

CITROËN

SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROËN
régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales

9/85

SERVICES A LA CLIENTELE
DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

MANUEL DE REPARATION N° 855

FASCICULE 2

NOVEMBRE 1979

- Mise à jour N° 1 : Mars 81.....
- N° 2 : 200 B.S.S.Z.....
- N° 3 :

VEHICULES G S A

CARROSSERIE



CAPITAL 965.860.000 F
C.C.P. PARIS 121 - 54

SIEGE SOCIAL : 117 A 167, QUAI ANDRE-CITROËN 75747 PARIS CEDEX 15
TELEPHONE : (11) 578.61.61 - TELEGRAMME ET TELEX : 270817 CITROËN PARIS

R.C. PARIS B 64.2050199
SIRET 642050199/00016

UTILISATION DU MANUEL

Le Manuel de Réparation concernant ce type de véhicule se compose de deux fascicules.

Le fascicule 1 est divisé en quatre parties séparées par des intercalaires à onglet, numérotés de I à IV.

- I : CARACTERISTIQUES - REGLAGES - CONTROLES
- II : DEPOSES ET POSES des organes, sous ensembles et accessoires
- III : REMISE EN ETAT des organes, sous ensembles et accessoires
- IV : ELECTRICITE - CHAUFFAGE - CLIMATISATION.

A la fin de ce fascicule figurent deux autres intercalaires à onglet, intitulés NOTES TECHNIQUES et NOTES D'INFORMATION, servant au classement de ces notes.

Le fascicule 2 traite les opérations concernant la CARROSSERIE.

Chaque fascicule est présenté dans une reliure bleue, avec mécanique du type «A ANNEAUX», afin de faciliter le classement des mises à jour ou le prélèvement d'une opération nécessaire à l'atelier.

COMPOSITION DU FASCICULE 2

Il comporte :

- la liste des opérations figurant dans celui-ci,
- les opérations, classées par ordre numérique,
- la liste récapitulative de tous les outils spéciaux non vendus cités dans les opérations et les dessins d'exécution de ces outils devant être fabriqués par le réparateur lui-même.

OPERATIONS

L'ordre des opérations a été étudié pour obtenir la meilleure qualité de travail dans le temps le plus court.

Les numéros d'opérations se composent :

- a) de l'indicatif du véhicule «GX».
- b) d'un nombre de trois chiffres désignant l'organe ou l'élément d'organe.
- c) d'un chiffre indiquant la nature de la réparation :
 - les chiffres 0 0 0 indiquent les caractéristiques du véhicule,
 - les chiffres 0 0 indiquent les caractéristiques de l'organe,
 - le chiffre 0 indique les contrôles et réglages,
 - les chiffres 1, 4, 7 indiquent les déposes et poses,
 - les chiffres 2, 5, 8 indiquent les déshabillages et habillages,
 - les chiffres 3,6,9 indiquent les remises en état.

OUTILLAGE

L'outillage spécial est indiqué dans le texte par un numéro suivi de la lettre T.

L'outillage de complément est indiqué dans le texte par un numéro précédé de l'indice MR.

COUPLES DE SERRAGE

Ces couples sont exprimés :

- En mètre décanewton (m.daN), unité légale de mesure de couple :
 $9,81 \text{ mN} = 1 \text{ m.kg} = 0,981 \text{ m.daN}$

Ces valeurs «arrondies» correspondent approximativement au mètre-kilo (ancienne unité de mesure), soit :

En pratique : $1 \text{ m.daN} = 1 \text{ m.kg}$

NOTA : Lorsque l'indication «clé dynamométrique» est mentionnée à la suite de la valeur d'un couple de serrage, l'opération doit IMPERATIVEMENT être exécutée avec une clé dynamométrique.

IMPORTANT :

A chaque opération ou ensemble d'opérations figure un chapitre «COUPLES DE SERRAGE».

Les vis, écrous, goujons ... qui sont soulignés, indiquent que ceux-ci sont de qualité particulière : «VISSERIE DE SECURITE».

Au montage, il est IMPERATIF d'utiliser cette même «VISSERIE», A L'EXCLUSION DE TOUTE AUTRE.

Les couples de serrage figurant sur les dessins, et précédés d'un *, correspondent également à de la «VISSERIE DE SECURITE».

REMARQUES IMPORTANTES

Pour tous renseignements techniques concernant ces véhicules, veuillez vous adresser au Service :
DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE, ASSISTANCE TECHNIQUE
163, avenue G.Clémenceau - 92000 NANTERRE - Téléphone : 725-97-10.

Pour les renseignements techniques concernant les incidents de fonctionnement, demander les postes intérieurs 8077 ou 8078.

Pour les renseignements concernant les outils ou les opérations de réparation, demander le poste intérieur 8006.

**LISTE DES OPERATIONS FIGURANT
AU FASCICULE 855-2**

Numéro de L'Opération	DESIGNATION
	GÉNÉRALITÉS
GX. 00 GX. 00-800	Points de levage et de remorquage du véhicule Cotes d'encombrement et d'habitabilité
	TÔLERIE
GX. 800-00 GXB. 800-000 GX. 800-00 GX. 800-0 GX. 800-1 GX. 800-2 GX. 800-3 GX. 800-4	Eléments constitutifs de la caisse Eléments constitutifs de la caisse Préparation d'une caisse Contrôle d'un véhicule accidenté (équipements FENWICK et CELETTE) Contrôle caisse nue (équipement CAROLINER) Contrôle mécanique montée (équipement CAROLINER) Contrôle caisse nue (équipement DATALINER) Contrôle mécanique montée (équipement DATALINER)
GX. 801-1 GX. 801-4 GX. 801-7 GX. 802-1 GX. 802-4	Remplacement d'un ensemble tablier-collecteur Remplacement partiel d'une baie de pare-brise Remplacement des tôles latérales d'auvent Remplacement d'une extension avant Remplacement d'un passage de roue avant
GX. 812-1 GX. 812-4 GX. 821-1 GXB. 821-1 GX. 821-4 GX. 821-7 GXB. 821-7 GX. 822-1 GX. 822-4	Travaux sur panneau de côté : Remplacement d'un pied avant de caisse Remplacement d'un pied milieu Remplacement d'un panneau de côté complet Remplacement d'un panneau de côté complet Remplacement d'une partie avant de panneau de côté Remplacement d'une partie arrière de panneau de côté Remplacement d'une partie arrière de panneau de côté Remplacement d'une partie centrale de panneau de côté Remplacement d'un brancard de bas de caisse
GX. 823-1 GX. 823-4 GX. 823-7	Travaux sur panneau arrière : Remplacement d'un panneau arrière complet Remplacement d'un panneau arrière nu Remplacement d'une tôle de feu arrière
GX. 824-1 GXB. 824-1 GX. 824-4 GX. 824-7 GXB. 824-7	Travaux sur passage de roue arrière : Remplacement d'une aile arrière Remplacement d'une aile arrière Remplacement d'un passage de roue supérieur Remplacement d'un passage de roue arrière complet Remplacement d'un passage de roue arrière complet
GX. 825-1 GXB. 825-1 GX. 825-4 GX. 825-7	Travaux sur pavillon : Remplacement d'un pavillon Remplacement d'un pavillon Remplacement d'un ensemble pavillon-baie de pare-brise Remplacement d'une doublure de montant de custode
GX. 831-1 GX. 831-4 GX. 832-1 GX. 832-4 GXB. 832-4	Travaux sur soubassement : Remplacement d'une tôle de renfort de plancher avant Remplacement des traverses sous sièges avant Remplacement d'une traverse arrière Remplacement d'un plancher de coffre arrière Remplacement d'un plancher de coffre arrière

**LISTE DES OPERATIONS FIGURANT
AU FASCICULE 855-2**

Numéro de L'Opération	DESIGNATION
	FERRAGE
GX. 840-0	Réglages des éléments d'habillage
GX. 840-1	Positionnement des portes sur caisse ou panneau de côté neuf
GX. 841-0	Réglages des portes latérales
GX. 841-1	Remplacement d'une porte latérale
GX. 841-2	Déshabillage et habillage d'une porte latérale
GX. 841-3	Positionnement des galets de bas de glaces sur glaces avant et arrière
GX. 841-4	Remplacement d'un panneau extérieur de porte latérale
GX. 841-7	Pose des enjoliveurs latéraux
GXB. 844-0	Réglage d'un hayon arrière
GX. 844-1	Dépose et pose de la porte de coffre
GXB. 844-1	Dépose et pose d'un hayon arrière
GX. 844-2	Déshabillage et habillage d'une porte de coffre
GXB. 844-2	Déshabillage et habillage d'un hayon arrière
GX. 844-4	Pose d'un becquet arrière
GX. 851-1	Remplacement d'une aile avant
GX. 852-1	Remplacement d'un capot
GX. 853-1	Remplacement d'un ensemble pare-chocs avant et tôle d'habillage
GX. 853-4	Remplacement d'un pare-chocs arrière
GXB. 853-4	Remplacement d'un pare-chocs arrière
GX. 856-1	Remplacement d'une planche de bord
GX. 961-1	Remplacement d'une glace de pare-brise
GX. 961-4	Remplacement d'une glace de custode
GXB. 961-4	Remplacement d'une glace de custode
GX. 961-7	Remplacement d'une glace de lunette arrière
GXB. 961-7	Remplacement d'une glace de hayon arrière
GX. 988-0	Réglage d'un toit ouvrant
GX. 988-1	Remplacement d'une garniture de pavillon
GXB. 988-1	Remplacement d'une garniture de pavillon
GX. 988-2	Déshabillage et habillage d'un volet amovible de toit ouvrant
GX. 988-3	Etanchéité d'un toit ouvrant
GX. 988-4	Remplacement d'un toit ouvrant
GX. 988-7	Remplacement d'une glissière de toit ouvrant
	OUTILLAGE
	Liste des outils spéciaux figurant au fascicule Plans d'exécution des outils spéciaux non vendus.

POINTS DE LEVAGE

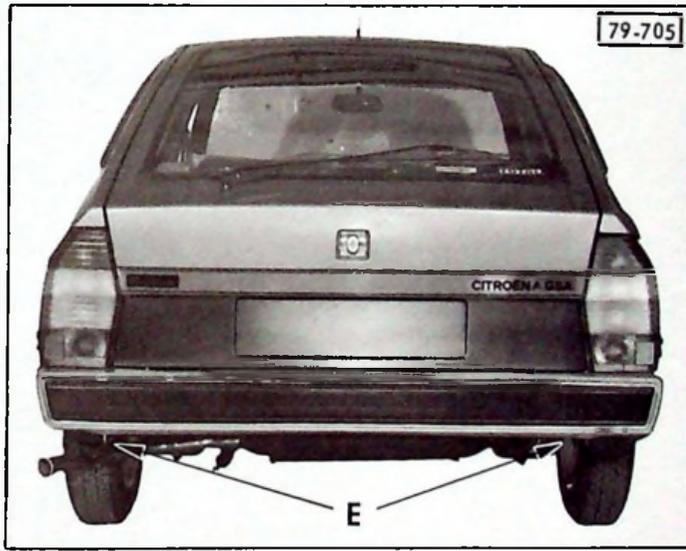
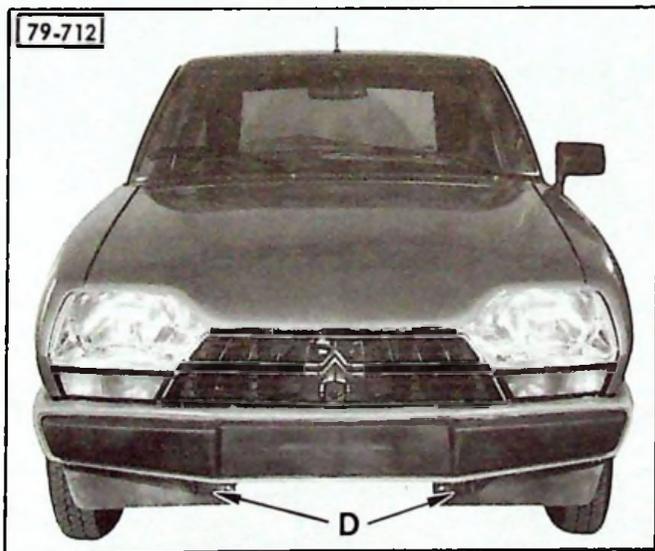
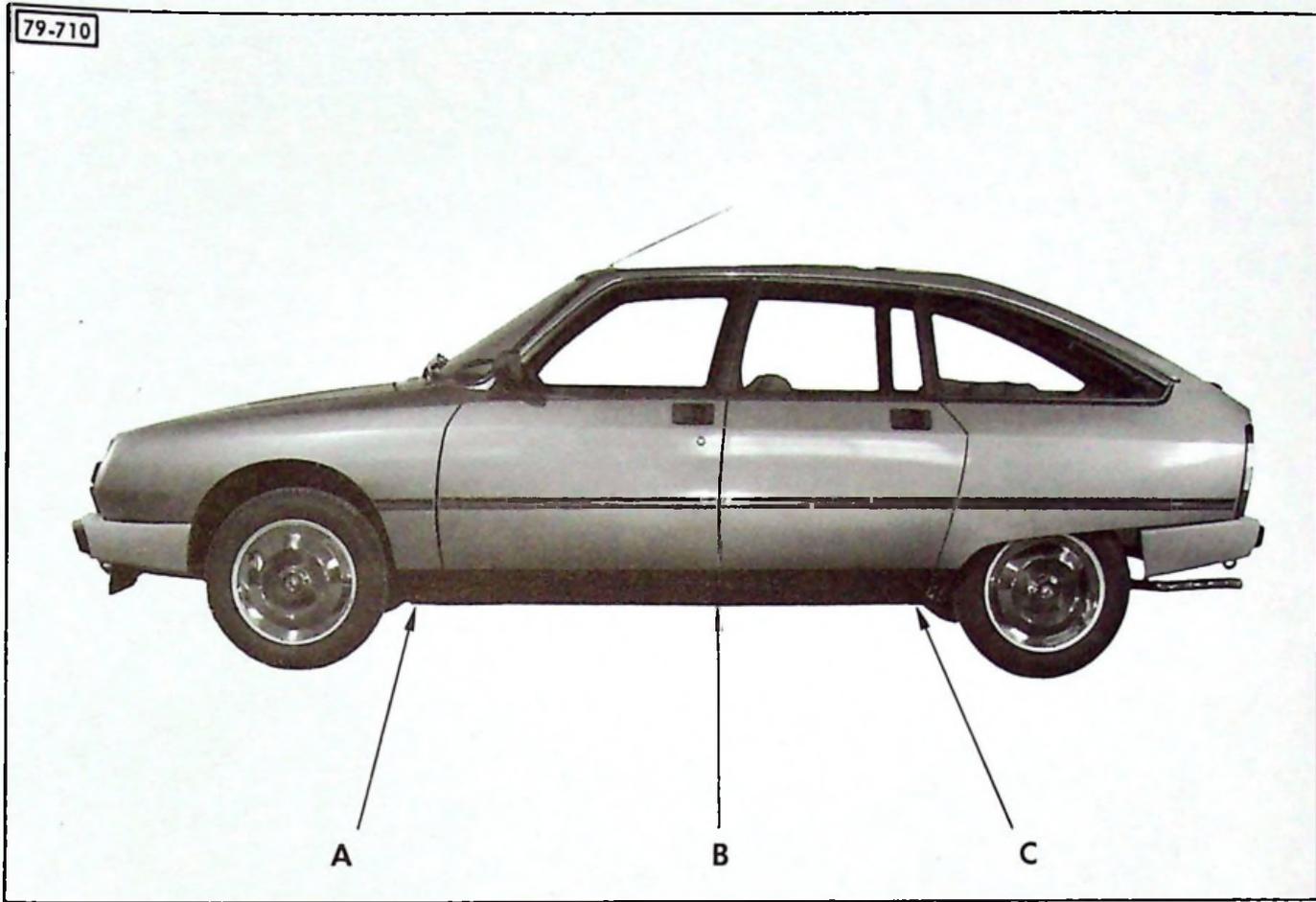
A et C : Points de levage pour cric rouleur ou pour pont à prise sous coque.

B : Point de levage du cric de bord pour changement de roue.

POINTS DE REMORQUAGE

D : Points de remorquage avant.

E : Points de remorquage arrière.



OPERATION
GX. 00-800

COTES D'ENCOMBREMENT ET
D'HABITABILITE

COTES D'ENCOMBREMENT ET D'HABITABILITE

COTES :

Les cotes suivies d'une lettre sont relevées dans les conditions suivantes :

- A : Longueurs au plancher
- B : Hauteurs en position normale route et moteur tournant
- C : Voie avant
- D : Entrées de porte de coffre
- E : Voie arrière
- F : Largeurs aux bandeaux

VOLUMES :

- Berline :

Coffre arrière : 435 dm³

Banquette arrière rabattue :

a) Chargement au niveau des bandeaux : 766 dm³

b) Chargement jusqu'au pavillon : 1400 dm³

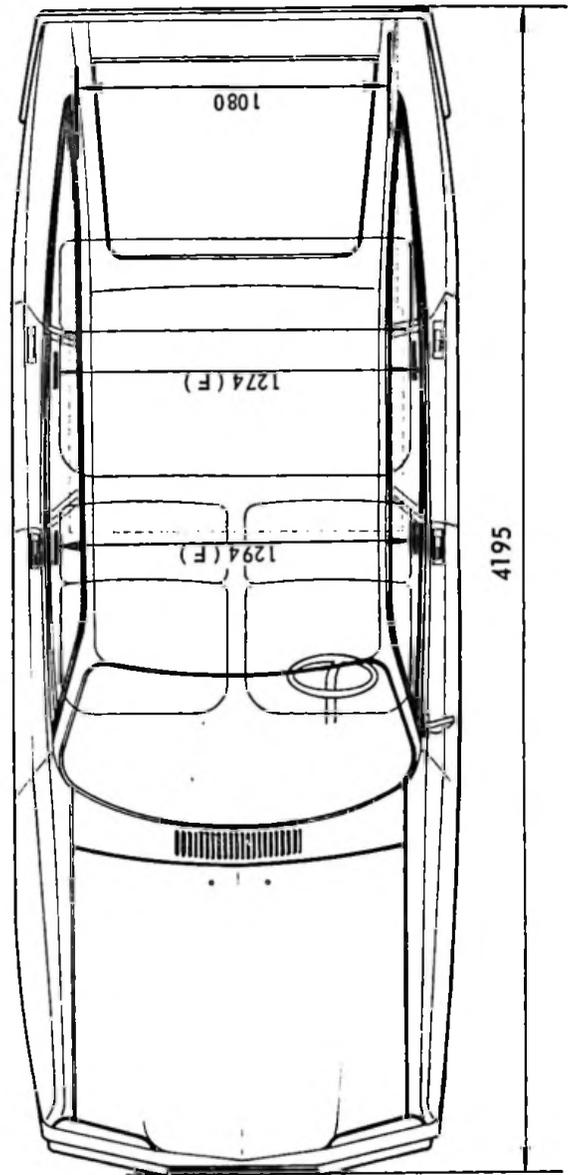
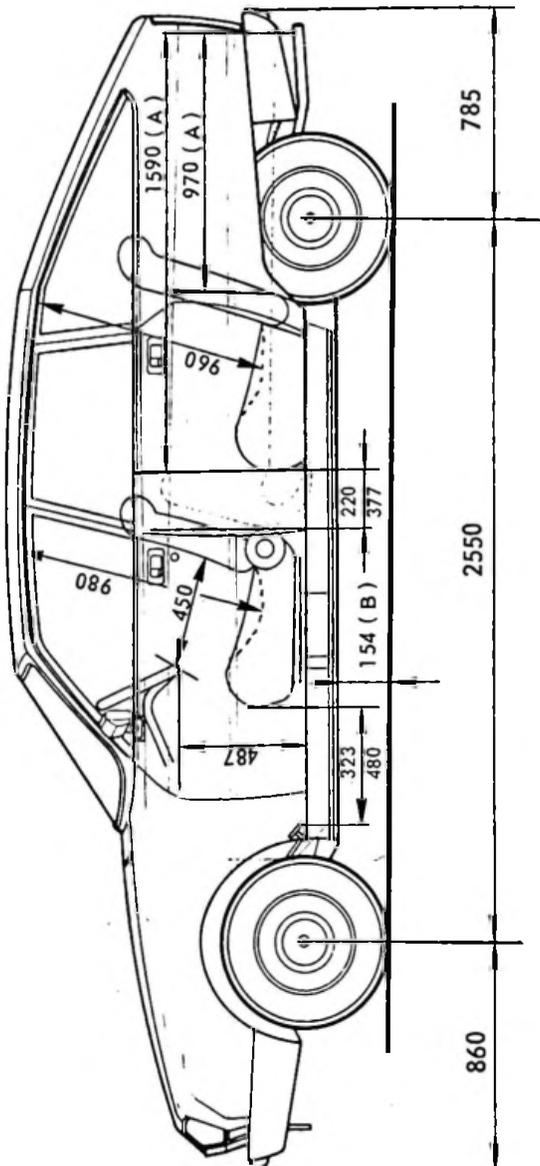
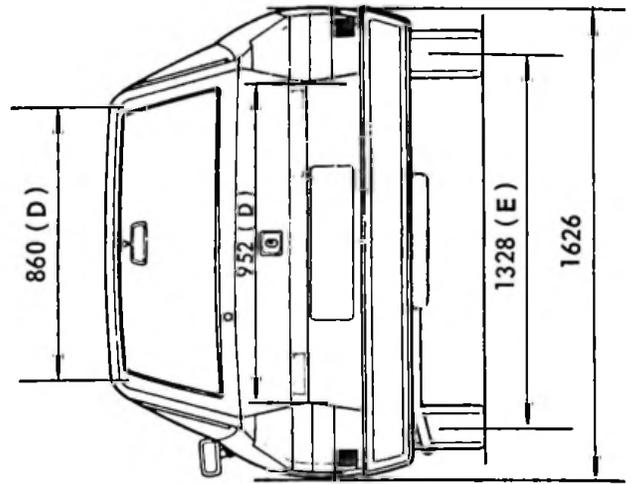
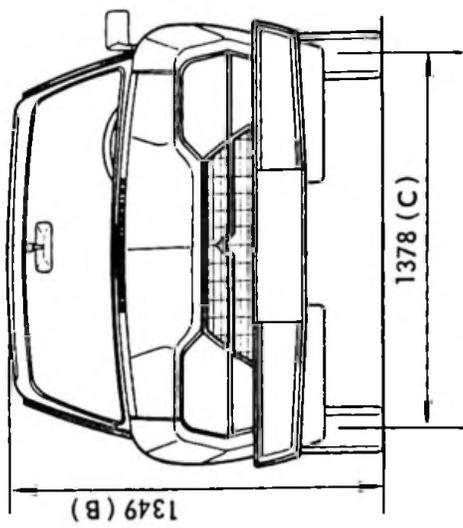
NOTA : En cas de chargement jusqu'au pavillon, il est nécessaire d'avoir un rétroviseur de chaque côté du véhicule.

- Break :

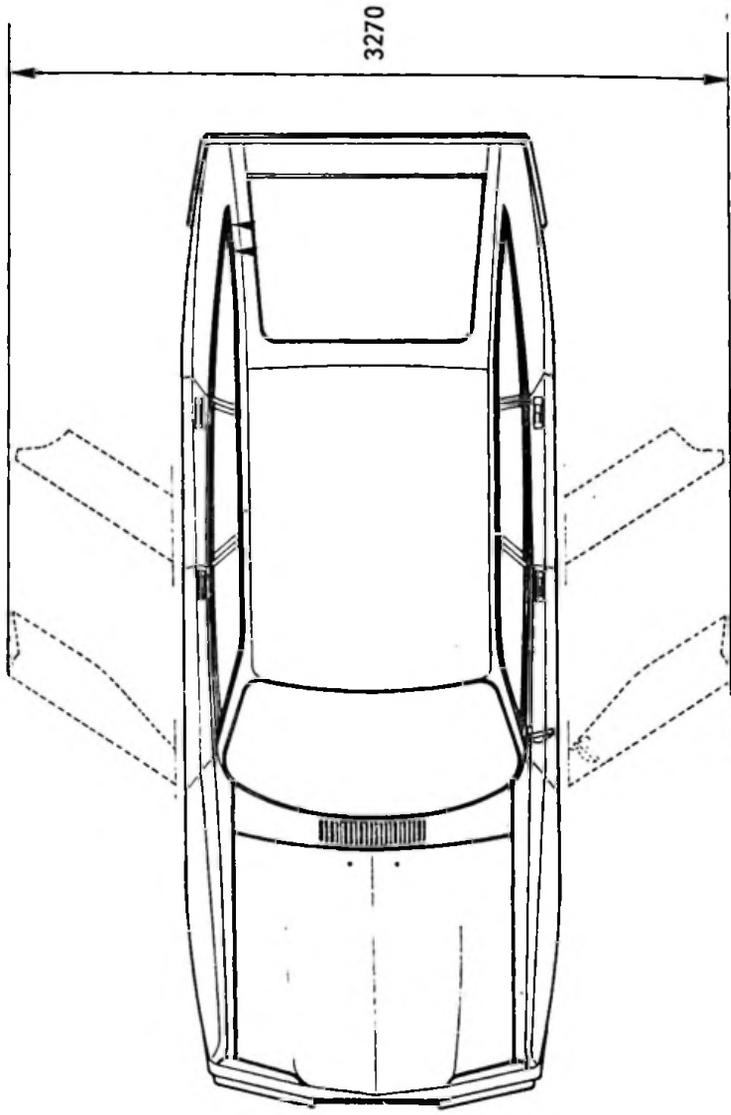
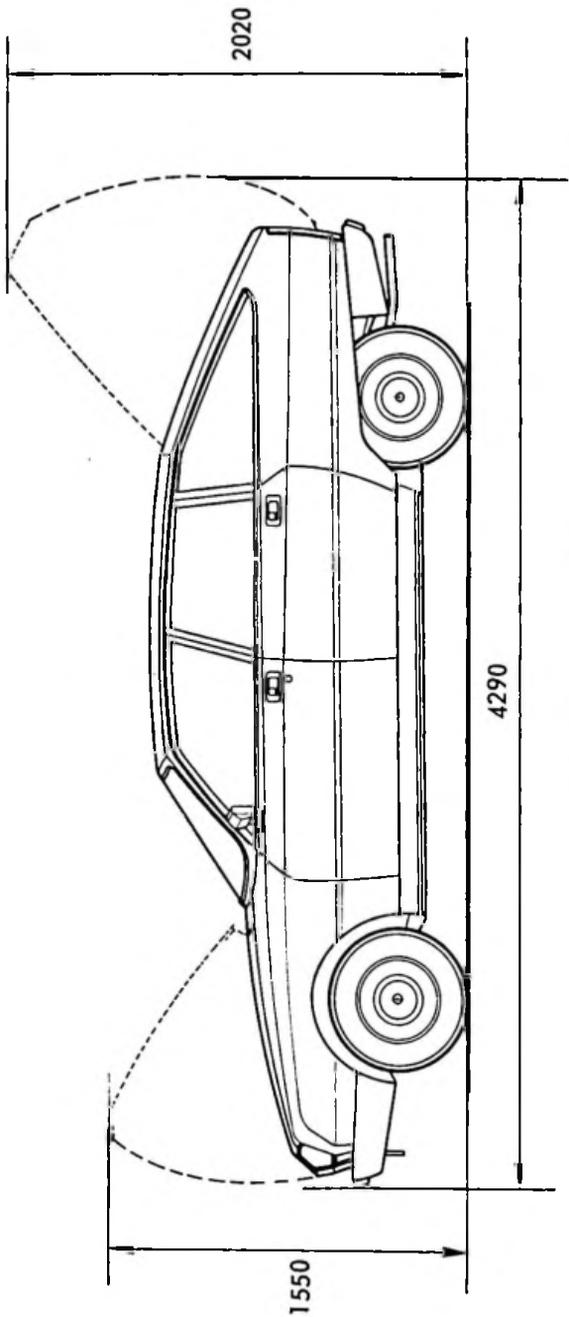
Coffre arrière : 645 dm³

Banquette arrière rabattue :

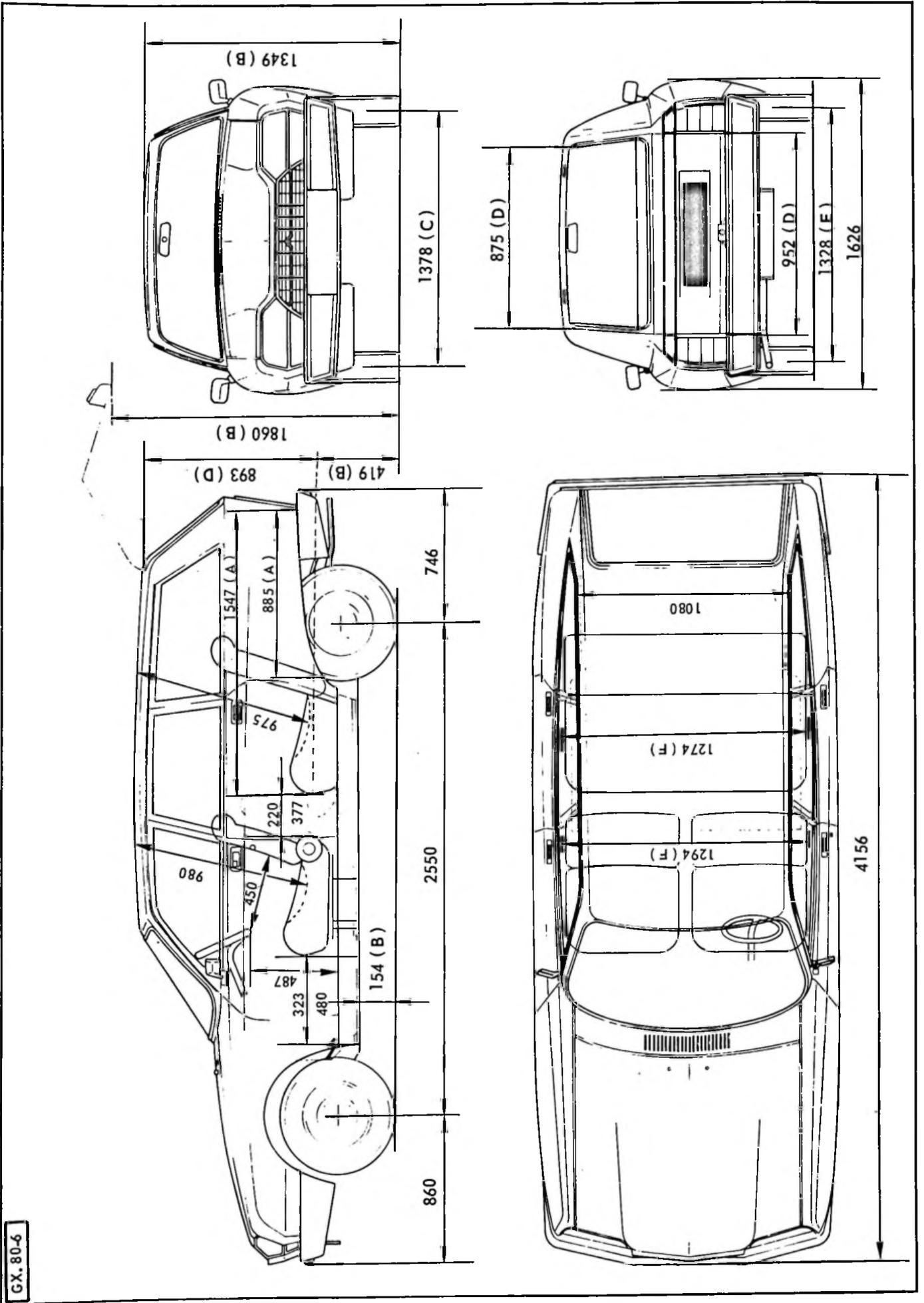
a) Chargement jusqu' au pavillon : 1504 dm³

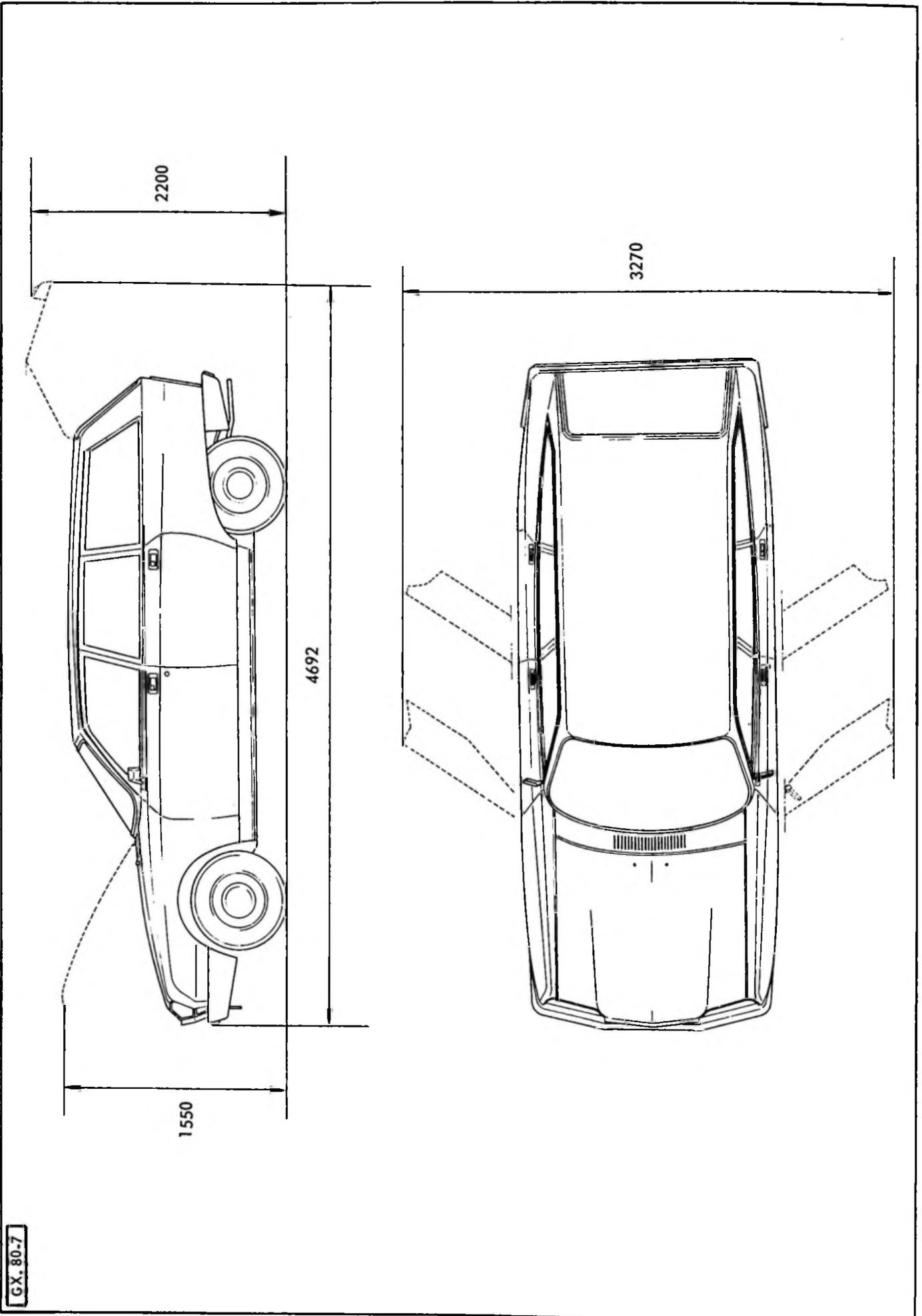


GX. 80-8



GX. 80-9





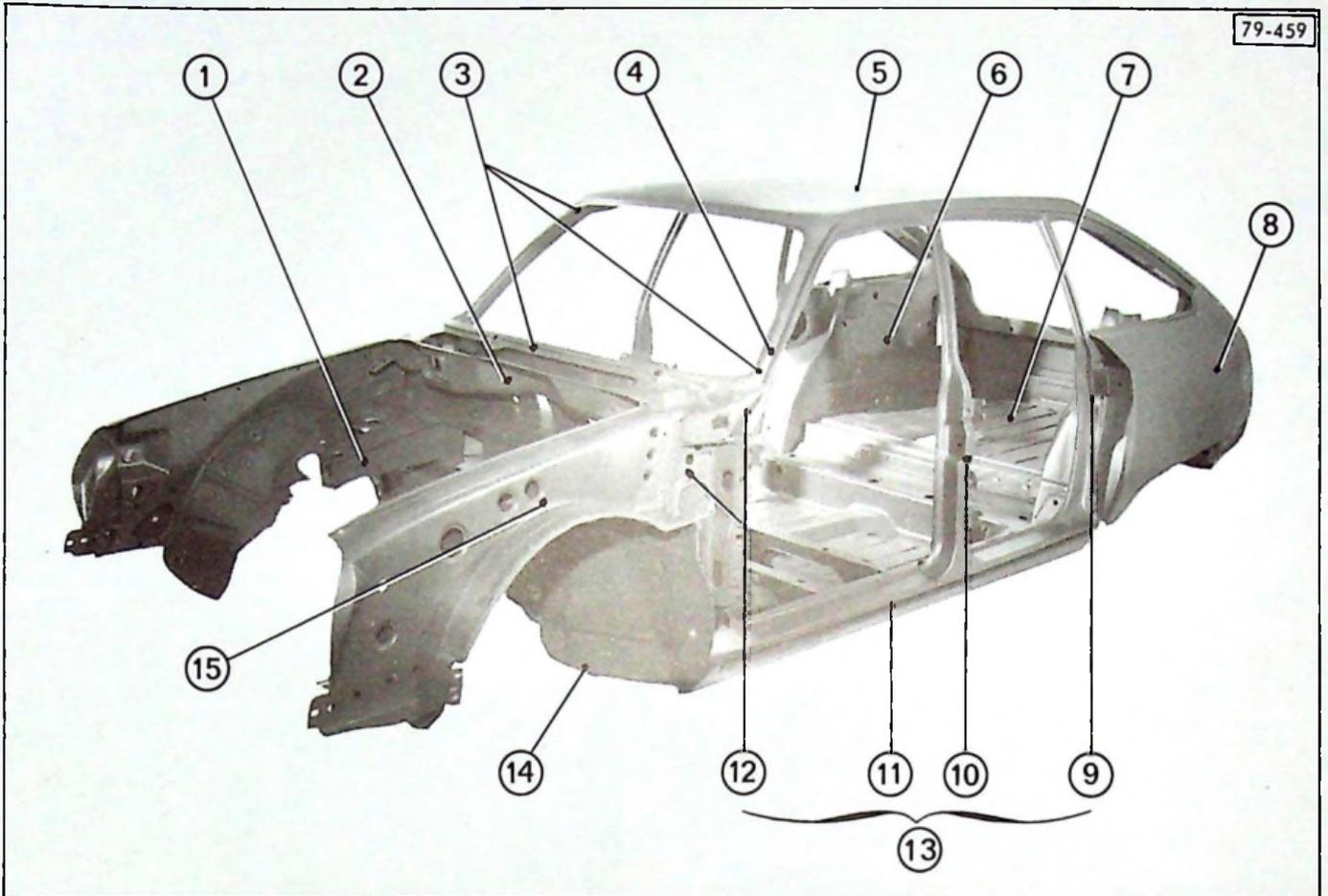
OPERATION
GX. 800-000

ELEMENTS CONSTITUTIFS DE LA CAISSE

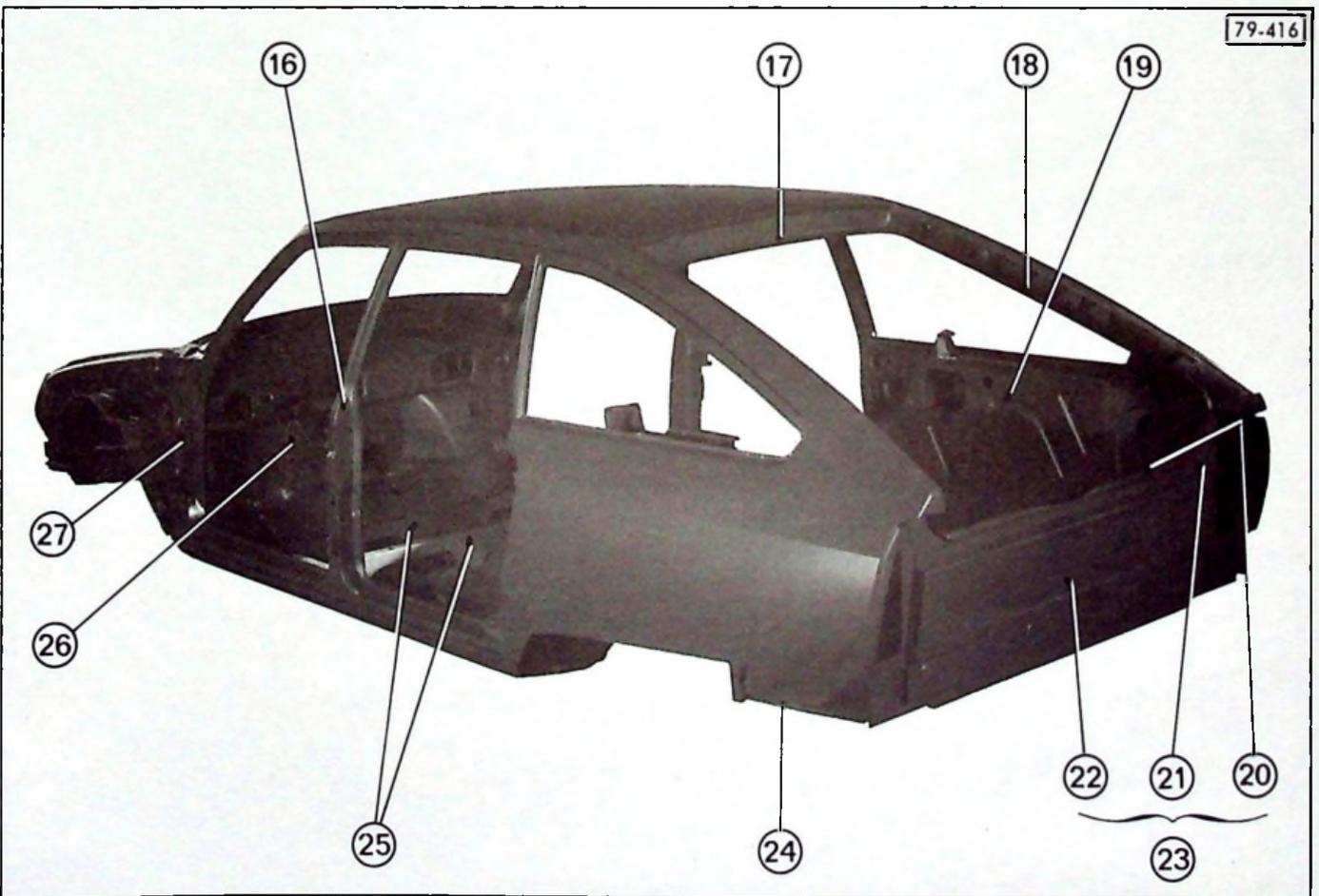
ELEMENTS CONSTITUTIFS DE LA CAISSE

REPERES	ELEMENTS	OPERATIONS CORRESPONDANTES
①	Extensions avant	GX. 802-1
②	Unit avant supérieur	GX. 801-7
③	Baie de pare-brise complète	GX. 825-4
④	Baie de pare-brise (partie latérale)	GX. 801-4
⑤	Pavillon	GX. 825-1
⑥	Passages de roues arrière assemblés	GX. 824-7
⑦	Plancher de coffre	GX. 832-4
⑧	Aile arrière	GX. 824-1
⑨	Panneau de côté (partie arrière)	GX. 821-7
⑩	Panneau de côté (partie centrale)	GX. 822-1
⑪	Bancard de bas de caisse	GX. 822-4
⑫	Panneau de côté partie avant	GX. 821-4
⑬	Panneau de côté complet	GX. 821-1
⑭	Renfort de plancher avant	GX. 831-1
⑮	Passage de roue avant	GX. 802-4
⑯	Pied milieu	GX. 812-4
⑰	Traverse arrière de pavillon	Voir GX. 825-1
⑱	Doublure de custode	GX. 825-7
⑲	Passage de roue supérieur	GX. 824-4
⑳	Traverse de panneau arrière	Voir GX. 823-4
㉑	Tôle support de feux arrière	GX. 823-7
㉒	Panneau arrière nu	GX. 823-4
㉓	Panneau arrière complet	GX. 823-1
㉔	Traverse inférieure arrière	GX. 832-1
㉕	Traverses sous sièges avant	GX. 831-4
㉖	Unit avant complet	GX. 801-1
㉗	Pied avant	GX. 812-1

79-459



79-416

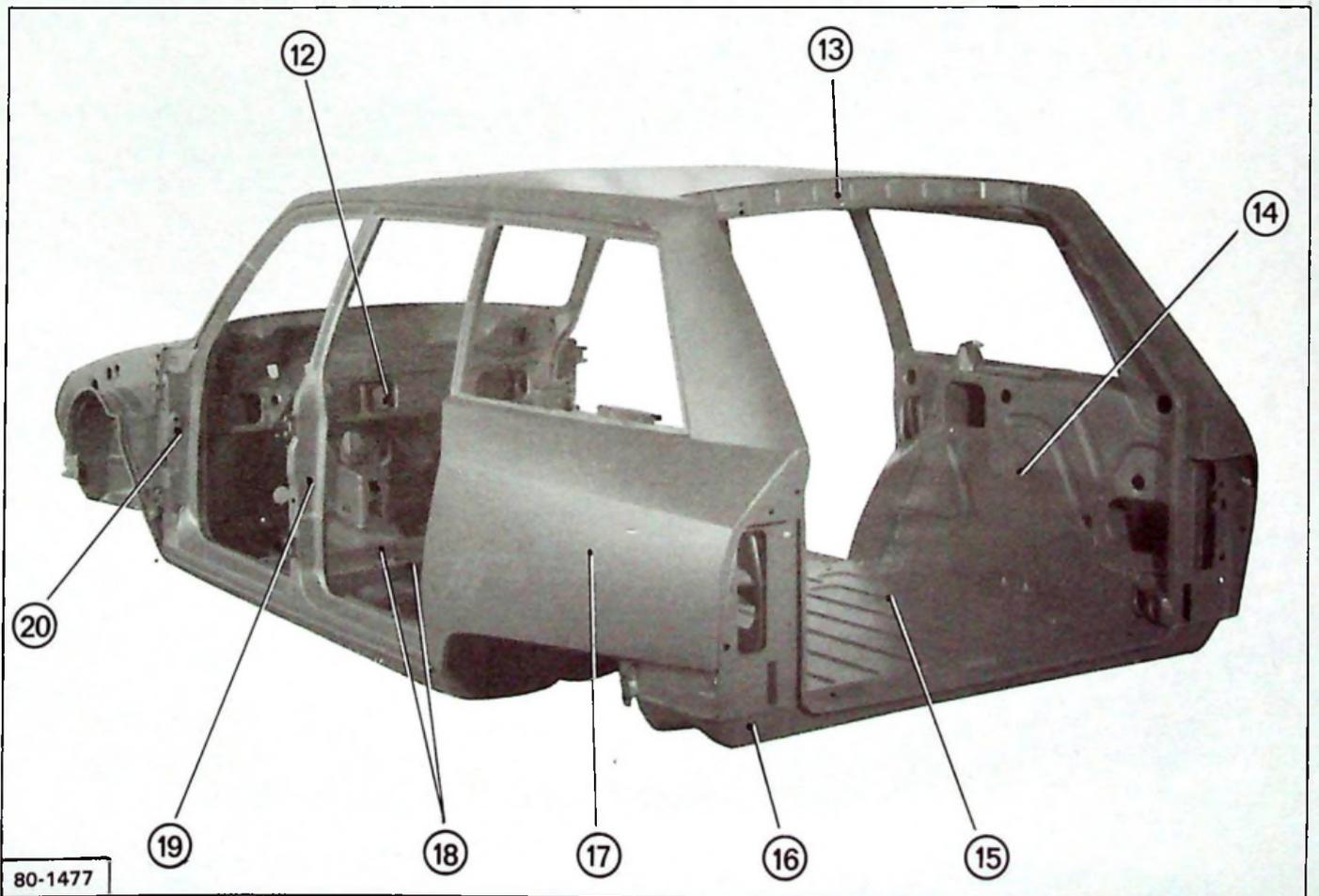
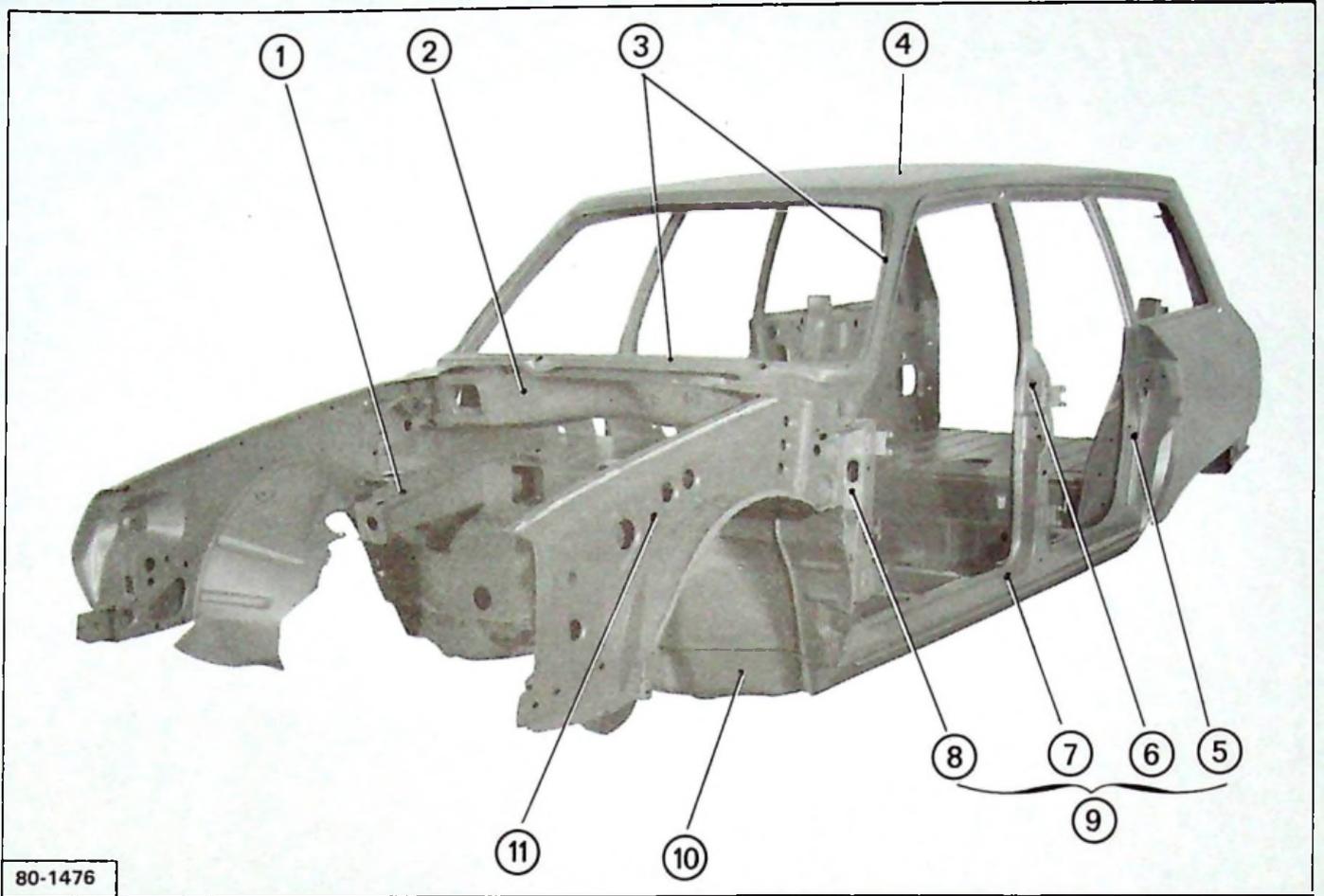


OPERATION
GXB. 800-000

ELEMENTS CONSTITUTIFS DE LA CAISSE

ELEMENTS CONSTITUTIFS DE LA CAISSE

REPERES	ELEMENTS	OPERATIONS CORRESPONDANTES
①	Extensions avant	GX. 802 1
②	Unit avant supérieur	GX. 801-1
③	Baie de pare-brise complète	GX. 825-4
④	Pavillon	GXB. 825-1
⑤	Panneau de côté (partie arrière)	GXB. 821-7
⑥	Panneau de côté (partie centrale)	GX. 822-1
⑦	Bancard de bas de caisse	GX 822-4
⑧	Panneau de côté (partie avant)	GX. 821-4
⑨	Panneau de côté complet	GXB 821-1
⑩	Renfort de plancher avant	GX. 831-1
⑪	Passage de roue avant	GX. 802-4
⑫	Unit avant complet	GX. 801-1
⑬	Traverse arrière de pavillon	Voir GXB. 825-1
⑭	Passage de roue arrière	GXB. 824-7
⑮	Plancher de coffre arrière	GXB. 832 4
⑯	Traverse inférieure arrière	GX. 832-1
⑰	Aile arrière	GXB. 824-1
⑱	Traverses sous sièges avant	GX. 831-4
⑲	Pied milieu	GX. 812-4
⑳	Pied avant	GX. 812 1



OPERATION
GX. 800-00

PREPARATION D'UNE CAISSE

I - ETANCHEITE PAR MASTICAGE

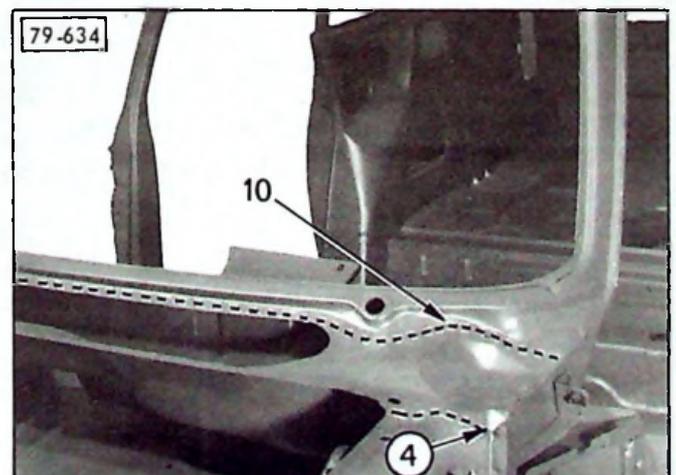
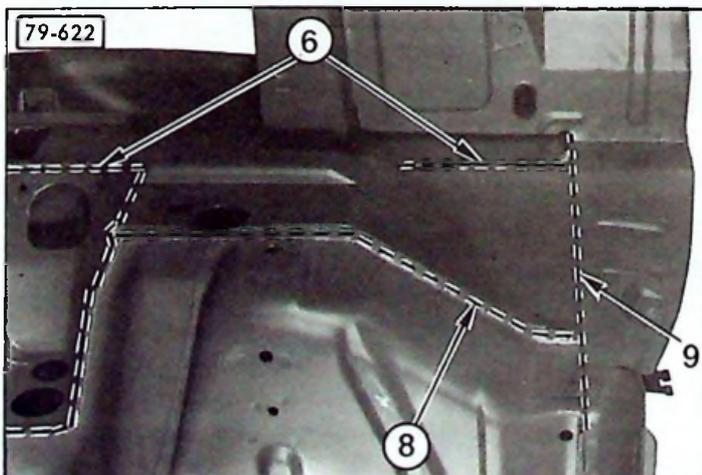
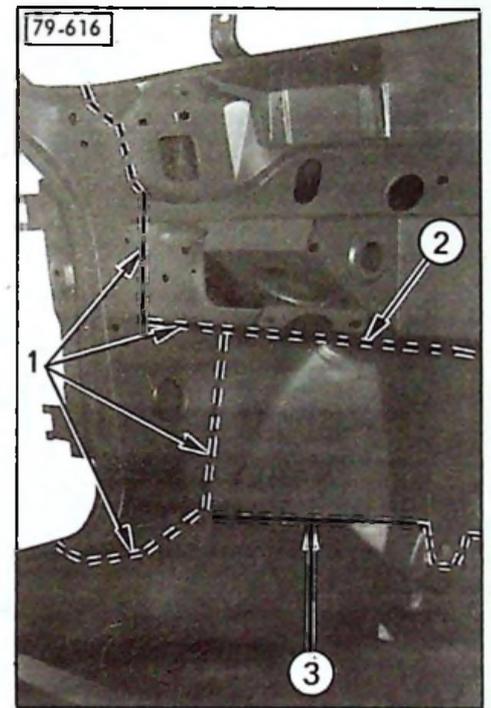
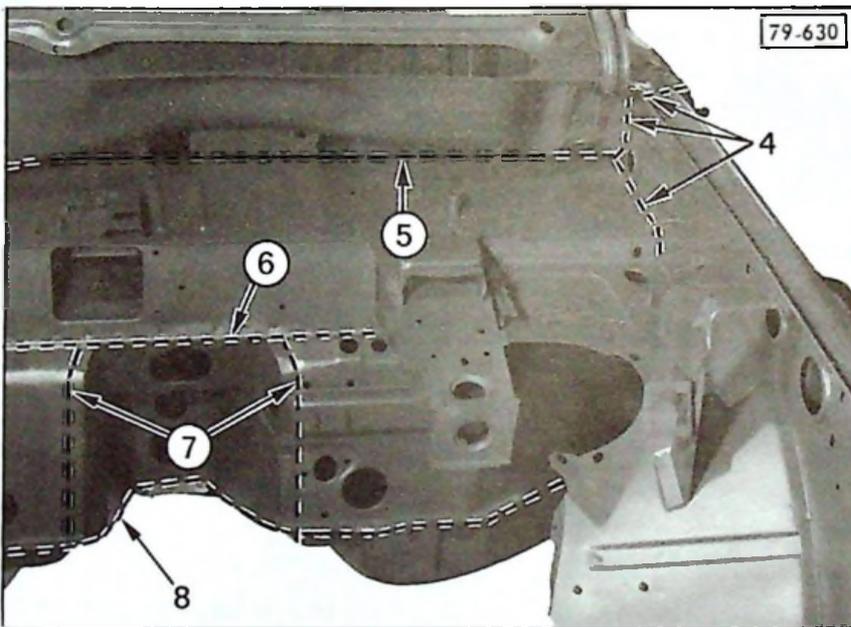
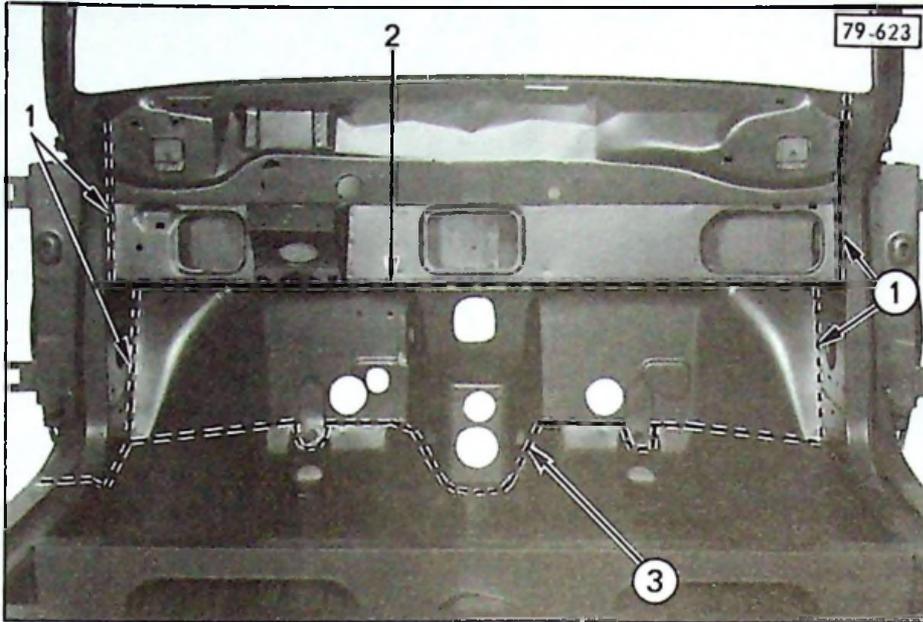
RECOMMANDATION

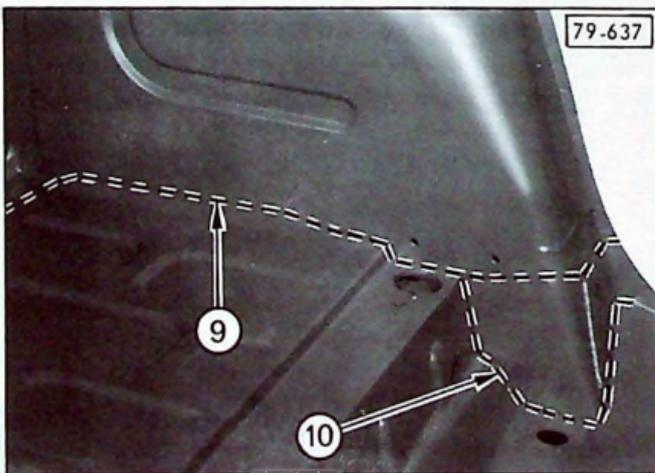
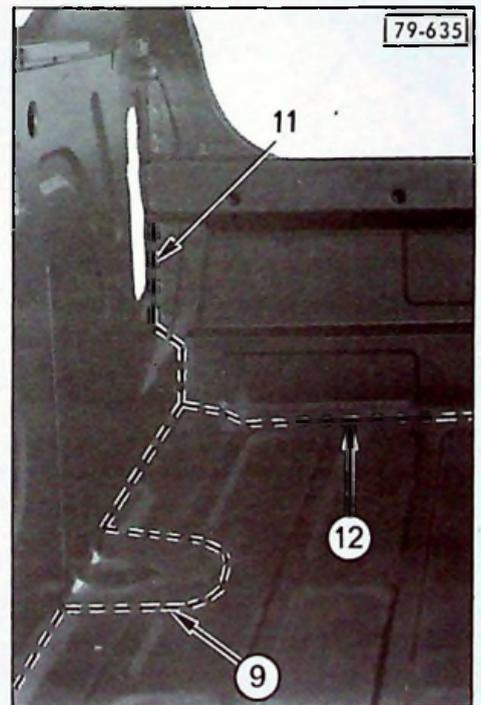
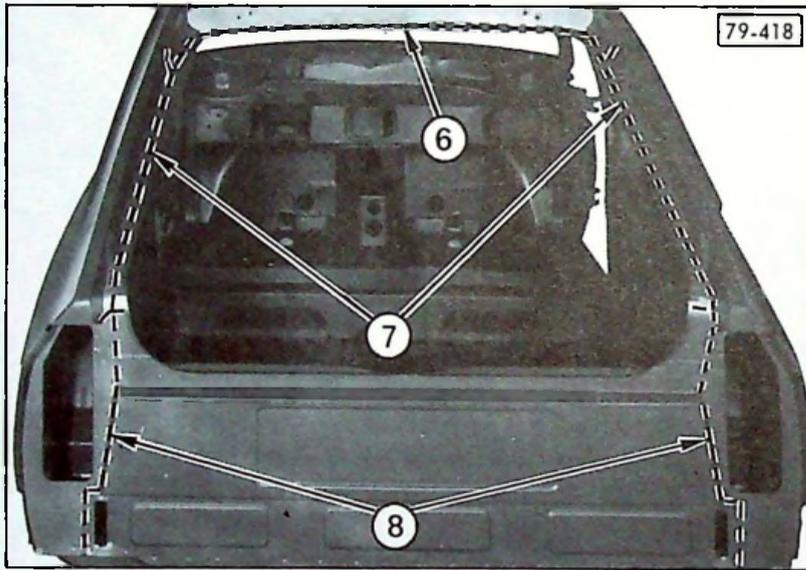
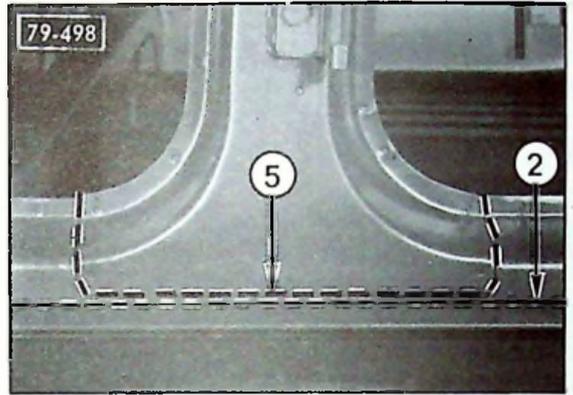
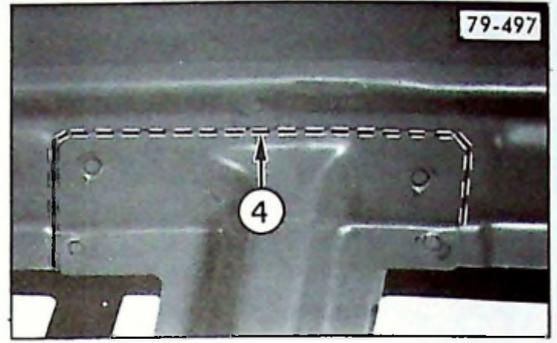
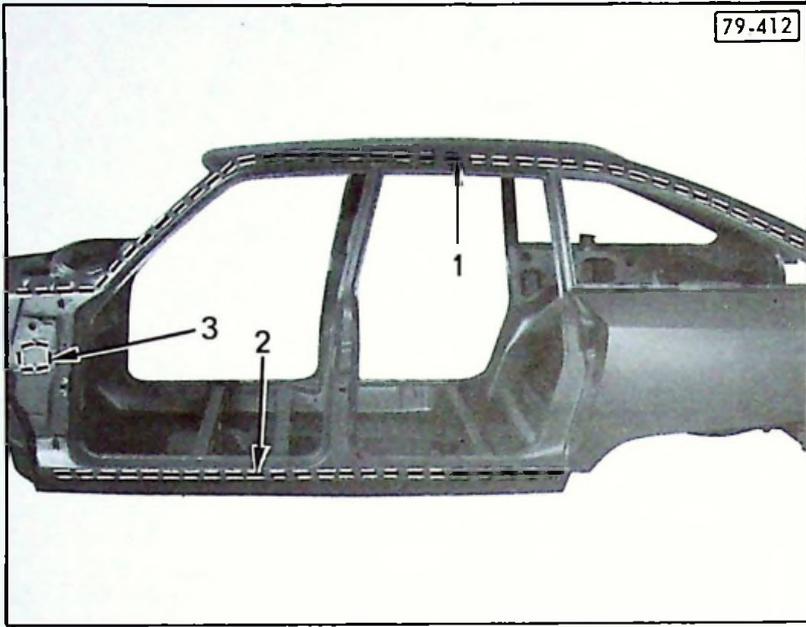
Pour cette opération, utiliser les produits préconisés (voir généralités carrosserie).

Procéder au masticage des lignes et points indiqués ci-dessous (le mastic étant appliqué du côté indiqué sur la photo).

UNIT AVANT

1. Liaison tablier - tôle d'auvent (*de chaque côté*)
2. Liaison entre parties supérieure et inférieure de tablier
3. Liaison tablier - plancher de soubassement
4. Liaison passage de roue - tablier (*de chaque côté*)
5. Liaison unit inférieur - unit supérieur
6. Liaison tablier inférieur - tablier supérieur
7. Liaison niche boîte de vitesses - tablier inférieur
8. Liaison tablier - plancher de soubassement
9. Liaison tablier inférieur - tôle de fermeture (*de chaque côté*)
10. Liaison unit supérieur - baie de pare-brise.





PANNEAU DE COTE (*de chaque côté*)

1. Gouttière de pavillon
2. Liaison brancard de bas de caisse - baguette de protection
3. Liaison panneau de côté - obturateur
4. Liaison supérieure pied milieu - panneau de côté
5. Liaison inférieure pied milieu - panneau de côté.

UNIT ARRIERE

6. Liaison de la traverse arrière avec sa doublure
7. Liaison pavillon avec montant de custode
8. Liaison panneau arrière - tôles supports de feux
9. Liaison plancher de coffre - passage de roue (*de chaque côté*)
10. Liaison passage de roue - tôle sous siège arrière
11. Liaison panneau arrière - passage de roue (*de chaque côté*)
12. Liaison plancher de coffre - panneau arrière.

II - POSE DES BOUCHONS D'OBTURATION

1. Poser les bouchons obturateurs en polyéthylène.

Poser les bouchons suivant les emplacements :

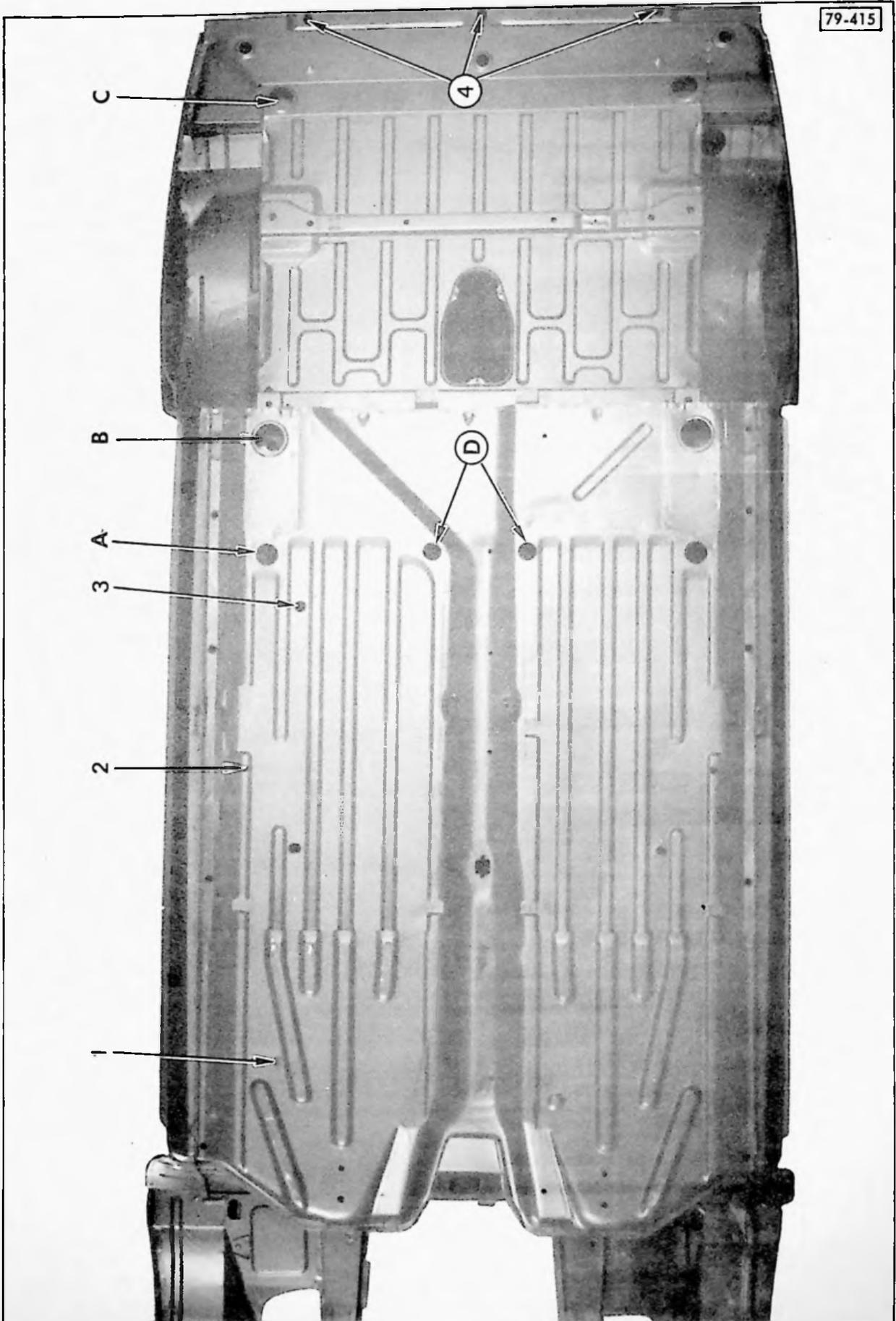
1 - 2 - 3. sur plancher de soubassement (*de chaque côté*)

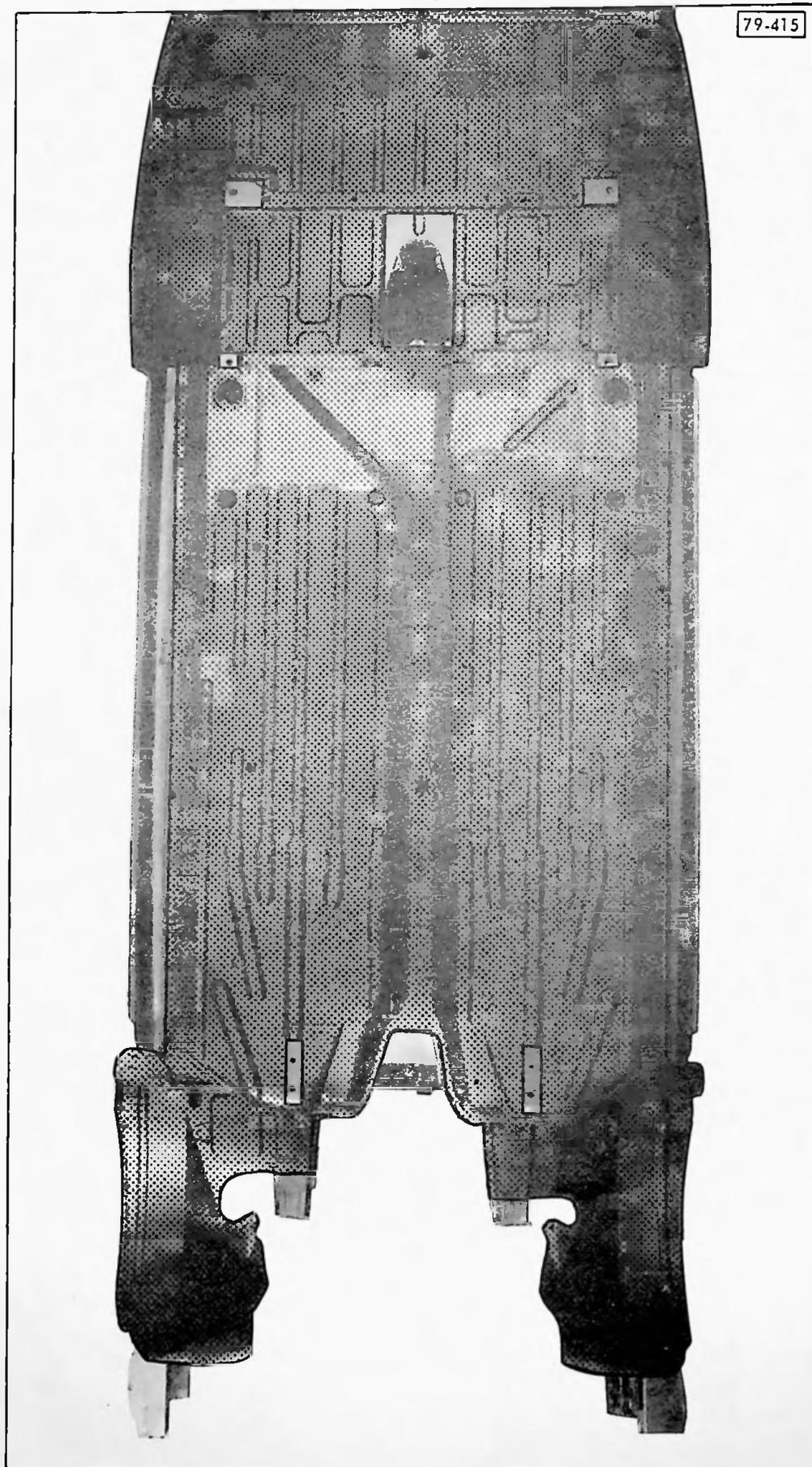
4. sur plancher de coffre arrière

2. Poser les obturateurs en tôle :

Poser les obturateurs en tôle sur les ajours **A - B - C** (*de chaque côté*) et **D**.

Parfaire l'étanchéité des bouchons par un joint de mastic extrudable (voir généralités carrosserie).





III - REVETEMENT PROTECTEUR ET INSONORISANT

1. Protéger les zones devant être à l'abri des projections de revêtement insonorisant :

Protéger :

- les zones d'appui des pièces mécaniques et équipements divers,
- les filetages (vis et écrous),
- les zones d'appui et les trous des obturateurs posés par le dessous du véhicule,
- les logements de cric,
- les zones d'appui des joints d'étanchéité du remplissage d'essence.

2. Appliquer le produit insonorisant :

Appliquer une couche (épaisseur mini = 0,5 mm) du produit insonorisant et protecteur conformément aux zones ombrées de la photo ci-contre.

Recharger d'avantage les liaisons de tôles afin d'obtenir une bonne étanchéité.

NOTA : Pour cette opération, utiliser les produits préconisés (voir généralités carrosserie).

IV - INSONORISANTS EN PLAQUES

Insonorisation du plancher de soubassement :

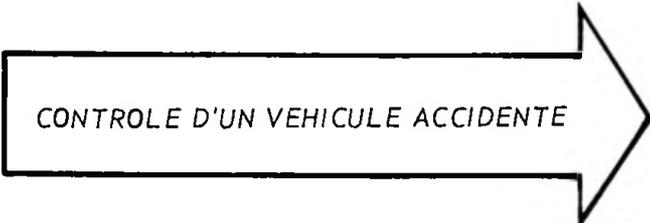
Découper quatre plaques d'insonorisation :

- pour l'avant : deux plaques 370 × 440
- pour l'arrière : deux plaques 370 × 470

Appliquer les plaques (autocollantes) sur le plancher, respectivement aux emplacements des pieds des passagers avant et arrière.

NOTA : Pour cette opération, utiliser les produits préconisés (voir généralités carrosserie).

OPERATION
GX. 800-0



CONTROLE D'UN VEHICULE ACCIDENTE

CONTROLE D'UN VEHICULE ACCIDENTE

Le contrôle d'un véhicule accidenté se fait en trois phases et suivant l'ordre établi :

- a) **Contrôle à vue** : Recherche des plis, déformations, défauts de vrillage, criques de la caisse.
Ce contrôle permet dans une certaine mesure de déterminer quelle sera la nature des opérations à effectuer pour remettre le véhicule en état de marche.
En cas de doute, il faut contrôler la géométrie des essieux.
- b) **Contrôle de la géométrie des essieux** :
Ce contrôle se fait à l'aide d'un appareil optique, sans aucune dépose d'organes mécaniques. Il a pour but de vérifier les angles caractéristiques des essieux avant et arrière.
- c) **Contrôle des unités d'essieux avant et arrière et de leurs conditions d'alignement** :
Ce contrôle a pour but de vérifier si l'un des unités est déformé ou pas et si les conditions d'alignement sont correctes.
- d) **Contrôle de la caisse sur le marbre.**

I - CONTROLE « A VUE »

A - CHOC DE FACE

1. **Passages de roue avant** : Déformations en « a » sur les faces intérieure et extérieure du passage de roue.
2. **Extensions avant** : Déformations en « b » sur les faces intérieure et inférieure de l'extension.
3. **Liaison montant de pare-brise - pied avant** : Déformation de la baie de pare brise et du panneau de côté en « c » avec défaut d'alignement de la porte avant.
4. **Brancard de pavillon** : Déformation de l'encadrement de porte avant en « e » (jeu excessif entre l'encadrement et la porte) ; en « f », pli du pavillon et « décollement » du pied milieu.
5. **Brancard de bas de caisse** : Plis sur brancard en « d », dans l'angle inférieur avant et au niveau de la première traverse sous siège.

B - CHOC LATERAL

6. **Brancard de bas de caisse** : Déformations sur la face intérieure du brancard en « g ».
7. **Passages de roue arrière** : Déformations en « n » à la liaison entre passage de roue et plancher de coffre.

C - CHOC ARRIERE

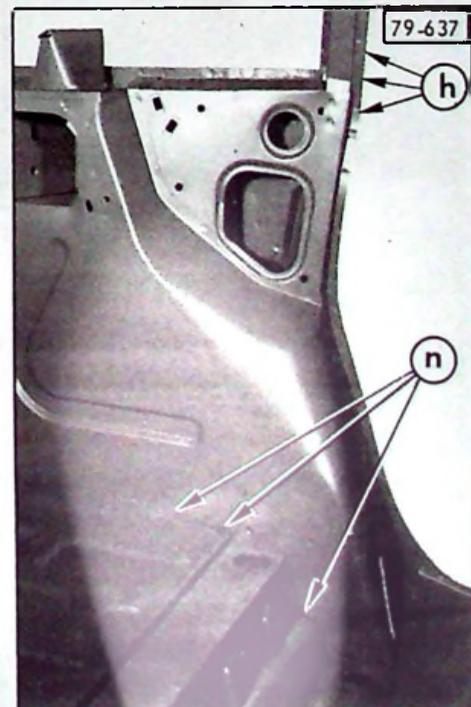
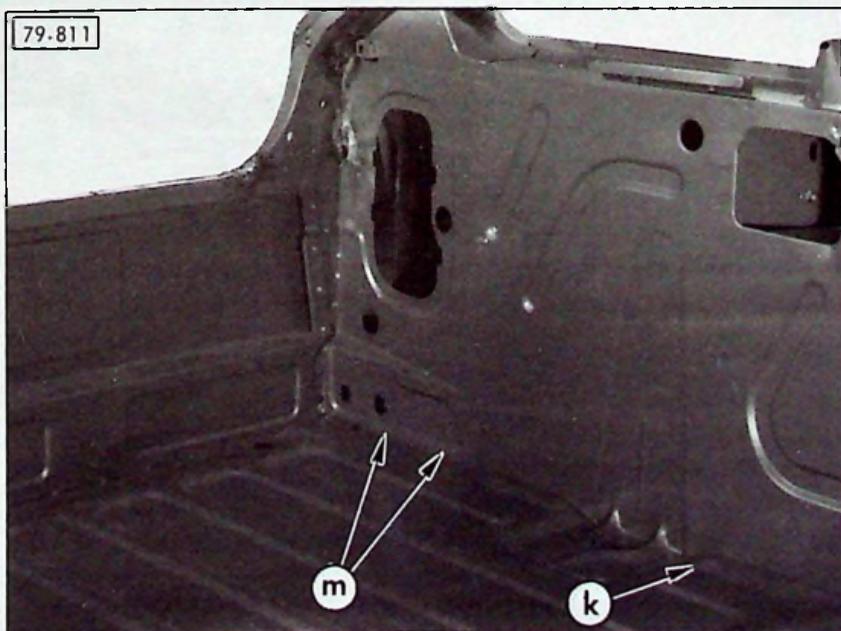
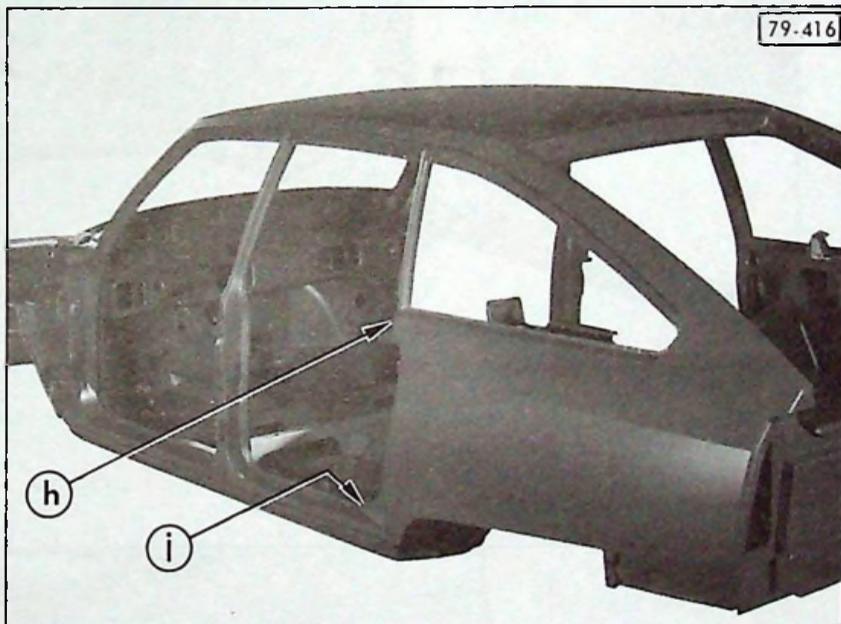
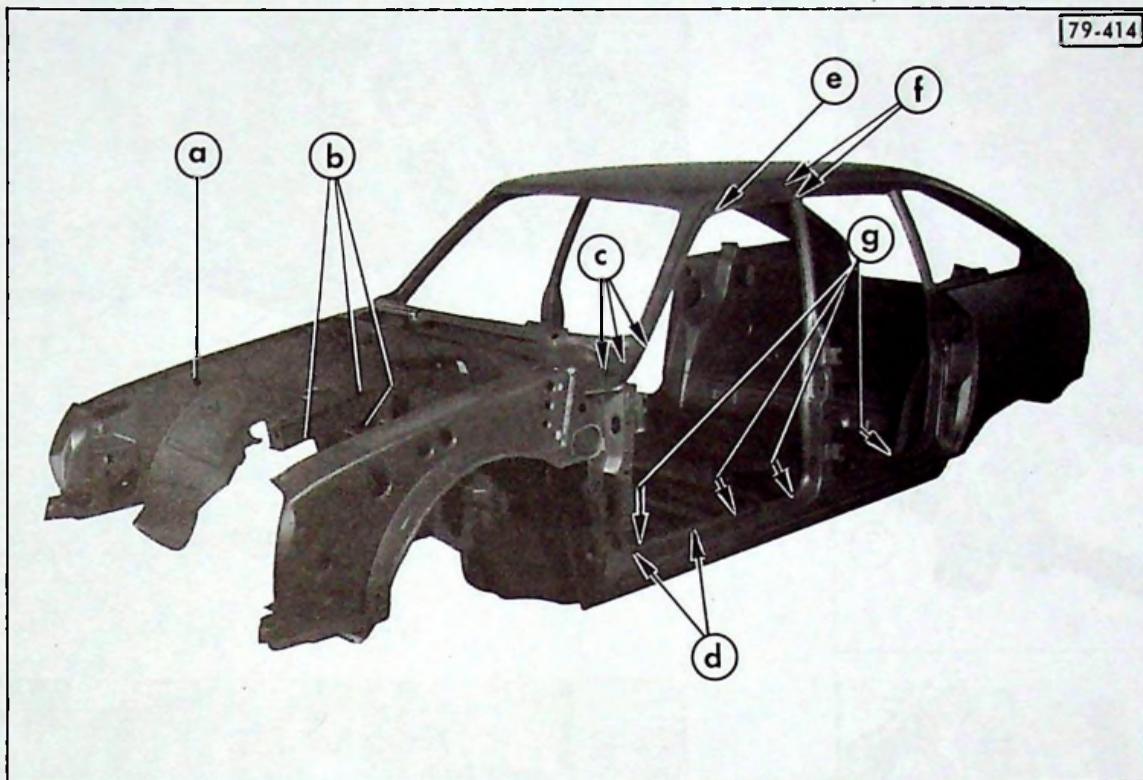
8. **Passages de roue et plancher arrière** : Déformations en « n », en arrière des fixations d'essieu arrière.
9. **Passages de roue arrière** : Déformations du montant en « h » et jeu insuffisant entre aile et porte arrière.
10. **Passages de roue et plancher arrière** : Plis sur passage de roue et plancher en avant des fixations d'essieu.
11. **Brancard de bas de caisse** : Plis sur brancard de bas de caisse en « i » avec déformations de l'encadrement de porte.

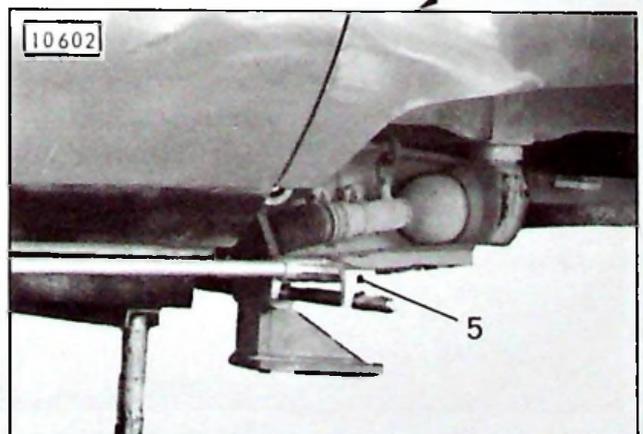
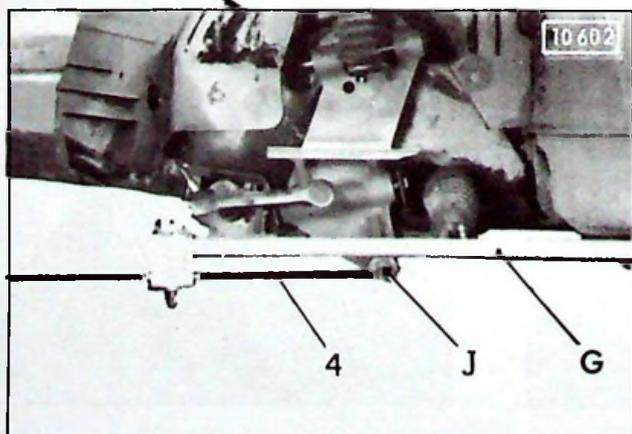
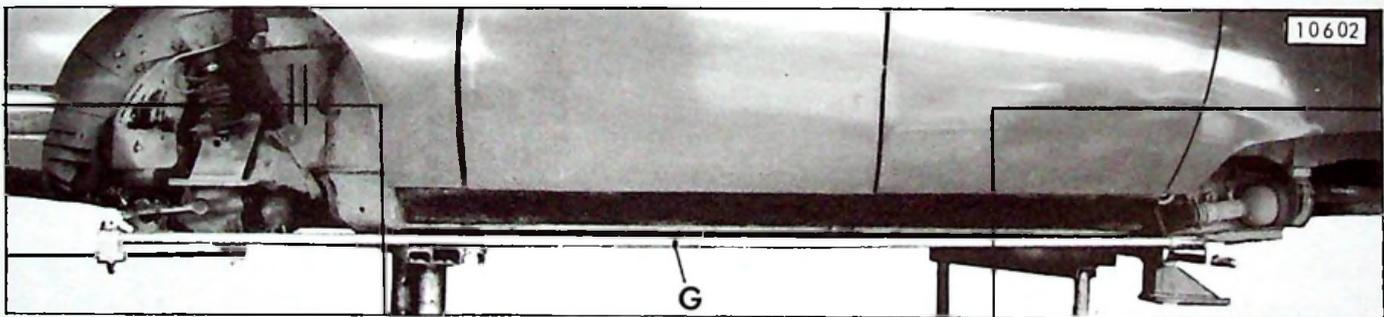
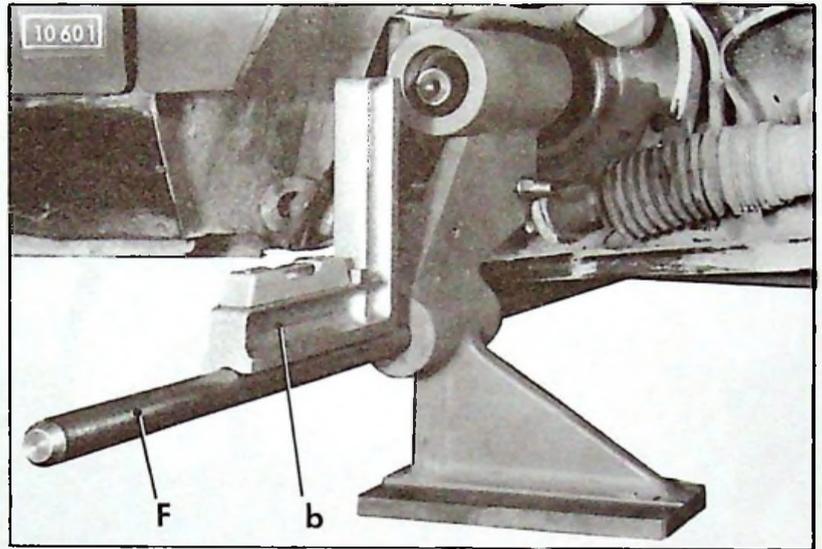
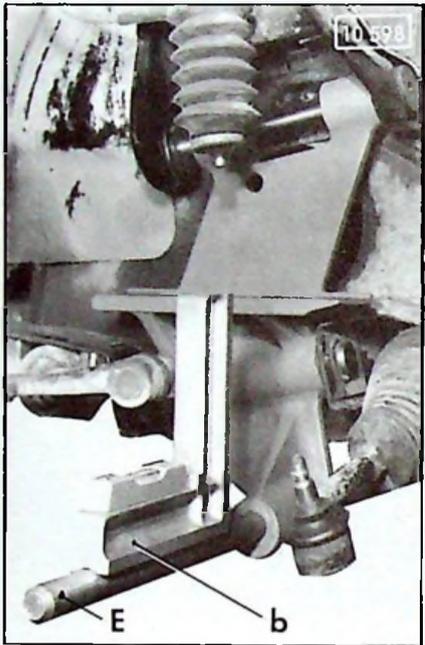
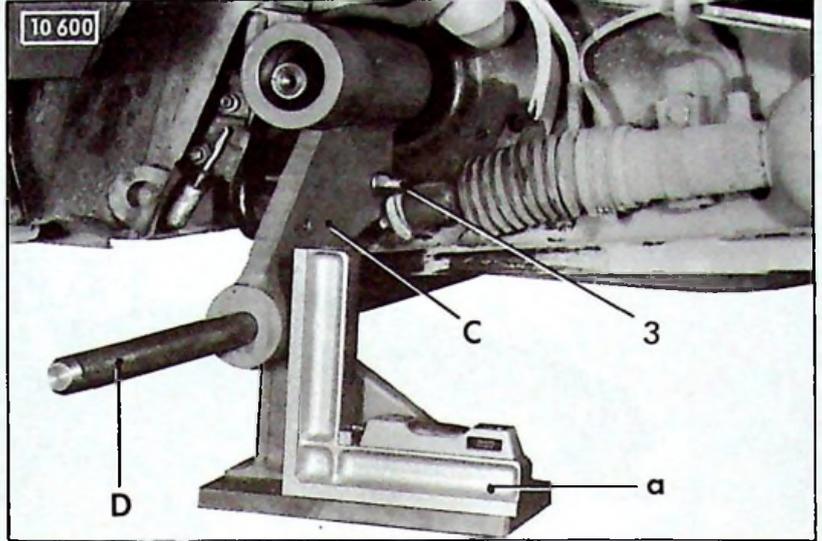
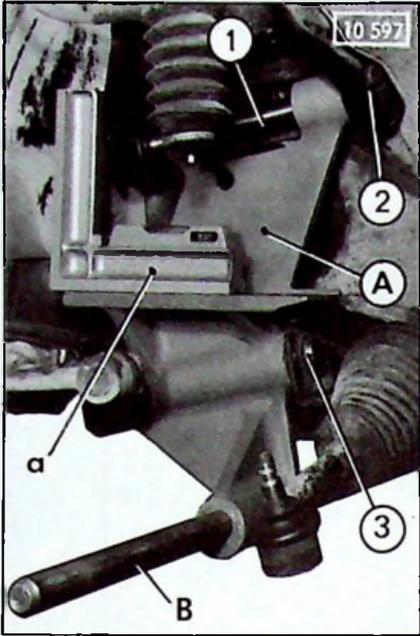
CONCLUSION

Dans tous les cas de déformations ou plis constatés aux points cités (sauf aux points « a » et « m ») le passage de la caisse au marbre est impératif.

En cas de doute, il faut :

- Contrôler la géométrie du véhicule,
- En cas de défaut de géométrie, contrôler les unités d'essieux avant et arrière et leur alignement (parallélisme, vrillage).





II - CONTROLE DE LA GEOMETRIE DES ESSIEUX

A l'aide d'un appareil optique, procéder au contrôle de la géométrie des essieux (sans déposes mécaniques).
Respecter les conditions de contrôle (sol plan, véhicule en position route et moteur tournant).

Voir Manuel N° MAN 008551 :

- Opération N° GX. 410-00 pour essieu avant
- Opération N° GX. 420-00 pour essieu arrière.

III - CONTROLE DES UNITS D'ESSIEUX AVANT ET ARRIERE

1. Contrôle de l'unit d'essieu avant :

- a) Placer le véhicule sur un sol plan et horizontal.
Déposer de chaque côté : Les bras inférieur et supérieur, la transmission.
- b) Présenter les gabarits A [Réf. 2638-T] correspondant à chacun des côtés de l'essieu et les fixer :
 - par la broche fileté (1) à l'emplacement du bras supérieur (l'écrou moleté (2) étant placé vers l'arrière)
 - par la broche (3) à l'emplacement du bras inférieur, la tête étant placée vers l'arrière (la broche (3) doit être libre dans son alésage).
- c) Introduire la barre de contrôle B [Réf. 2632-T.bis] dans les alésages inférieurs des gabarits A.

La barre doit tourner et coulisser sans point dur.

Dans le cas contraire, l'unit d'essieu est faussé et doit être remplacé (le redressage étant prohibé).

2. Contrôle de l'unit d'essieu arrière :

- a) Placer le véhicule sur cales, sur un sol plan et horizontal.
De chaque côté, déposer le bras d'essieu et la butée de suspension.
- b) De chaque côté, mettre en place le gabarit C [Réf. 2637 T] sur l'axe du bras de suspension.
Poser un niveau réglable « a » sur la semelle d'un des gabarits avant A et régler la « bulle » à zéro.
- c) Placer le niveau « a » sur la semelle de chacun des gabarits arrière C et à l'aide de la vis (3), régler la position de chacun des gabarits C de façon que la bulle du niveau soit sur la position zéro (l'orientation du niveau doit être la même qu'à l'avant).
- d) Introduire une barre D [Réf. 2632-T.bis] dans les alésages inférieurs des gabarits C.

La barre doit tourner et coulisser sans point dur. Dans le cas contraire, l'unit est faussé et doit être remplacé (tout redressage étant prohibé).

3. Contrôle du vrillage de la caisse :

NOTA : Ce contrôle est à effectuer lorsque le contrôle des units n'a décelé aucune anomalie.

Placer le niveau réglable « b » successivement sur les barres E et F et comparer leur horizontabilité : elle doit être égale à $\pm 0,25\%$ près (exemple : avec un niveau de 300 mm de longueur, la différence mesurée avec un jeu de cales ne doit pas excéder 0,75 mm).

4. Contrôle du parallélisme des essieux entre eux :

Présenter la barre de contrôle G [Réf. 2636-T] successivement de chaque côté du véhicule.
Placer le pied (5) de cette barre sur l'une des barres E ou F et amener la pige (4) de l'extrémité opposée en contact avec l'autre barre. Serrer la vis de blocage de la pige (4).
Faire le premier relevé du côté où la distance séparant les deux barres E et F est la plus grande.
Placer la barre G de l'autre côté et comparer les distances séparant les deux barres E et F : pour cela, mesurer à l'aide de cales, le jeu existant entre la pige (4) et la barre de contrôle (E ou F).

Le jeu J, relevé du côté où l'entraxe entre les barres E et F est le plus court, ne doit pas être supérieur à 4 mm.

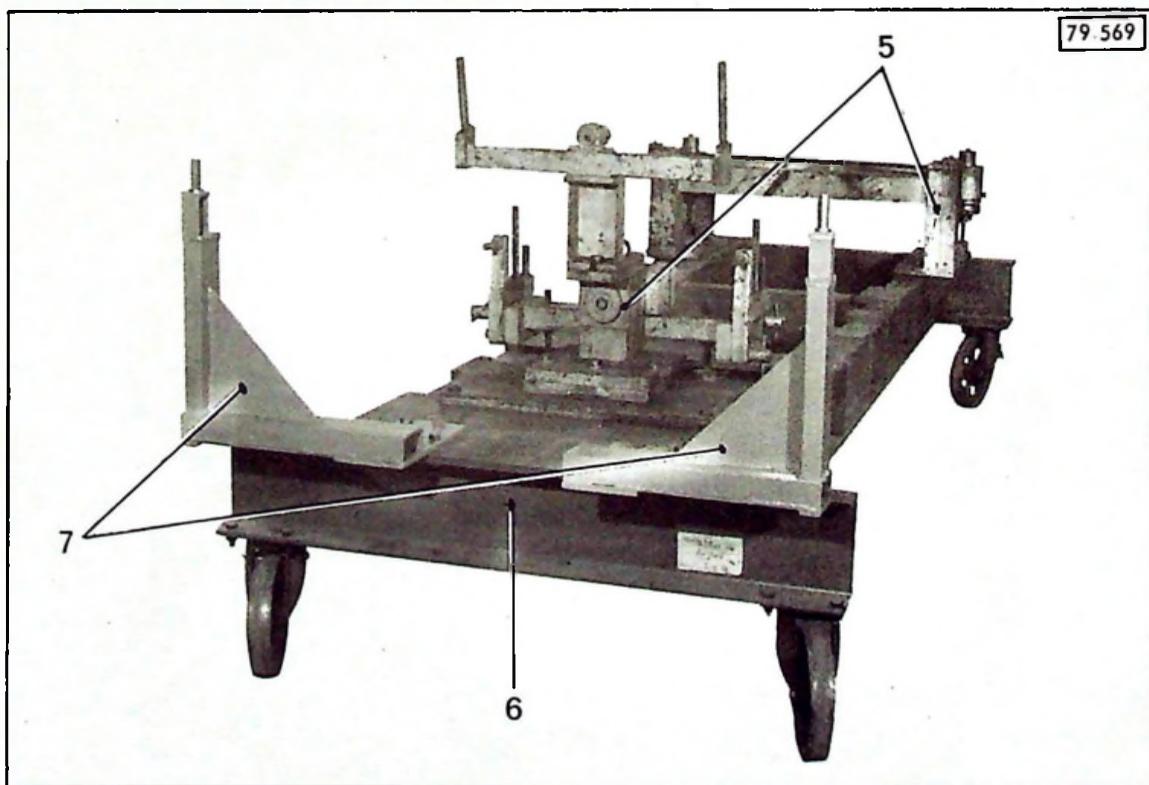
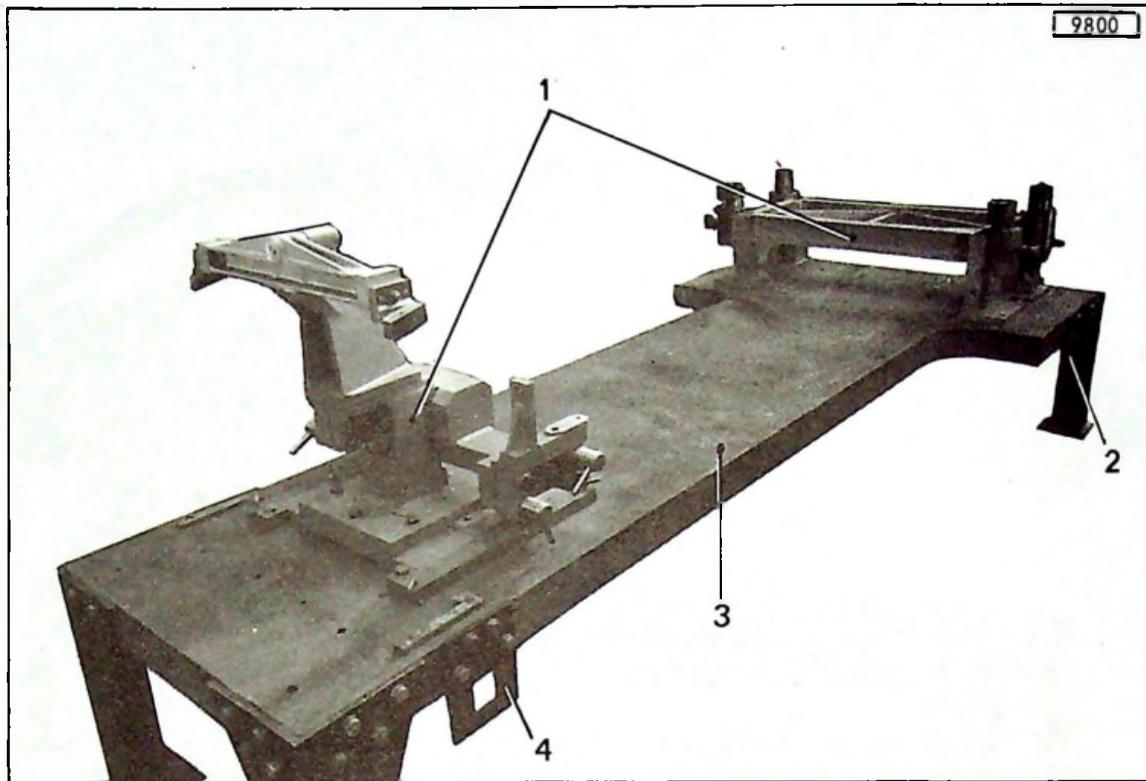
IMPORTANT : Si l'un des units d'essieux est faussé et qu'aucun signe caractéristique (absence de déformations et plis sur la caisse) ne permet de juger de la nécessité du passage au marbre de la caisse, il faut présenter un unit neuf à la place de celui qui est faussé et poursuivre les contrôles.
Si les résultats des deux derniers contrôles ne sont pas concluants, il faut contrôler et redresser, si nécessaire, la caisse sur le marbre.

IV - MARBRE ET EQUIPEMENTS DE CONTROLE**EQUIPEMENT DE CONTROLE DE CAISSE « FENWICK »**

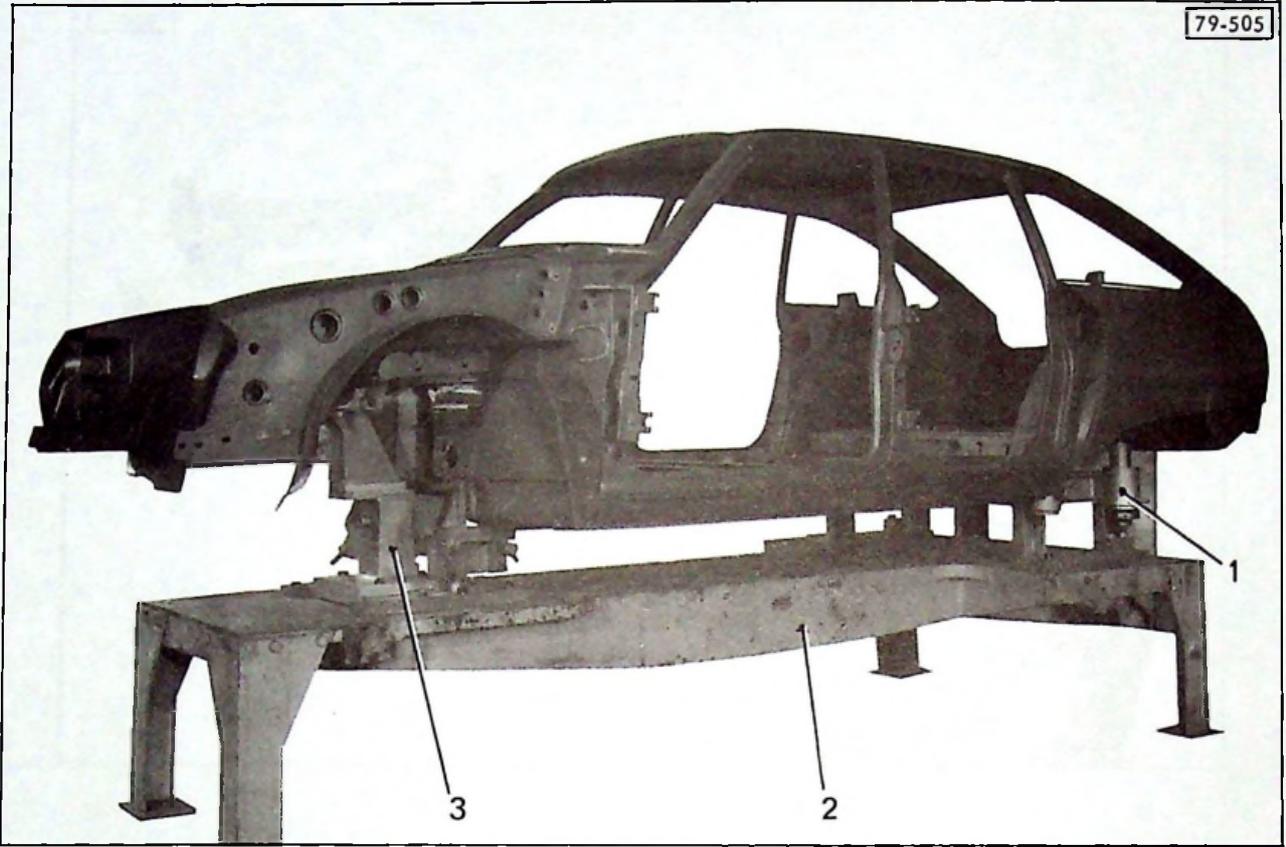
- 1 - Gabarit de contrôle de caisse : 2628-T
- 2 - 4 - Brides de fixation du tube transversal pour opérations de vérinage : 2640-T
- 3 - Marbre universel : 2600-T

EQUIPEMENT DE CONTROLE DE CAISSE « CELETTE »

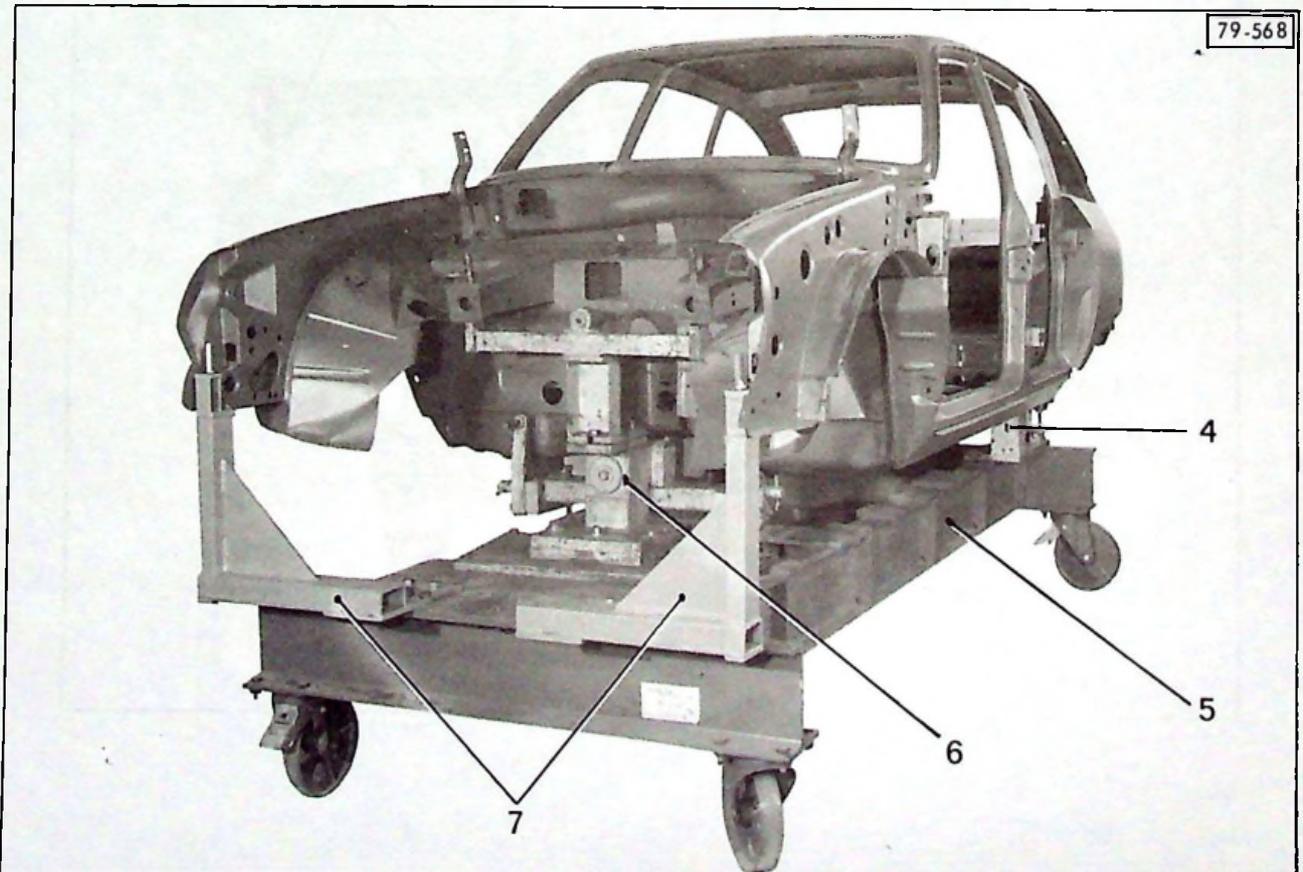
- 6 - Marbre universel : MUF 3, MUF 4, MUF 5, EUROMUF
- 5 - Equipement de contrôle de caisse : ENS 158-000
- 7 - Support de passages de roue avant : ENS 158-008



79-505



79-568



V - CONTROLE D'UNE CAISSE SUR LE MARBRE

1. Déposes préalables :

Le contrôle d'une caisse à l'aide d'un marbre et d'un gabarit nécessite la dépose préalable de :

- la tôle d'habillage,
- l'ensemble unit d'essieu avant- groupe propulseur,
- l'unit d'essieu arrière,
- le réservoir à carburant.

2. Equipements de contrôle :

a) FENWICK :

2. marbre :	2600-T
1. équipement arrière	} 2628-T
3. équipement avant		

b) CELETTE :

5. marbre :	MUF 3, 4 ou 5 ou EUROMUF
6. équipement avant	} ENS 158 - 000
4. équipement arrière		
7. support de passages de roue avant :	ENS 158 - 008

3. Contrôle :

(Voir pages 13 et 14 (paragraphes correspondants) .

4. Remplacement d'éléments de soubassement :

Dans le cas du remplacement d'un ou plusieurs éléments comportant des points de contrôle sur le marbre, il faut toujours régler le gabarit à sa position nominale pour fixer la pièce neuve.

5. Contrôle des points de fixation de l'unit d'essieu arrière :

La caisse est maintenue en quatre points qui sont les points de fixation de l'unit d'essieu arrière :

- les deux points avant (bobines ou supports **A**) sont fixes.
 - les deux points arrière (pistons **B**) sont mobiles sur un axe vertical : un vernier **C**, solidaire de chaque piston **B**, permet de contrôler la position des fixations arrière dans la limite d'une tolérance admise « t ».
- Lorsque le vernier **C** est à « zéro » le piston **B** est à la « cote nominale » : celui-ci peut descendre de 4,64 mm (vernier à « - 4,64 ») ou monter de 8,64 mm (vernier à « + 8,64 »).

6. Contrôle des points de fixation de l'unit d'essieu avant :

La caisse est brochée en huit points qui sont les points de fixation de l'unit d'essieu avant.

Cet ensemble est mobile par rapport au marbre et autorise :

- une tolérance longitudinale « t3 »,
- une tolérance latérale « t4 »,

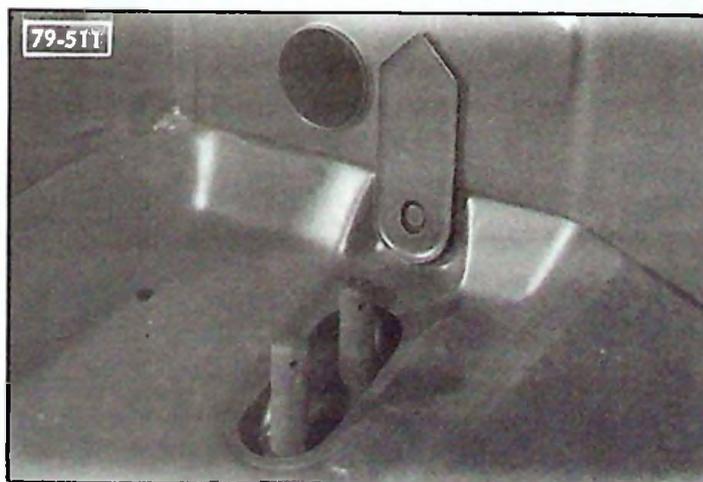
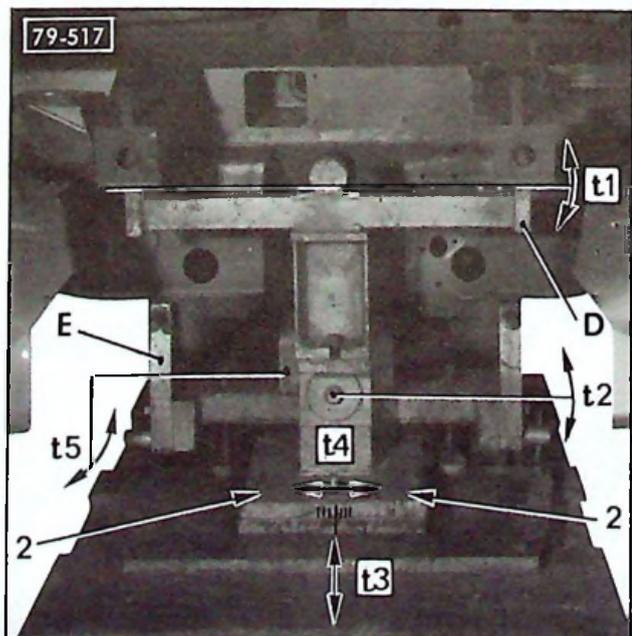
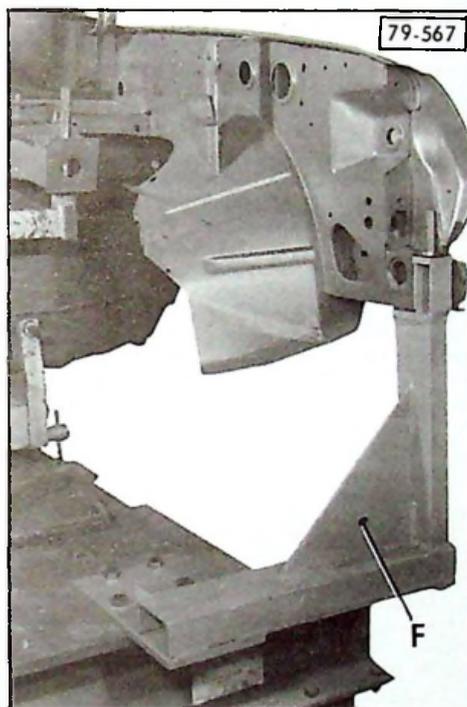
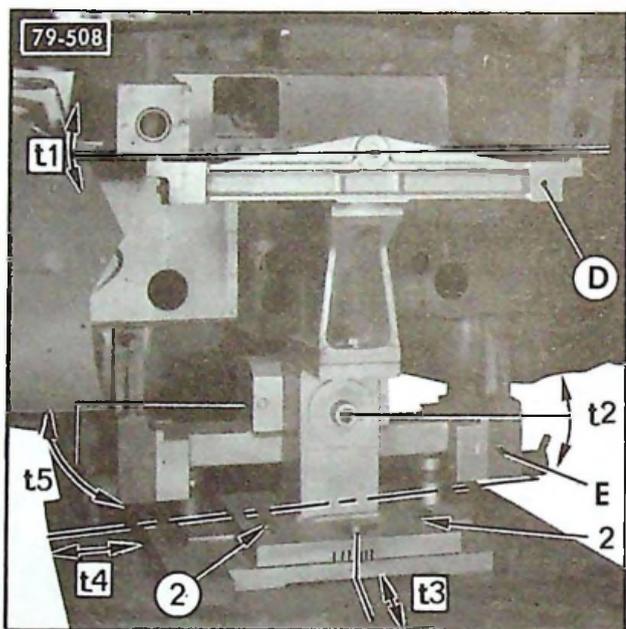
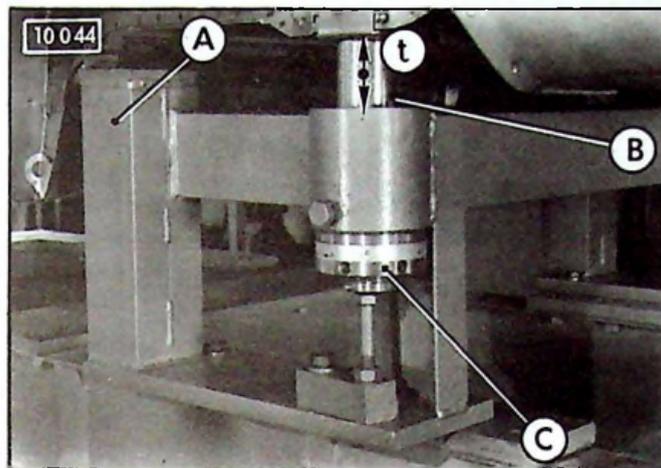
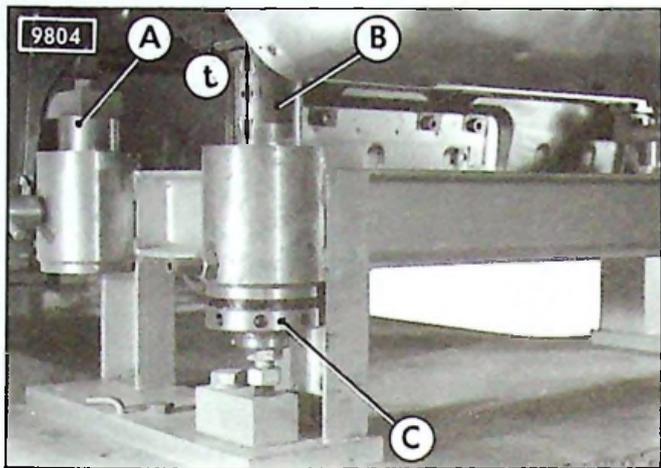
lorsque les deux vis (2) sont desserrées.

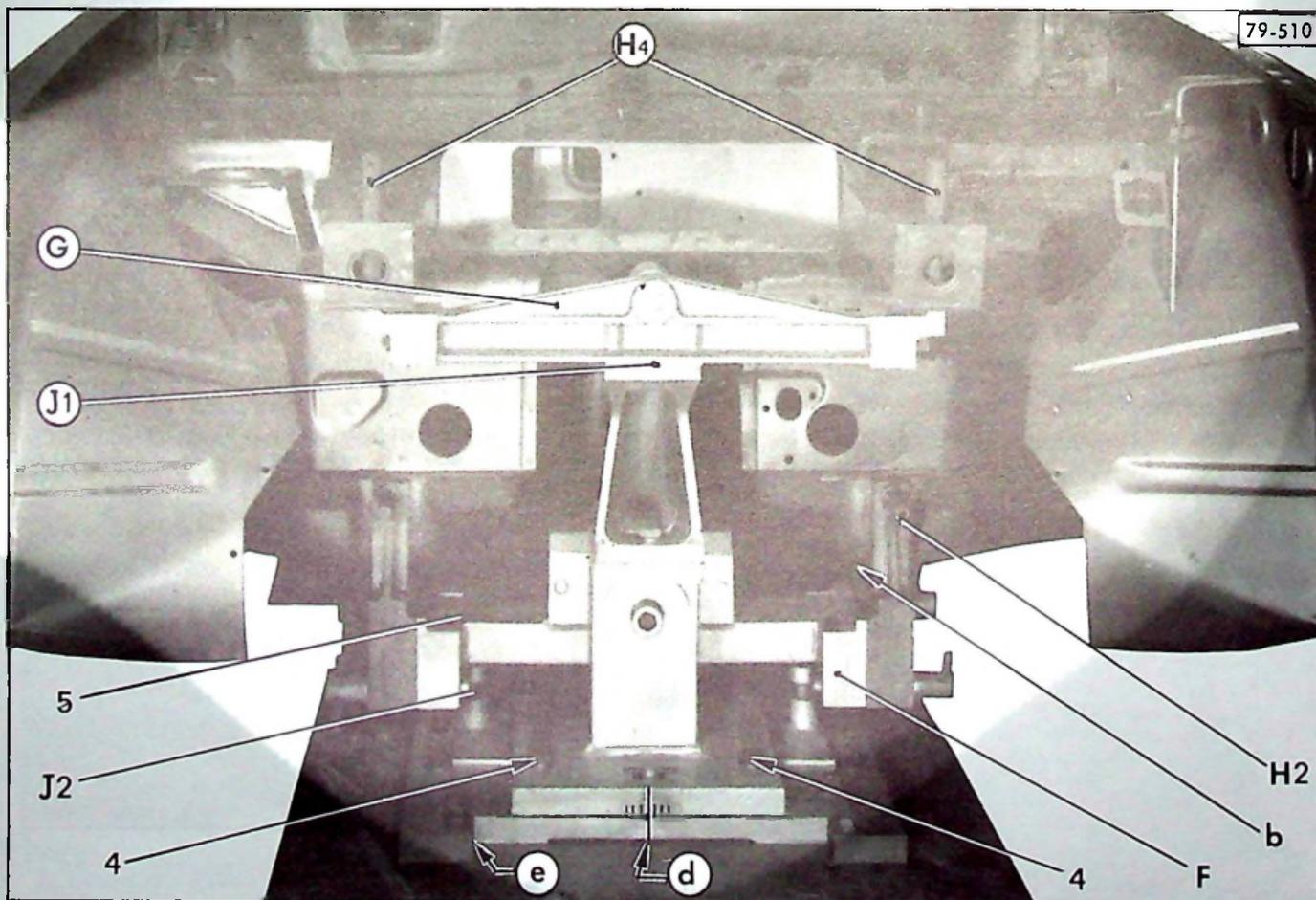
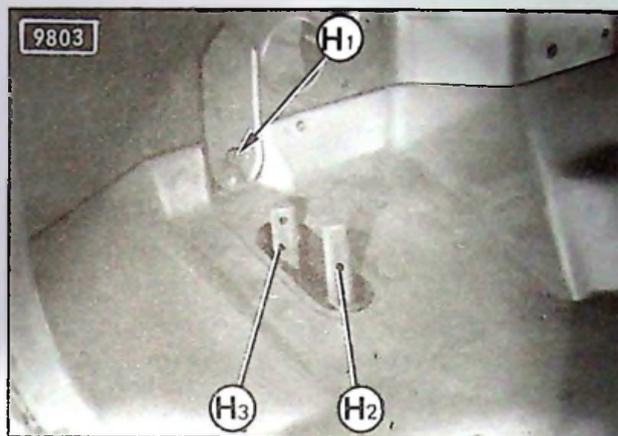
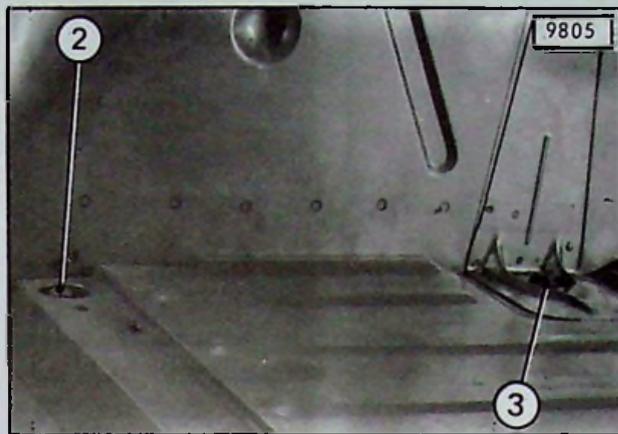
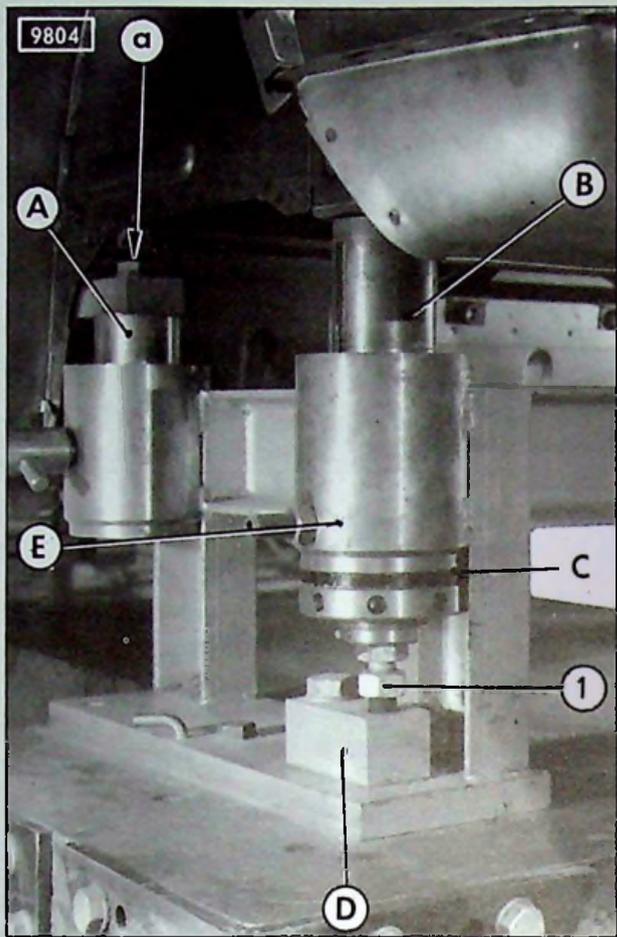
Dans cet ensemble, deux supports sont mobiles, ce qui autorise en plus :

- pour les points de fixation supérieure : - une tolérance « t1 » (basculement transversal du support d'extension **D**)
- pour les points de fixation inférieure : - une tolérance « t2 » (basculement transversal du support inférieur **E**)
lorsque les deux vis (2) sont desserrées à fond
- une tolérance « t5 » (rotation longitudinale du support inférieur **E**).

7. Contrôle des passages de roues avant :

Chaque passage de roue est broché en son point inférieur avant sur le support **F**. Ce support permet de vérifier la position longitudinale transversale et la hauteur du passage de roue.





PREMIER CAS : Caisse légèrement accidentée .**1. Contrôler les fixations arrière :**

- a) Descendre au maximum les pistons **B** de l'ensemble arrière, en agissant sur les vis (1).
- b) Présenter la caisse horizontalement au-dessus du marbre :
 - La faire reposer sur les deux bobines avant **A** (ou supports) de l'ensemble arrière.
 - Engager la caisse en «a» sur les têtes de centrage des bobines. **Ne pas poser les vis de fixation.**
- c) Laisser reposer la caisse sur l'ensemble avant du marbre.
- d) De chaque côté de l'ensemble arrière, dévisser complètement le vernier **C**.
- e) *Contrôler :*
 - que la caisse porte en «b» sur chacun des supports de l'ensemble avant.
 - qu'en agissant sur la vis (1), chaque piston **B** peut être amené EN CONTACT avec la traverse intermédiaire de la caisse : veiller à ne pas soulever la caisse en «a».
 - que les verniers **C** peuvent être vissés jusqu'au contact des cylindres **E**.
 - que la différence entre les deux cotes indiquées par les verniers **C** n'est pas supérieure à 4 mm.

SI L'UNE DE CES CONDITIONS N'EST PAS REMPLIE, LA CAISSE EST FAUSSEE.

REMARQUE : Exemples de possibilités de lecture aux verniers :

- Si l'un des verniers indique «-2», on ne doit pas lire sur l'autre vernier une cote supérieure à «+2».
- Si l'un des verniers indique «+4», on ne doit pas lire sur l'autre vernier une cote inférieure à «0» ou supérieure à «+8».

2. Contrôler les fixations avant :

- a) Desserrer les deux vis d'arrêt (4).
Dévisser les deux vis (5) pour les amener en butée en position haute (tolérance «t2» maximale).
- b) De chaque côté, mettre en place dans l'ordre : les broches **H4, H3, H2** et **H1**.
NOTA : Ces broches doivent pouvoir être engagées ou vissées, à la main.
- c) Serrer à nouveau les deux vis d'arrêt (4).
- d) *Contrôler :*
 - que TOUTES les broches **H** peuvent être dégagées A LA MAIN.
 - que le jeu relevé en «j2» (à droite, ou à gauche) n'est pas supérieur à CINQ FOIS la valeur de celui relevé en «j1», du même côté.

SI L'UNE DE CES CONDITIONS N'EST PAS REMPLIE, LA CAISSE EST FAUSSEE.

ATTENTION : Ne jamais «travailler» une caisse aux vérins lorsqu'elle est brochée sur le support **D** des extensions.

DEUXIEME CAS : Caisse accidentée à l'avant :**1. Fixer la caisse sur l'ensemble arrière :**

- a) Descendre au maximum les pistons **B** de l'ensemble arrière, en agissant sur les vis (1).
- b) Présenter la caisse horizontalement au-dessus du marbre :
 - La faire reposer sur les deux bobines avant **A** (ou supports) de l'ensemble arrière.
 - Engager la caisse en «a» sur les têtes de centrage des bobines.
- c) Laisser reposer l'avant de la caisse sur l'ensemble avant du marbre.
- d) Remonter les pistons **B** (vis (1)) à la «cote nominale» (vernier au «zéro»).
- e) Poser les deux vis (2) et les deux vis (3).

2. Positionner l'ensemble avant à la «cote nominale» :

- a) Déposer le support **G** des extensions.
Si nécessaire, déposer une des «chaises» du support **F**, du côté où s'exercera la traction. Desserrer les deux vis d'arrêt (4).
ATTENTION : Ne jamais «travailler» une caisse aux vérins lorsqu'elle est brochée sur le support **G des extensions.**
- b) Placer l'ensemble avant dans la position «milieu» de toutes les tolérances admises :
 - Tolérance latérale «t4» : le repère «zéro» du vernier en «d» doit être en face du repère fixe.
 - Tolérance longitudinale «t5» :
Sur marbre FENWICK : placer une cale de 2 mm d'épaisseur de chaque côté en «e».
Sur marbre CELETTE : le vernier correspondant doit être à la position «zéro».
 - Tolérance en basculement «t2» du support inférieur **F**.
Dévisser à fond les deux vis (5).
Poser une cale de 2,70 mm d'épaisseur en «j2», sous une des vis (5) et serrer l'autre de façon à annuler le basculement.
Retirer la cale de 2,70 mm et serrer cette vis pour annuler de nouveau le basculement du support **F**.
Serrer les deux vis (4).

- 3. Redresser la caisse :** La «travailler» à l'aide de vérins jusqu'à pouvoir mettre en place, et dans l'ordre, les broches **H3, H2** et **H1**, correspondant à la «chaise» restée en place.
NOTA : Les broches doivent pouvoir être mises en place à la main.

- 4. Monter la «chaise» déposée.**
Opérer comme indiqué au § 3 ci-dessus.

- 5. Monter le support **G** des extensions.**
Contrôler les extensions à l'aide des broches **H1** : procéder comme indiqué au § 2 d du Premier cas.

TROISIEME CAS : Caisse accidentée à l'arrière :**1. Positionner l'ensemble avant à la « cote nominale » :**

Procéder comme indiqué au § 2 alinéa b) du DEUXIEME CAS.

2. Brocher la caisse sur le support inférieur de l'ensemble avant :

De chaque côté, mettre en place, dans l'ordre, les broches H2, H1 et H3.

NOTA : Ces broches doivent pouvoir être mises en place *à la main*.

Contrôler les extensions à l'aide des broches H4 en procédant comme indiqué au § 2 alinéa b) du Premier cas.

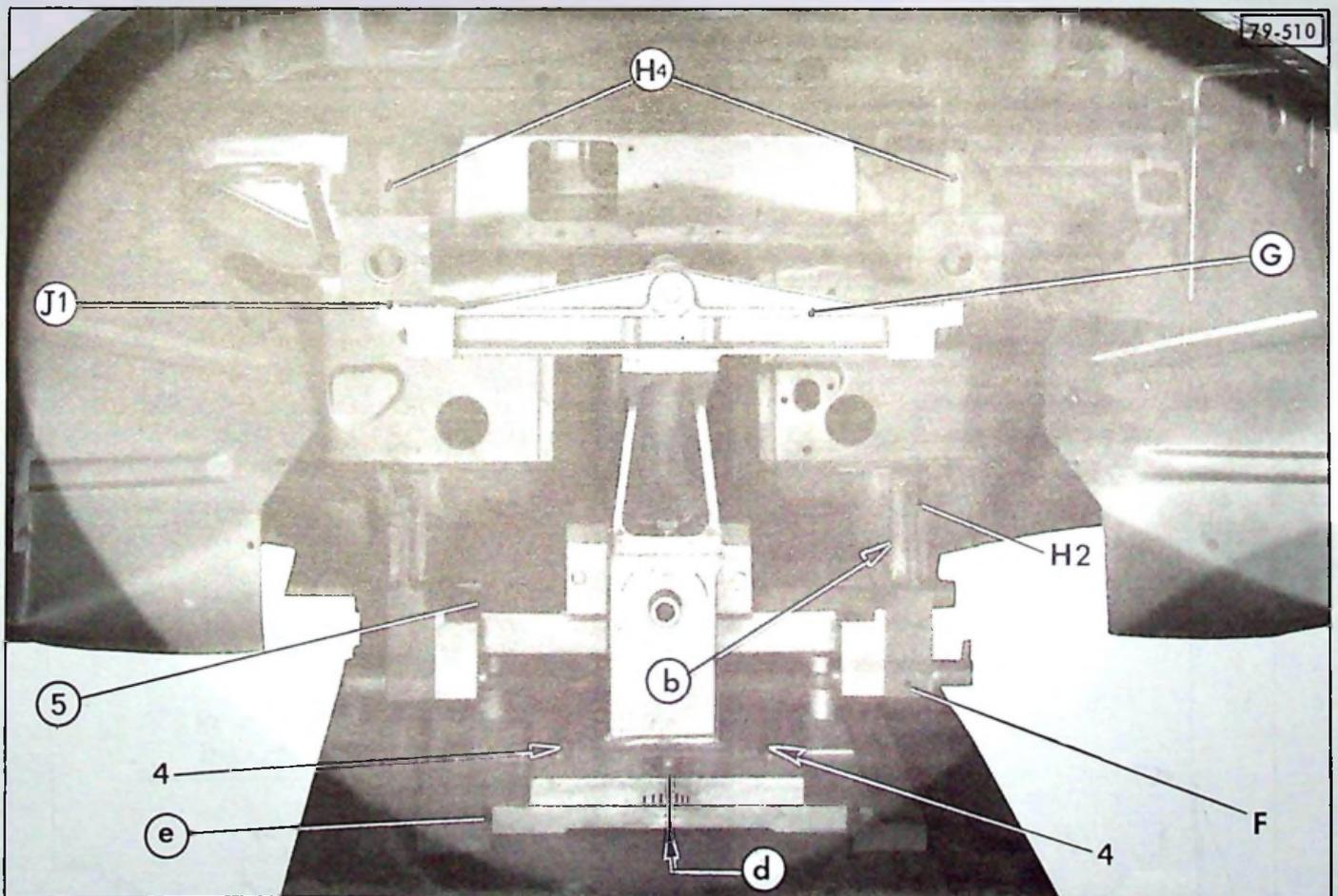
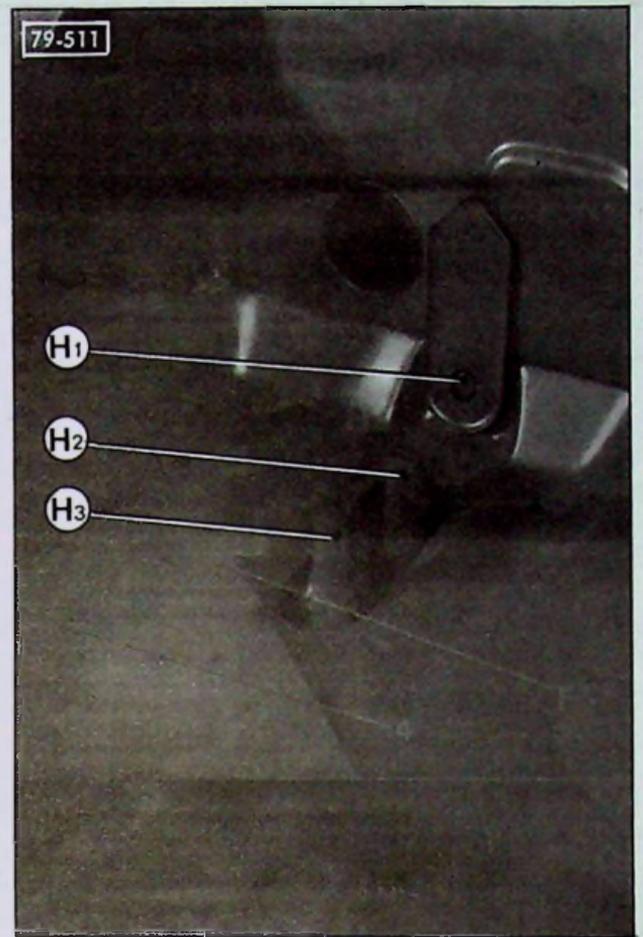
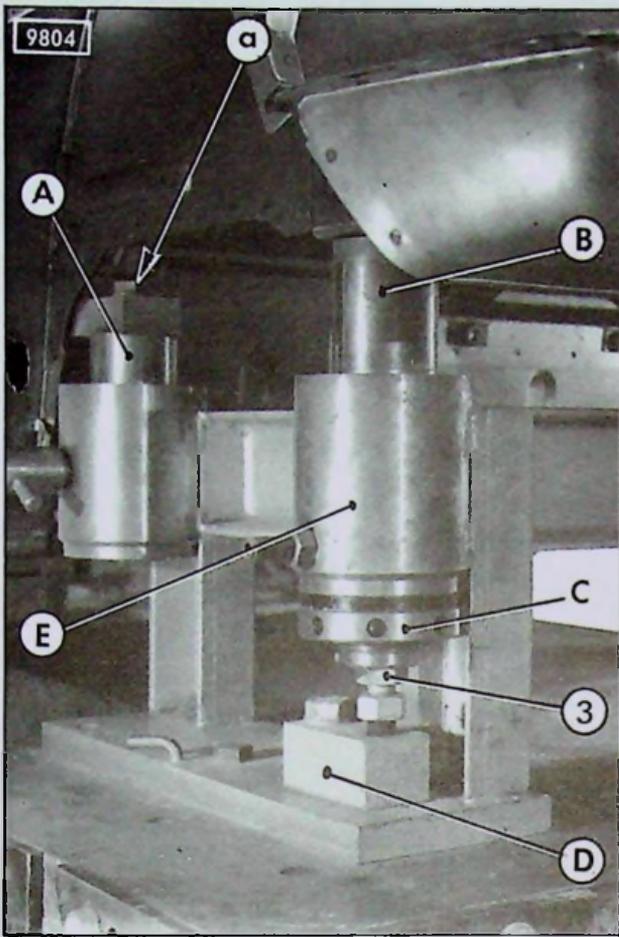
Retirer les broches après contrôle.

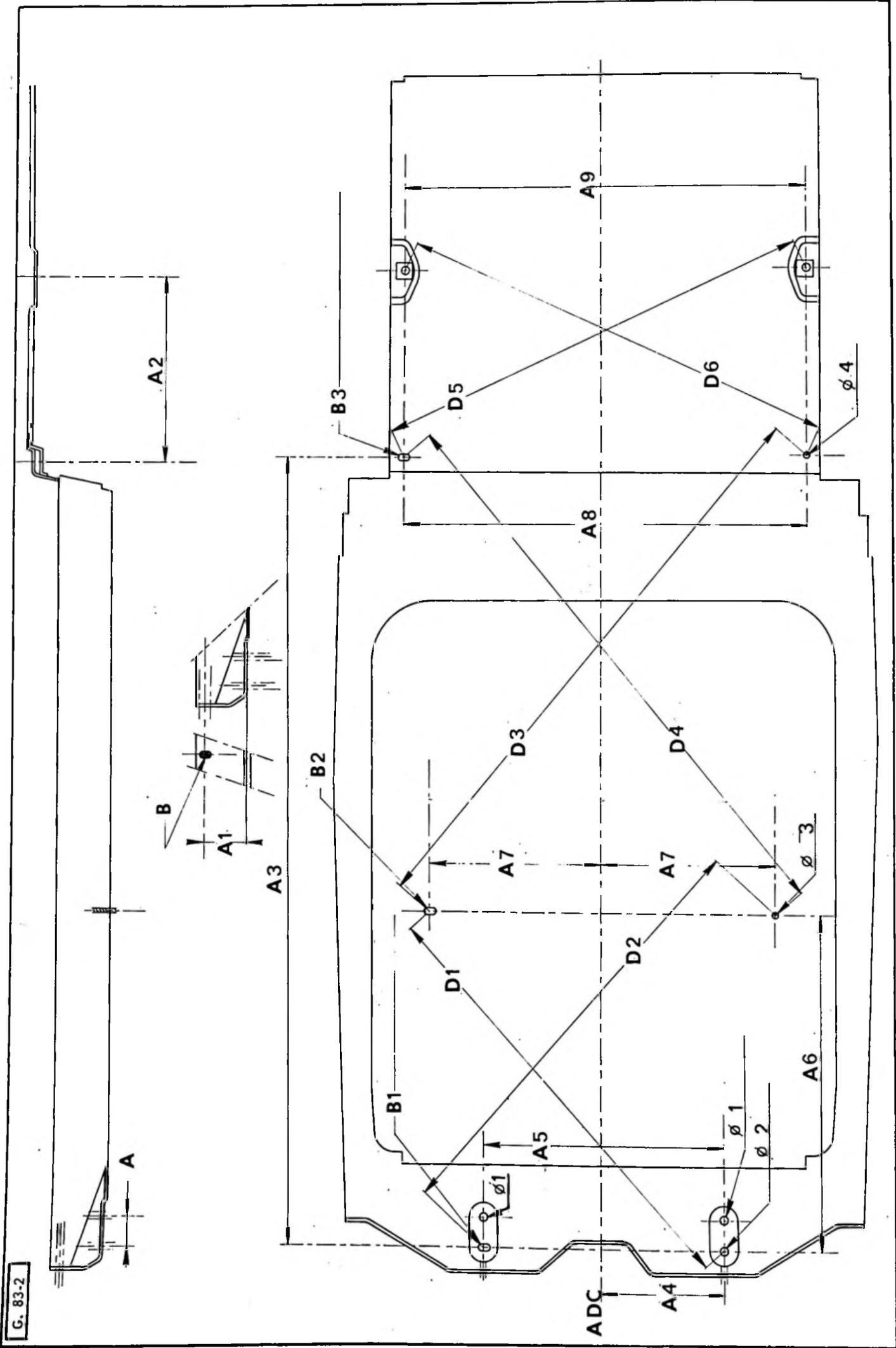
Contrôler, à l'aide d'un niveau à bulle, le parallélisme de la caisse avec le marbre (poser le niveau sur le brancard de bas de caisse).

3. Libérer les fixations arrière :

Faire pivoter les cales D et descendre au maximum les pistons B.

4. Redresser la caisse : La « travailler » à l'aide de vérins jusqu'à pouvoir contrôler les fixations arrière comme indiqué au § 1 du PREMIER CAS.





G. 83-2

CONTROLE DIMENSIONNEL D'UN SOUBASSEMENT

A DC : Axe de caisse

Dimensions :

$$A = 70 \pm 0,1$$

$$A 1 = 105,2 \pm 0,2$$

$$A 2 = 464$$

$$A 3 = 1895 \pm 0,5$$

$$A 4 = 300$$

$$A 5 = 600 \pm 0,25$$

$$A 6 = 799 \pm 0,5$$

$$A 7 = 425$$

$$A 8 = 1020 \pm 0,25$$

$$A 9 = 1020$$

Diagonales :

$$D 1 = D 2 = 1078,9 \pm 0,5$$

$$D 3 = D 4 = 1440,7 \pm 0,8$$

$$D 5 = D 6 = 1120,6 \pm 0,3$$

Diamètres de perçage :

$$\phi 1 = 11 \begin{matrix} + 0,25 \\ 0 \end{matrix}$$

$$\phi 2 = 14 \begin{matrix} + 0,2 \\ - 0,05 \end{matrix}$$

$$\phi 3 = 20 \begin{matrix} + 0,25 \\ - 0,1 \end{matrix}$$

$$\phi 4 = 14 \pm 0,1$$

Boutonnères :

$$B = 14 \times 16$$

$$B 1 = 14 \times 16$$

$$B 2 = 20 \times 24$$

$$B 3 = 14 \times 17,25$$

REMARQUES :

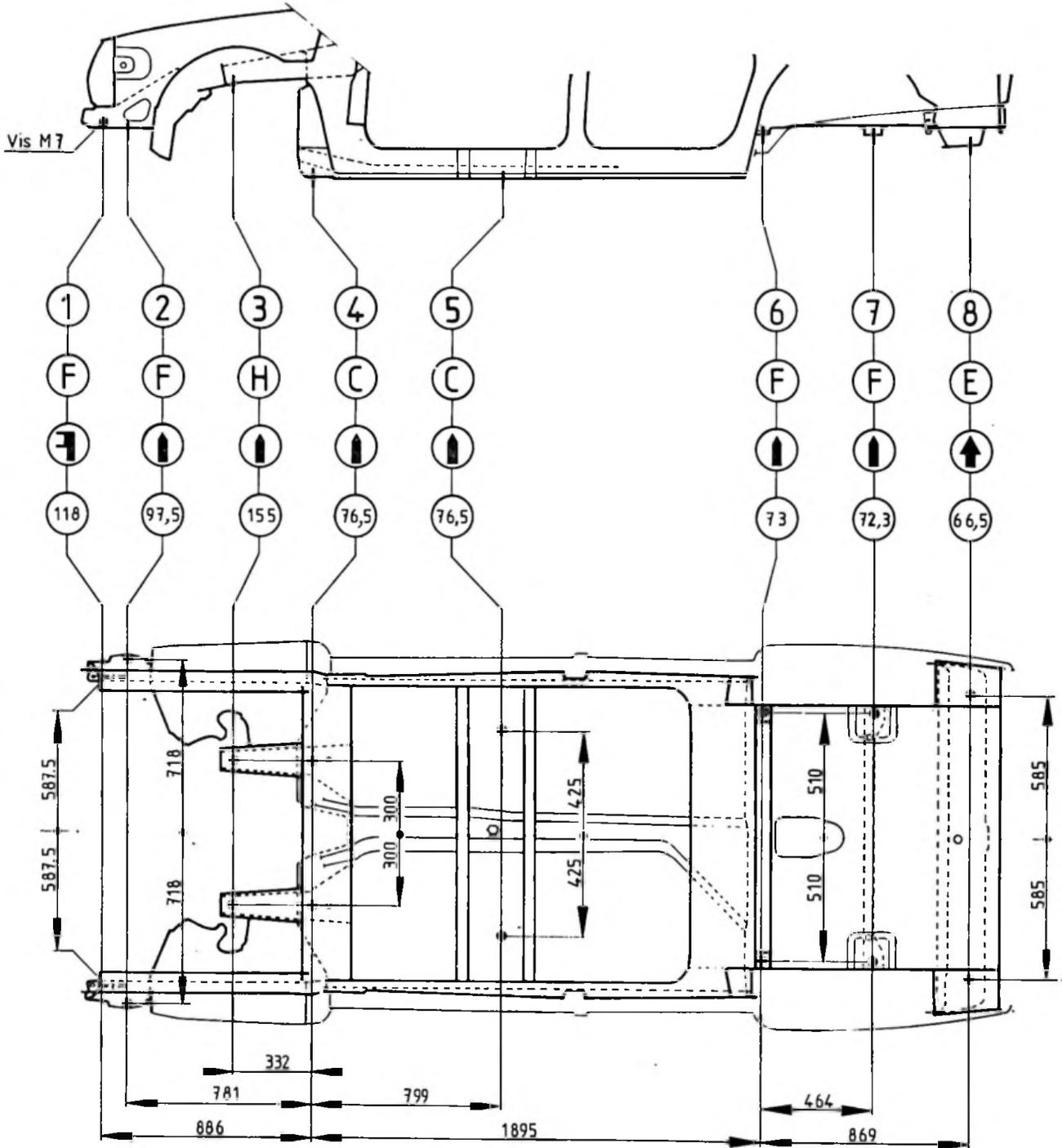
Le schéma du soubassement est donné à titre indicatif mais ne doit en aucun cas servir de référence pour le redressage d'une caisse ou le remplacement d'un élément.

OPERATION
GX. 800-1

CONTROLE SUR BANC, CAISSE NUE
Equipement CAROLINER

CAROLINER GSA

Caisse nue

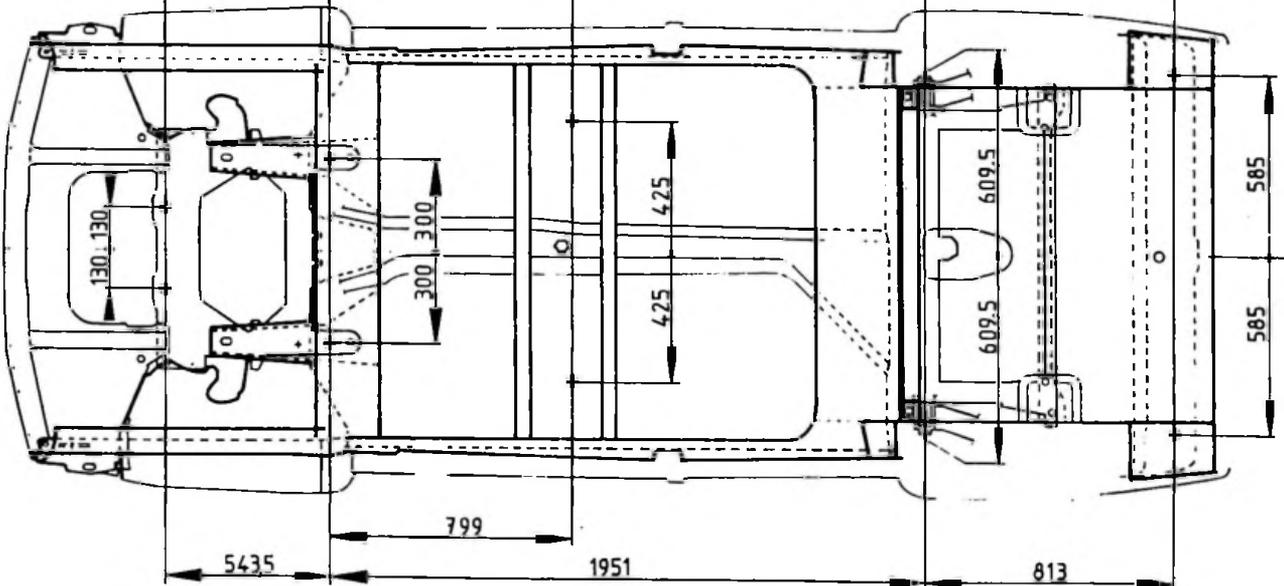
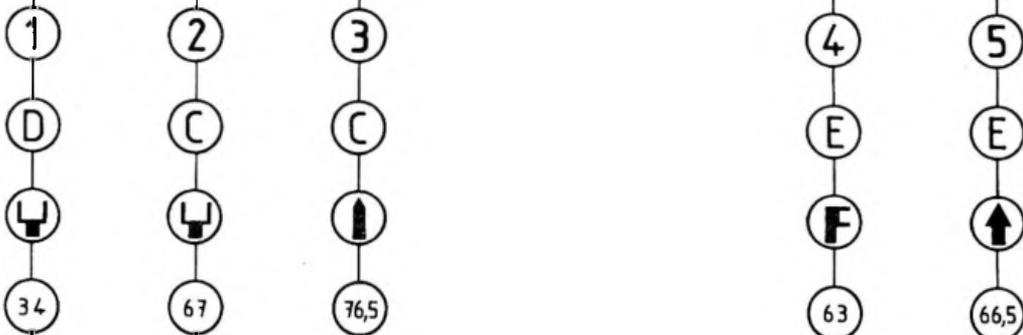
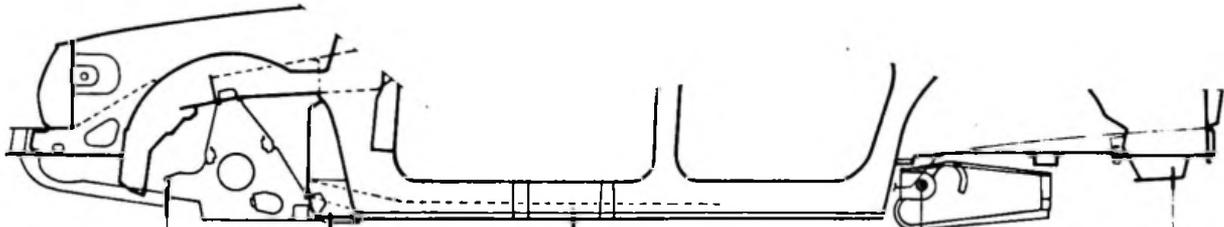


**OPERATION
GX. 800-2**

*CONTROLE SUR BANC, MECANIQUE MONTÉE
Equipement CAROLINER*

CAROLINER GSA

Mécanique Montée

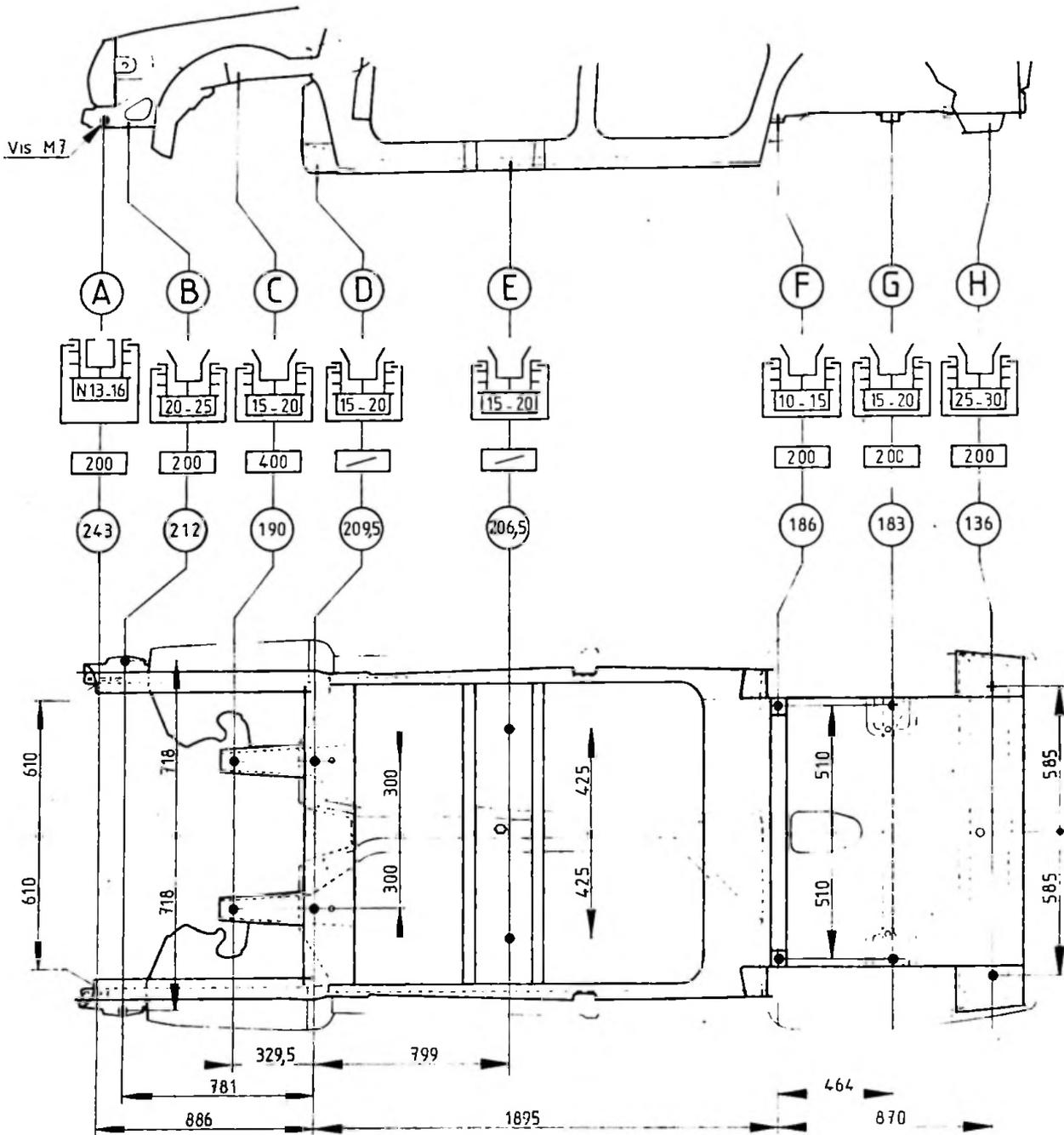


OPERATION
GX. 800-3

CONTROLE SUR BANC, CAISSE NUE
Equipement DATALINER

DATALINER GSA

Caisse Nue



Hauteur

Réf.	Nominal	Déviaton Gauche	Déviaton Droite
A	243		
B	212		
C	190		
D	209,5		
E	206,5		
F	186		
G	183		
H	136		

Longueur

Réf.	Nominal	Déviaton Gauche	Déviaton Droite
A_D	886		
B_D	781		
C_D	329,5		
D	0		
E_D	799		
F_D	1895		
G_F	464		
H_F	870		

Largeur

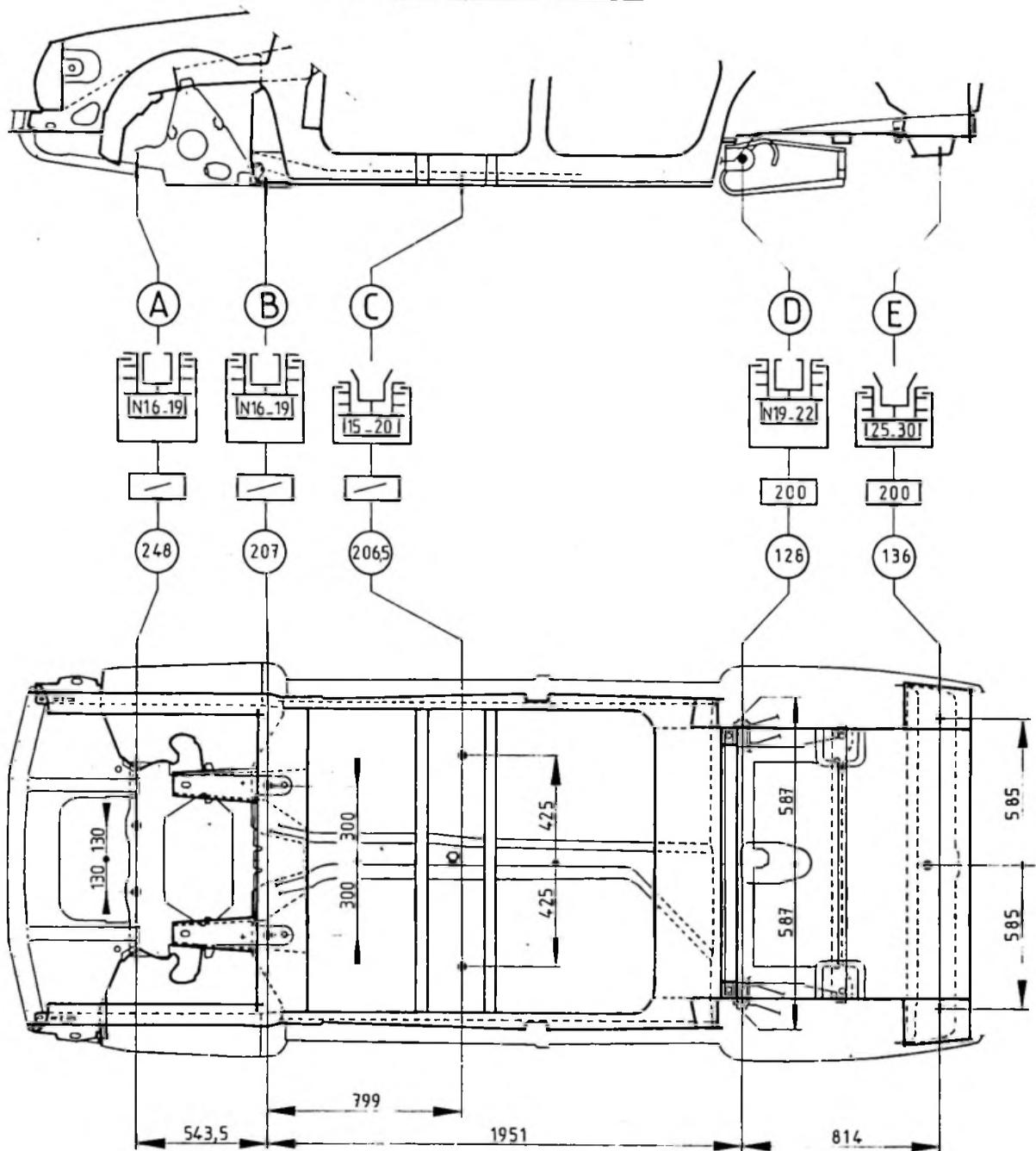
Réf.	Nominal	Déviaton Gauche	Déviaton Droite
A	610		
B	718		
C	300		
D	300		
E	425		
F	510		
G	510		
H	585		

OPERATION
GX. 800-4

CONTROLE SUR BANC, MECANIQUE MONTÉE
Equipement DATALINER

DATALINER GSA

Mécanique Montée



Hauteur

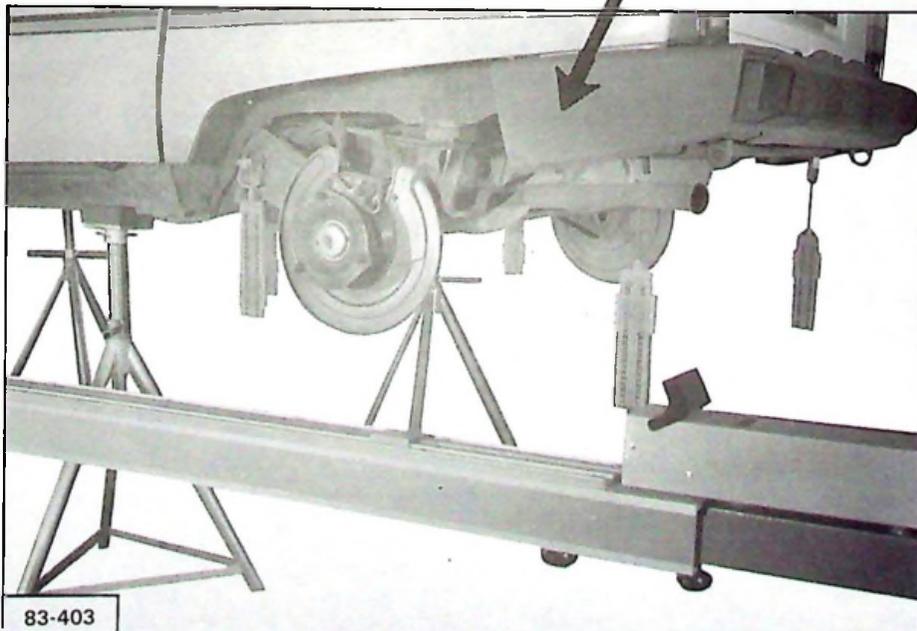
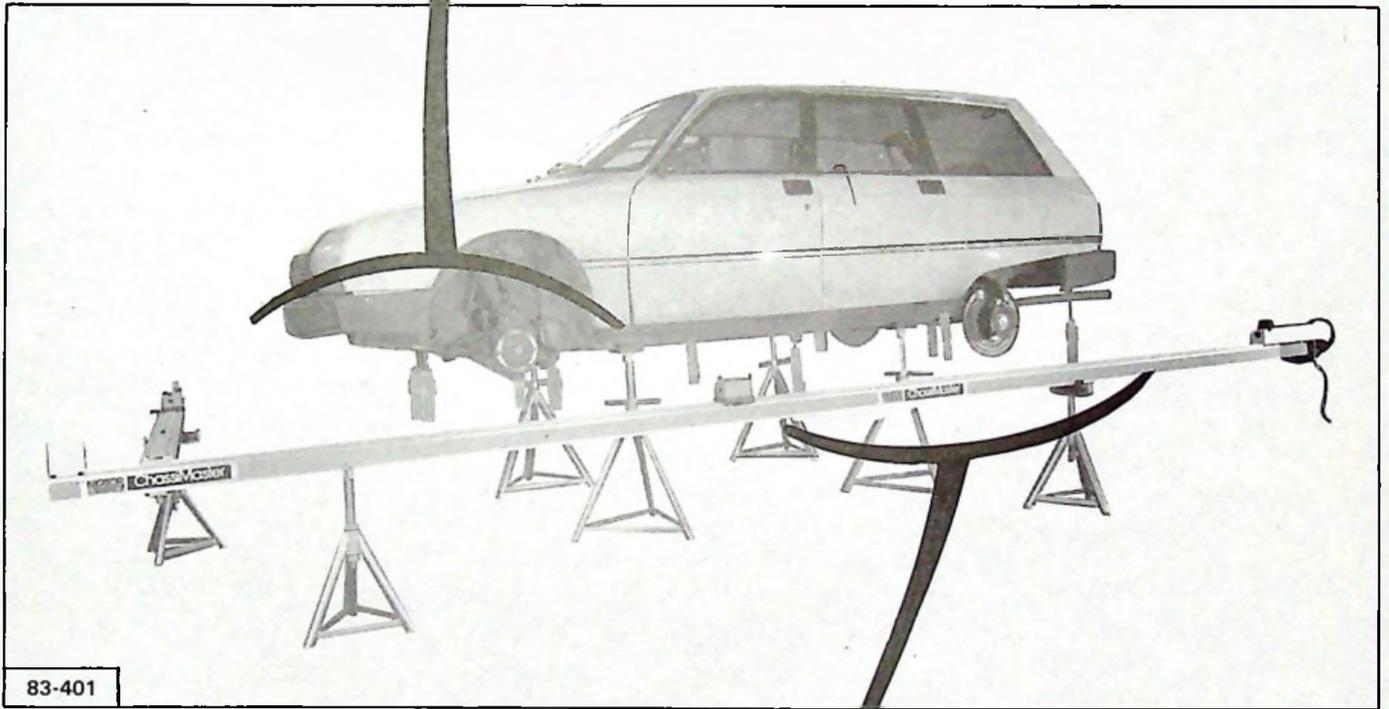
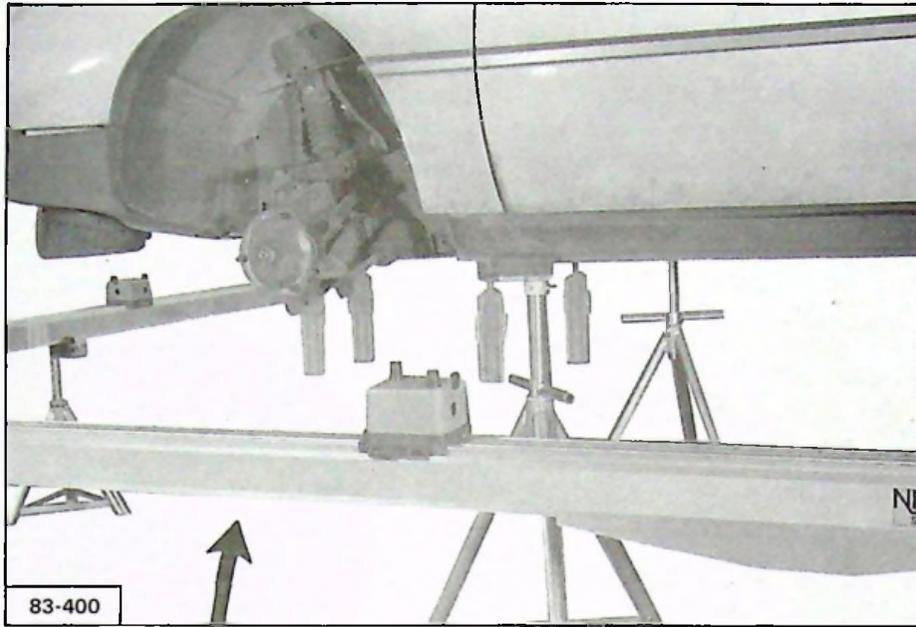
Réf	Nominal	Déviati Gauche	Déviati Droite
A	248		
B	207		
C	206,5		
D	128		
E	136		

Longueur

Réf	Nominal	Déviati Gauche	Déviati Droite
A_B	543,5		
B	0		
C_B	799		
D_B	1951		
E_D	814		

Largeur/

Réf	Nominal	Déviati Gauche	Déviati Droite
A	130		
B	300		
C	425		
D	587		
E	585		



OPERATION
GX. 801-1

REPLACEMENT D'UN TABLIER-COLLECTEUR

RECOMMANDATION

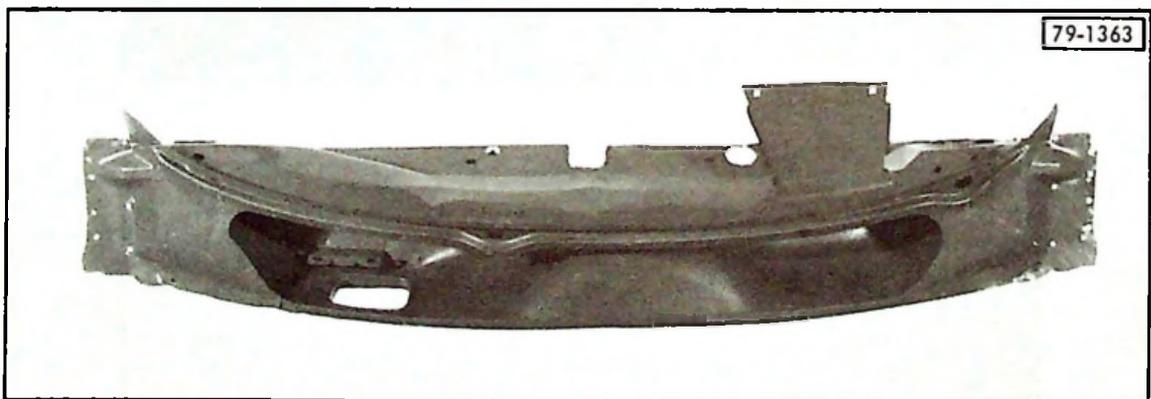
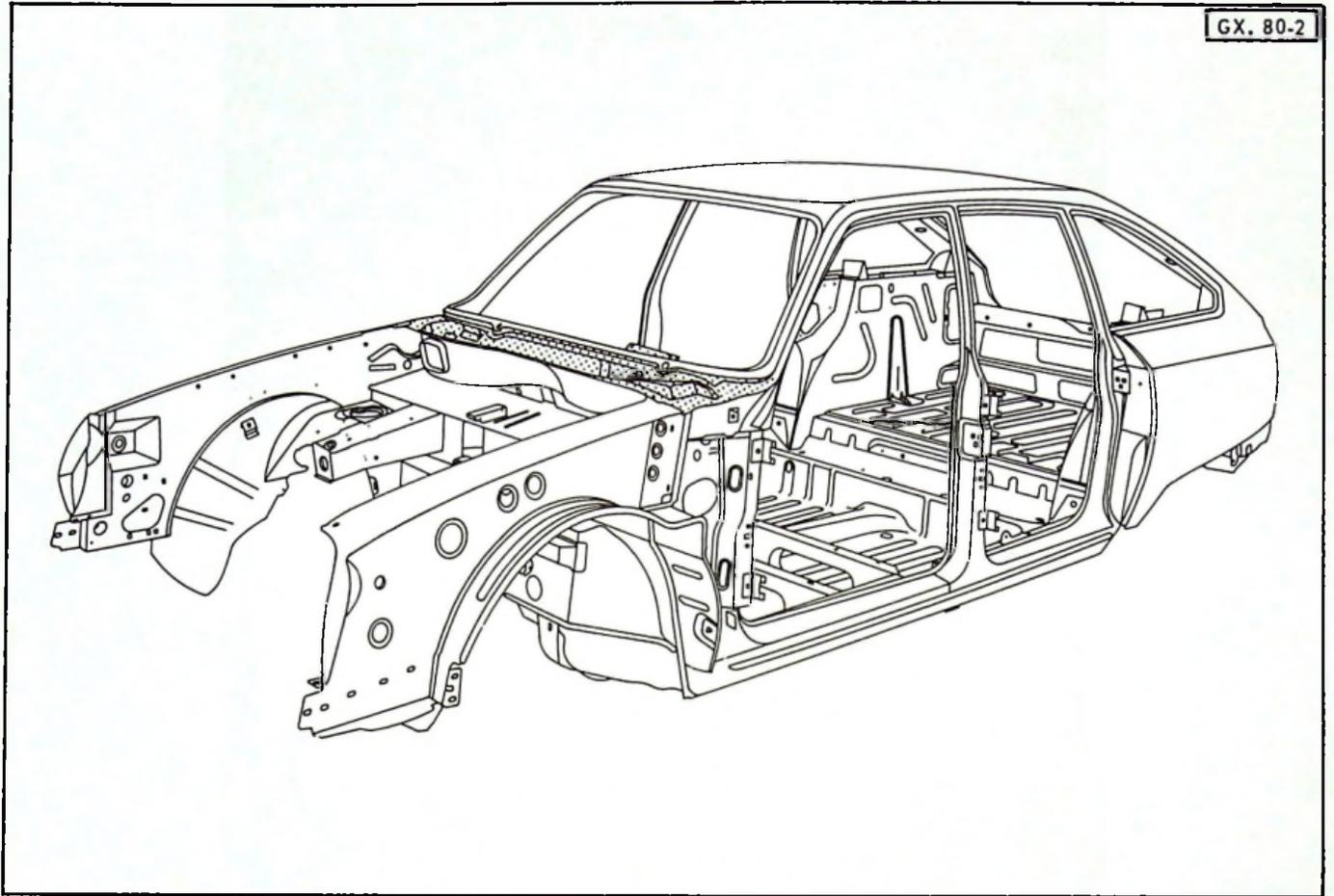
Cette opération ne nécessite pas le passage de la caisse au marbre (sauf s'il existe des déformations sur le tablier avant, les extensions ou la face intérieure des brancards de soubassement).

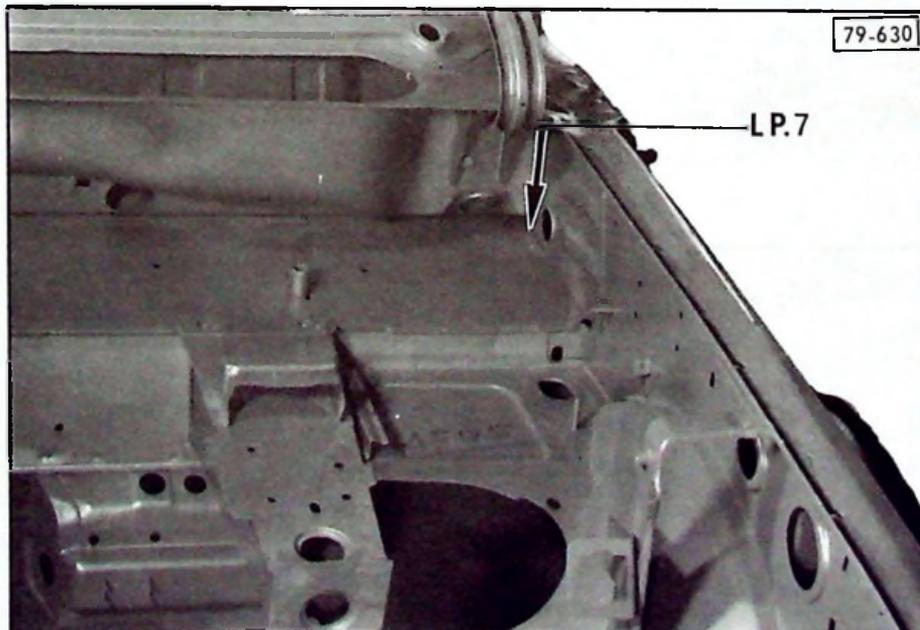
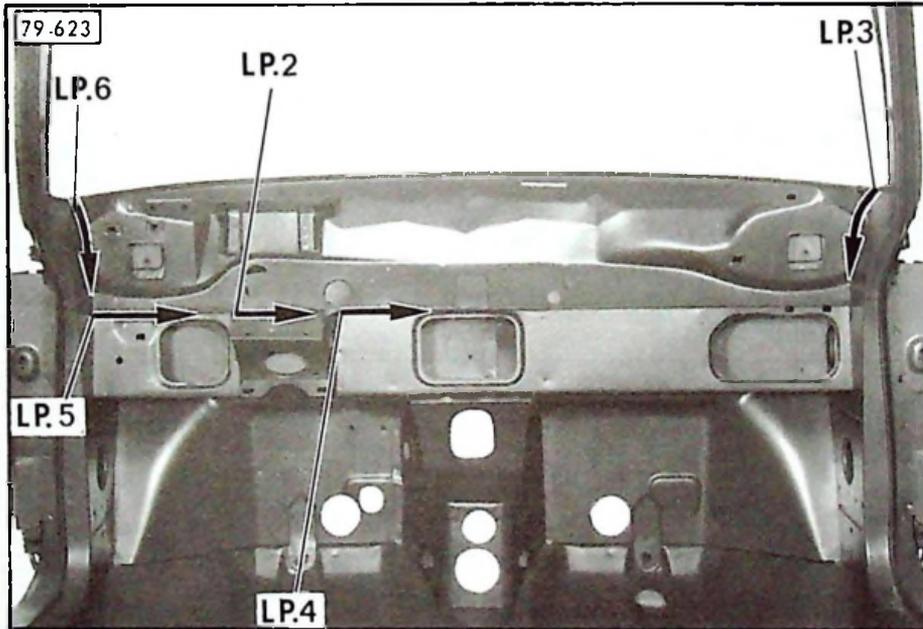
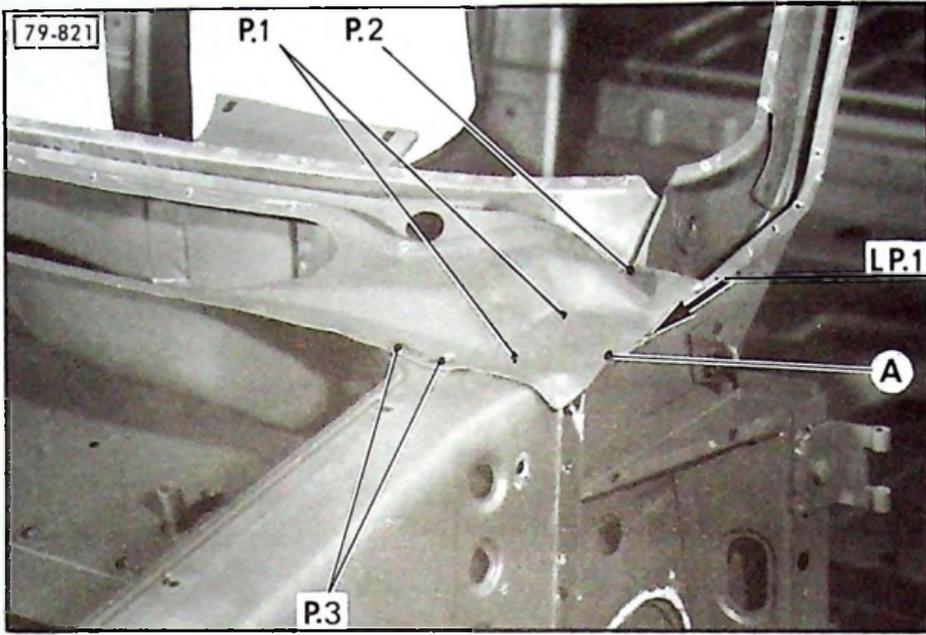
DEPOSES PREALABLES

- portes avant et leur caoutchouc d'étanchéité,
- capot moteur,
- ailes avant,
- grille d'aération,
- pare-brise,
- ensemble mécanisme d'essuie-glace et moteur,
- garniture de montant de pare-brise,
- commande de frein à main,
- planche de bord,
- sièges avant,
- groupe de chauffage,
- garnitures d'insonorisation de tablier avant,
- batterie,
- faisceau électrique de la planche de bord,
- réservoir de liquide hydraulique,
- réservoir de lave-glace.

OUTILLAGE NECESSAIRE

- Perceuse
- Disqueuse
- Extracteur de points de soudure « 2662-T » ou « PICKAVANT »
- Appareil de soudage « MIG »
- Pince à souder par points
- Poste oxyacétylénique
- Pincés serre-tôles.





REPLACEMENT D'UN TABLIER-COLLECTEUR

DEPOSE

1. Déposer la partie inférieure de la baie de pare-brise :
(Voir Opération GX. 801-4).
2. Déposer le tablier-collecteur :
De chaque côté, soulever la patte A.
Dégrafer les points de soudure électrique suivant les lignes :
 - LP.5,
 - LP.2,
 - LP.4.

Percer et dégrafer les points de soudure électrique suivant les lignes :

 - LP.1, } (de chaque côté)
 - LP.7, }
 - LP.3,
 - LP.6.

et les points :

 - P.1, }
 - P.2, } (de chaque côté)
 - P.3. }

Déposer le tablier-collecteur.

PREPARATION

3. Préparer les lignes de dégrafage.
Reformer les tôles, si nécessaire.
Décaper les zones de soudure sur caisse et éléments neufs.
Appliquer une couche d'impression conductrice sur la face interne de tous les bords à souder à la pince.

POSE

4. Poser le tablier-collecteur :
Mettre en place le tablier-collecteur et le maintenir à l'aide de pinces serre-tôles.
Vérifier son positionnement en présentant la partie inférieure de baie de pare-brise ainsi que le pare-brise.
5. Assembler le tablier-collecteur :
Procéder à son soudage.
 - a) à la pince suivant les lignes :
 - LP.5,
 - LP.4,
 - LP.3,
 - LP.6,
 - LP.1 (de chaque côté).
 et les points :
 - P.2, }
 - P.3 } (de chaque côté)
 - b) à l'autogène en « bouchon » (MIG) suivant les lignes :
 - LP.2,
 - LP.7 (de chaque côté).
 et les points P. 1 (de chaque côté).
Rabattre la patte A (de chaque côté).
6. Poser la partie inférieure de la baie de pare-brise :
(Voir Opération GX. 801-4).
7. Parfaire l'étanchéité par masticage
(Voir Opération GX. 800-00).
8. Peindre.
9. Poser et régler les éléments préalablement déposés.

OPERATION
GX. 801-4

REPLACEMENT PARTIEL D'UNE BAIE
DE PARE-BRISE

RECOMMANDATION

Cette opération ne nécessite pas le passage de la caisse au marbre.

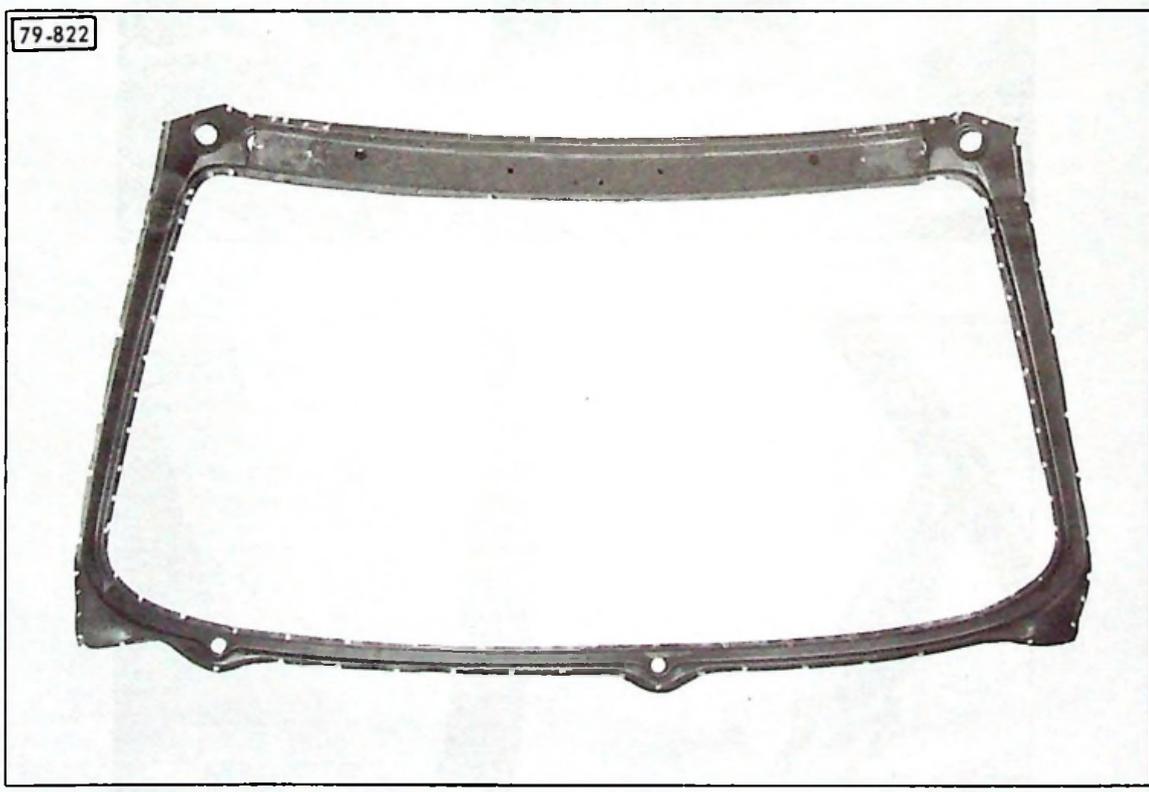
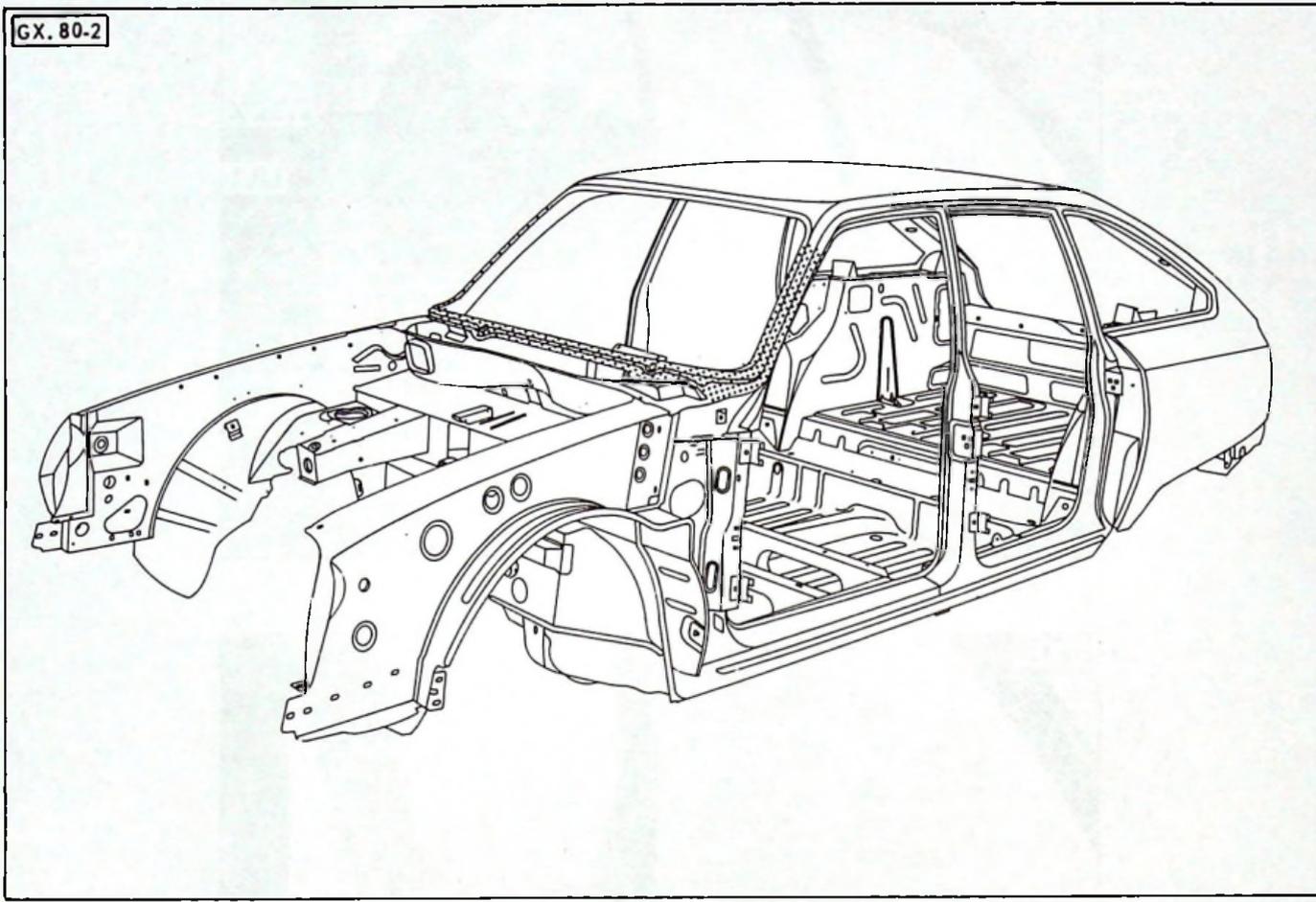
DEPOSES PREALABLES

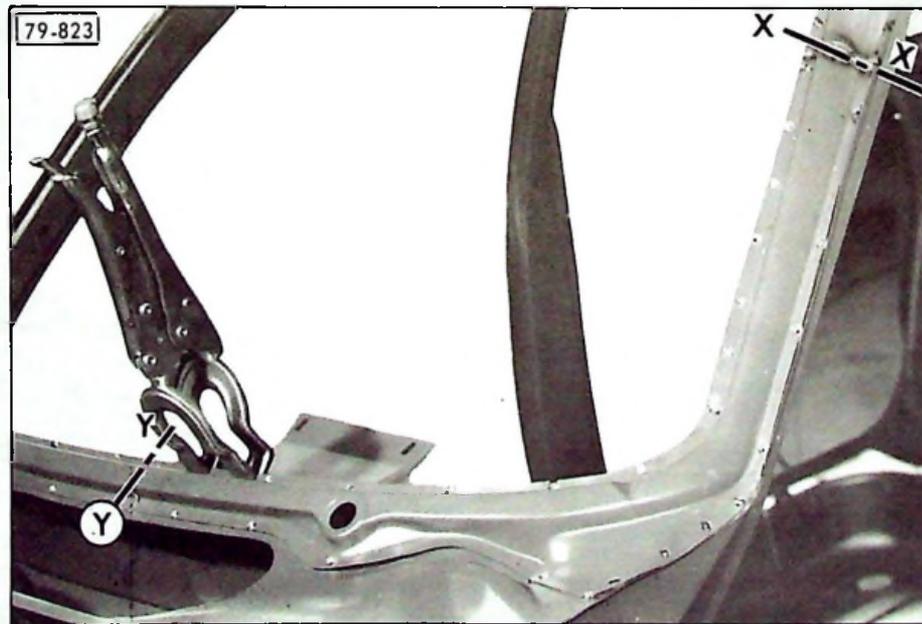
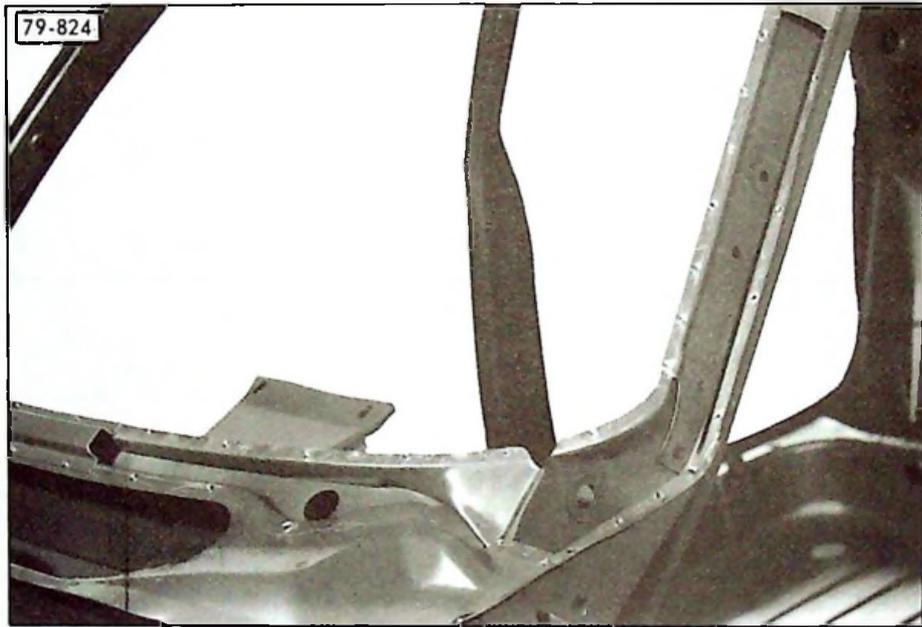
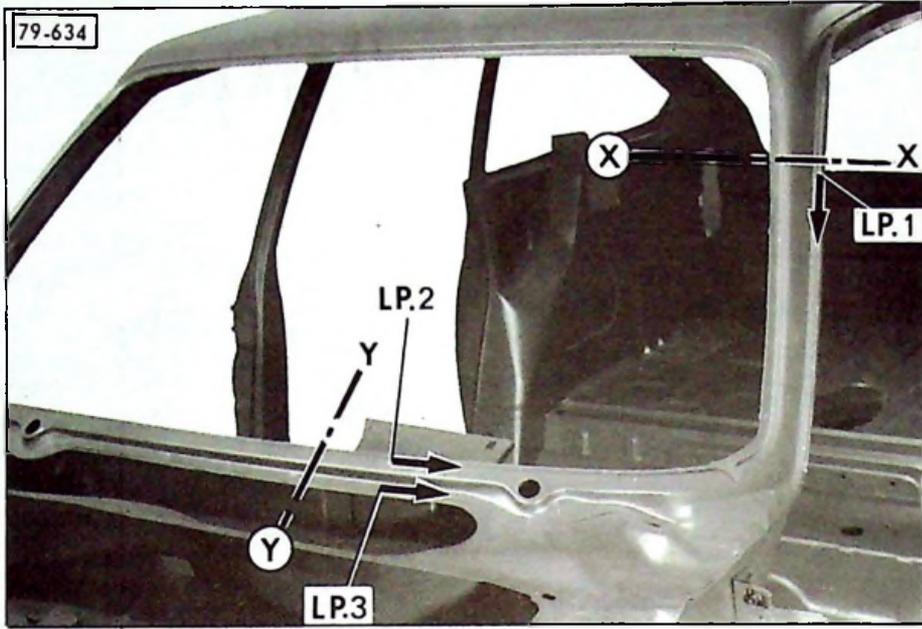
- le pare-brise et son scellement,
- la planche de bord,
- le capot,
- la porte avant et son caoutchouc d'étanchéité
- l'aile avant,
- la garniture du montant de baie de pare-brise
- l'essuie glace, l'écrou et la rondelle de fixation de l'axe

} (côté intéressé)

OUTILLAGE NECESSAIRE

- Perceuse
- Disqueuse
- Extracteur de points de soudure « 2662-T » ou « PICKAVANT »
- Pince à souder par points
- Poste oxyacétylénique
- Appareil de soudage « MIG »
- Pinces serre-tôles





REPLACEMENT PARTIEL D'UNE BAIE DE PARE-BRISE.

DEPOSE.

1. Découper partiellement la baie de pare-brise :

Couper à la scie à métaux suivant les sections :

- X-X,
- Y-Y.

(ATTENTION de ne pas détériorer le montant intérieur).

NOTA : La section X-X doit dans tous les cas être située à peu près à mi-hauteur du montant.

2. Percer et dégraffer les points de soudure électrique suivant les lignes :

- LP. 2, (entre les deux coupes)
- LP. 1,
- LP. 3.

3. Déposer la partie latérale de baie de pare-brise.

PREPARATION.

4. Préparer les lignes de dégrafage.

Reformer les tôles si nécessaire.

Décaper les zones de soudage sur caisse et éléments neufs.

Appliquer une couche d'impression conductrice sur la face interne de tous les bords à souder à la pince.

5. Présenter la baie de pare-brise neuve :

Tracer sur la baie de pare-brise neuve les coupes X-X et Y-Y en fonction des coupes de la caisse.

POSE.

6. Poser la baie de pare-brise :

Présenter, découper et ajuster la baie de pare-brise.

La maintenir en place à l'aide de pinces serretôles.

Vérifier son positionnement en utilisant le pare-brise comme gabarit.

7. Assembler la baie de pare-brise :

a) Pointer la baie de pare-brise à l'aide d'un appareil de soudage (MIG) suivant X-X et Y-Y.

b) Procéder au soudage à la pince suivant les lignes :

- LP. 1,
- LP. 2,
- LP. 3.

c) Exécuter un cordon de soudure autogène (MIG) suivant :

- X-X,
- Y-Y.

NOTA : Faire des points tangents successifs jusqu'à ce qu'ils constituent un cordon (soudage semi-interrompu).

8. Meuler et surfacer les cordons de soudure autogène suivant X-X et Y-Y.

Si nécessaire, faire une finition à l'étain aux raccords X-X et Y-Y.

9. Peindre.

10. Poser et régler les éléments préalablement déposés.

OPERATION
GX. 801-7

REPLACEMENT DES TOLES
LATERALES D'AUVENT

RECOMMANDATION

Cette opération nécessite le passage de la caisse au marbre.

PREPARATION POUR PASSAGE AU MARBRE

(Voir Opération GX. 800-0).

DEPOSES PREALABLES

- le pare-brise et son scellement,
 - la planche de bord,
 - le capot,
 - le tapis avant,
 - la porte avant et son caoutchouc d'étanchéité,
 - l'aile avant,
 - la garniture du montant de baie de pare-brise,
 - la garniture de tablier et d'auvent,
 - l'essuie-glace, l'écrou et la rondelle de fixation de l'axe,
 - le siège avant.
- } (côté intéressé)

OUTILLAGE NECESSAIRE

- Perceuse
- Disqueuse
- Extracteur de points de soudure « 2662-T » ou « PICKAVANT »
- Poste de soudage « MIG »
- Poste oxyacétylénique
- Pince à souder par points
- Pinces serre-tôles.

OUTILLAGE SPECIAL

MUF 4, MUF 5 ou EUROMUF : Marbre universel « CELETTE »

ENS. 158-000 : Equipement de contrôle de caisse

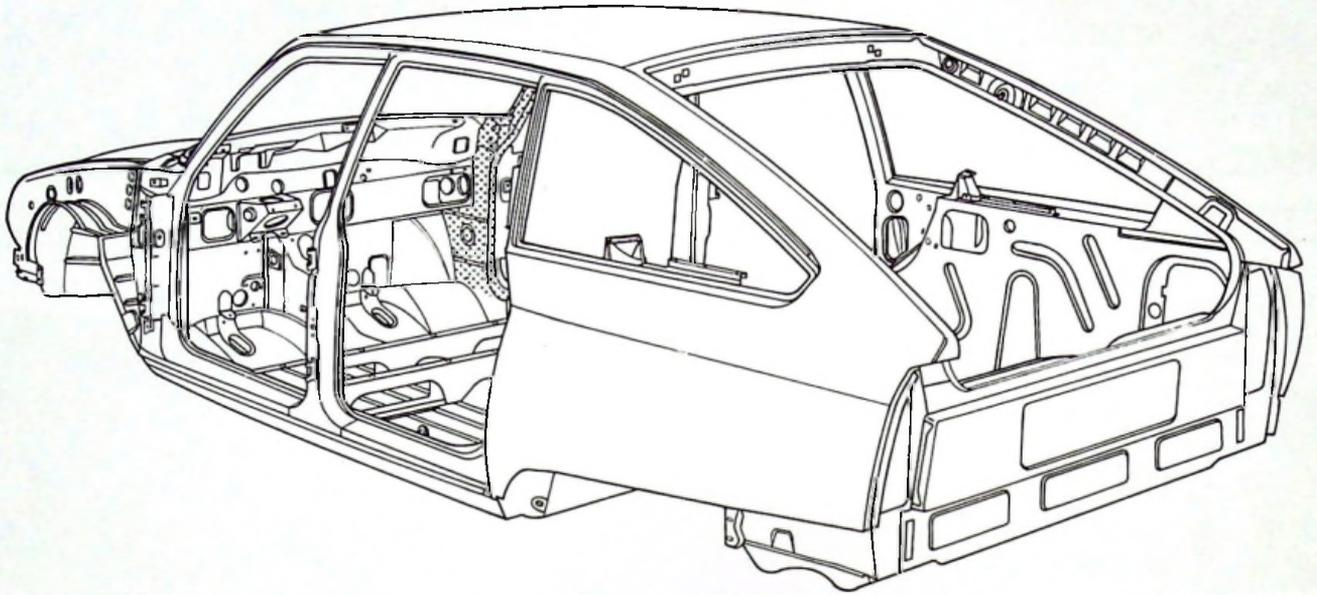
ENS. 158-008 : Support de passages de roue avant.

ou

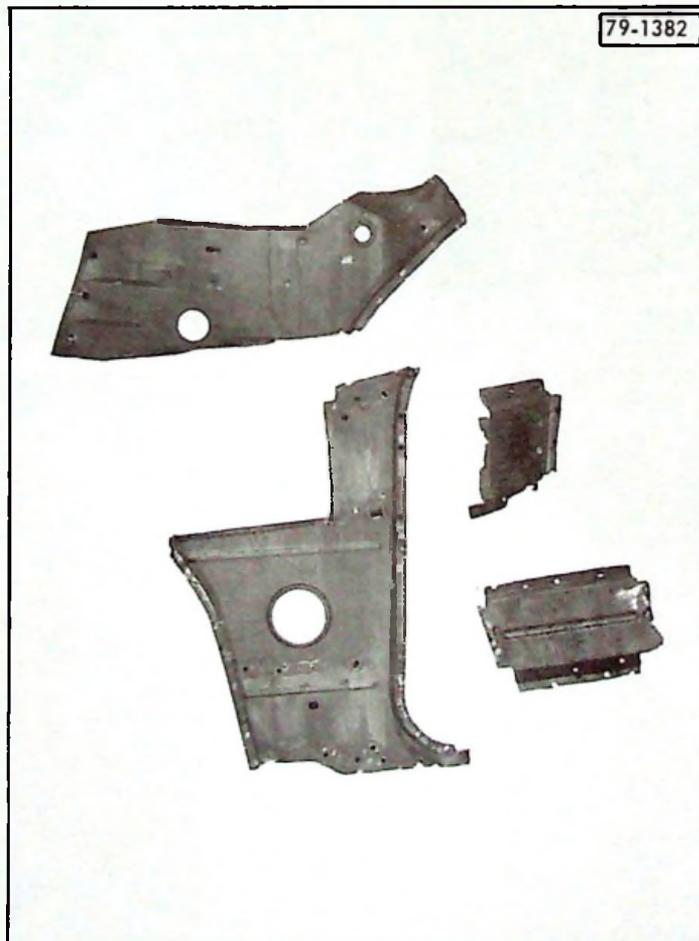
2600-T : Marbre « FENWICK »

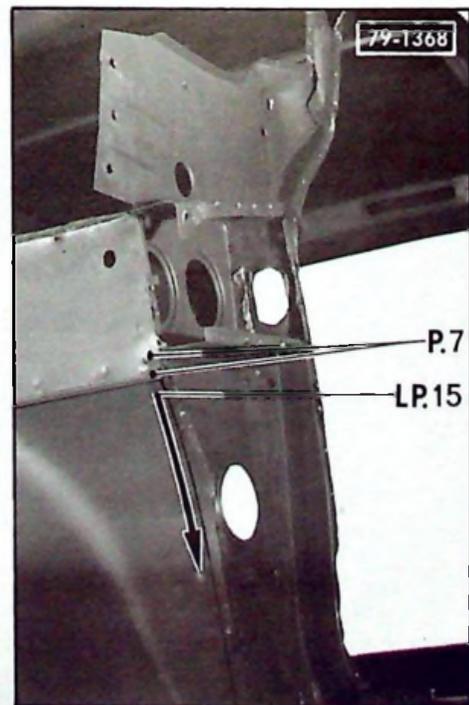
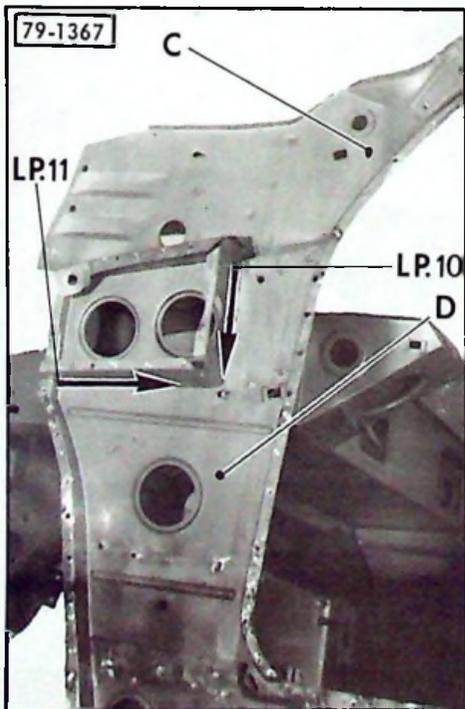
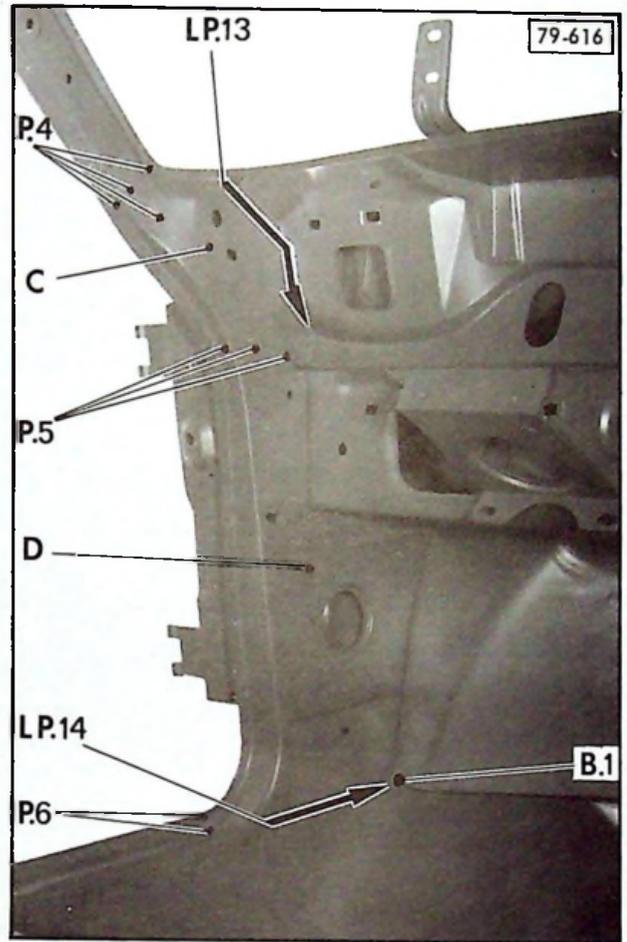
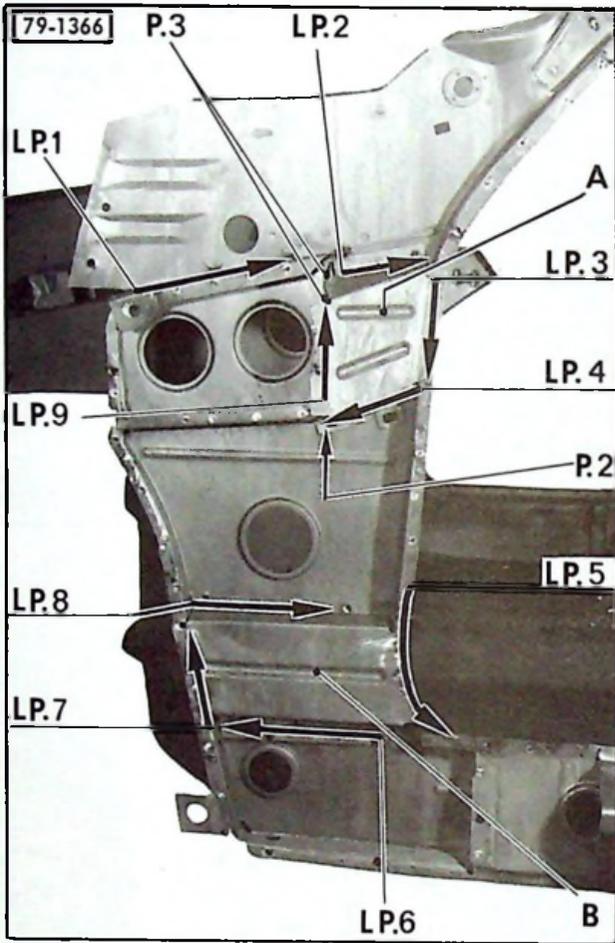
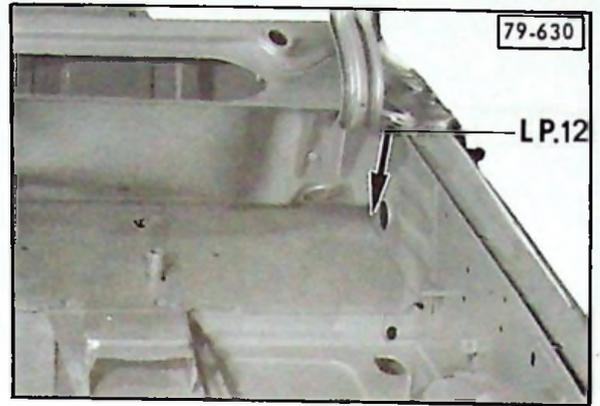
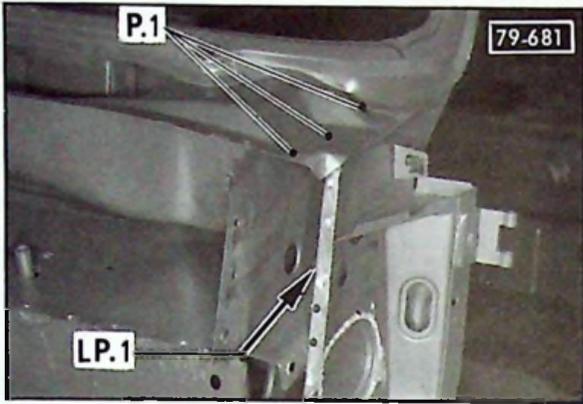
2628-T : Equipement de contrôle pour véhicules « GX ».

GX. 80-3



79-1382





REPLACEMENT DES TOLES LATERALES D'AUVENT

DEPOSE

1. Déposer le passage de roue avant (côté intéressé) :
(Voir Opération GX. 802-4).
2. Déposer partiellement la baie de pare-brise :
(Voir Opération GX. 801-4).
3. Déposer la partie avant du panneau de côté et la doublure avant de brancard (côté intéressé) :
(Voir Opération GX. 821-4).
4. Déposer l'entretoise supérieure A d'auvent :
Dégrafer les points de soudure électrique suivant les lignes :
- LP.2, LP.3, LP.4, LP.9
et les points : P.2, P.3.
5. Déposer l'entretoise inférieure B d'auvent :
Dégrafer les points de soudure électrique suivant les lignes :
- LP.5, LP.6, LP.7, LP.8.
6. Déposer la tôle latérale D d'auvent :
Dégrafer les points de soudure électrique suivant les lignes :
- LP.10, LP.11, LP.14, LP.15
et les points : P.6, P.7 et (P. 5 dans le cas où la tôle C reste en place).
A l'aide d'un chalumeau, éliminer le point de brasure B.1.
7. Déposer la tôle supérieure C d'auvent :
Dégrafer les points de soudure électrique suivant les lignes :
- LP.1, LP.12, LP.13
et les points : P.1, P.4 et (P. 5 dans le cas où la tôle D reste en place).
8. Poser la caisse sur le marbre :
Procéder au contrôle et à la remise en ligne de la caisse.
(Voir Opération GX. 800-0).

PREPARATION

9. Préparer les lignes de dégrafage.
Reformer les tôles, si nécessaire.
Décaper les zones de soudage sur caisse et éléments neufs.
Appliquer une couche d'impression conductrice sur la face interne de tous les bords à souder.

POSE

10. Poser la tôle supérieure C d'auvent :
Mettre en place la tôle supérieure C d'auvent et la maintenir à l'aide de pinces serre-tôles.
Procéder au soudage à la pince suivant les lignes :
- LP.1, LP.12, LP.13
et les points : P.1, P.4 et (P. 5 dans le cas où la tôle D est restée en place).
11. Poser la tôle latérale D d'auvent :
Mettre en place la tôle latérale D d'auvent et la maintenir à l'aide de pinces serre-tôles.
Procéder au soudage à la pince suivant les lignes : LP.10, LP.11, LP.14, LP.15
et les points : P.5, P.6 et P.7.
A l'aide d'un chalumeau, exécuter un point de brasure B.1.
12. Poser l'entretoise inférieure B d'auvent :
Mettre en place l'entretoise B et la maintenir à l'aide de pinces serre-tôles.
Procéder au soudage à la pince suivant les lignes : LP.5, LP.6, LP.7 et LP.8.
13. Poser l'entretoise supérieur A d'auvent :
Mettre en place l'entretoise A et la maintenir à l'aide de pinces serre-tôles.
Procéder au soudage à la pince suivant les lignes :
- LP.2, LP.3, LP.4, LP.9
et les points : P.2, P.3.
14. Poser la partie avant du panneau de côté et la doublure avant de brancard :
(Voir Opération GX. 821-4).
15. Poser la baie de pare-brise :
(Voir Opération GX. 801-4).
16. Poser le passage de roue avant :
(Voir Opération GX. 802-4).
17. Parfaire l'étanchéité et la protection de la caisse.
18. Peindre.
19. Poser et régler les éléments préalablement déposés.

OPERATION
GX. 802-1

REPLACEMENT D'UNE EXTENSION
AVANT

RECOMMANDATION

Cette opération nécessite le passage de la caisse au marbre.

PREPARATION

(Voir Opération GX. 800-0)

DEPOSES PREALABLES

- le capot,
- la tôle d'habillage,
- la tôle anti-recyclage,
- l'aile avant (*côté intéressé*),
- les unités d'essieux avant et arrière,
- le réservoir à carburant.

OUTILLAGE NÉCESSAIRE

- Perceuse
- Disqueuse
- Extracteur de points de soudure « 2662-T » ou « PICKAVANT »
- Appareil de soudage « MIG »
- Pince à souder par points
- Poste oxyacétylénique
- Pinces serre-tôles

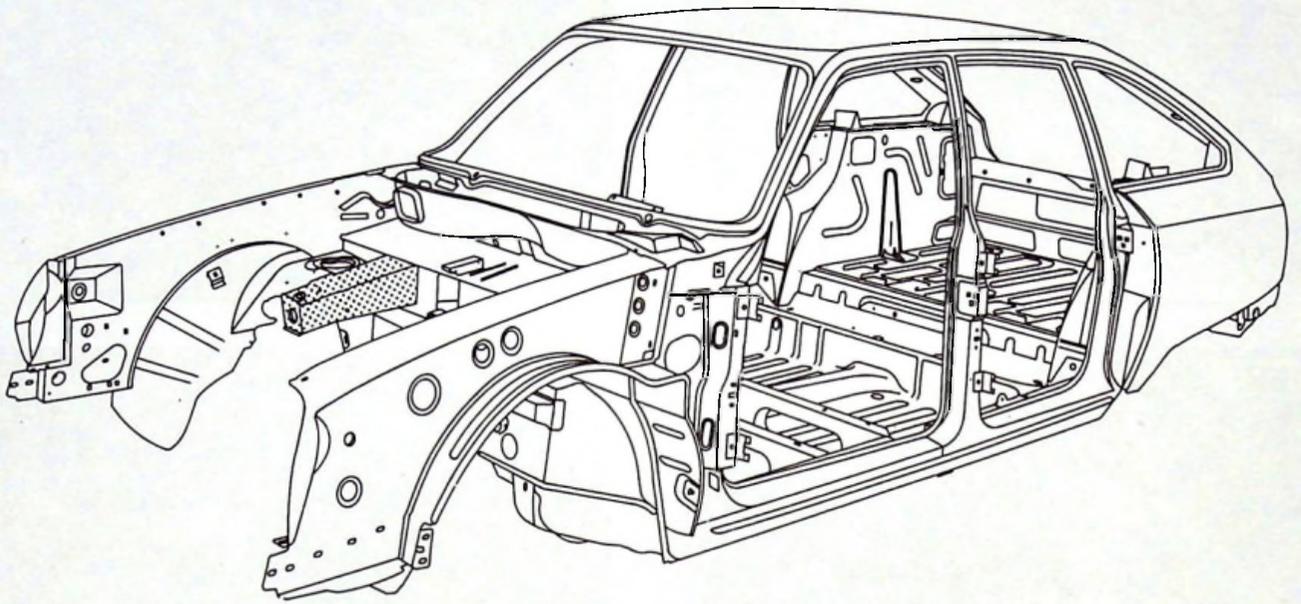
OUTILLAGE SPECIAL

MUF 4, MUF 5 ou EUROMUF : Marbre universel « CELETTE »
ENS. 158-000 : Equipement de contrôle de caisse
ENS. 158-008 : Support de passages de roue avant

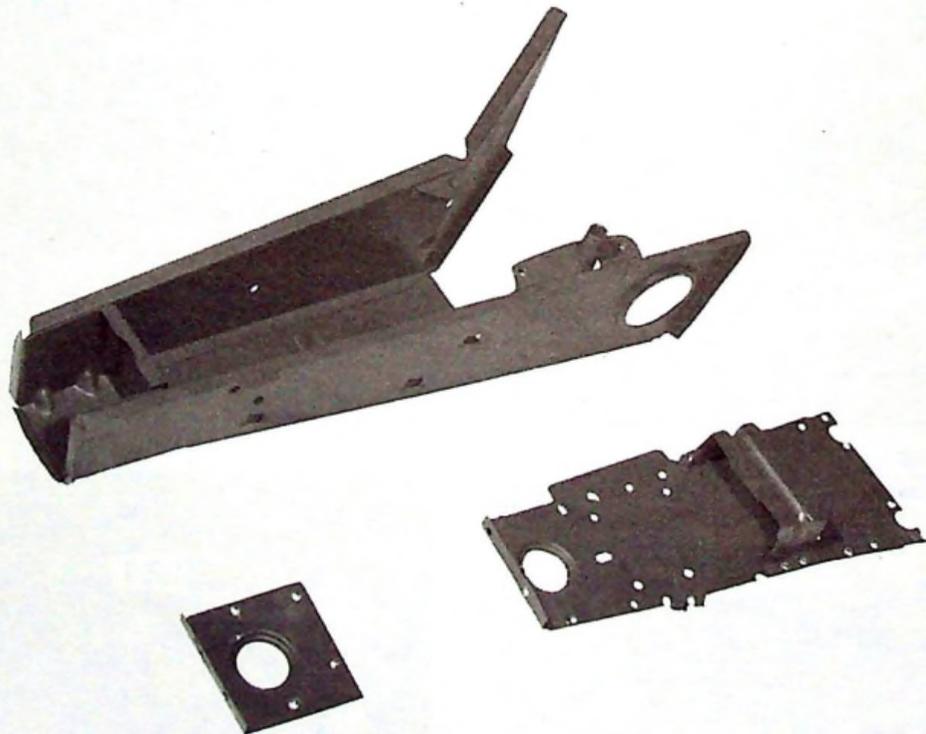
ou

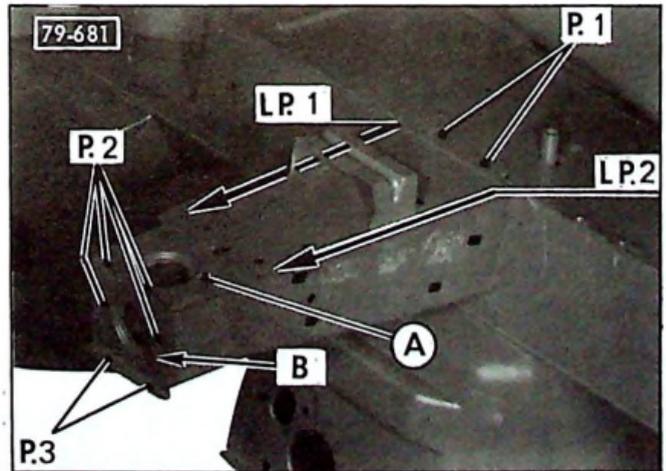
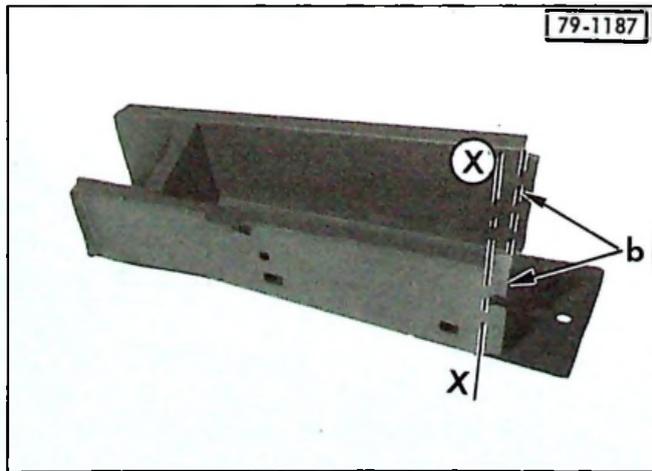
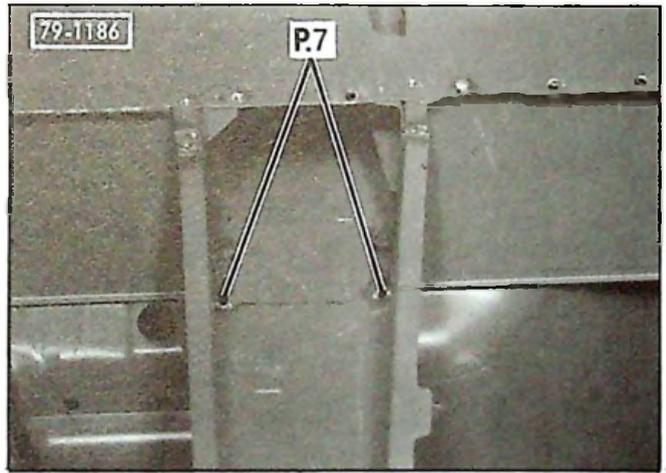
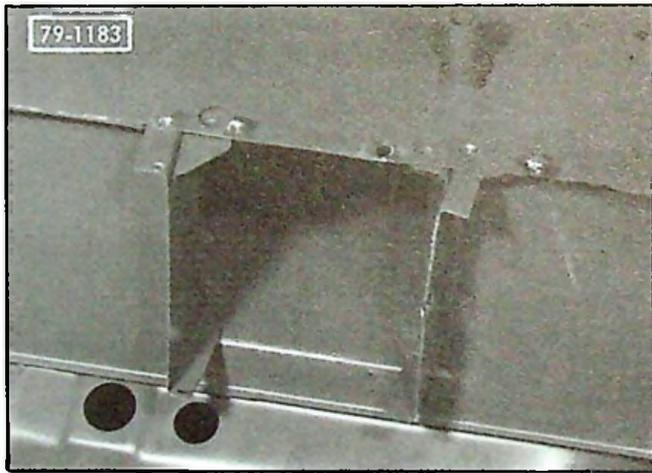
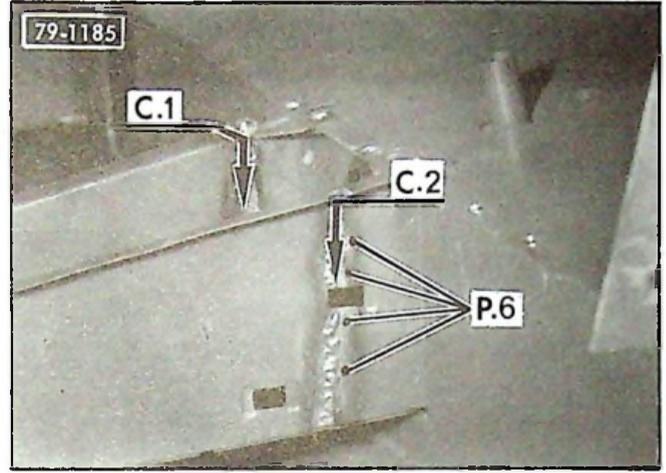
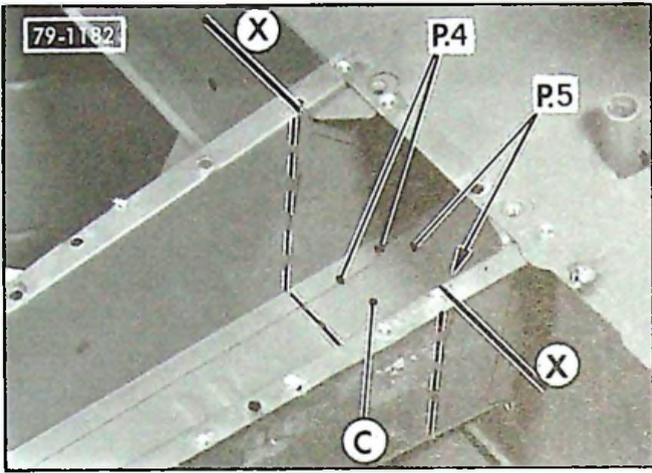
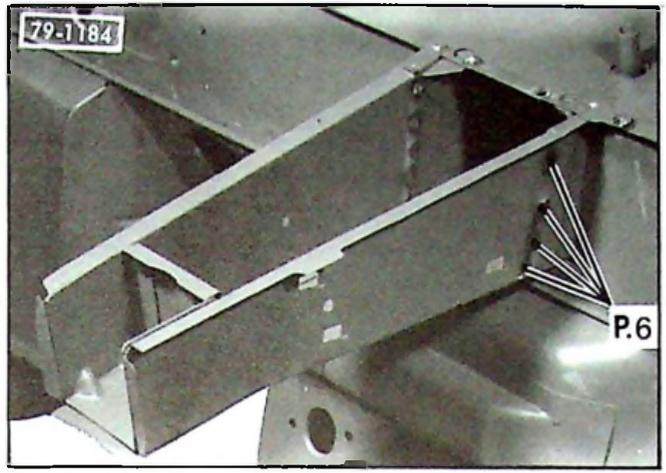
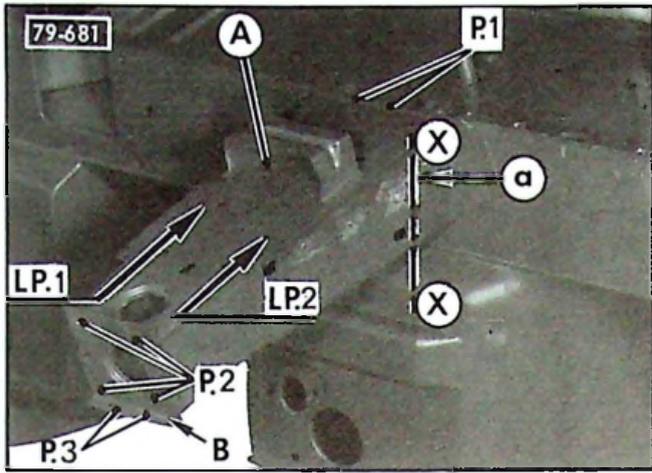
- 2600-T : Marbre « FENWICK »
- 2628-T : Equipement de contrôle pour véhicules « GX »

GX. 80-2



79-1188





REPLACEMENT D'UNE EXTENSION AVANT.

DEPOSE.

1. Déposer le passage de roue avant (*côté intéressé*) :
(Voir Opération GX. 802-4).

2. Déposer l'extension (*partielle*) :

Dégrafer les points de soudure électrique suivant les points :

- P. 1,

et les lignes :

- LP. 1, } dégrafer partiellement ces deux lignes
- LP. 2 } en partant de l'arrière et replier la
tôle A vers l'avant.

Effectuer le tracé de la section X-X :

Tracer perpendiculairement au tablier, au ras de la boutonnière en « a ».

A l'aide d'une scie, couper suivant X-X.

3. Déposer la partie restante de la tôle inférieure C :

Dégrafer les points de soudure électrique suivant les points :

- P. 4 (des deux côtés de l'extension)

- P. 5.

Dégager le morceau de tôle restant.

PREPARATION.

4. Préparer la pièce neuve :

Tracer la section X-X sur les deux tôles latérales de la pièce neuve.

Tracer un bord « b » à une distance de 12 mm de la section X-X.

Couper suivant ce dernier tracé (ne pas détériorer la tôle inférieure).

Dégrafer les points situés en « P. 4 » sur la pièce neuve et déposer la partie arrière des tôles latérales.

Exécuter un soyage sur les deux bords « b » (vers l'intérieur).

5. Préparer les lignes de dégrafage.

Reformer les tôles si nécessaire.

Décaper les zones de soudage sur caisse et éléments neufs.

6. Poser la caisse sur le marbre :

(Voir Opération GX. 800-0).

Contrôler et fixer la caisse sur le marbre.

7. Ajuster l'extension neuve sur la caisse en utilisant le marbre comme gabarit de positionnement.

POSE.

8. Poser l'extension :

Mettre l'extension en place et la fixer sur le gabarit de contrôle à l'aide de la broche correspondante. La maintenir sur la caisse à l'aide de pinces serre-tôles.

NOTA : Les bords « b » doivent passer du côté intérieur des tôles latérales de l'extension.

9. Procéder au soudage de l'extension :

a) A la pince suivant les points :

- P. 6, (sur les deux faces latérales de l'extension)

- P. 4.

b) A l'autogène en « bouchon » (MIG) suivant les points :

- P. 5 et P. 7.

c) Exécuter les cordons de soudure autogène (MIG) suivant C. 1 et C. 2 (procéder en soudage intermittent).

Meuler les cordons de soudure C. 1 et C. 2. Reformer les tôles en cas de déformation.

10. Poser les tôles de fermeture de l'extension :

Mettre les deux tôles A et B en place.

Les maintenir à l'aide de pinces serre-tôles.

Procéder au soudage :

- A la pince suivant les lignes :

- LP. 1,

- LP. 2,

et les points :

- P. 2,

- P. 3,

- A l'autogène en « bouchon » (MIG) suivant les points : P. 1.

11. Poser le passage de roue avant :

(Voir Opération GX. 800-0).

12. Parfaire l'étanchéité et la protection de la caisse. Déposer la caisse du marbre.

13. Peindre.

14. Poser et régler les éléments préalablement déposés.

OPERATION
GX. 802-4

REPLACEMENT D'UN PASSAGE DE ROUE AVANT

RECOMMANDATION

Si la géométrie du véhicule est bonne après contrôle optique, cette opération ne nécessite pas le passage de la caisse au marbre.

DEPOSES PREALABLES

- le capot moteur et la tôle du collecteur d'air,
- le pare-chocs avant,
- la calandre,
- la tôle antirecyclage,
- la tôle d'habillage,

Côté gauche

- la batterie,
- le boîtier de fusible,
- la prise diagnostic,
- la tôle d'étanchéité intérieure de passage de roue,
- Dégager la commande d'ouverture de capot
- l'aile avant,

Côté droit

- l'aile avant,
- le réservoir de liquide hydraulique,
- le bocal d'eau du lave-glace

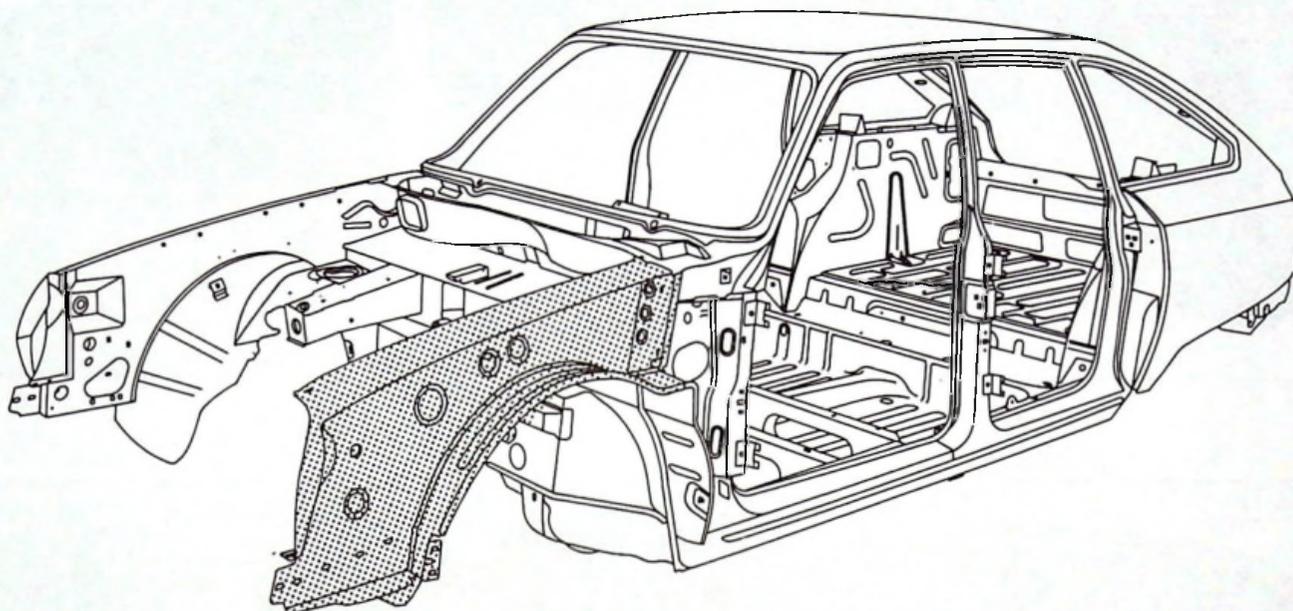
OUTILLAGE NECESSAIRE

- Perceuse
- Disqueuse
- Extracteur de points de soudure « 2662-T » ou « PICKAVANT »
- Appareil de soudage « MIG »
- Appareil de soudage par points
- Pinces serre-tôles

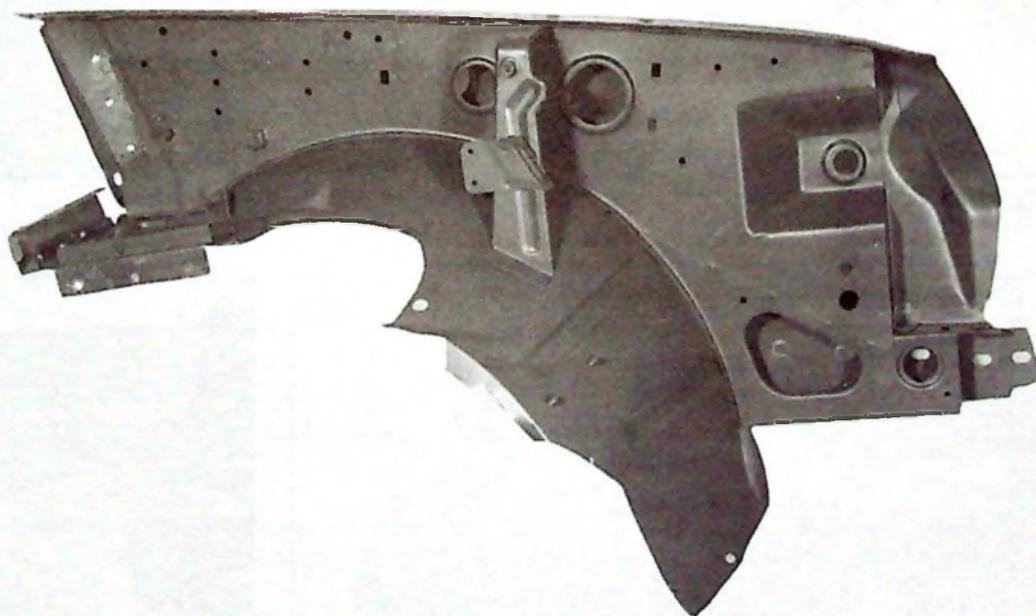
OUTILLAGE SPECIAL

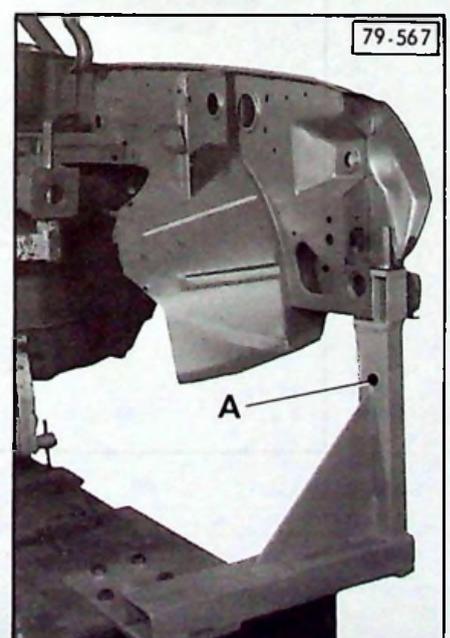
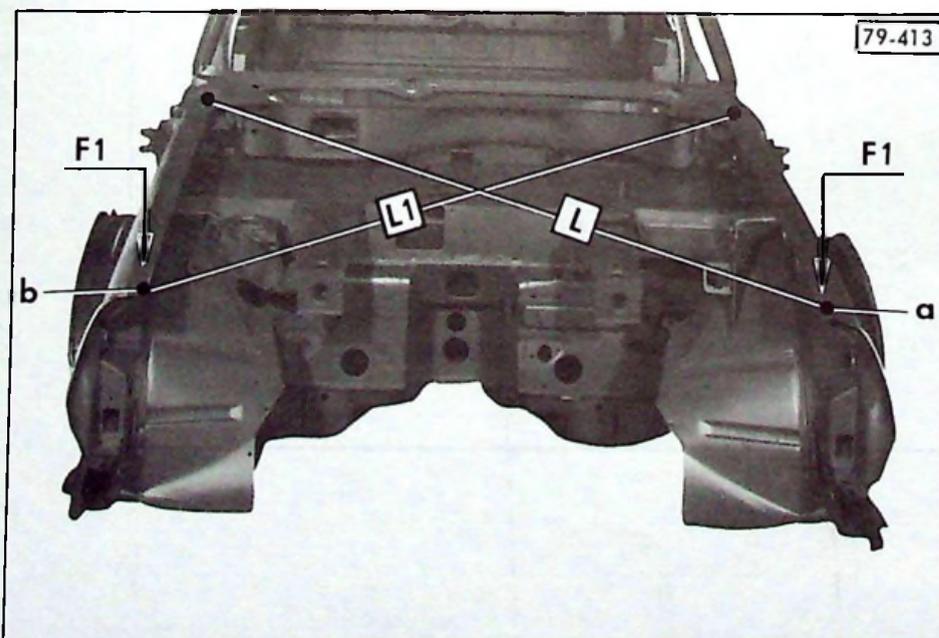
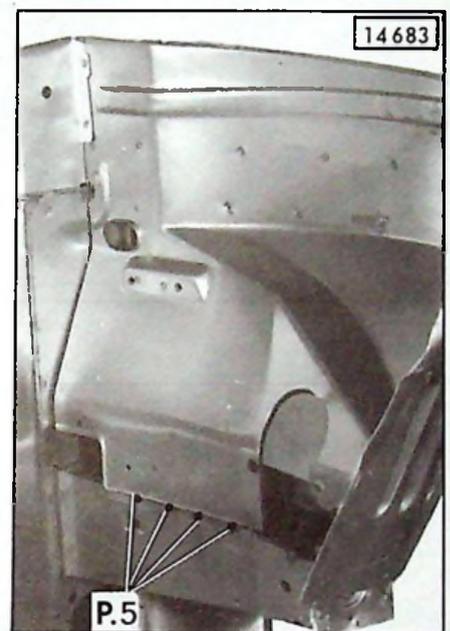
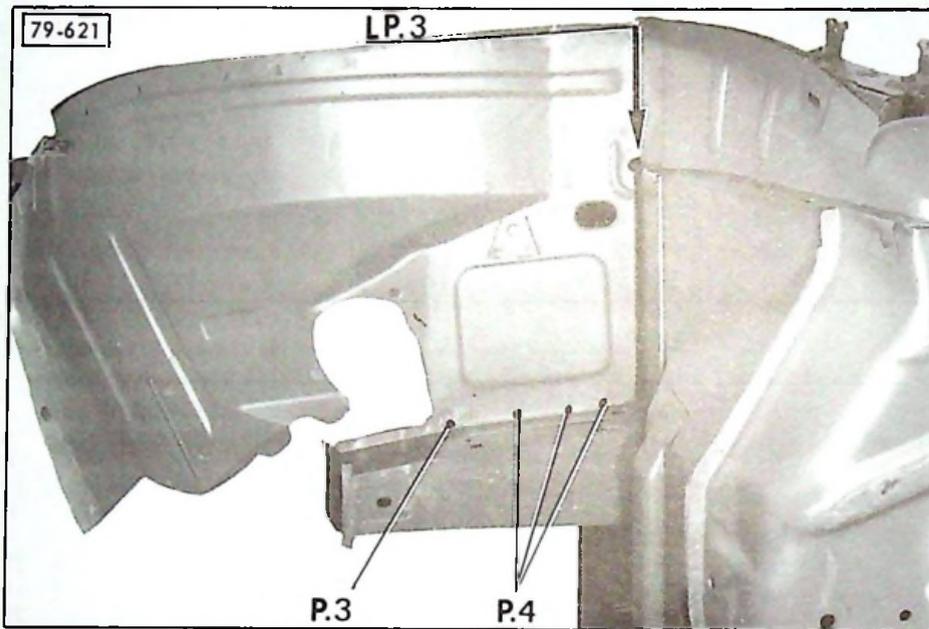
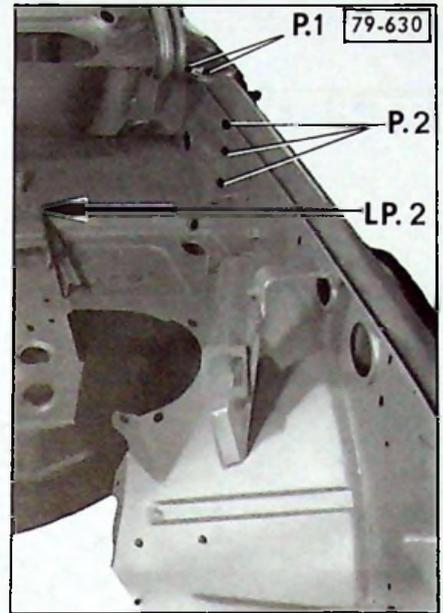
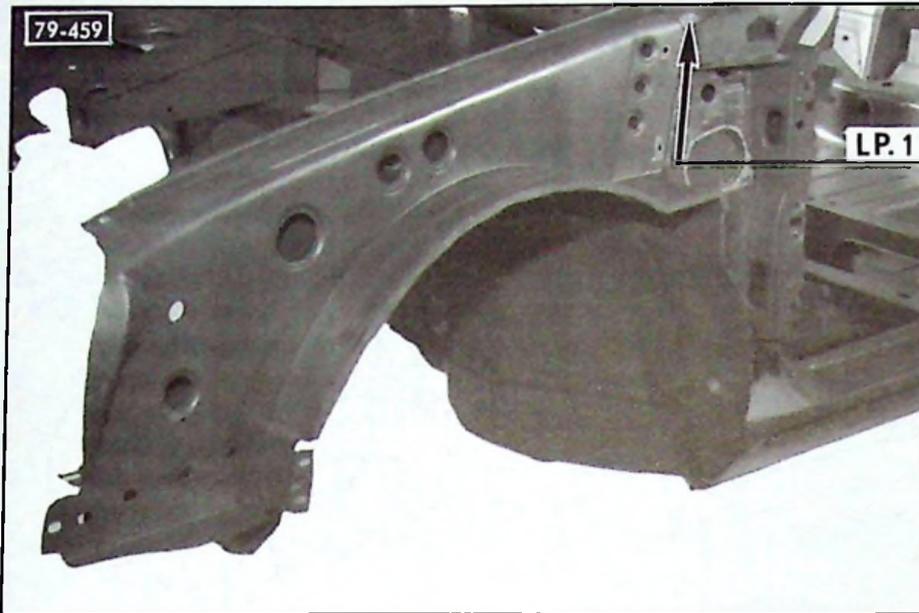
- 2645-T : Gabarit de positionnement des passages de roue avant
- 2641-T : Niveau à semelle

GX. 80-2



79-676





REPLACEMENT D'UN PASSAGE DE ROUE AVANT.

DEPOSE

1. Déposer le passage de roue avant :

Percer et dégraffer les points de soudure électrique suivant les lignes :

- LP. 1
- LP. 2 (côté gauche)
- LP. 3

et les points :

- P. 1
- P. 2
- P. 3 } (côté gauche)
- P. 4 }
- P. 5 (côté droit)

2. Dégager le passage de roue avant.

PREPARATION

3. Préparer les lignes de dégrafage :

Reformer les tôles si nécessaire.

Décaper les zones de soudage sur caisse et éléments neufs.

Appliquer une couche d'impression conductrice sur la face interne des bords à souder à la pince.

POSE

4. Positionner le passage de roue neuf sur la caisse :

- a) Avec passage de la caisse au marbre « CELETTE » :
 - Fixer le passage de roue sur le support A (voir Opération GX. 800-0).
 - Maintenir l'arrière de la pièce à l'aide de pinces serre-tôles
 - Vérifier l'écartement des passages de roue à l'aide du gabarit **2645-T** pris entre les points « a » et « b »
- b) Sans passage au marbre de la caisse :
 - Présenter le gabarit **2645-T** pris entre les points « a » et « b »
 - Régler le passage de roue à l'aide du niveau **2641-T** placé sur la face F1 de chaque passage
 - Contrôler la longueur des diagonales : (L = L1).

5. Procéder au soudage du passage de roue :

- a) A la pince suivant les lignes :
 - LP. 1
 - LP. 2 (côté gauche)
 - LP. 3
 et les points :
 - P. 1
 - P. 2
 - P. 3 (côté gauche)
 - P. 5 (côté droit)
- b) A l'autogène en « bouchon » (MIG) suivant les points :
 - P. 4.

6. Parfaire l'étanchéité et la protection de la caisse (Voir Opération GX. 800-00).

7. Peindre.

8. Poser et régler les éléments préalablement déposés.

OPERATION
GX. 812-1

REPLACEMENT D'UN PIED AVANT
DE CAISSE

RECOMMANDATION.

Cette opération ne nécessite pas le passage de la caisse au marbre

DEPOSES PREALABLES.

- la porte avant,
- l'aile avant,
- le tirant de porte avant,
- l'interrupteur de feuillure,
- le joint d'étanchéité de porte avant,
- la garniture intérieure du pied avant.

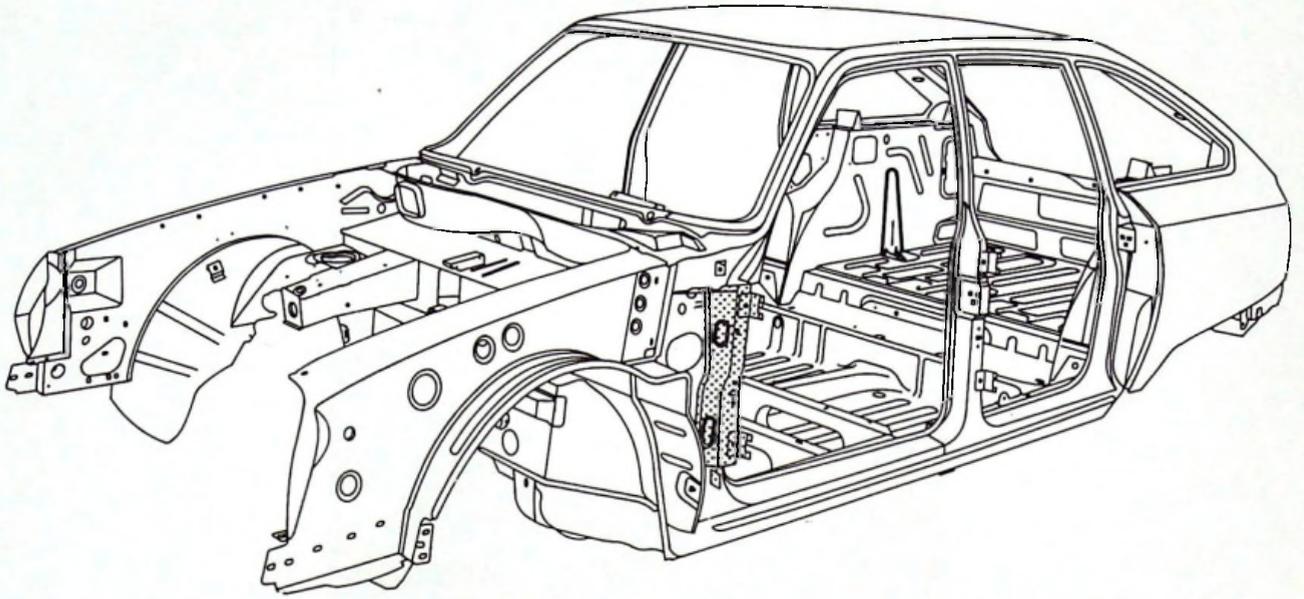
} (côté intéressé)

Protéger à l'aide d'une bâche, le tableau de bord, le siège avant et le tapis de sol.

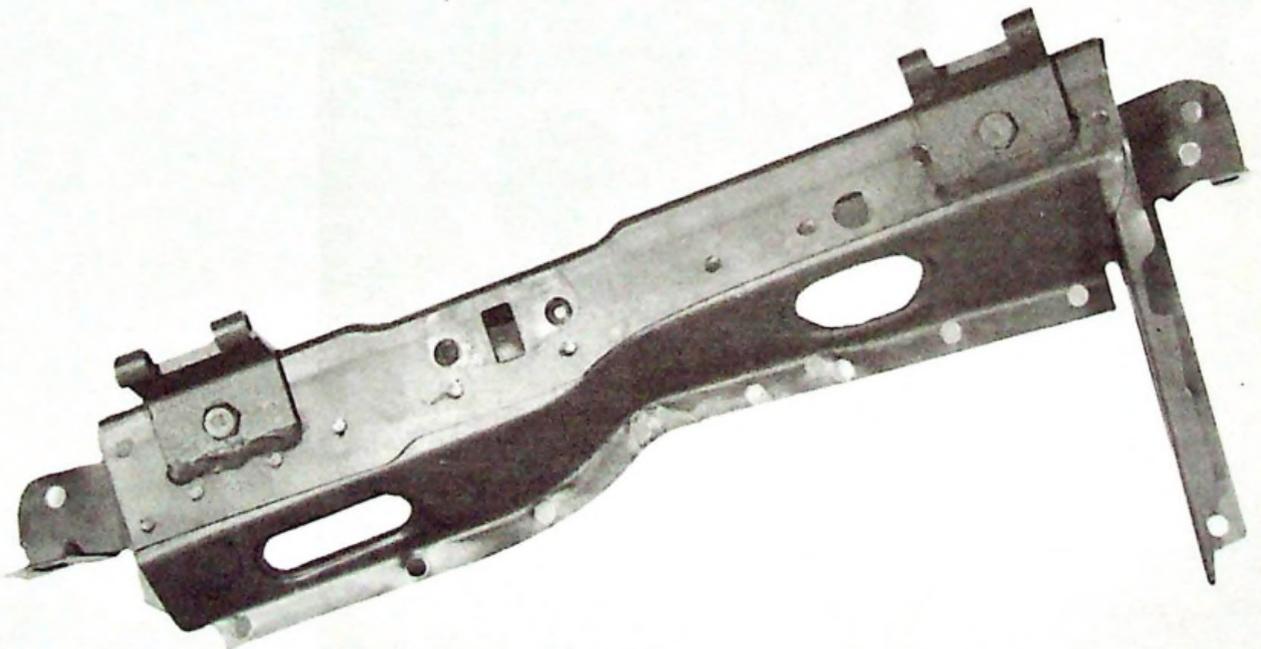
OUTILLAGE NECESSAIRE.

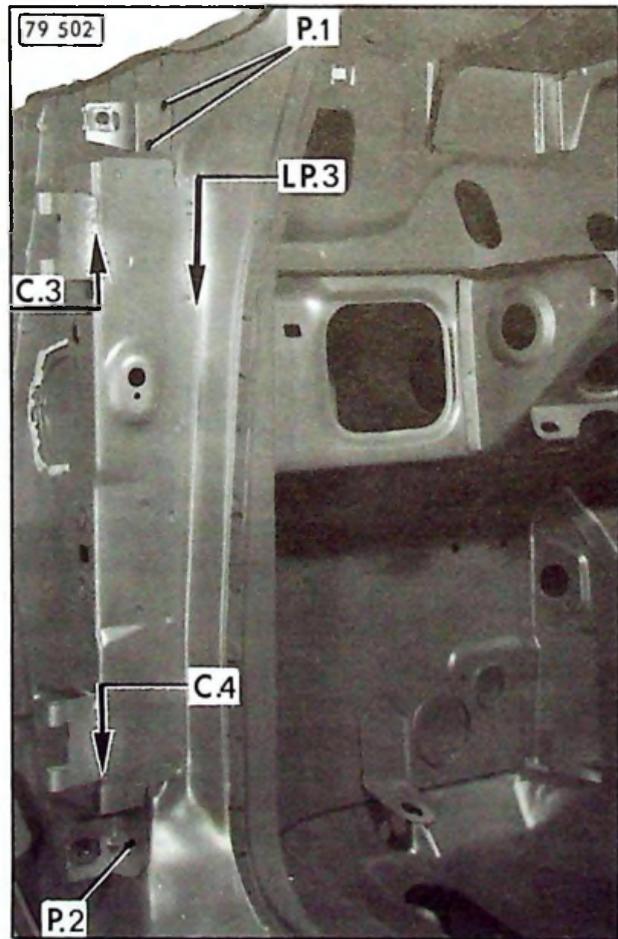
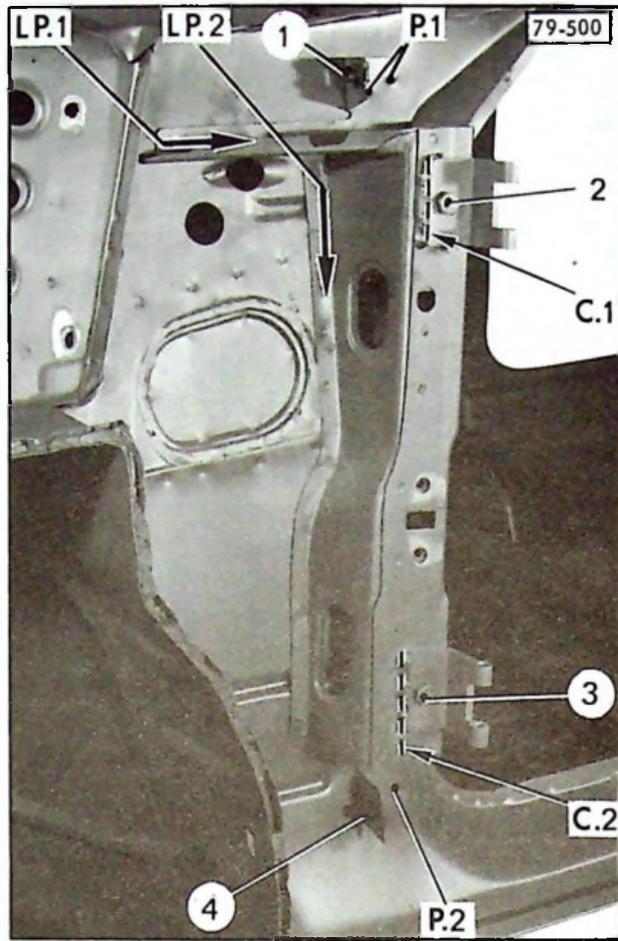
- Perceuse
- Disqueuse
- Extracteur de points de soudure « 2662-T » ou « PICKAVANT »
- Poste de soudage « MIG »
- Pincés serre-tôles

GX.80-2



79-1220





REPLACEMENT D'UN PIED AVANT DE CAISSE.

DEPOSE.

1. Déposer le pied avant de caisse :

Repérer, par un tracé, les pattes de fixation (1) et (4) de l'aile avant.

Percer et dégraffer les points de soudure électrique suivant les lignes :

- LP. 1,
- LP. 2,
- LP. 3,

et les points :

- P. 1,
- P. 2.

Déposer le pied avant de caisse.

PREPARATION.

2. Préparer les lignes de dégrafage.

Reformer les tôles, si nécessaire.

Décaper les zones de soudage sur caisse et éléments neufs.

Appliquer une couche d'impression conductrice sur la face interne de tous les bords à souder.

POSE.

3. Poser le pied avant :

Mettre le pied avant en place et le positionner par rapport aux pattes de fixation de l'aile avant (voir tracés (1) et (4)).

Pointer provisoirement le pied et présenter la porte avant dans son encadrement en l'utilisant comme gabarit (si nécessaire modifier la position du pied). Procéder au soudage en « bouchon » (MIG) suivant les lignes :

- LP. 1,
- LP. 2,
- LP. 3,

et les points :

- P. 1,
- P. 2.

4. Poser et régler la porte avant :

Fixer les charnières par leurs vis (2) et (3).

Poser et régler la porte et présenter l'aile (vérifier les jeux).

A l'aide d'un appareil « MIG » souder les charnières de porte avant suivant les cordons :

- C. 1,
- C. 2,
- C. 3,
- C. 4.

5. Déposer (par ses axes) la porte avant.

6. Parfaire l'étanchéité et la protection de la caisse.

7. Peindre.

8. Poser et régler les éléments préalablement déposés.

OPERATION
GX. 812-4

REPLACEMENT D'UN PIED MILIEU.

RECOMMANDATION

Cette opération ne nécessite pas le passage de la caisse au marbre.

DEPOSES PREALABLES

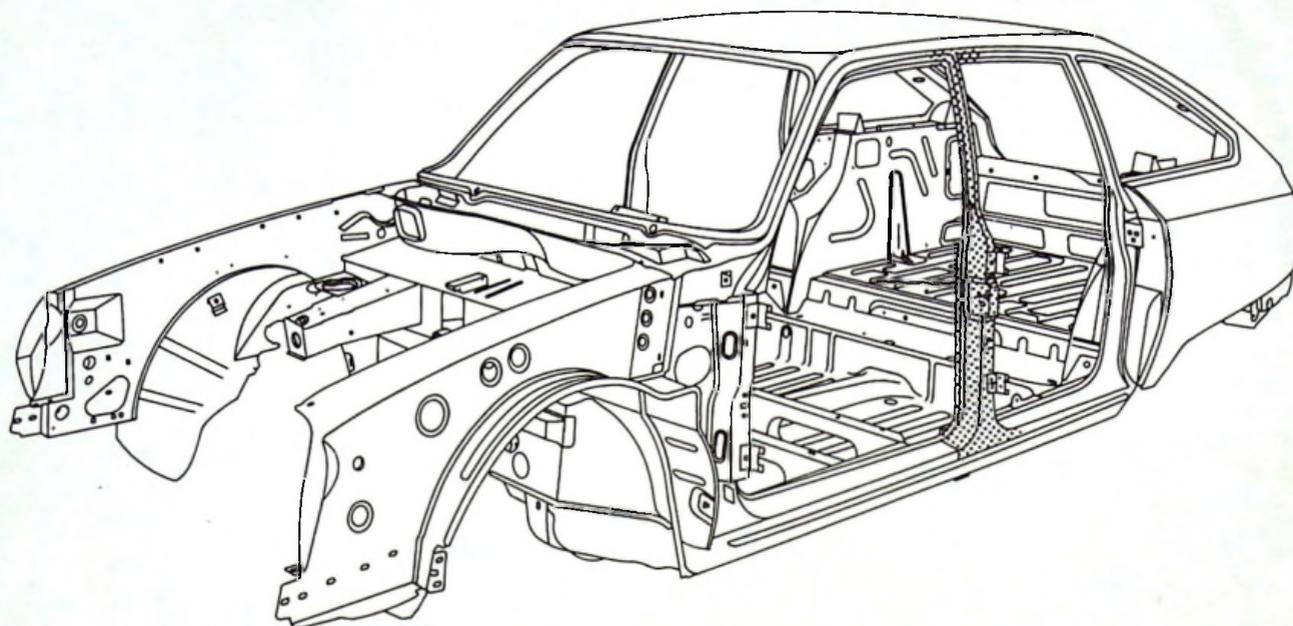
- la garniture et la ceinture de sécurité sur pied milieu,
 - la porte arrière et son joint d'étanchéité,
 - la gâche de porte avant,
 - le siège avant,
 - la banquette arrière.
- } (*côté intéressé*)

Protéger l'habitacle du véhicule et la porte avant par une bâche.

OUTILLAGE NECESSAIRE

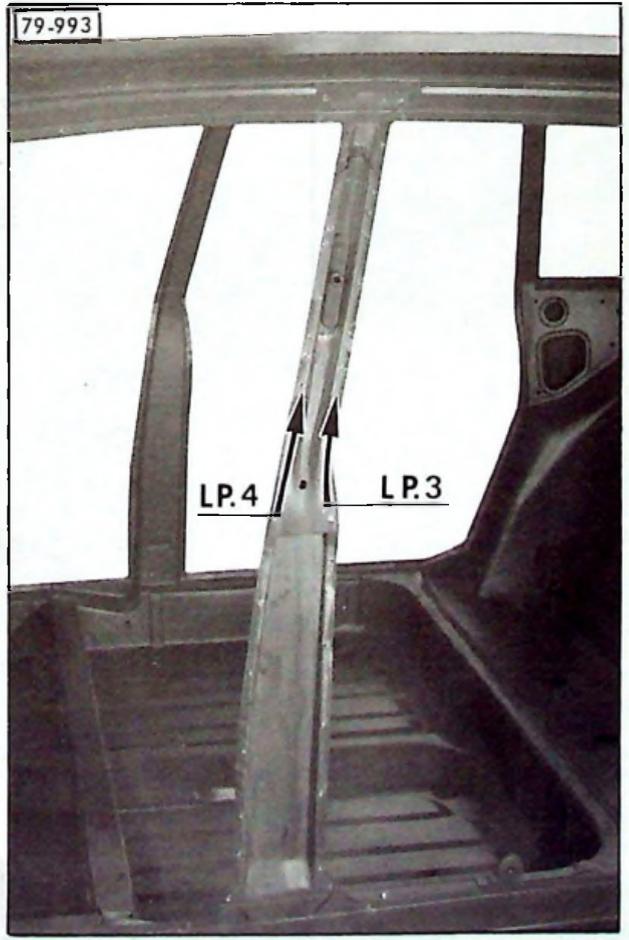
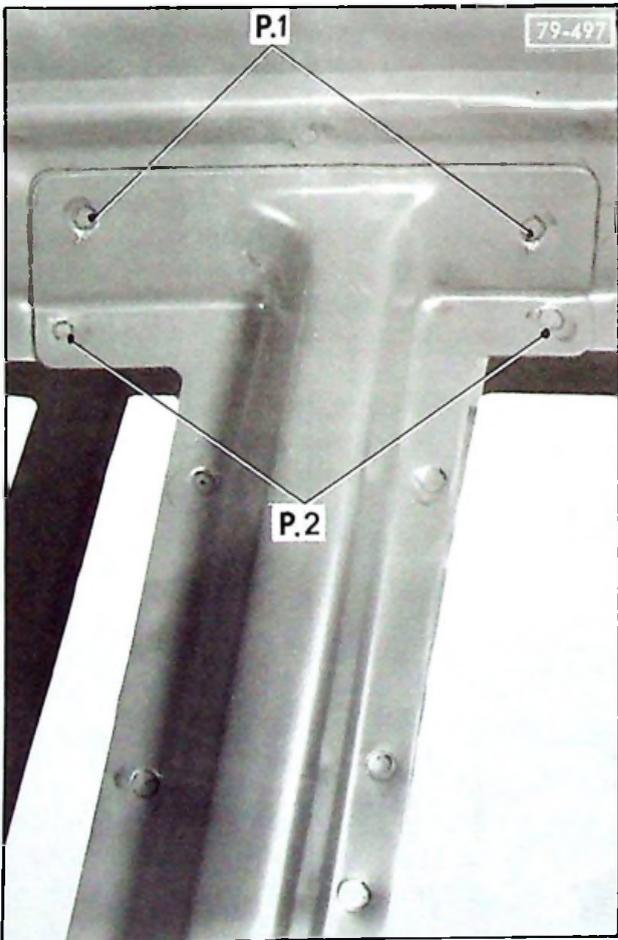
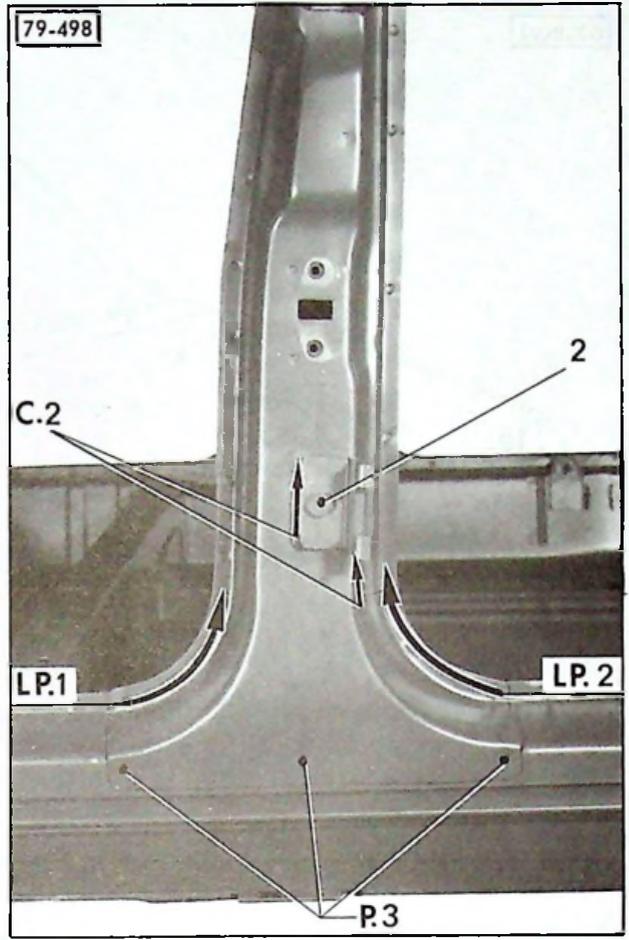
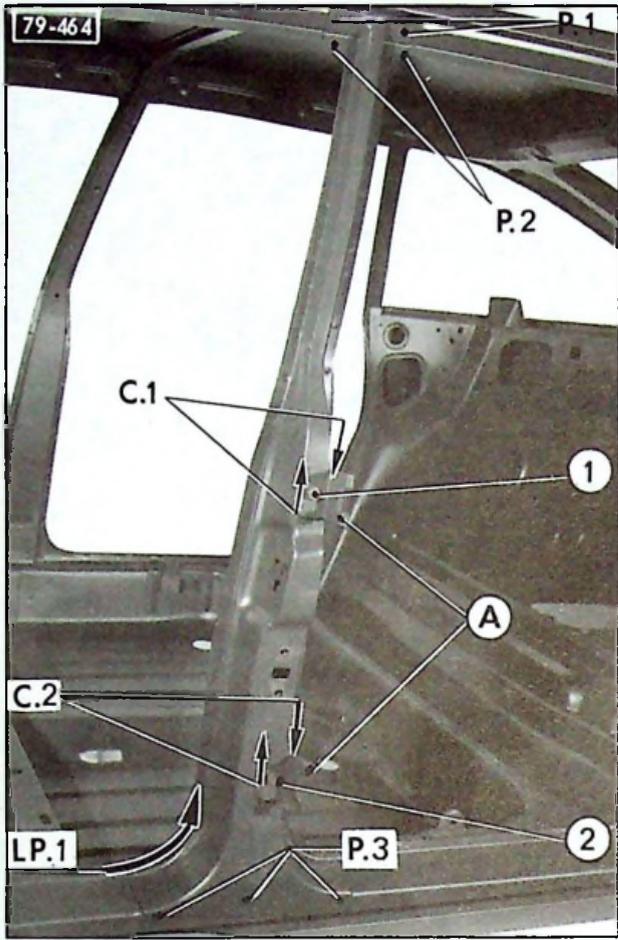
- Perceuse
- Disqueuse
- Extracteur de points de soudure « 2662-T » ou « PICKAVANT »
- Poste oxyacétylénique
- Poste de soudage « MIG »
- Pince à souder par points
- Pincés serre-tôles.

GX.80-2



79-995





REPLACEMENT D'UN PIED MILIEU**DEPOSE****1. Déposer le pied milieu :**

Percer et dégraffer les points de soudure électrique suivant les lignes :

- LP.1,
- LP.2

et les points :

- P.1,
- P.2,
- P.3.

Déposer le pied milieu.

2. Déposer le renfort du panneau de côté :

Percer et dégraffer les points de soudure électrique suivant les lignes :

- LP.3,
- LP.4.

Déposer le renfort de panneau de côté.

PREPARATION**3. Préparer les lignes de dégrafe.**

Reformer les tôles, si nécessaire.

Décaper les zones de soudage sur caisse et éléments neufs.

Appliquer une couche d'impression conductrice sur la face interne de tous les bords à souder à la pince.

Percer à $\phi = 6$ mm aux endroits des points P.1 et P.3 pour exécuter des points en bouchon.

POSE**4. Poser le pied milieu :**

Positionner le pied milieu et le maintenir à l'aide de pinces serre-tôles.

Procéder au soudage à la pince suivant les lignes :

- LP.1,
- LP.2

et les points :

- P.2.

A l'aide d'un appareil de soudage «MIG» exécuter les points en «bouchon» suivant :

- P.1,
- P.3.

5. Poser et régler la porte arrière :

Equiper la porte arrière de ses charnières **A**.

Poser et fixer la porte par les vis (1) et (2).

Poser la gâche de porte avant.

Procéder au réglage de tous les éléments du côté.

Procéder au soudage des charnières (cordons de soudure «MIG» suivant C. 1 et C. 2).

Déposer la porte arrière et la gâche de porte avant.

6. Meuler et surfacer les points en bouchon.**7. Parfaire l'étanchéité et la protection de la caisse.****8. Peindre.****9. Poser et régler les éléments préalablement déposés.**

OPERATION
GX. 821-1

REPLACEMENT D'UN PANNEAU
DE COTE COMPLET

RECOMMANDATION

Cette opération ne nécessite le passage de la caisse au marbre que si :

- la face interne du brancard de bas de caisse est déformée,
- des déformations apparaissent dans les zones de fixation des éléments d'essieu arrière.

Il importe dans tous les cas de s'en assurer par un contrôle de la géométrie du véhicule.

PREPARATION (éventuelle) POUR PASSAGE AU MARBRE.

(Voir Opération GX. 800-0)

DEPOSES PREALABLES.

- le capot,
- la grille du collecteur d'air,
- les portes latérales,
- les gâches de portes latérales,
- l'aile avant,
- les ceintures de sécurité avant et arrière,
- les tirants de portes,
- la glace de custode,
- les garnitures latérales d'auvent,
- les garnitures de pied milieu de custode et de passages de roue arrière,
- le siège avant,
- la banquette arrière,
- la glace de pare-brise,
- la planche de bord,
- le profilé d'enjolivement de gouttière.

(côté intéressé)

OUTILLAGE NECESSAIRE.

- Perceuse
- Disqueuse
- Extracteur de points de soudure « 2662-T » ou « PICKAVANT »
- Poste oxyacétylénique
- Poste de soudage « MIG »
- Pince à souder par points
- Pincettes serre-tôles

OUTILLAGE SPECIAL

MUF 4, MUF 5 ou EUROMUF : Marbre universel « CELETTE »

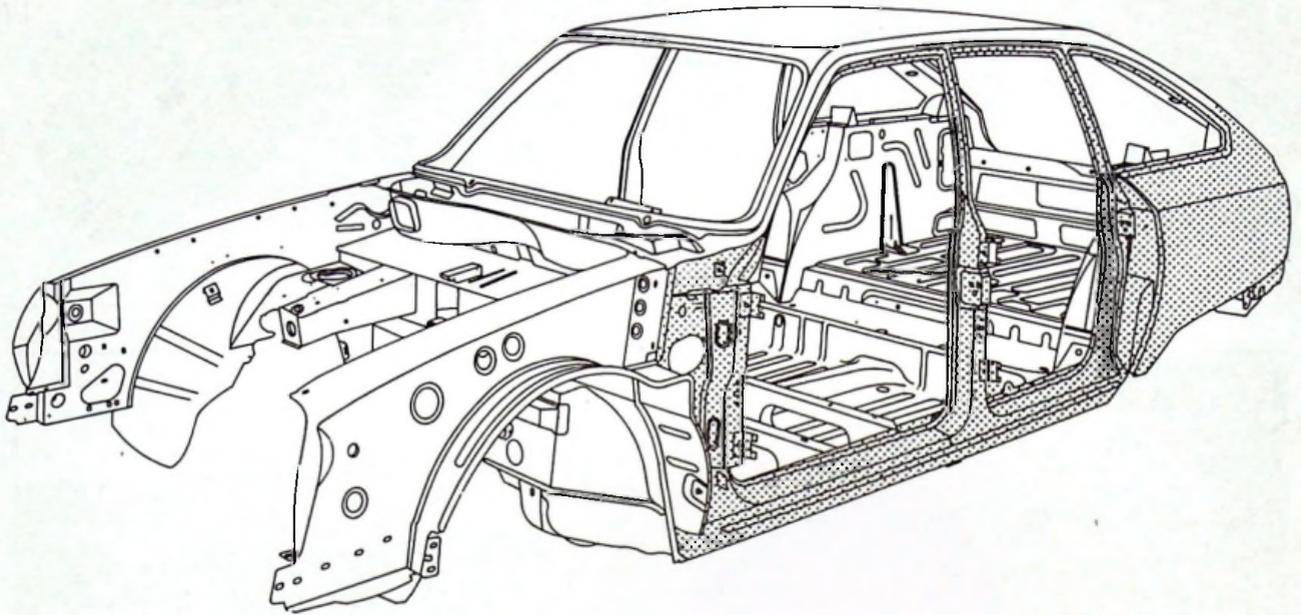
ENS. 158-000 : Equipement de contrôle de caisse

ENS. 158-008 : Support de passages de roue avant

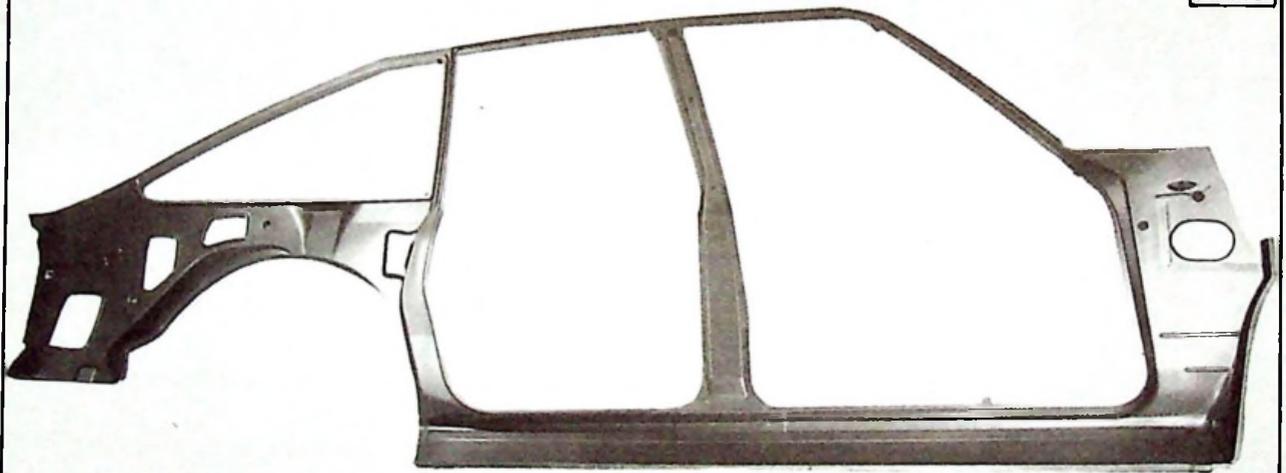
ou

- 2600-T : Marbre « FENWICK »
- 2628-T : Equipement de contrôle pour véhicule « GX »

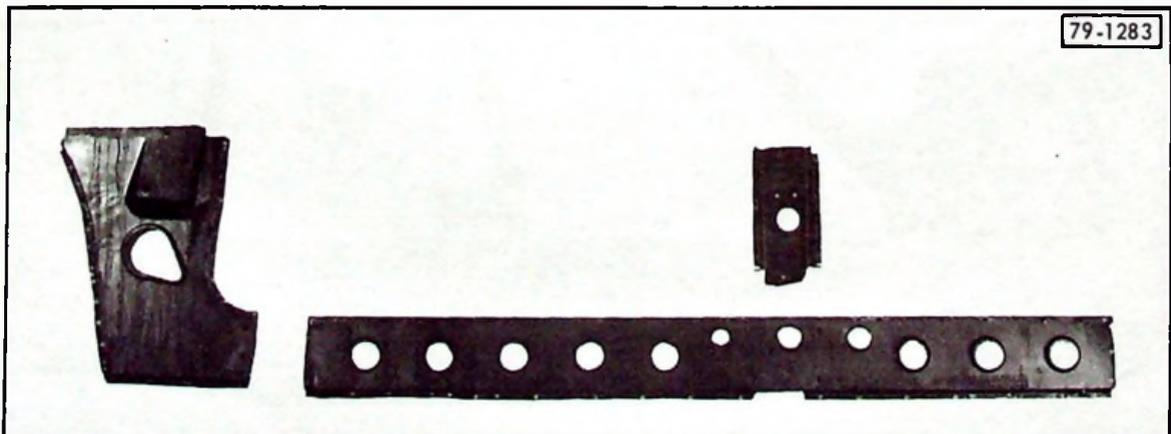
GX. 80-2

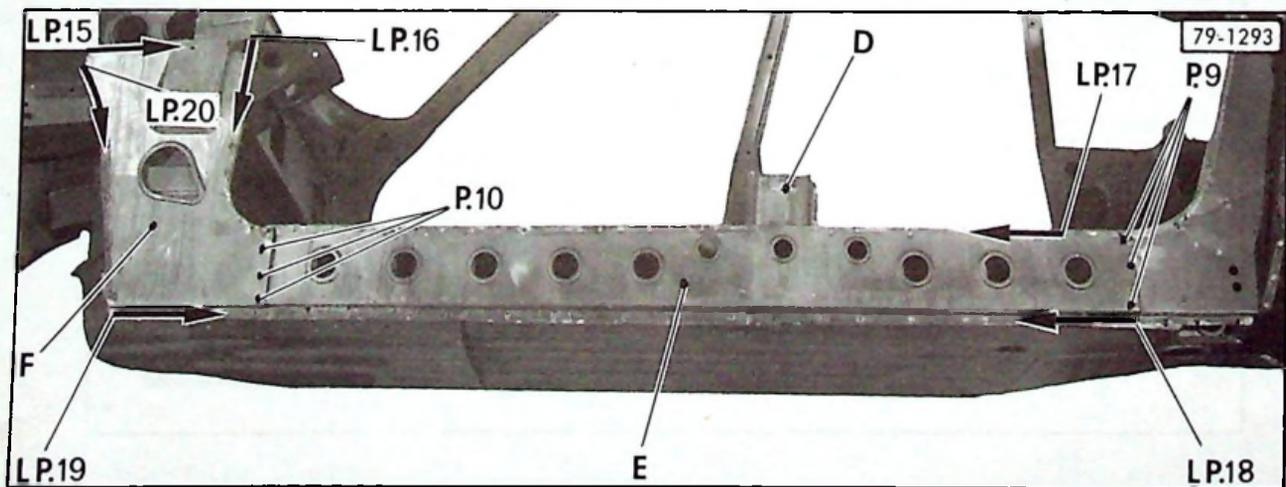
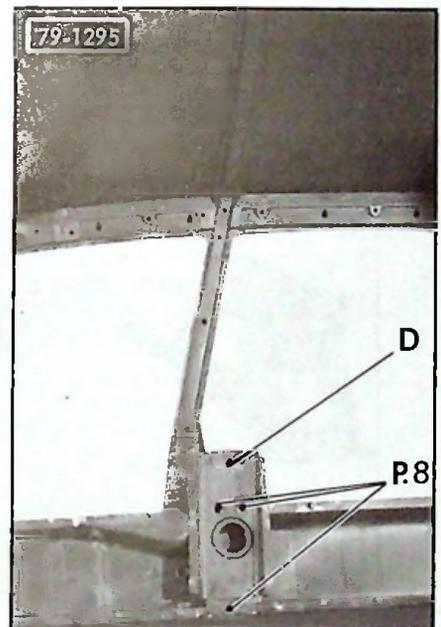
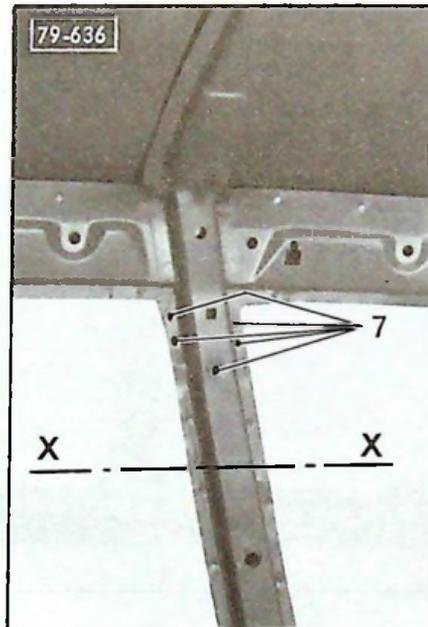
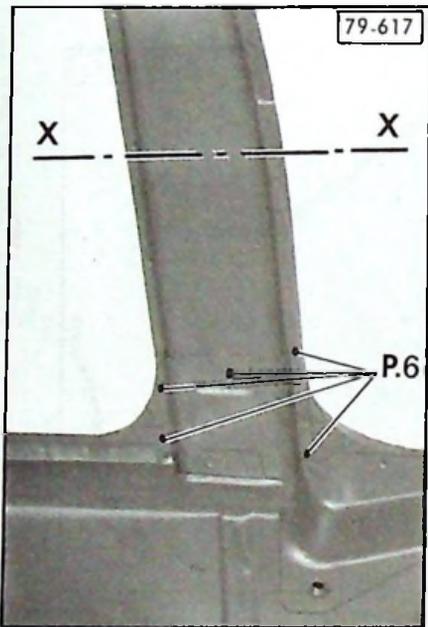
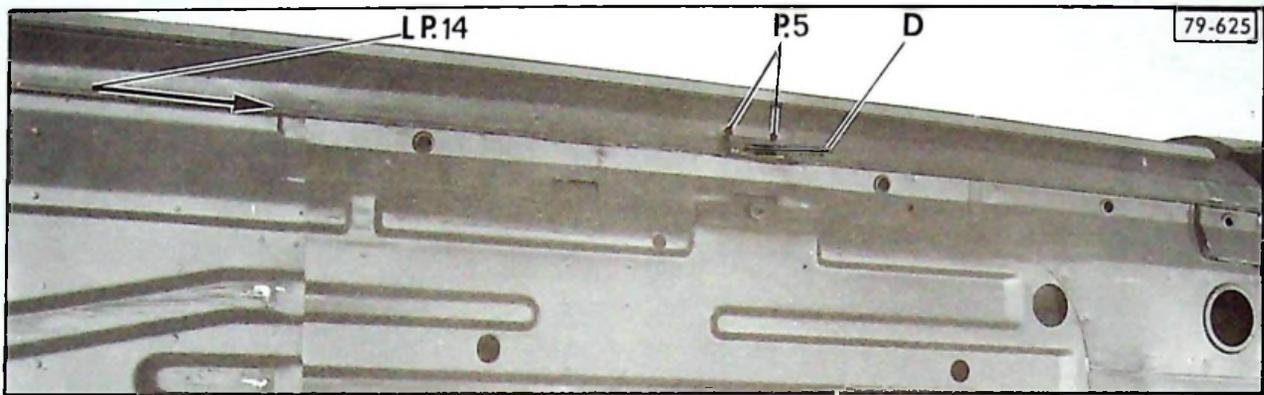
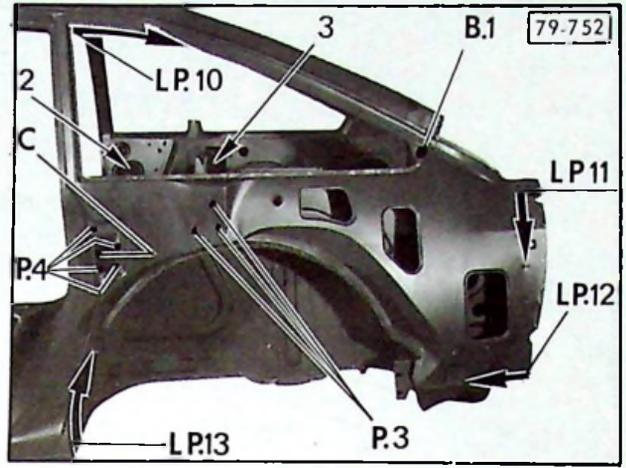
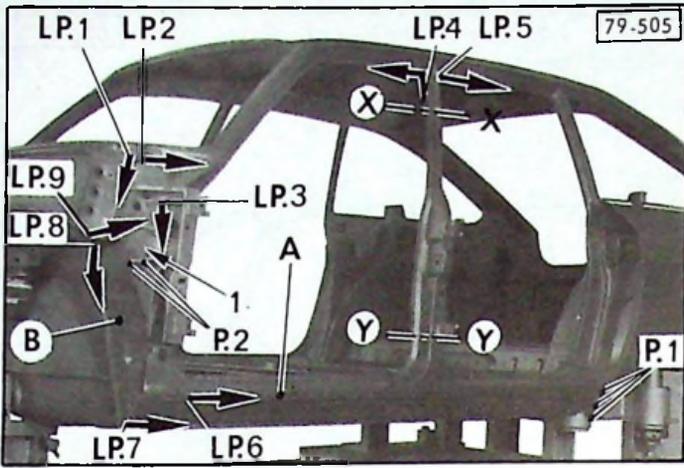


79-998



79-1283





REPLACEMENT D'UN PANNEAU DE COTE COMPLET.

DEPOSE.

1. Déposer l'aile arrière :
(Voir Opération GX. 824-1).
2. Déposer le panneau de côté :
Percer et dégraffer les points de soudure électrique suivant les lignes :
- LP. 4 (feuillure de porte avant de X-X à Y-Y)
- LP. 5 (feuillure de porte arrière de X-X à Y-Y)
- LP. 10 (baie de glace de custode complète)
- LP. 1 - LP. 2 - LP. 3 - LP. 11 - LP. 12 - LP. 13 ,
- LP. 7 - LP. 14 - LP. 8 (déposer en même temps la tôle B) - LP. 9 ,
et les points :
- P. 1 - P. 2 - P. 3 - P. 6 - P. 7 - P. 5
(rabattre la patte support de cric D).
Eliminer le point de brasure B. 1.
Déposer le panneau de côté.
3. Déposer la doublure de brancard E (si nécessaire) :
Percer et dégraffer les points de soudure électrique suivant les lignes :
- LP. 17 et LP. 18 ,
et les points :
- P. 9 et P. 10.
Déposer la doublure de brancard E.
4. Déposer la doublure de pied avant F (si nécessaire) :
Percer et dégraffer les points de soudure électrique suivant les lignes :
- LP. 16 - LP. 19 - LP. 20 et LP. 15 ,
et les points :
- P. 10 (si la doublure de brancard E n'a pas été déposée).
Déposer la doublure de pied avant F.
5. Déposer la tôle support de cric D (si nécessaire) :
Percer et dégraffer les points de soudure électrique suivant les points P. 8.
Déposer la tôle support de cric D.

PREPARATION.

6. Poser et fixer la caisse sur le marbre (si nécessaire).
Vérifier la caisse (si nécessaire).
7. Préparer les lignes de dégrafaage.
Reformer les tôles, si nécessaire.
Décaper les zones de soudage sur caisse et éléments neufs.
Appliquer une couche d'impression conductrice sur la face interne de tous les bords à souder à la pince.
Souder à la pince le profilé de bas de caisse A sur le panneau de côté neuf suivant LP. 6.

8. Poser le pied avant :
(Voir Opération GX. 812-1).

9. Poser le pied milieu :
(Voir Opération GX. 812-4).

POSE.

10. Poser la tôle de support de cric D (si cette dernière a été déposée) :
Mettre la tôle support de cric en place (la centrer par rapport au panneau de côté) et la maintenir à l'aide de pinces serre-tôles.
Procéder à son soudage à la pince suivant les points P. 8.
11. Poser la doublure de brancard E et la doublure de pied avant F (si elles ont été déposées) :
Réunir les deux doublures par les points P. 10.
Mettre en place les doublures et les maintenir à l'aide de pinces serre-tôles.
Procéder au soudage à la pince suivant les lignes :
- LP. 15 - LP. 16 - LP. 17 - LP. 18 - LP. 19 et LP. 20.
Exécuter une soudure autogène en « bouchon » (MIG) suivant les points P. 9.
12. Poser le panneau de côté :
Positionner le panneau de côté sur la caisse et le maintenir à l'aide de pinces serre-tôles.
(Vérifier les encadrements de portes latérales en utilisant les portes comme gabarit).
Procéder au soudage du panneau :
a) A la pince suivant les lignes :
- LP. 1 - LP. 2 - LP. 4 - LP. 5 - LP. 7 - LP. 8 (souder en même temps la tôle de protection B) - LP. 10 - LP. 11 - LP. 12 - LP. 13 et LP. 9 (en passant par l'ajour (1)),
et les points :
- P. 1 - P. 6 - P. 7 - P. 2 (en passant par l'ajour (1) et P. 3 (en passant par l'ajour (3)).
b) A l'autogène en « bouchon » (MIG) suivant les lignes :
- LP. 3 - LP. 8 et LP. 14 ,
et les points :
- P. 5 (rabattre le support de cric D).
c) Exécuter un point de brasure suivant B. 1.
13. Poser le support de gâche arrière C :
Présenter la porte et régler le support de gâche, le maintenir en place et le souder suivant les points :
- P. 4 (par l'ajour (2)).
14. Poser l'aile arrière :
(Voir Opération GX. 824-1).
15. Parfaire l'étanchéité et la protection de la caisse.
16. Peindre.
17. Poser et régler les éléments préalablement déposés.

OPERATION
GXB. 821-1

REPLACEMENT D'UN PANNEAU DE COTE COMPLETE

RECOMMANDATION

Cette opération ne nécessite le passage de la caisse au marbre que si :

- la face interne du brancard de bas de caisse est déformée,
- des déformations apparaissent dans les zones de fixation des éléments d'essieu arrière. Il importe de s'en assurer par un contrôle de la géométrie du véhicule.

PREPARATION (éventuelle) POUR PASSAGE AU MARBRE

(Voir Opération GX. 800-0)

DEPOSES PREALABLES

- le capot,
 - la grille du collecteur d'air,
 - les portes latérales,
 - les gâches de portes latérales,
 - l'aile avant,
 - les ceintures de sécurité avant et arrière,
 - les tirants de portes,
 - la glace de custode,
 - les garnitures latérales d'auvent,
 - les garnitures de pied milieu, de custode et de passage de roue arrière,
 - le siège avant,
 - la banquette arrière,
 - le hayon arrière,
 - la garniture de pavillon,
 - le pare-brise,
 - la planche de bord,
 - le profilé d'enjolivement de gouttière.
- } (côté intéressé)

OUTILLAGE NECESSAIRE

- Perceuse
- Disqueuse
- Extracteur de points de soudure « 2662-T » ou « PICKAVANT »
- Poste oxyacétylénique
- Poste de soudage « MIG »
- Pince à souder par points
- Pinces serre-tôles

OUTILLAGE SPECIAL

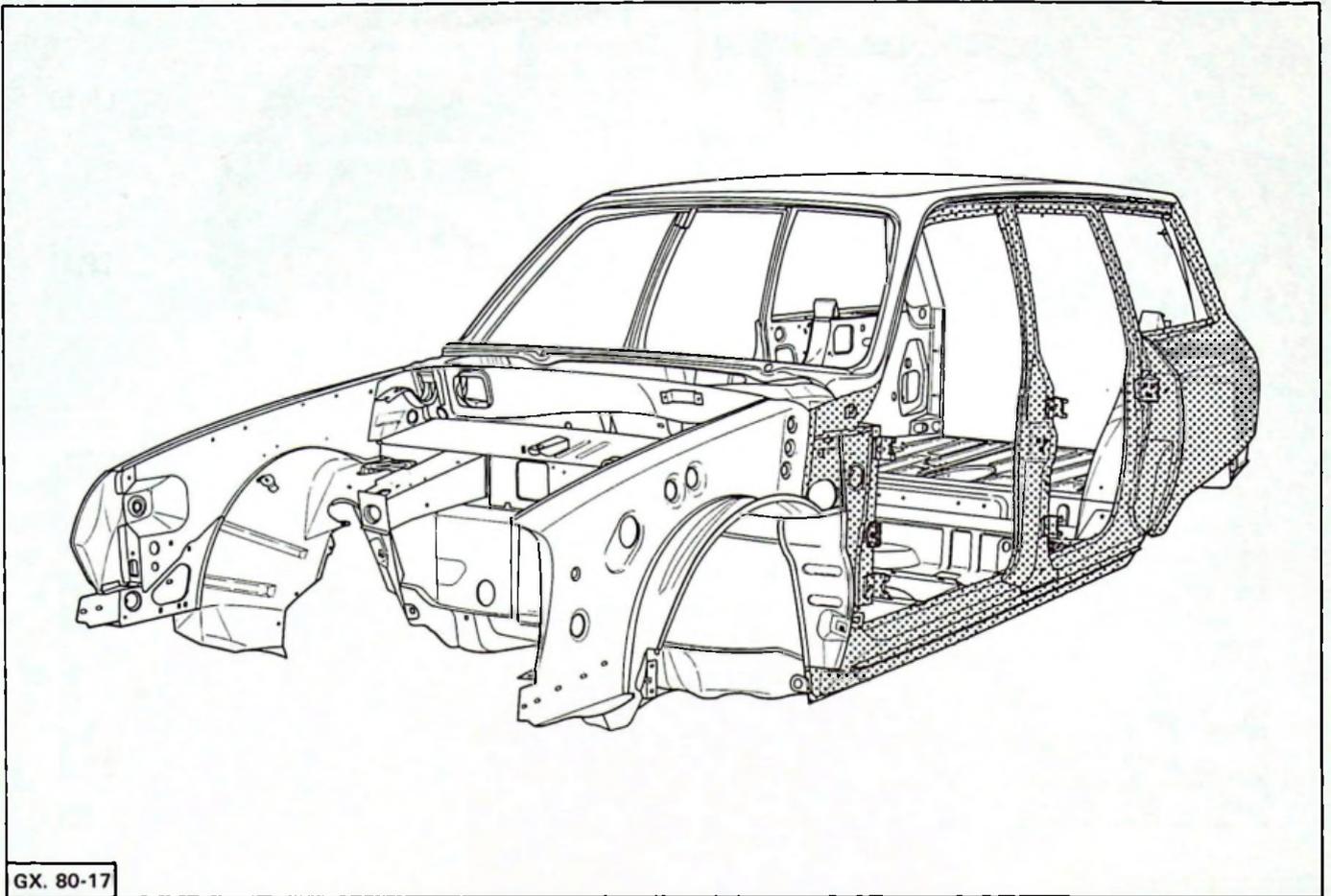
MUF 4, MUF 5 ou EUROMUF : Marbre universel « CELETTE »

ENS. 158-000 : Equipement de contrôle de caisse

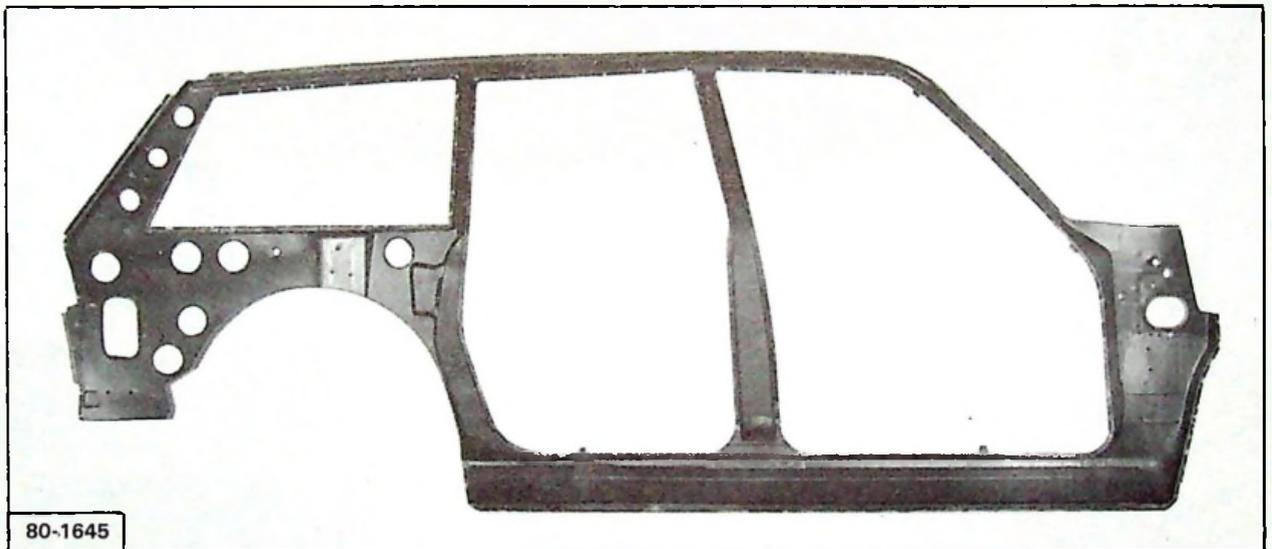
ENS. 158-008 : Support de passages de roue avant

ou

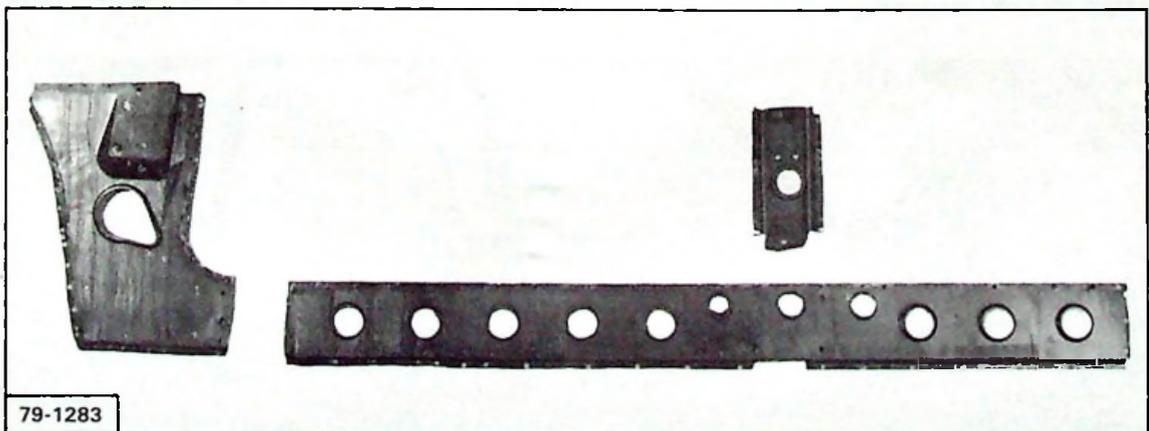
- 2600-T : Marbre « FENWICK »
- 2628-T : Equipement de contrôle pour véhicule GX



GX. 80-17



80-1645



79-1283

REPLACEMENT D'UN PANNEAU DE COTE COMPLET

DEPOSE.

1. Déposer l'aile arrière :
(Voir Opération GXB. 824-1)
2. Déposer le panneau de côté :
Percer et dégraffer les points de soudure électrique suivant les lignes :
- LP. 2 (feuillure de porte avant de X-X à Y-Y)
- LP. 3 (feuillure de porte arrière de X-X à Y-Y)
- LP. 9 (baie de glace de custode complète)
- LP. 4, LP. 6, LP. 8, LP. 1, LP. 10, LP. 11, LP. 12, LP. 13,
- LP. 7 (déposer en même temps la tôle B)
et les points :
- P. 1, P. 2, P. 3, P. 4, P. 7, P. 8,
- P. 6 (rabattre la patte support de cric D).
Déposer le panneau de côté.
3. Déposer la doublure de brancard E (si nécessaire) :
Percer et dégraffer les points de soudure électrique suivant les lignes :
- LP. 16 et LP. 17,
et les points :
- P. 10 et P. 11 ;
Déposer la doublure de brancard E.
4. Déposer la doublure de pied avant F (si nécessaire) :
Percer et dégraffer les points de soudure électrique suivant les lignes :
- LP. 14, LP. 15, LP. 18, LP. 19
et les points :
- P. 11 (si la doublure de brancard E n'a pas été déposée).
Déposer la doublure de pied avant F.
5. Déposer la tôle support de cric (si nécessaire) :
Percer et dégraffer les points de soudure électrique suivant les points :
- P. 9.
Déposer la tôle support de cric D.

PREPARATION.

6. Poser et fixer la caisse sur le marbre (si nécessaire).
Vérifier la caisse (si nécessaire).
7. Préparer les lignes de dégrafe.
Reformer les tôles, si nécessaire.
Décaper les zones de soudage sur caisse et éléments neufs.
Appliquer une couche d'impression conductrice sur la face interne de tous les bords à souder à la pince.
Souder à la pince le profilé de bas de caisse A sur le panneau de côté neuf suivant LP. 5.

8. Poser le pied avant :
(Voir Opération GX. 812-1)

9. Poser le pied milieu :
(Voir Opération GX. 812-4)

POSE.

10. Poser la tôle support de cric D (si cette dernière a été déposée) :
Mettre la tôle support de cric en place (la centrer par rapport au panneau de côté) et la maintenir à l'aide de pinces serre-tôles.
Procéder à son soudage à la pince suivant P. 9.
11. Poser la doublure de brancard E et la doublure de pied avant F (si elles ont été déposées) :
Réunir les deux doublures par les points P. 11.
Mettre en place les doublures et les maintenir à l'aide de pinces serre-tôles.
Procéder au soudage à la pince suivant les lignes :
- LP. 16, LP. 17, LP. 18, LP. 19, LP. 15 et LP. 14.
Exécuter une soudure autogène en « bouchon » (MIG) suivant les points P. 10.
12. Poser le panneau de côté :
Positionner le panneau de côté sur la caisse et le maintenir à l'aide de pinces serre-tôles.
(Vérifier les encadrements de portes latérales en utilisant les portes comme gabarit).
Procéder au soudage du panneau :
a) A la pince suivant les lignes :
- LP. 1, LP. 2, LP. 3, LP. 9, LP. 6, LP. 8, LP. 1, LP. 7 (souder en même temps la tôle de protection B) LP. 10, LP. 11 ; LP. 12
et les points :
- P. 2 et P. 3 (en passant par l'ajour (1)) P. 1, P. 7,
- P. 8 et P. 4 (en passant par l'ajour (2)).
b) A l'autogène en « bouchon » (MIG) suivant les lignes :
- LP. 4, LP. 13
et les points ;
- P. 6 (rabattre le support de cric D).

13. Poser le support de gâche C :
Présenter la porte et régler le support de gâche, le maintenir en place et le souder suivant les points :
- P. 5 (en passant par l'ajour (3)).

14. Poser l'aile arrière :
(Voir Opération GXB. 824-1)

15. Parfaire l'étanchéité et la protection de la caisse.

16. Peindre.

17. Poser et régler les éléments préalablement déposés.

OPERATION
GX. 821-4

REPLACEMENT D'UNE PARTIE
AVANT DE PANNEAU DE COTE

RECOMMANDATION

Cette opération ne nécessite le passage de la caisse au marbre que si :

- la face interne du brancard de bas de caisse est déformée,
- le contrôle de la géométrie du véhicule est mauvais.

PREPARATION (éventuelle) POUR PASSAGE AU MARBRE

(Voir Opération GX. 800-0)

DEPOSES PREALABLES

- la porte avant,
 - l'aile avant,
 - le tirant de porte avant,
 - l'interrupteur de feuillure
 - le bandeau de montant de pare-brise,
 - la garniture intérieure de pied milieu,
 - le joint d'étanchéité de porte avant,
 - le profilé d'enjolivement de gouttière,
 - la garniture latérale de pied avant,
 - le siège avant,
 - la planche de bord,
 - le pare-brise,
 - Protéger les garnitures intérieures contre les projections d'étincelles à l'aide d'une bâche.
- } (côté intéressé)

OUTILLAGE NECESSAIRE

- Perceuse
- Disqueuse
- Extracteur de points de soudure « 2662-T » ou « PICKAVANT »
- Poste oxyacétylénique
- Poste de soudage « MIG »
- Pince à souder par points
- Pinces serre-tôles

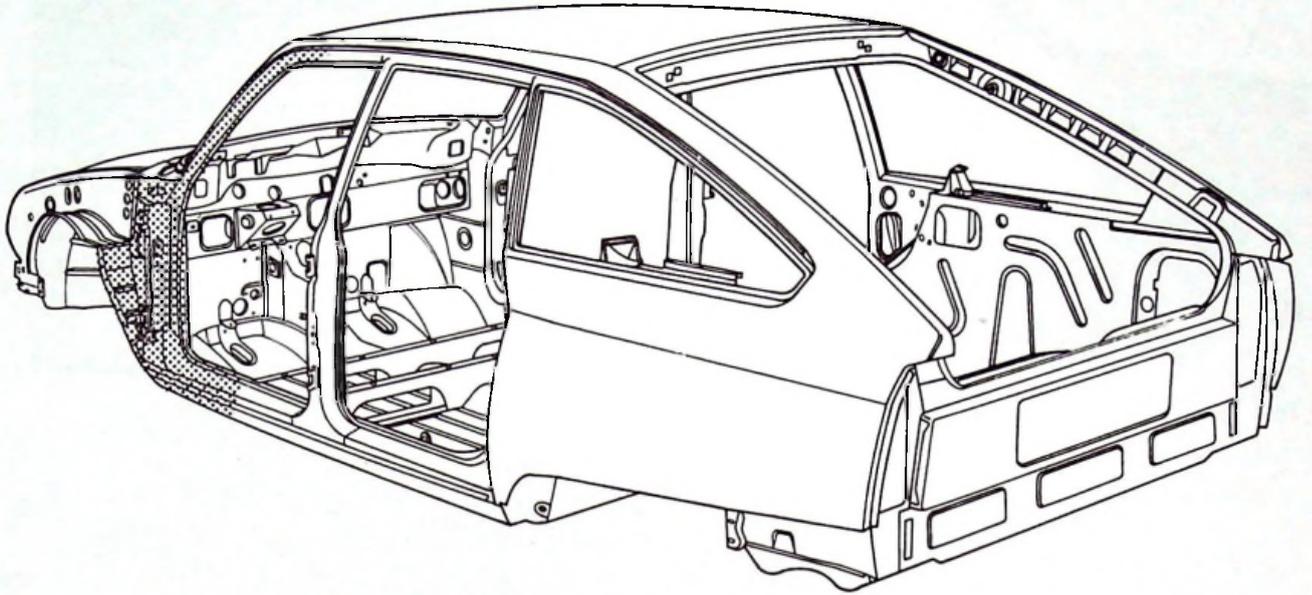
OUTILLAGE SPECIAL

MUF 4, MUF 5 ou EUROMUF : Marbre universel « CELETTE »
 ENS. 158-000 : Equipement de contrôle de caisse
 ENS. 158-008 : Support de passages de roue avant

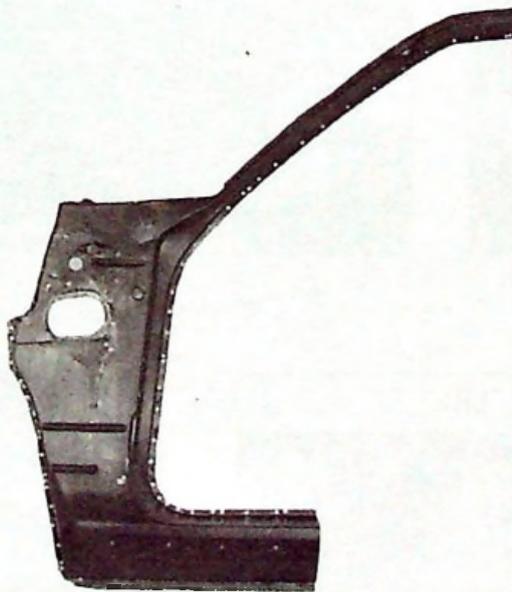
ou

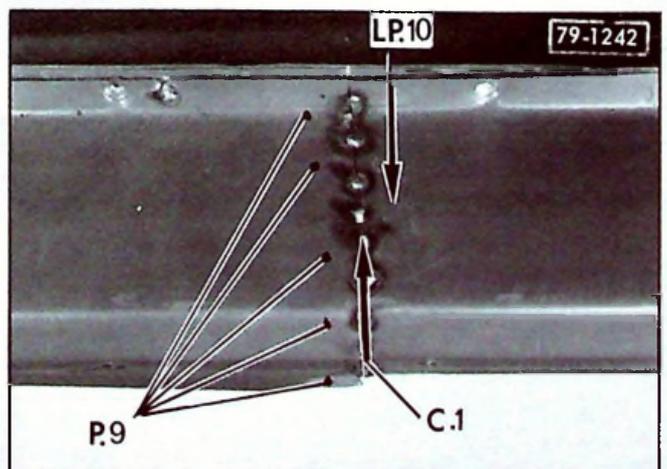
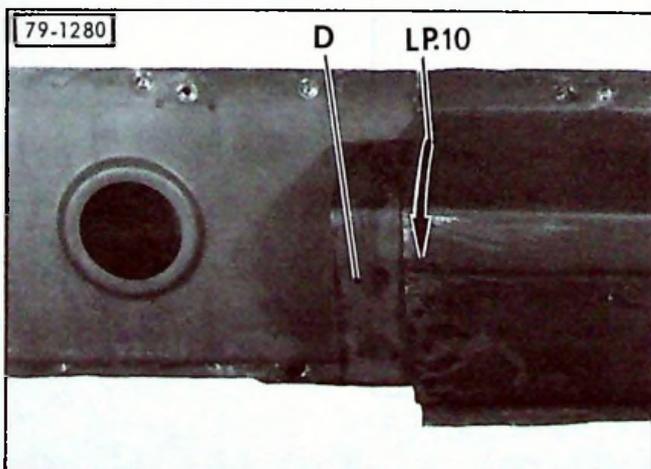
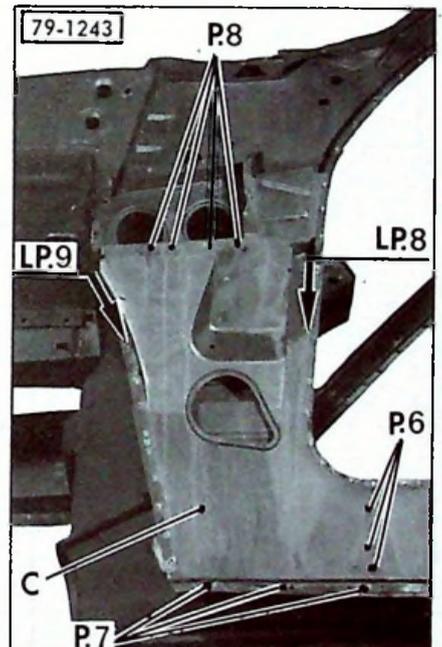
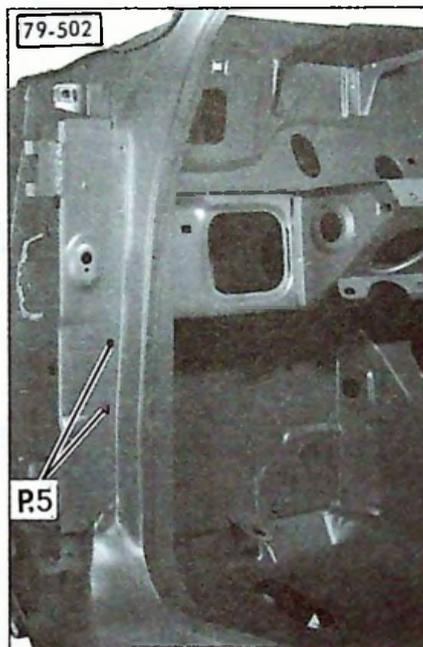
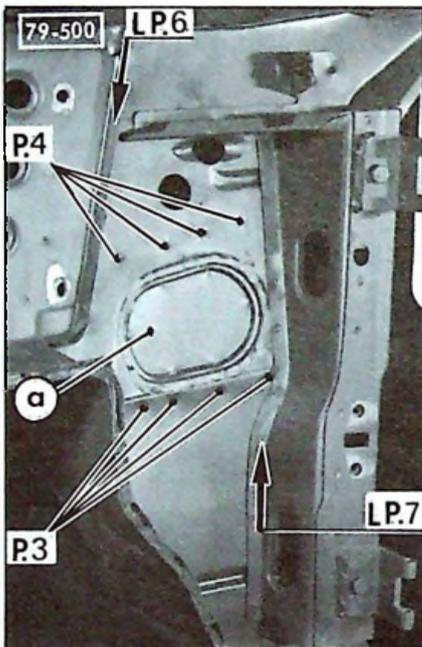
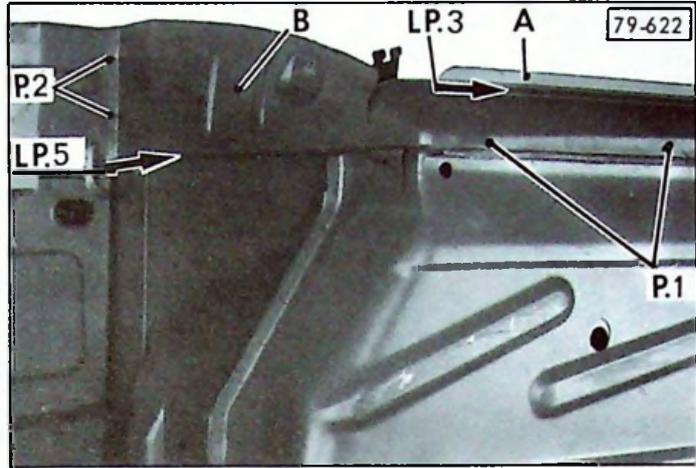
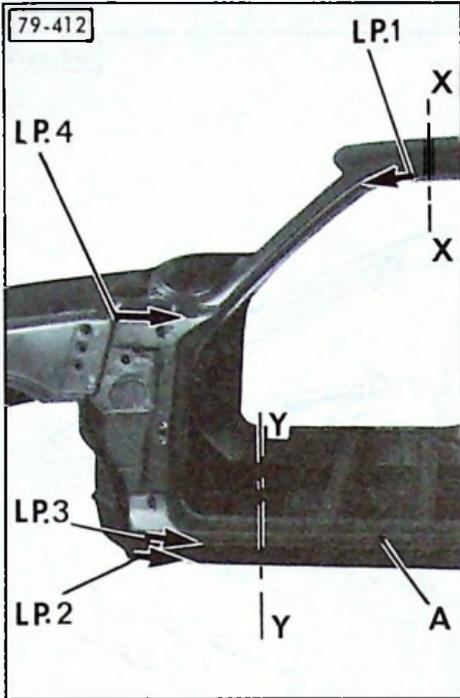
- 2600-T : Marbre « FENWICK »
- 2628-T : Equipement de contrôle pour véhicule « GX ».

GX.80-3



79-1240





REPLACEMENT D'UNE PARTIE AVANT DE PANNEAU DE COTE.

DEPOSE.

1. Déposer la partie avant de panneau de côté :

Effectuer les tracés provisoires des sections X-X et Y-Y (légèrement en retrait des coupes définitives).

Percer et dégraffer les points de soudure électrique suivant les lignes :

- LP. 4, (dégraffer légèrement au-delà de la section X-X afin de permettre le passage
- LP. 1, (d'une cisaille)
- LP. 3, (déposer le profilé A)
- LP. 2,
- LP. 5,
- LP. 6,
- LP. 7, (liaison avec le renfort C),

et les points :

- P. 1,
- P. 2,
- P. 3,
- P. 4,
- P. 5 (liaison avec le renfort C).

A l'aide d'une cisaille et d'une scie, sectionner le panneau suivant les tracés provisoires X-X et Y-Y et déposer la partie avant de panneau de côté avec la joue B.

2. Déposer la doublure C du pied avant (si nécessaire) :

Percer et dégraffer les points de soudure électrique suivant les lignes :

- LP. 8,
- LP. 9,

et les points :

- P. 6,
- P. 7,
- P. 8.

Déposer la doublure de pied avant.

PREPARATION.

3. Préparer les lignes de dégrafage.

Reformer les tôles, si nécessaire.

Décaper les zones de soudage sur caisse et éléments neufs.

Appliquer une couche d'impression conductrice sur la face interne de tous les bords à souder.

POSE.

4. Poser la doublure de pied avant C :

Mettre la doublure C en place et la maintenir à l'aide de pinces serre-tôles.

Procéder à son soudage à la pince suivant les lignes :

- LP. 8,
- LP. 9,

et les points :

- P. 6,
- P. 7,
- P. 8.

5. Préparer le panneau de côté :

Mettre la partie avant du panneau de côté en place (en recouvrement sur les sections X-X et Y-Y). La maintenir à l'aide de pinces serre-tôles. Présenter et ajuster la porte dans son encadrement.

Reprendre le positionnement du panneau, si nécessaire.

Tracer les sections définitives X-X et Y-Y sur la caisse et refaire les coupes suivant ces tracés.

6. Pour la section Y-Y préparer un renfort D de 60 mm de longueur.

Le positionner et le souder à la pince suivant la ligne LP. 10 sur la partie restante du panneau de côté.

7. Poser le panneau neuf avec la joue B :

Mettre le panneau neuf en place et le maintenir à l'aide de pinces serre-tôles.

Vérifier l'encadrement de la porte avant.

Procéder au soudage :

a) A la pince suivant les lignes :

- LP. 1 - LP. 2 - LP. 4 - LP. 5 - LP. 6,

et les points :

- P. 2 - P. 3 - P. 4.

b) A l'autogène en « bouchon » (MIG) suivant les lignes et les points :

- P. 1 - P. 9,
- LP. 7 - P. 5 (liaison entre le renfort intérieur C et le panneau de côté)

Effectuer les cordons de soudure autogène C. 1 suivant les sections X-X et Y-Y.

Meuler les soudures autogènes et faire une finition à l'étain (si nécessaire).

8. Poser le profilé A de brancard :

Mettre le profilé A en place et le souder à l'autogène en « bouchon » (MIG) suivant la ligne LP. 3.

9. Poser le pied avant de caisse :

(Voir Opération GX. 812-1).

10. Poser l'obturateur « a » sur le panneau de côté et mastiquer son pourtour.

Parfaire l'étanchéité et la protection de la caisse.

11. Peindre.**12. Poser et régler les éléments préalablement déposés.**

OPERATION
GX. 821-7

REPLACEMENT D'UNE PARTIE
ARRIERE DE PANNEAU DE COTE

RECOMMANDATION

Cette opération ne nécessite le passage au marbre que si :

- la face intérieure du brancard de bas de caisse est déformée,
- il existe des déformations dans les joncs de fixation de l'essieu arrière.

PREPARATION (éventuelle) POUR PASSAGE AU MARBRE

(Voir Opération GX. 800-0)

DEPOSES PREALABLES

- la banquette arrière,
 - la porte arrière,
 - le joint d'étanchéité de porte arrière,
 - la glace de custode et son scellement,
 - la garniture de passage de roue arrière,
 - le feu arrière,
 - le jonc de finition de gouttière,
 - le pare-chocs arrière.
- } (côté intéressé)
- Protéger les garnitures intérieures contre les projections d'étincelles en cours de soudage.

OUTILLAGE NECESSAIRE

- Disqueuse
- Perceuse
- Extracteur de points de soudure « 2662-T » ou « PICKAVANT »
- Poste oxyacétylénique
- Pince à souder par points
- Appareil de soudage « MIG »
- Pinces serre-tôles

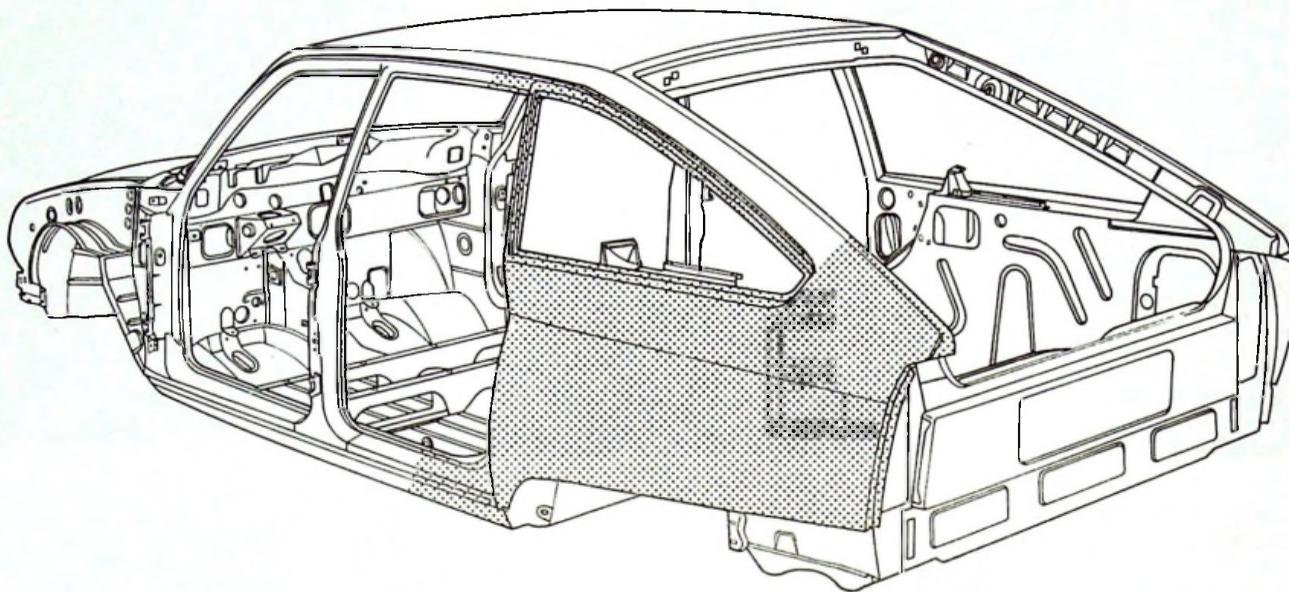
OUTILLAGE SPECIAL

MUF 4, MUF 5 ou EUROMUF : Marbre universel « CELETTE »
 ENS. 158-000 : Equipement de contrôle de caisse

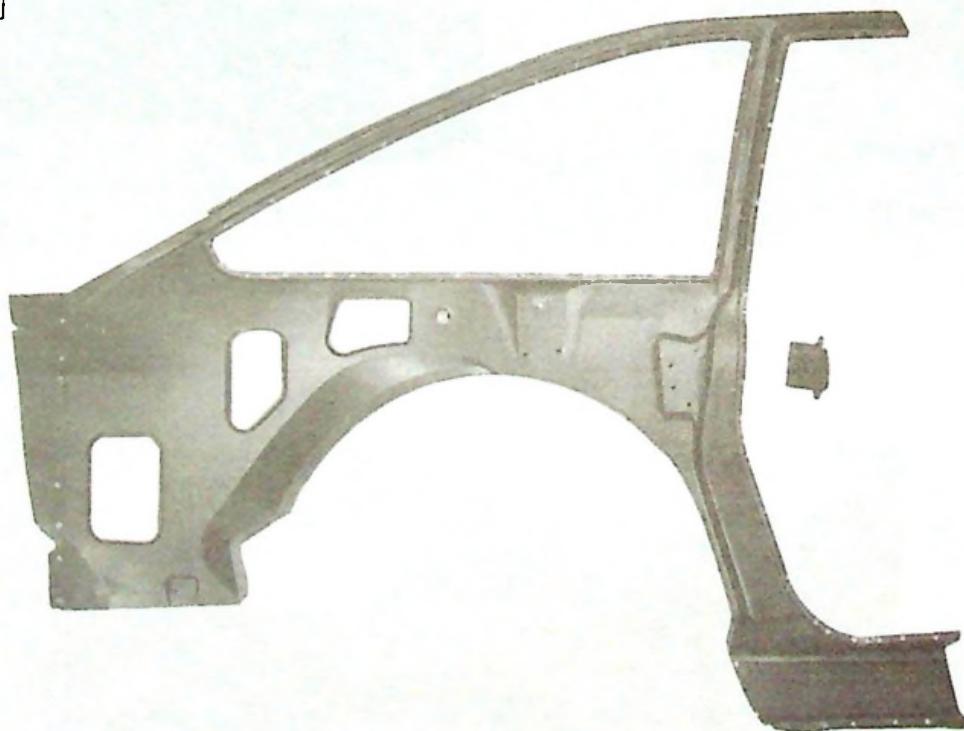
ou

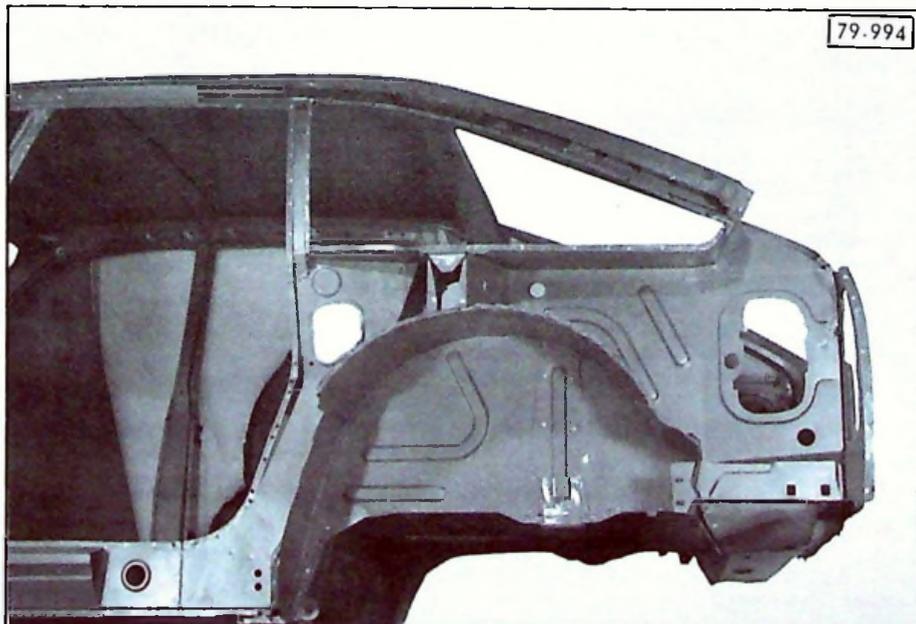
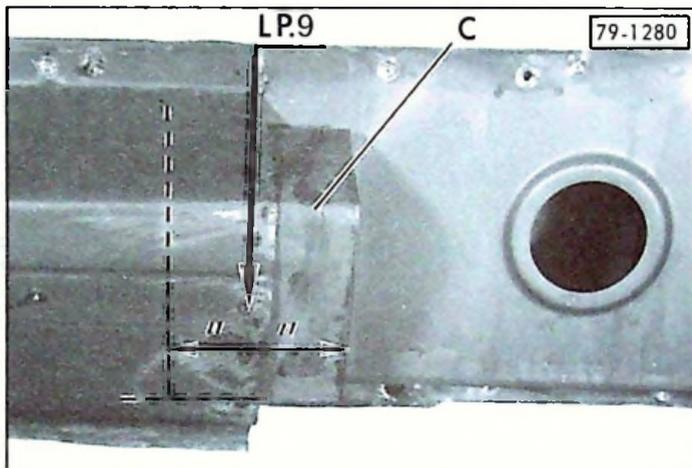
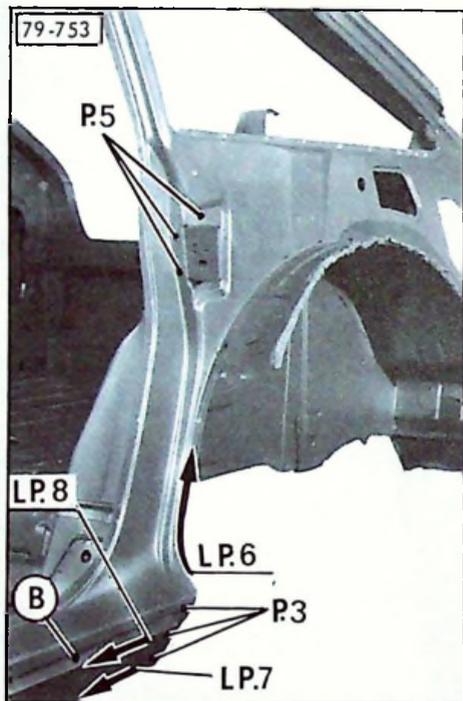
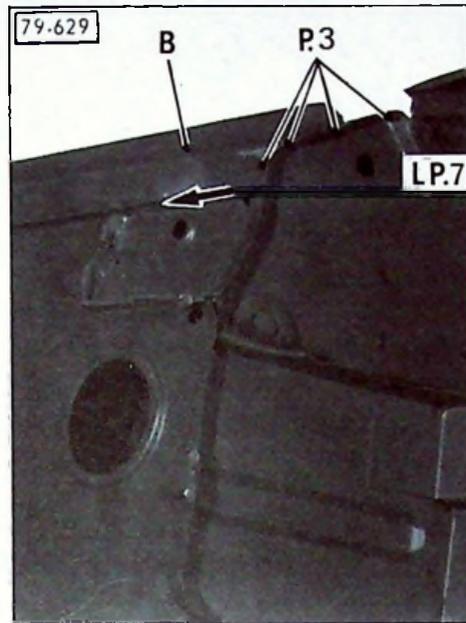
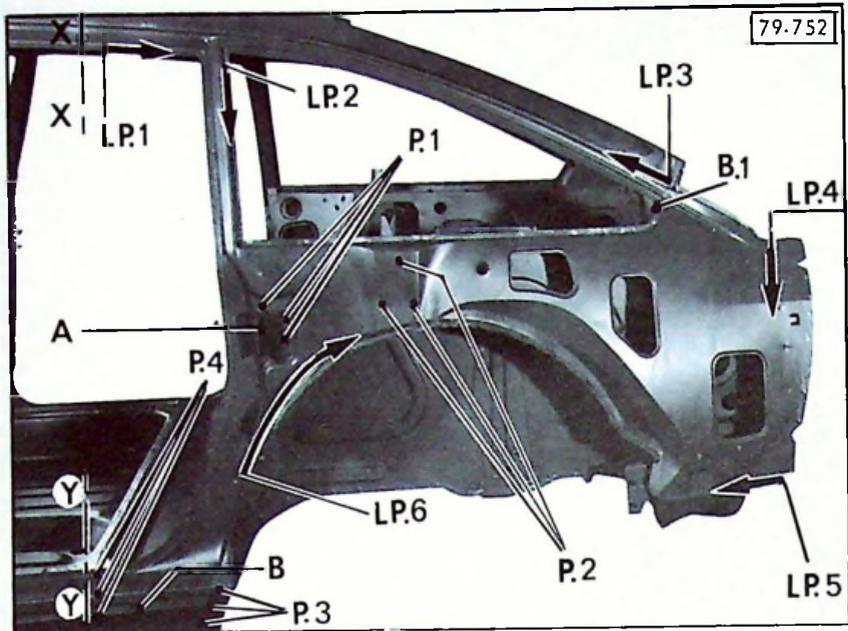
- 2600-T : Marbre « FENWICK »
- 2628-T : Equipement de contrôle pour véhicules « GX »

GX. 80-3



79.996





REPLACEMENT D'UNE PARTIE ARRIERE DE PANNEAU DE COTE.

DEPOSE.

1. Déposer l'aile arrière :
(Voir Opération GX. 824-1).
2. Déposer le profilé B de bas de caisse :
Perçer et dégraffer les points de soudure électrique suivant la ligne :
- LP. 8.
3. Déposer la partie arrière de panneau de côté :
Effectuer les tracés provisoires des sections X-X et Y-Y (légèrement en retrait des coupes définitives).
 - a) Perçer et dégraffer les points de soudure électrique suivant les lignes :
 - LP. 1 (de X-X à Y-Y)
 - LP. 7 (jusqu'à Y-Y)
 - LP. 6,
 - LP. 5,
 - LP. 4,
 - LP. 3,
 - LP. 2,
 et les points :
- P. 2. et P. 3.
 - b) Eliminer le point de brasure en :
- B. 1.
Sectionner le panneau suivant les tracés provisoires Y-Y (à la scie) et X-X (à la cisaille).
NOTA : Pour faciliter le passage de la cisaille, dégraffer légèrement au-delà de X-X.
Déposer la partie arrière du panneau de côté.

PREPARATION.

4. Contrôler la caisse sur le marbre et la remettre en ligne (si nécessaire) :
(Voir Opération GX. 800-0).
5. Préparer la pièce neuve :
Présenter la partie arrière du panneau de côté neuf et la maintenir à l'aide de pinces serre-tôles.
Vérifier l'encadrement de porte arrière et tracer sur la caisse les sections définitives X-X et Y-Y.
Repérer la position du support de gâche de porte arrière A.
Déposer la partie arrière du panneau.
Souder le support de gâche A sur la pièce neuve suivant les points :
- P. 1,
- P. 5.
Couper suivant les tracés définitifs X-X et Y-Y.
6. Préparer les lignes de dégraffage.
Reformer les tôles si nécessaire.
Préparer un renfort C (longueur = 60 mm) pour la section Y-Y.
Décaper les zones de soudage sur caisse et éléments neufs.
Appliquer une couche d'impression conductrice sur la face interne de tous les bords à souder à la pince.
Mettre le renfort en place sur la caisse et le souder suivant LP. 9.

POSE.

7. Poser la partie arrière du panneau de côté :
Présenter la partie arrière du panneau de côté et la maintenir en place à l'aide de pinces serre-tôles.
 - a) Procéder à son soudage à la pince suivant les lignes :
 - LP. 1,
 - LP. 2,
 - LP. 3,
 - LP. 4,
 - LP. 5,
 - LP. 6,
 - LP. 7,
 et les points :
- P. 2 et P. 3.
 - b) Procéder au soudage à l'autogène en « bouchon » (MIG) du brancard de bas de caisse sur le renfort C suivant P. 4.
Exécuter les cordons de soudure autogène suivant X-X et Y-Y.
 - c) Faire un point de brasure en :
- B. 1.
8. Poser et souder à l'aide de points « bouchon » (MIG) le profilé de bas de caisse B suivant la ligne :
- LP. 8.
9. Poser l'aile arrière :
(Voir Opération GX. 824-1).
10. Parfaire l'étanchéité et la protection de la caisse :
(Voir Opération GX. 800-00)
11. Peindre.
12. Poser et régler les éléments préalablement déposés.

OPERATION
GXB. 821-7

REPLACEMENT D'UNE PARTIE ARRIERE
DE PANNEAU DE COTE

RECOMMANDATION

Cette opération ne nécessite le passage au marbre que si :

- la face intérieure du brancard de bas de caisse est déformée,
- il existe des déformations dans les joncs de fixation de l'essieu arrière.

PREPARATION (éventuelle) POUR PASSAGE AU MARBRE

(Voir Opération GX. 800-0)

DEPOSES PREALABLES

- la porte de coffre arrière,
- la porte latérale arrière,
- les joints d'étanchéité de la porte latérale et de la porte de coffre,
- la glace de custode,
- la garniture de pavillon dans sa partie supérieure arrière,
- les garnitures de pied arrière de panneau de custode, de passage de roue,
- la banquette,
- le bloc de signalisation et la lame de pare-chocs (*côté intéressé*).
- la tubulure de remplissage d'essence et le tube de mise à l'air libre (*côté droit*).

Protéger les garnitures intérieures contre les projections d'étincelles en cours de soudage.

OUTILLAGE NECESSAIRE

- Disqueuse
- Perceuse
- Extracteur de points de soudure « 2662-T » ou « PICKAVANT »
- Poste oxyacétylénique
- Pince à souder par points
- Appareil de soudage « MIG »
- Pinces serre-tôles

OUTILLAGE SPECIAL

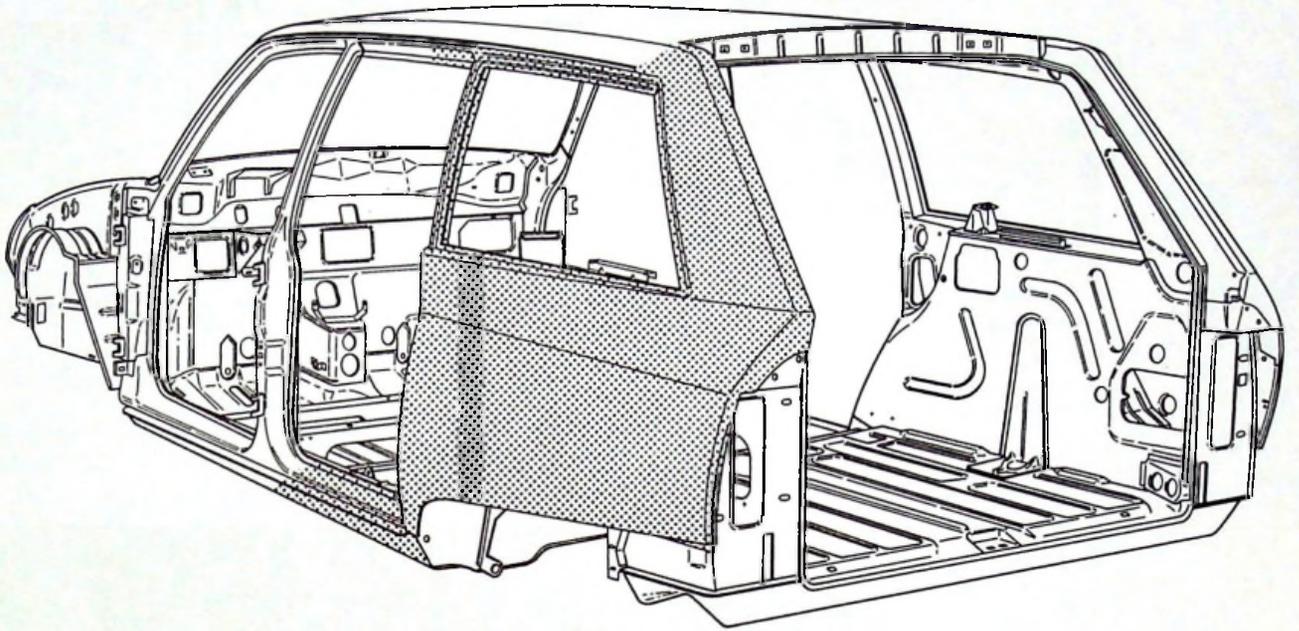
MUF 4, MUF 5 ou EUROMUF : Marbre universel « CELETTE »

ENS. 158-000 : Equipement de contrôle de caisse

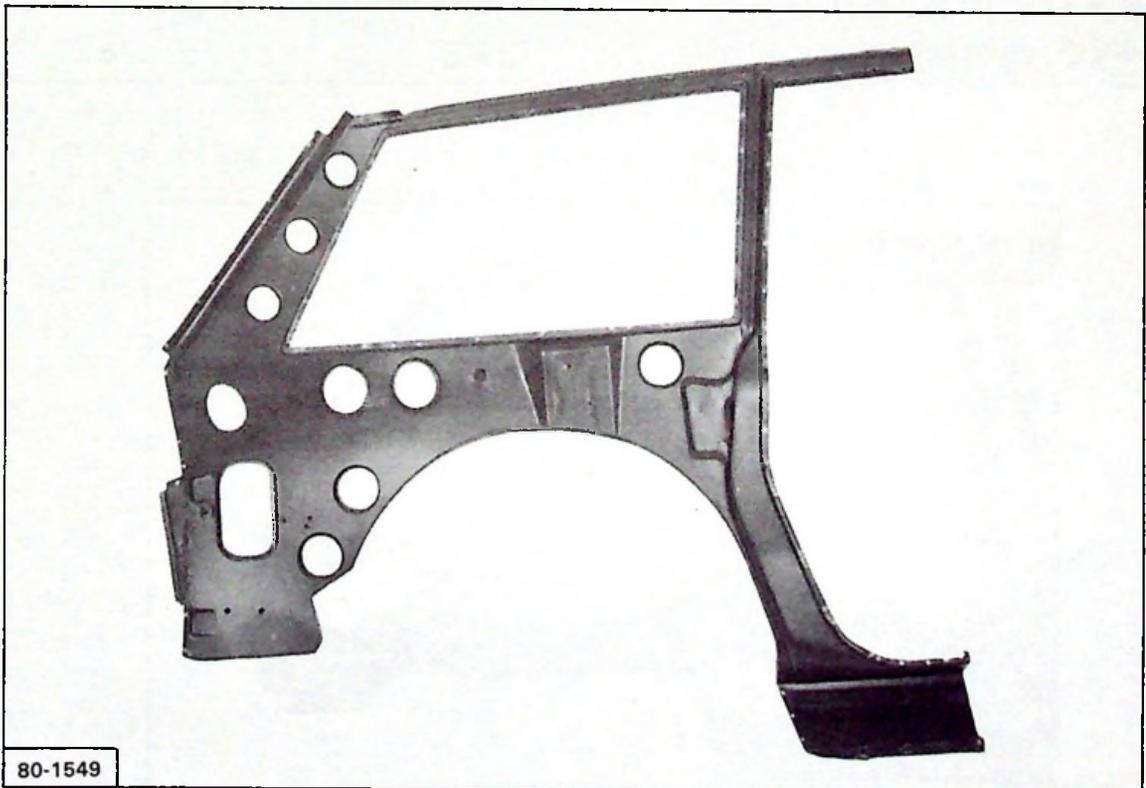
ou

- 2600-T : Marbre « FENWICK »

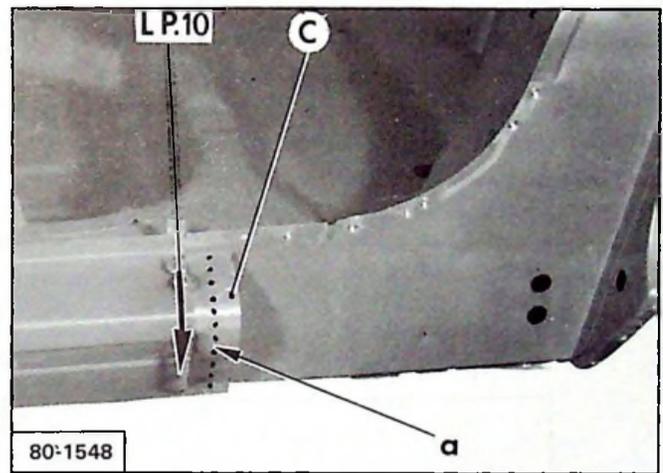
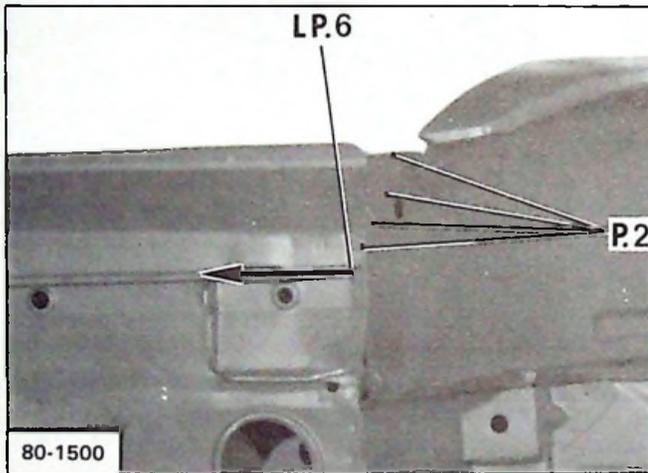
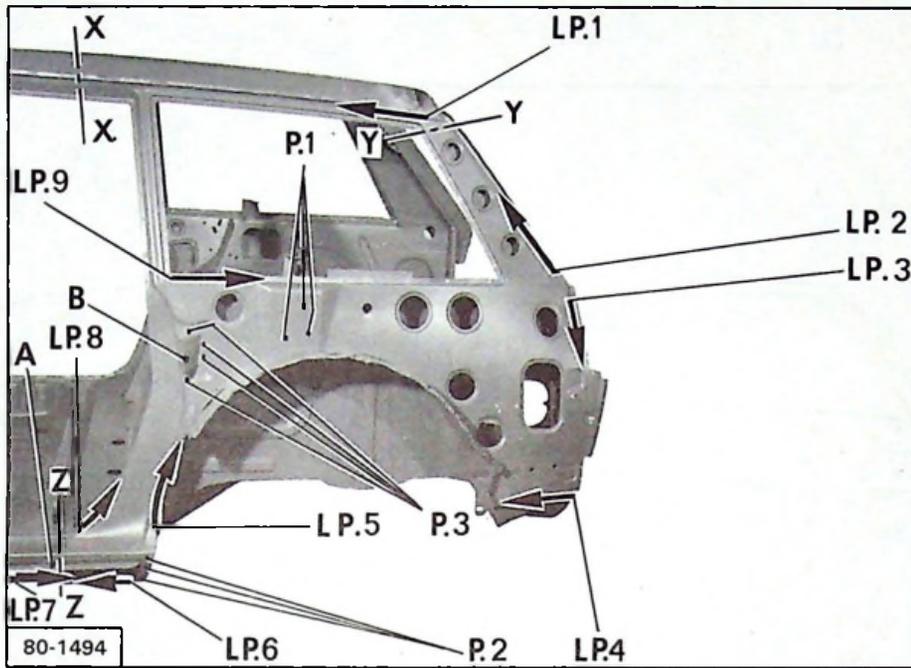
- 2628-T : Equipement de contrôle pour véhicules « GX »



GX. 80-16



80-1549



REPLACEMENT D'UNE PARTIE ARRIERE DE PANNEAU DE COTE

DEPOSE.

1. Déposer l'aile arrière :
(Voir Opération GXB. 824-1)
2. Déposer le profilé de bas de caisse A :
Percer et dégraffer les points de soudure électrique suivant la ligne :
- LP. 7.
3. Déposer la partie arrière de panneau de côté :
Effectuer les tracés provisoires des sections X-X et Z-Z (légèrement en retrait des coupes définitives).
Percer et dégraffer les points de soudure électrique suivant les lignes :
- LP. 9,
- LP. 5,
- LP. 2,
- LP. 3,
- LP. 4,
- LP. 1 (jusqu'à X-X)
- LP. 6 (jusqu'à Z-Z)
- LP. 8 (de Z-Z à X-X)
et les points :
- P. 1,
- P. 2.
Sectionner le panneau suivant les tracés provisoires Z-Z (à la scie) et X-X (à la cisaille).
NOTA : Faire la section suivant Y-Y si le pavillon n'est pas déformé.

PREPARATION.

4. Contrôler la caisse sur le marbre et la remettre en ligne (si nécessaire) :
(Voir Opération GX. 800-0).
5. Préparer la pièce neuve :
Présenter la partie arrière du panneau de côté neuf et la maintenir à l'aide de pinces serretôles.
Vérifier l'encadrement de porte arrière et tracer sur la caisse les sections définitives X-X et Z-Z.
Repérer la position du support de gâche B de porte arrière.
Déposer la partie arrière du panneau.
Souder le support de gâche B sur la pièce neuve suivant les points : P. 3.
Couper suivant les tracés définitifs X-X et Z-Z.
6. Préparer les lignes de dégrafage.
Reformer les tôles, si nécessaire.
Décaper les zones de soudage sur caisse et éléments neufs.
Appliquer une couche d'impression conductrice sur la face interne de tous les bords à souder à la pince.

POSE.

7. Préparer un renfort C :
Préparer un renfort C (longueur = 60 mm) pour la section Z-Z.
Mettre le renfort en place sur la caisse et le souder par points suivant la ligne LP. 10.
8. Poser la partie arrière du panneau de côté :
Présenter la partie arrière du panneau de côté et la maintenir en place à l'aide de pinces serretôles.
a) Procéder à son soudage à la pince suivant les lignes :
- LP. 1,
- LP. 8,
- LP. 9,
- LP. 2,
- LP. 3,
- LP. 4,
- LP. 5,
- LP. 6.
et les points :
- P. 1
- P. 2.
b) Procéder au soudage à l'autogène en « bouchon » (MIG) en « a » du brancard de bas de caisse sur le renfort C (en parallèle de la ligne LP.10).
Exécuter les cordons de soudure autogène suivant X-X et Z-Z.
9. Poser et souder à l'aide de points « bouchon » (MIG) le profilé de bas de caisse A suivant la ligne LP. 7.
10. Poser l'aile arrière :
(Voir Opération GXB. 824-1)
11. Parfaire l'étanchéité et la protection de la caisse :
(Voir Opération GX. 800-00)
12. Peindre.
13. Poser et régler les éléments préalablement déposés.

OPERATION
GX. 822-1

REPLACEMENT D'UNE PARTIE
CENTRALE DE PANNEAU DE COTE

RECOMMANDATION

Cette opération ne nécessite le passage de la caisse au marbre que si la face interne du brancard est déformée ou si le contrôle de la géométrie est mauvais.

PREPARATION (éventuelle) POUR PASSAGE AU MARBRE.

(Voir Opération GX. 800-0)

DEPOSES PREALABLES.

- les portes latérales et leurs joints d'étanchéité,
 - la gâche de porte avant,
 - la ceinture de sécurité avant (partie latérale),
 - la garniture intérieure de pied,
 - le siège avant,
 - la banquette arrière,
 - les garnitures de plancher et de pavillon.
- } (côté intéressé)
- Protéger l'habitacle du véhicule par une bâche.

OUTILLAGE NECESSAIRE.

- Perceuse
- Disqueuse
- Extracteur de points de soudure « 2662-T » ou « PICKAVANT »
- Poste oxyacétylénique
- Poste de soudage « MIG »
- Pince à souder par points
- Pinces serre-tôles

OUTILLAGE SPECIAL (éventuellement)

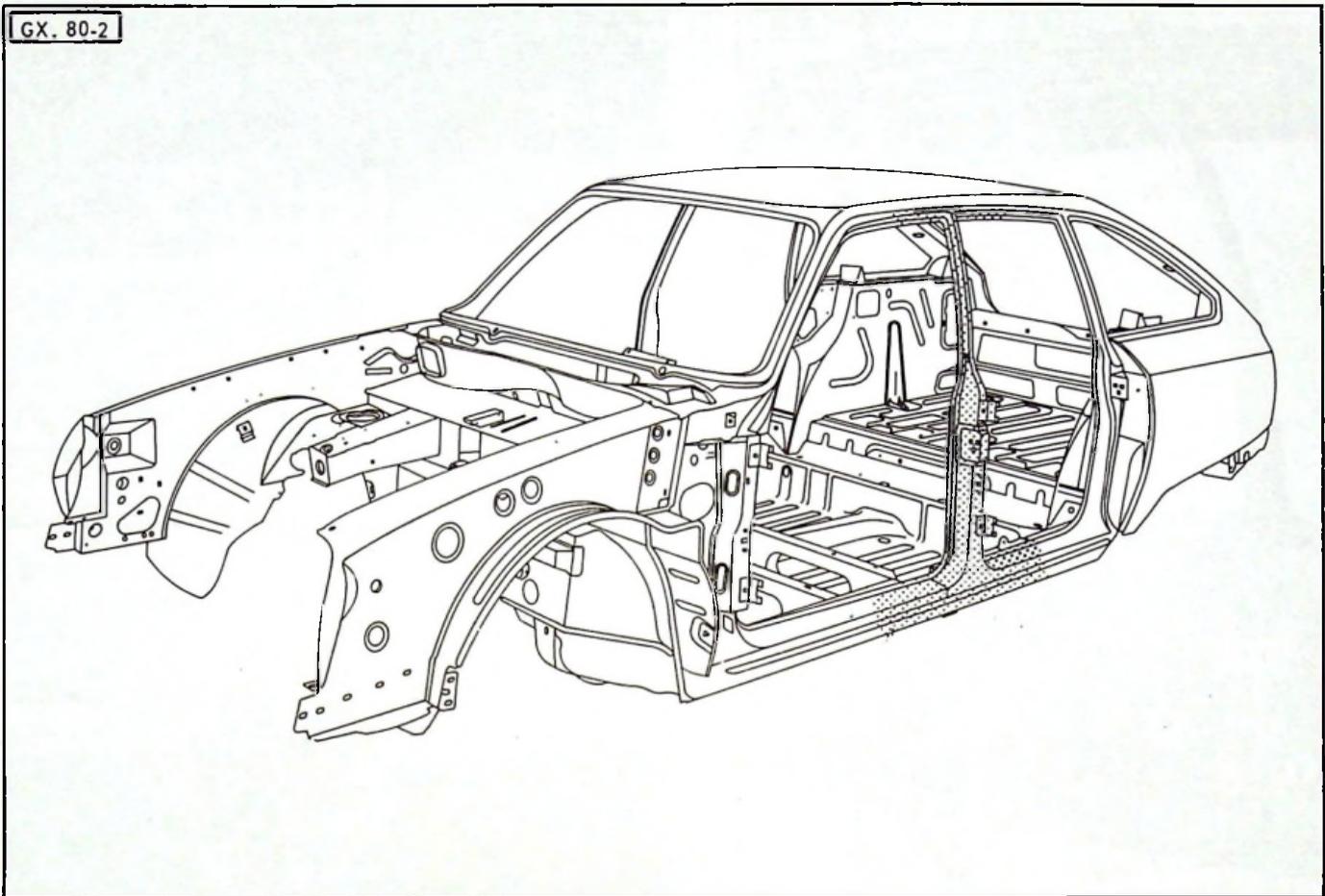
MUF 4, MUF 5 ou EUROMUF : Marbre universel « CELETTE »

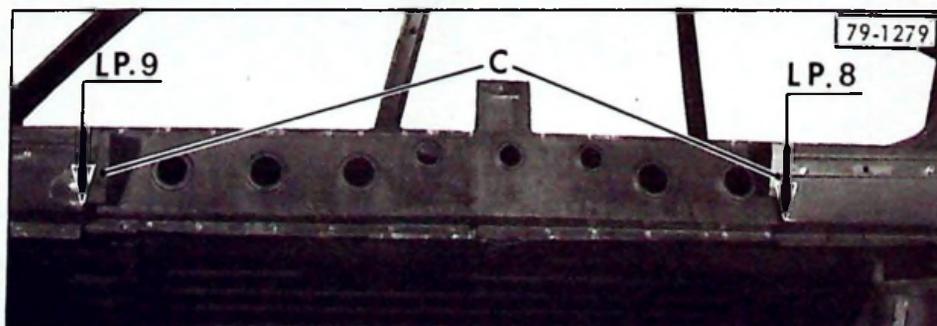
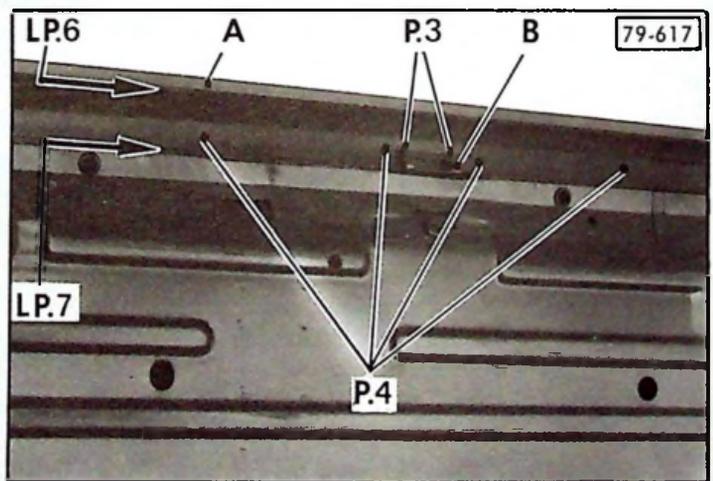
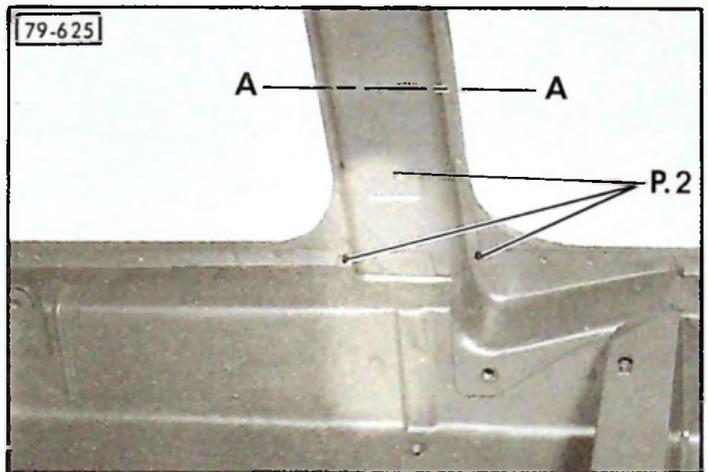
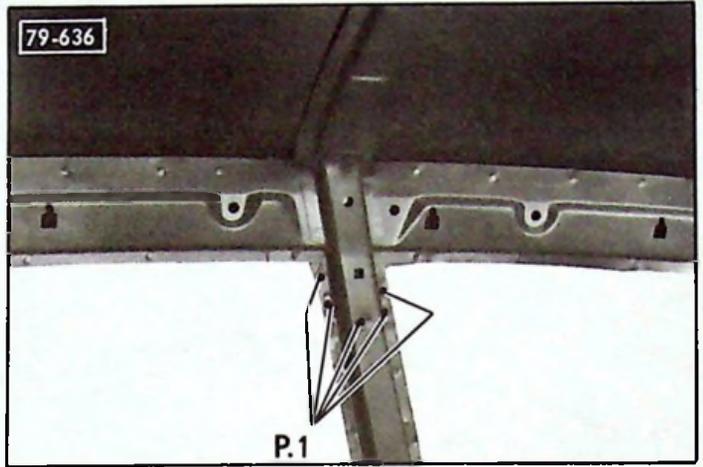
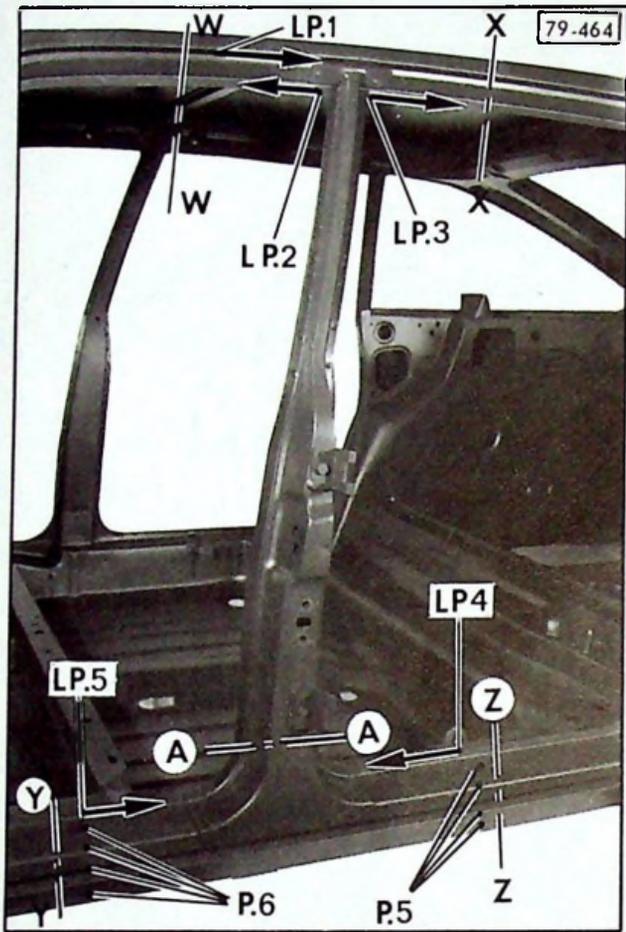
ENS. 158-000 : Equipement de contrôle de caisse

ENS. 158-008 : Support de passages de roue avant

ou

- 2600-T : Marbre « FENWICK »
- 2628-T : Equipement de contrôle pour véhicule GX.





REPLACEMENT D'UNE PARTIE CENTRALE DE PANNEAU DE COTE.

DEPOSE.

1. **Déposer la partie centrale de panneau de côté :**
Présenter la pièce neuve sur la caisse et tracer approximativement les quatres sections W-W, X-X, Z-Z et Y-Y à effectuer sur le panneau de côté.
Percer et dégraffer les points de soudure électrique suivant les lignes :
 - LP. 1 (de W-W à X-X)
 - LP. 2 (jusqu'à W-W)
 - LP. 3 (jusqu'à X-X)
 - LP. 4 (de Z-Z jusqu'à A-A)
 - LP. 5 (de Y-Y jusqu'à A-A)
 - LP. 7 (de Y-Y à Z-Z)et les points :
 - P. 1,
 - P. 2,
 - P. 4,
 - P. 3 (et relever le support de cric B).A l'aide d'une scie et d'une cisaille, sectionner le panneau suivant W-W, X-X, Y-Y et Z-Z.
Déposer la partie centrale du panneau de côté.

2. Percer et dégraffer les points de soudure électrique suivant la ligne LP. 6 et déposer les parties restantes du profilé A de bas de caisse.

PREPARATION.

3. **Procéder à la remise en ligne de la caisse sur le marbre (si nécessaire) :**
(Voir Opération GX. 800-0).
4. **Préparer les lignes de dégrafage.**
Reformer les tôles si nécessaire.
Décaper les zones de soudage sur caisse et éléments neufs.
Appliquer une couche d'impression conductrice sur la face interne de tous les bords à souder à la pince.
5. **Ajuster la pièce neuve sur la caisse :**
Présenter la partie centrale du panneau de côté sur la caisse et la maintenir à l'aide de pinces serre-tôles.
Vérifier les encadrements de portes avant et arrière (utiliser les portes comme gabarits).
Effectuer le tracé définitif des sections W-W, X-X, Y-Y et Z-Z.
Couper suivant le tracé.

6. **Préparer des renforts C pour les sections sur brancard :**

Dans une tôle de 10/10 mm, couper et former deux renforts C de 60 mm de longueur pour renforcer les sections du brancard de bas de caisse.
Les engager de la moitié de leur longueur à l'intérieur du brancard et les souder à la pince suivant les lignes :

- LP. 8 et LP. 9.

POSE.

7. **Poser la partie centrale du panneau de côté :**
Positionner la partie centrale du panneau de côté sur la caisse.
Vérifier les encadrements de portes (utiliser les portes comme gabarits).
Maintenir la pièce neuve à l'aide de pinces serre-tôles.
Procéder au soudage à la pince suivant les lignes :
 - LP. 1,
 - LP. 2,
 - LP. 3,
 - LP. 4,
 - LP. 5,
 - LP. 7,et les points :
 - P. 1
 - P. 2.A l'aide d'un appareil de soudage (MIG) faire des points en « bouchon » en :
 - P. 4,
 - P. 5,
 - P. 6.Rabattre le support de cric B et le souder en P. 3.
Exécuter des cordons suivant les quatres sections W-W, X-X, Y-Y, et Z-Z.
8. **Poser le pied milieu :**
(Voir Opération GX. 812-4).
9. **Meuler les soudures autogènes sur les quatre sections effectuées :**
Faire une finition à l'étain si nécessaire.
10. **Poser le profilé A de bas de caisse :**
Mettre le profilé A en place et procéder à son soudage à l'autogène en « bouchon » (MIG) suivant la ligne LP. 6.
11. **Parfaire l'étanchéité et la protection de la caisse.**
12. **Peindre.**
13. **Poser et régler les éléments préalablement déposés.**

OPERATION
GX. 822-4

REPLACEMENT D'UN BRANCARD
DE BAS DE CAISSE

RECOMMANDATION

Cette opération ne nécessite le passage de la caisse au marbre que si :

- la face intérieure du brancard de bas de caisse est déformée,
- des déformations apparaissent dans les zones de fixation d'essieux.

Il convient de s'en assurer par un contrôle de la géométrie.

PREPARATION (éventuelle) POUR PASSAGE AU MARBRE

(Voir Opération GX. 800-0).

DEPOSES PREALABLES

- aile avant,
 - portes latérales,
 - joints d'étanchéité de portes latérales,
 - garnitures de passage de roue arrière,
 - garnitures du pied avant et du pied milieu,
 - brin inférieur latéral de ceinture de sécurité arrière,
 - enrouleur de ceinture de sécurité avant,
 - siège avant,
 - banquette arrière,
 - tapis avant et arrière (les dégager partiellement).
- } (côté intéressé)

OUTILLAGE NECESSAIRE

- Disqueuse
- Perceuse
- Extracteur de points de soudure « 2662-T » ou « PICKAVANT »
- Poste oxyacétylénique
- Poste de soudage « MIG »
- Pince à souder par points
- Pinces serre-tôles.

OUTILLAGE SPECIAL (éventuellement)

MUF 4, MUF 5 ou EUROMUF : Marbre universel « CELETTE »

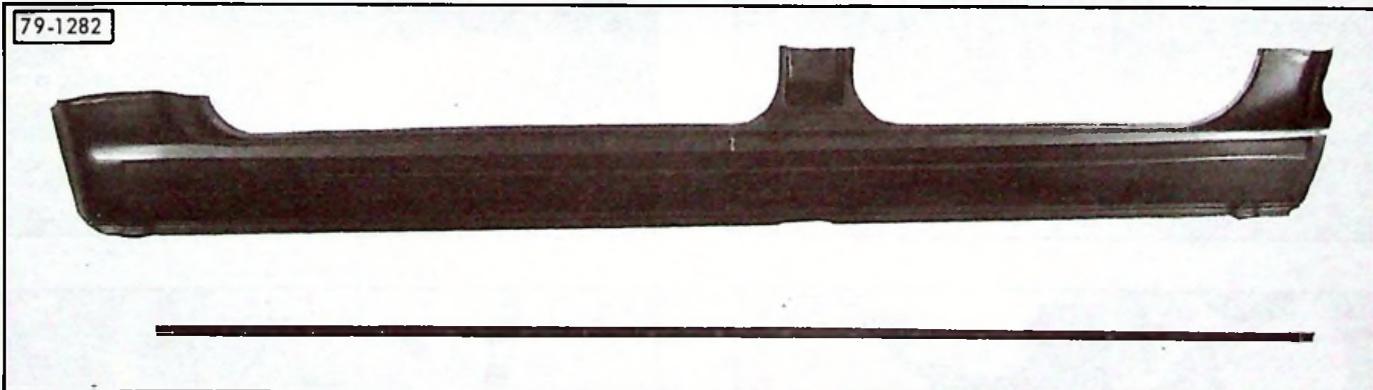
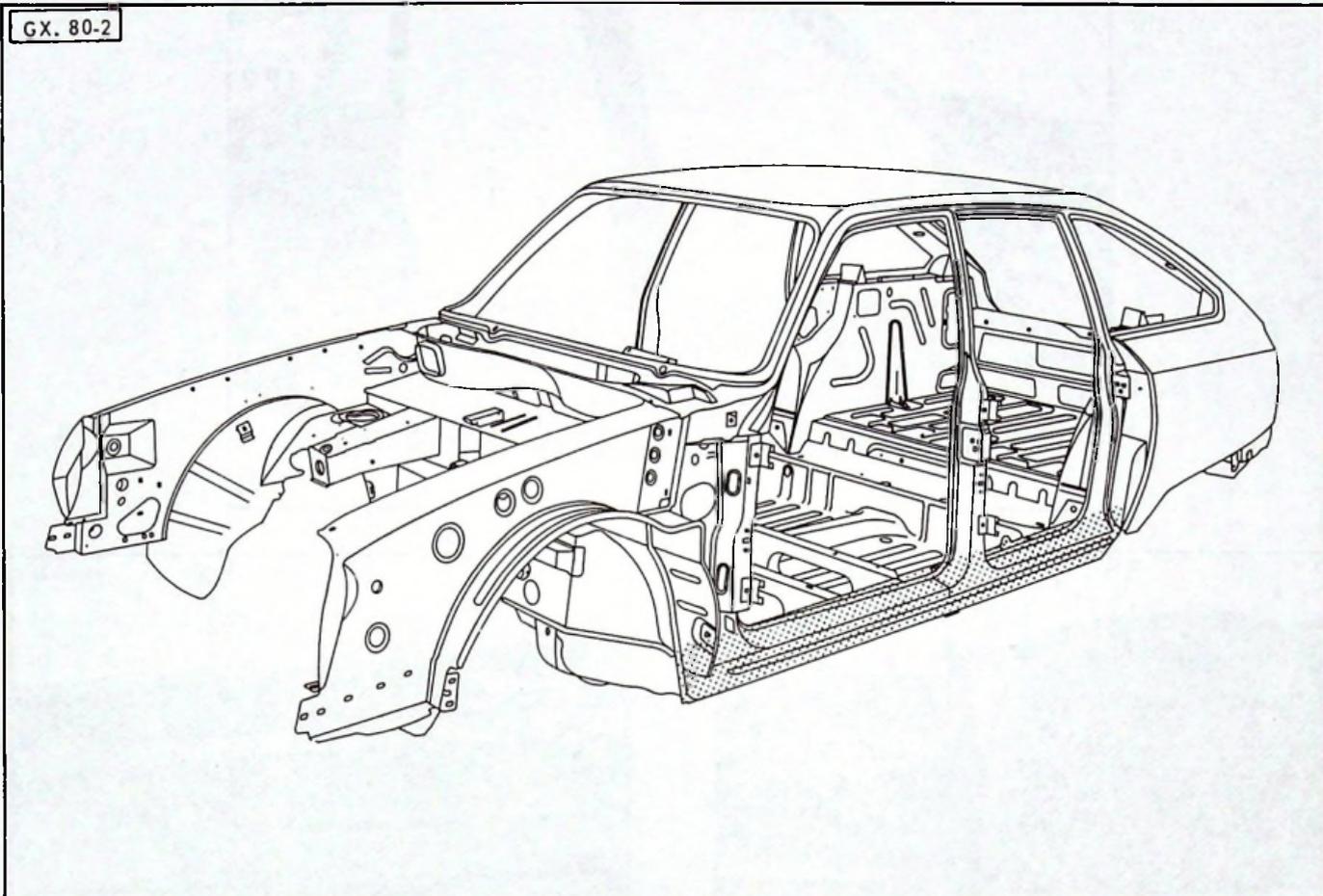
ENS 158-000 : Equipement de contrôle de caisse

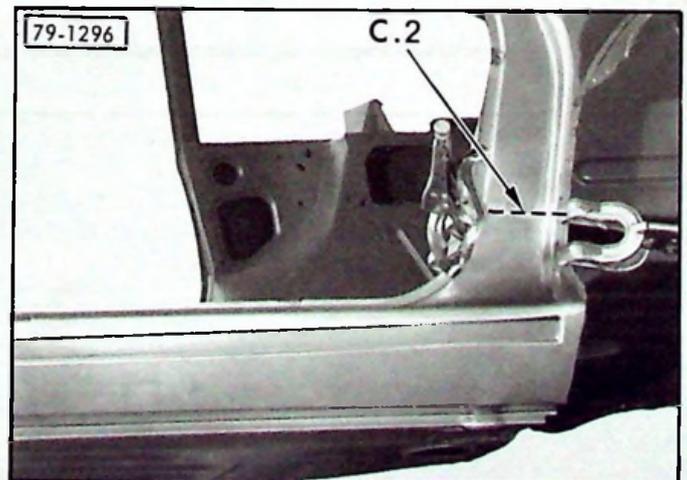
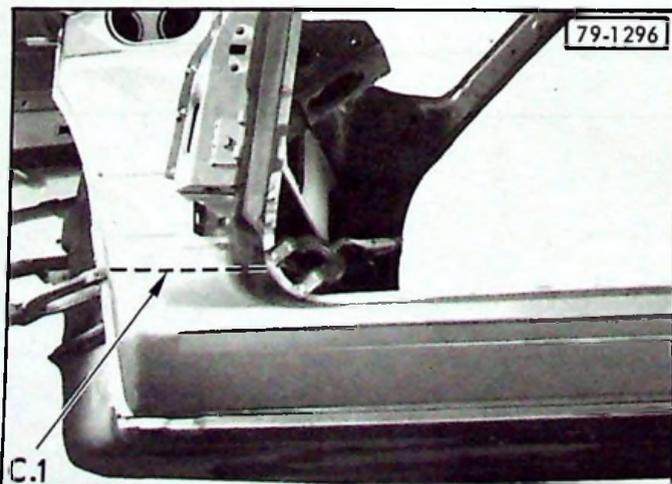
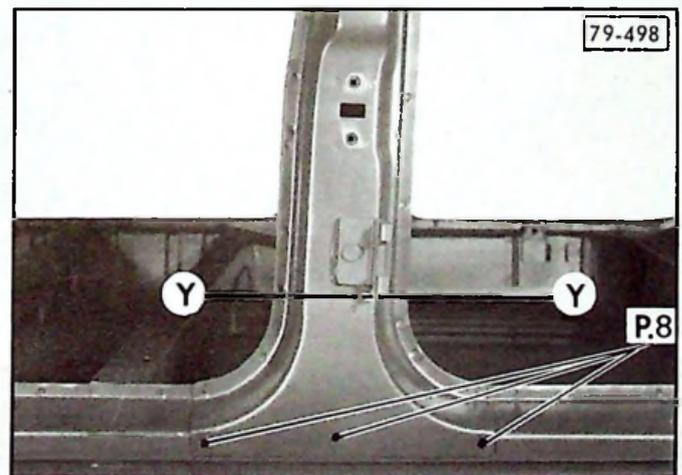
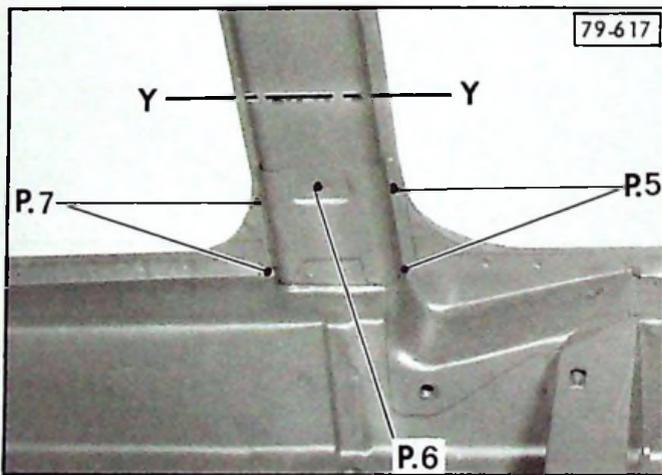
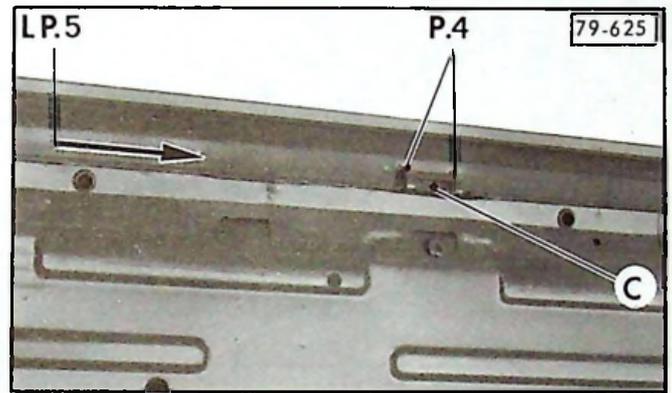
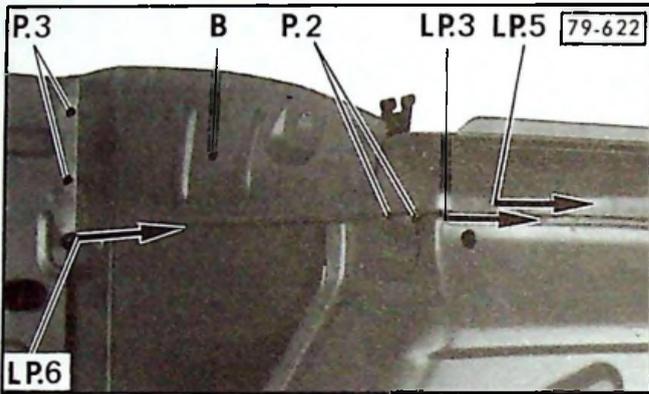
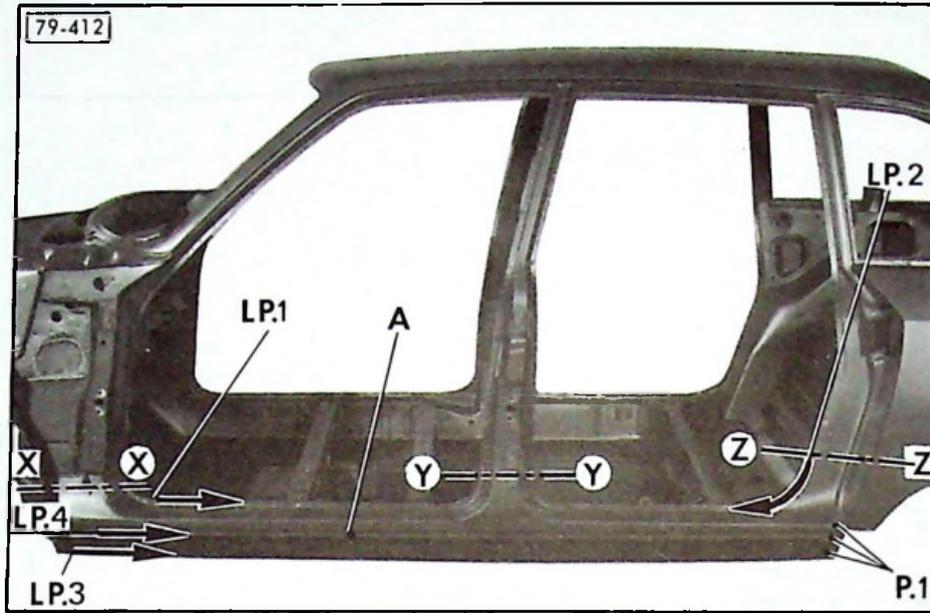
ENS 158-008 : Support de passages de roue avant.

ou

2600-T : Marbre « FENWICK »

2628-T : Equipement de contrôle pour véhicule « GX ».





REPLACEMENT D'UN BRANCARD DE BAS DE CAISSE

ATTENTION : Dans cette opération le remplacement complet du brancard de bas de caisse est traité ce qui ne veut pas dire que dans tous les cas, il faut le remplacer en entier.

Il est possible et même recommandé (suivant le cas à traiter) de faire des sections verticales du même type que celles effectuées en cas de remplacement des parties avant, centrale ou arrière du panneau de côté afin d'éviter la dépose de certains éléments.

DEPOSE

1. **Déposer l'aile arrière** (dans le seul cas où il est impératif de remplacer l'extrémité arrière du brancard ; dans le cas contraire, il faut faire une section verticale en avant de l'aile).
(Voir Opération GX. 824-1).
2. **Déposer la tôle de protection B** :
Percer et dégraffer les points de soudure électrique suivant la ligne LP.6 et les points P.3.
Déposer la tôle de protection B.
3. **Déposer le brancard de bas de caisse** :
 - a) A l'aide du brancard de bas de caisse neuf tracer les sections X-X ; Y-Y et Z-Z sur la caisse.
 - b) Déposer le brancard :
Percer et dégraffer les points de soudure électrique suivant les lignes :
 - LP.1 (de X-X jusqu'à Y-Y)
 - LP.2 (de Z-Z jusqu'à Y-Y)
 - LP.3,
 - LP.5
 et les points :
 - P.1,
 - P.2,
 - P.5,
 - P.6,
 - P.7,
 - P.4 (rabattre le support de cric C).
 - P.8.
 Sectionner le brancard de bas de caisse suivant :
 - X-X ; Y-Y et Z-Z à environ 15 mm en dessous du tracé.
 Déposer le brancard de bas de caisse.

PREPARATION

4. **Contrôler et remettre en ligne** (si nécessaire) la caisse sur le marbre.
(Voir Opération GX. 800-0).
5. **Préparer le brancard neuf** :
Exécuter un soyaage de 15 mm environ à chaque extrémité du brancard neuf de façon à l'engager dans les pieds avant et arrière restant sur la caisse. Par l'intérieur du pied milieu, tracer la section Y-Y. Couper suivant le tracé.

6. Poser le profilé A de bas de caisse :

(Dans le cas où le brancard est remplacé entièrement) :

Mettre le profilé en place sur le brancard neuf et procéder à son soudage à la pince suivant LP.4.

7. Préparer les lignes de dégrafage.

Reformer les tôles, si nécessaire.

Décaper les zones de soudage sur caisse et éléments neufs.

Appliquer une couche d'impression conductrice sur la face interne de tous les bords à souder à la pince.

POSE

8. Poser le brancard de bas de caisse :

Engager le brancard dans les pieds avant et arrière et à l'intérieur du pied milieu. Le maintenir à l'aide de pinces serre-tôles.

a) Procéder à son soudage à la pince suivant les lignes : LP.1, LP.2, LP.3.

et les points :
- P.2 et P.1.

b) Exécuter des points « bouchon » (MIG) suivant la ligne LP.5.

et les points :

P.5, P.6, P.7, P.8 (points percés lors du dégrafage).

c) Exécuter les cordons de soudure autogène (MIG) suivant C.1, C.2 et la ligne Y-Y.

d) Rabattre le support de cric C et faire des points de soudure autogène (MIG) suivant P.4.

9. Meuler les soudures autogènes :

Faire une finition à l'étain sur les sections de brancard (si nécessaire).

10. Poser le profilé A de bas de caisse :

(Dans le cas d'un remplacement partiel du brancard)

Mettre le profilé A en place et le souder à l'autogène en « bouchon » (MIG) suivant la ligne LP.4.

11. Poser la tôle de protection B :

Mettre la tôle de protection B en place et la souder à la pince suivant LP.6 et P.3.

12. Parfaire l'étanchéité et la protection de la caisse.

13. Peindre.

14. Poser et régler les éléments préalablement déposés.

OPERATION
GX. 823-1

REPLACEMENT D'UN PANNEAU ARRIERE
COMPLET

RECOMMANDATION

Cette opération ne nécessite pas le passage de la caisse au marbre.

DEPOSES PREALABLES

- le pare-cbocs arrière,
 - les feux de signalisation arrière,
 - le joint et la gâche de volet arrière,
 - les garnitures de passages de roue arrière,
 - la garniture de fond de coffre,
 - les garnitures de montants de custode.
- } (*partiellement*)

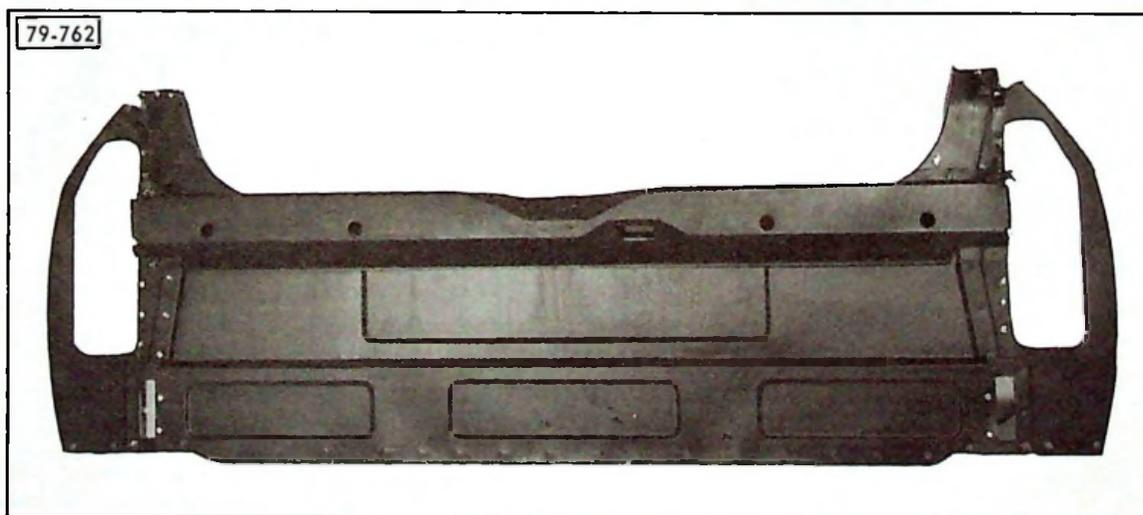
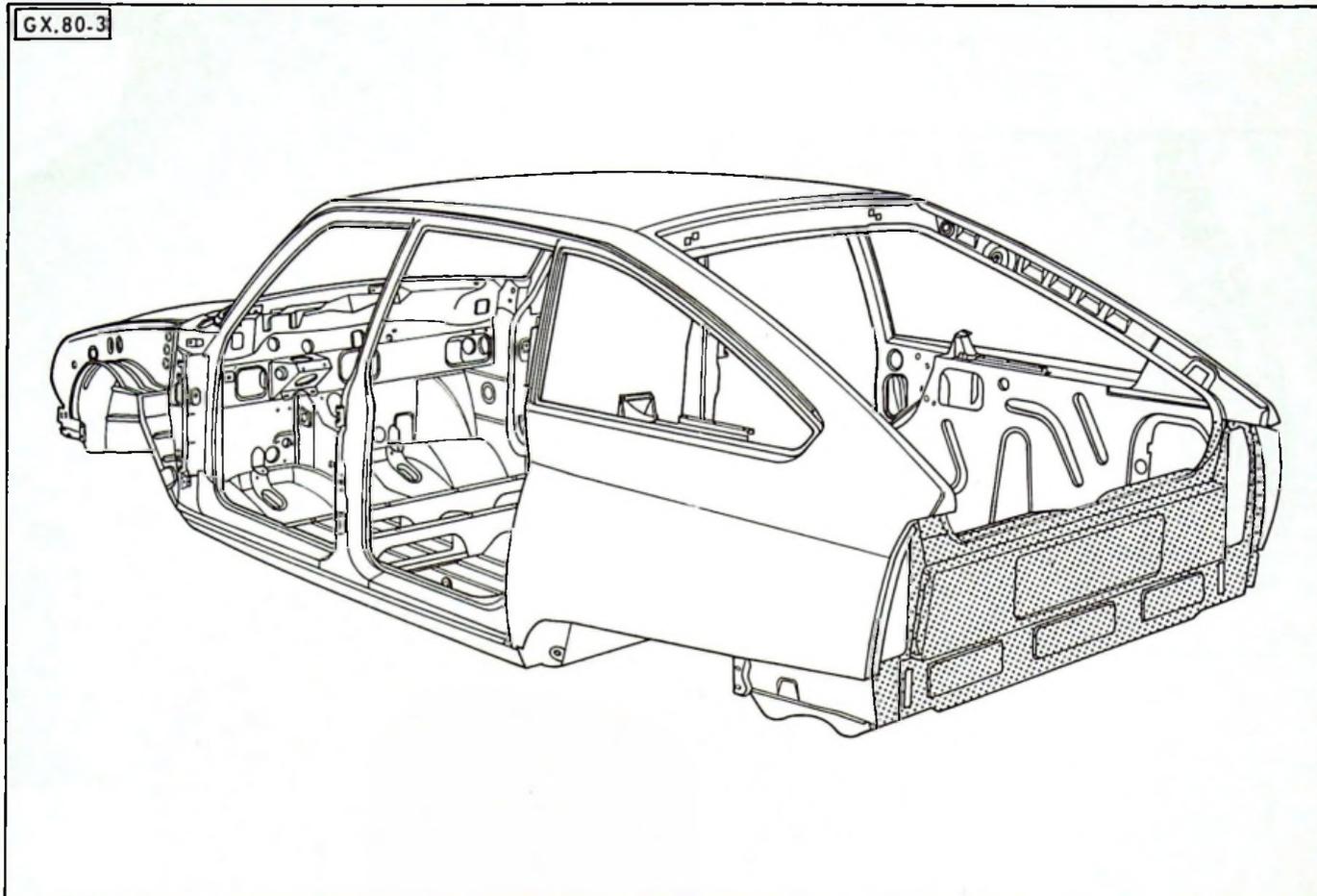
OUTILLAGE NECESSAIRE

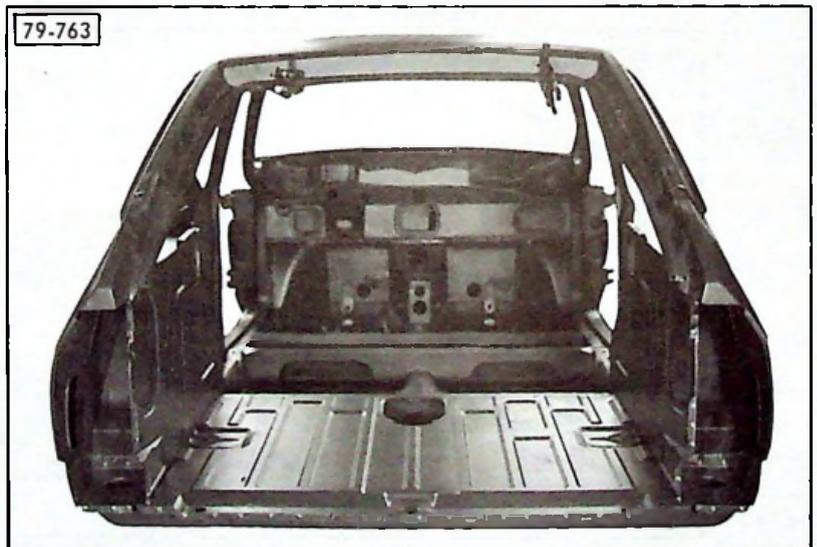
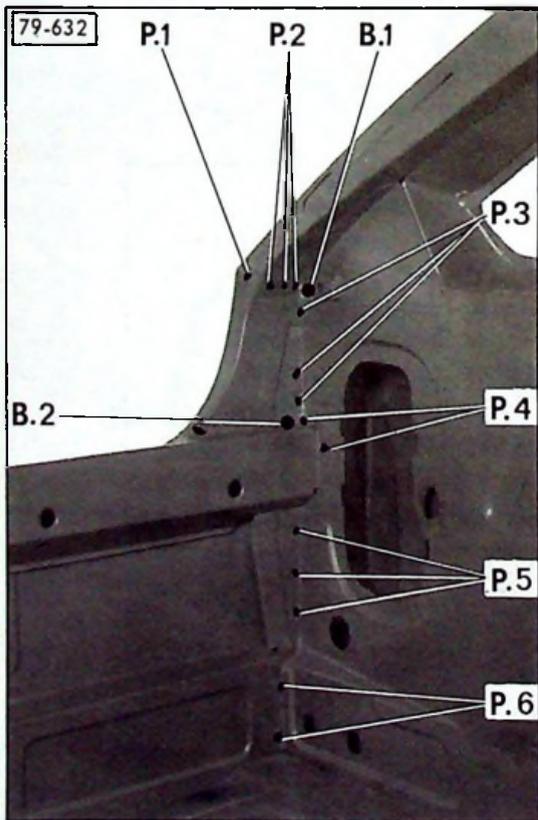
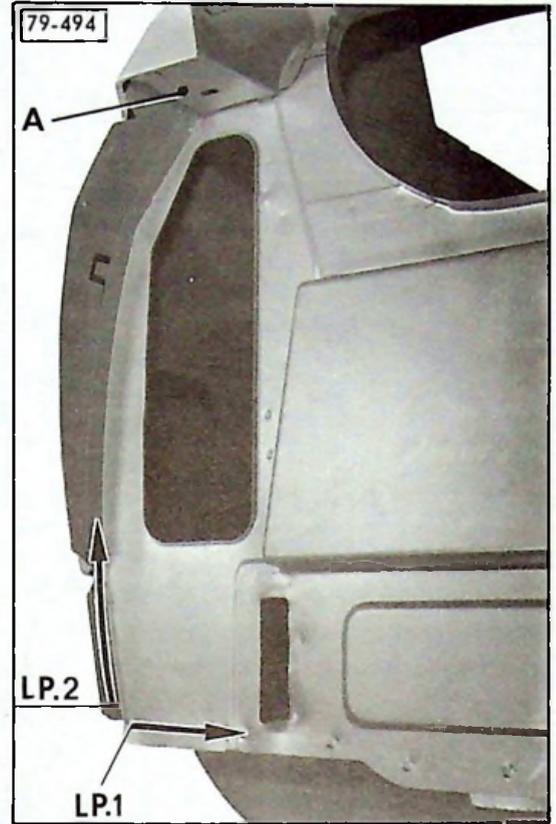
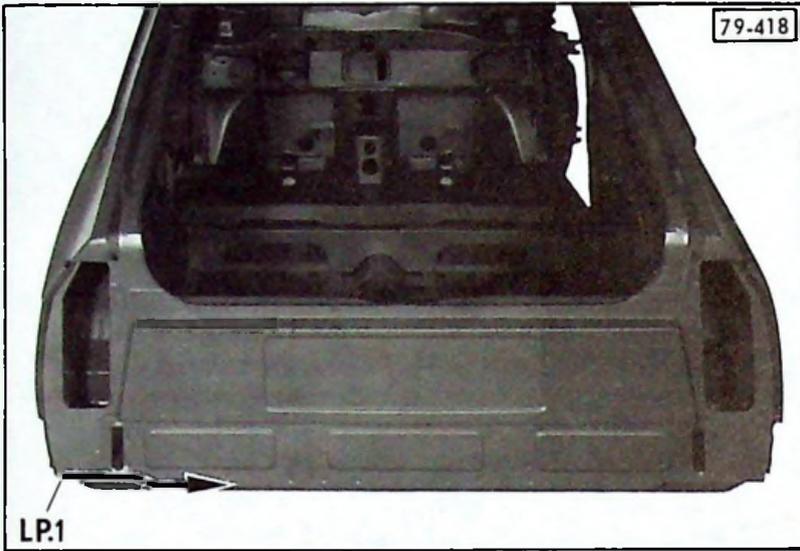
- Perceuse
- Disqueuse
- Extracteur de points de soudure « 2662-T » ou « PICKAVANT »
- Poste oxyacétylénique
- Appareil de soudage « MIG »
- Pince à souder par points
- Pinces serre-tôles

ATTENTION :

Cette opération s'applique plus particulièrement aux véhicules ayant les ailes arrière à remplacer.

Dans le cas où les deux ailes arrière restent en place, se reporter à l'Opération GX. 823-4.





REPLACEMENT D'UN PANNEAU ARRIERE COMPLET.

DEPOSE.

1. Déposer les ailes arrière :
(Voir Opération : GX. 824-1)

2. Déposer le panneau arrière :

a) Percer et dégraffer les points de soudure électrique suivant les lignes :

- LP. 1
- LP. 2 (de chaque côté)

et les points :

- P. 1
 - P. 2
 - P. 3
 - P. 4
 - P. 5
 - P. 6
- } (de chaque côté)

b) Eliminer les points de brasure suivant :

- B. 1
 - B. 2
- } (de chaque côté)

Déposer le panneau arrière.

PREPARATION.

3. Préparer les zones de dégrafaage.

Reformer les bords à souder, si nécessaire.

Décaper les zones de soudage sur caisse et éléments neufs.

Appliquer une couche d'impression conductrice sur la face interne de tous les bords à souder à la pince.

POSE.

4. Poser le panneau arrière :

Mettre le panneau en place et le maintenir à l'aide de pinces serre-tôles.

5. Souder le panneau arrière :

a) Procéder à son soudage à la pince suivant les lignes :

- LP. 1
- LP. 2 (de chaque côté)

et les points :

- P. 2
 - P. 1
 - P. 3
 - P. 4
 - P. 5
 - P. 6
- } (de chaque côté)

b) Faire des points de brasure suivant :

- B. 1
 - B. 2
- } (de chaque côté)

6. Poser les ailes arrière :

(Voir Opération : GX. 824-1).

7. Peindre.

8. Poser et régler les éléments préalablement déposés.

NOTA : Il est possible de remplacer le panneau arrière complet, même si les deux ailes restent en place. Dans ce cas, il faut :

- Replier légèrement la tôle de fermeture A de l'aile afin d'accéder au dernier point de soudure de la ligne LP. 2.
- Souder la ligne LP. 2 à l'autogène en « bouchon » (MIG).

OPERATION
GX. 823-4

REPLACEMENT D'UN PANNEAU ARRIERE NU

RECOMMANDATION

Cette operation ne nécessite pas le passage de la caisse au marbre.

DEPOSES PREALABLES

- le pare-chocs arrière,
- les feux de signalisation arrière,
- le joint et la gâche de volet arrière,
- la garniture de fond de coffre,
- le garnissage de passage de roue arrière,
- les garnitures de montant de custode. } (*de chaque côté, partiellement*)

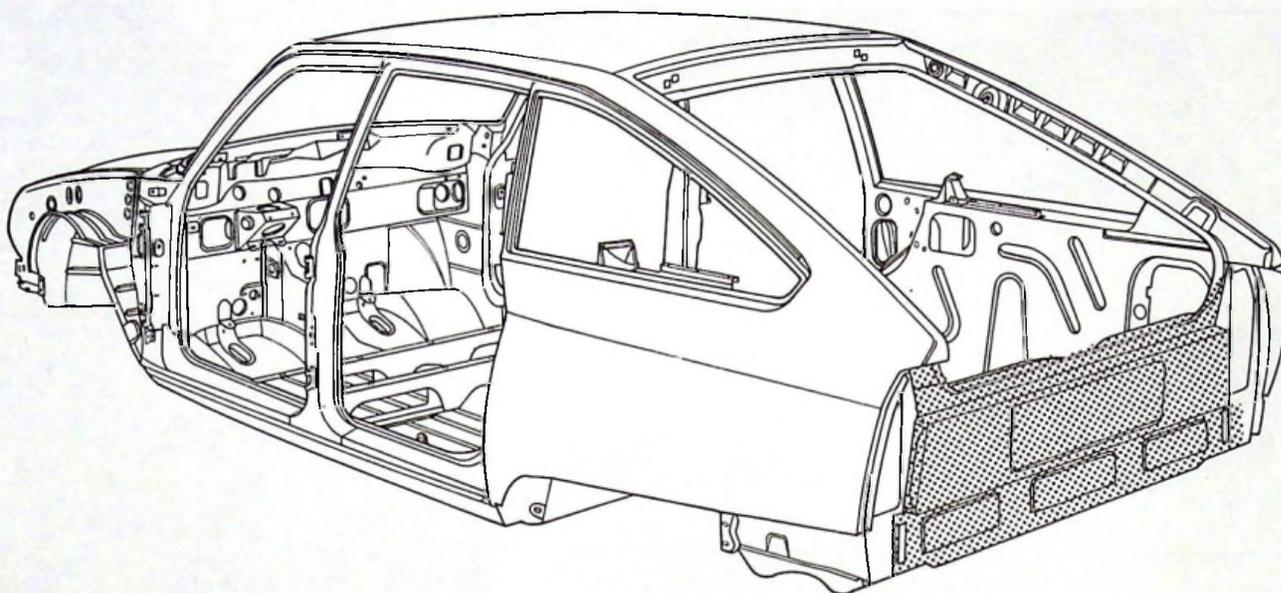
OUTILLAGE NECESSAIRE

- Perceuse
- Disqueuse
- Extracteur de points de soudure « 2662-T » ou « PICKAVANT »
- Poste oxyacétylénique
- Pince à souder par points
- Pincettes serre-tôles

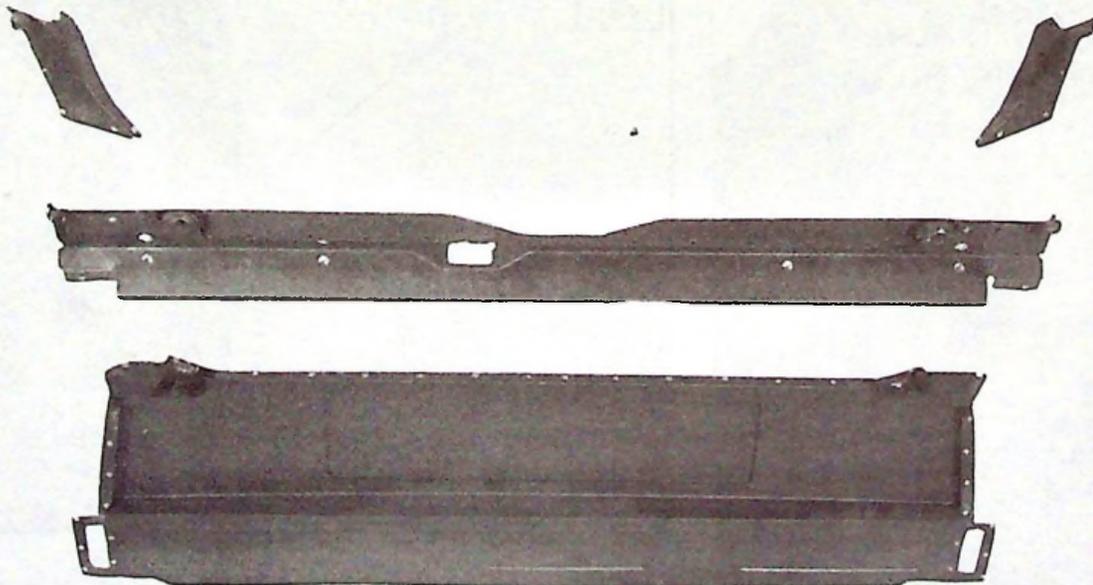
NOTA :

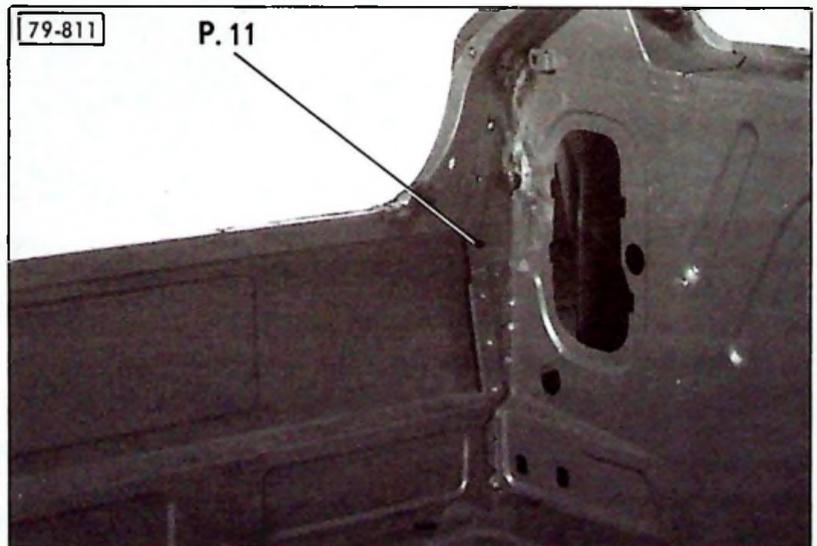
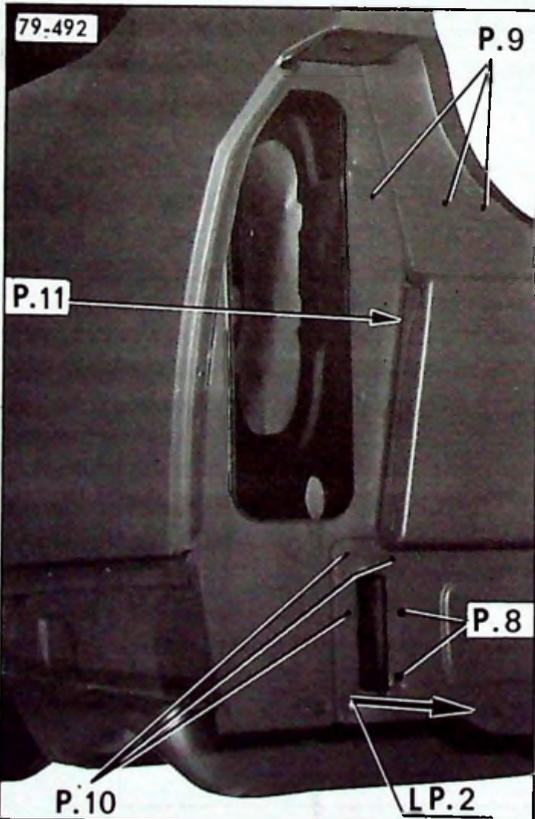
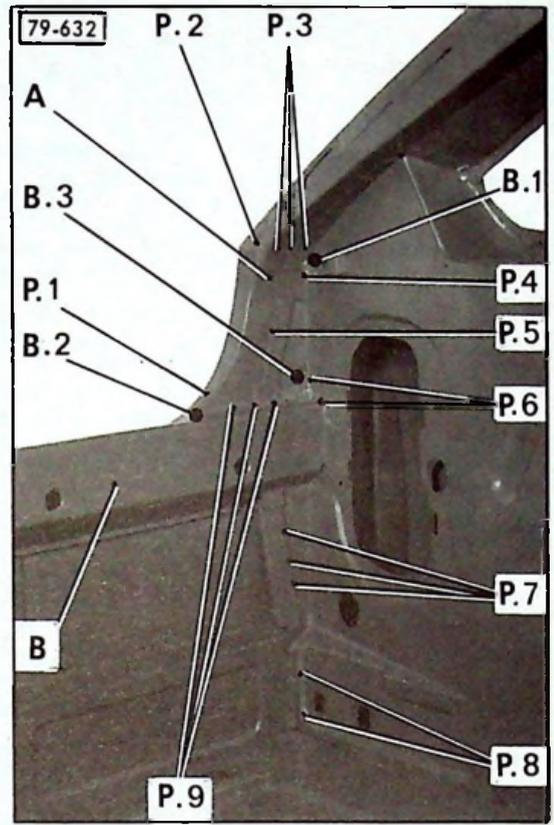
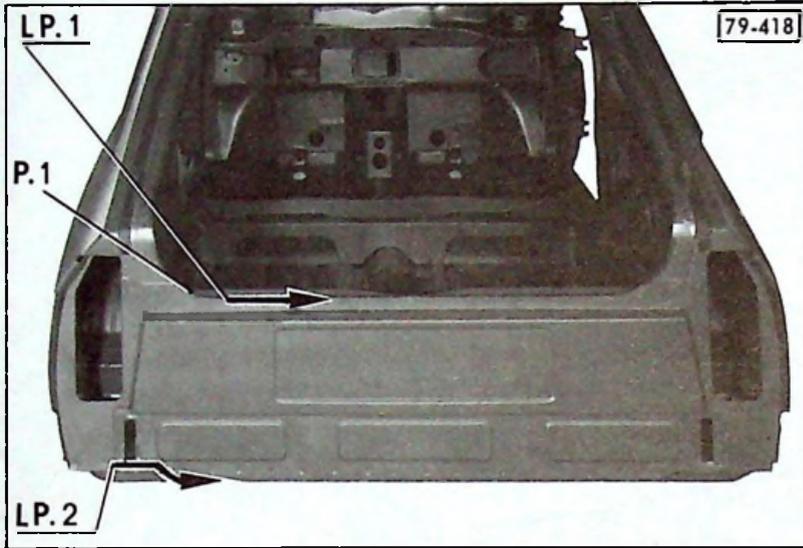
Cette operation est applicable dans le cas où les deux ailes arrière restent en place.

GX. 80-3



79-803





REPLACEMENT D'UN PANNEAU ARRIERE NU.

DEPOSE.

1. Déposer le panneau arrière :

a) Percer et dégraffer les points de soudure électrique suivant la ligne :

- LP. 2

et les points :

- P. 1, } (si on ne dépose
- P. 9, } pas le gousset A)

- P. 6,

- P. 7,

- P. 8,

- P. 10,

- P. 11 (dégraffer au burin)

(de chaque côté)

b) Eliminer les points de brasure en :

- B. 2,

- B. 3.

Déposer le panneau arrière avec la traverse B.

2. Déposer le gousset A :

(de chaque côté, si nécessaire)

a) Percer et dégraffer les points de soudure électrique suivant les points :

- P. 2,

- P. 3,

- P. 4,

- P. 5.

b) Eliminer le point de brasure en :

- B. 1.

Déposer le gousset A.

PREPARATION.

3. Préparer les lignes de dégrafage.

Reformer les tôles si nécessaire.

Décaper les zones de soudage sur caisse et éléments neufs.

Appliquer une couche d'impression conductrice sur la face interne des bords à souder à la pince.

POSE.

4. Poser le panneau arrière :

Mettre le panneau en place sans la traverse B.

Le maintenir à l'aide de pinces serre-tôles.

5. Souder le panneau arrière :

Procéder au soudage à la pince suivant la ligne :

- LP. 2

et les points :

- P. 11,

- P. 7,

- P. 8,

- P. 10.

(de chaque côté)

6. Poser et souder le gousset A : (dans le cas où il a été déposé)

Mettre le gousset A en place, le maintenir à l'aide de pinces serre-tôles.

Procéder au soudage à la pince suivant les points :

- P. 3,

- P. 2,

- P. 4,

- P. 5.

7. Poser et souder la traverse B :

Mettre la traverse B en place, la maintenir à l'aide de pinces serre-tôles.

a) Procéder au soudage à la pince suivant la ligne :

- LP. 1

et les points :

- P. 1,

- P. 9,

- P. 6.

b) Faire des points de brasure suivant :

- B. 1,

- B. 2,

- B. 3.

8. Parfaire l'étanchéité et la protection de la caisse.

9. Peindre.

10. Poser et régler les éléments préalablement déposés.

OPERATION
GX. 823-7

REPLACEMENT D'UNE TOLE DE FEU ARRIERE

RECOMMANDATION

Cette opération ne nécessite pas le passage de la caisse au marbre.

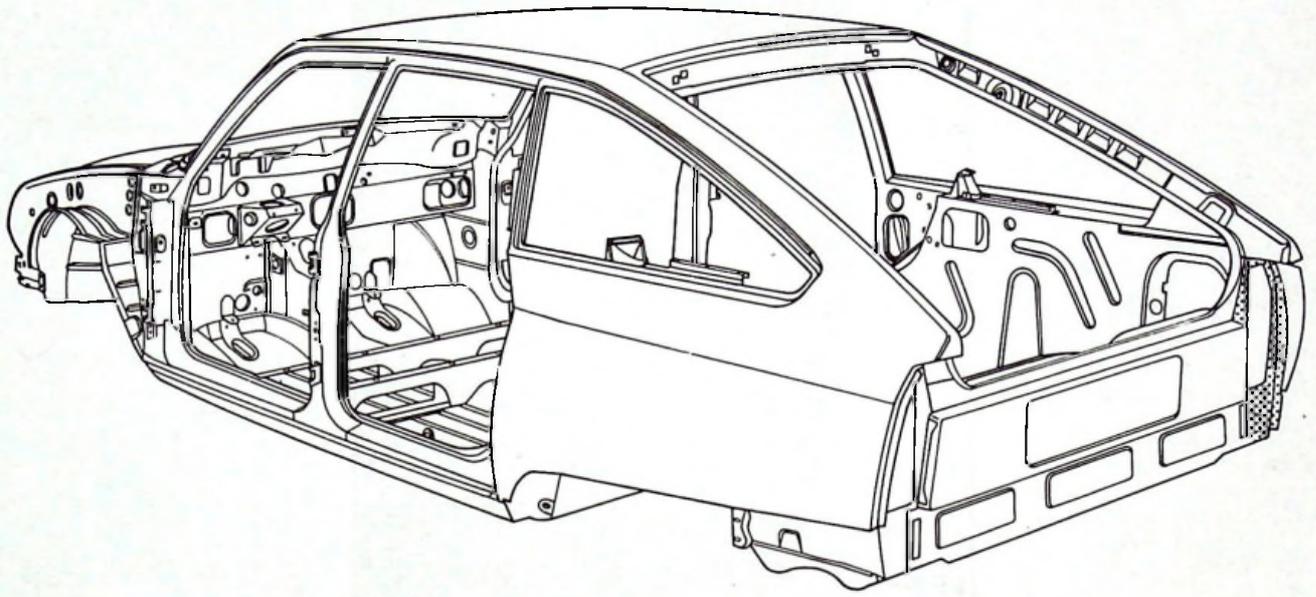
DEPOSES PREALABLES

- le pare-chocs arrière,
- le feu de signalisation arrière,
- la garniture de passage de roue arrière, } (*côté intéressé*)
- la garniture de montant de custode,
- la garniture de fond de coffre,
- le joint d'étanchéité du volet arrière.

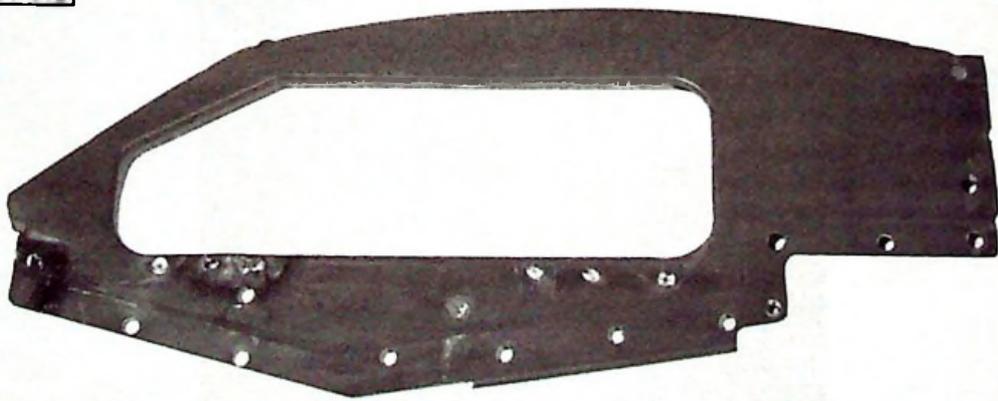
OUTILLAGE NECESSAIRE

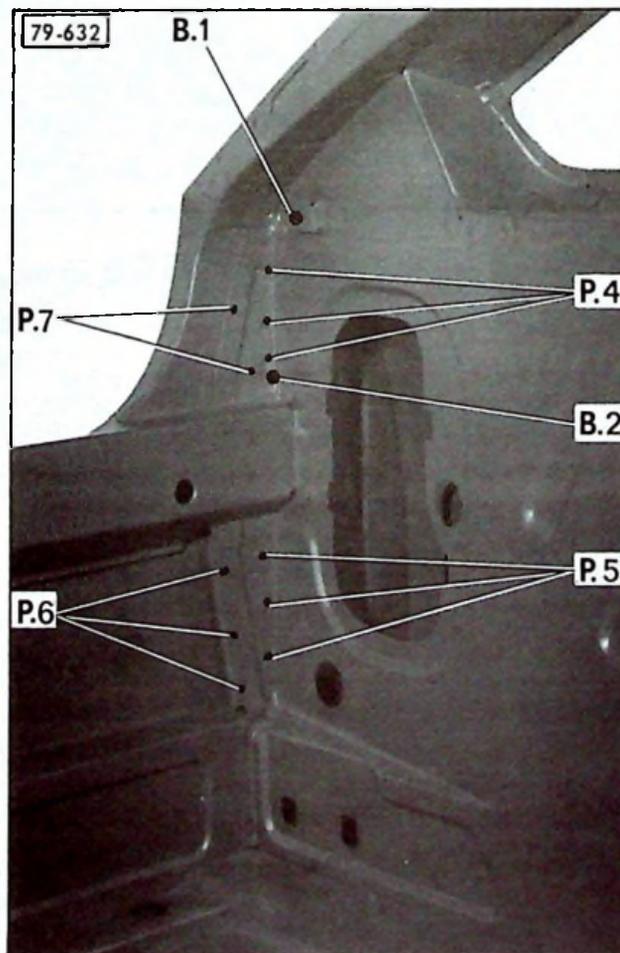
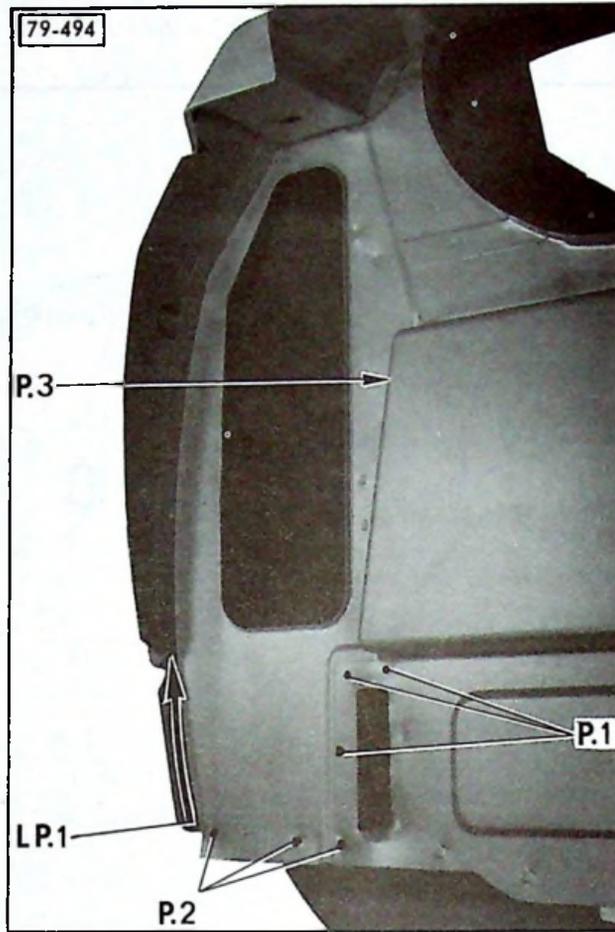
- Perceuse
- Disqueuse
- Extracteur de points de soudure « 2662-T » ou « PICKAVANT »
- Poste oxyacétylénique
- Pince à souder par points
- Appareil de soudage « MIG »
- Pinces serre-tôles.

GX.80-3



79-802





REPLACEMENT D'UNE TOLE DE FEU ARRIERE

DEPOSE

1. Déposer la tôle de feu arrière :

a) Percer et dégraffer les points de soudure électrique suivant la ligne :

- LP.1
- et les points :
- P.1,
 - P.2,
 - P.4,
 - P.5,
 - P.6,
 - P.7,
 - P.3 (au burin)

b) Eliminer les points de brasure suivant :

- B.1,
- B.2.

Déposer la tôle de feu arrière en la tirant vers le bas.

PREPARATION

2. Préparer les zones de dégrafage.

Reformer les bords à souder, si nécessaire.
Décaper les zones de soudage sur caisse et éléments neufs.

Appliquer une couche d'impression conductrice sur la face interne de tous les bords à souder.

POSE

3. Poser la tôle de feu arrière :

Mettre la tôle de feu arrière en place.

La maintenir à l'aide de pinces serre-tôles.

4. Souder la tôle de feu arrière :

a) Procéder au soudage à la pince suivant la ligne :

- LP.1 (dans le cas où l'aile arrière est déposée)

et les points :

- P.1,
- P.2,
- P.4,
- P.5,
- P.6,
- P.7.

b) Faire un point de soudure autogène (MIG) à l'emplacement du point :

- P.3

c) Faire des points de brasure suivant :

- B.1,
- B.2.

NOTA :

Dans le cas où l'aile arrière n'est pas déposée, faire la ligne de soudure LP.1 par des points de soudure « bouchon » (MIG).

5. Peindre.

6. Poser et régler les éléments préalablement déposés.

OPERATION
GX. 824-1

REPLACEMENT D'UNE AILE ARRIERE

RECOMMANDATION

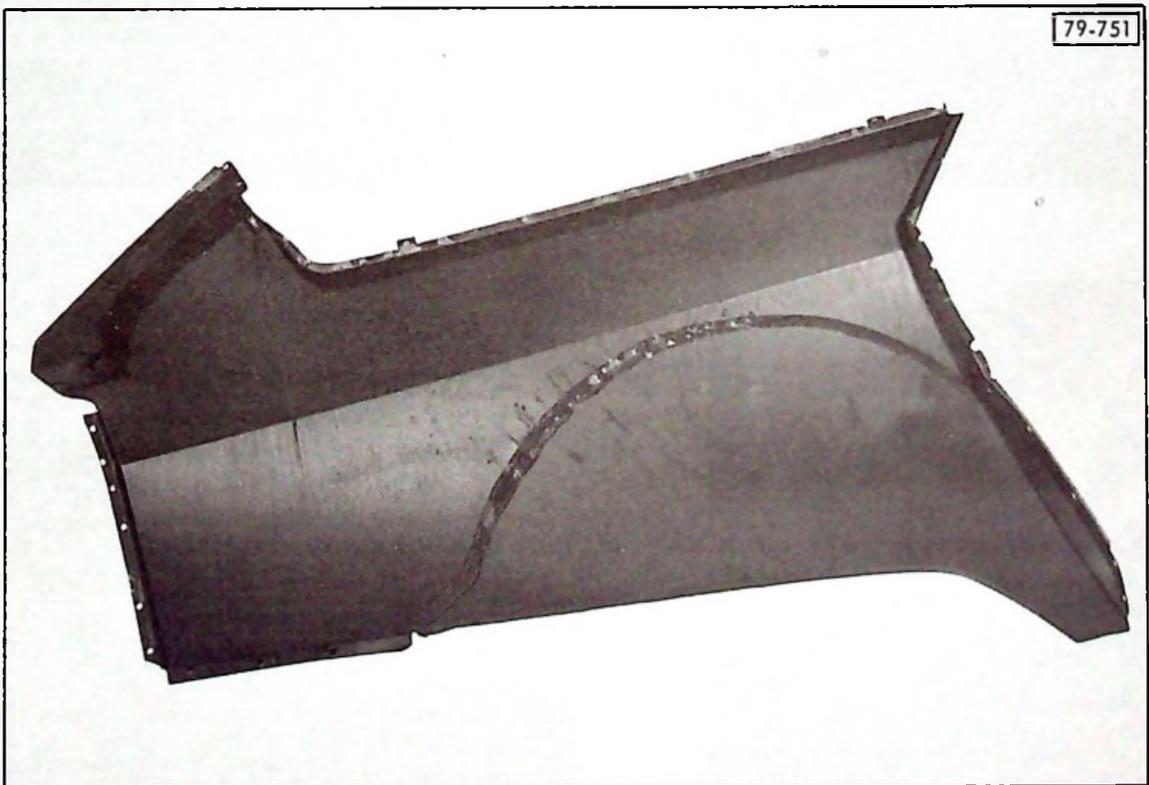
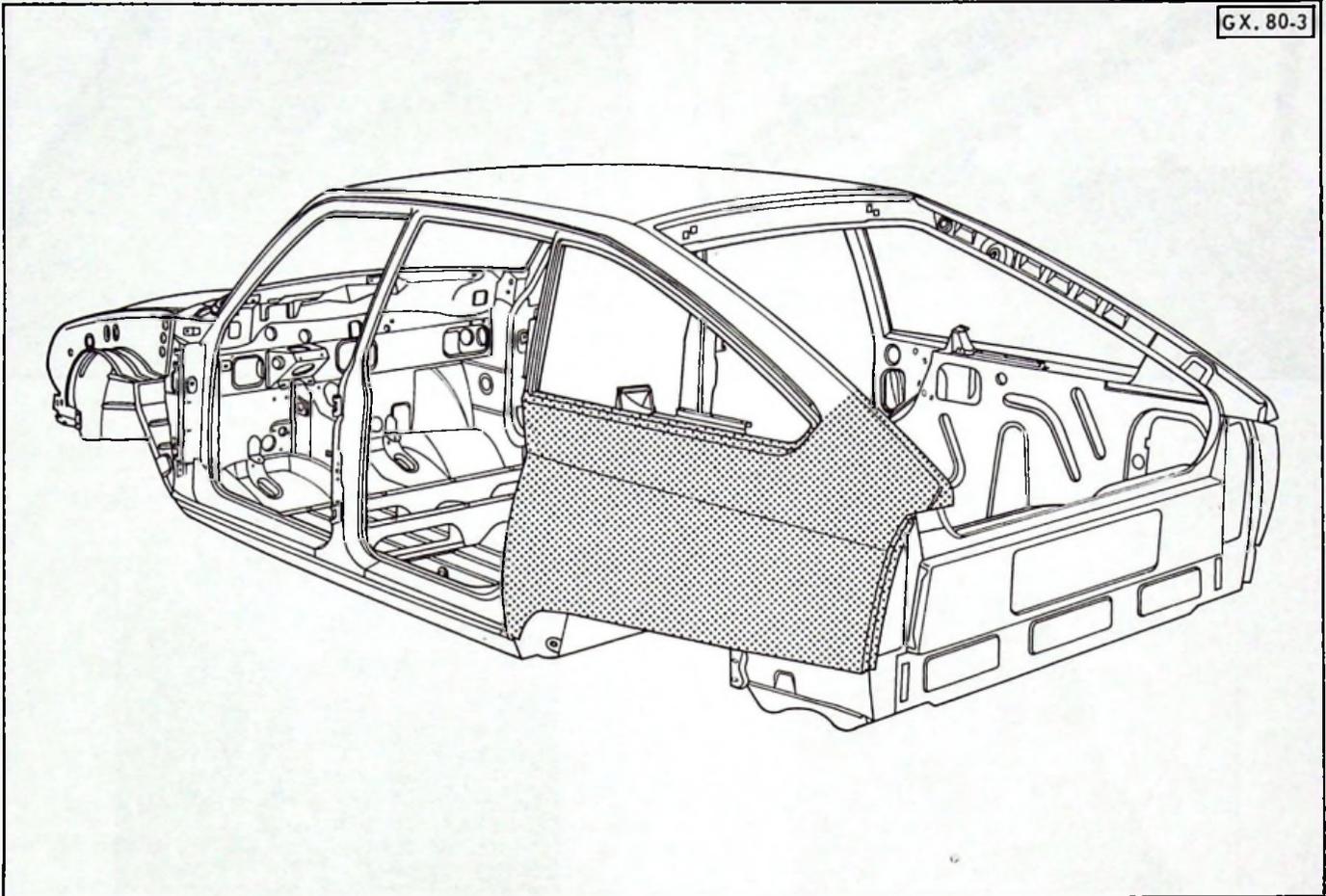
Cette opération ne nécessite pas le passage de la caisse au marbre.

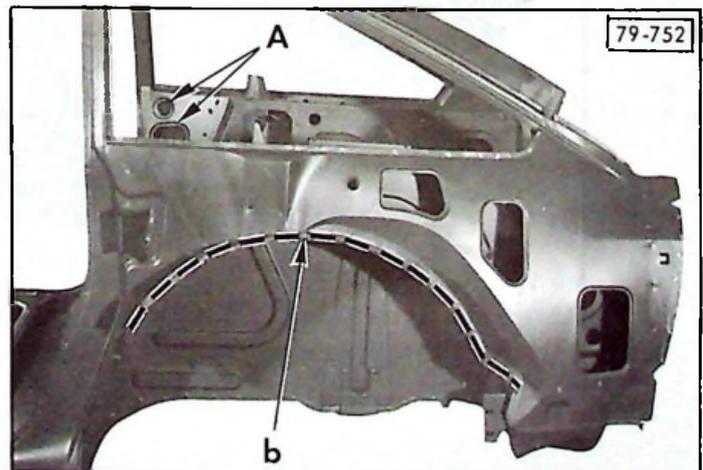
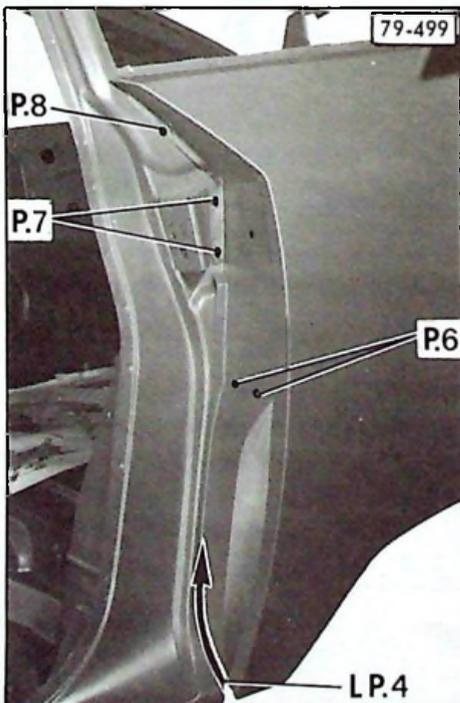
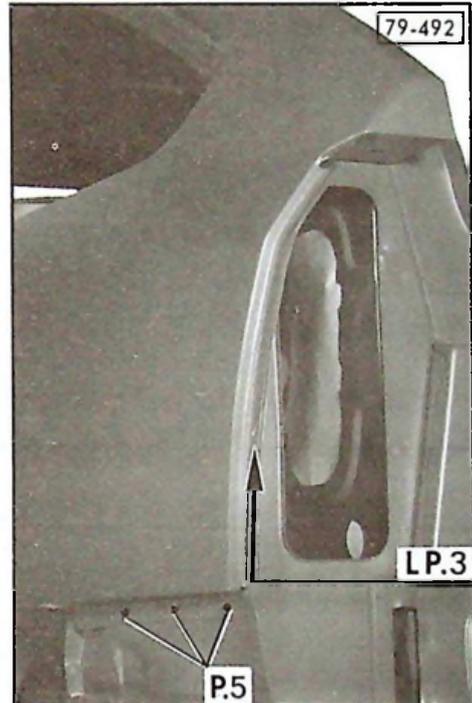
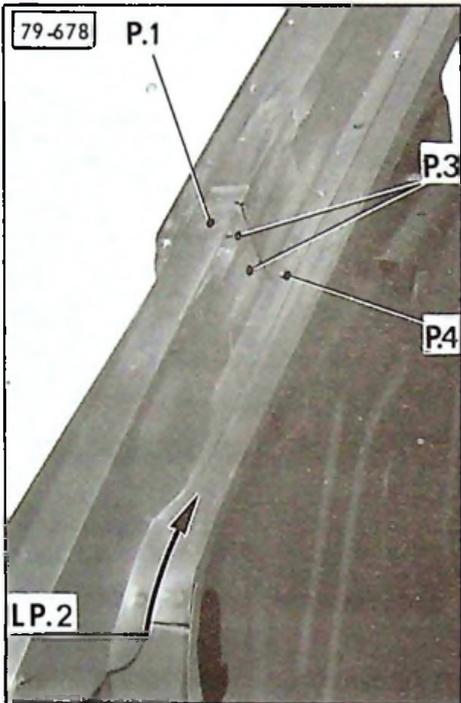
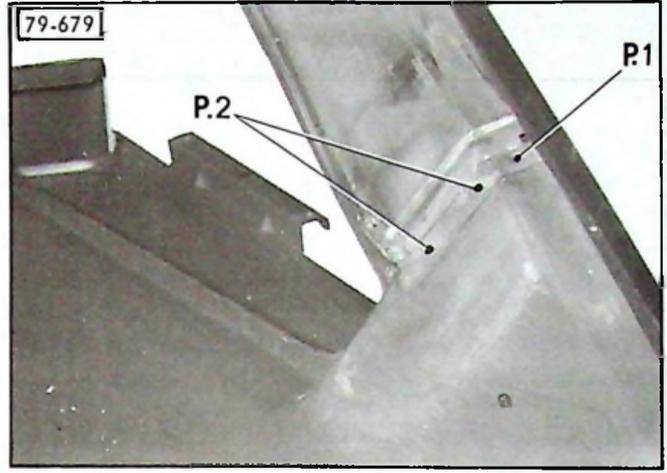
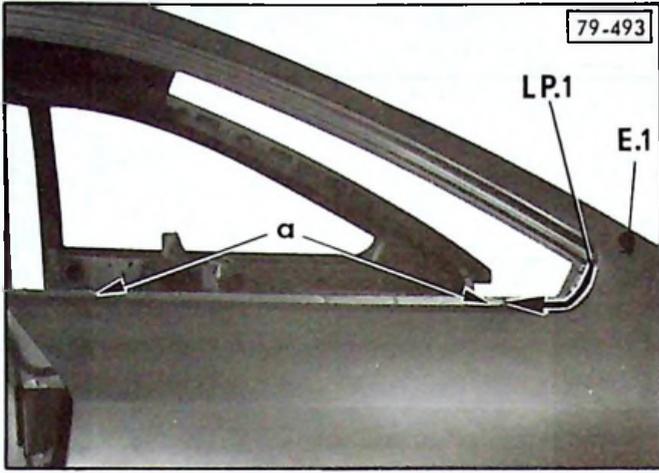
DEPOSES PREALABLES

- le feu de signalisation arrière,
 - la glace de custode et son scellement, } (*côté intéressé*)
 - les joints d'étanchéité de porte arrière et du volet arrière (*partiellement*),
 - les garnitures de coffre,
 - le pare-chocs arrière,
 - la goulotte de remplissage du réservoir (*côté droit*),
- Rabattre et protéger la banquette arrière,
- la baguette d'enjolivement d'aile.

OUTILLAGE NECESSAIRE

- Perceuse
- Disqueuse
- Extracteur de points de soudure « 2662-T » ou « PICKAVANT »
- Poste oxyacétylénique
- Appareil de soudage « MIG »
- Pince à souder par points
- Pinces serre-tôles.





REPLACEMENT D'UNE AILE ARRIERE

DEPOSE

1. Déposer l'aile arrière :

- a) Eliminer la soudure à l'étain en :
- E.1.
- b) Percer et dégraffer les points de soudure électrique suivant les lignes :
- LP.1,
 - LP.2, (jusqu'à P.4)
 - LP.3,
 - LP.4
- et les points :
- P.1,
 - P.2,
 - P.3,
 - P.4 (point sous le pavillon)
 - P.5,
 - P.6,
 - P.7,
 - P.8.
- c) Relever les deux languettes « a ».
Déposer l'aile arrière.

PREPARATION

2. Préparer les lignes de dégrafage.
Reformer les tôles, si nécessaire.
Décaper les zones de soudure sur caisse et éléments neufs.
Percer à $\phi = 5$ mm pour soudure en bouchon aux lieux des points :
- P.1,
 - P.2,
 - P.3,
 - P.5.
- Eliminer le mastic restant sur le passage de roue en « b ».
Remettre en place une bande de mastic préformé de $\phi = 12$ mm sur le passage de roue.
Exemple : Prestik S.S (BOSTIK)
Terostat II (TEROSON)
- Appliquer une couche d'impression conductrice sur la face interne du bord à souder à la pince.

POSE

3. Positionner l'aile arrière :

Mettre l'aile en place et l'ajuster par rapport à la porte latérale et la porte de coffre.
Après positionnement, maintenir l'aile en place à l'aide de pinces serre-tôles.

4. Procéder au soudage de l'aile arrière :

- a) à la pince, suivant les lignes :
- LP.1,
 - LP.2,
 - LP.3,
 - LP.4
- et les points :
- P.4,
 - P.6,
 - P.7 } (par les ajours A)
 - P.8 }
- b) à l'autogène en « bouchon » (MIG) suivant :
- P.1,
 - P.2,
 - P.3,
 - P.4 (pour boucher le trou sur pavillon)
 - P.5.

c) Rabattre les deux languettes « a ».

d) Meuler et surfacer les points en « bouchon » en

- P.1, P.2, P.3 et P.4.

e) Faire une soudure à l'étain en :

- E.1.

5. Parfaire l'étanchéité et la protection de la caisse.
Pulvériser un insonorisant semi-liquide sur la face intérieure de l'aile.

6. Peindre.

7. Procéder à la pose et au réglage des éléments préalablement déposés.

OPERATION
GXB. 824-1

REPLACEMENT D'UNE AILE ARRIERE

RECOMMANDATION

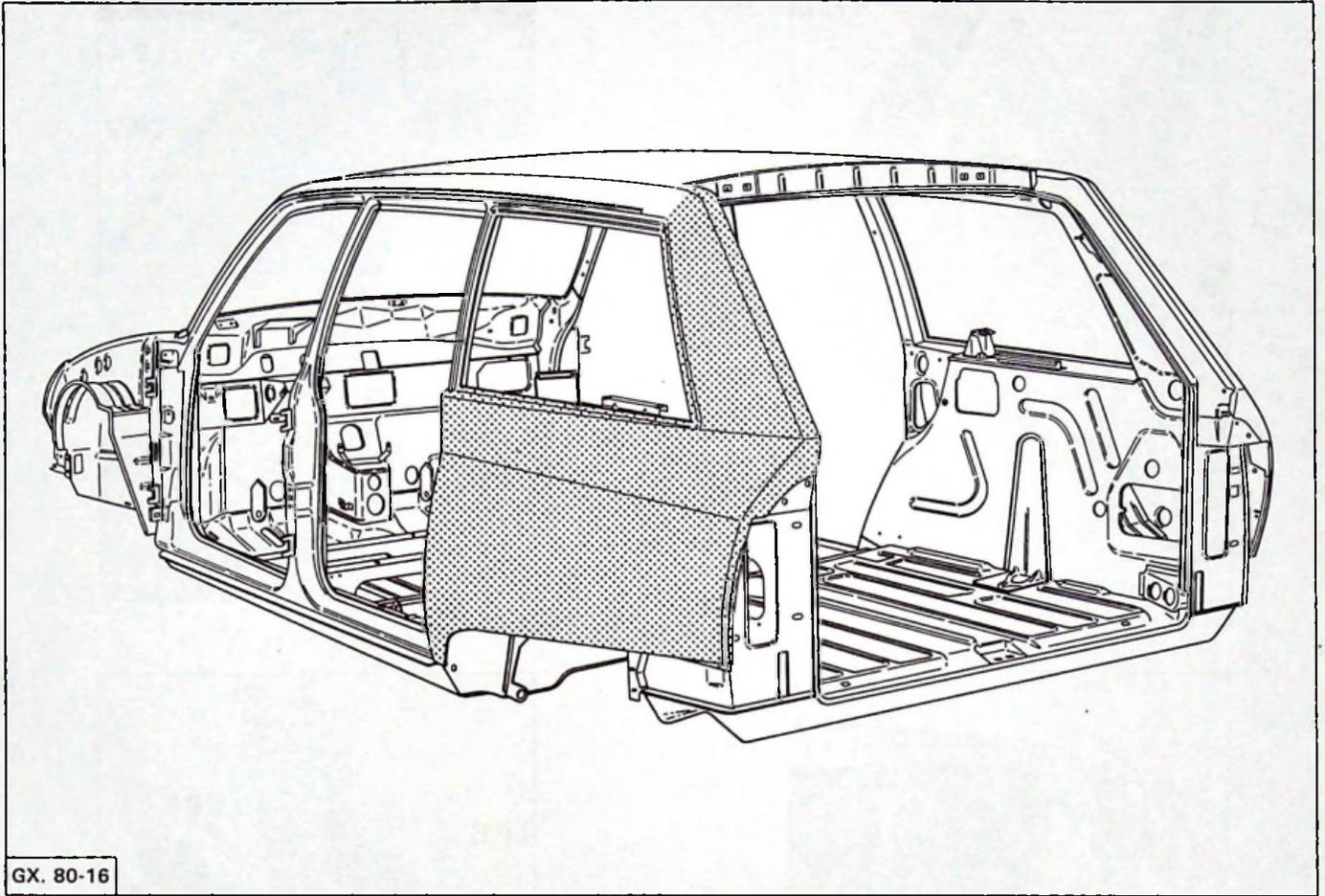
Cette opération ne nécessite pas le passage de la caisse au marbre.

DEPOSES PREALABLES

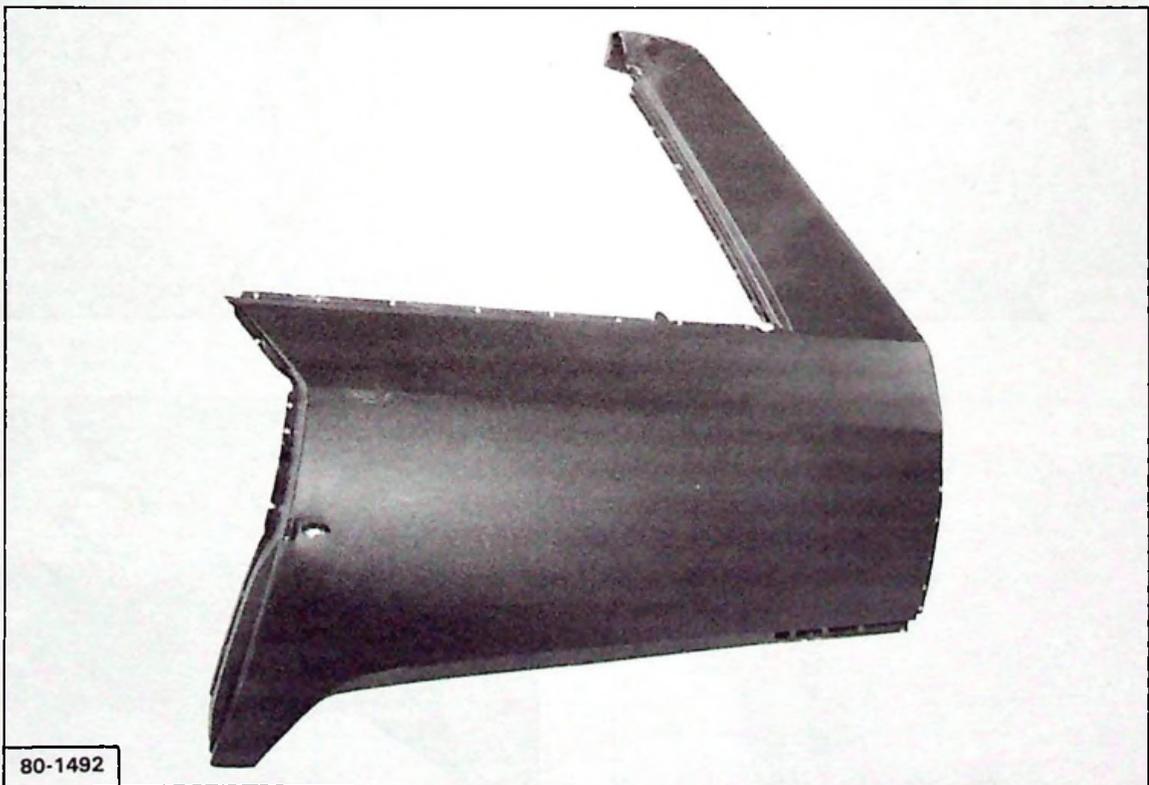
- le hayon arrière et sa garniture d'étanchéité,
 - le pare-chocs arrière,
 - la garniture de pavillon dans sa partie arrière (jusqu'au pied milieu),
 - la glace de custode et son scellement,
 - le feu de signalisation arrière,
 - les garnitures de passage de roue arrière et de pied arrière,
 - la garniture d'étanchéité de porte arrière,
 - le bouchon de réservoir,
 - la goulotte de remplissage d'essence et sa mise à l'air libre
- } (côté intéressé)
- } (côté droit)
- Rabattre et protéger la banquette arrière.

OUTILLAGE NECESSAIRE

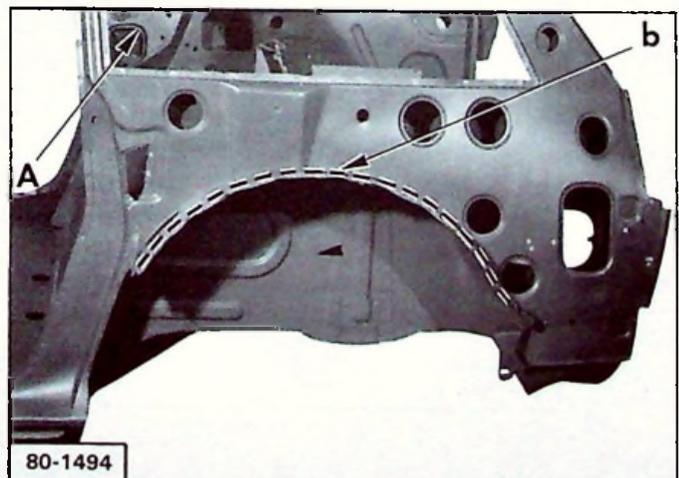
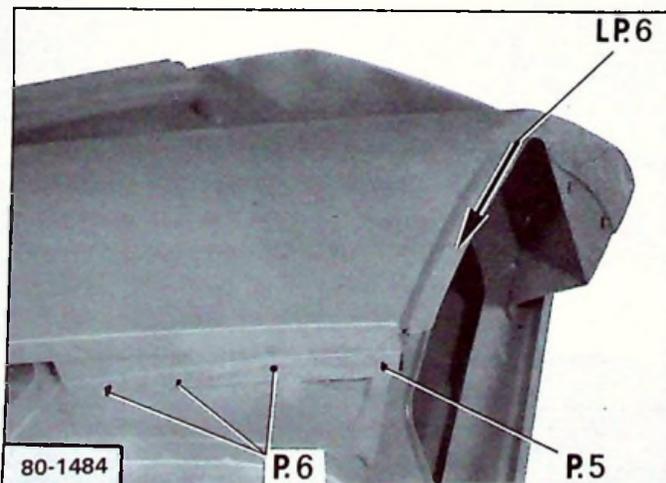
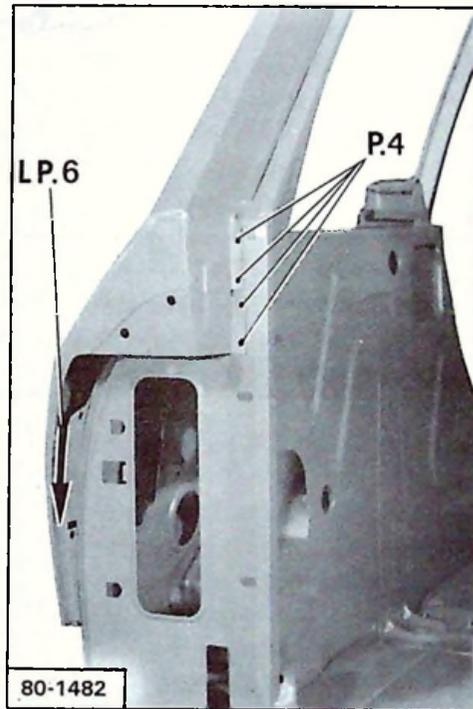
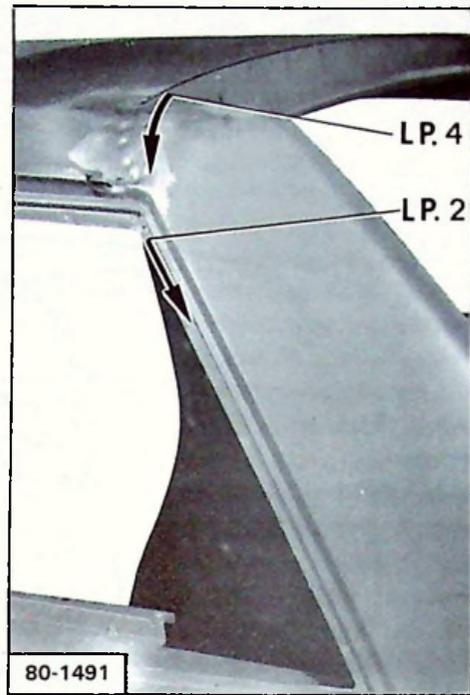
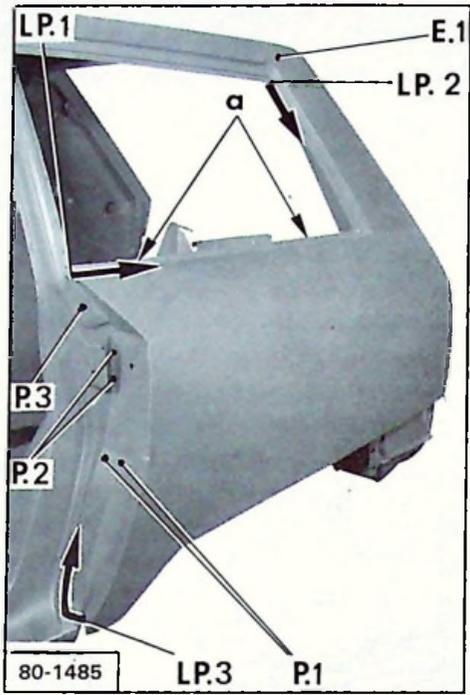
- Perceuse
- Disqueuse
- Extracteur de points de soudure « 2662-T » ou « PICKAVANT »
- Poste oxyacétylénique
- Appareil de soudage « MIG »
- Pince à souder par points
- Pinces serre-tôles



GX. 80-16



80-1492



REPLACEMENT D'UNE AILE ARRIERE

DEPOSE.

1. Déposer l'aile arrière :

- a) Eliminer la soudure à l'étain en :
- E.1.
- b) Percer et dégrafer les points de soudure électrique suivant les lignes :
- LP. 1,
 - LP. 2,
 - LP. 3,
 - LP. 4,
 - LP. 5,
 - LP. 6,
- et les points :
- P. 1,
 - P. 2,
 - P. 3,
 - P. 4,
 - P. 5,
 - P. 6.
- c) Relever les deux languettes « a ».

Déposer l'aile arrière.

PREPARATION.

2. Préparer les lignes de dégrafages.
Reformer les tôles, si nécessaire.
Décaper les zones de soudure sur caisse et éléments neufs.
Percer à $\phi = 5$ mm pour soudure en « bouchon » aux lieux des points :
- LP. 4 et P. 6.
- Eliminer le mastic restant sur le passage de roue en « b ».
- Remettre en place une bande de mastic préformé de $\phi = 12$ mm sur le passage de roue.
Exemple : Prestik S.S. (BOSTIK)
Térostet II (TEROSON)
- Appliquer une couche d'impression conductrice sur la face interne de tous les bords à souder à la pince.

POSE.

3. Positionner l'aile arrière :

Mettre l'aile en place et l'ajuster par rapport à la porte latérale et la porte de coffre.
La maintenir en place à l'aide de pinces serretôles.

4. Procéder au soudage de l'aile arrière :

- a) A la pince suivant les lignes :
- LP. 1,
 - LP. 2,
 - LP. 3,
 - LP. 5,
 - LP. 6,
- et les points :
- P. 1,
 - P. 2, } (par l'ajour A)
 - P. 3, }
 - P. 4,
 - P. 5.
- b) A l'autogène en « bouchon » (MIG) suivant :
- LP. 4 et P. 6.
- c) Rabattre les deux languettes « a ».
- d) Meuler et surfacer les points en « bouchon » LP. 4.
- e) Faire une soudure à l'étain en :
- E. 1.

5. Parfaire l'étanchéité et la protection de la caisse :

Pulvériser un insonorisant semi-liquide sur la face intérieure de l'aile.

6. Peindre.

7. Procéder à la pose et au réglage des éléments préalablement déposés.

OPERATION
GX. 824-4

REPLACEMENT D'UN PASSAGE
DE ROUE SUPERIEUR

RECOMMANDATION

Cette opération nécessite le passage de la caisse au marbre, seulement dans le cas où il y a déformation du plancher de soubassement ou du passage de roue (côté intérieur) en avant des fixations d'essieu arrière.

PREPARATION POUR PASSAGE AU MARBRE

(Voir Opération GX. 800-0)

DEPOSES PREALABLES

- le pare-chocs arrière,
- les garnitures intérieures de tablette, de coffre et de plancher (les dégager partiellement),
- le feu arrière,
- la glace de custode, } (côté intéressé)
- la banquette arrière,
- la goulotte de remplissage d'essence et le tube de mise à l'air libre (côté droit).

OUTILLAGE NECESSAIRE

- Perceuse
- Disqueuse
- Extracteur de points de soudure « 2662-T » ou « PICKAVANT »
- Pince à souder par points
- Poste de soudage « MIG »
- Poste oxyacétylénique
- Pinces serre-tôles

OUTILLAGE SPECIAL

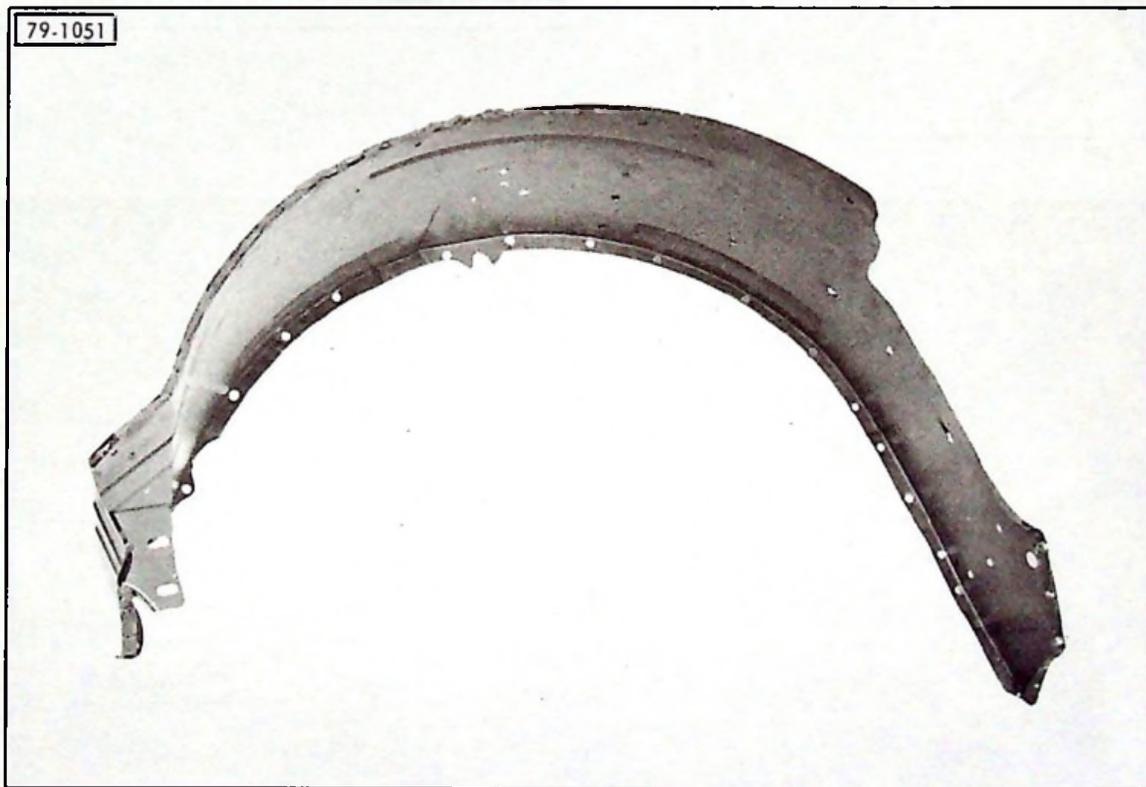
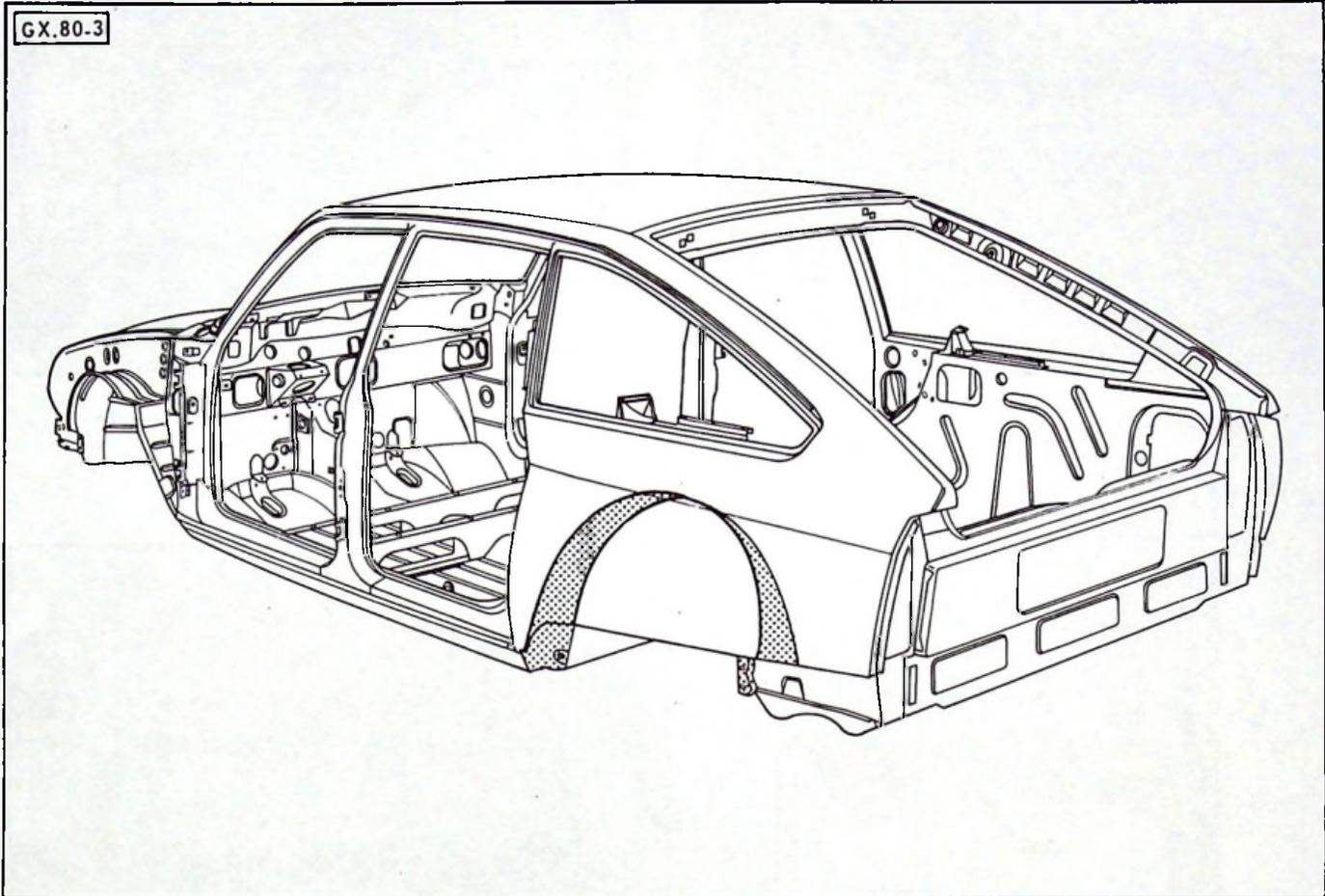
MUF 4 ou MUF 5 ou EUROMUF : Marbre universel « CELETTE »

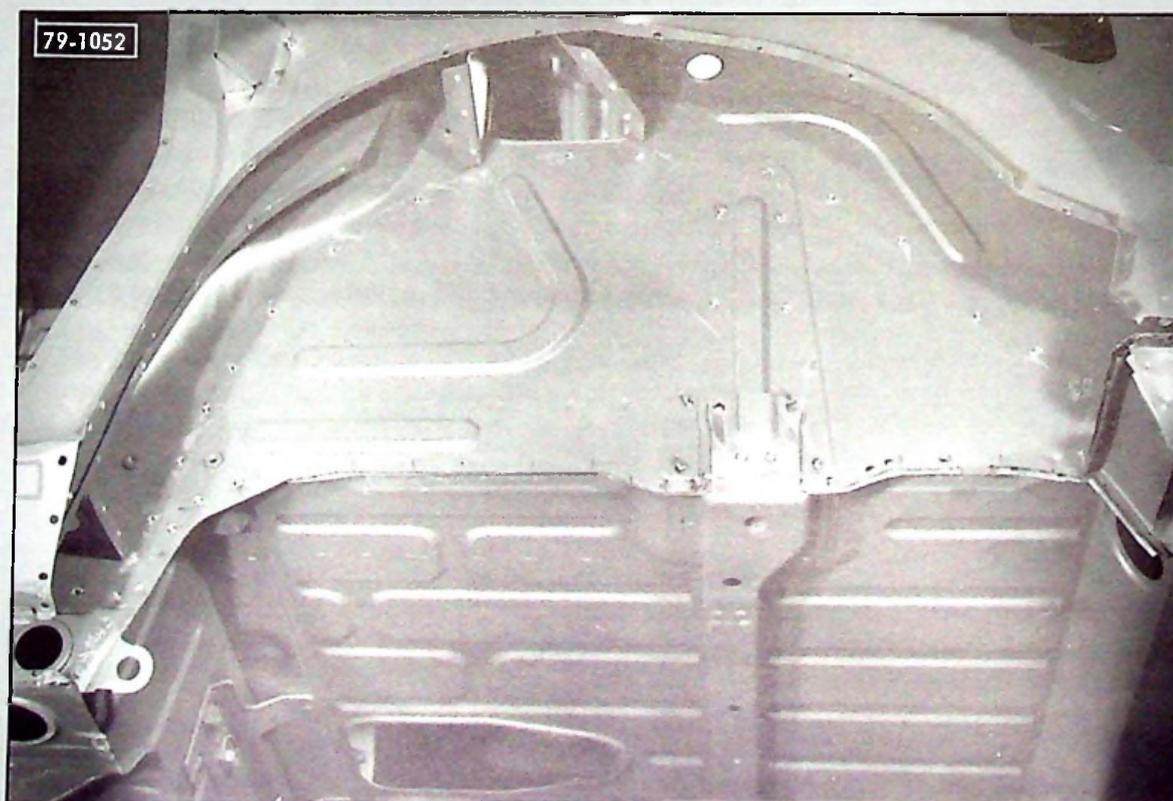
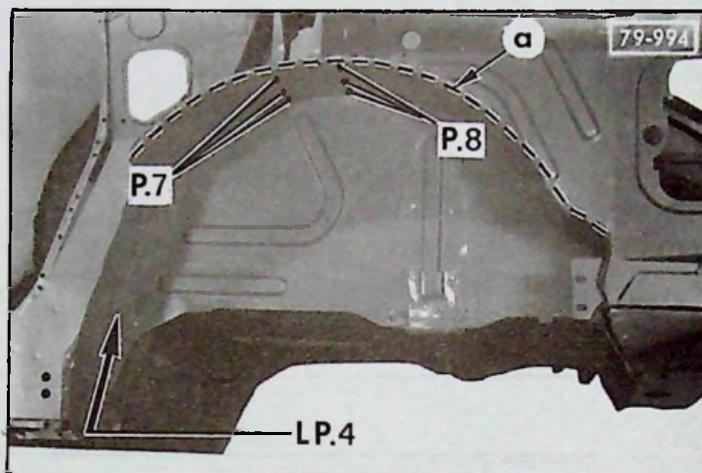
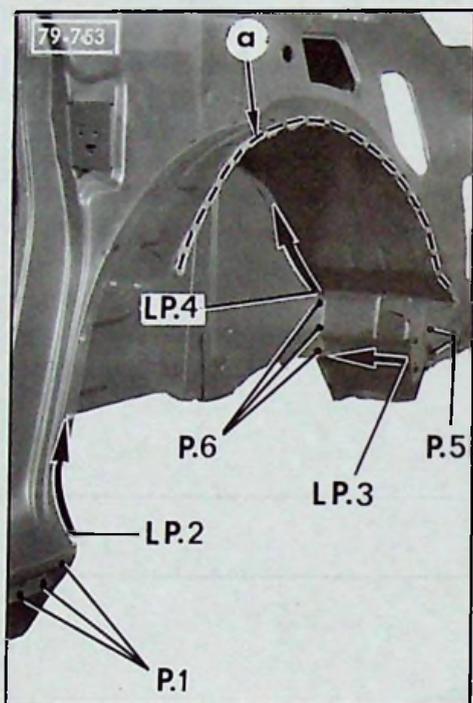
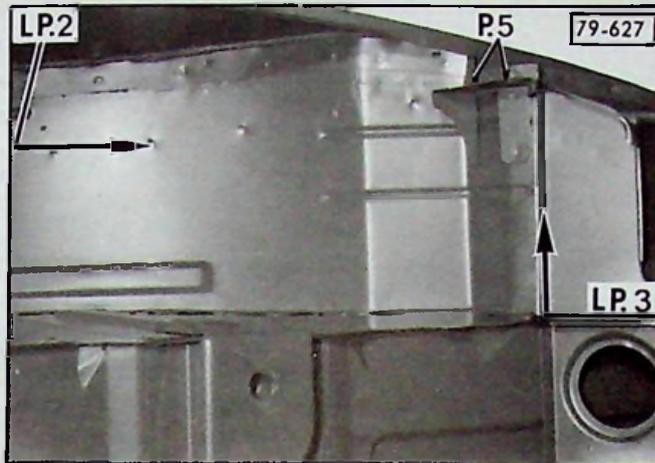
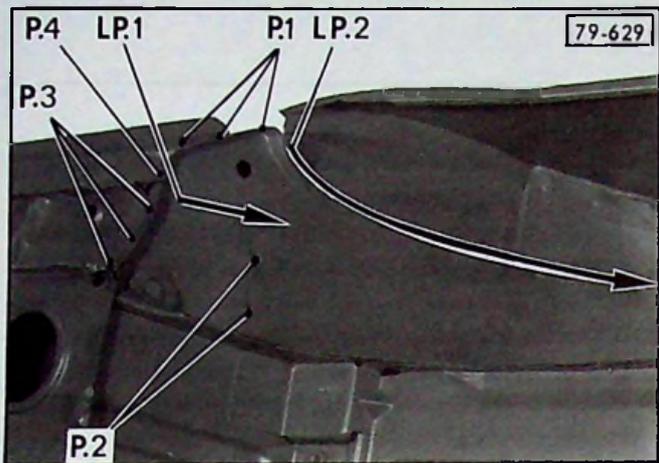
ENS. 158-000 : Equipement de contrôle de caisse

ENS. 158-008 : Support de passages de roue avant

ou

- 2600-T : Marbre « FENWICK »
- 2628-T : Equipement de contrôle pour véhicule GX





REPLACEMENT D'UN PASSAGE DE ROUE SUPERIEUR.

DEPOSE.

1. Déposer l'aile arrière :

(Voir Opération GX. 824-1).

2. Déposer le passage de roue supérieur :

Percer et dégraffer les points de soudure électrique suivant les lignes :

- LP. 1,
- LP. 2,
- LP. 3,
- LP. 4,

et les points :

- P. 1,
- P. 4,
- P. 3,
- P. 2,
- P. 5,
- P. 6,
- P. 7,
- P. 8.

Déposer le passage de roue supérieur.

PREPARATION.

3. Préparer les lignes de dégrafaçe.

Reformer les tôles, si nécessaire.

Décaper les zones de soudage sur caisse et éléments neufs.

Appliquer une couche d'impression conductrice sur la face interne des bords à souder à la pince.

POSE.

4. Positionner le passage de roue supérieur :

Mettre en place le passage de roue supérieur et le maintenir à l'aide de pinces serre-tôles.

5. Procéder au soudage du passage de roue supérieur :

a) A la pince suivant les lignes :

- LP. 2,
- LP. 4,
- LP. 3,

et les points :

- P. 1,
- P. 3,
- P. 4,
- P. 5,
- P. 6.

b) A l'autogène en « bouchon » (MIG) suivant la ligne :

- LP. 1,

et les points :

- P. 2,
- P. 7,
- P. 8.

6. Mettre en place une bande de mastic préformé de $\phi = 12$ mm dans la gorge « a ».

Exemple : Prestik S.S (BOSTIK)

Terostat II (TEROSON)

7. Poser l'aile arrière :

(Voir Opération GX. 824-1).

8. Parfaire l'étanchéité et la protection de la caisse :

(Voir Opération GX. 800-00).

9. Peindre.

10. Poser et régler les éléments préalablement déposés.

OPERATION
GX. 824-7

REPLACEMENT D'UN PASSAGE
DE ROUE ARRIERE COMPLET

RECOMMANDATION

Cette opération nécessite le passage de la caisse au marbre.

PREPARATION POUR PASSAGE AU MARBRE

(Voir Opération GX. 800-0)

DEPOSES PREALABLES

- le siège arrière,
 - la garniture de fond de coffre,
 - le pare-chocs arrière,
 - la porte de coffre avec son joint d'étanchéité,
 - le tapis arrière,
 - la glace de custode,
 - la ceinture de sécurité arrière,
 - la porte arrière avec son joint d'étanchéité,
 - le feu arrière,
 - la garniture de passage de roue arrière,
 - la goulotte de remplissage d'essence et le tube de mise à l'air libre (côté droit).
- } (côté intéressé)

OUTILLAGE NECESSAIRE

- Perceuse
- Disqueuse
- Extracteur de points de soudure « 2662-T » ou « PICKAVANT »
- Appareil de soudage « MIG »
- Pincés serre-tôles
- Pince à souder par points
- Poste oxyacétylénique

OUTILLAGE SPECIAL

MUF 4, MUF 5 ou EUROMUF : Marbre universel « CELETTE »

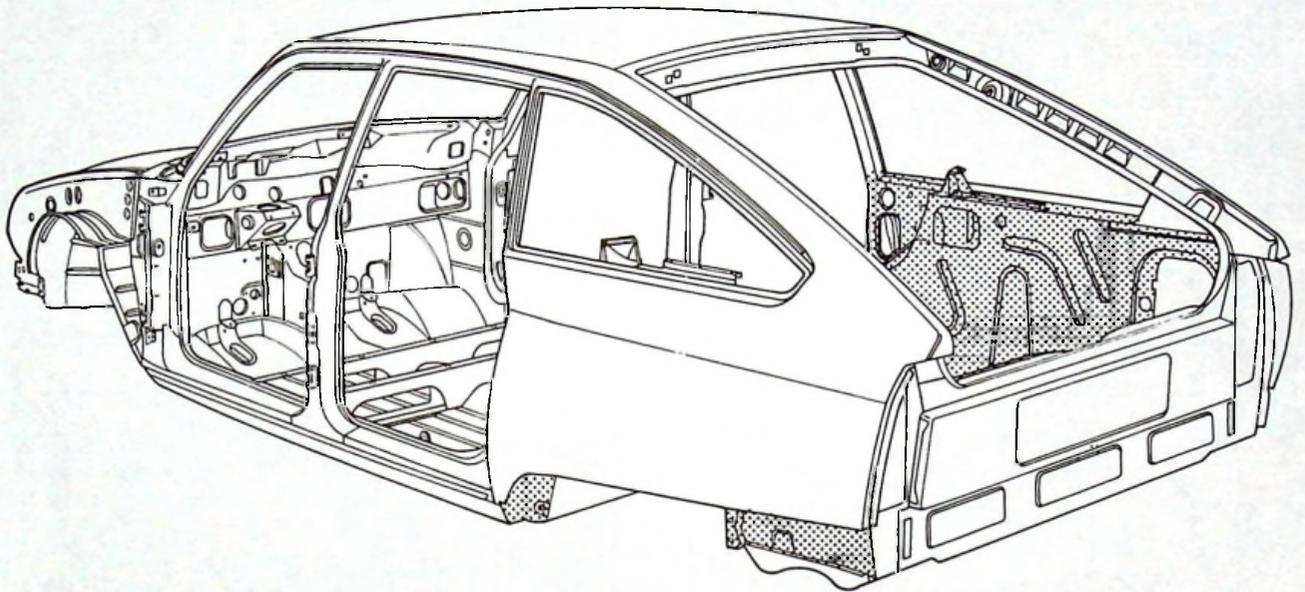
ENS. 158-000 : Equipement de contrôle de caisse

ENS. 158-008 : Support de passages de roue avant

ou

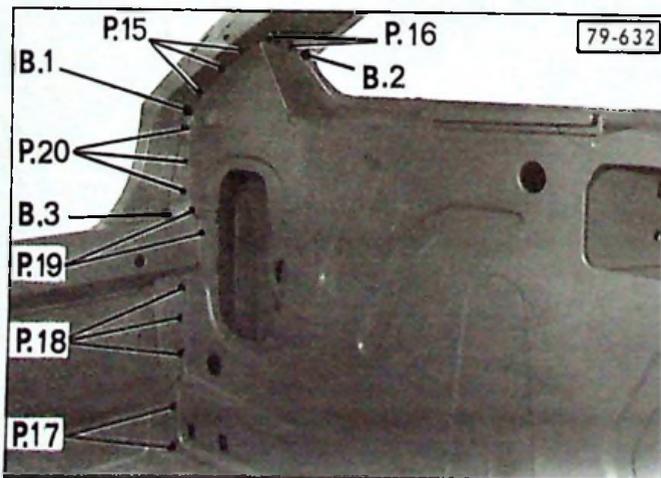
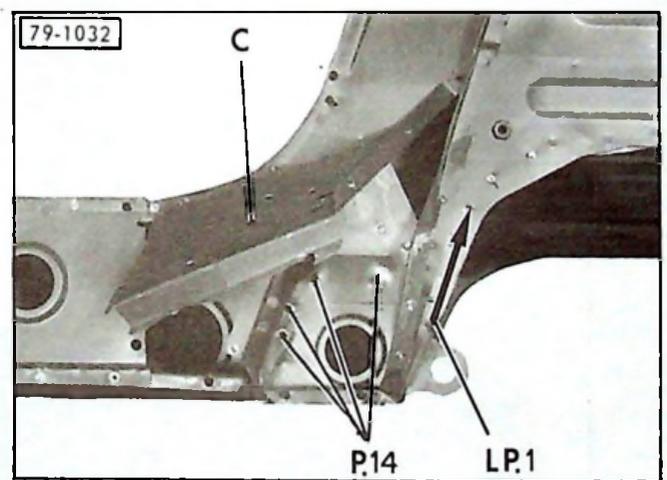
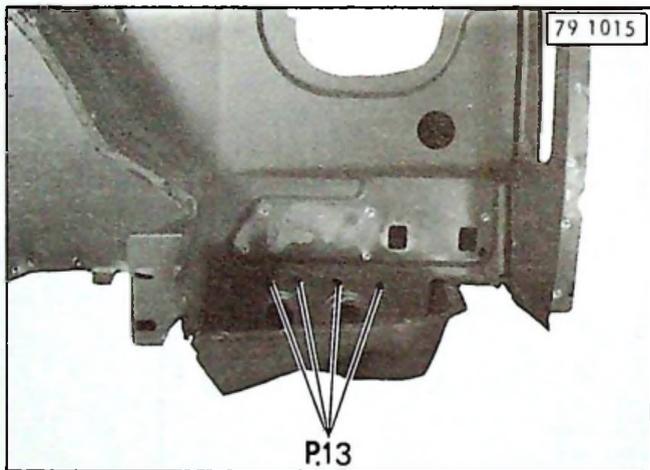
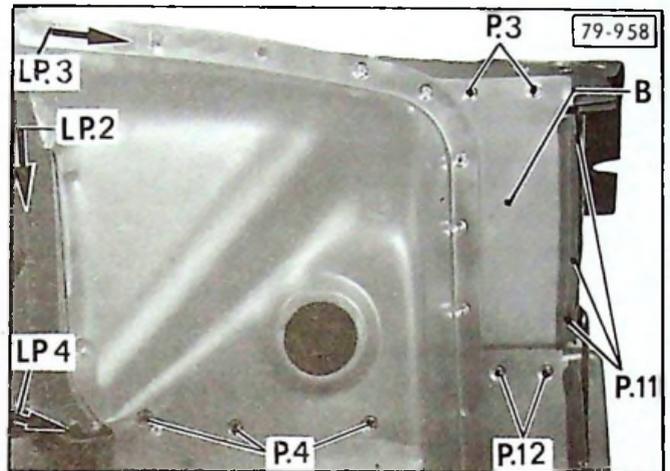
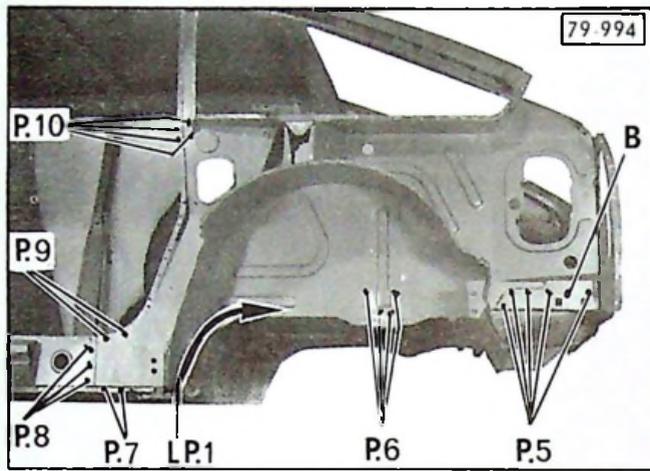
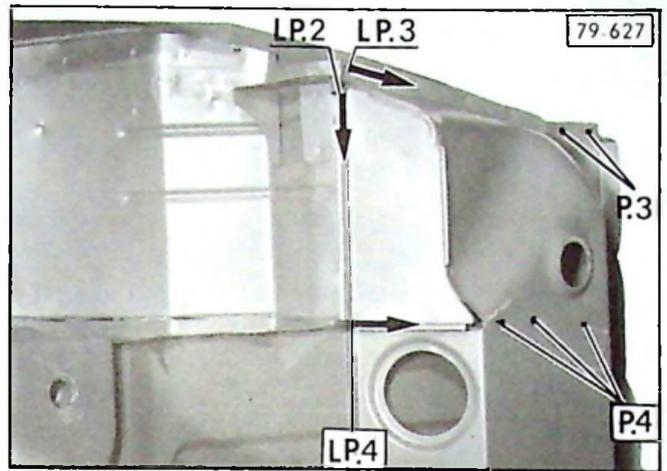
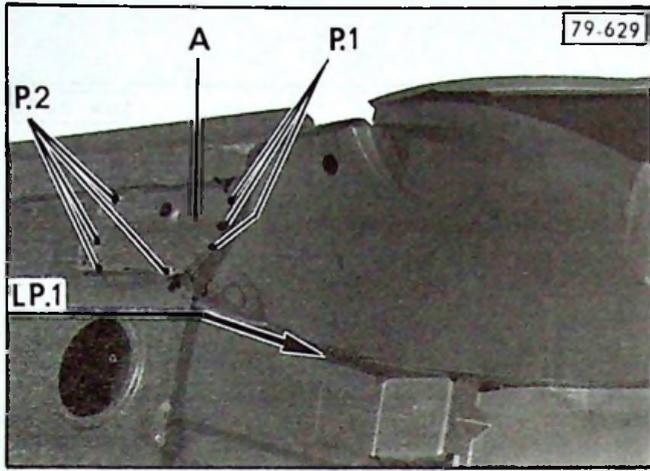
- 2600-T : Marbre « FENWICK »
- 2628-T : Equipement de contrôle pour véhicule « GX »

GX. 80-3



79-1034





REPLACEMENT D'UN PASSAGE DE ROUE ARRIERE COMPLET.

DEPOSE.

1. Déposer l'aile arrière :
(Voir Opération GX. 824-1).
2. Déposer la partie arrière du panneau de côté :
(Voir Opération GX. 821-7).
3. Déposer la tôle de fermeture A :
Percer et dégraffer les points de soudure électrique suivant les points :
- P. 1,
- P. 2.
4. Déposer la tôle de fermeture B de traverse arrière :
Percer et dégraffer les points de soudure électrique suivant la ligne :
- LP. 3,
et les points :
- P. 3,
- P. 11,
- P. 5.
5. Déposer le passage de roue arrière :
a) Percer et dégraffer les points de soudure électrique suivant les lignes :
- LP. 1,
- LP. 2,
- LP. 4,
- LP. 5
et les points :
- P. 4,
- P. 6,
- P. 7,
- P. 8,
- P. 9,
- P. 10,
- P. 12,
- P. 13,
- P. 14 (relever la tôle C pour obtenir l'accès)
- P. 15,
- P. 16,
- P. 17,
- P. 18,
- P. 19,
- P. 20,
- P. 21,
b) Eliminer les points de brasure en :
- B. 1,
- B. 2,
- B. 3.

Déposer le passage de roue arrière.

PREPARATION.

6. Préparer les lignes de dégrafage.
Reformer les tôles, si nécessaire.
Décaper les zones de soudage sur caisse et éléments neufs.
Appliquer une couche d'impression conductrice sur la face interne de tous les bords à souder à la pince.
7. Poser la caisse sur le marbre :
Poser la caisse sur le marbre et contrôler les points subsistants (Voir Opération GX. 800-0).
Remettre la caisse en ligne, si nécessaire.

POSE.

8. Poser le passage de roue arrière :
Mettre le passage de roue en place et le maintenir à l'aide de pinces serre-tôles.
Procéder à son soudage.
a) A la pince suivant les lignes :
- LP. 1, LP. 2, LP. 4,
et les points :
- P. 4, P. 13, P. 14 (rabattre la tôle C)
P. 7, P. 8, P. 9, P. 10, P. 16, P. 15, P. 17,
P. 18, P. 10 et P. 20.
b) A l'autogène en « bouchon » (MIG) suivant les points :
- P. 6 et P. 21.
et la ligne :
- LP. 5.
c) Exécuter les brasures en :
- B. 1, B. 2 et B. 3.
9. Poser la tôle de fermeture B de traverse arrière :
Procéder à son soudage suivant la ligne :
- LP. 3,
et les points :
- P. 3, P. 11 et P. 5.
10. Poser la tôle de fermeture A :
Procéder à son soudage à la pince suivant les points :
- P. 1 et P. 2.
11. Poser la partie arrière du panneau de côté :
(Voir Opération GX. 821-7).
12. Poser l'aile arrière :
(Voir Opération GX. 824-1).
13. Parfaire l'étanchéité et la protection de la caisse :
(Voir Opération GX. 800-00).
14. Déposer la caisse du marbre.
15. Peindre.
16. Poser et régler les éléments préalablement déposés.

OPERATION
GXB. 824-7

REPLACEMENT D'UN PASSAGE DE ROUE
ARRIERE COMPLET

RECOMMANDATION

Cette opération nécessite le passage de la caisse au marbre.

PREPARATION POUR PASSAGE AU MARBRE

(Voir Opération GX. 800-0)

DEPOSES PREALABLES

- la porte de coffre et son joint d'étanchéité,
 - le siège arrière,
 - la ceinture de sécurité arrière,
 - la glace de custode,
 - les garnitures de pied arrière, de panneau de custode et de passage de roue,
 - le bloc de signalisation et la lame de pare-chocs,
 - la porte arrière et son joint d'étanchéité,
 - la garniture de pavillon dans sa partie supérieure arrière,
 - la goulotte de remplissage d'essence et le tube de mise à l'air libre. (côté droit).
- } (côté intéressé)

OUTILLAGE NECESSAIRE

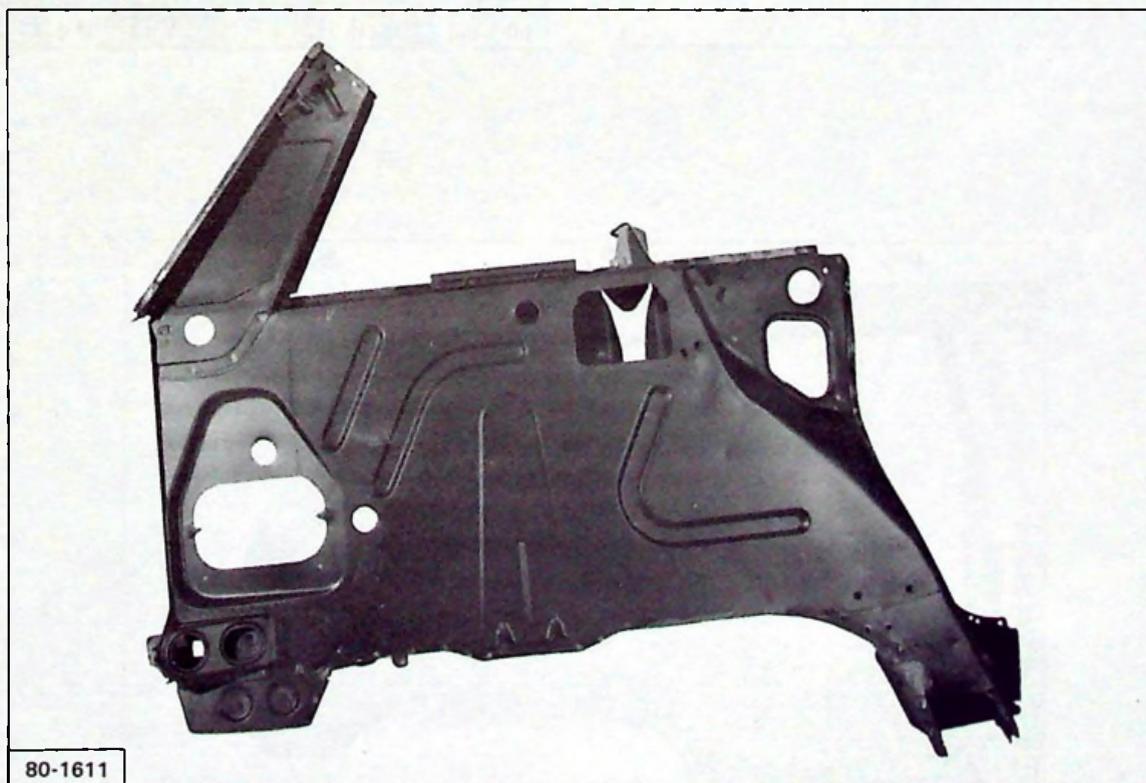
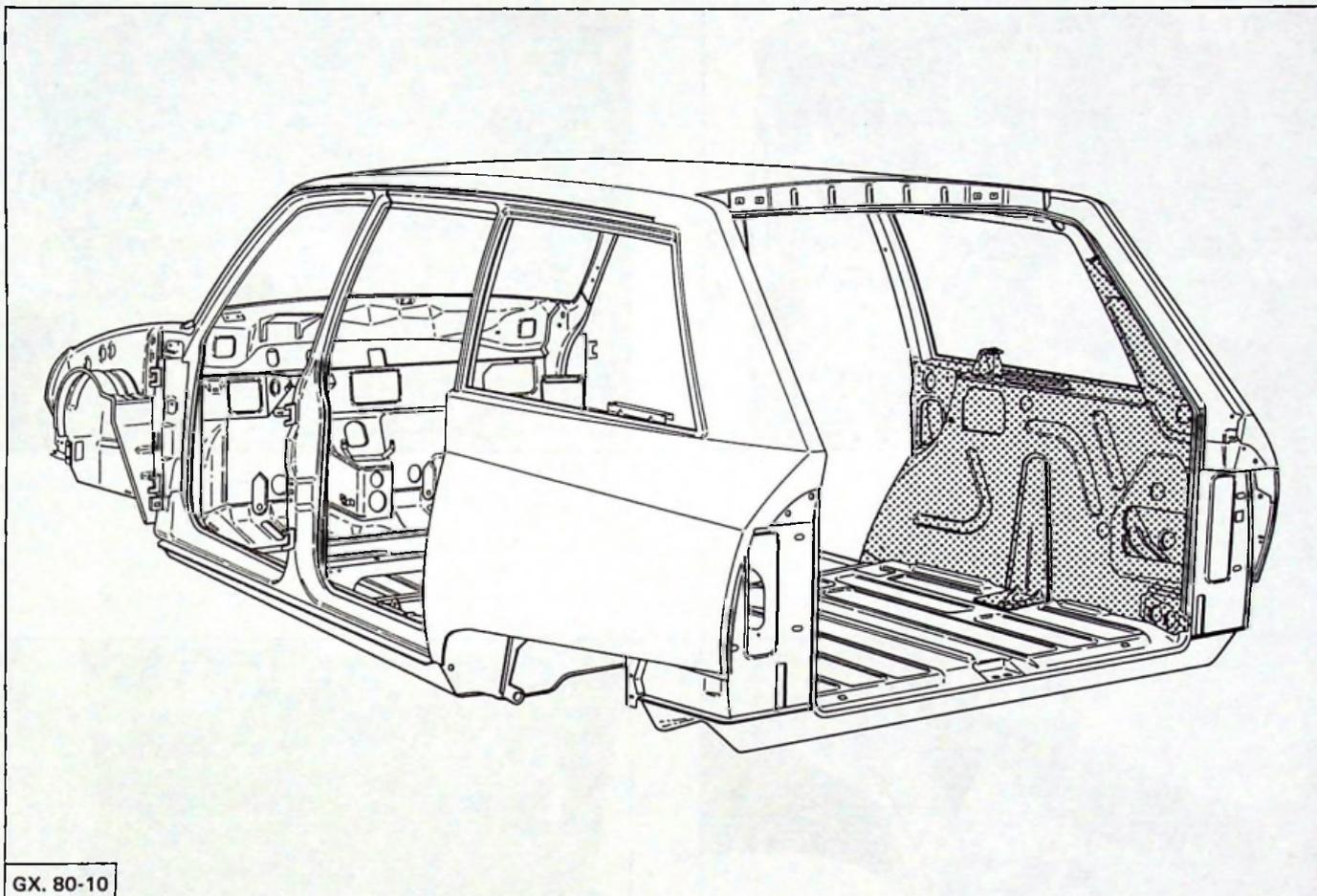
- Perceuse
- Disqueuse
- Extracteur de points de soudure « 2662-T » ou « PICKAVANT »
- Appareil de soudage « MIG »
- Pince à souder par points
- Poste oxyacétylénique
- Pinces serre-tôles

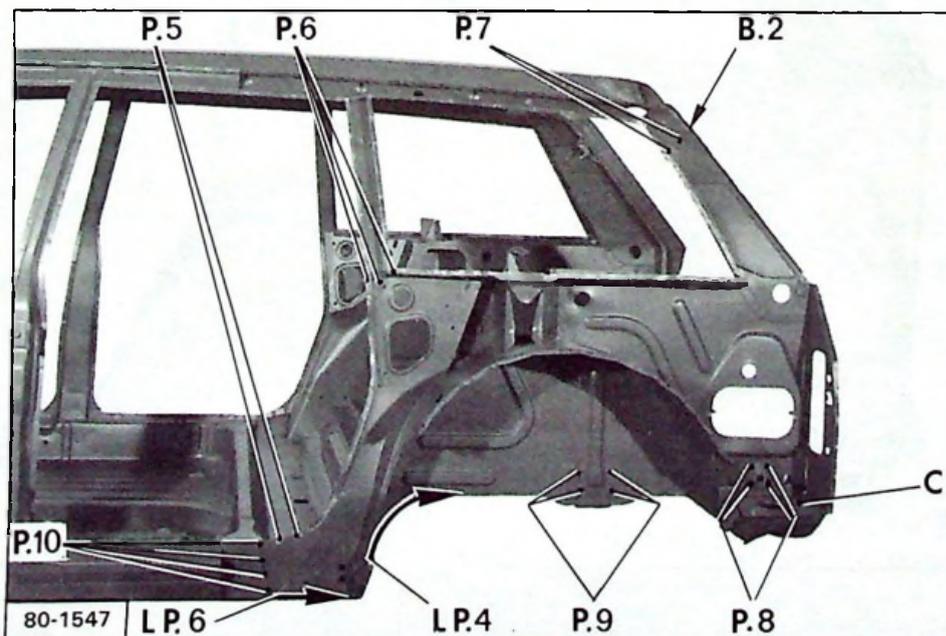
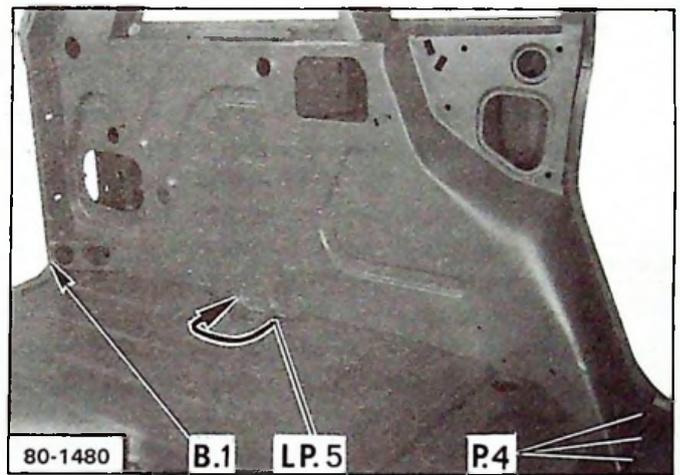
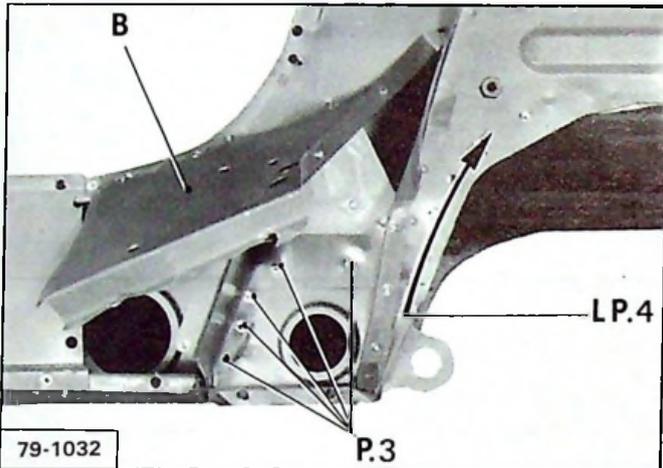
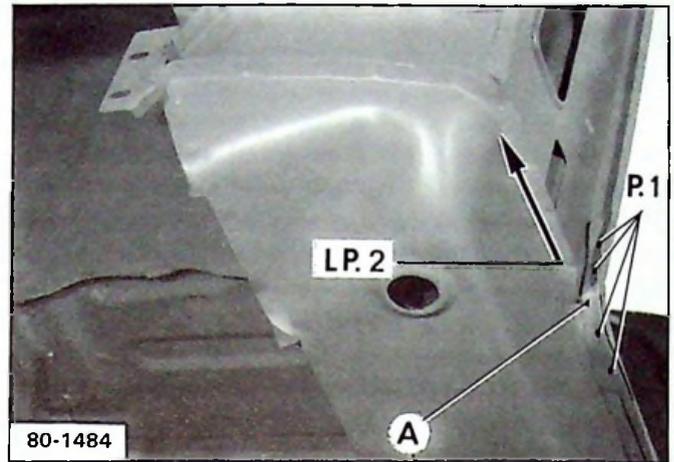
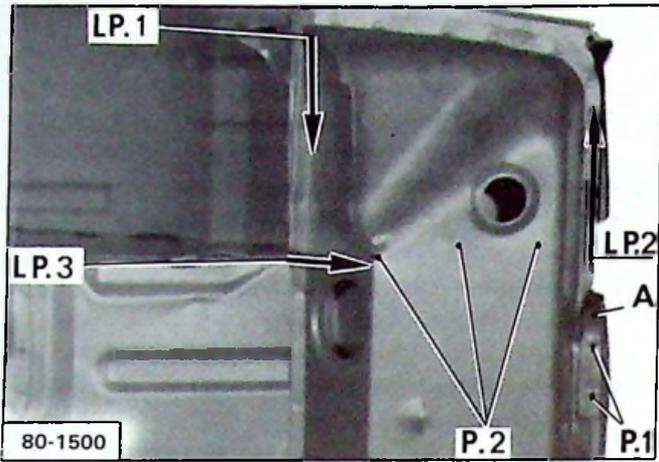
OUTILLAGE SPECIAL

MUF 4, MUF 5 ou EUROMUF : Marbre universel « CELETTE »
 ENS. 158-000 : Equipement de contrôle de caisse
 ENS. 158-008 : Support de passage de roue avant

ou

- 2600-T : Marbre « FENWICK »
- 2628-T : Equipement de contrôle pour véhicules GX





REPLACEMENT D'UN PASSAGE DE ROUE ARRIERE COMPLET

DEPOSE.

1. Déposer l'aile arrière :
(Voir Opération GXB. 824-1)
2. Déposer la partie arrière de panneau de côté :
(Voir Opération GXB. 821-7)
3. Déposer la tôle de fermeture C de traverse arrière :
Percer et dégraffer les points de soudure électrique suivant les points :
- P. 8.
4. Déposer le renfort de plancher A :
Percer et dégraffer les points de soudure électrique suivant les points :
- P. 1.
5. Déposer le passage de roue arrière :
 - a) Percer et dégraffer les points de soudure électrique suivant les lignes :
- LP. 1,
- LP. 2,
- LP. 3,
- LP. 4,
- LP. 5,
- LP. 6,
et les points :
- P. 2,
- P. 3 (Relever la tôle B pour obtenir l'accès)
- P. 10,
- P. 5,
- P. 4,
- P. 9,
- P. 6,
- P. 7.
 - b) Eliminer les points de brasure en :
- B. 1,
- B. 2.
 Déposer le passage de roue arrière.

PREPARATION.

6. Préparer les lignes de dégraffage.
Reformer les tôles, si nécessaire.
Décaper les zones de soudure sur caisse et éléments neufs.
Appliquer une couche d'impression conductrice sur la face interne de tous les bords à souder à la pince.
7. Poser la caisse sur le marbre :
Poser la caisse sur le marbre et contrôler les points subsistants (Voir Opération GX. 800-0).
Remettre la caisse en ligne, si nécessaire.

POSE.

8. Poser le passage de roue arrière :
Mettre le passage de roue en place et le maintenir à l'aide de pinces serre-tôles.
Procéder à son soudage :
 - a) A la pince suivant les lignes :
- LP. 4,
- LP. 1,
- LP. 3, LP. 6.
et les points :
- P. 2,
- P. 3, (Rabattre la tôle B)
- P. 5,
- P. 6,
- P. 7.
 - b) A l'autogène en « bouchon » (MIG) suivant les points :
- P. 4,
- P. 9, P. 10.
et la ligne :
- LP. 5.
 - c) Exécuter les brasures en :
- B. 1,
- B. 2.
9. Poser la tôle de fermeture C de traverse arrière :
Procéder à son soudage suivant la ligne :
- LP. 2
et les points :
- P. 8.
10. Poser le renfort de plancher A :
Procéder à son soudage à la pince suivant les points :
- P. 1.
11. Poser la partie arrière du panneau de côté :
(Voir Opération GXB. 821-7)
12. Poser l'aile arrière :
(Voir Opération GXB. 824-1)
13. Déposer la caisse du marbre.
14. Parfaire l'étanchéité et la protection de la caisse :
(Voir Opération GX. 800-00)
15. Peindre.
16. Poser et régler les éléments préalablement déposés.

OPERATION
GX.825-1

REPLACEMENT D'UN PAVILLON

RECOMMANDATION

Cette opération ne nécessite pas le passage de la caisse au marbre.

DEPOSES PREALABLES

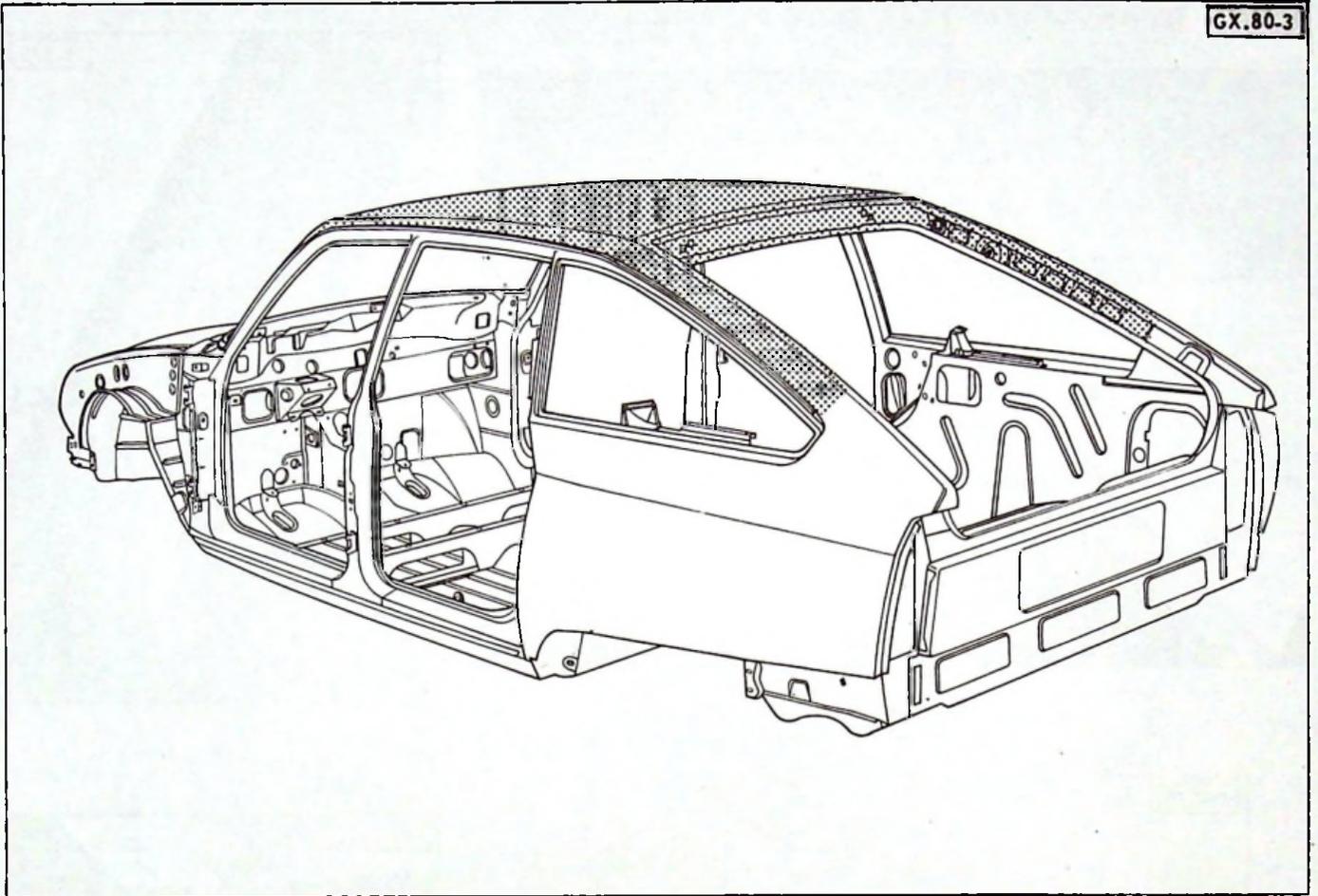
- la glace de pare-brise et son scellement,
- les glaces de custode et leurs scellements,
- la porte de coffre et son caoutchouc d'étanchéité,
- le profilé de gouttière (*de chaque côté*),
- les pare-soleil,
- la garniture de pavillon,

Protéger les garnitures intérieures et les portes avant et arrière contre les projections d'étincelles en cours de soudage.

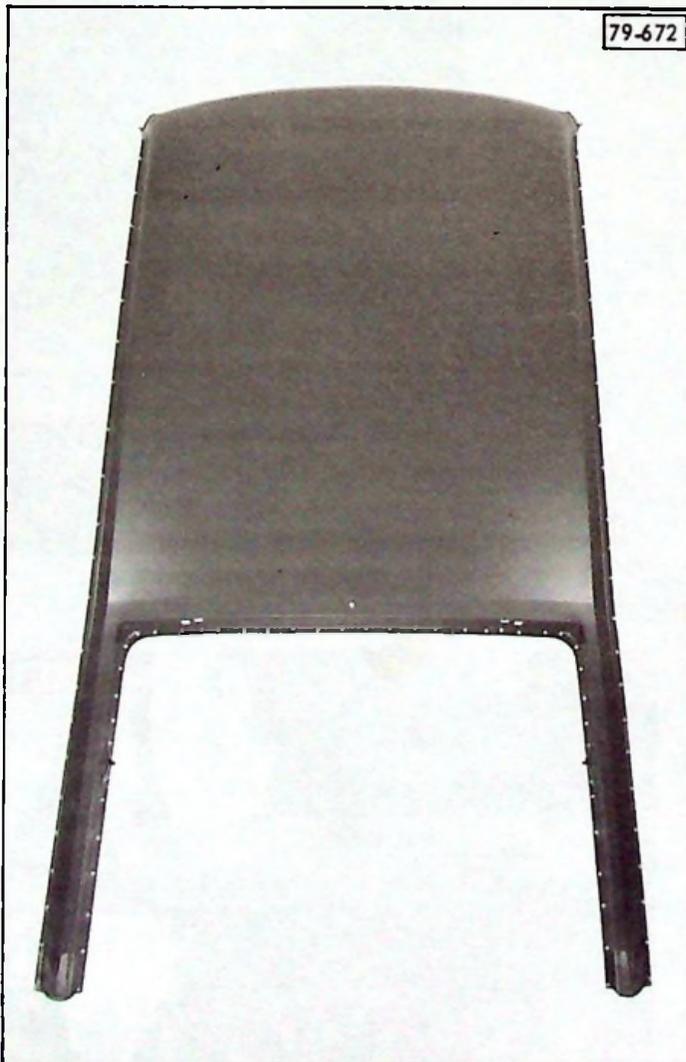
OUTILLAGE NECESSAIRE

- Perceuse
- Extracteur de points de soudure « 2662-T » ou « PICKAVANT »
- Disqueuse
- Pince à souder par points
- Poste oxyacétylénique
- Appareil de soudage « MIG »
- Pincettes serre-tôles.

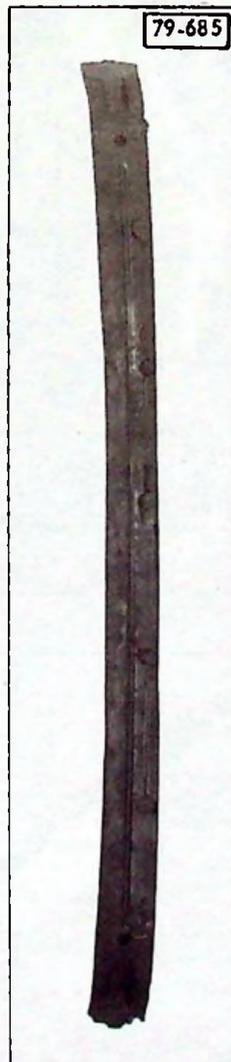
GX.80-3



79-672

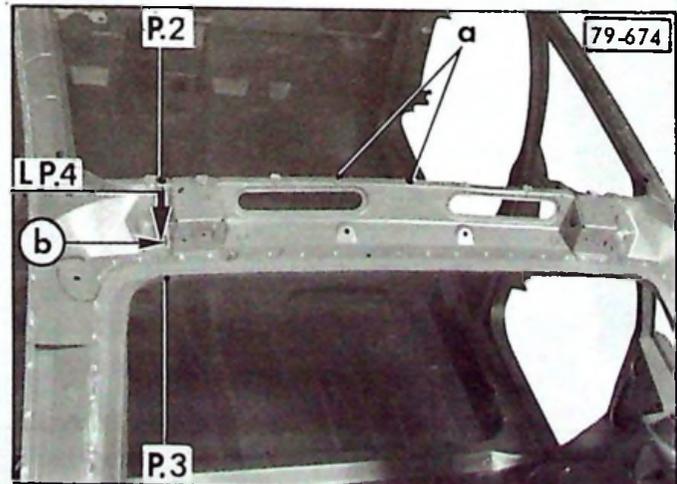
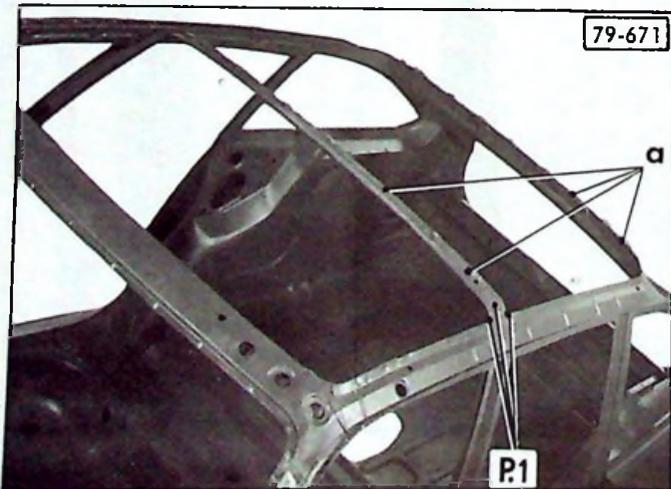
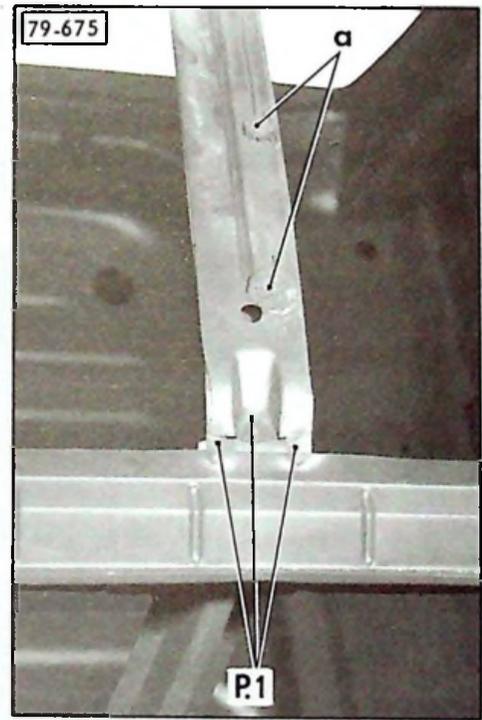
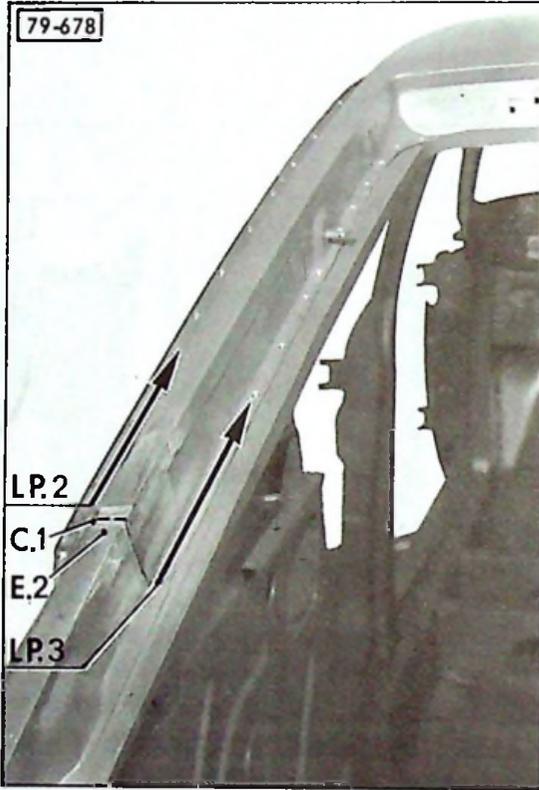
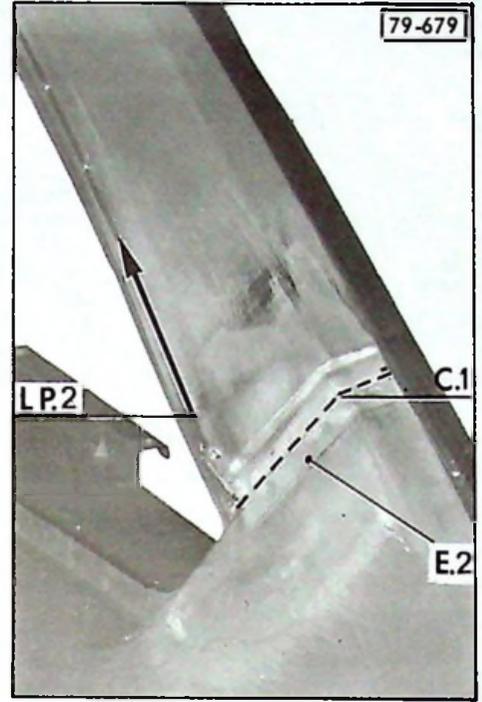
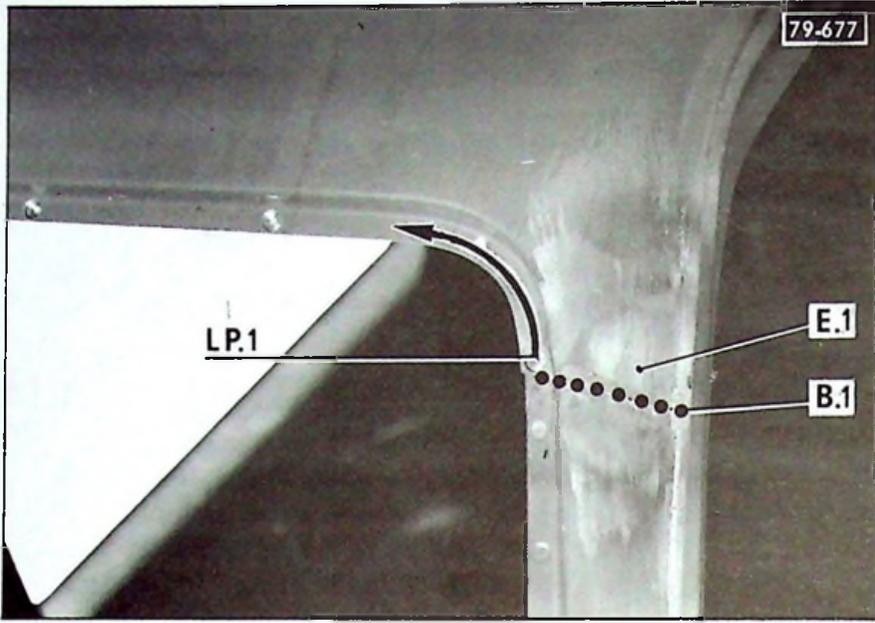


79-685



79-685





REPLACEMENT D'UN PAVILLON

DEPOSE

1. Déposer le pavillon.

De chaque côté :

a) Eliminer les soudures à l'étain en :

- E.1,
- E.2.

b) Eliminer la brasure en :

- B.1.

c) A l'aide d'un burin, découper le cordon de soudure (MIG) en :

- C.1.

d) Percer et dégraffer les points de soudure électrique suivant les lignes :

- LP.1,
- LP.2,
- LP.3.

Déposer le pavillon.

2. Déposer la traverse centrale (si nécessaire) :

Percer et dégraffer les points de soudure électrique suivant :

- P.1 (de chaque côté).

Déposer la traverse centrale.

3. Déposer la traverse arrière (si nécessaire) :

a) Percer et dégraffer les points de soudure électrique suivant la ligne :

- LP.4 (de chaque côté)

et les points :

- P.2, } (de chaque côté)
- P.3 }

b) Dégraffer la languette « b » (de chaque côté).

Déposer la traverse arrière.

PREPARATION.

4. Préparer les lignes de dégraffage.

Reformer les tôles, si nécessaire.

Décaper les zones de soudage sur caisse et éléments neufs.

Supprimer les points « a » de mastic insonorisant et les refaire (si les traverses ne sont pas remplacées).

Appliquer une couche d'impression conductrice sur la face interne de tous les bords à souder.

POSE

5. Poser la traverse arrière :

Mettre la traverse arrière en place.

La maintenir à l'aide de pinces serre-tôles.

a) L'assembler par points de soudure électrique suivant la ligne :

- LP.4 (de chaque côté)

et les points :

- P.2, } (de chaque côté)
- P.3 }

b) Rabattre la languette « b » (de chaque côté).

6. Poser la traverse centrale :

Mettre la traverse centrale en place.

La maintenir à l'aide de pinces serre-tôles.

L'assembler par points de soudure électrique suivant :

- P.1 (de chaque côté).

7. Déposer du mastic insonorisant aux différents points « a » sur les traverses centrale et arrière.

8. Poser le pavillon :

Mettre le pavillon en place.

Le maintenir à l'aide de pinces serre-tôles.

Vérifier la baie de pare-brise (utiliser la glace comme gabarit).

9. Assembler le pavillon :

De chaque côté :

a) Par points de soudure électrique suivant les lignes :

- LP.1,
- LP.2,
- LP.3.

b) Faire une brasure suivant :

- B.1.

c) Faire un cordon de soudure (MIG) suivant :

- C.1.

10. Meuler et surfer les cordons de brasure et de soudure (MIG).

11. Faire une finition à l'étain en :

- E.1,
- E.2.

12. Parfaire l'étanchéité de la caisse :

(Voir Opération : GX. 800-00).

13. Peindre.

14. Poser et régler les éléments préalablement déposés.

OPERATION
GXB. 825-1

REPLACEMENT D'UN PAVILLON

RECOMMANDATION

Cette opération ne nécessite pas le passage de la caisse au marbre.

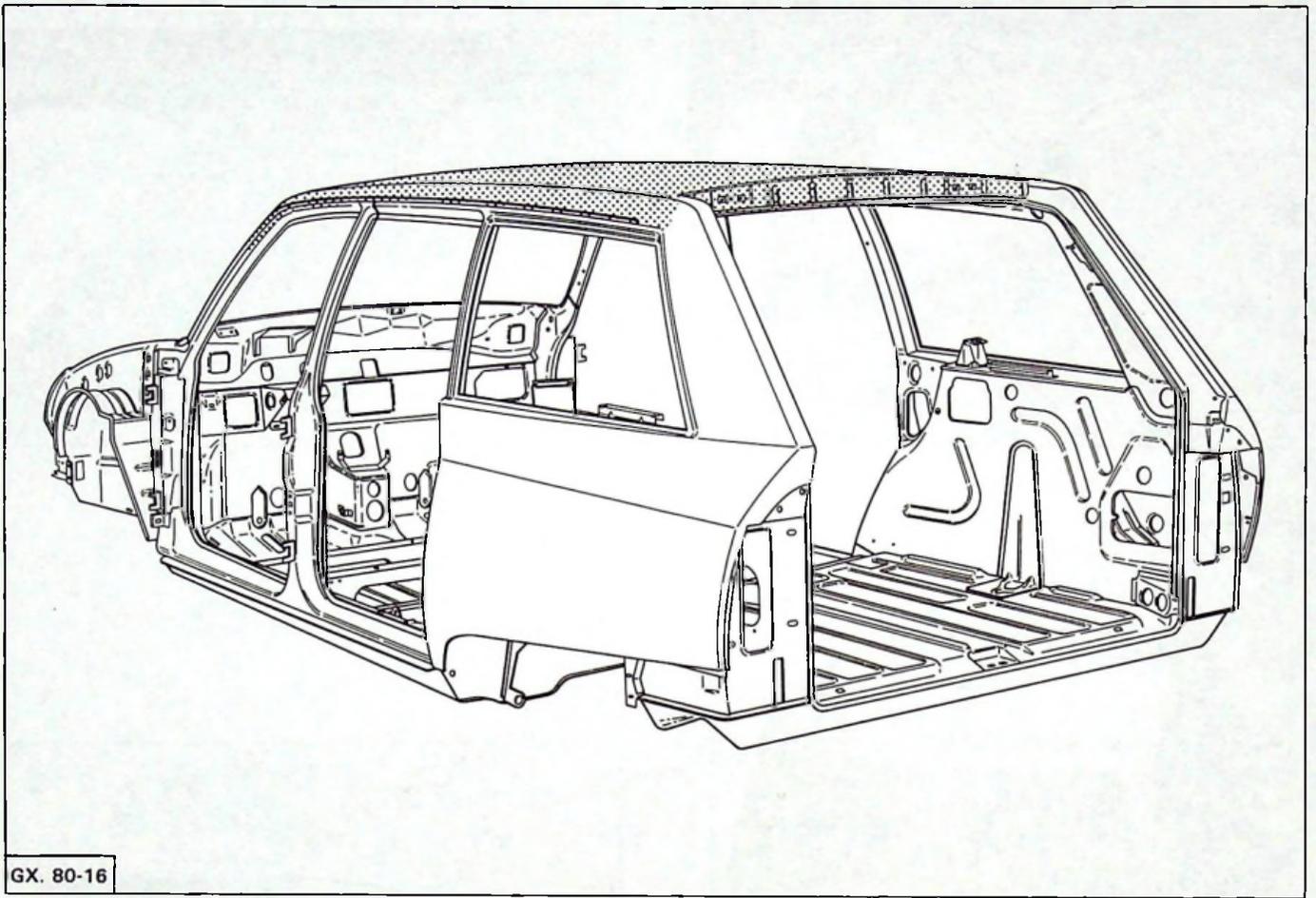
DEPOSES PREALABLES

- la glace de pare-brise et son scellement,
- les glaces de custode arrière et leurs scellements,
- le hayon arrière et sa garniture d'étanchéité dans la partie supérieure,
- les profilés de gouttières,
- la garniture de pavillon et les feutres d'insonorisation.

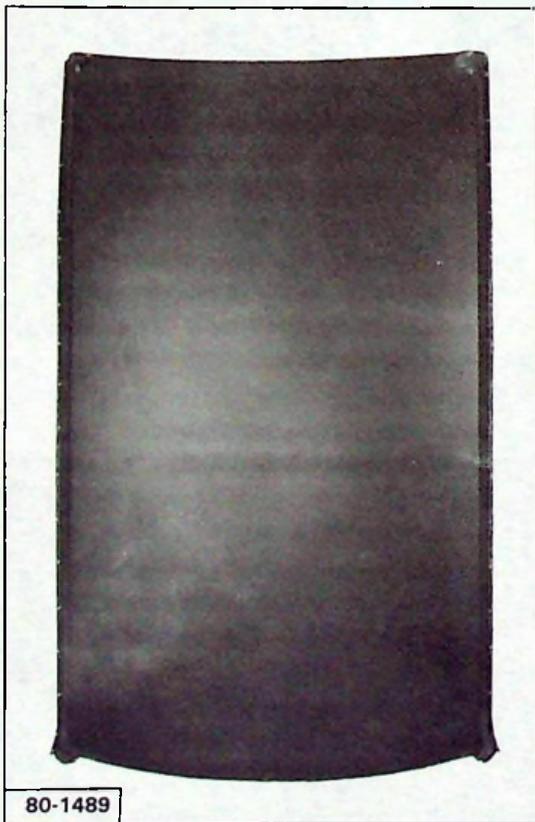
Protéger les garnitures intérieures, les portes avant et arrière contre les projections d'étincelles en cours de soudage.

OUTILLAGE NECESSAIRE

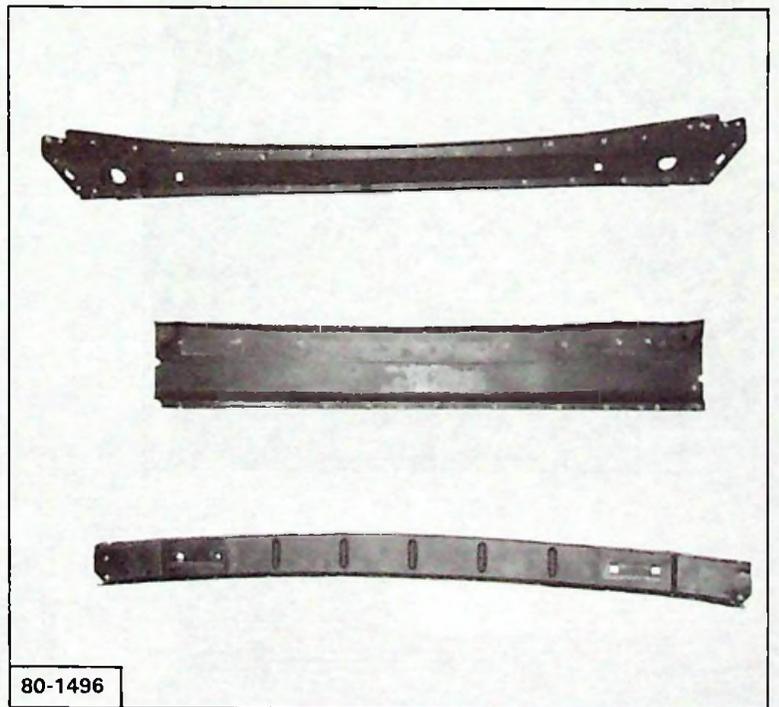
- Perceuse
- Extracteur de points de soudure « 2662-T » ou « PICKAVANT »
- Disqueuse
- Pince à souder par points
- Poste oxyacétylénique
- Appareil de soudage « MIG »
- Pincettes serre-tôles



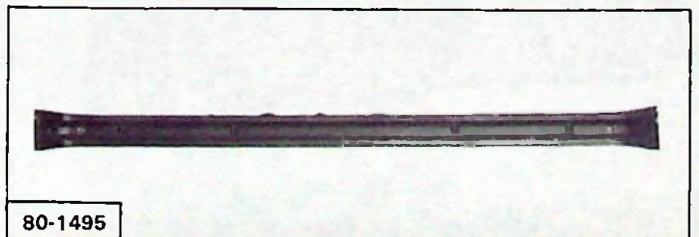
GX. 80-16



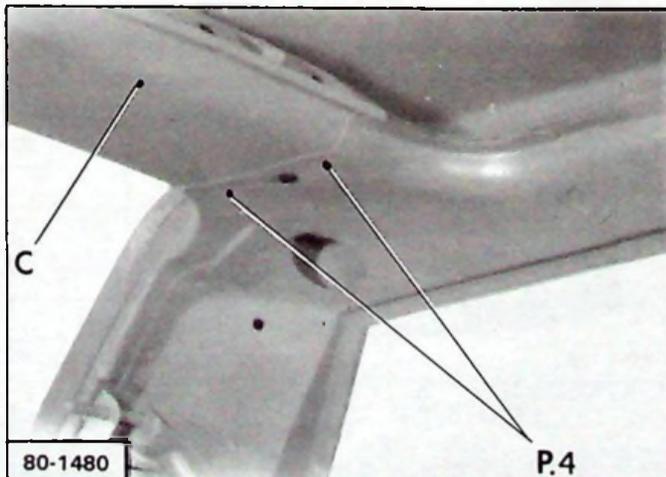
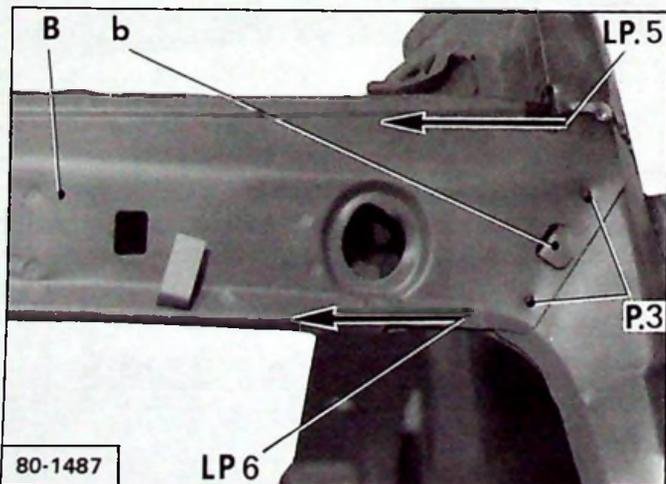
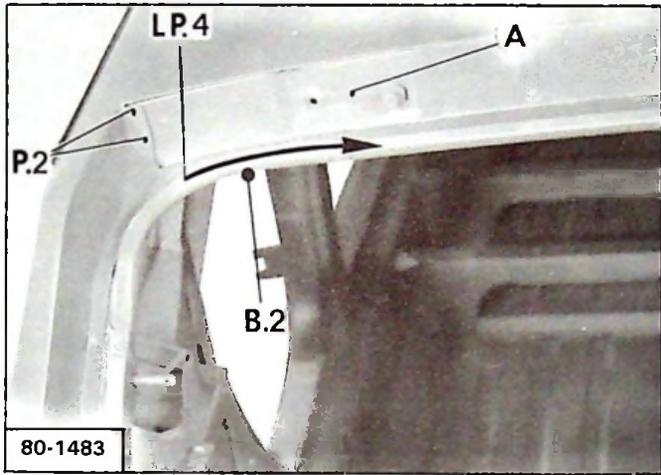
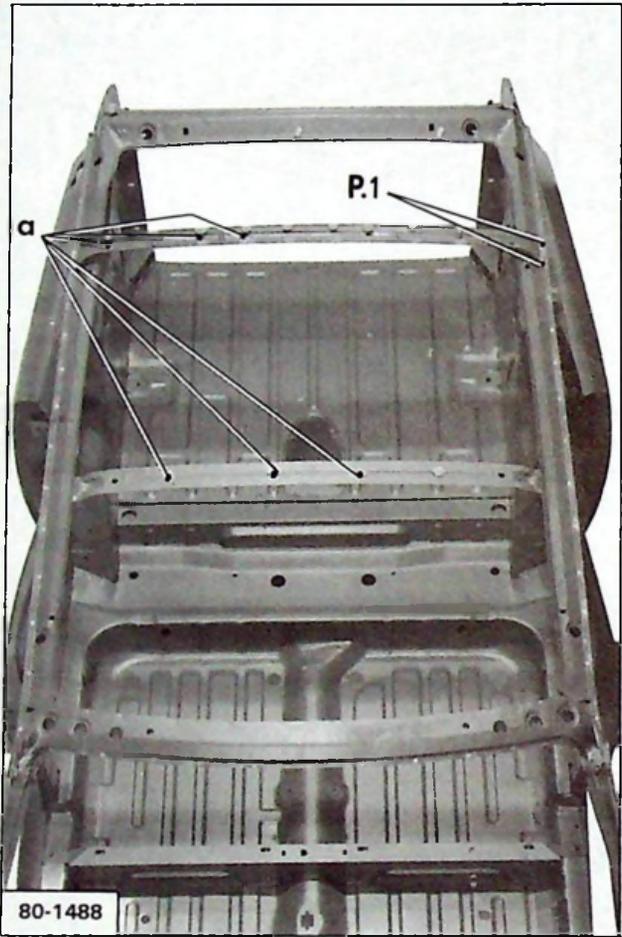
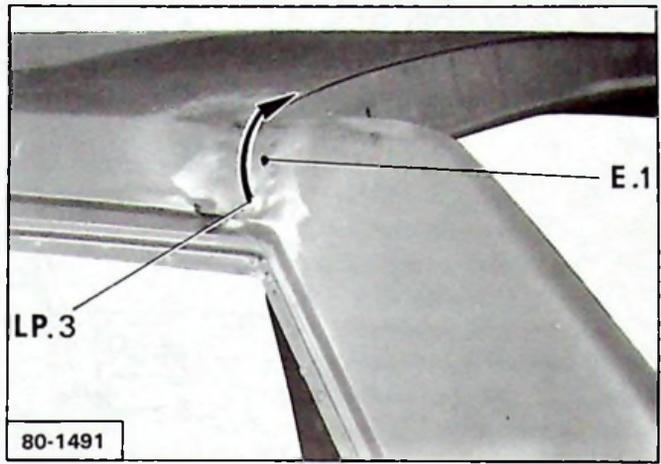
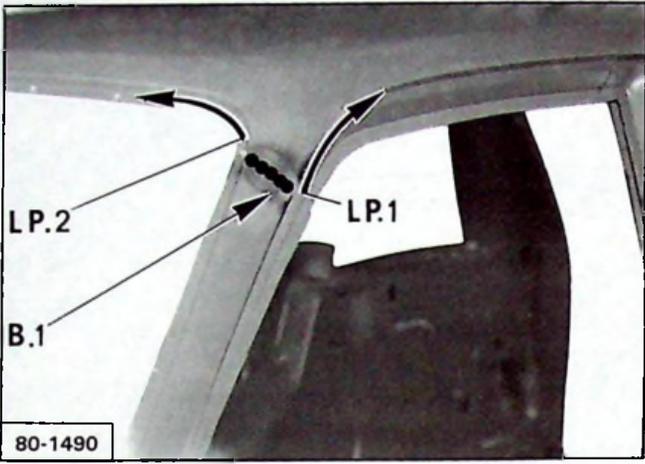
80-1489



80-1496



80-1495



REPLACEMENT D'UN PAVILLON

DEPOSE.

1. Déposer le pavillon :

De chaque côté :

- a) Eliminer la brasure en :
 - B. 1
- b) Eliminer les soudures à l'étain en :
 - E. 1
- c) Percer et dégraffer les points de soudure électrique suivant les lignes :
 - LP. 1 (*de chaque côté*)
 - LP. 2
 - LP. 3 (*de chaque côté*)

Déposer le pavillon en le poussant vers l'arrière pour le dégager de la traverse arrière.

2. Déposer le raidisseur de pavillon :

(si nécessaire).

Percer et dégraffer les points de soudure électrique suivant les points :

- P. 1 (*de chaque côté*)

Déposer le raidisseur de pavillon.

3. Déposer la traverse arrière (*si nécessaire*) :

Déposer dans l'ordre :

- a) La tôle de fermeture **B**.
Percer et dégraffer les points de soudure électrique suivant les lignes :
 - LP. 5
 - LP. 6
 et les points :
 - P. 3 (*de chaque côté*)
 Relever la languette « b ».
- b) La traverse nue **A**.
Percer et dégraffer les points de soudure électrique suivant la ligne :
 - LP. 4
 et les points :
 - P. 2 (*de chaque côté*)
- c) La doublure de traverse **C**.
De chaque côté :
Percer et dégraffer les points de soudure électrique suivant les points :
 - P. 4
 Eliminer la brasure en :
 - B. 2

PREPARATION.

4. Préparer les lignes de dégraffage.

Refondre les tôles, si nécessaire.

Décaper les zones de soudure sur caisse et éléments neufs.

Supprimer les points « a » de mastic insonorisant et les refaire.

Appliquer une couche d'impression conductrice sur la face interne de tous les bords à souder.

POSE.

5. Poser la traverse arrière :

Poser dans l'ordre :

- a) La doublure de traverse **C** et l'assembler par points de soudure électrique suivant les points :
 - P. 4
 Faire une brasure suivant B. 2.
- b) La traverse nue **A** et l'assembler par points de soudure électrique suivant la ligne :
 - LP. 4
 et les points :
 - P. 2 (*de chaque côté*)
- c) La tôle de fermeture **B** et l'assembler par points de soudure électrique suivant les lignes :
 - LP. 5
 - LP. 6
 et les points :
 - P. 3 (*de chaque côté*)
 Rabattre la languette « b ».

6. Poser le raidisseur de pavillon :

Mettre le raidisseur en place et l'assembler par points de soudure électrique suivant P. 1.

7. Poser le pavillon :

Mettre le pavillon en place.

Le maintenir à l'aide de pinces serre-tôles. Vérifier la baie de pare-brise (utiliser la glace comme gabarit).

8. Assembler le pavillon :

De chaque côté :

- a) Par points de soudure électrique suivant les lignes :
 - LP. 1
 - LP. 2
 - LP. 3
- b) Faire une brasure suivant :
 - B. 1
- c) Sertir le pavillon sur la traverse arrière.

9. Meuler et surfer les cordons de brasure.

10. Faire une finition à l'étain en :

- E. 1 (*de chaque côté*)

11. Parfaire l'étanchéité de la caisse :

(Voir Opération GX. 800-00)

12. Peindre.

13. Poser et régler les éléments préalablement déposés.

OPERATION
GX. 825-4

REPLACEMENT D'UN ENSEMBLE
PAVILLON - BAIE DE PARE-BRISE

RECOMMANDATION

Cette opération ne nécessite pas le passage de la caisse au marbre.

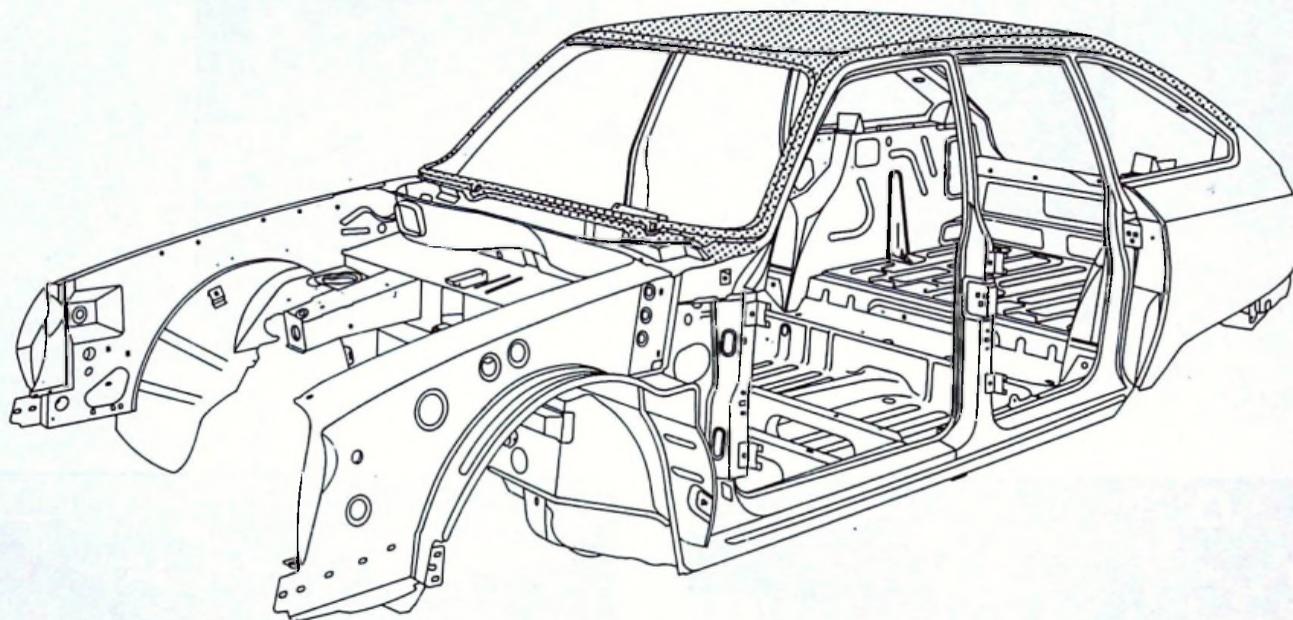
DEPOSES PREALABLES

- les portes latérales avant et leur caoutchouc d'étanchéité,
- les ailes avant,
- le capot,
- les balais d'essuie-glace et les écrous et rondelles de fixation des axes,
- la grille du collecteur d'air,
- le pare-brise et son scellement,
- la planche de bord,
- les garnitures de pavillon et des montants de pare-brise,
- les sièges avant,
- protéger l'habitacle par une bâche.

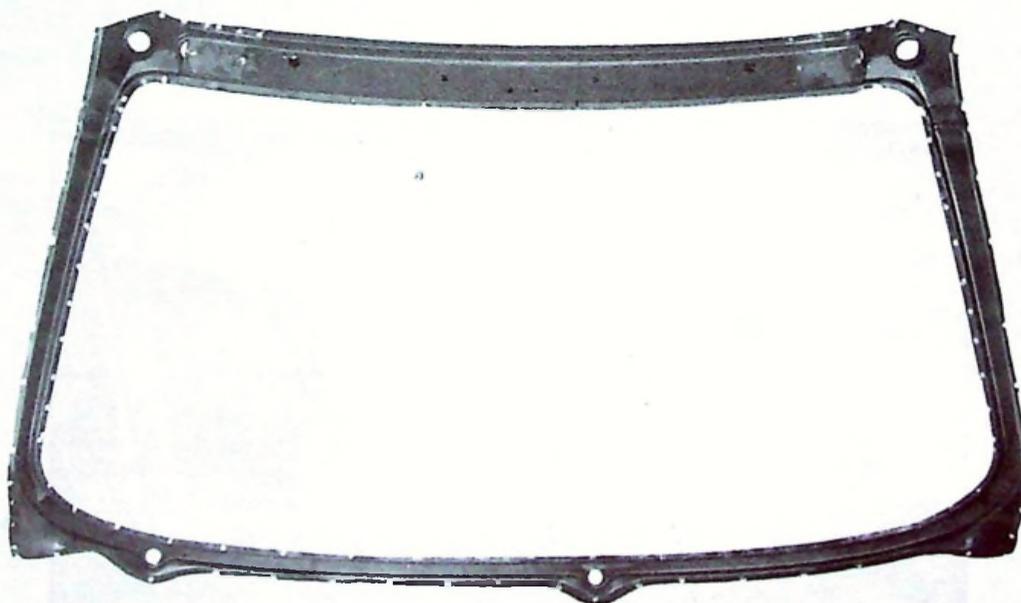
OUTILLAGE NECESSAIRE.

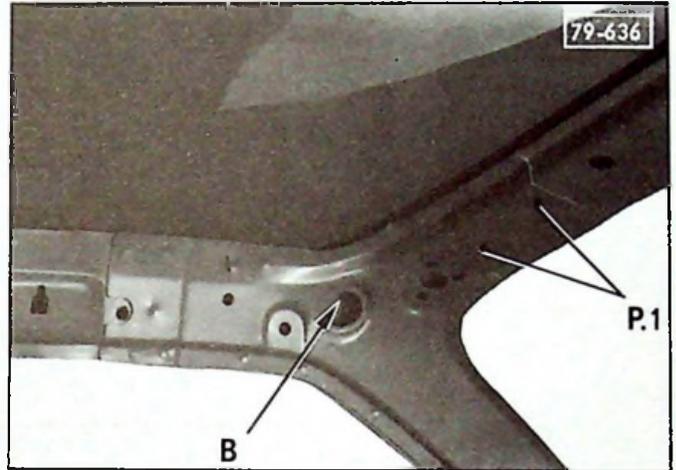
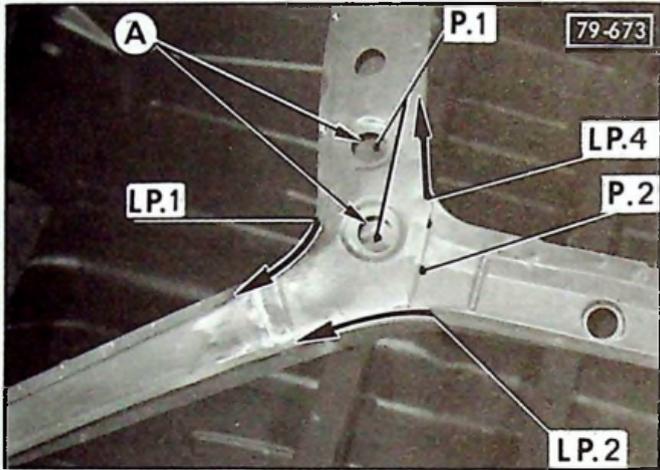
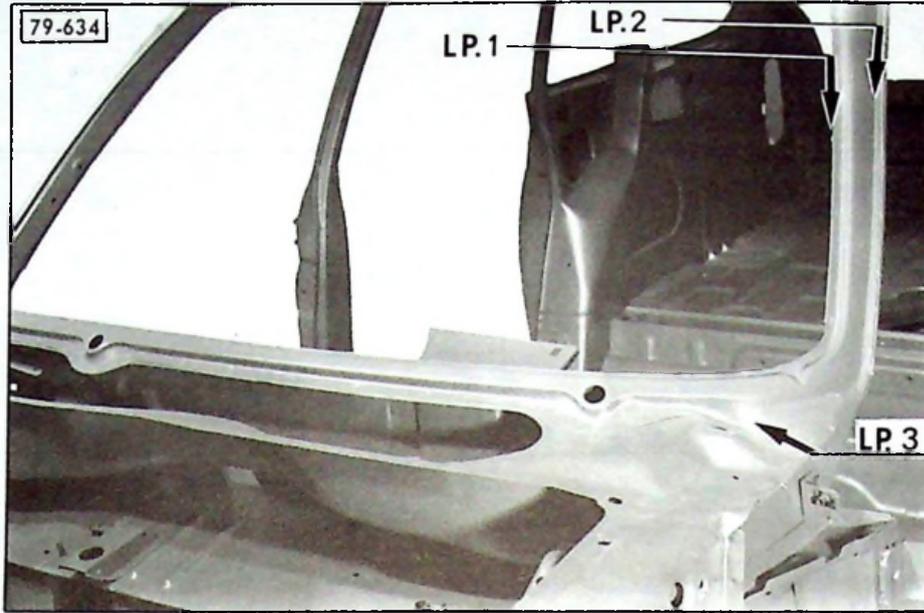
- Perceuse
- Disqueuse
- Extracteur de points de soudure « 2662-T » ou « PICKAVANT »
- Pince à souder par points
- Poste oxyacétylénique
- Appareil de soudage (MIG)
- Pincettes serre tôles

GX. 80-2



79-822





REPLACEMENT D'UN ENSEMBLE PAVILLON - BAIE DE PARE-BRISE.

DEPOSE.

1. Déposer le pavillon :

(Voir Opération GX. 825-1).

2. Déposer la baie de pare-brise :

Percer et dégraffer les points de soudure électrique suivant les lignes :

- LP. 3,
 - LP. 2,
 - LP. 4,
 - LP. 1,
- } (de chaque côté)

et les points :

- P. 1,
 - P. 2.
- } (de chaque côté)

Déposer la baie de pare-brise.

PREPARATION.

3. Préparer les lignes de dégrafage.

Reformer les tôles si nécessaire.

Décaper les zones de soudure sur caisse et éléments neufs.

Appliquer une couche d'impression conductrice sur la face interne de tous les bords à souder à la pince.

POSE.

4. Poser la baie de pare-brise :

La mettre en place et la maintenir à l'aide de pinces serre-tôles.

Vérifier son positionnement en utilisant le pare-brise comme gabarit.

5. Assembler la baie de pare-brise :

Par points de soudure électrique à la pince suivant les lignes :

- LP. 1,
 - LP. 2,
 - LP. 4,
 - LP. 3,
- } (de chaque côté)

et les points :

- P. 1 (de chaque côté) en passant la pince par les ajours A
- P. 2 (de chaque côté) en passant par l'ajour B.

6. Poser le pavillon :

(Voir Opération GX. 825-1).

7. Peindre.

8. Poser et régler les éléments préalablement déposés.

OPERATION
GX. 825-7

REPLACEMENT D'UNE DOUBLURE
DE MONTANT DE CUSTODE

RECOMMANDATION

Cette opération ne nécessite pas le passage de la caisse au marbre.

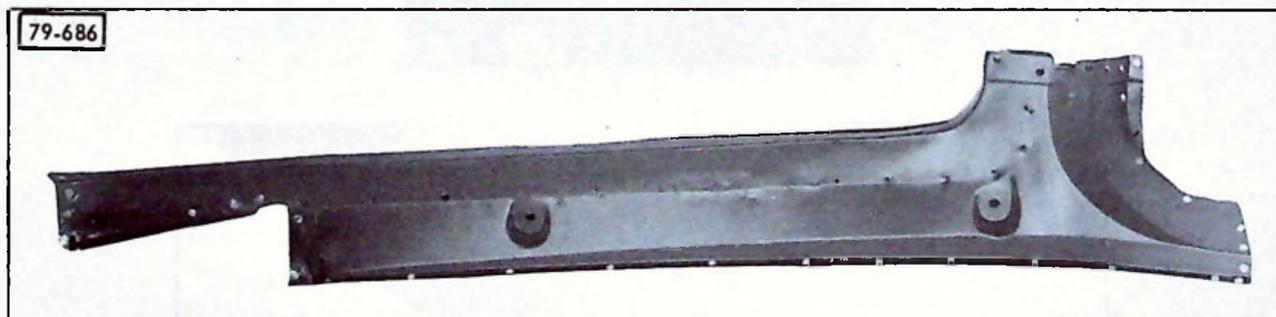
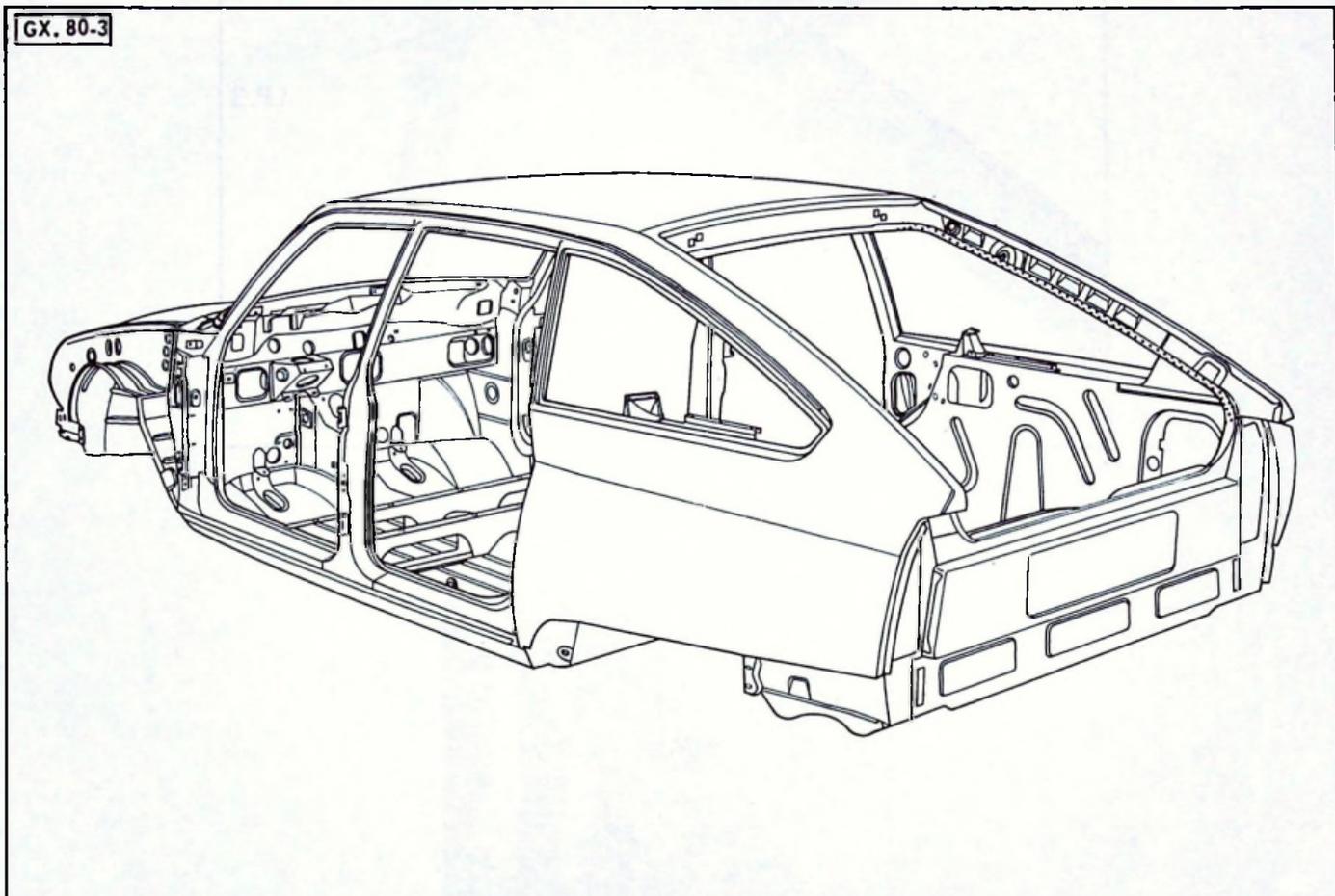
DEPOSES PREALABLES

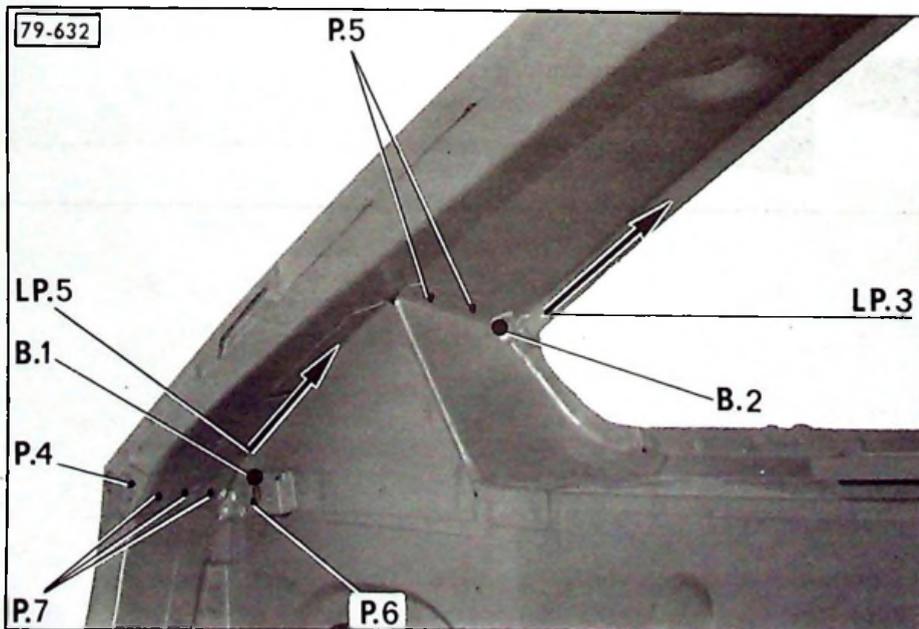
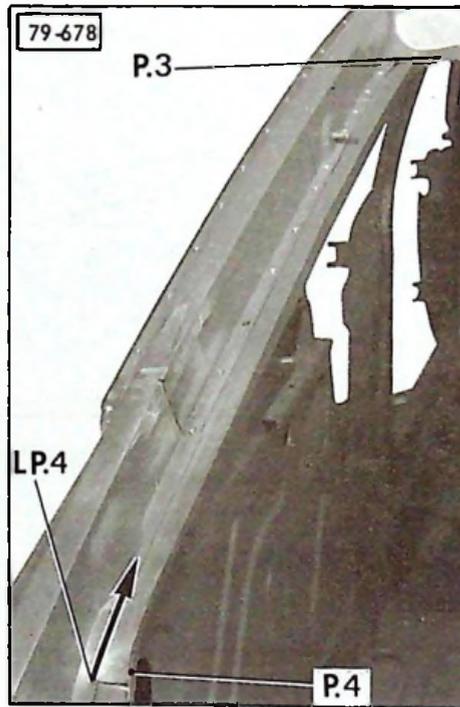
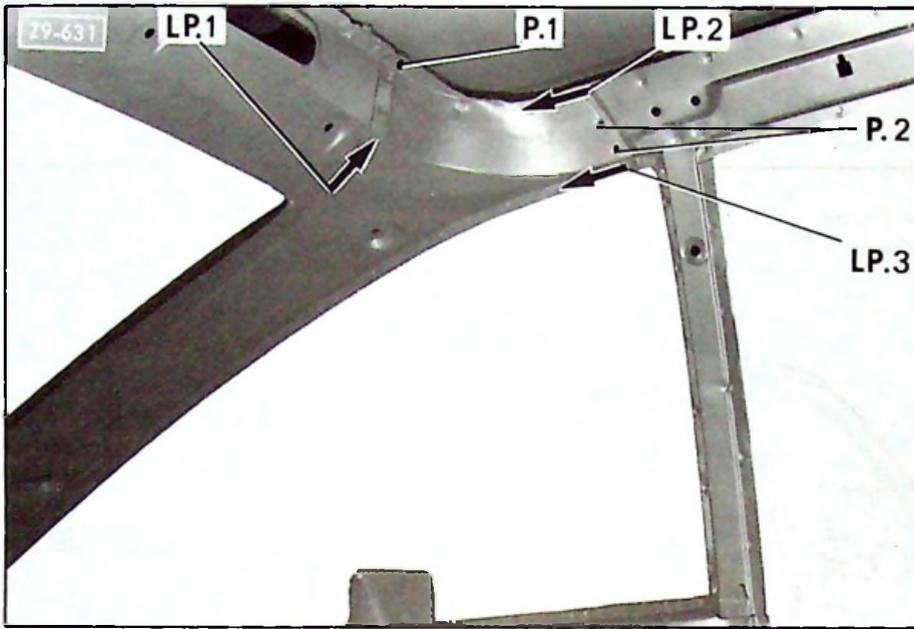
- la glace de pare-brise et son scellement,
- les glaces de custode et leur scellement,
- la porte de coffre et son caoutchouc d'étanchéité,
- le profilé de gouttière (*de chaque côté*),
- les pare-soleil,
- les garnitures intérieures de pavillon et du montant arrière.

Protéger les sièges avant, la banquette arrière, les portes avant et arrière, contre les projections d'étincelles en cours de soudage.

OUTILLAGE NECESSAIRE

- Perceuse,
- Extracteur de points de soudure « 2662-T » ou « PICKAVANT »
- Disqueuse
- Pince à souder par points
- Poste oxyacétylénique
- Appareil de soudage « MIG »
- Pinces serre-tôles.





. REMPLACEMENT D'UNE DOUBLURE DE MONTANT DE CUSTODE

OPERATION COMPLÉMENTAIRE AU REMPLACEMENT D'UN PAVILLON

DEPOSE

1. Déposer le pavillon :

(Voir Opération : GX. 825-1).

2. Déposer la doublure de montant de custode :

a) Percer et dégraffer les points de soudure électrique suivant les lignes :

- LP.4,
- LP.3,
- LP.1,
- LP.2,
- LP.5

et les points :

- P.4,
- P.7,
- P.6,
- P.5,
- P.3,
- P.1,
- P.2.

b) Eliminer les points de brasure :

- B.1,
- B.2.

PREPARATION

3. Préparer les lignes de dégrafage.

Reformer les tôles, si nécessaire.

Décaper les zones de soudage sur caisse et éléments neufs.

Appliquer une couche d'impression conductrice sur la face interne de tous les bords à souder à la pince.

POSE

4. Poser la doublure de montant de custode :

Mettre la doublure en place et la maintenir à l'aide de pinces serre tôles.

Présenter le pavillon pour vérifier son positionnement.

5. Souder la doublure de montant de custode :

a) Par points de soudure électrique suivant les lignes :

- LP.1,
- LP.2,
- LP.3,
- LP.5,
- LP.4

et les points :

- P.5,
- P.6,
- P.7,
- P.4,
- P.3,
- P.1,
- P.2.

b) Faire des points de brasure en :

- B.1,
- B.2.

6. Poser le pavillon :

(Voir Opération : GX. 825-1).

7. Peindre.

8. Poser et régler les éléments préalablement déposés.

OPERATION
GX. 831-1

REPLACEMENT D'UNE TOLE DE RENFORT
DE PLANCHER AVANT

RECOMMANDATION

Cette opération nécessite le passage de la caisse au marbre.

PREPARATION POUR PASSAGE AU MARBRE

(Voir Opération GX. 800-0)

DEPOSES PREALABLES

- le capot,
- les ailes avant,
- le pare-chocs avant,
- la tôle d'habillage inférieure,
- la tôle-support d'habillage,
- l'ensemble unit d'essieu avant avec moteur et boîte de vitesses,
- l'ensemble unit d'essieu arrière,
- le réservoir d'essence,
- les sièges avant et la banquette arrière,
- les garnitures de plancher,
- la console centrale,
- le pédalier,
- les garnitures inférieures de tablier.

OUTILLAGE NECESSAIRE

- Perceuse
- Disqueuse
- Extracteur de points de soudure « 2662-T » ou « PICKAVANT »
- Pince à souder par points
- Appareil de soudage « MIG »
- Pinces serre-tôles

OUTILLAGE SPECIAL

MUF 4, MUF 5 ou EUROMUF : Marbre universel « CELETTE »

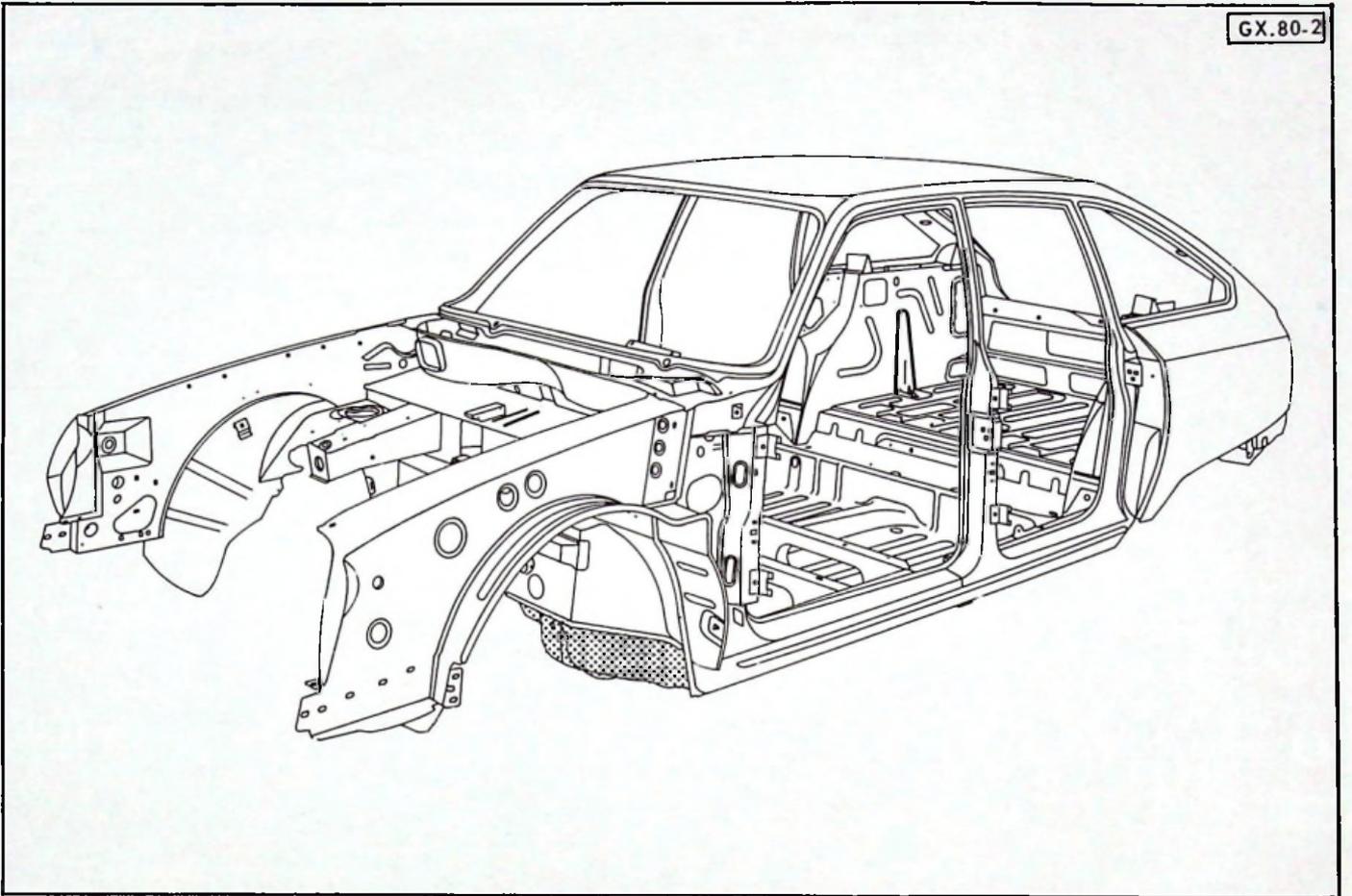
ENS. 158-000 : Equipement de contrôle de caisse

ENS. 158-008 : Support de passages de roue avant

ou

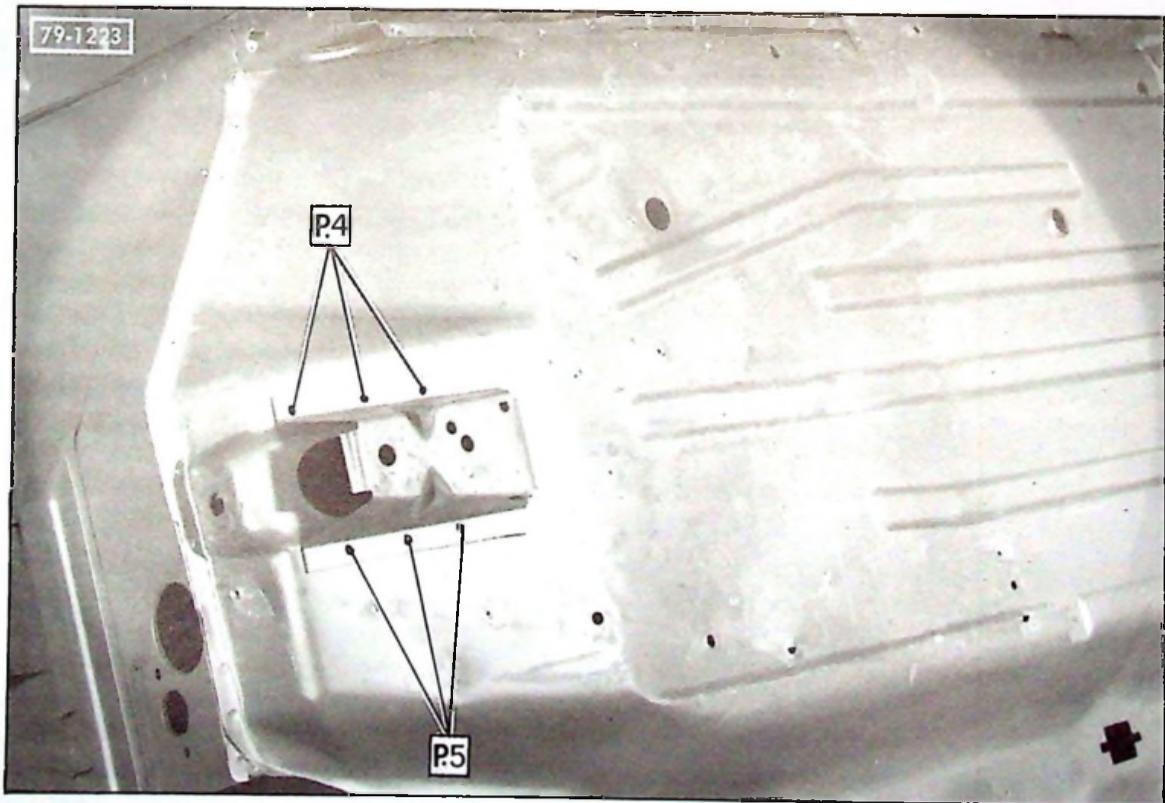
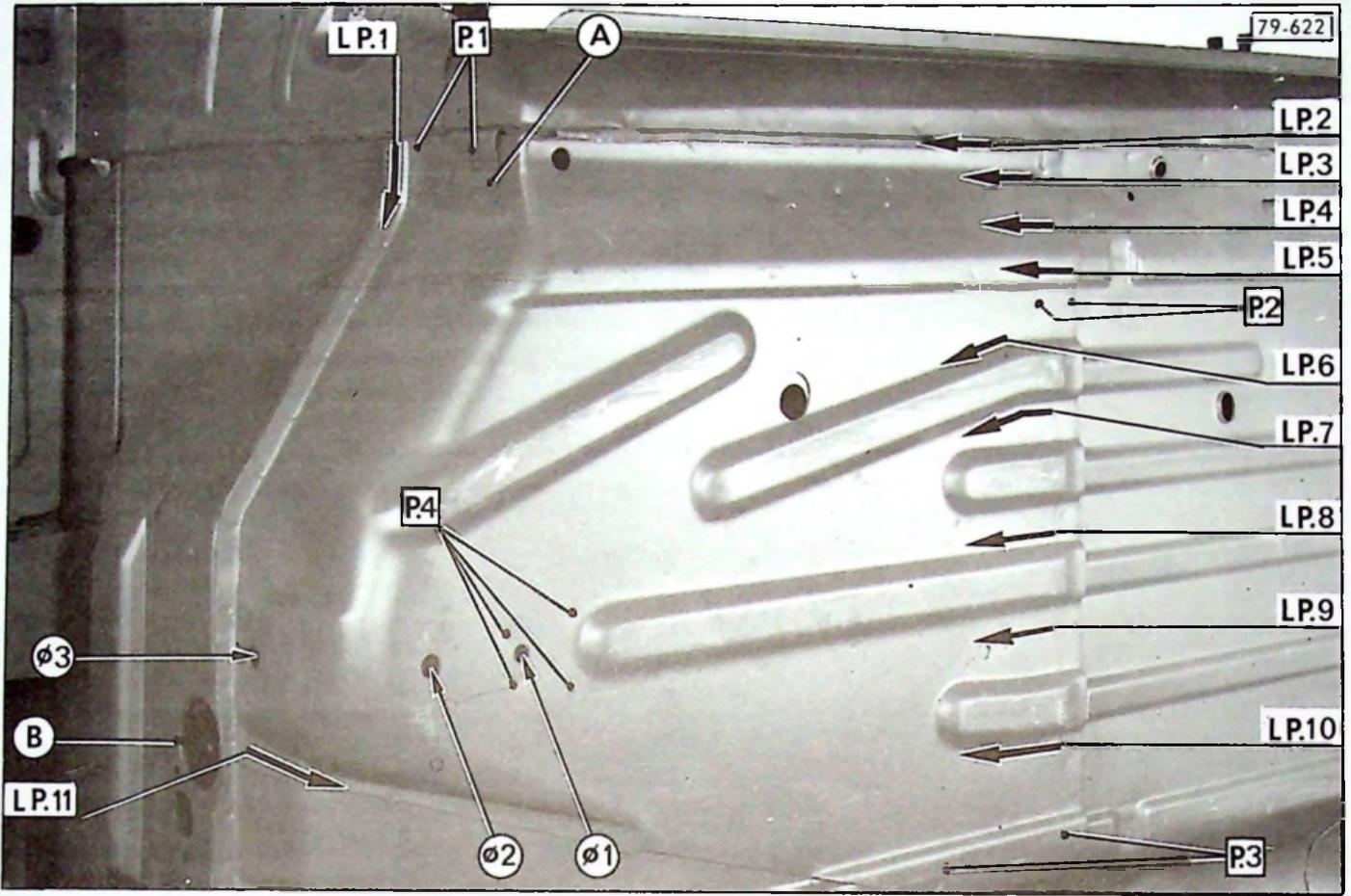
- 2600-T : Marbre « FENWICK »
- 2628-T : Equipement de contrôle pour véhicule GX

GX.80-2



79-1224





REPLACEMENT D'UNE TOLE DE RENFORT DE PLANCHER AVANT.

DEPOSE.

1. Déposer la tôle de renfort du plancher avant :

Percer et dégraffer les points de soudure électrique suivant les lignes :

- LP. 1,
- LP. 2,
- LP. 3,
- LP. 4,
- LP. 5,
- LP. 6,
- LP. 7,
- LP. 8,
- LP. 9,
- LP. 10,
- LP. 11,

et les points :

- P. 1 (relever la languette A)
- P. 2,
- P. 3.

Déposer la tôle de renfort du plancher avant.

2. Déposer le renfort de fixation d'essieu avant

(si nécessaire) :

Percer et dégraffer les points de soudure électrique suivant les points :

- P. 4,
- P. 5.

Déposer le renfort de fixation d'essieu avant.

PREPARATION.

3. Préparer les lignes de dégraffage.

Reformer les tôles, si nécessaire.

Décaper les zones de soudage sur caisse et éléments neufs.

Appliquer une couche d'impression conductrice sur la face interne de tous les bords à souder à la pince.

4. Poser la caisse sur le marbre :

Positionner la caisse sur le marbre.

Contrôler les points avant subsistants.

Si nécessaire, procéder au vérinage et au redressage des éléments de tôlerie restés en place.

POSE.

5. Positionner le renfort de fixation d'essieu avant :

Mettre le renfort de fixation d'essieu sur le marbre et le maintenir sur la caisse à l'aide de pinces serre-tôles.

6. Procéder au soudage du renfort de fixation d'essieu :

A l'autogène en « bouchon » (MIG) suivant les points :

- P. 4, } (par l'intérieur du véhicule)
- P. 5, }

7. Positionner la tôle de renfort de plancher avant :

Mettre la tôle de renfort en place et la maintenir à l'aide de pinces serre-tôles.

8. Procéder au soudage de la tôle de renfort du plancher :

a) A la pince suivant les lignes :

- LP. 1,
- LP. 2,
- LP. 4,
- LP. 5,
- LP. 6,
- LP. 7,
- LP. 11 (en passant par l'ajour B)

et les points :

- P. 2.

b) A l'autogène en « bouchon » (MIG) suivant les lignes :

- LP. 3,
- LP. 8, } (lignes de points non accessibles
- LP. 9, } à la pince)
- LP. 10, }

et les points :

- P. 1,
- P. 3.

Rabattre la languette A.

9. Pointer et contrepercer les trous de fixation de l'unité d'essieu avant, suivant :

$\phi 1 = 9 \text{ mm}$; $\phi 2 = 14 \text{ mm}$; $\phi 3 = 13 \text{ mm}$.

10. Déposer la caisse du marbre.

11. Parfaire l'étanchéité et la protection de la caisse : (Voir Opération GX. 800-00).

12. Peindre.

13. Procéder à la pose et au réglage des éléments préalablement déposés.

OPERATION
GX. 831-4

REPLACEMENT DES TRAVERSES
SOUS SIEGES AVANT

RECOMMANDATION

Cette opération ne nécessite pas le passage de la caisse au marbre.

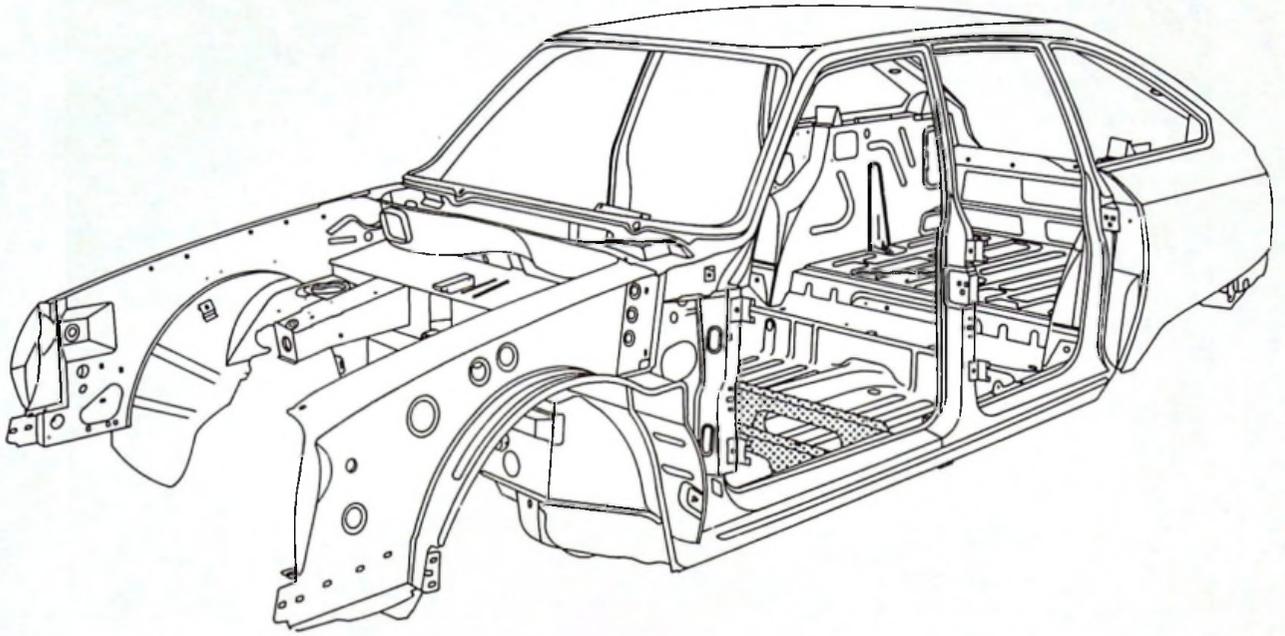
DEPOSES PREALABLES

- les sièges avant,
- la console centrale,
- le tapis avant,
- le tapis arrière,
- les joints d'étanchéité de portes avant.

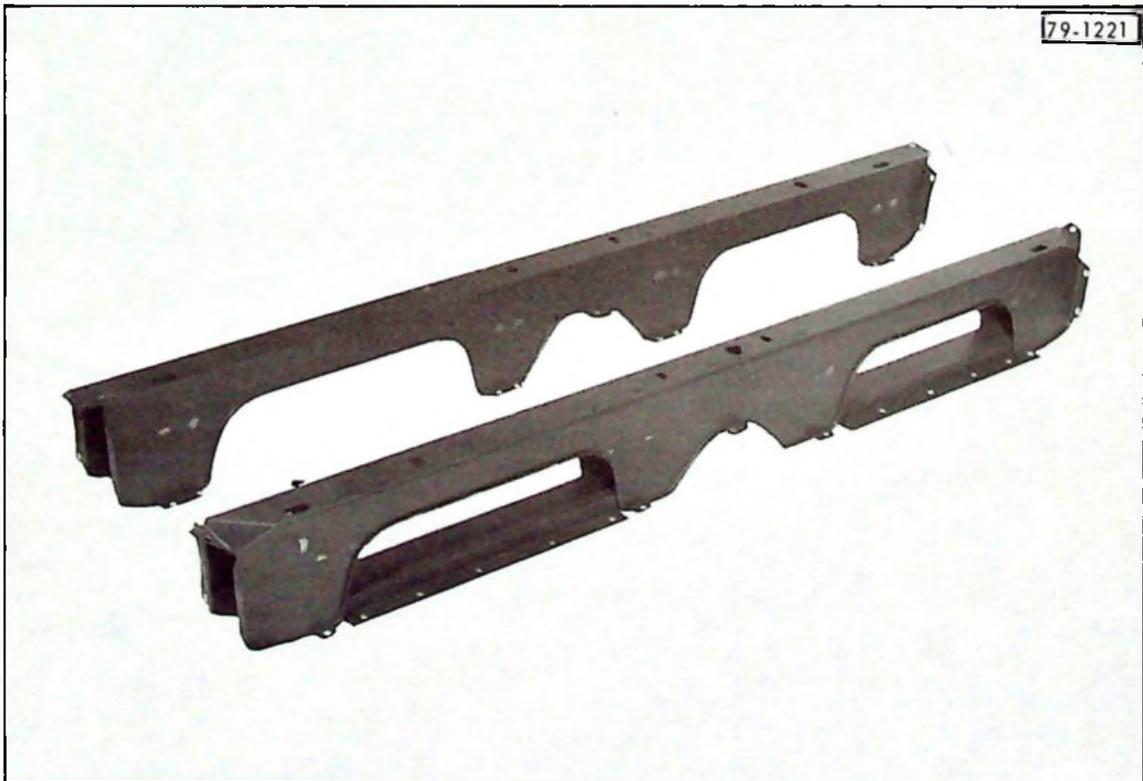
OUTILLAGE NECESSAIRE

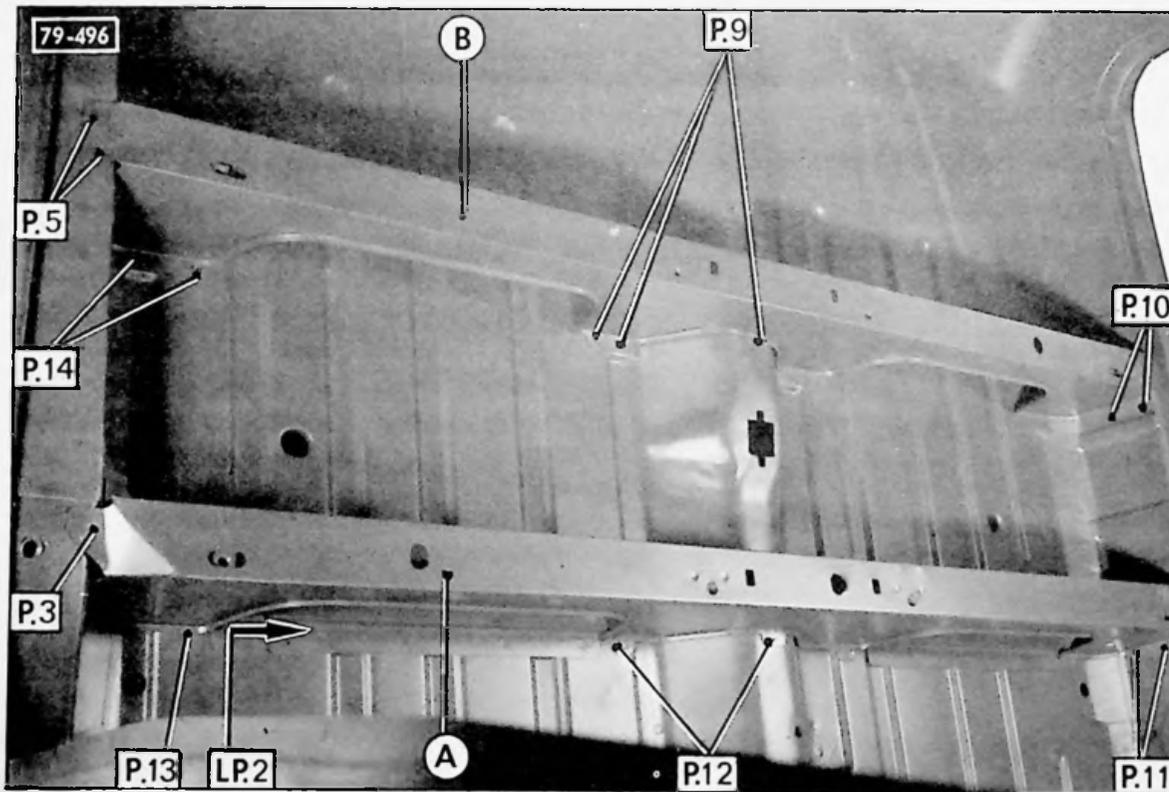
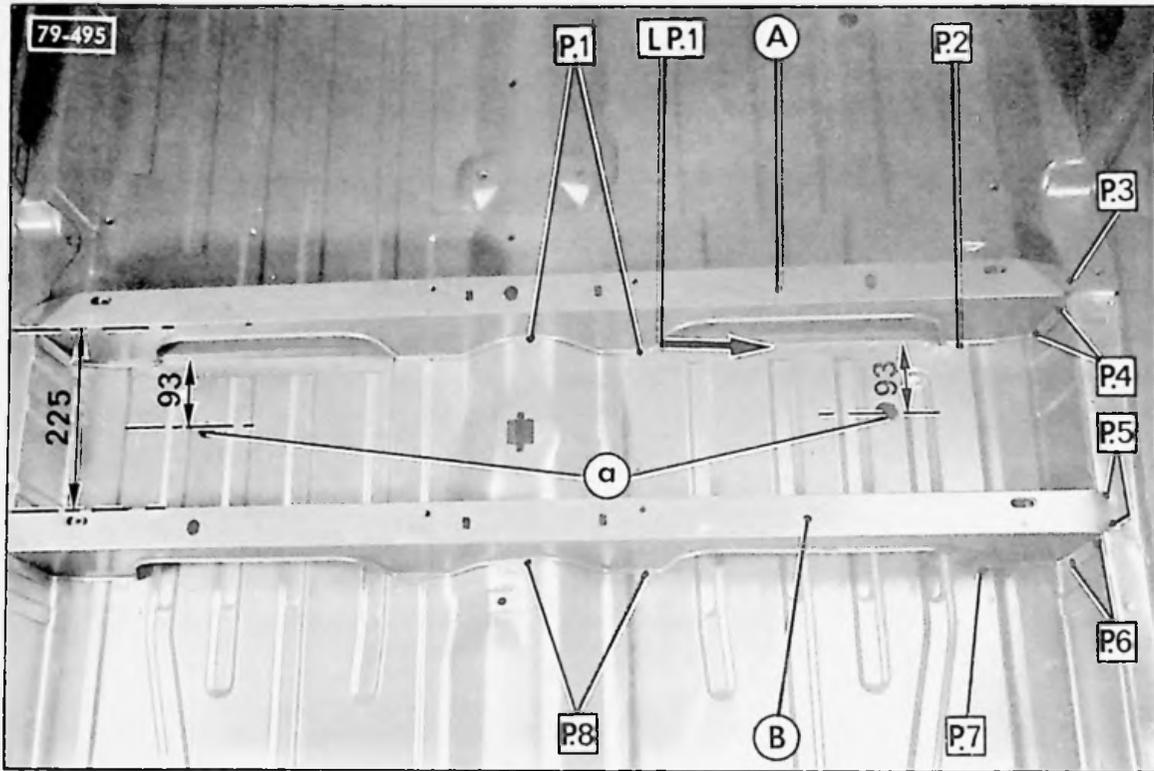
- Perceuse
- Disqueuse
- Extracteur de points de soudure « 2662-T » ou « PICKAVANT »
- Pincés serre-tôles
- Appareil de soudage « MIG »
- Pince à souder par points

GX. 80-2



79-1221





REPLACEMENT DES TRAVERSES SOUS SIEGES AVANT.

DEPOSE.

1. Déposer les traverses sous sièges avant :

Percer et dégraffer les points de soudure électrique suivant les lignes :

- LP. 1, } (et symétriquement)
- LP. 2, }

et les points :

- P. 1, }
- P. 2, }
- P. 3, }
- P. 4, }
- P. 5, }
- P. 6, }
- P. 7, } (et symétriquement)
- P. 8, }
- P. 9, }
- P. 10, }
- P. 11, }
- P. 12, }
- P. 13, }
- P. 14. }

Déposer les traverses A et B.

PREPARATION.

2. Préparer les lignes de dégrafaage.

Reformer les tôles, si nécessaire.

Décaper les zones de soudage sur caisse et éléments neufs.

POSE.

3. Poser et assembler les traverses neuves :

Positionner la traverse arrière A à une cote de 93 mm par rapport à l'axe des trous « a » et la traverse avant B à une cote de 225 mm par rapport à la traverse arrière.

Présenter une armature de siège afin de s'assurer du bon écartement entre les deux traverses.

Procéder au soudage des traverses :

A la pince suivant les lignes :

- LP. 1, } (et symétriquement)
- LP. 2, }

et les points :

- P. 2, }
- P. 7, }
- P. 13, } (et symétriquement)
- P. 14. }

A l'autogène en « bouchon » (MIG) suivant les lignes :

- LP. 1, } (de chaque côté, les parties inacces-
- LP. 2. } sibles à la pince)

et les points :

- P. 1, }
- P. 3, }
- P. 4, }
- P. 5, }
- P. 6, }
- P. 8, } (et symétriquement)
- P. 9, }
- P. 10, }
- P. 11, }
- P. 12. }

4. Parfaire la protection sous caisse :

(Voir Opération GX. 800-00).

5. Peindre.

6. Procéder à la pose et au réglage des éléments préalablement déposés.

OPERATION
GX. 832-1

REPLACEMENT D'UNE TRAVERSE ARRIERE

RECOMMANDATION

Cette opération ne nécessite pas le passage de la caisse au marbre.

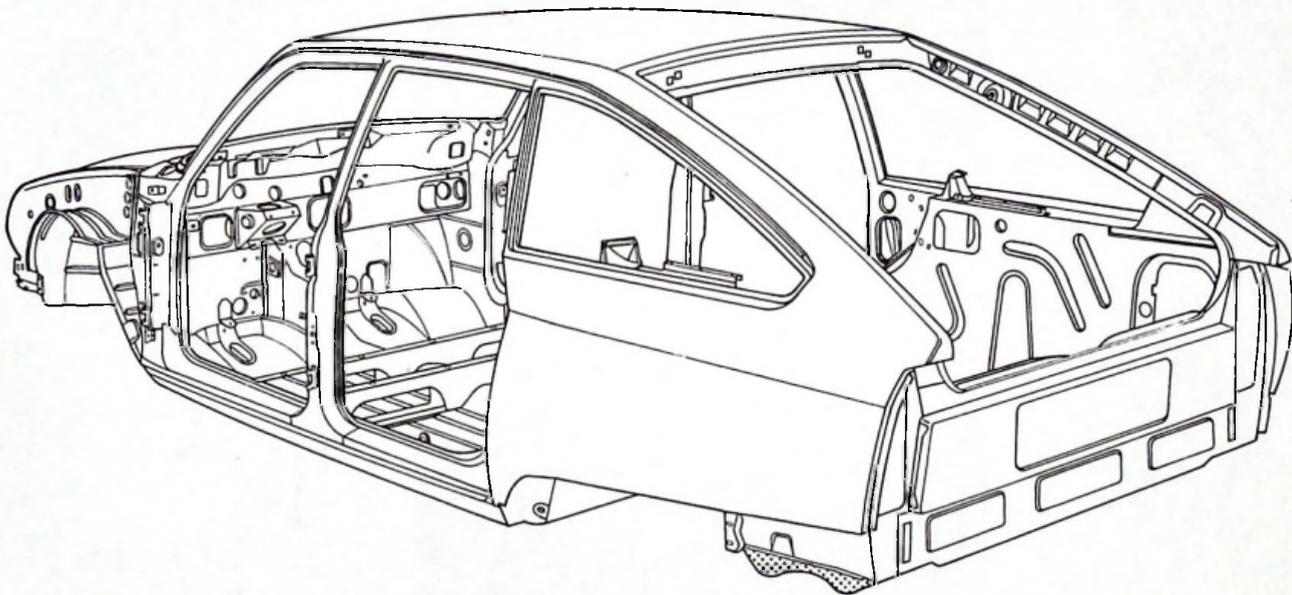
DEPOSES PREALABLES

- les garnitures de fond de coffre et de passage de roues arrière (*partiellement*).
- le pare-chocs arrière,
- le pot de détente de l'échappement,
- les feux de signalisation arrière (*de chaque côté*).

OUTILLAGE NECESSAIRE

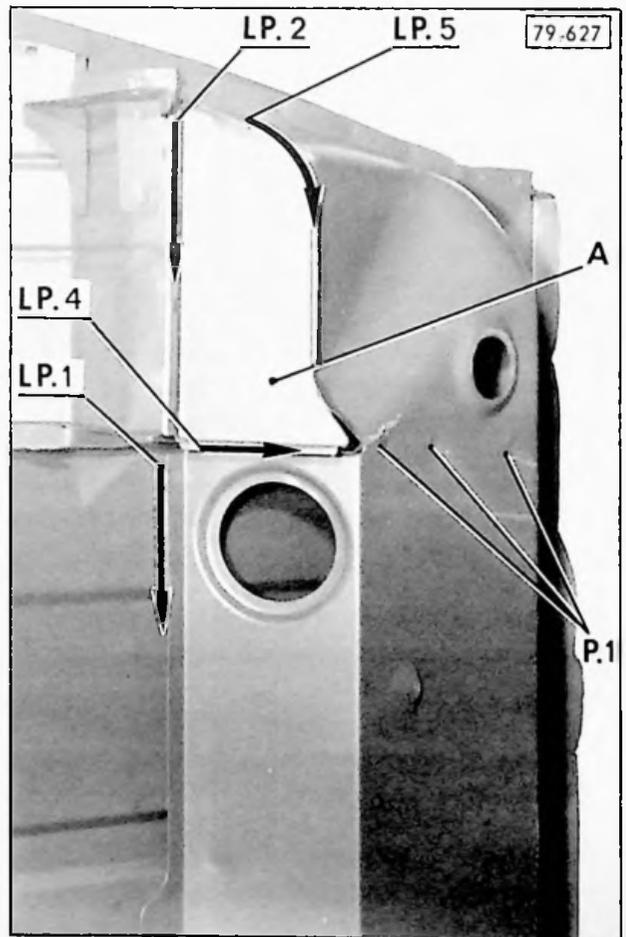
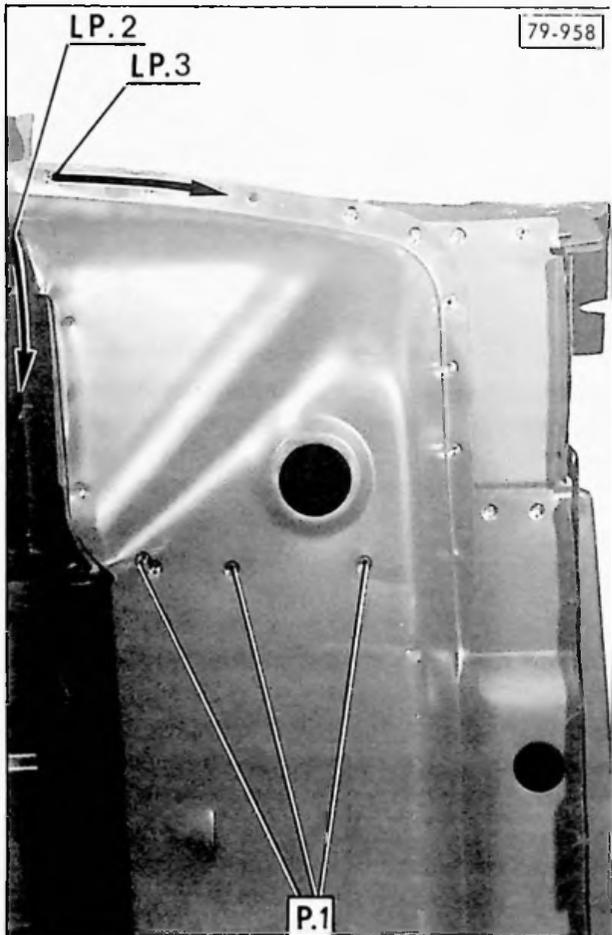
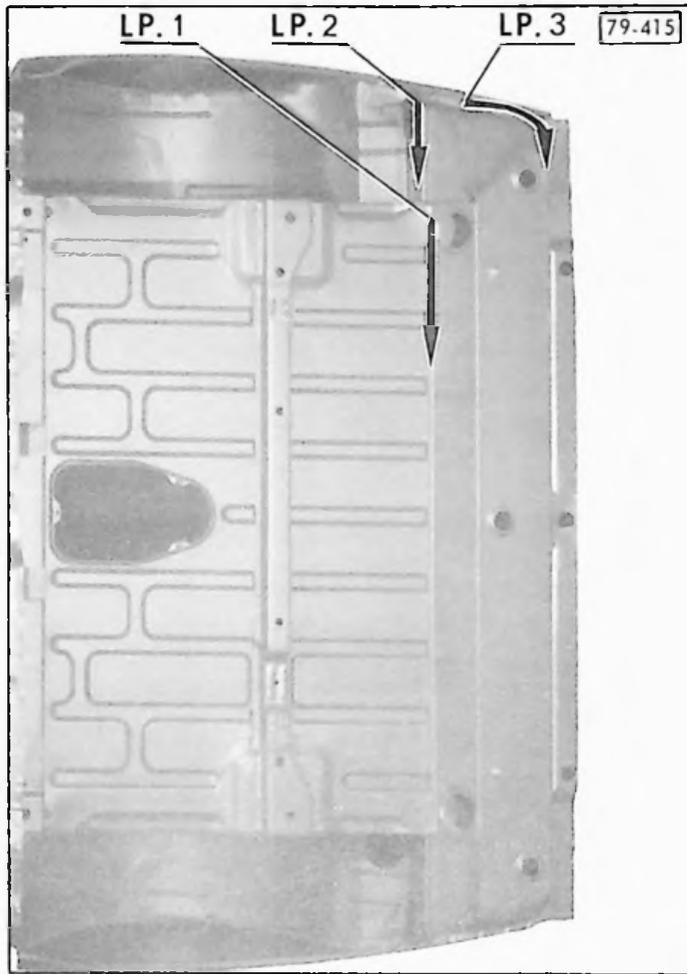
- Perceuse
- Disqueuse
- Extracteur de points de soudure : 2662-T » ou « PICKAVANT »
- Pince à souder par points
- Poste de soudage « MIG »
- Pincés serre-tôles

GX.80-3



79-1054





REPLACEMENT D'UNE TRAVERSE ARRIERE

DEPOSE

1. Déposer la traverse arrière :

Percer et dégrafer les points de soudure électrique suivant les lignes :

- LP.1,
 - LP.3,
 - LP.2
 - LP.4
- } (de chaque côté)

et les points :

- P.1 (de chaque côté).

Déposer la traverse arrière.

PREPARATION

2. Préparer les lignes de dégrafage.

Reformer les tôles, si nécessaire.

Décaper les zones de soudure sur caisse et éléments neufs.

Appliquer une couche d'impression conductrice sur la face interne des bords à souder à la pince.

POSE

3. Poser la traverse arrière :

Positionner la traverse arrière et la maintenir à l'aide de pinces serre-tôles.

Procéder au soudage à la pince suivant les lignes :

- LP.1,
- LP.3

et les points :

- P.1 (de chaque côté).

4. Poser les tôles de fermeture A :

De chaque côté :

Mettre la tôle de fermeture A en place et procéder à son soudage à la pince suivant les lignes :

- LP.2,
- LP.4,
- LP.5.

5. Parfaire la protection de la caisse.

6. Peindre.

7. Poser et régler les éléments préalablement déposés.

NOTA : Dans le cas où cette opération n'est pas accompagnée du remplacement du panneau arrière, exécuter le soudage suivant les lignes LP. 1 et LP. 2 à l'autogène en « bouchon » « MIG ».

OPERATION
GX. 832-4

REPLACEMENT D'UN PLANCHER
DE COFFRE ARRIERE

RECOMMANDATION

Cette opération nécessite le passage de la caisse au marbre.

PREPARATION POUR PASSAGE AU MARBRE

(Voir Opération GX. 800-0)

DEPOSES PREALABLES

- la porte de coffre,
- le pare-chocs arrière,
- les feux de signalisation arrière,
- le garnissage de fond de coffre et de passages de roue arrière,
- la tablette arrière,
- la banquette arrière,
- les ceintures de sécurité arrière,
- les unités d'essieux avant et arrière,
- le réservoir à carburant.

OUTILLAGE NECESSAIRE

- Perceuse
- Disqueuse
- Extracteur de points de soudure « 2662-T » ou « PICKAVANT »
- Appareil de soudage « MIG »
- Pince à souder par points
- Pinces serre-tôles
- Poste oxyacétylénique

OUTILLAGE SPECIAL

MUF 4, MUF 5 ou EUROMUF : Marbre universel « CELETTE »

ENS. 158-000 : Equipement de contrôle de caisse

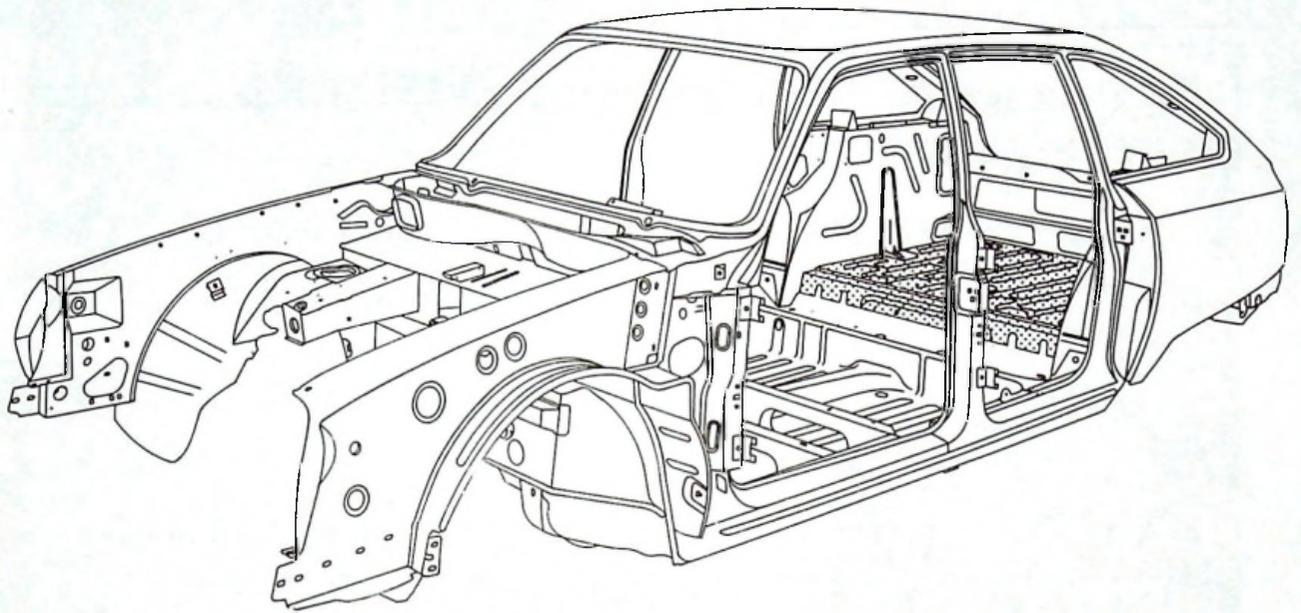
ENS. 158-008 : Support de passages de roue avant

ou

- 2600-T : Marbre « FENWICK »

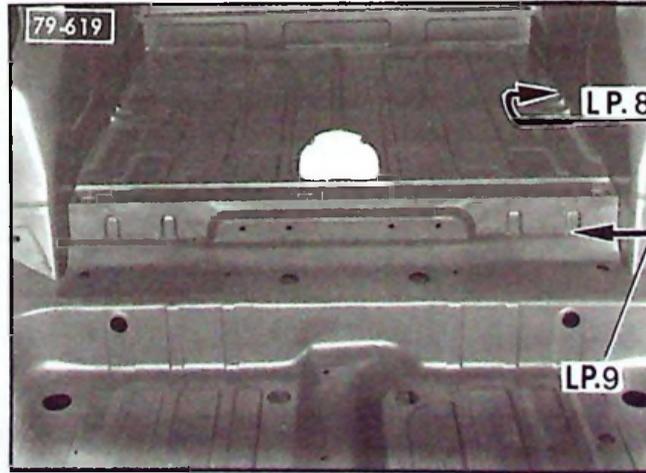
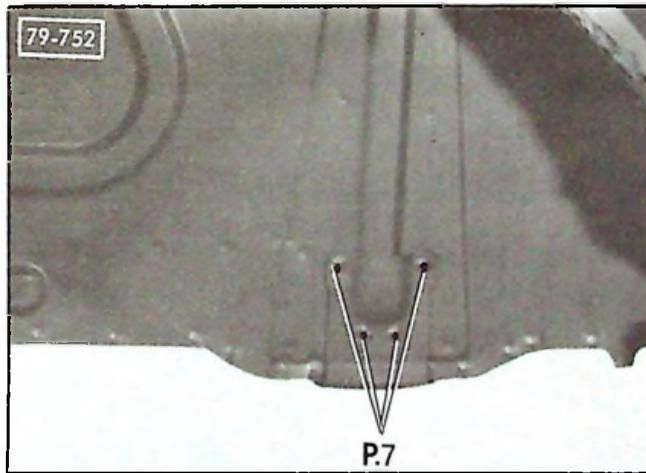
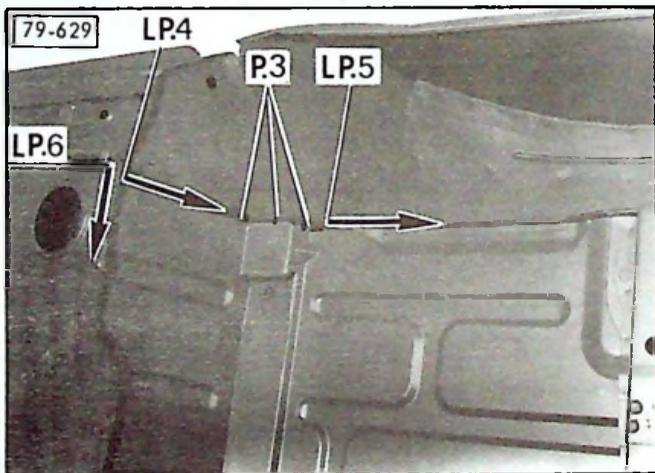
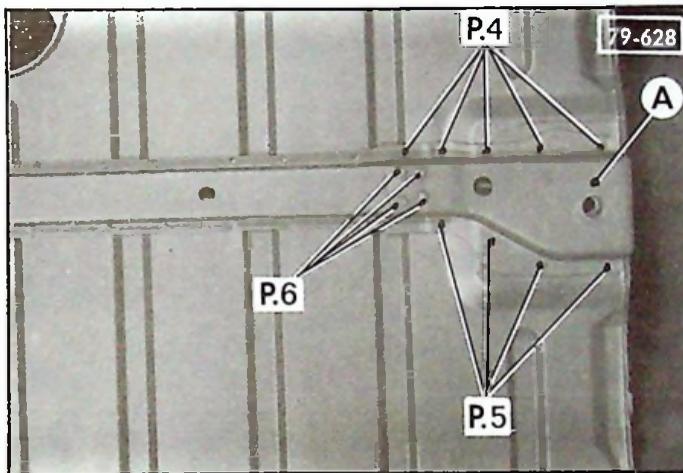
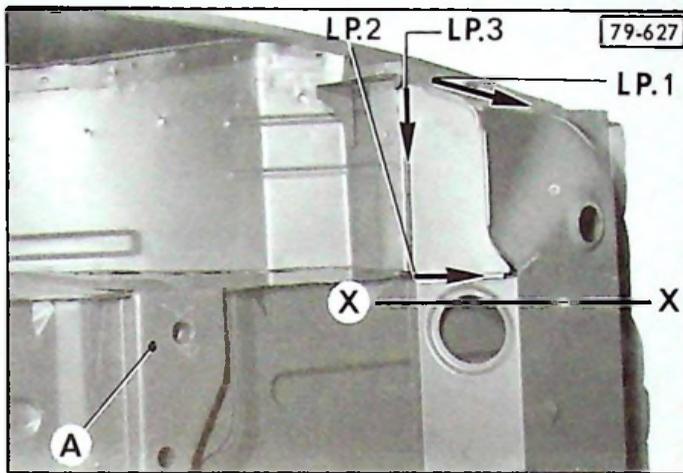
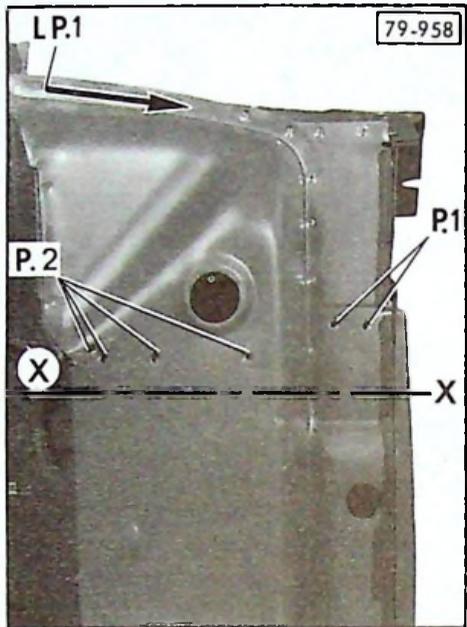
- 2628-T : Equipement de contrôle pour véhicules GX

GX. 80-2



79-1229





REPLACEMENT D'UN PLANCHER DE COFFRE ARRIERE.

DEPOSE.

1. Déposer les extrémités de la traverse arrière :

De chaque côté :

a) Scier la traverse arrière suivant X-X.

b) Percer et dégraffer les points de soudure électrique suivant les lignes :

- LP. 1 (jusqu'à X-X)

- LP. 2,

- LP. 3,

et les points :

- P. 2.

Déposer les extrémités de la traverse arrière.

2. Déposer le plancher de coffre :

Percer et dégraffer les points de soudure électrique suivant les lignes :

- LP. 6,

- LP. 4, } (de chaque côté)

- LP. 5, }

- LP. 7,

- LP. 8, (de chaque côté)

- LP. 9,

et les points :

- P. 1, }

- P. 3, } (de chaque côté)

- P. 7. }

Déposer le plancher de coffre arrière.

PREPARATION.

3. Poser la caisse sur le marbre :

(Voir Opération GX. 800-0).

Remettre la caisse en ligne (si nécessaire).

4. Préparer les lignes de dégrafage.

Reformer les tôles, si nécessaire.

Décaper les zones de soudage sur caisse et éléments neufs.

Appliquer une couche d'impression conductrice sur la face interne de tous les bords à souder à la pince.

POSE.

5. Poser le plancher de coffre :

Poser les renforts A à leurs places respectives sur l'équipement arrière du marbre.

Poser le plancher arrière sur le marbre et positionner les renforts A sur le plancher (faire plaquer les tôles).

Mettre la caisse en place sur le marbre et la fixer en ses différents points de contrôle.

Maintenir le plancher arrière à l'aide de pinces serre-tôles.

Procéder à son soudage :

a) A la pince suivant les lignes :

- LP. 6,

- LP. 4, }

- LP. 5, } (de chaque côté)

- LP. 7,

et les points :

- P. 1, }

- P. 3, } (de chaque côté)

b) A l'autogène en « bouchon » (MIG) suivant les lignes :

- LP. 8, (de chaque côté)

- LP. 9,

et les points :

- P. 4, }

- P. 5, }

- P. 6, } (de chaque côté)

- P. 7. }

NOTA : Pour obtenir un soudage en « bouchon » correct il est nécessaire de percer à ($\phi = 6$ mm) la première des tôles à assembler.

6. Poser la traverse arrière :

(Voir Opération GX. 832-1).

7. Descendre la caisse du marbre.

8. Parfaire l'étanchéité et la protection de la caisse :

(Poser la plaque d'insonorisation sur le fond de coffre, voir Opération GX. 800-00).

9. Peindre.

10. Poser et régler les éléments préalablement déposés.

OPERATION
GXB. 832-4

REPLACEMENT D UN PLANCHER
DE COFFRE ARRIERE

RECOMMANDATION

Cette opération nécessite le passage de la caisse au marbre.

PREPARATION POUR PASSAGE AU MARBRE

(Voir Opération GX. 800-0)

DEPOSES PREALABLES

- la porte de coffre,
- les feux de signalisation arrière,
- le garnissage de fond de coffre et de passage de roue arrière,
- la banquette arrière,
- les ceintures de sécurité arrière,
- les unités d'essieux avant et arrière,
- le réservoir à carburant.

OUTILLAGE NECESSAIRE

- Perceuse
- Disqueuse
- Extracteur de points de soudure « 2662-T » ou « PICKAVANT »
- Appareil de soudage « MIG »
- Pince à souder par points
- Poste oxyacétylénique
- Pinces serre-tôles

OUTILLAGE SPECIAL

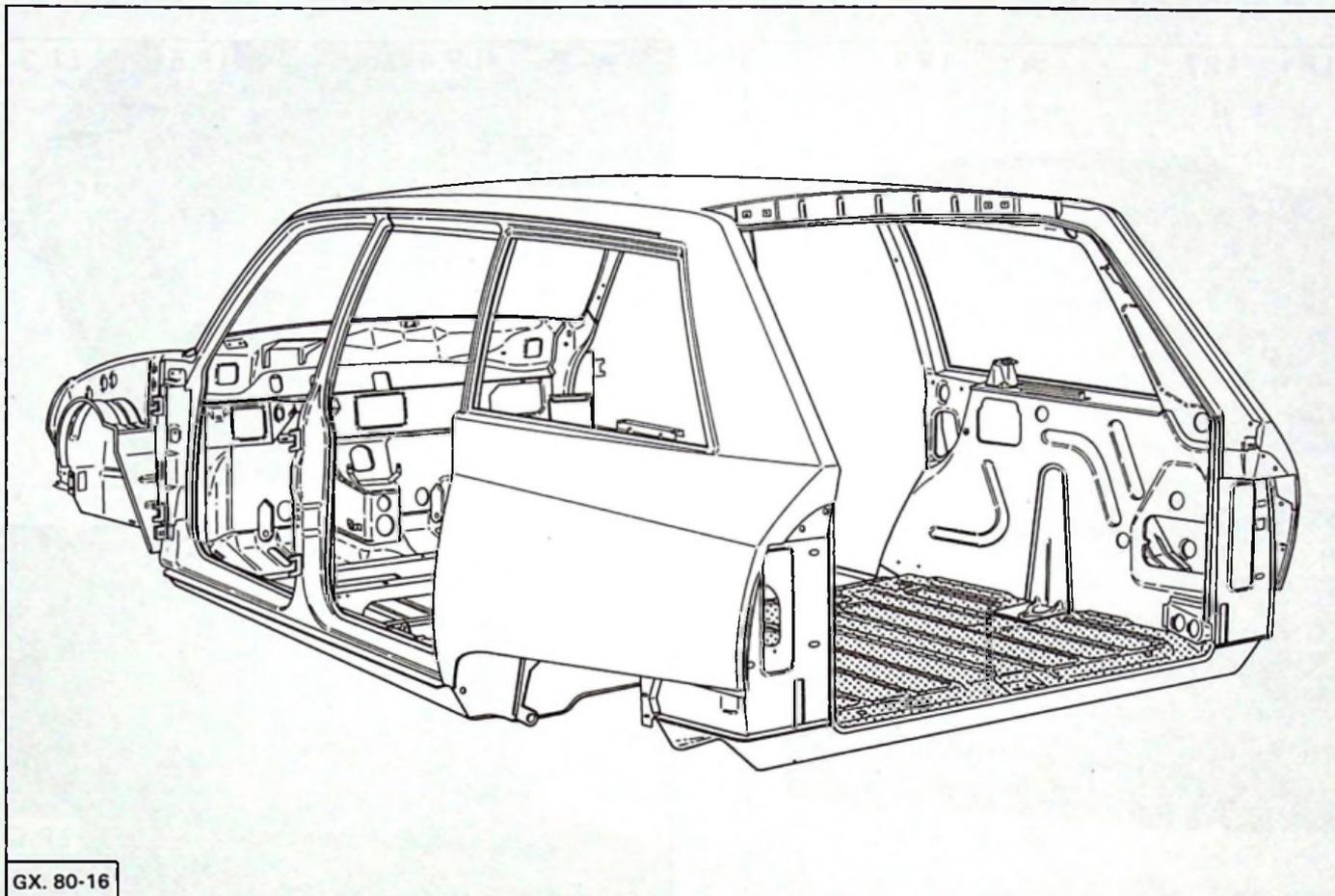
MUF 4, MUF 5 ou EUROMUF : Marbre universel « CELETTE »

Ens. 158-000 : Equipement de contrôle de caisse

Ens. 158-008 : Support de passages de roue avant

ou

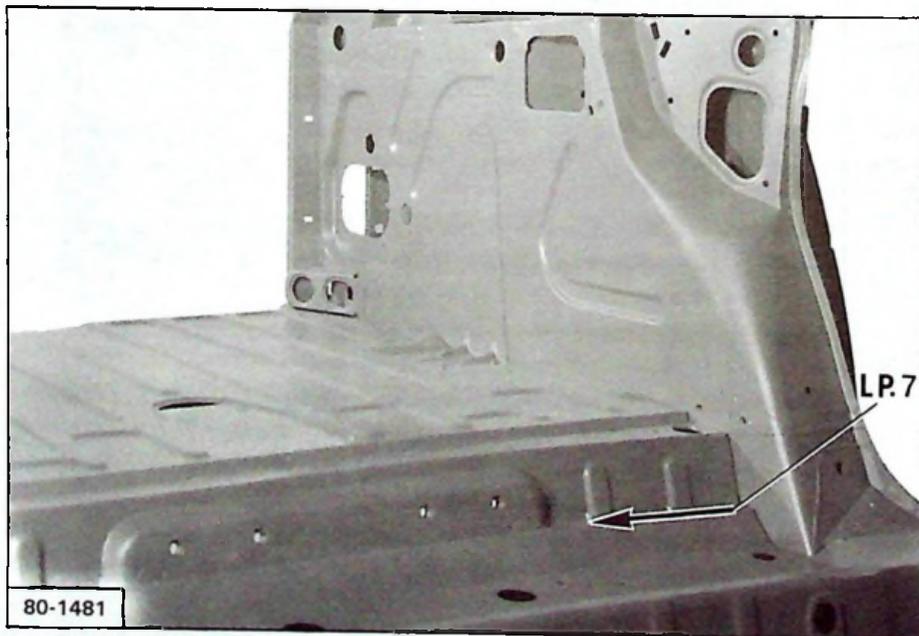
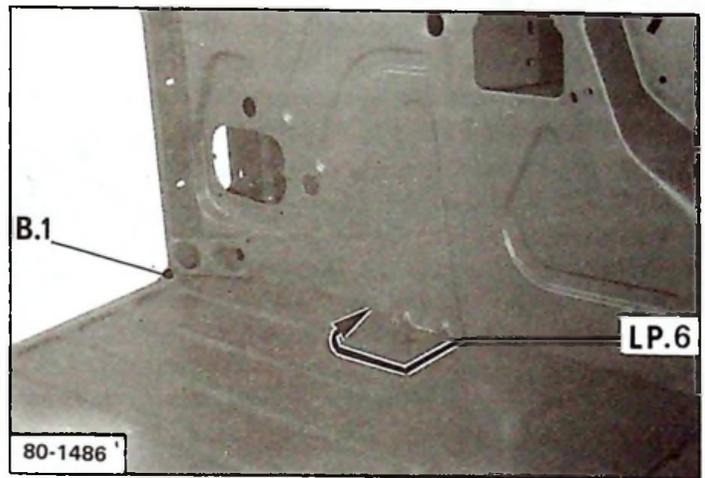
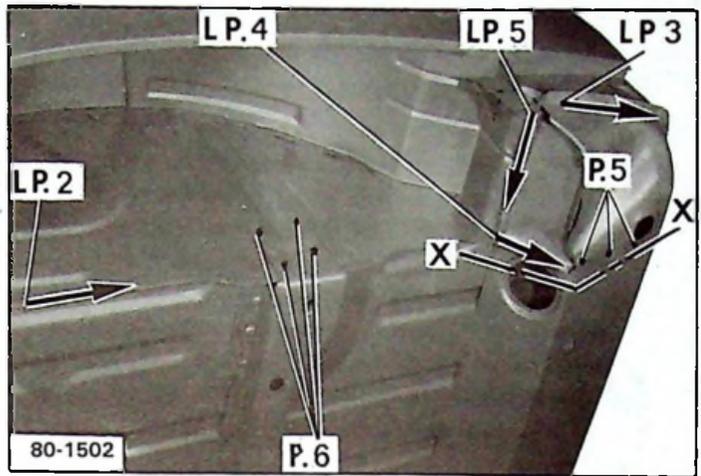
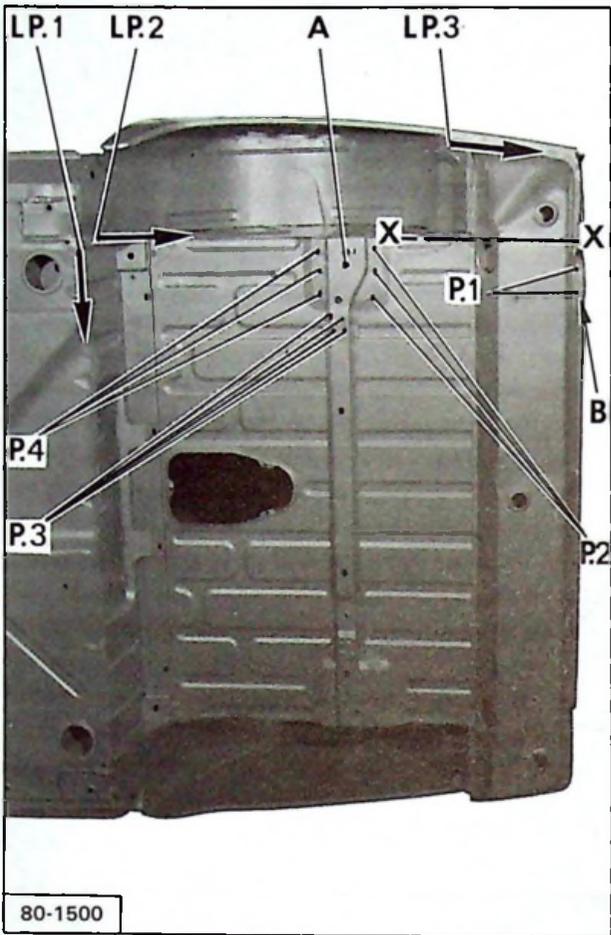
- 2600-T : Marbre « FENWICK »
- 2628-T : Equipement de contrôle pour véhicules GX



GX. 80-16



80-1601



REPLACEMENT D'UN PLANCHER DE COFFRE ARRIERE

DEPOSE.

1. Déposer le renfort B de plancher de coffre :
De chaque côté :
Percer et dégraffer les points de soudure électrique suivant les points P. 1.
Déposer les renforts de plancher de coffre.
2. Déposer les extrémités de la traverse arrière :
De chaque côté :
 - a) Scier la traverse arrière suivant X-X.
 - b) Percer et dégraffer les points de soudure électrique suivant les lignes :
 - LP. 3 (jusqu'à X-X)
 - LP. 4,
 - LP. 5,
 et les points :
 - P. 5.
 Déposer les extrémités de la traverse arrière.
3. Déposer le plancher de coffre :
 - a) Percer et dégraffer les points de soudure électrique suivant les lignes :
 - LP. 1,
 - LP. 2, } (de chaque côté)
 - LP. 6, }
 - LP. 7.
 et les points :
 - P. 6 (de chaque côté).
 - b) Eliminer le point de brasure en :
 - B. 1 (de chaque côté).
 Déposer le plancher de coffre arrière.

PREPARATION.

4. Poser la caisse sur le marbre :
(Voir Opération GX. 800-0).
Remettre la caisse en ligne (si nécessaire).
5. Préparer les lignes de dégraffage.
Reformer les tôles, si nécessaire.
Décaper les zones de soudage sur caisse et éléments neufs.
Appliquer une couche d'impression conductrice sur la face interne de tous les bords à souder à la pince.

POSE.

6. Poser le plancher de coffre :
Poser les renforts A à leurs places respectives sur l'équipement arrière du marbre.
Poser le plancher arrière sur le marbre et positionner les renforts A sur le plancher (faire plaquer les tôles).
Mettre la caisse en place sur le marbre et la fixer en ses différents points de contrôle.
Maintenir le plancher arrière à l'aide de pinces serre-tôles.

Procéder à son soudage :
 - a) A la pince suivant les lignes :
 - LP. 1,
 - LP. 2 (de chaque côté)
 - b) A l'autogène en « bouchon » (MIG) suivant les lignes :
 - LP. 6 (de chaque côté)
 - LP. 7,
 et les points :
 - P. 2, } (de chaque côté)
 - P. 3, }
 - P. 4, }
 - P. 6. }
 - c) Exécuter un point de brasure suivant :
 - B. 1 (de chaque côté).
7. Poser la traverse arrière :
(Voir Opération GX. 832-1).
8. Poser le renfort B de plancher de coffre :
De chaque côté :
Poser le renfort B et le souder suivant les points :
 - P. 1.
9. Descendre la caisse du marbre.
10. Parfaire l'étanchéité et la protection de la caisse :
(Voir Opération GX. 800-00)
11. Peindre.
12. Poser et régler les éléments préalablement déposés.

OPERATION
GX. 840-0

REGLAGES DES ELEMENTS D'HABILLAGE

REGLAGES DES ELEMENTS D'HABILLAGE**CAPOT :**

A : Jeu entre capot et collecteur d'air d'auvent : **A1 = 6 ± 1 mm**

B : Jeu entre capot et calandre : **B1 = 5 ± 1 mm**

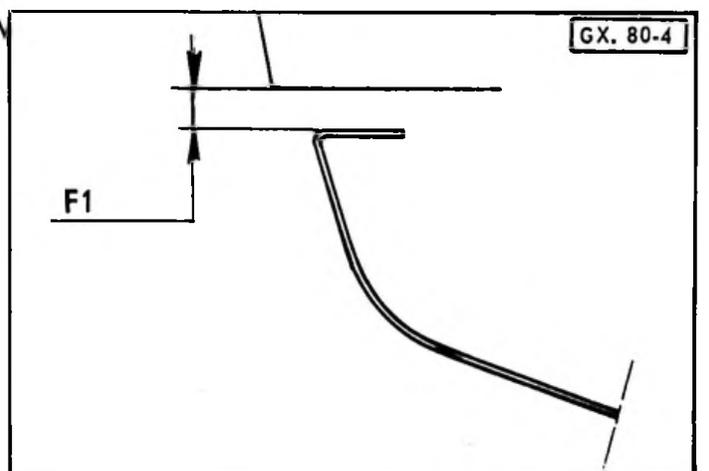
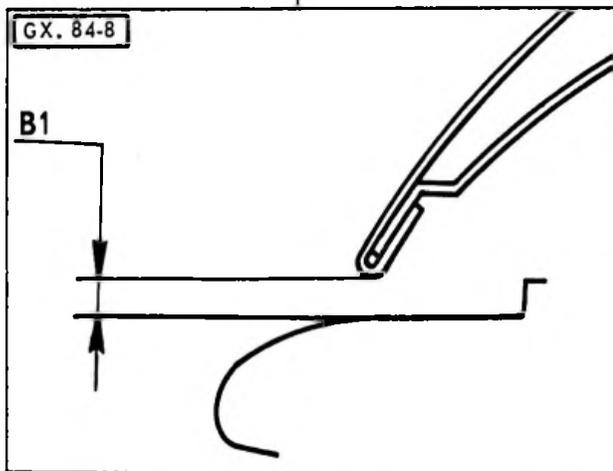
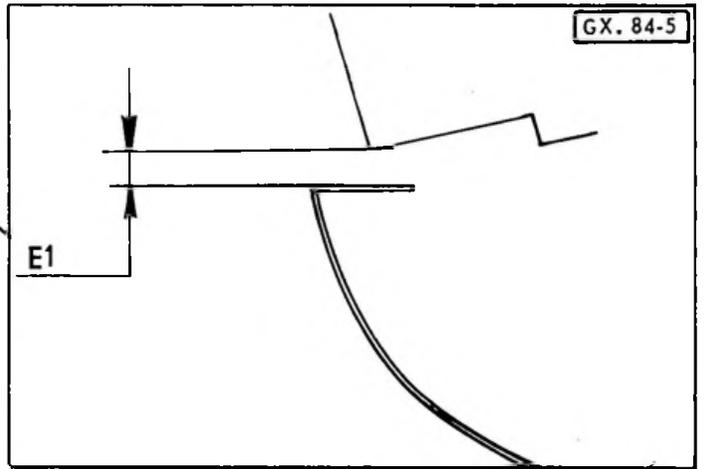
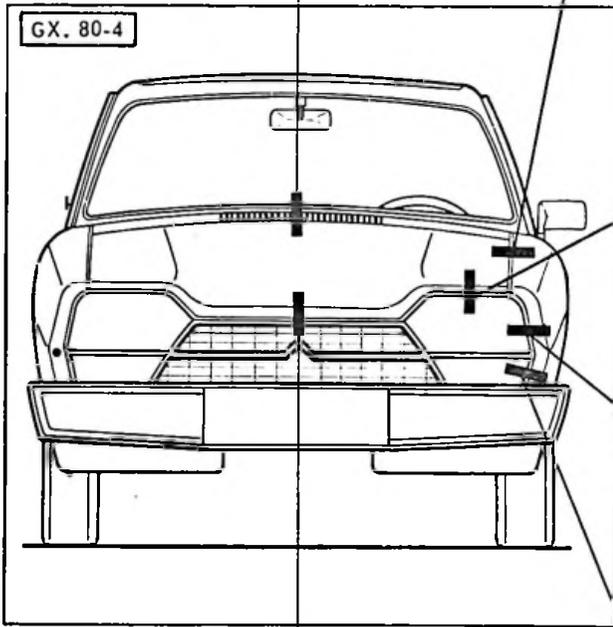
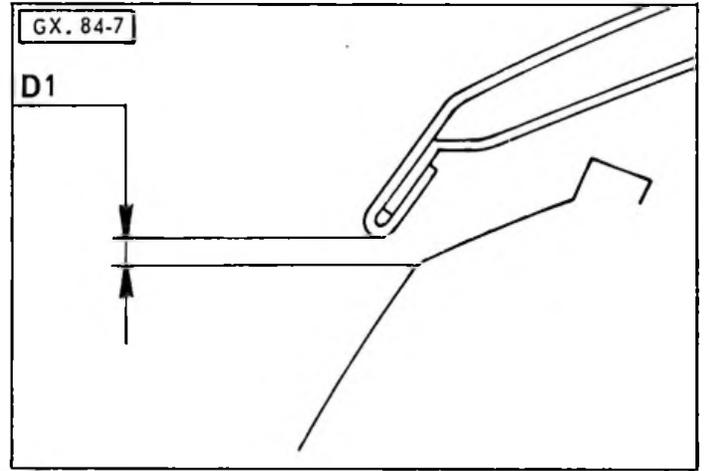
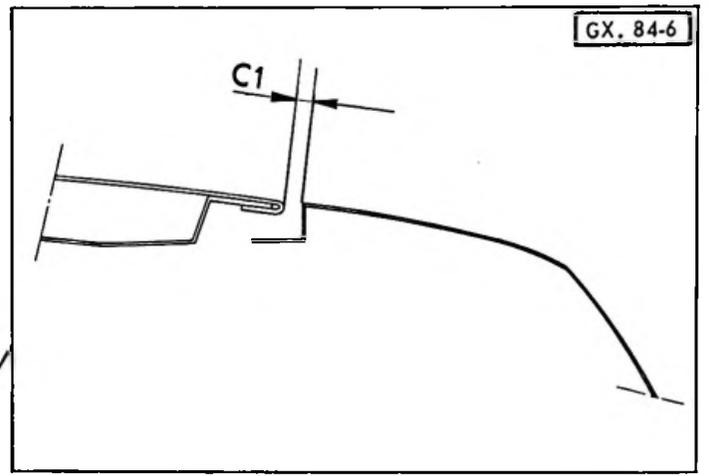
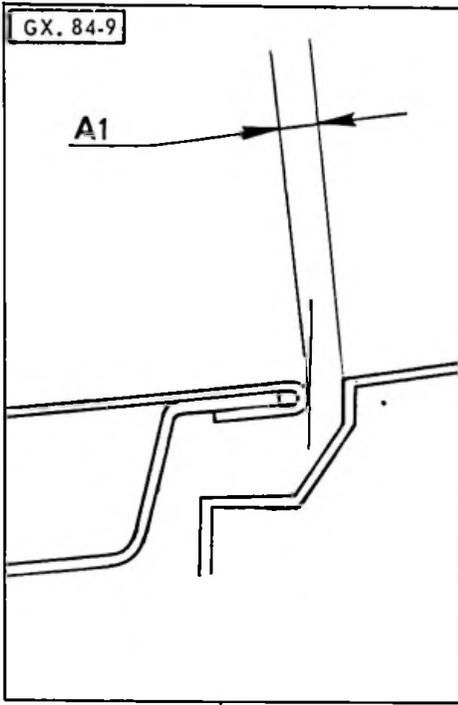
C : Jeu entre capot et aile avant : **C1 = 6 ± 1 mm**

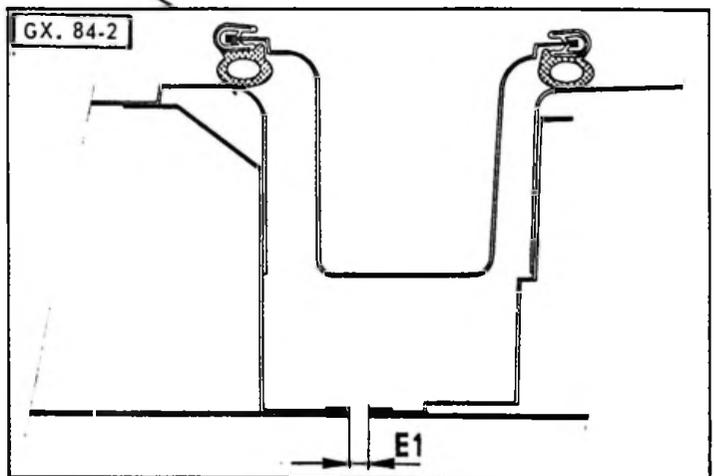
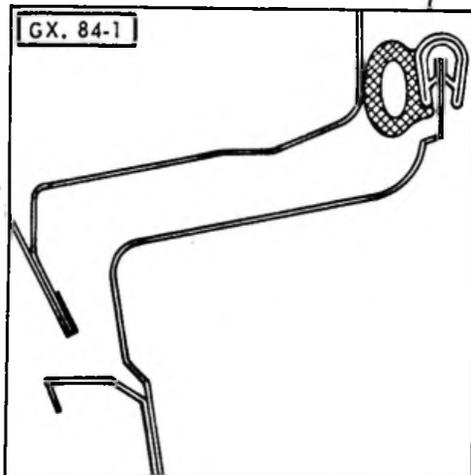
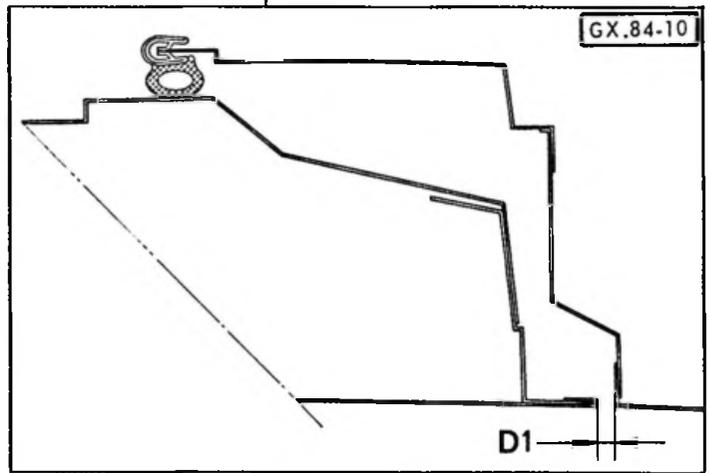
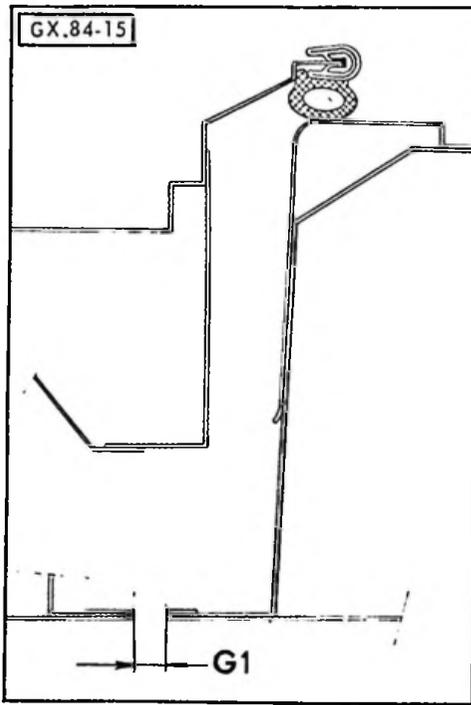
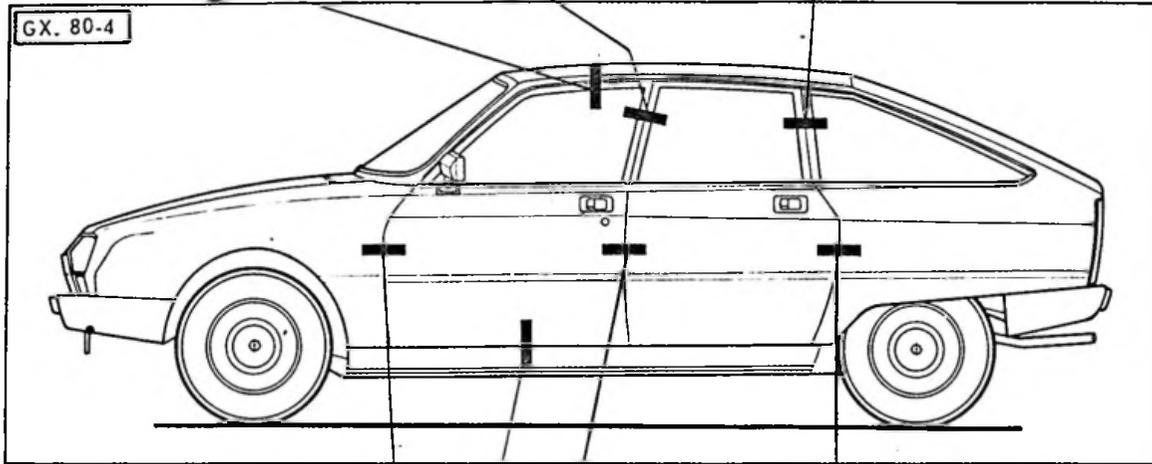
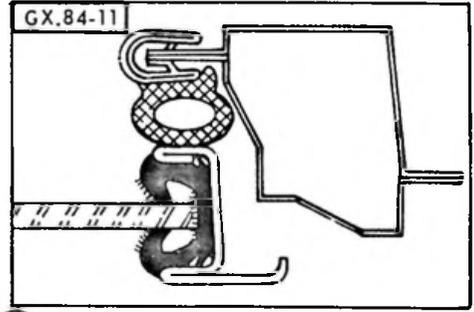
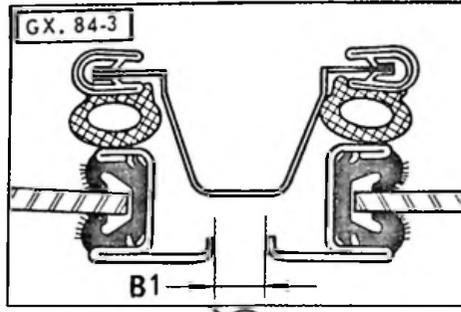
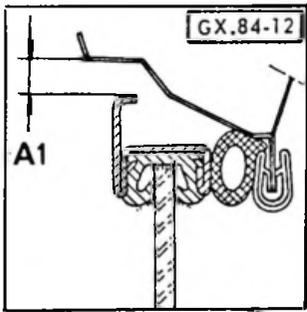
D : Jeu entre capot et phare : **D1 = 5 ± 2 mm**

E : Jeu entre aile avant et phare : **E1 = 5 ± 1 mm**

F : Jeu entre aile avant et feu indicateur de direction : **F1 = 6 ± 1 mm**

Désaffleurement des éléments d'habillage de l'avant vers l'arrière : de 0 à 2 mm





REGLAGES DES ELEMENTS D'HABILLAGE (Suite)

PORTES LATERALES :

- A : Jeu entre porte et gouttière de pavillon : $A1 = 8 \pm 1$ mm
- B : Jeu entre encadrements de glaces de portes avant et arrière : $B1 = 10 \pm 2$ mm
- C : Section pied arrière et encadrement de glace de porte arrière
- D : Jeu entre aile et porte arrière : $D1 = 6^{+2}_{-0,5}$ mm
- E : Jeu entre portes avant et arrière : $E1 = 6 \pm 1$ mm
- F : Section brancard de bas de caisse et porte

AILE AVANT :

- G : Jeu entre aile et porte avant : $G1 = 6 \pm 1$ mm

Désaffleurement des éléments d'habillage de l'avant vers l'arrière : de 0 à 2 mm

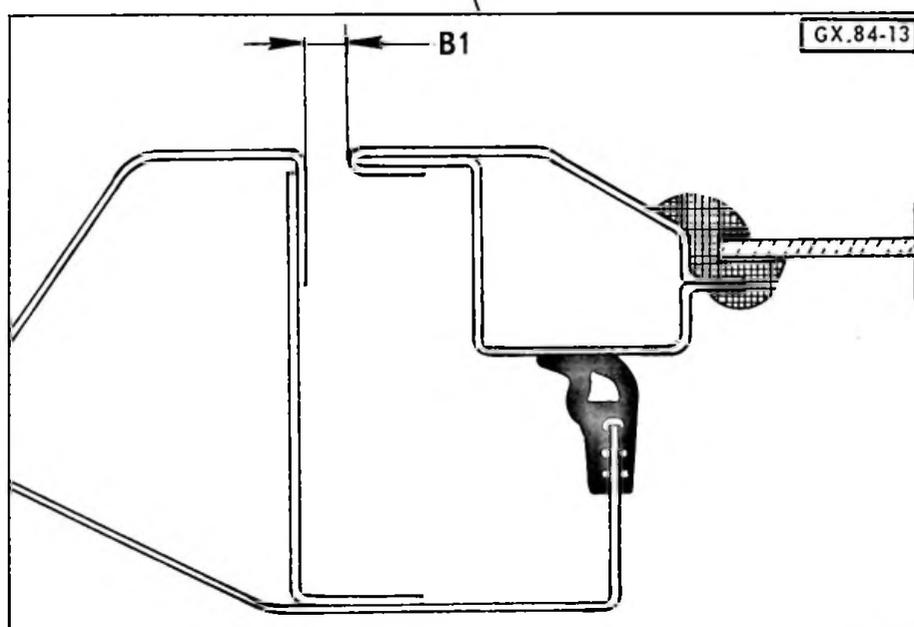
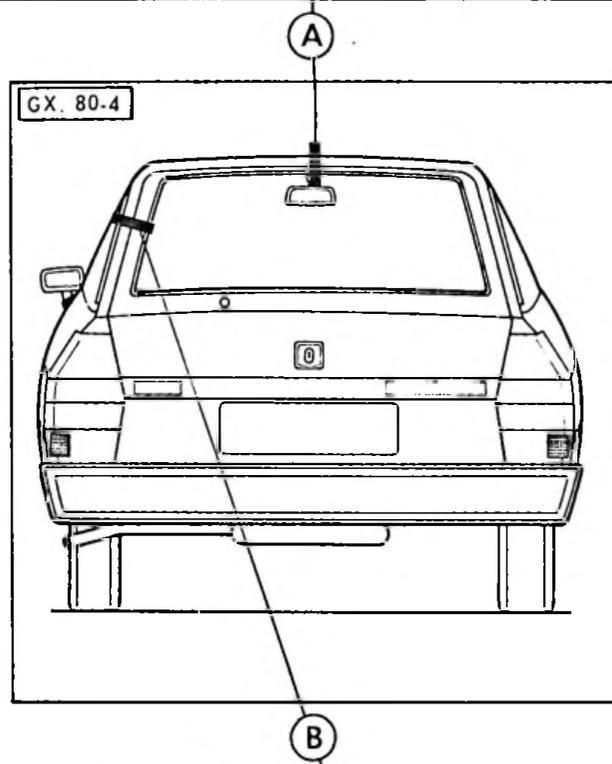
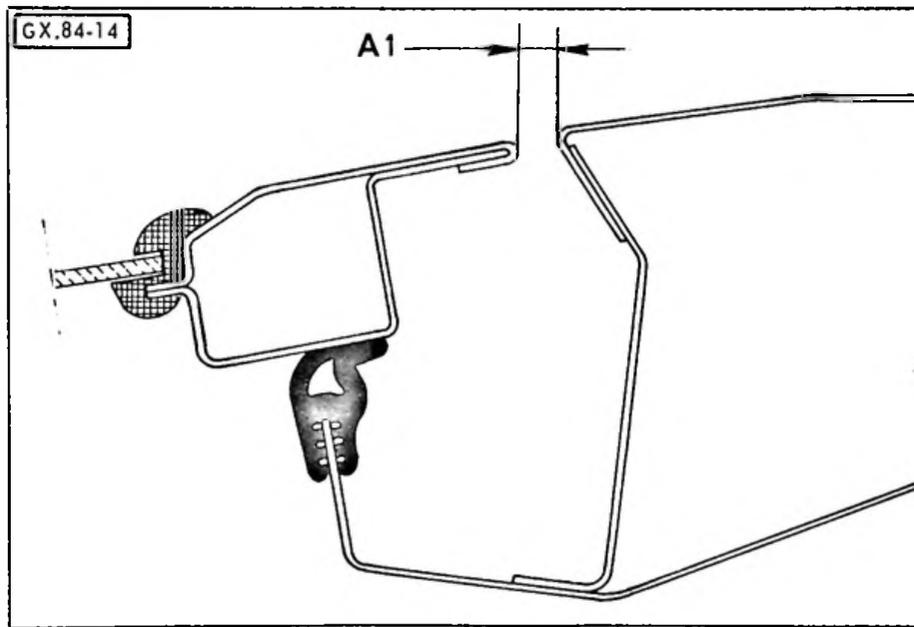
REGLAGES DES ELEMENTS D'HABILLAGE (Suite)

PORTE DE COFFRE :

A : Jeu entre porte de coffre et pavillon : $A1 = 6 \pm 1$ mm

B : Jeu entre porte de coffre et montant de custode : $B1 = 6 \pm 1$ mm

Désaffleurement des éléments d'habillage de l'avant vers l'arrière : de 0 à 2 mm



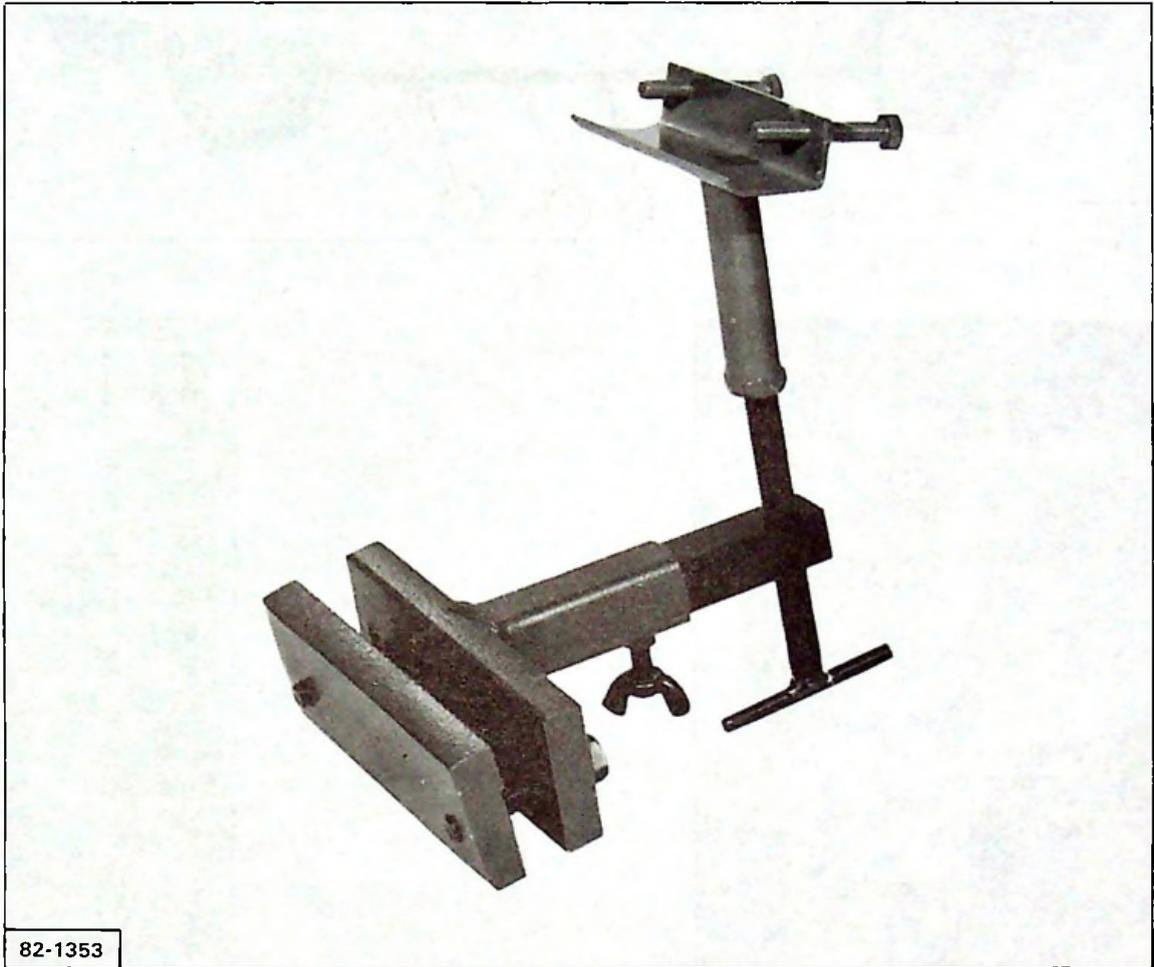
OPERATION
GX. 840-1

*POSITIONNEMENT DES PORTES SUR CAISSE
OU PANNEAU DE CÔTÉ NEUF*

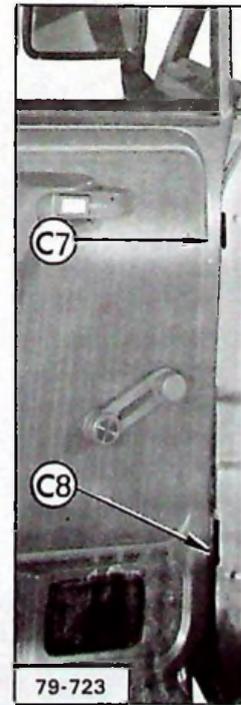
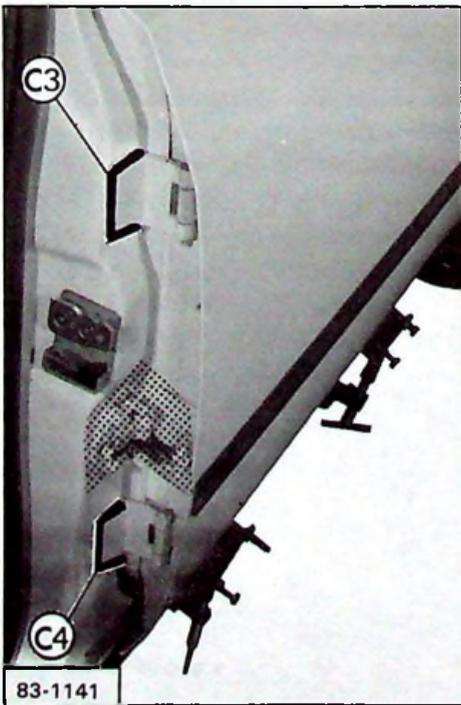
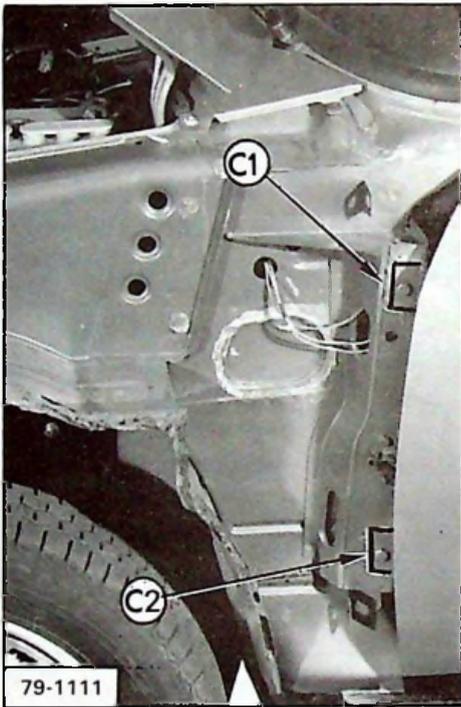
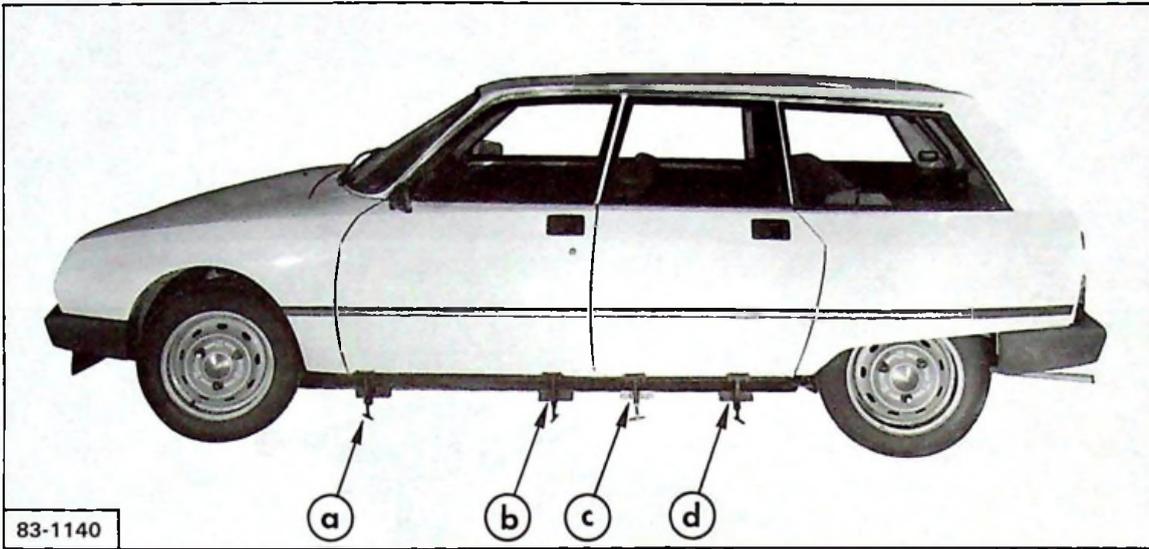
OUTILLAGE NECESSAIRE

Appareil pour mise en hauteur des portes **OUT 507 501 T** (nécessite d'utiliser 4 appareils).





82-1353



1. Positionner les appareils de mise à hauteur des portes **OUT 507 501 T** sur le bas de caisse en **a, b, c** et **d**.
2. Sur ces appareils, poser les portes.
3. Positionner l'aile avant.
4. Régler tous les éléments latéraux du véhicule.
(Voir *Opération GX. 840-0*).
5. Déposer l'aile avant.
6. Procéder au soudage à l'autogène (MIG) des charnières de porte avant sur le pied avant, suivant les cordons C1, C2.
(la porte arrière restant en appui sur les appareils en **a** et **b**).
7. Déposer les appareils positionnés en **a** et **b**, ouvrir la porte avant.
8. Procéder au soudage à l'autogène (MIG) des charnières de porte arrière sur le pied milieu, suivant les cordons C3 et C4
(la porte arrière restant en appui sur les appareils en **c** et **d**).
9. Déposer les appareils positionnés en **c** et **d**, ouvrir la porte arrière.
10. Portes ouvertes, parfaire l'assemblage à l'autogène (MIG) :
 - charnière de porte avant, suivant les cordons C5, C6.
 - charnière de porte arrière, suivant les cordons C7, C8.
11. Procéder aux retouches peinture nécessaires.

NOTA : Cette gamme annule la note Information Réparation N° 82-09 GX du 22 Mars 1982.

OPERATION
GX. 841-0



REGLAGES DES PORTES LATERALES

REGLAGES DES PORTES LATÉRALES.

I. RETOUCHE SUITE A MAUVAIS REGLAGE (portes avant et arrière).

1. Modifier la position des charnières inférieure (2) et supérieure (1) en agissant sur celles-ci à l'aide d'une griffe A.

2. Desserrer les vis (3) et modifier la position de la gâche.
(Voir Opération GX. 840-0 pour conditions de réglage).

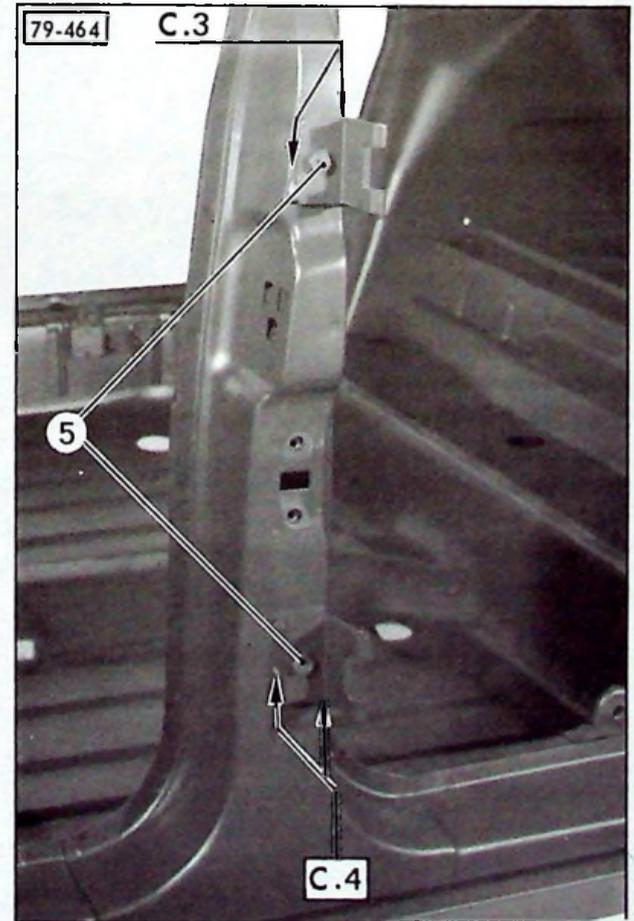
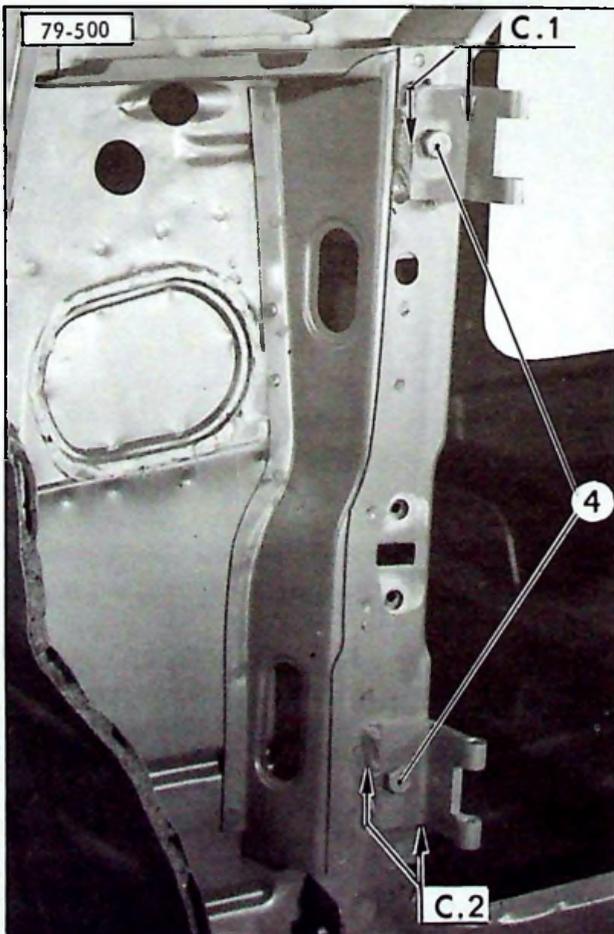
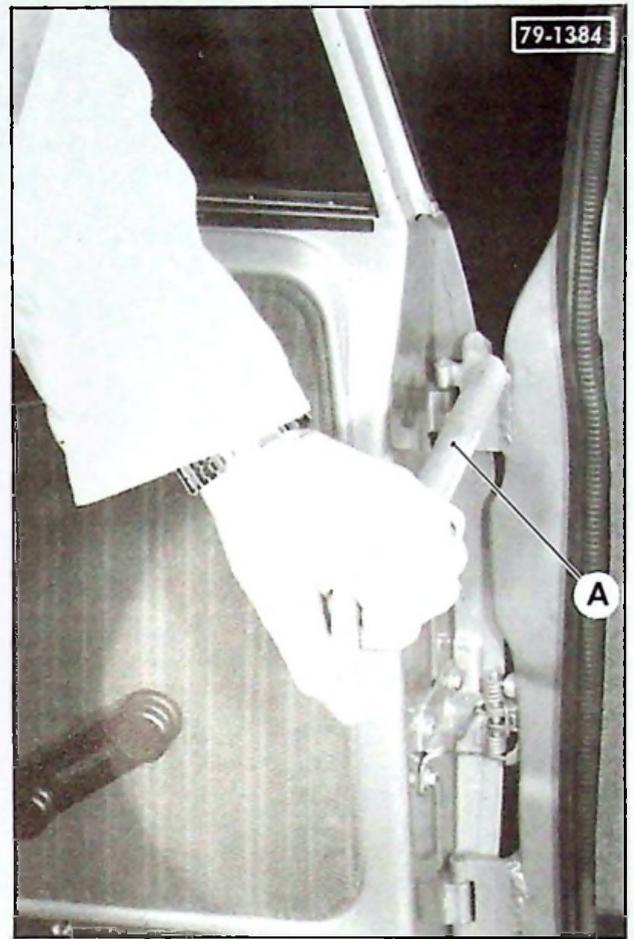
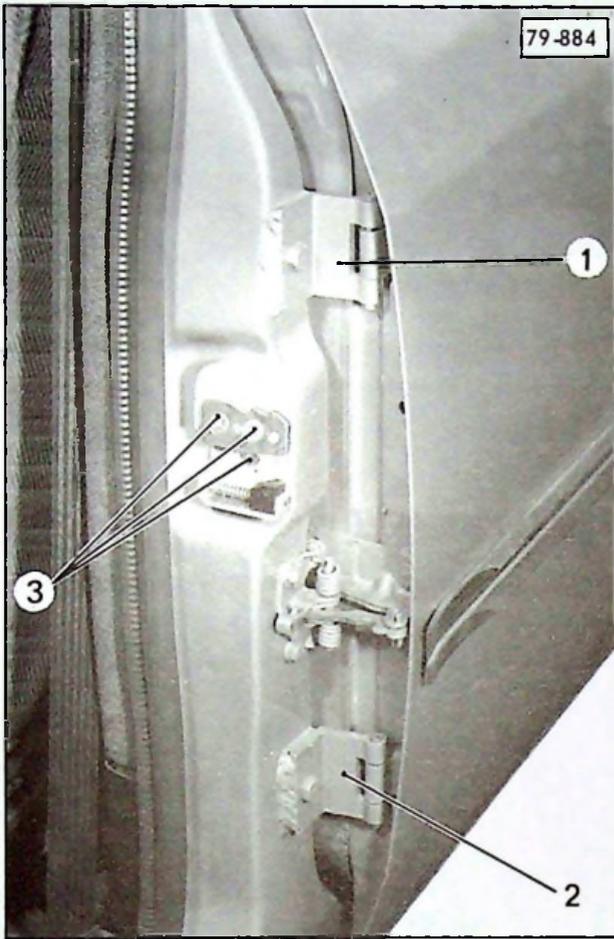
NOTA : Dans le cas où ces deux opérations ne sont pas suffisantes pour obtenir un réglage correct, il faut dessouder l'une des charnières, ou, les deux, si nécessaire.

II. MONTAGE ET REGLAGE DES PORTES LATÉRALES SUITE AU REMPLACEMENT DU PANNEAU DE CÔTE.

1. Mettre les deux portes en place et fixer les charnières sur la caisse par les vis (4) et (5).

2. Régler tous les éléments latéraux du véhicule.
(Voir Opération GX. 840-0 pour conditions de réglage).

3. Procéder au soudage à l'autogène (MIG) des charnières suivant les cordons C. 1 - C. 2 - C. 3 et C. 4.



OPERATION
GX. 841-1

REPLACEMENT D'UNE PORTE LATERALE

REPLACEMENT D'UNE PORTE LATÉRALE.

DEPOSE.

1. Déposer la porte :

A l'aide d'un chasse-goupille ($\phi = 6 \text{ mm}$), déposer l'axe (1) du tirant.

Déposer les vis (2) et dégager les pièces A et B du tirant.

A l'aide de l'appareil à inertie C (FENWICK, réf. 8 1303 AZ) et de l'extracteur d'axe D (réf. 8 1303 C), extraire les axes des charnières supérieure et inférieure suivant le sens des flèches « a » et « b ».

Déposer la porte.

2. Déshabiller la porte :

Voir Opérations :

GX. 841-2 (porte avant)

GX. 841-3 (porte arrière)

PREPARATION.

3. Peindre la porte neuve.

4. Habiller la porte :

Voir Opérations :

GX. 841-2 (porte avant)

GX. 841-3 (porte arrière)

5. Poser le tirant sur le montant de caisse :

Engager la pièce B dans son logement (respecter le sens de montage).

Fixer la pièce A par l'intermédiaire de son axe (1).

POSE.

6. Poser la porte :

Mettre la porte en place et aligner les trous d'axes de charnières.

Engager les axes de charnières supérieure et inférieure dans leurs logements.

Fixer le tirant sur la porte par les vis (2).

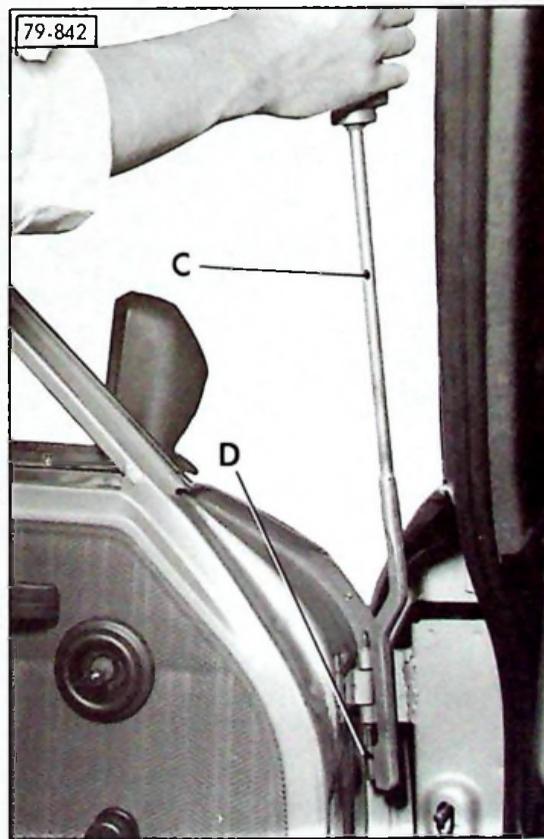
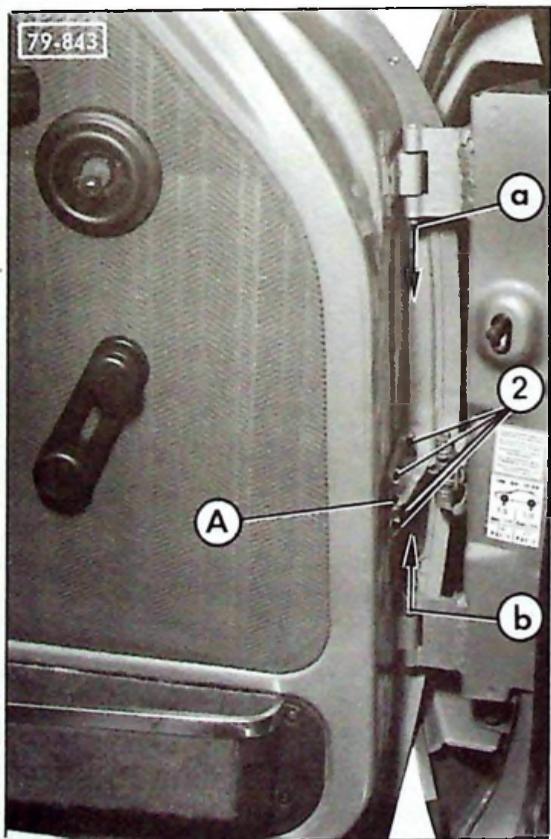
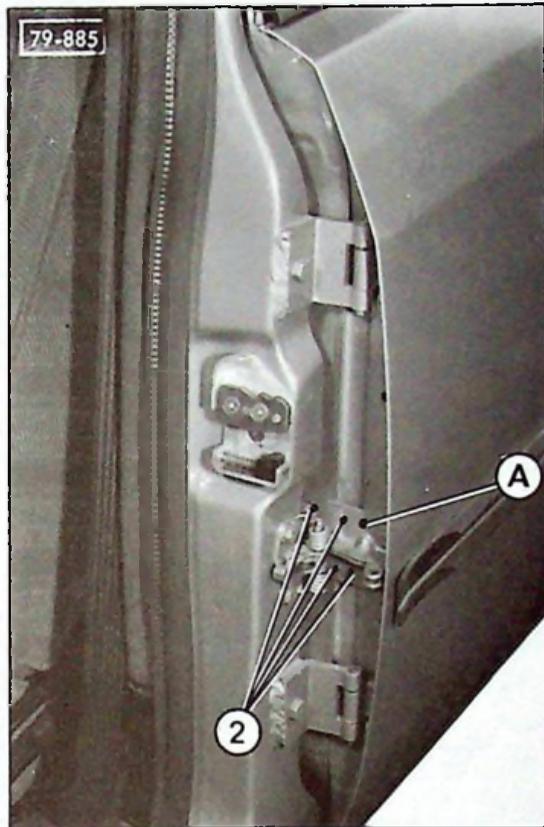
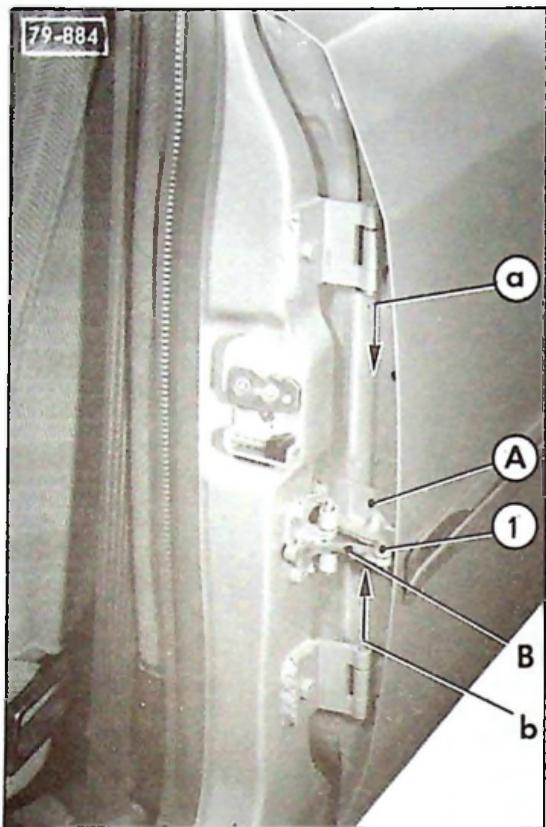
NOTA : Lors du remontage, engager les axes de charnières dans le sens inverse des flèches « a » et « b ».

7. Régler la porte :

(Voir Opération GX. 841-0).

8. Vérifier le fonctionnement de toutes les commandes (ouverture intérieure et extérieure, verrouillage).

9. Nettoyer les garnitures et la glace (si nécessaire).



OPERATION
GX. 841-2

DESHABILLAGE ET HABILLAGE
D'UNE PORTE LATERALE

DESHABILLAGE ET HABILLAGE D'UNE PORTE LATÉRALE

1. Déposer la porte.

(Voir Opération GX. 841-1).

2. Déposer :

- le lève-glace intérieur,
- le lève-glace extérieur,
- les enjoliveurs d'encadrement de glace,
- le vide-poche **B** (vis (2), (3) et (4),
- le profilé d'enjolivement extérieur,
- la bande adhésive de bas de porte.

3. Déposer la commande intérieure de rétroviseur

(porte avant gauche).

Déposer l'écrou de fixation (7) de la commande (utiliser la clé **MR. 630-14/72**) et la coupelle **C**).

4. Déposer le panneau garni :

Déposer :

- la garniture **A** de l'accoudoir (fixée par bande auto-adhésive type « VELCRO »),
- les obturateurs (1),
- l'accoudoir **E** (vis accessibles par les ajours (5)),
- les vis de fixation (6) de la poignée intérieure.

Dégager la poignée de la commande à distance en la faisant pivoter vers le bas (utiliser un tournevis pour décrocher la tige de commande à distance).

Déposer l'agrafe de maintien de la manivelle **D** de lève-glace à l'aide de l'outil **MR. 630-84/29** .

Dégager la manivelle de lève-glace et son embase.

Dégrafer le panneau garni et déposer le ressort sur axe de lève-glace.

Décoller les feuilles d'étanchéité des ajours de la doublure intérieure de porte.

5. Déposer le rétroviseur :

Déposer le cache protecteur **F** de la semelle du rétroviseur.

Déposer les vis (8) de fixation du rétroviseur.

Le dégager partiellement et déposer la vis (9) de fixation de la semelle à l'aide de la clé

MR. 630-12/49

Dégager la commande de réglage **G** du rétroviseur.

6. Déposer la glissière amovible de glace :

Déposer la vis (10) et dégager la coulisse amovible de la porte .

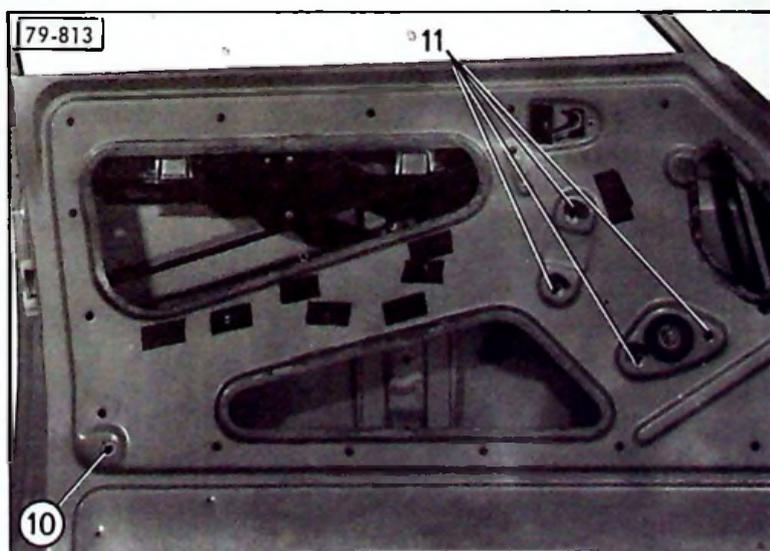
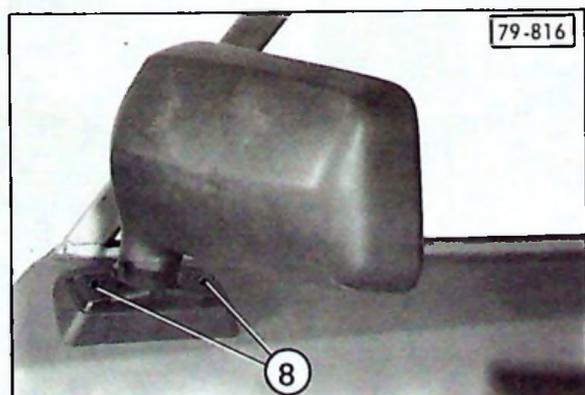
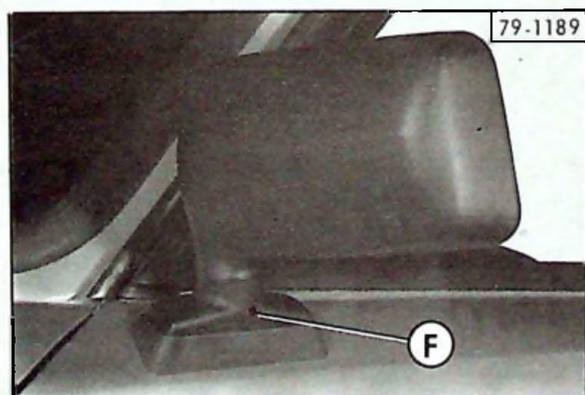
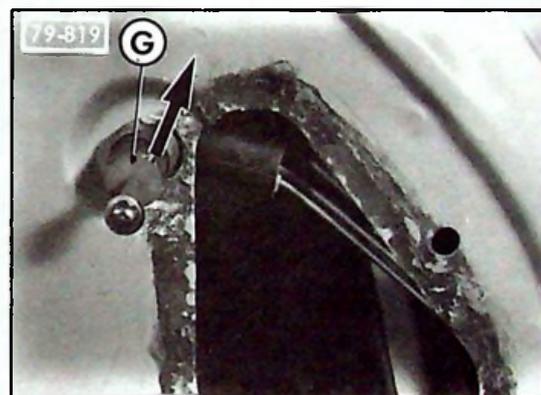
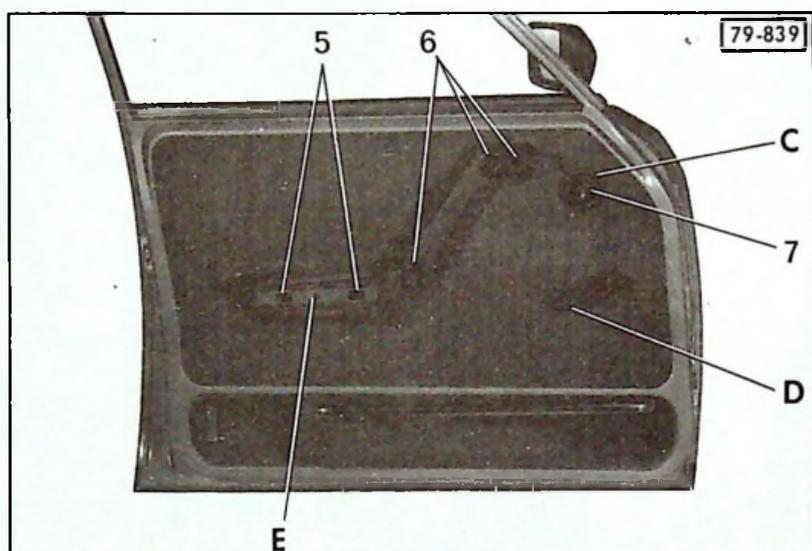
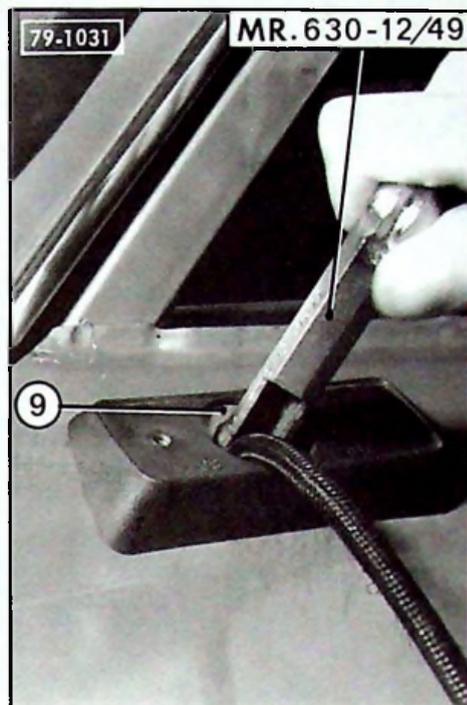
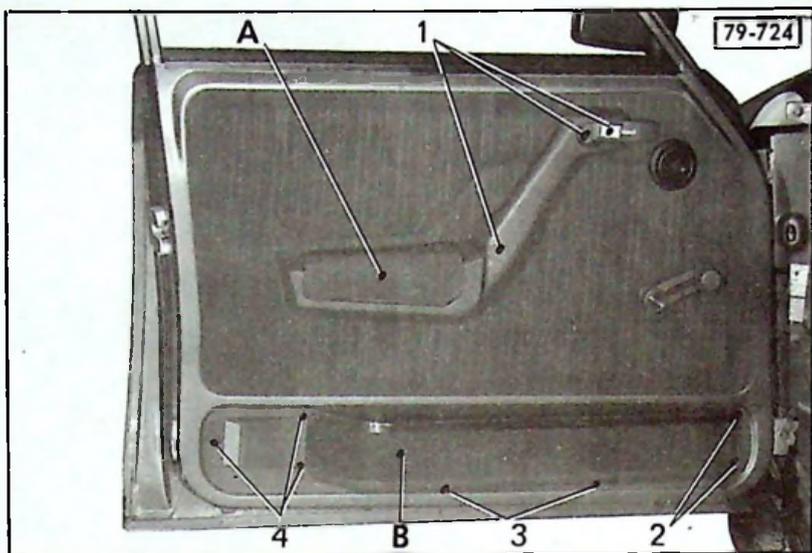
7. Déposer le lève-glace :

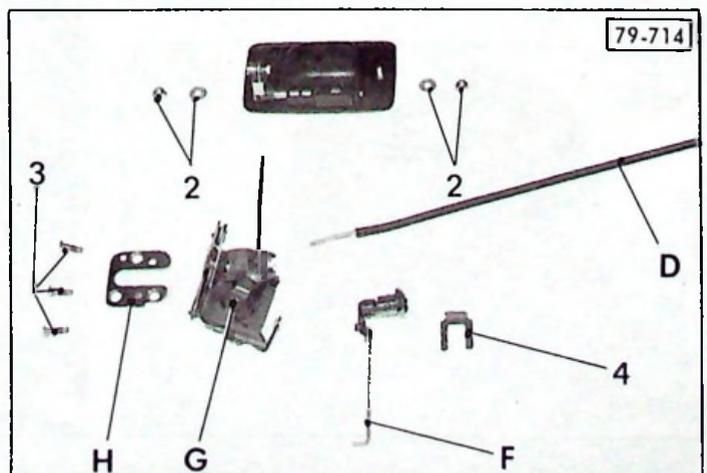
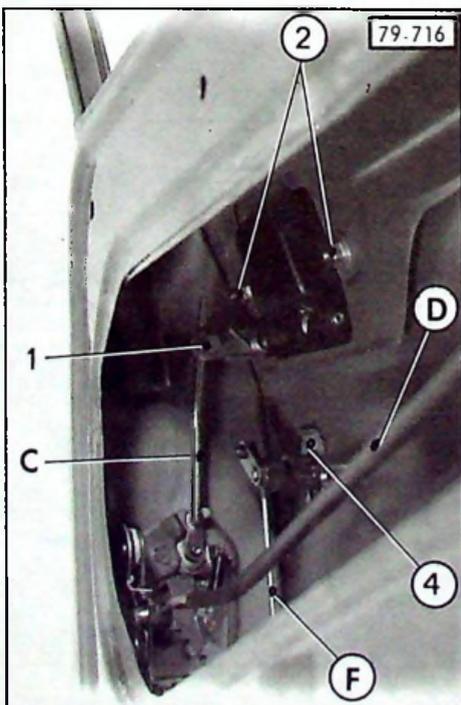
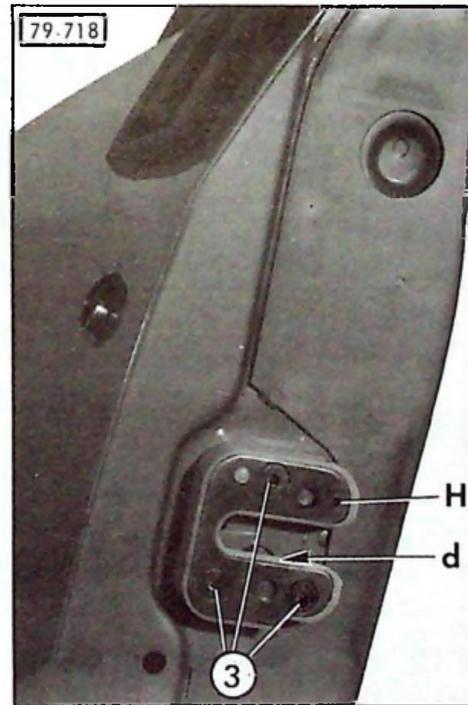
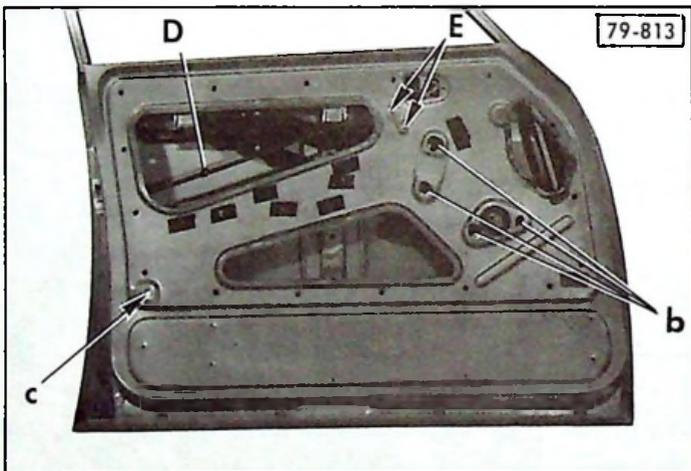
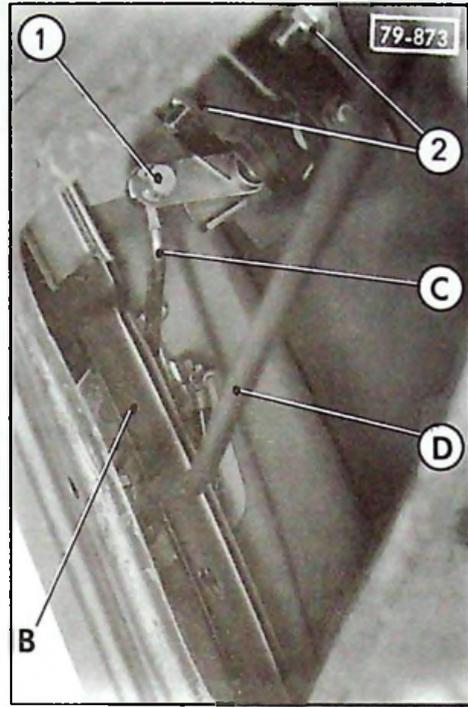
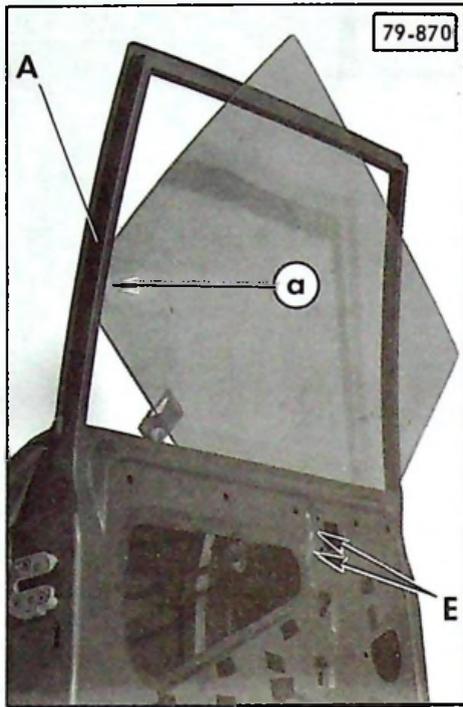
Mettre la glace à mi-hauteur.

Déposer les vis (11).

D'une main, maintenir la glace à mi-hauteur et de l'autre main, dégager le lève-glace de la doublure intérieure de porte, puis des coulisseaux du bas de glace .

Dégager le lève-glace par l'ajour supérieur de la doublure de porte .





8. Déposer la glace :

- *Porte avant* : Incliner la glace vers l'avant et la dégager en tirant vers le haut (la glace passant côté intérieur par rapport à l'encadrement).
- *Porte arrière* : Dégager les angles supérieurs de glace de l'encadrement et incliner la glace vers l'avant de façon que l'angle inférieur arrière « a » soit face au montant A de la porte. Dégager la glace en tirant vers le haut. Déposer les coulisses en feutre de l'encadrement de glace.

9. Déposer la serrure :

- Déposer l'agrafe E de maintien de la commande à distance D.
- Desserrer la vis (1) et dégager la tige C de commande extérieur de son palier.
- Décrocher la tige F de commande de verrouillage de la platine G de serrure (*porte avant*).
- Déposer les vis (3) et dégager le boîtier H de serrure et l'ensemble platine-commande à distance.

10. Déposer la commande extérieure de serrure :

- Déposer les écrous et rondelles (2) et dégager la commande extérieure.

11. Déposer la commande de verrouillage (*porte avant*):

- Retirer l'agrafe (4) de maintien et déposer le support de barrillet avec sa tige F de commande.

12. Déposer les écrous en cage servant à la fixation de l'accoudoir et de la poignée intérieure.**HABILLAGE****13. Mettre en place les écrous en cage servant à la fixation de l'accoudoir et la poignée intérieure.****14. Poser la commande extérieure de serrure :**

- Mettre la commande en place et la fixer par les écrous et rondelles (2).

15. Poser la commande de verrouillage extérieure :

- Mettre la commande de verrouillage en place et la fixer par l'agrafe (4).

16. Poser la serrure :

- Engager la tige de commande C dans son palier.
- Positionner la platine G de serrure et son boîtier H.
- Fixer l'ensemble par les vis (3).
- A l'aide d'un tournevis, mettre la serrure en position « fermée » en repoussant le pêne en « d ».
- Serrer la vis (1).
- Accrocher la tige F de la commande de verrouillage sur la platine de serrure (*porte avant*).
- Engager l'agrafe E de maintien sur la tige D de commande à distance et la fixer sur la doublure de porte.
- Vérifier le fonctionnement de toutes les commandes de la serrure.

17. Poser la glace :

- Poser les coulisses en feutre.
- Mettre la glace en place :
 - *Porte avant* : Incliner la glace vers l'avant et par le côté intérieur de la porte, l'engager dans son logement.
 - *Porte arrière* : Par le côté intérieur de la porte, engager la glace dans son logement en l'inclinant vers l'avant de façon que l'angle « a » de la glace soit face au montant A.
- Positionner la glace.

18. Poser le lave-glace :

- Engager le lève-glace dans la porte par l'ajour supérieur.
- Engager les deux galets des bras du lève-glace dans les coulisseaux de bas de glace.
- Positionner le lève-glace sur la doublure de porte et le fixer en « b » sans serrer, par ses quatre écrous et rondelles.
- Régler la position de la glace en inclinant (suivant le besoin) le lève-glace vers l'avant ou l'arrière.
- Serrer les vis.

19. Poser la glissière amovible B :

- Mettre la glace en position fermée.
- Engager la glissière dans son logement et la fixer par la vis et rondelle en « c ».

20. Poser le rétroviseur (porte avant gauche) :

Engager la commande intérieure **C** du rétroviseur dans l'écrou fileté servant à sa fixation.
 Fixer la semelle **A** du rétroviseur par la vis (1) (utiliser la clé **MR. 630-12/49**).
 Fixer le rétroviseur sur la semelle (vis (2)).
 Poser la câblerie de commande derrière la glissière **D** et positionner le bouton de commande **C** sur la doublure de porte.

21. Poser les feuilles d'étanchéité :

Sur chacun des ajours de la doublure, fixer par collage les feuilles d'étanchéité correspondantes.
 Coller une bande (longueur environ 20 mm) de ruban adhésif sur chacun des écrous en cage et des trous (3) de la doublure de porte.
 Poser une boulette de mastic sur chacune des lumières «a» servant à la fixation du lève-glace.

22. Poser le panneau intérieur :

Mettre le ressort d'axe de lève-glace en place.
 Agrafier le panneau sur la porte.
 Engager l'agrafe de maintien de manivelle de lève-glace dans son logement et poser l'embase de manivelle puis la manivelle (orienter la manivelle vers l'avant de façon qu'elle forme un angle d'environ 30° vers le haut par rapport à l'horizontale).

23. Fixer la commande intérieure de rétroviseur :

Mettre la coupelle **F** en place et poser l'écrou de fixation (6) de la commande.
 Serrer l'écrou à l'aide de la clé crantée.

MR. 630-14/72

24. Poser la poignée intérieure :

Accrocher le doigt (4) de poignée sur la tige de commande à distance.
 Positionner la poignée et la fixer par les vis (7).
 Poser les obturateurs (8).

25. Poser l'accoudoir :

Fixer l'accoudoir par les vis (5).
 Poser la garniture d'accoudoir.

26. Poser le vide-poche J :

Mettre le vide-poche en place et le fixer par ses vis (9), (10) et (11).

27. Poser et régler la porte

(Voir Opération GX. 841-1).

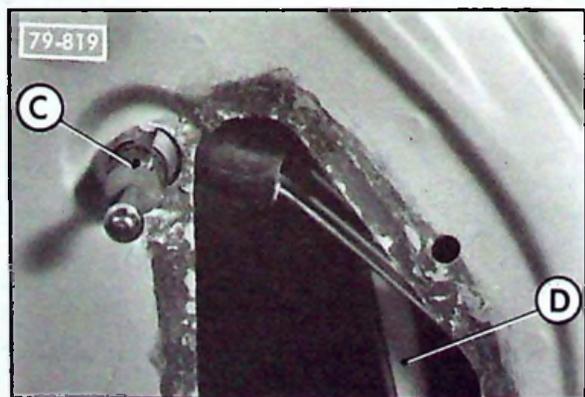
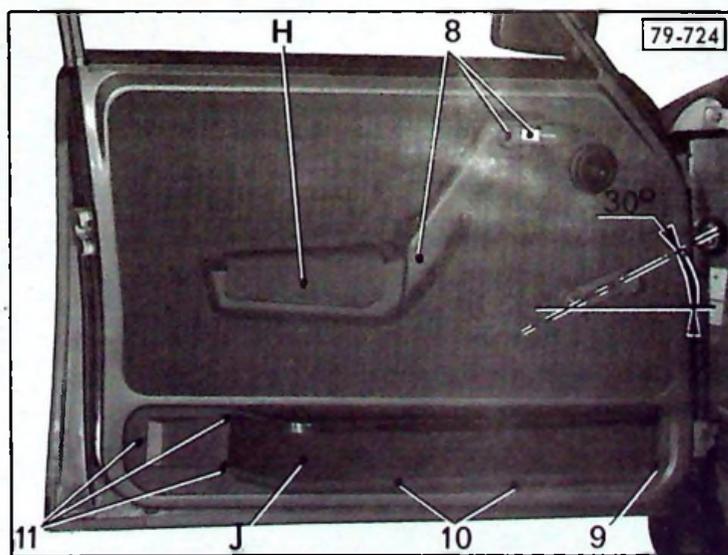
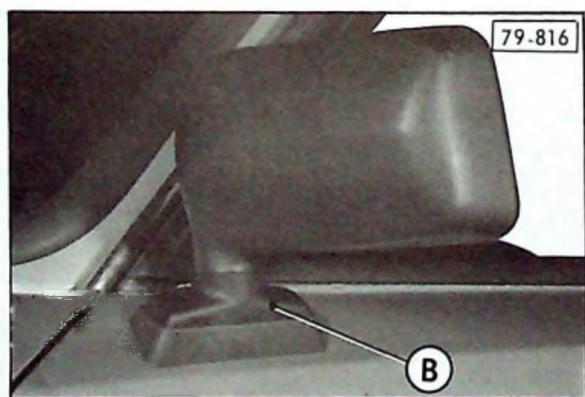
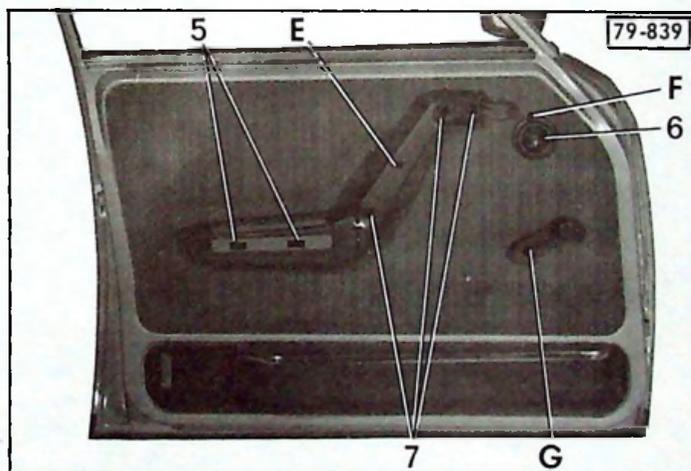
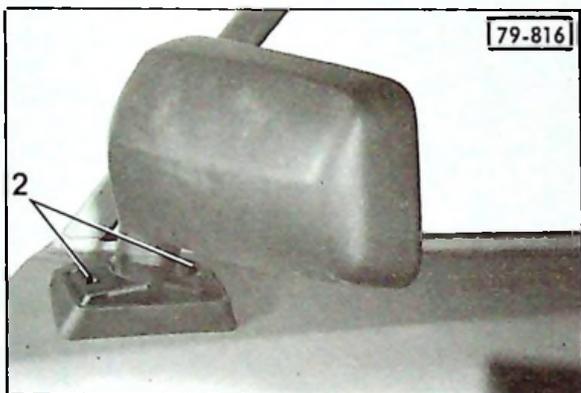
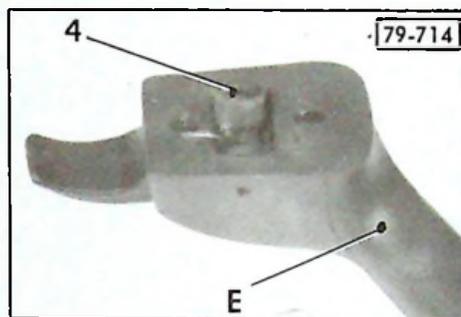
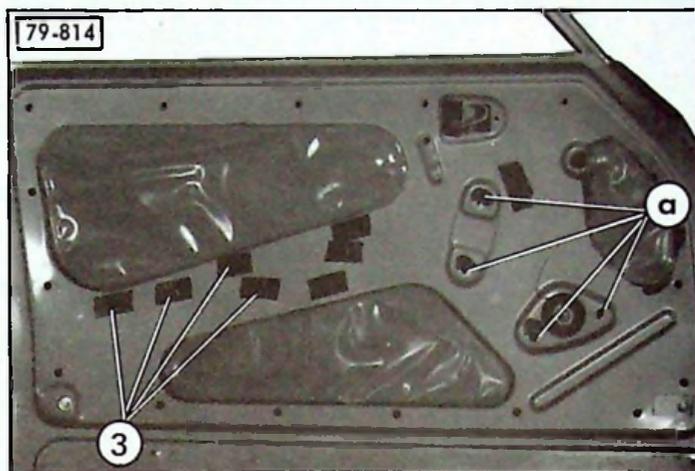
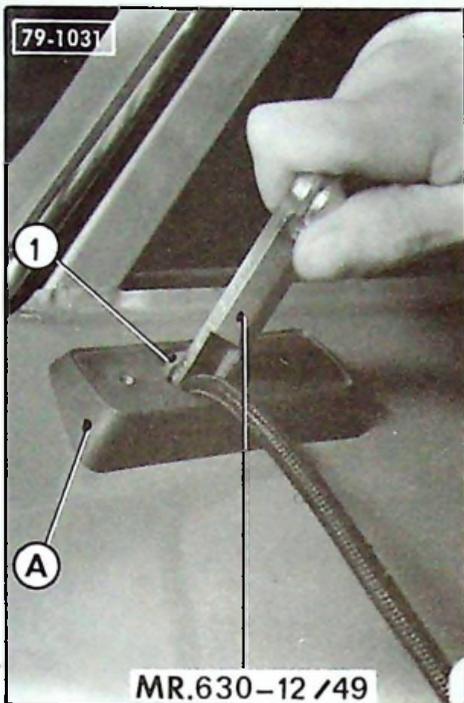
28. Poser :

- les enjoliveurs d'encadrement de glace,
- les lève-glace intérieur et extérieur.

29. Nettoyer à l'alcool dénaturé et essuyer avec un chiffon, les emplacements de la baguette d'enjolivement extérieur et de la bande adhésive de bas de porte.

Fixer la bande adhésive et la baguette (utiliser des pièces neuves et les aligner par rapport aux autres éléments).

30. Vérifier le fonctionnement de toutes les commandes et nettoyer la porte (si nécessaire).



OPERATION
GX. 841-3

POSITIONNEMENT DES GALETS DE BAS
DE GLACE SUR GLACES AVANT ET ARRIERE

I. COLLAGE DES PATTES SUPPORT DE GALET (fig. 1)

(Utilisation des pattes supports du galet "série")

Les colles référence P.R. : ZC 9 856 689 U
ou ZC 9 865 105 U

sont utilisées pour l'assemblage des pattes supports de galet sur les glaces latérales de porte.

Il est impératif de respecter les cotes (fig. 1 ci-contre) pour le positionnement correct des supports sur les glaces respectives, de porte avant ou de porte arrière.

II. REMPLACEMENT DES PATTES SUPPORTS DE GALET PAR UN CHASSEMENT (fig. II)

(Solution réparation)

Se procurer au Département des Pièces de Rechange :

1 chaussement ZC 9 867 385 U	} par glace
1 caoutchouc GX 66 321 01 A	

PREPARATION : Décoller les ou la patte support de galet restante sur la glace.

Chauffer légèrement au chalumeau les ou la patte support de galet (appliquer la flamme sur la patte et non sur la glace).

GLACE AVANT :

POSE :

- Présenter le caoutchouc ① sur la glace.
- Poser le chaussement ② en respectant la cote de 125.

GLACE ARRIERE :

PREPARATION : Scier dans la partie centrale du chaussement une longueur de 40 mm de façon à obtenir la nouvelle cote de 220 mm.

POSE :

- Présenter le caoutchouc ① sur la glace.
- Poser le chaussement ② en respectant les cotes de 137 mm et de 220 mm.

Fig. I

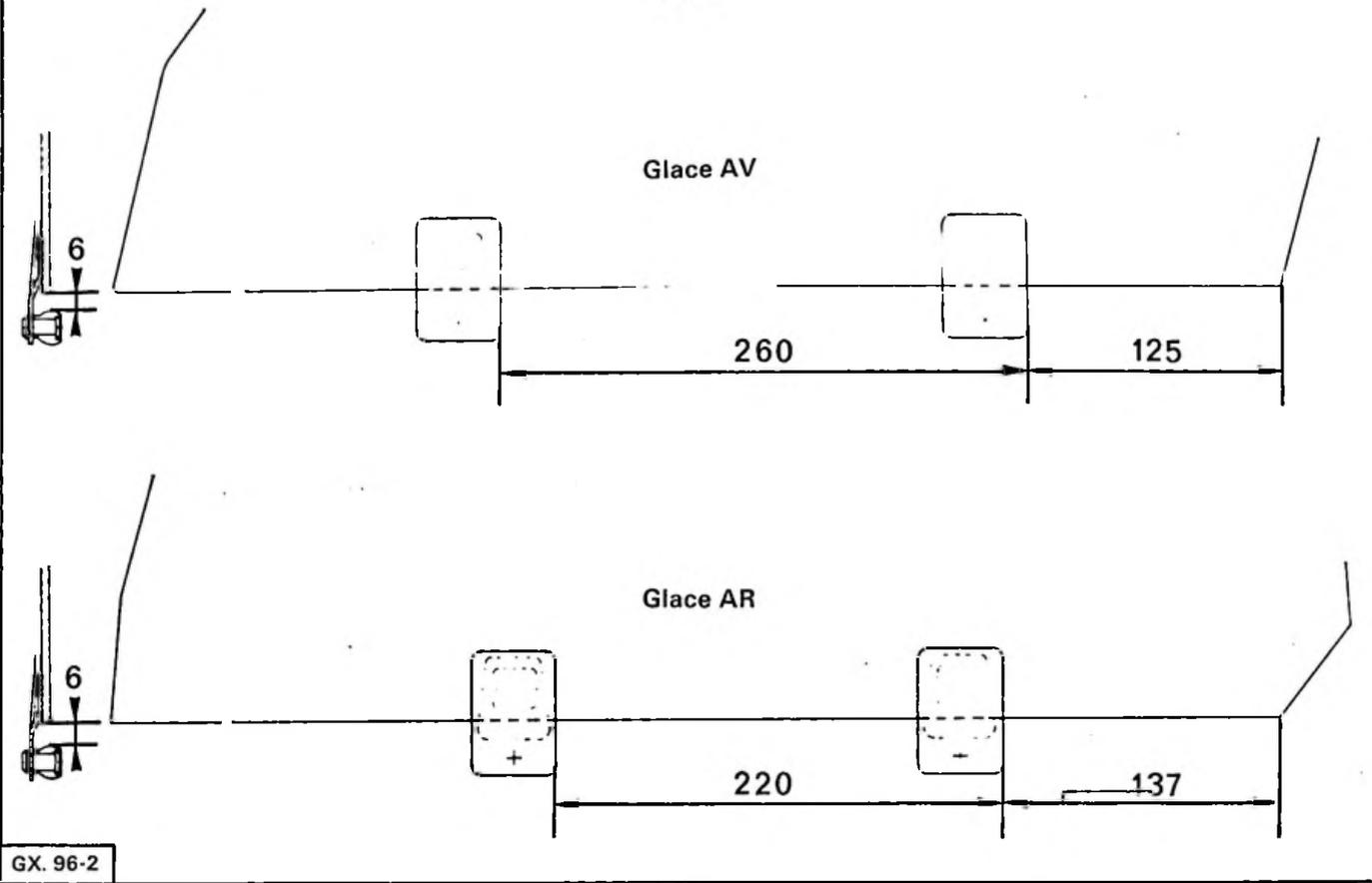
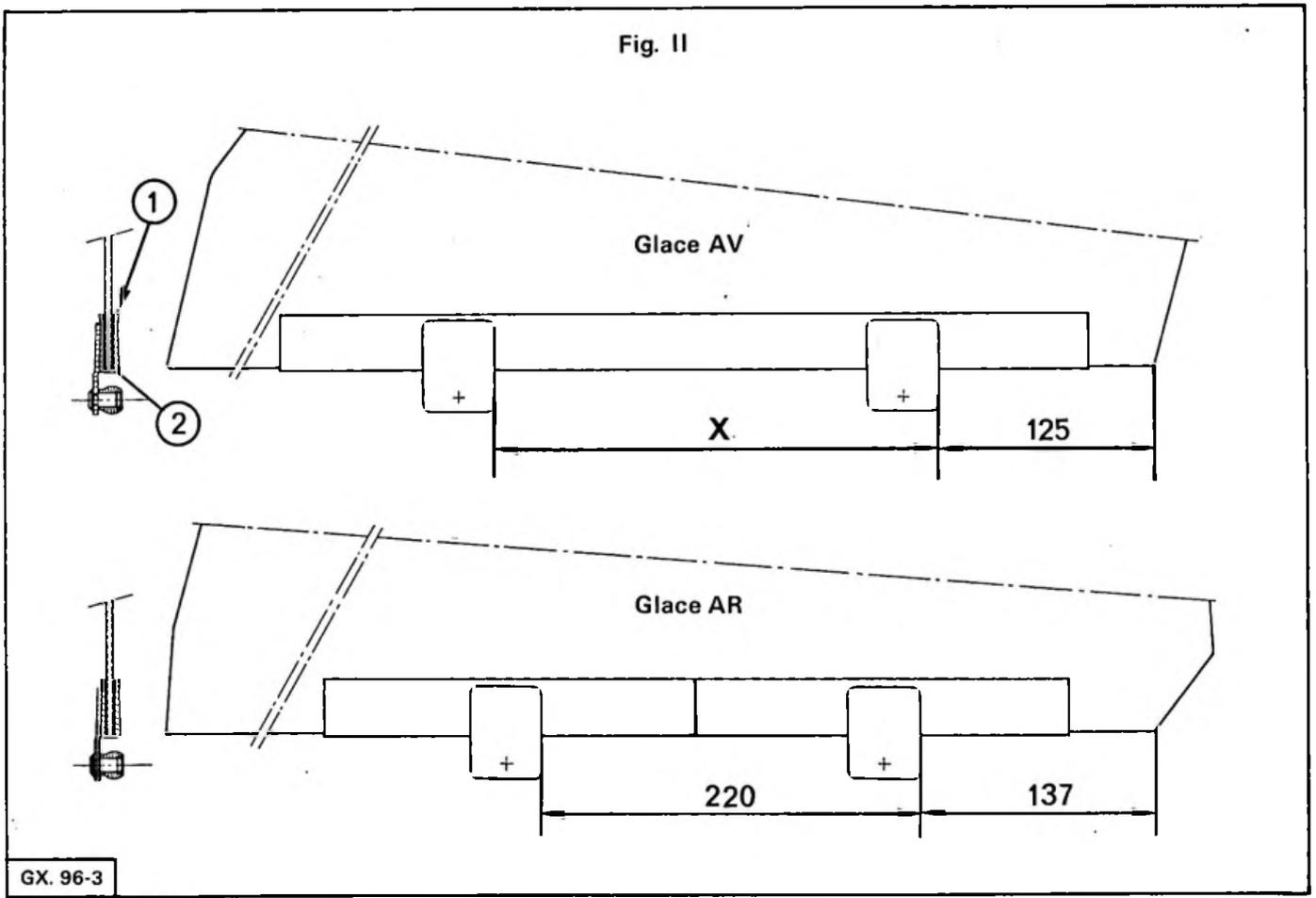


Fig. II



OPERATION
GX. 841-4

REPLACEMENT D'UN PANNEAU EXTERIEUR
DE PORTE LATERALE

REPLACEMENT D'UN PANNEAU EXTERIEUR DE PORTE LATERALE

DEPOSE.

1. Déposer :

- les lèche-glace intérieur et extérieur,
- le rétroviseur (*porte avant*),
- l'accoudoir et le panneau d'habillage intérieur,
- la commande extérieure de serrure,
- le lève-glace, la glace et ses coulisses en feutre,
- les enjoliveurs d'encadrement de porte.

2. Déposer la porte :

(Voir Opération GX. 841-1)

3. Déposer le panneau de porte :

Couper les bords tombés en meulant les arêtes avant, inférieure et arrière du panneau.

Dégrafer les points de soudure électrique suivant la ligne :

- LP. 1,
- et les points :
- P. 1,
 - P. 2,
 - P. 3,
 - P. 4.

A l'aide d'un burin à tranchant latéral, décoller le panneau extérieur et les bords de tôle restants.

PREPARATION.

4. Meuler les soudures restant sur les bords et à la partie inférieure de l'encadrement de glace. Eliminer les traces de colle sur les bords de la porte.

5. Poser un mastic insonorisant en sept à huit points « d » sur le renfort central de porte.

6. Procéder à l'encollage du panneau :

Mélanger soigneusement les parties A et B de la colle « TEROKAL 6015 ». (Voir N.I. 80-94 TT)

A l'aide d'une spatule, appliquer la colle sur une largeur d'environ 20 mm sur les bords verticaux et inférieur du panneau.

POSE.

7. Poser le panneau sur la porte :

Positionner le panneau sur la porte et le maintenir à l'aide de pinces serre-tôles.

A l'aide d'un tas et d'un marteau « postillon » procéder à l'agrafage des bords verticaux et inférieur.

Exécuter les points de soudure à la pince suivant la ligne :

- LP. 1,
- et les points :
- P. 1,
 - P. 2,
 - P. 3,
 - P. 4.

(Utiliser une plaque de cuivre pour éviter de marquer le panneau).

8. Appliquer le mastic de protection sur les sertissages :

A l'aide d'un pistolet à pression (type PIPO 2, KREMLIN) pulvériser le mastic (TEROTEX 6018) sur les agrafes verticales « a » et « c » et inférieures « b ».

(Voir N.I. N° 80-94 TT).

9. Laisser sécher pendant 1 heure.

10. Procéder à la mise en peinture de la porte.

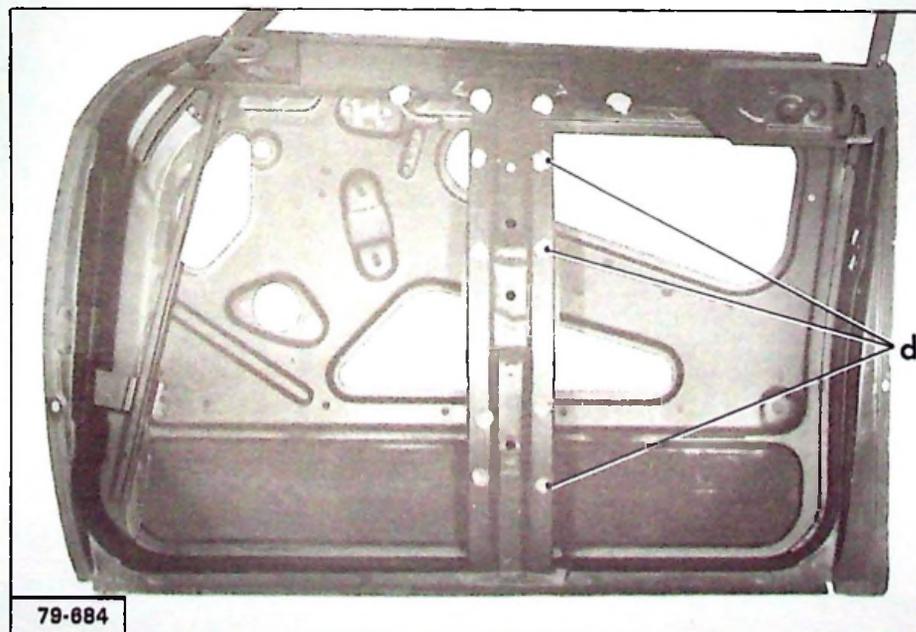
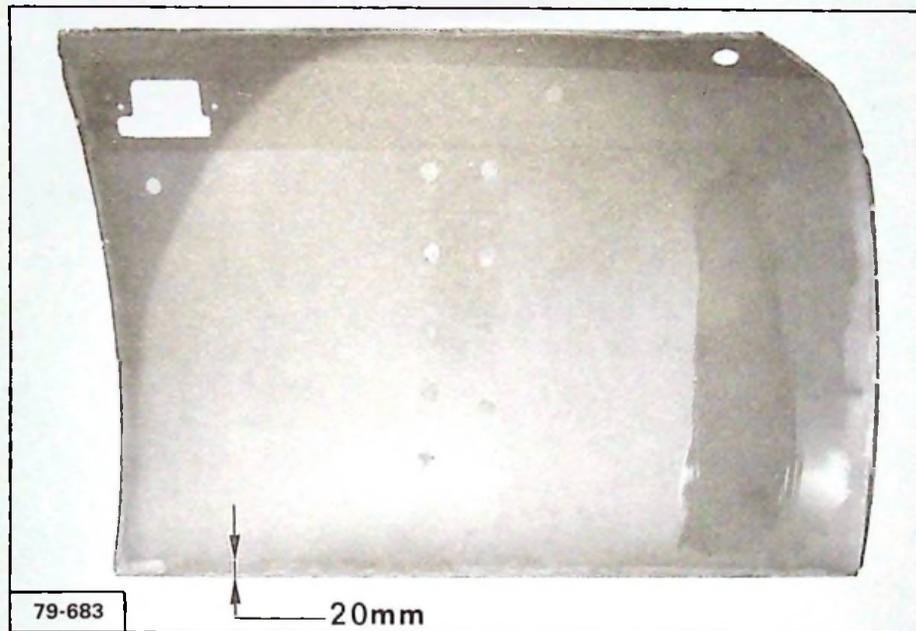
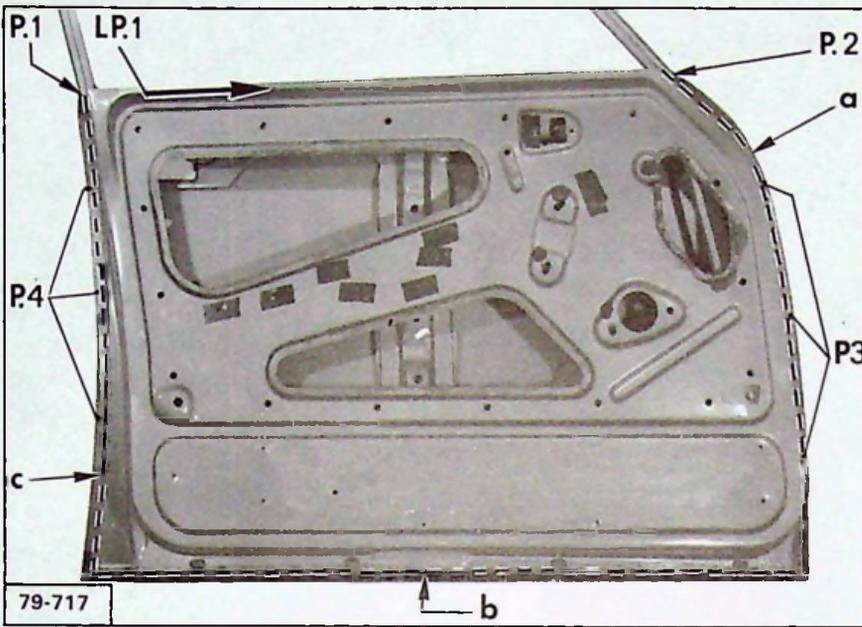
11. Poser la porte :

(Voir Opération GX. 841-1)

12. Poser :

- les coulisses en feutre,
- la glace,
- le lève-glace,
- la commande extérieure de serrure,
- le rétroviseur (*porte avant*),
- le panneau d'habillage intérieur,
- l'accoudoir,
- les lèche-glace intérieur et extérieur,
- les enjoliveurs d'encadrement de porte.

13. Pulvériser un produit de protection pour corps creux à l'intérieur de la porte (voir Manuel N° MAN 008580 « Généralités Carrosserie »).



OPERATION
GX..841-7

POSE DES ENJOLIVEURS LATERAUX

I - POSE DES BAGUETTES DE PROTECTION.

1. Nettoyer les zones de collage des baguettes à l'aide d'un chiffon imbibé d'alcool dénaturé et essuyer avec un chiffon propre.

2. En « a » et « b », faire un repère correspondant au bord supérieur des baguettes.

Distance sur tôle entre le bord inférieur de l'élément et le bord supérieur de la baguette :

Berline : X = 290 mm

Y = 69 mm

Break : X = 290 mm

Y = 76 mm

Joindre les points « a » et « b » par un tracé au cordeau sur tous les éléments latéraux (éviter d'utiliser des instruments qui risquent de rayer la peinture).

2. Pour chacune des baguettes :

- Retirer la feuille protectrice des bandes auto-collantes.
- Positionner la baguette sur l'élément correspondant (bord supérieur tangent au tracé, jeu identique à chaque extrémité) et l'appliquer fortement sur la tôle à l'aide de la main.

NOTA : Il est préférable de poser en premier les baguettes de portes.

II. POSE DES BANDES DE P.V.C. ADHESIF.

1. Nettoyer les zones de collage.

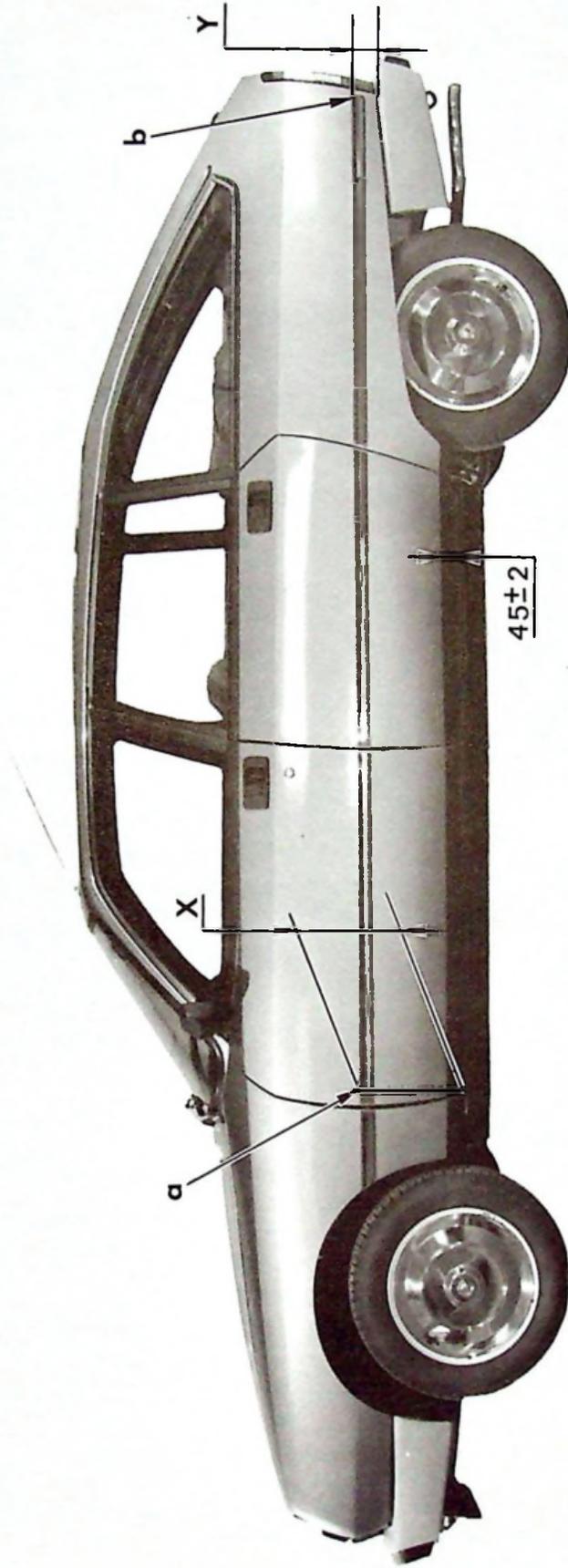
2. A l'aide d'une règle et d'un crayon (genre feutre) tracer la ligne de hauteur supérieure des bandes adhésives (45 ± 2 mm du bord inférieur des éléments).

3. Poser les bandes adhésives :

Pour chacune des bandes :

- Retirer la feuille de protection de la face adhésive.
- Positionner la bande et l'appliquer fortement sur la tôle.
- Replier les bords de la bande sur la bordure intérieure des différents éléments (recouper si nécessaire).

79-710



OPERATION
GXB. 844-0

REGLAGE D'UN HAYON ARRIERE

REGLAGE D'UN HAYON ARRIERE

1. Pour obtenir (*de chaque côté*) :

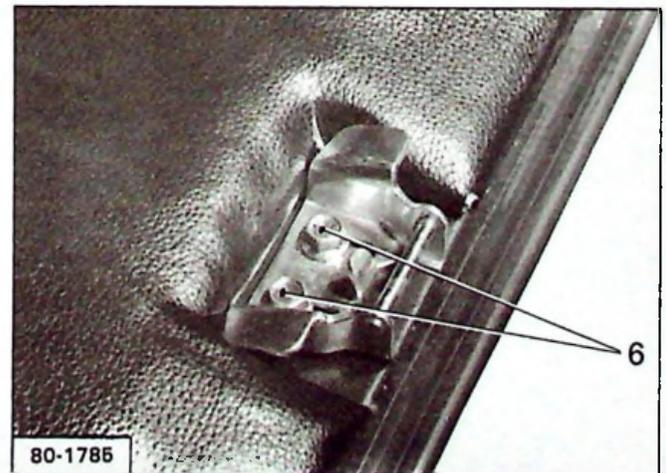
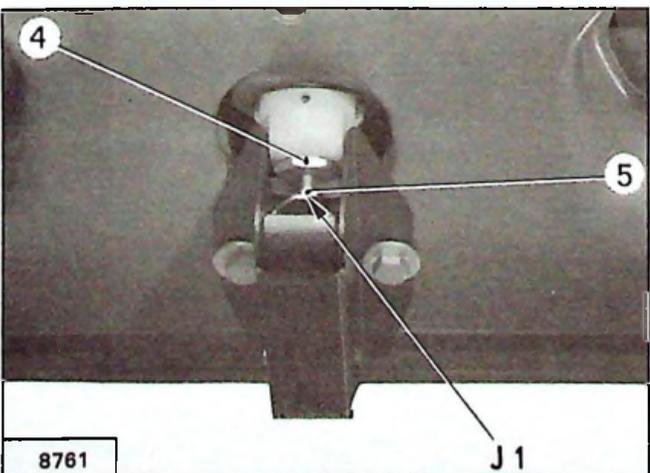
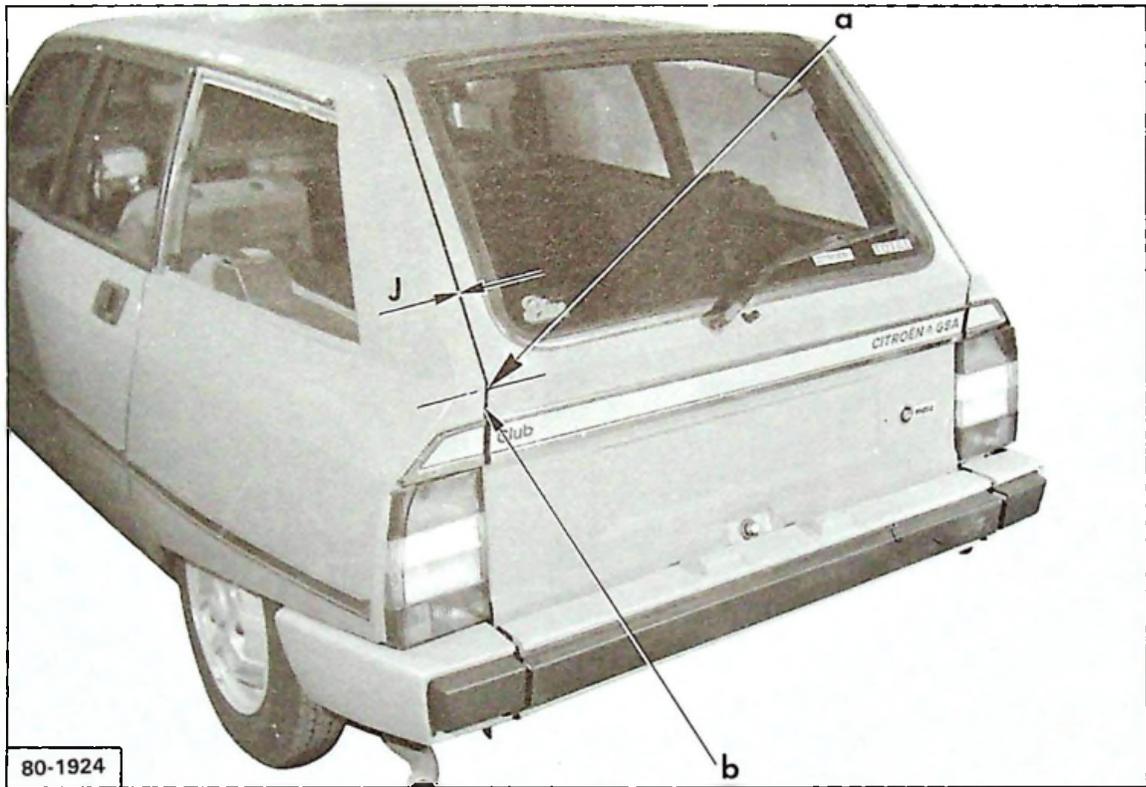
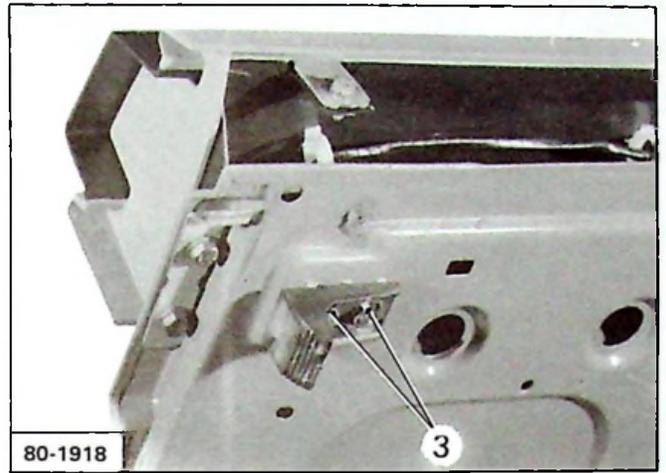
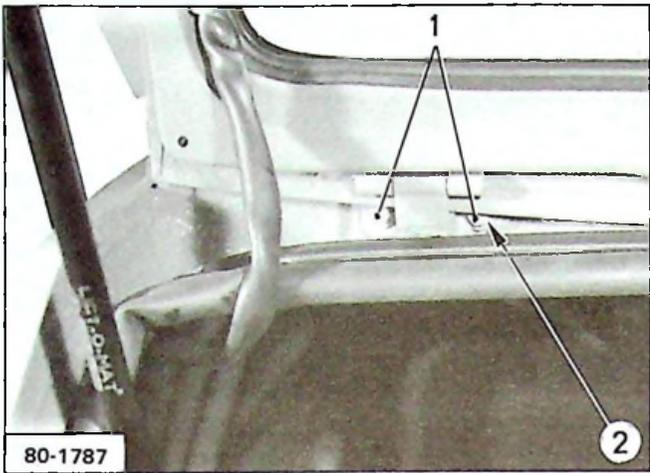
- un jeu $J = 6 \pm 1$ mm,
- un alignement de 0 ± 2 mm du hayon avec la face supérieure de l'aile en « a », agir sur les vis de fixation (1) des charnières et sur les vis (3) des butées,
- un alignement de 0 ± 2 mm du hayon avec la face arrière de l'aile en « b », modifier le nombre de cales de réglage (2).

2. Pour obtenir :

- un jeu $J1 = 1 \pm 0,5$ mm entre le pêne et le levier de commande de serrure, agir sur la vis de butée (5) et bloquer le contre-écrou (4).

Desserrer les vis (6) et régler la gâche, pour que le hayon fermé, il ne subsiste aucun jeu sur les caoutchoucs d'étanchéité.

NOTA : Le hayon doit se fermer et se verrouiller entièrement sur les deux crans lorsqu'on le lâche de la position « Point mort » des béquilles.



OPERATION
GX. 844-1

DEPOSE ET POSE
DE LA PORTE DE COFFRE

DEPOSE ET POSE DE LA PORTE DE COFFRE .

DEPOSE.

1. Déposer la trappe d'accès sur face intérieure du passage de roue droit et déconnecter les trois fils du faisceau **B**.
Accrocher une ficelle à l'extrémité du faisceau. Extraire le faisceau du montant de caisse. Décrocher la ficelle et la laisser à l'intérieur du montant.

Véhicules équipés d'un essuie-glace :

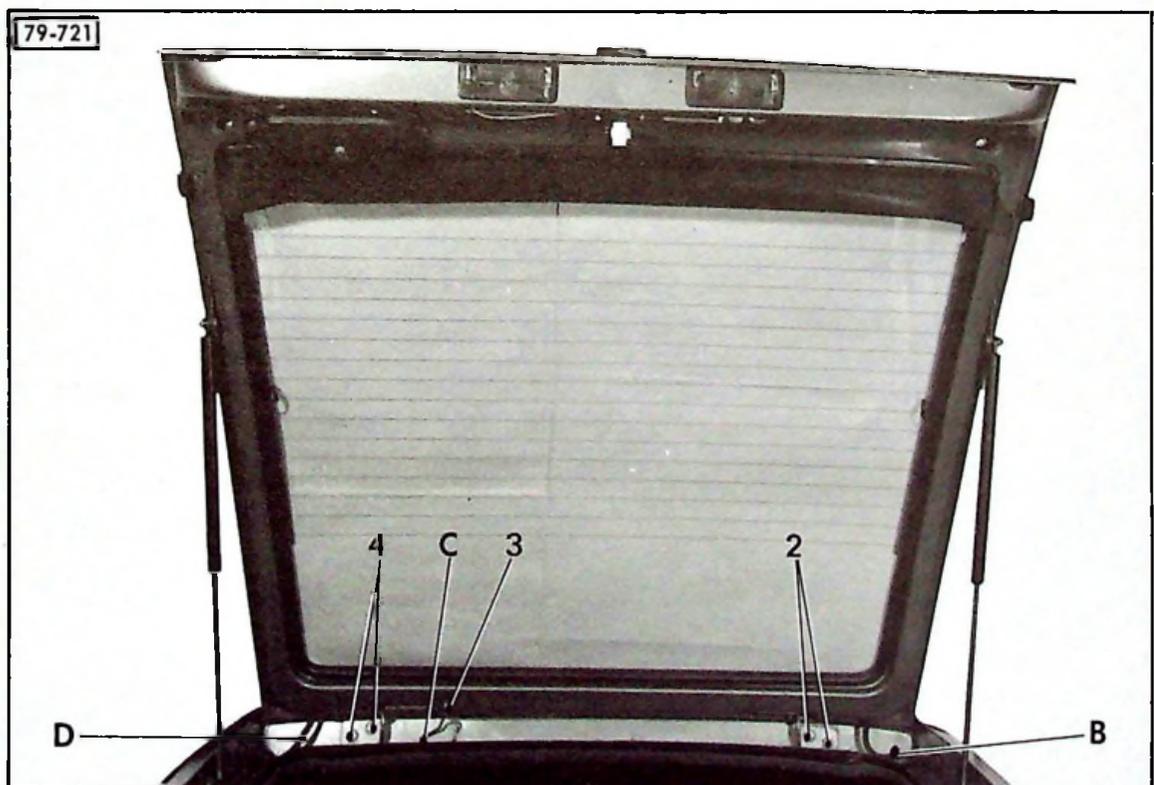
Déposer suivant le même principe le faisceau **D** d'alimentation du moteur d'essuie-glace.

NOTA : En cas de remplacement de la porte, déconnecter les fils directement sur l'accessoire alimenté et déposer le faisceau de la porte.

2. Déposer partiellement le caoutchouc **A** d'étanchéité de la porte.
3. Déposer le fil de masse **C** (vis (3)).
4. Désaccoupler (*de chaque côté*) la béquille (clips (1) et rondelle contact).
5. Déposer les vis (2) et (4) de fixation des charnières.
6. Déposer la porte de coffre.

POSE.

7. Poser la porte de coffre :
Mettre en place la porte et serrer légèrement les vis (4) et (2).
Remettre le caoutchouc d'étanchéité **A** en place.
Régler la position de la porte (*voir Opération GX. 870-0*).
Serrer les vis (4) et (2).
 8. *De chaque côté*, fixer la béquille de maintien sur la porte (clips (1) et rondelle contact).
 9. Poser le fil de masse **C** (vis (3)).
 10. Relier le faisceau **B** à l'extrémité de la ficelle restée dans le montant.
Tirer pour engager le faisceau dans le montant.
 11. Détacher la ficelle et connecter les trois fils du faisceau de la porte.
 12. Poser la trappe sur la face intérieure du passage de roue.
- Véhicules équipés d'un essuie-glace :*
Poser le faisceau **D** suivant le même principe.



OPERATION
GXB. 844-1

DEPOSE ET POSE D'UN HAYON ARRIERE

DEPOSE ET POSE D'UN HAYON ARRIERE

DEPOSE.

1. Déconnecter :

Côté gauche :

- le faisceau d'alimentation **A** de l'éclaireur de la plaque de police et du moteur d'essuie-glace.

De chaque côté :

- les fils d'alimentation de la résistance chauffante en **C** et **D**.

2. Déposer partiellement le caoutchouc d'étanchéité **B**.

3. *De chaque côté :*

- Désaccoupler la béquille (clip (3)).

4. Déposer les vis (2) des charnières (vis côté gauche de chaque charnière).

5. Desserrer sans les déposer les vis (1) (vis côté droit de chaque charnière).

6. Déposer le hayon arrière.

POSE.

7. Présente le hayon arrière et engager les charnières sous les vis (1). Poser sans les serrer, les vis (2).

8. *De chaque côté*, fixer la béquille sur le hayon (clip (3)).

9. Réglér la position du hayon, (Voir Opération GXB. 844-0).

- Serrer les vis (1) et (2) (*de chaque côté*).

10. Remettre le caoutchouc d'étanchéité **B** en place.

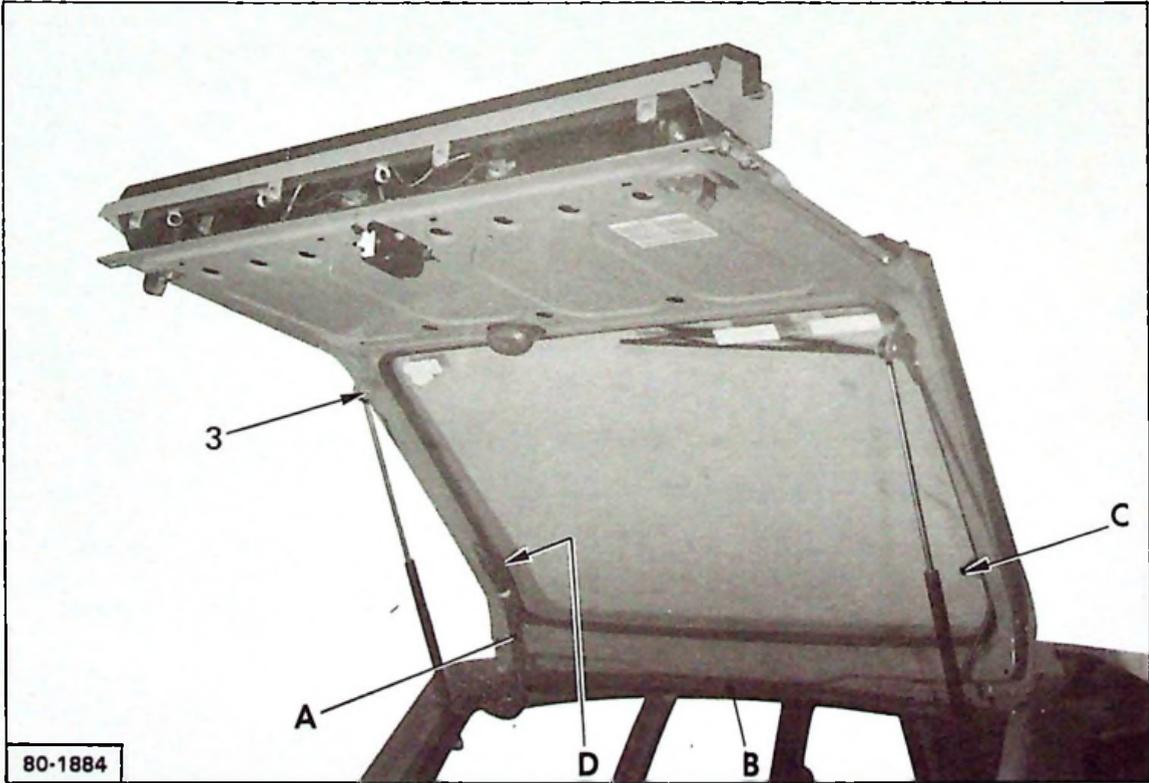
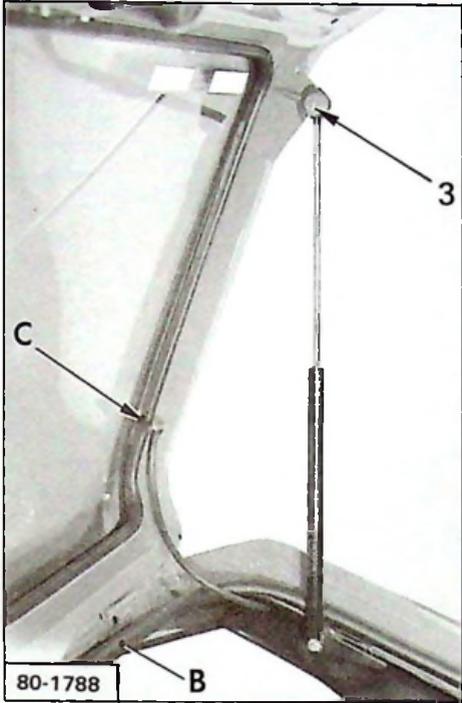
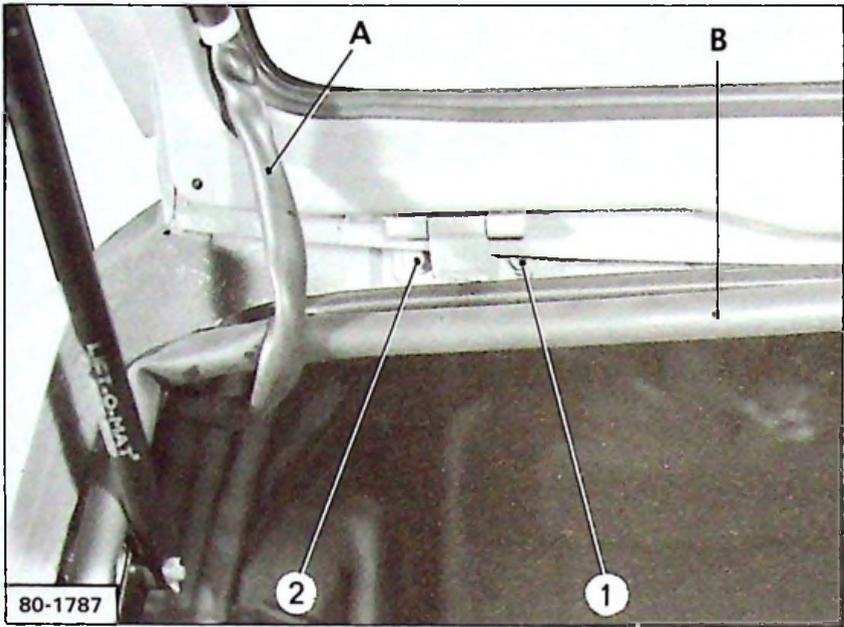
11. Connecter :

Côté gauche :

- le faisceau d'alimentation **A** de l'éclaireur de la plaque de police et du moteur d'essuie-glace.

De chaque côté :

- les fils d'alimentation de la résistance chauffante en **C** et **D**.



OPERATION
GX. 844-2

DESHABILLAGE ET HABILLAGE
D'UNE PORTE DE COFFRE

DESHABILLAGE ET HABILLAGE DE LA PORTE DE COFFRE.

DESHABILLAGE.

1. Déposer la glace de lunette arrière :

(Voir Opération GX. 961-7).

2. Déposer :

- la serrure (vis (2)),
- les garnitures **A** et **B**;
- la commande de serrure (écrous et rondelles (4)),
- les butées **C** et **D** (vis (5)),
- les fils de masse et le contacteur d'éclairage de coffre (vis (3)),
- les éclaireurs de plaque de police,
- le faisceau électrique (côté droit),
- l'enjoliveur de porte de coffre.

Véhicules équipés d'un essuie-glace arrière :

- le balai d'essuie-glace,
- l'écrou et la rondelle d'axe d'essuie-glace,
- les vis (1) de fixation du moteur d'essuie-glace,
- déconnecter les fils d'alimentation du moteur,
- dégager le moteur et son faisceau d'alimentation.

3. Déposer la porte de coffre :

(Voir Opération GX. 844-1).

PREPARATION.

4. Peindre la porte neuve.

HABILLAGE.

5. Poser la porte de coffre :

(Voir Opération GX. 844-1).

6. Poser la serrure de porte de coffre :

Poser la commande de serrure (écrous et rondelles (4)).

Poser la serrure (vis (2)).

Poser les butées latérales **C** et **D** (vis (5)).

Régler la fermeture de porte de coffre et son alignement.

7. Poser la glace de lunette arrière :

(Voir Opération GX. 961-7).

8. A l'aide d'un fil métallique, passer le faisceau droit dans le montant de la porte et faire ressortir chacun des fils par le trou correspondant.

Poser et connecter les éclaireurs de plaque.

Véhicules équipés d'un essuie-glace arrière :

Engager le faisceau d'essuie-glace dans le montant gauche de la porte.

Connecter les fils d'alimentation sur le moteur.

Fixer l'ensemble moteur et support à l'aide des vis (1).

Poser la rondelle et l'écrou d'axe d'essuie-glace.

Poser le balai d'essuie-glace.

9. Fixer les fils de masse (vis (3)).

Connecter les fils d'alimentation de la lunette chauffante.

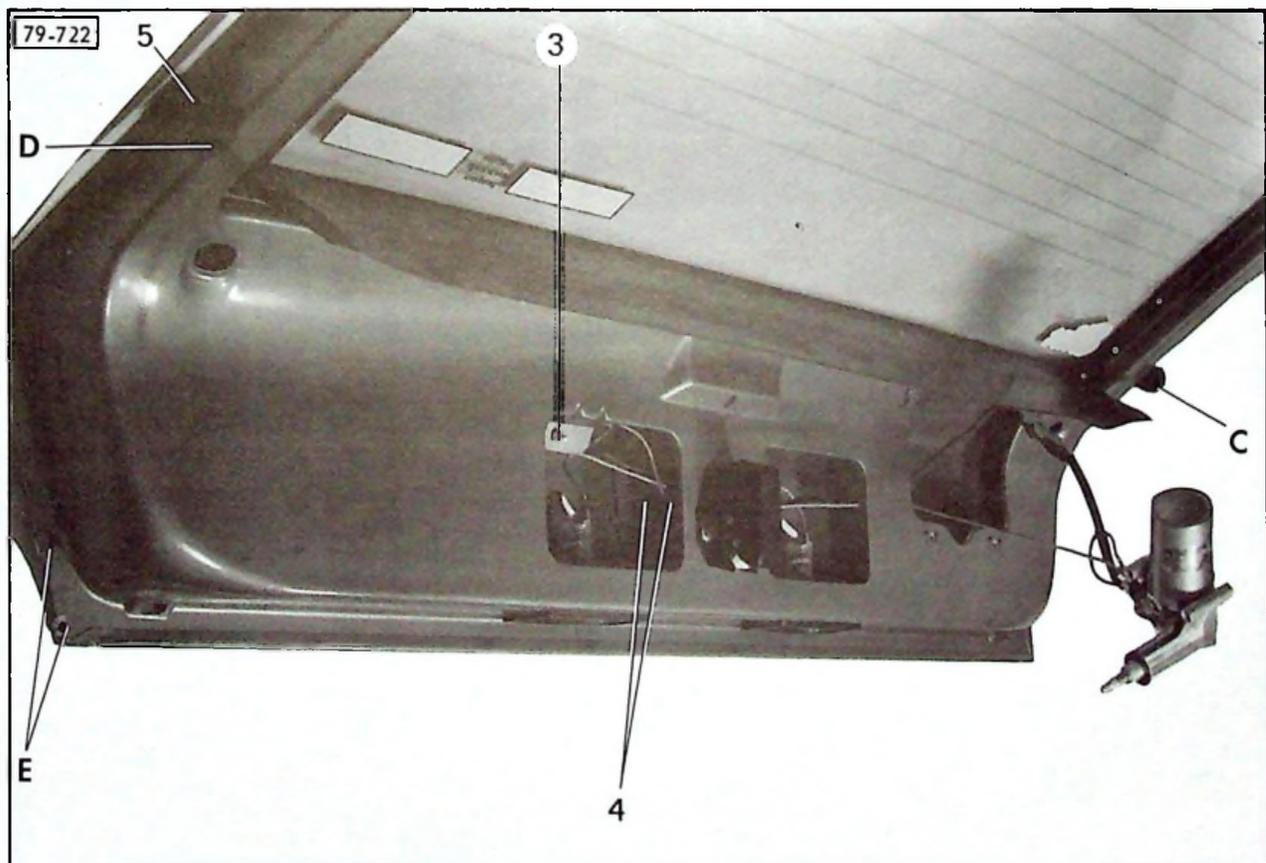
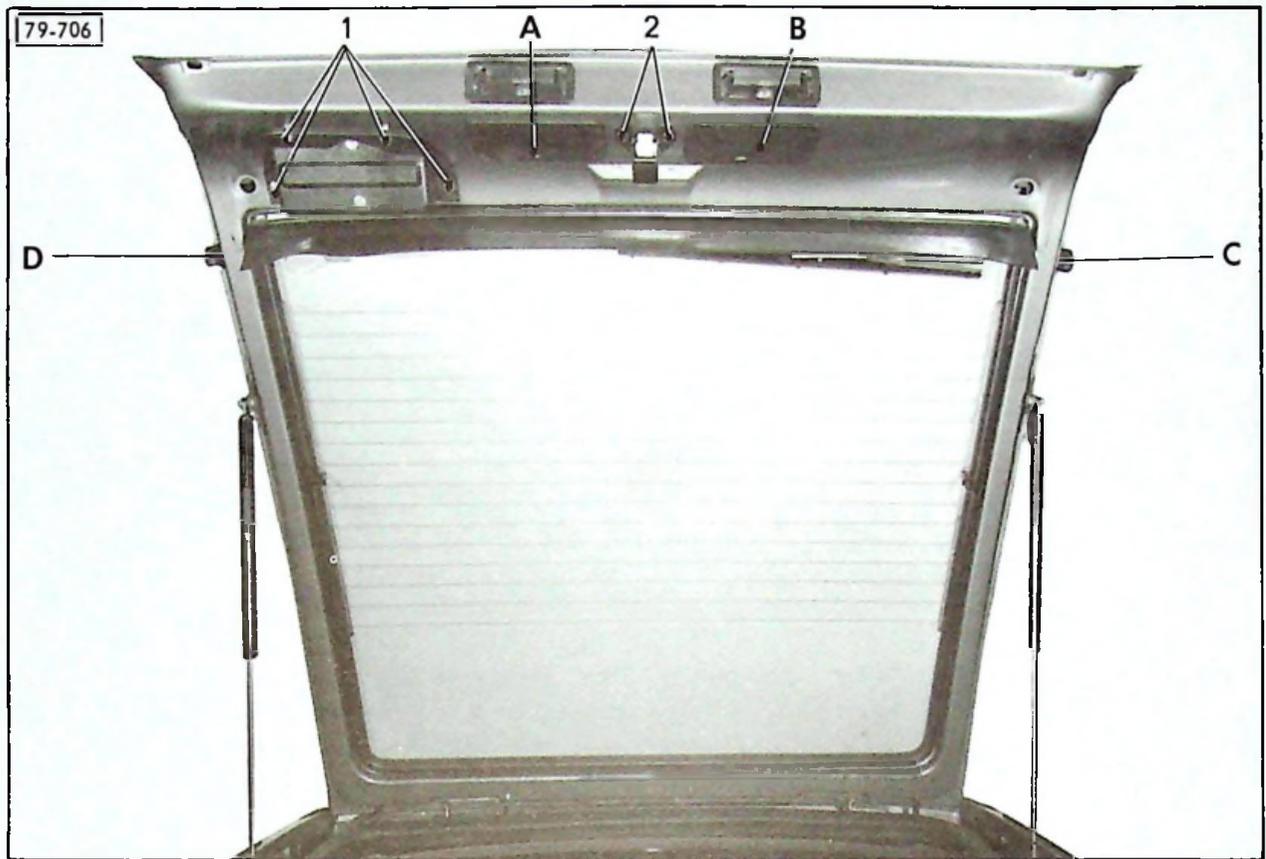
10. Poser les garnitures **A** et **B**.

11. Poser l'enjoliveur de porte de coffre (utiliser un enjoliveur neuf) :

Nettoyer la zone de collage à l'alcool et essuyer avec un chiffon sec.

Positionner et appliquer fortement l'enjoliveur sur la porte.

Rabattre les pattes **E** de maintien.



OPERATION
GXB. 844-2

DESHABILLAGE ET HABILLAGE D'UN HAYON ARRIERE

DESHABILLAGE ET HABILLAGE D'UN HAYON ARRIERE

DESHABILLAGE.

HABILLAGE.

1. Déposer la glace de hayon arrière :
(Voir Opération GXB. 961-7).

5. Poser le hayon arrière :
(Voir Opération GXB. 844-1).

2. Déposer :

- la partie centrale de pare-chocs (vis (1)) après avoir déconnecté les éclaireurs de plaque de police en « a » et « b »,
- les butées **A** (vis (4)),
- l'enjoliveur extérieur par les vis (2) et les vis (5) en passant par les ajours **B**,
- la serrure **D** (vis (3)),
- le tube d'évacuation **F**,
- le support de barillet **G** (clip (7)),
- le faisceau électrique **C**,
- le balai d'essuie-glace,

Déconnecter les fils d'alimentation du moteur d'essuie-glace **E** et le dégager (vis (6)).

3. Déposer le hayon arrière :
(Voir Opération GXB. 844-1)

6. Poser :

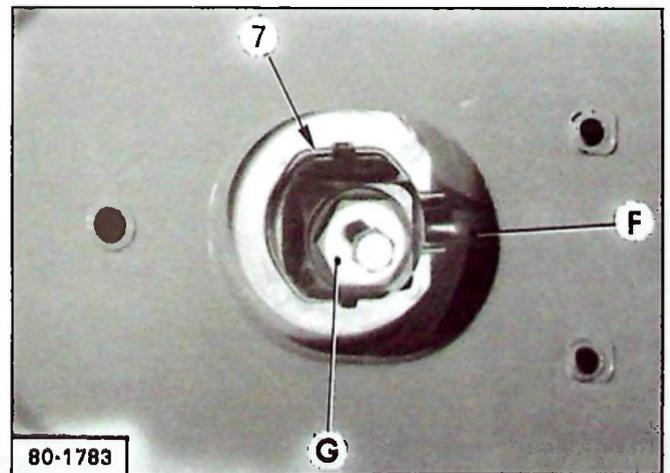
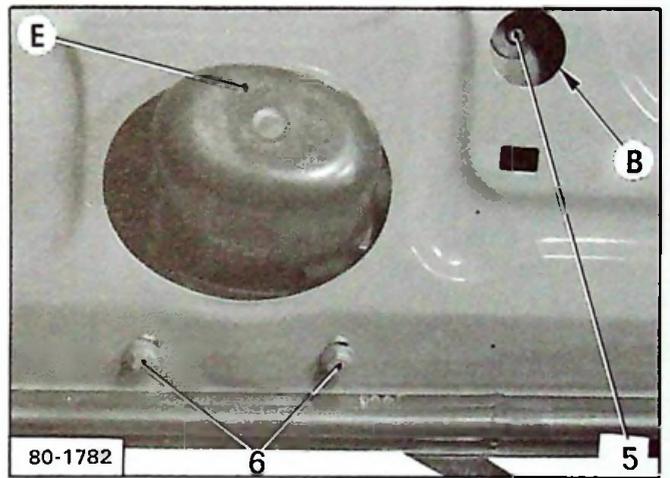
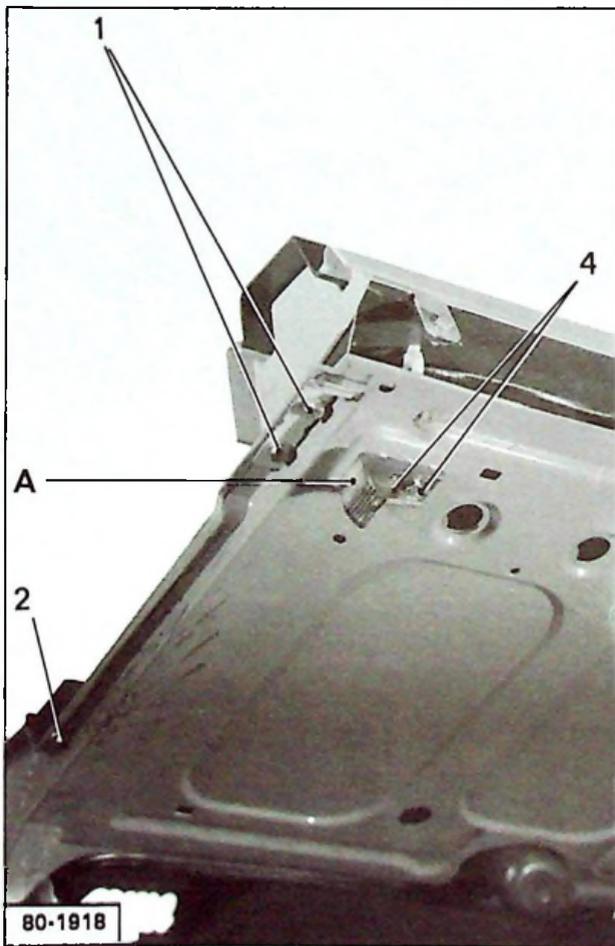
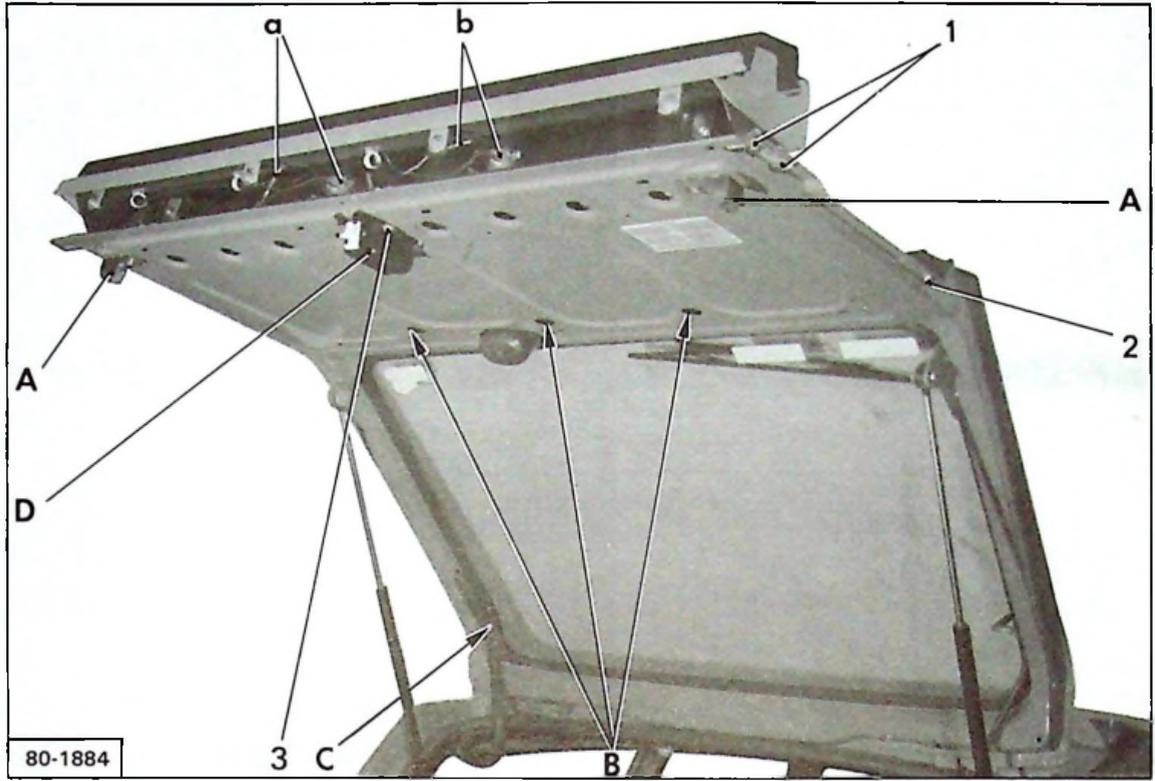
- le support de barillet **G** (clip (7)),
- le tube d'évacuation **F**,
- la serrure **D** (vis (3)),
- le faisceau électrique **C**,
- les butées **A** (vis (4)),
- la partie centrale de pare-chocs (vis (1)) et connecter les éclaireurs de plaque de police en « a » et « b »,
- le moteur d'essuie-glace **E** (vis (6)) et connecter les fils d'alimentation du moteur.
- le balai d'essuie-glace.

7. Poser la glace de hayon arrière :
(Voir Opération GXB. 961-7).

PREPARATION.

4. Peindre le hayon neuf.

8. Poser l'enjoliveur extérieur de hayon :
Poser l'enjoliveur à l'aide des vis (2) et des vis (5) (en passant par les ajours **B**).



OPERATION
GX. 844-4

POSE D'UN BECQUET
ARRIERE

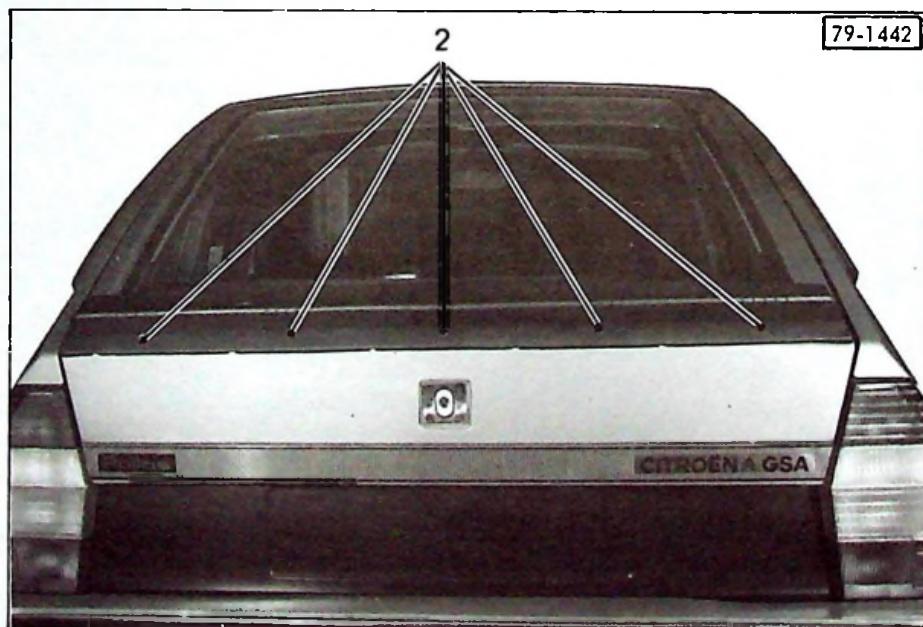
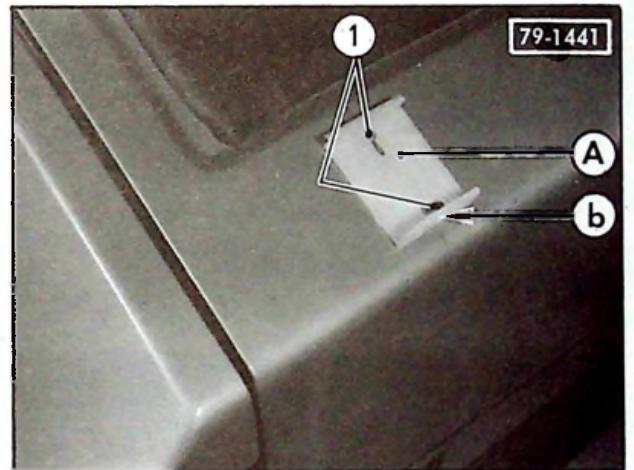
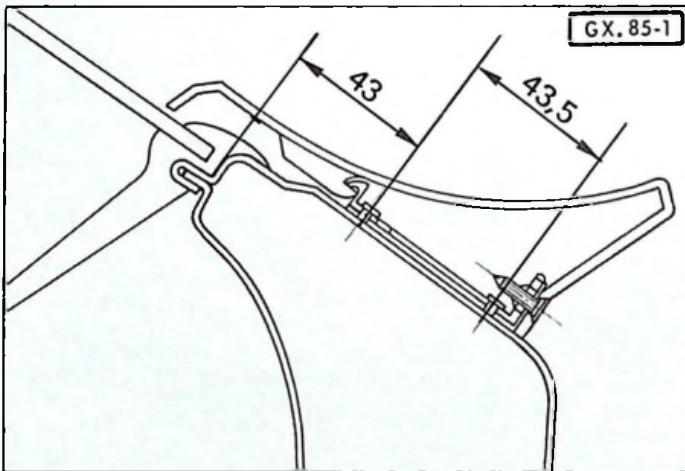
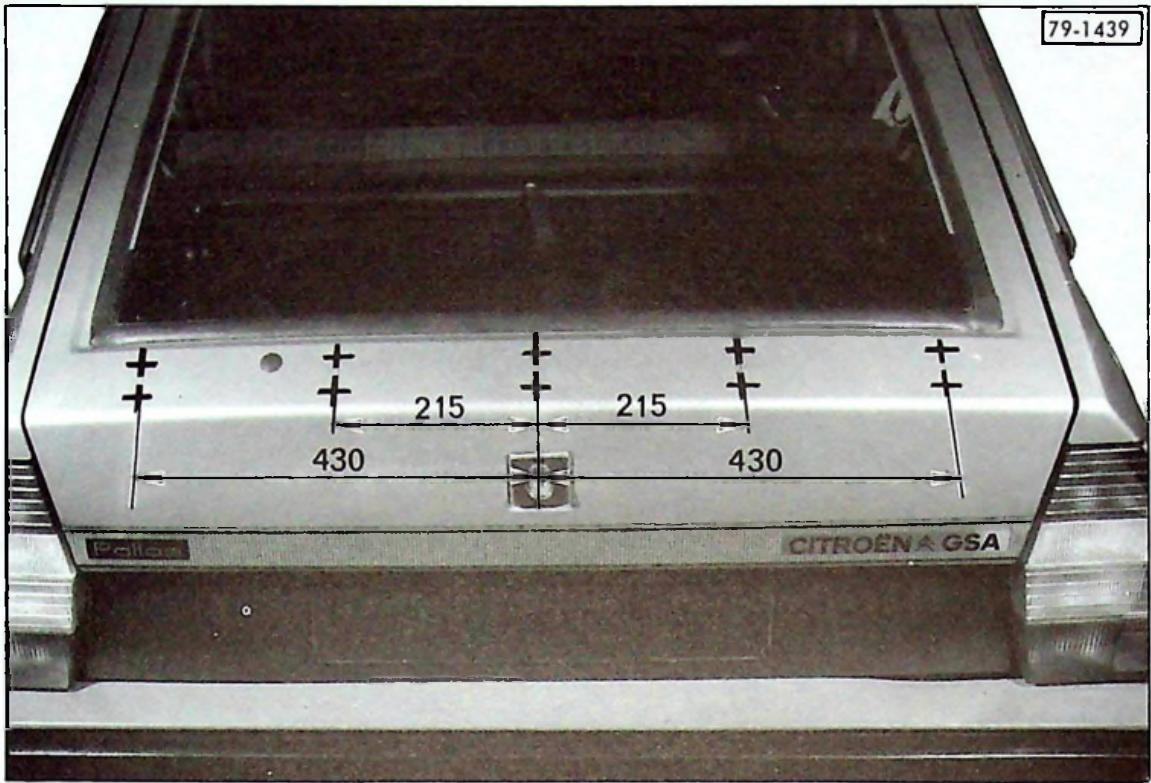
POSE D'UN BECQUET ARRIERE

PREPARATION.

1. Déposer le balai d'essuie-glace arrière (*suivant équipement*).
2. Tracer les emplacements des rivets « POP » en « Té » sur la porte de coffre.
(Voir les côtes sur photo et dessin ci-contre).
3. Percer les dix trous de fixation des rivets ($\phi = 2,5 \text{ mm}$) suivant les tracés.
4. A l'aide d'une pince, poser les rivets « POP » en « Té » (1).
5. Poser les cinq plaquettes **A** de maintien du becquet sur la porte de coffre.
6. Sur chaque plaquette **A**, poser les écrous-clips en « b ».

POSE.

7. Poser le becquet :
Agrafer le becquet en commençant par l'une des extrémités.
Centrer le becquet afin d'obtenir une côte identique de chaque côté.
8. Engager et serrer les vis (2).
9. Poser le balai d'essuie-glace arrière (*suivant équipement*).



OPERATION
GX. 851-1

REPLACEMENT D'UNE AILE AVANT

REPLACEMENT D'UNE AILE AVANT

DEPOSE

1. Déposer l'aile avant :

Déposer les vis de fixation (1), (2), (3), (4) et (5).

« Tirer » sur le bord inférieur de l'aile, de façon à décoller le joint de mastic « b » entre aile et passage de roue puis terminer de le couper à l'aide d'une lame tranchante.

Déposer l'aile.

ATTENTION : En cas de non remplacement de l'aile, « tirer doucement » en commençant par le bord inférieur arrière et en coupant le cordon de mastic au fur et à mesure pour ne pas déformer l'aile.

PREPARATION.

2. Si nécessaire :

Remplacer les écrous prisonniers nécessaires à la pose des vis (1) et (2) sur le pied de caisse.

3. Eliminer le mastic restant sur le passage de roue.

4. Poser une bande de mastic préformé :

Suivant « a » :

Section rectangulaire (ép. 2 mm) ou section circulaire ($\phi = 5$ mm).

Suivant « b » :

Section circulaire ($\phi = 12$ mm)

Exemple : Prestik S.S. (BOSTIK)

Térostat II (TEROSON)

8568 E ($\phi = 6$ mm) (3 M)

5. Appliquer un protecteur semi-liquide sur la face interne de l'aile.

Peindre l'aile.

POSE

6. Poser l'aile avant :

Présenter l'aile.

La fixer sans serrer par les vis (5), (4), (3), (2) et (1).

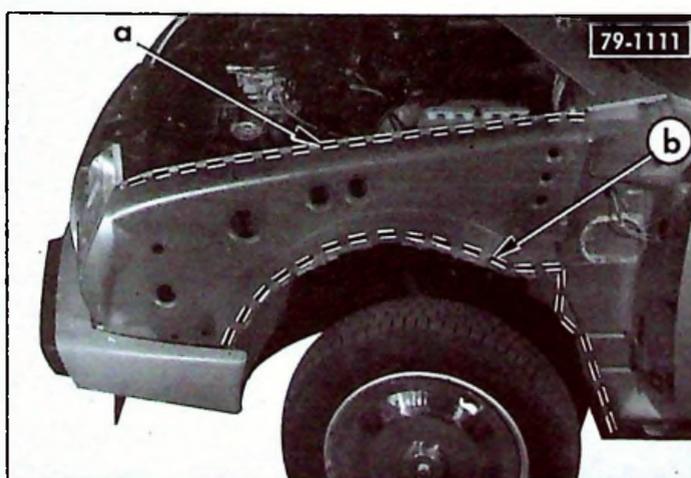
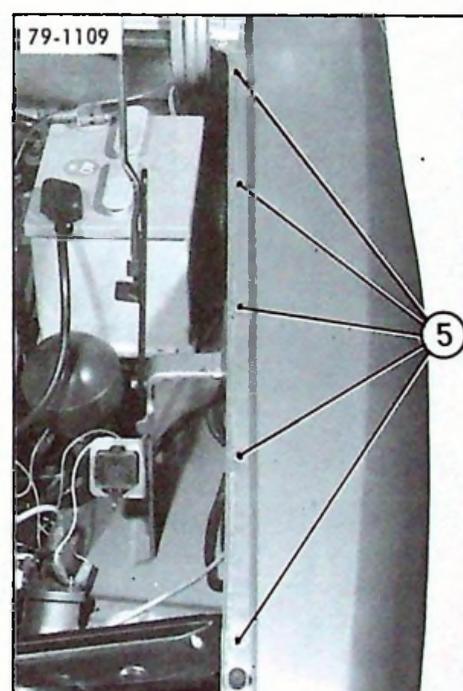
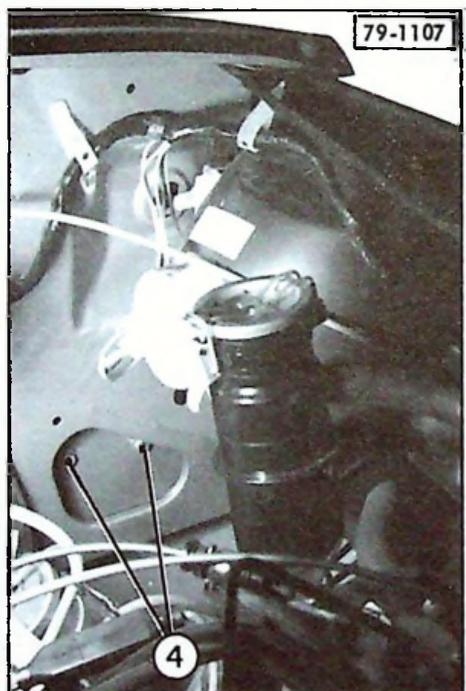
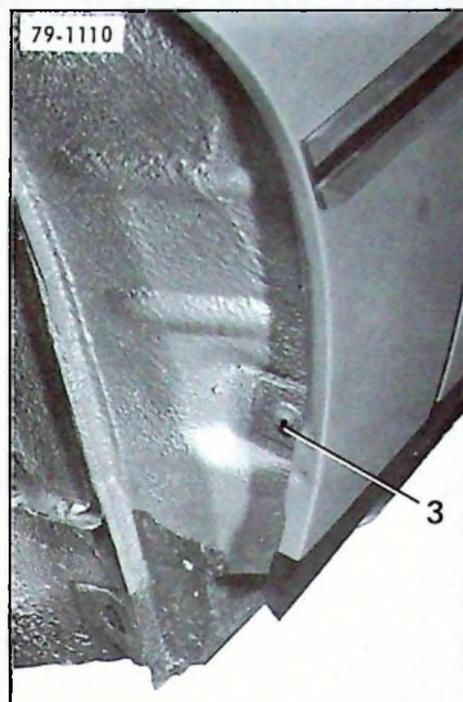
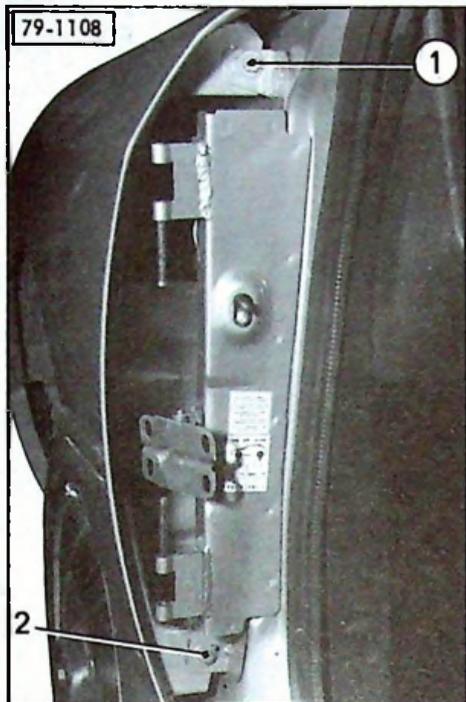
Contrôler les jeux entre l'aile et les autres élément (*voir Op. GX. 840-0*) et, si nécessaire, procéder au réglage.

Serrer les vis de fixation de l'aile.

7. Poser :

- la baquette d'enjolivement,

- la bande adhésive du bas de l'aile.



OPERATION
GX. 852-1

REPLACEMENT D'UN CAPOT

REPLACEMENT D'UN CAPOT

DEPOSE

1. Déposer le capot :

Débrancher le tuyau d'alimentation des gicleurs de lave-glace côté réservoir et côté capot.

Déposer :

- la béquille (vis (3) et (4)),
- les vis (5) et (6) (*de chaque côté*),
- le capot.

2. Remplacer les charnières de capot (*si nécessaire*)

De chaque côté : déposer ;

- les vis (7),
- les fils de masse,
- la charnière.

Présenter la nouvelle charnière, engager les fils de masse sur les vis (7) et fixer les vis .

3. Remplacer la serrure de capot (*si nécessaire*) :

a) Dépose :

- Desserrer les vis (8) et (9).
- Repousser le pêne de la serrure vers la gauche
- Dégager le câble en « a ».
- Déposer les vis (8) et (9).
- Déposer la serrure de capot.

b) Pose :

- Présenter la nouvelle serrure.
- Engager les vis (8) et (9) ainsi que l'extrémité du câble dans son logement en « a ».
- Régler la position de la serrure et serrer les vis (8) et (9).

DESHABILLAGE

4. Déposer :

- le crochet de sécurité A (vis (1)),
- le doigt B de verrouillage (écrou (2)),
- les gicleurs de lave glace,
- le feutre C.

PREPARATION

5. Peindre le capot neuf.

HABILLAGE

6. Poser les gicleurs et le tuyau de lave-glace sur le capot.

7. Présenter le crochet de sécurité A, le fixer par l'intermédiaire de la vis (1).

Poser, sans serrer, le doigt B de verrouillage de capot.

Coller le feutre C.

POSE

8. Poser le capot :

Relever les charnières.

Présenter le capot et le fixer sur les charnières par les vis (5) et (6) (*de chaque côté*) sans serrer.

Présenter et fixer la béquille de capot par les vis (3) et (4).

Brancher le tuyau d'alimentation des gicleurs de lave-glace côté réservoir.

9. Régler le capot :

Centrer le capot par rapport aux deux ailes avant.

Régler le capot par rapport à la tôle d'aération et l'extrémité avant des ailes.

Serrer les vis (5) et (6) (*de chaque côté*).

Régler le désaffleurement arrière du capot :

Desserrer les vis (7) et régler la hauteur des charnières (voir Op. GX. 840-0 : Jeux des éléments amovibles).

10. Régler la fermeture du capot :

Régler le doigt de verrouillage B du capot pour qu'en tombant d'environ 250 mm le capot soit fermé correctement. Serrer l'écrou (2).

Régler le désaffleurement avant du capot en visant ou dévissant les butées D.

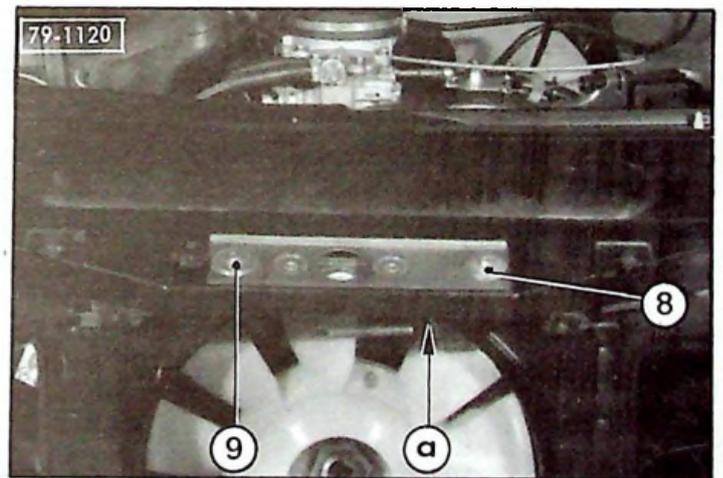
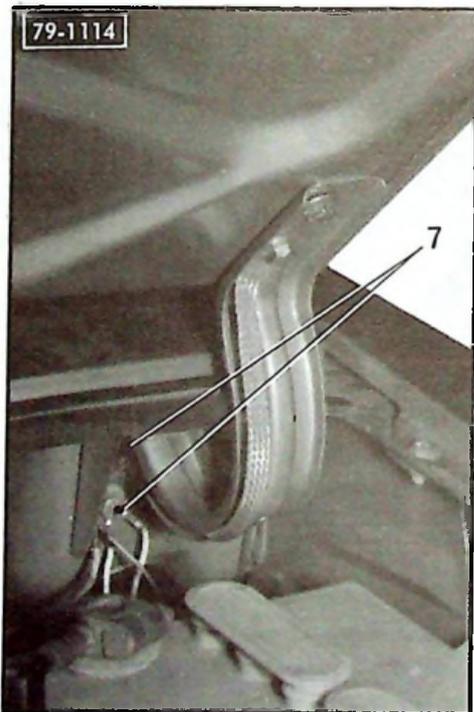
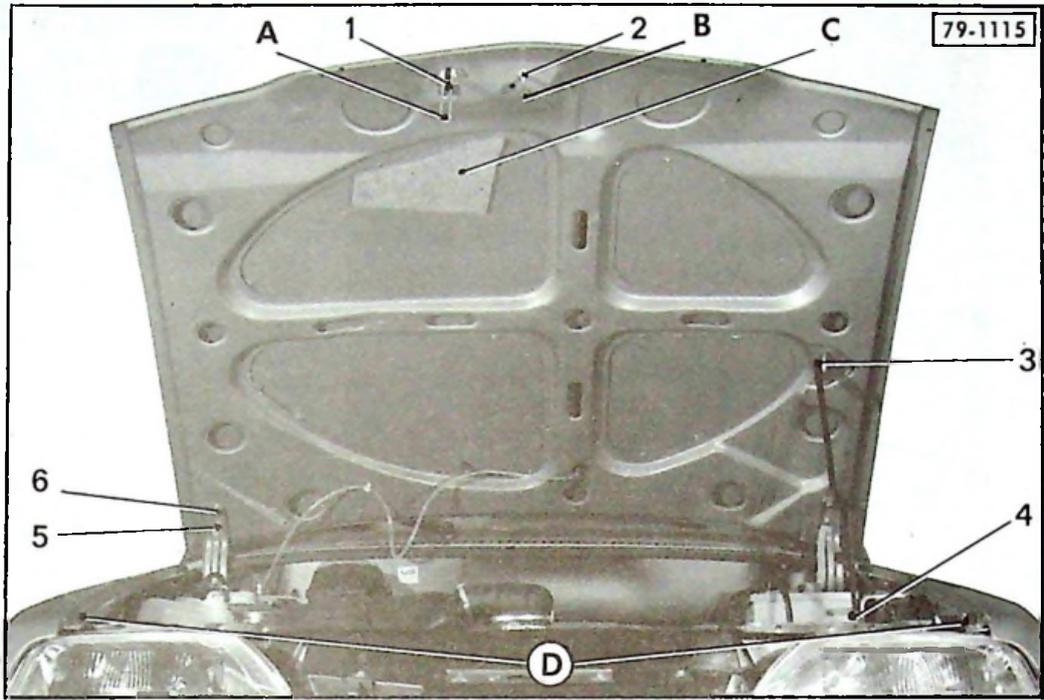
11. Régler le crochet de sécurité :

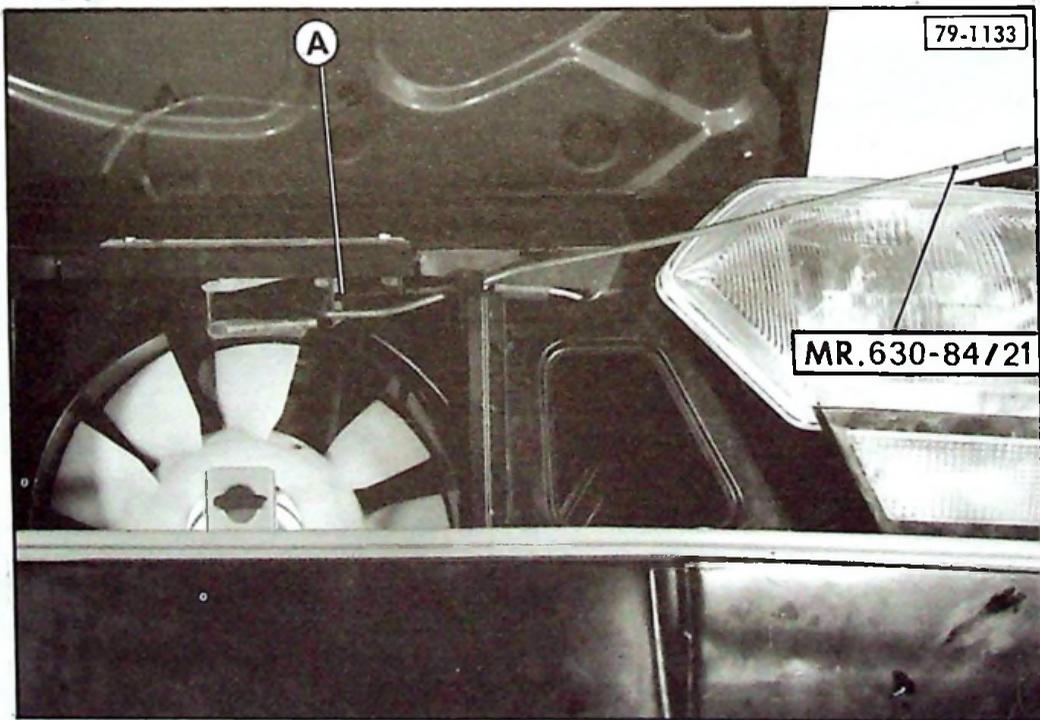
Sa position doit permettre un accrochage correct sans gêner la fermeture du capot.

Serrer la vis (1).

12. Régler les gicleurs de lave-glace.

(*Direction des jets d'eau correcte*).





DEVERROUILLAGE D'UN CAPOT
(Dans le cas où la commande est désaccouplée)

REMARQUE :

Il est possible de déverrouiller un capot dont la commande n'est plus accouplée, soit parce que le câble n'est plus accroché au pêne, soit par suite de la rupture du câble.

1. Engager l'outil MR. 630-84/21 entre le phare et le capot et accrocher l'extrémité de cet outil à la partie A de la serrure.

Tirer pour obtenir le déverrouillage.

Ouvrir le capot.

2. Remettre la serrure et sa commande en état.

OPERATION
GX. 853-1

REPLACEMENT D'UN ENSEMBLE
PARE-CHOCS AVANT - TOLE D'HABILLAGE

I - DEPOSE ET POSE DU PARE-CHOCS AVANT.

DEPOSE.

1. Déposer la calandre :

Ouvrir le capot.

De chaque côté, desserrer :

- la vis (1),

- la vis (2).

Dégager la calandre.

2. Déposer le pare-chocs avant :

Déposer :

- les vis (3) (de chaque côté),

- les vis (5),

- les vis (4).

Déposer le pare-chocs avant.

3. Déposer les profilés intérieurs du pare-chocs :

Dégrafer les profilés A, B et C en tirant vers l'avant du véhicule.

DESHABILLAGE.

4. Déshabiller le pare-chocs avant :

Déposer, de chaque côté :

- la patte D (vis (7)),

- le déflecteur E (vis (6)).

HABILLAGE.

5. Habiller le pare-chocs avant :

Poser de chaque côté :

- le déflecteur E (vis (6)),

- la patte D (vis (7)).

POSE.

6. Préparer les profilés :

A chaque extrémité des profilés, engager une agrafe F. (Respecter la position, voir photo).

7. Poser les profilés :

Agrafer les profilés A, B et C sur la traverse avant.

8. Poser le pare-chocs avant :

Présenter le pare-chocs avant.

Le fixer par :

- les vis (5),

- les vis (4),

- les vis (3) (de chaque côté).

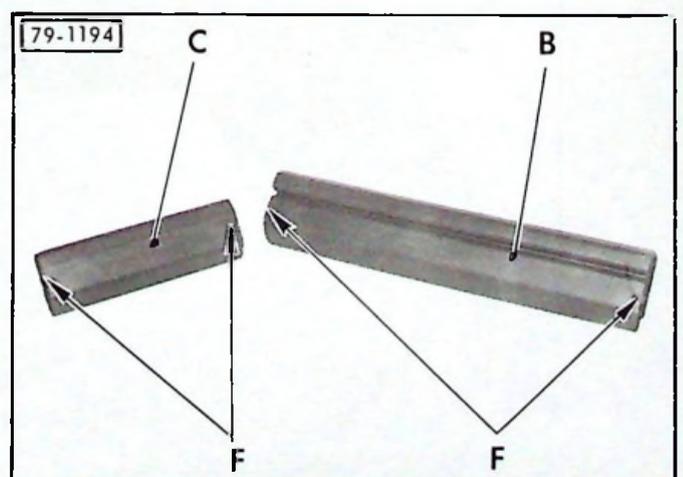
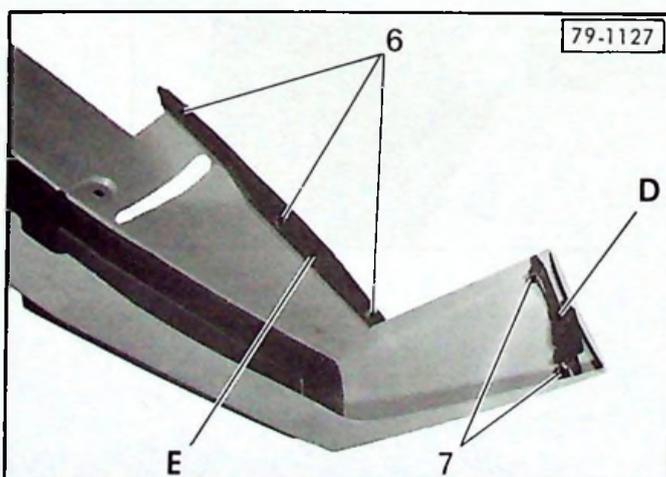
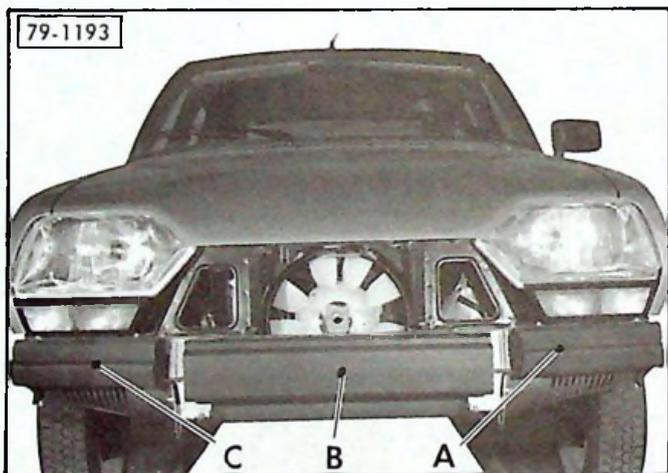
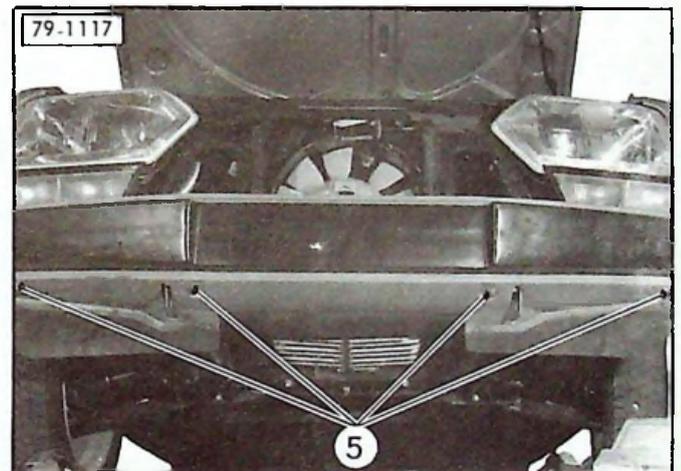
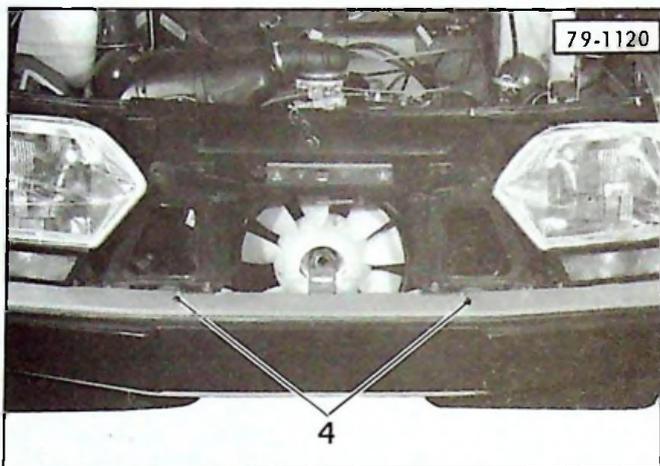
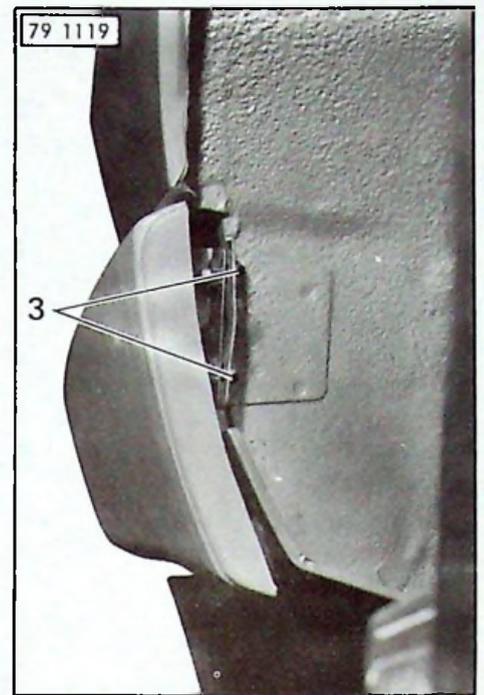
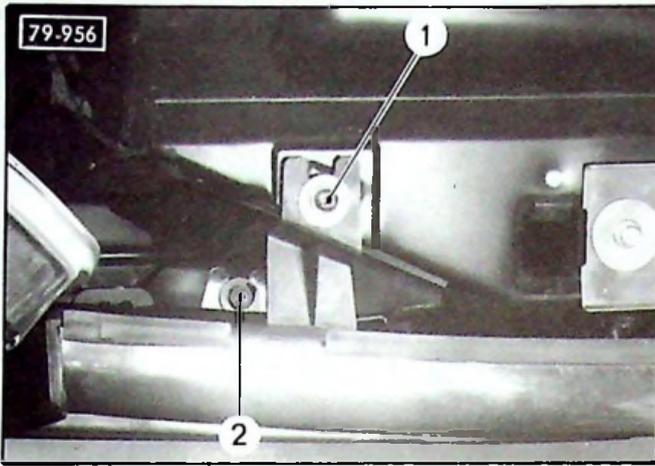
9. Poser la calandre :

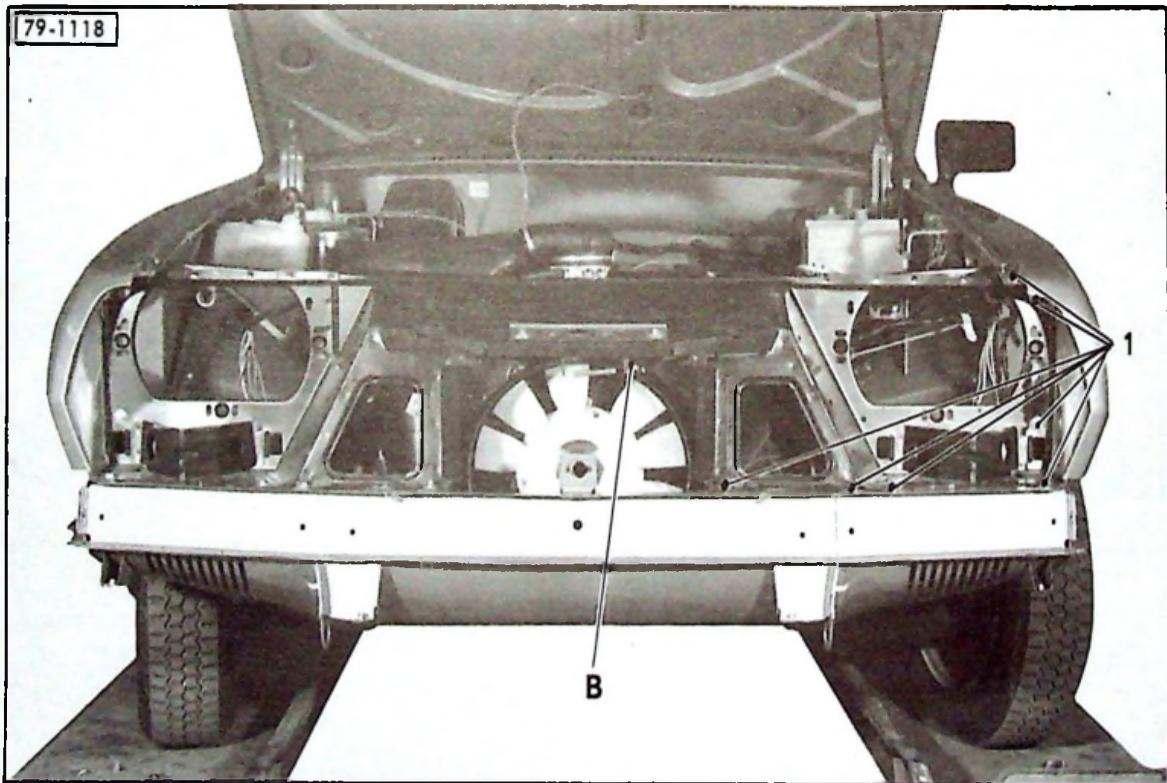
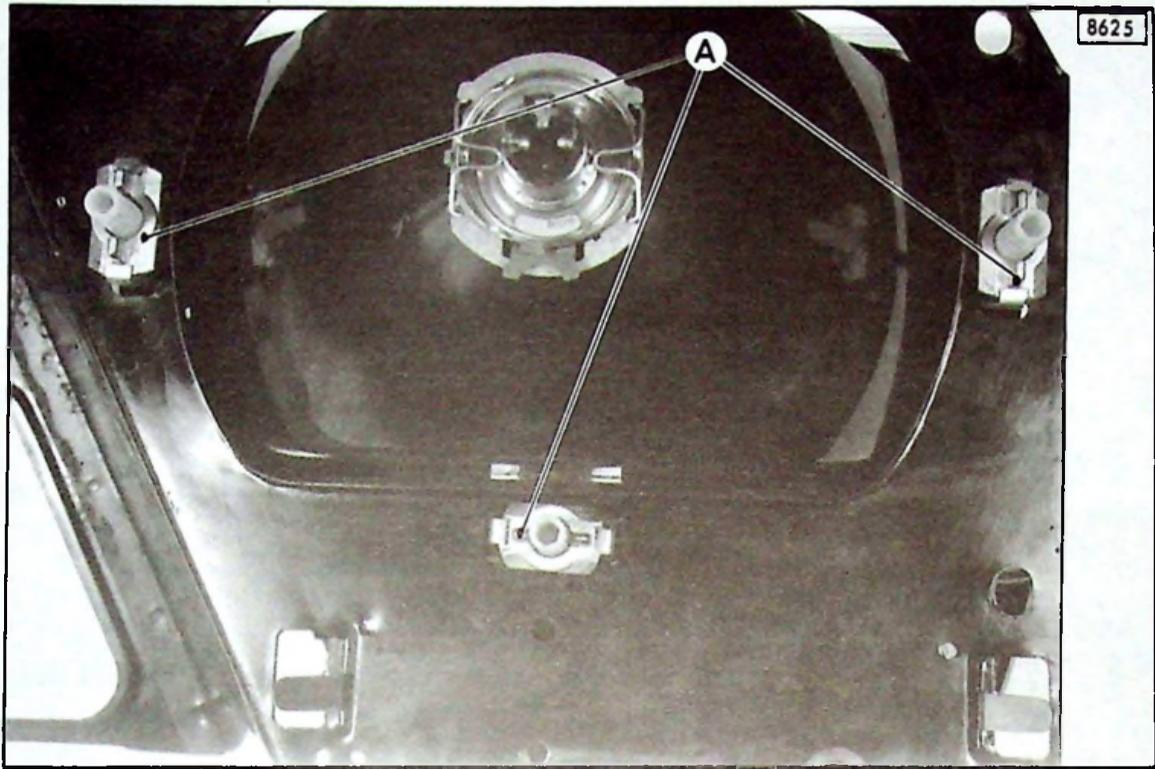
Présenter la calandre.

La fixer à l'aide des vis (1) et (2) (de chaque côté).

10. Poser la plaque de police :

Utiliser des rivets « éclatés » $\phi = 5$ mm, longueur = 15 mm mini (Référence P.R. : ZC 9 866 067 U).





II - DEPOSE ET POSE D'UNE TOLE ANTI-RECYCLAGE.

DEPOSE.

1. Déposer le pare-chocs avant.
(Voir chapitre I).

2. Déconnecter le faisceau électrique :

Débrancher le câble de la borne négative de la batterie.

Déposer les feux indicateurs de direction.

Désaccoupler les connecteurs des faisceaux d'alimentation des phares.

Déconnecter le fil de l'avertisseur.

Dégager le faisceau de ses pattes d'attache sur la tôle anti-recyclage.

3. Déposer les phares :

Déposer les verrous A de fixation et dégager les phares.

4. Déposer la tôle anti-recyclage :

Désaccoupler le câble de commande B de serrure de capot.

De chaque côté, déposer les vis (1).

Déposer l'avertisseur sonore avec sa patte support.

POSE.

5. Poser la tôle anti-recyclage :

Présenter la tôle entre les ailes en inclinant légèrement la partie supérieure vers l'arrière.
De chaque côté, poser et serrer les vis (1).

Accoupler le câble de commande B de serrure de capot.

Poser l'avertisseur sonore avec sa patte-support.

6. Poser les phares :

Présenter et fixer les phares à l'aide des verrous A.

7. Connecter le faisceau électrique :

Fixer le faisceau par ses colliers de maintien sur la tôle anti-recyclage.

Connecter les fils d'alimentation.:

- des phares,
- des feux de signalisation avant,
- de l'avertisseur sonore.

Brancher le câble de la borne négative de la batterie.

Vérifier l'éclairage avant.

8. Poser le pare-chocs avant (voir chapitre I).

9. Régler les phares.

III - DEPOSE ET POSE D'UNE TOLE D'HABILLAGE AVANT.

DEPOSE.

1. Déposer le pare-chocs avant :

(Voir chapitre I).

2. Débrancher le câble de la borne négative de la batterie.

3. Déposer les feux de signalisation avant.

4. Déposer la tôle d'habillage avant :

Déposer :

- les vis (1), (2), (3), (5) et (6) (*de chaque côté*).
- l'écran de protection du correcteur de hauteur (vis (4)) (*côté droit*).

POSE.

5. Poser la tôle d'habillage :

Mettre la tôle d'habillage en place.

Poser, sans serrer, les vis (3), (1), (2), (5) et (6) (*de chaque côté*).

Poser l'écran de protection du correcteur de hauteur (vis (4)).

Serrer toutes les vis.

6. Poser et connecter les feux de signalisation avant.

7. Poser le pare-chocs avant :

(Voir chapitre I)

8. Brancher la batterie.

9. Vérifier l'éclairage avant et le réglage des phares.

OPERATION
GX. 853-4

REPLACEMENT D'UN PARE-CHOCS ARRIERE

REPLACEMENT D'UN PARE-CHOCS ARRIERE.

DEPOSE.

1. Déposer le pare-chocs arrière :

De chaque côté :

- Décoller partiellement la garniture du passage de roue arrière.
- Dégager le faisceau électrique **A** de la patte **B**.

Déposer :

- les vis (1),
- les vis (2),
- la patte **B** et la contreplaque.

Déposer le pare-chocs arrière.

DESHABILLAGE.

2. Désaccoupler le bouclier arrière du pare-chocs.

Déposer :

- les vis (3),
- les ferrures **C** (vis (4)).

Déboîter la baguette **D**.

HABILLAGE.

3. Présenter le bouclier arrière sur le pare-chocs et le fixer par ses vis (3).

Poser et fixer les ferrures **C** (vis (4)).

Emboîter la baguette **D** sur la bordure inférieure du bouclier.

POSE.

4. Poser le pare-chocs arrière :

Présenter et positionner le pare-chocs arrière.

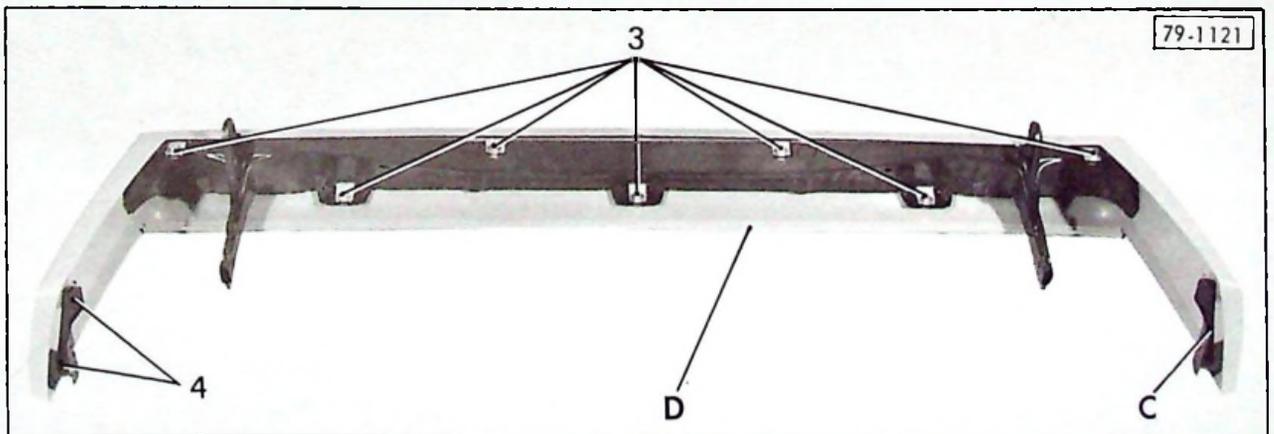
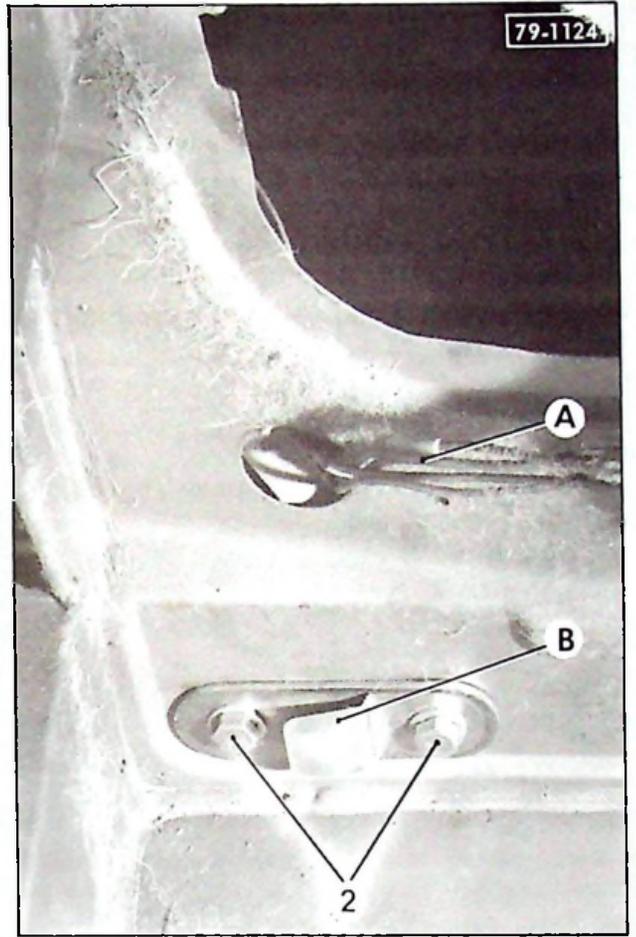
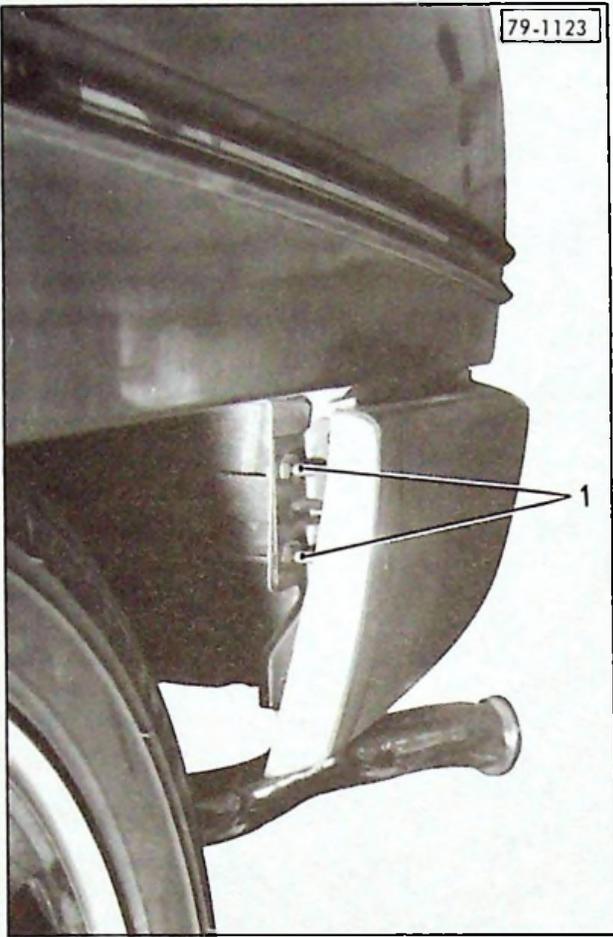
De chaque côté :

Poser la contreplaque, la patte **B** et fixer l'ensemble par les vis (2).

Poser les vis (1).

Fixer le faisceau électrique par sa patte **B** de maintien.

Recoller la garniture de passage de roue.



OPERATION
GXB. 853-4

REPLACEMENT D'UN PARE-CHOCS ARRIERE

REPLACEMENT D'UN PARE-CHOCs ARRIERE

DEPOSE.

1. Déposer la crosse de pare-chocs arrière :

Déposer :

De chaque côté :

- les vis (1),
- les vis (2).

Déposer la crosse de pare-chocs arrière.

2. Déposer la lame centrale de pare-chocs arrière :

Déconnecter les éclaireurs de plaque de police.

Déposer (*de chaque côté*) :

- les vis (3).

Déposer la lame centrale de pare-chocs arrière.

DESHABILLAGE.

3. Désaccoupler le bouclier arrière du pare-chocs.

Déposer :

- les éclaireurs **B** de plaque de police,
- les colliers **C** de passe-fils,
- les vis (5) (*de chaque côté*).

Déposer les ferrures **A** (vis (4)) de la crosse de pare-chocs arrière.

HABILLAGE.

4. Présenter le bouclier arrière sur le pare-chocs

Le fixer par les vis (5) (*de chaque côté*).

Poser :

- les éclaireurs **B** de plaque de police,
- les colliers **C** de passe-fils.

Poser et fixer les ferrures **A** (vis (4)) sur la crosse de pare-chocs.

POSE.

5. Poser la lame centrale de pare-chocs arrière :

Présenter la lame centrale de pare-chocs.

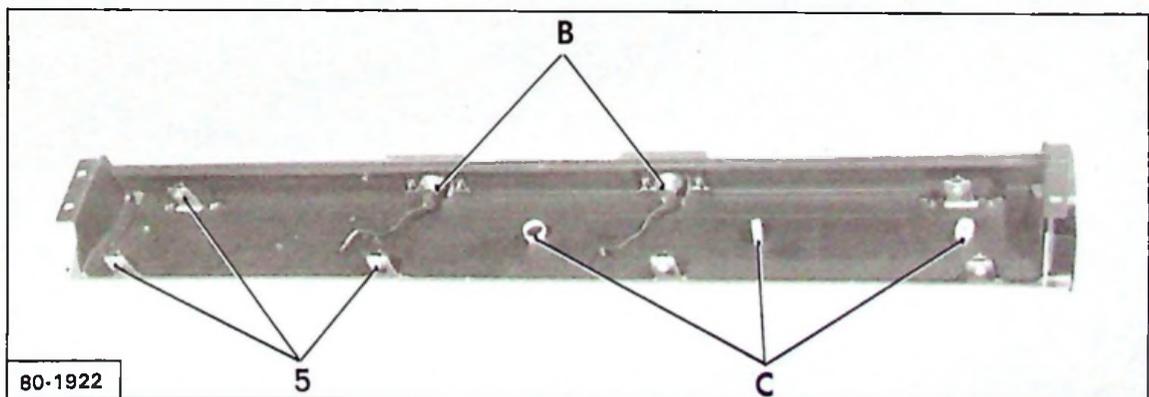
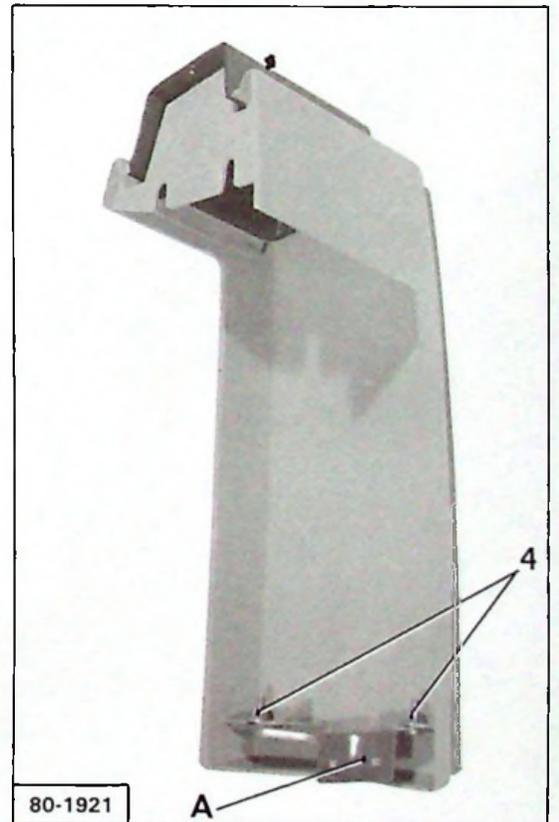
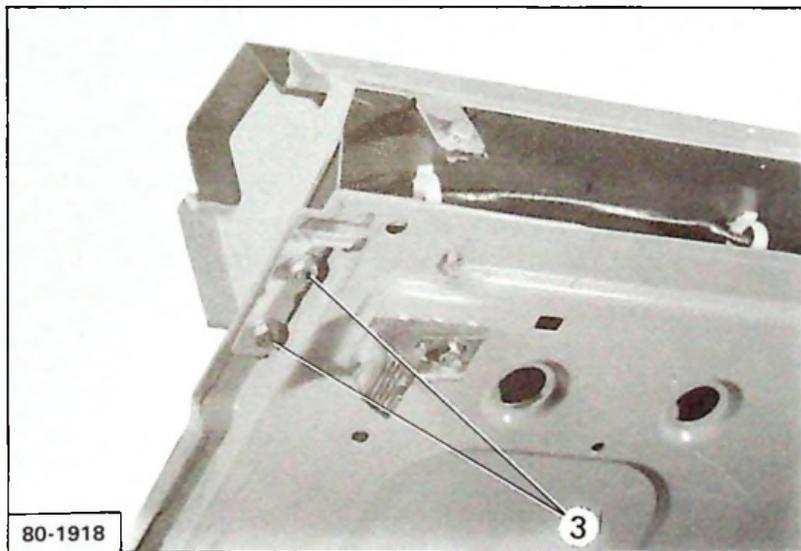
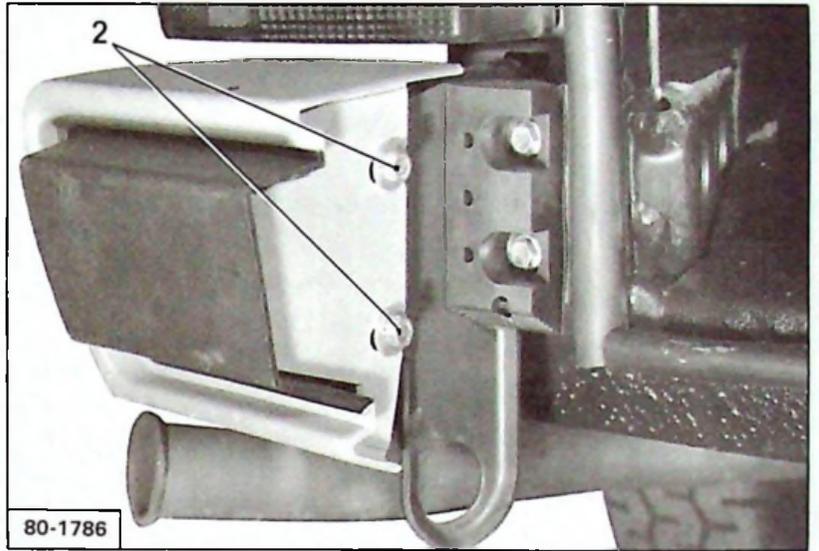
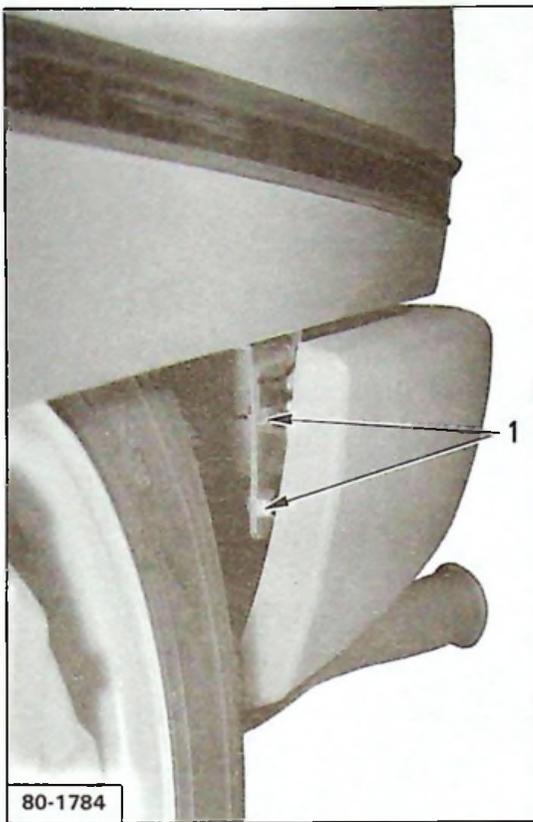
Connecter les éclaireurs de plaque de police.

Fixer la lame de pare-chocs (vis (3)) (*de chaque côté*).

6. Poser la crosse de pare-chocs arrière :

De chaque côté :

Présenter et fixer la crosse de pare-chocs par les vis (1) et (2).



OPERATION
GX. 856-1

REPLACEMENT D'UNE PLANCHE DE BORD

REPLACEMENT D'UNE PLANCHE DE BORD

DEPOSE

1. Déposer le tableau de bord :

Déconnecter la cosse de la borne négative de la batterie.

Débrancher le câble de starter, du carburateur.

Débrancher le câble de compteur (tiré du côté moteur).

Désaccoupler la commande de frein à main (côté moteur).

Déposer les vis (1) et (5).

Désaccoupler les connecteurs des différents faisceaux d'alimentation du tableau de bord.

Déposer le tableau de bord.

2. Déshabiller la planche de bord :

Déposer :

- les grilles d'aération **A**,
- les grilles de haut-parleur **H**, } (de chaque côté)

- le cendrier **B**,

- les boutons **C** de climatisation,

- la grille **E** de climatisation (vis (2)),

- l'éclaireur de bas de porte **D**,

- la grille d'aération **F**,

- la commande **G** de starter,

- le volant (pour cela déposer la tôle de protection **J** (vis (4), (6) et (7))),

- l'éclaireur de clé de contact (vis (16)),

- la poignée de frein à main (vis (13)).

3. Déposer la planche de bord :

Déposer :

- les vis (3) et (15) (de chaque côté),

- les vis (8), (9), (10), (11), (12) et (14).

Désaccoupler les connecteurs des différents faisceaux d'alimentation de la planche de bord.

Déposer la planche de bord.

Déposer l'aérateur **K**.

POSE

4. Poser la planche de bord :

Poser l'aérateur **K**.

Accoupler les différents connecteurs des faisceaux d'alimentation de la planche de bord.

Mettre la planche de bord en place et la fixer par les vis (3) et (15) (de chaque côté) et les vis (8), (9), (10), (11), (12) et (14).

5. Habiller la planche de bord :

Poser :

- la poignée de frein à main (vis (13)),

- l'éclaireur de clé de contact (vis (16)),

- la commande **G** de starter,

- la grille d'aération **F**,

- l'éclaireur de bas de porte **D**,

- la grille de climatisation **E** (vis (2)),

- les boutons de climatisation **C**,

- le cendrier **B**,

- les grilles de haut-parleur **H** (de chaque côté),

- la grille d'aération **A** (côté droit seulement).

6. Remonter le tableau de bord :

Accoupler les différents connecteurs du faisceau d'alimentation du tableau de bord.

Brancher le câble du compteur (en passant la main par l'emplacement de la grille d'aération **A** (côté gauche)).

Poser et fixer le tableau de bord par les vis (1) et (5).

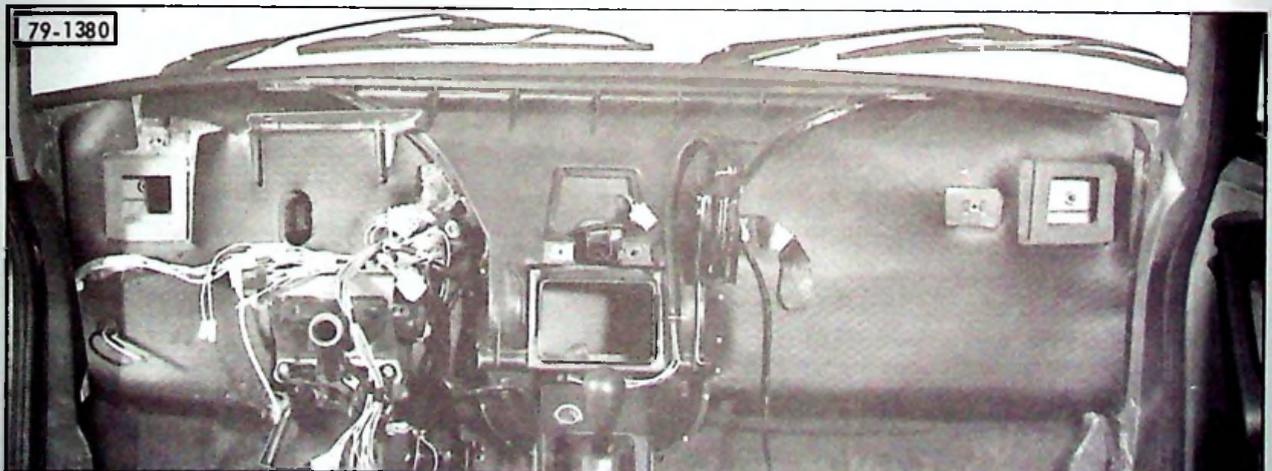
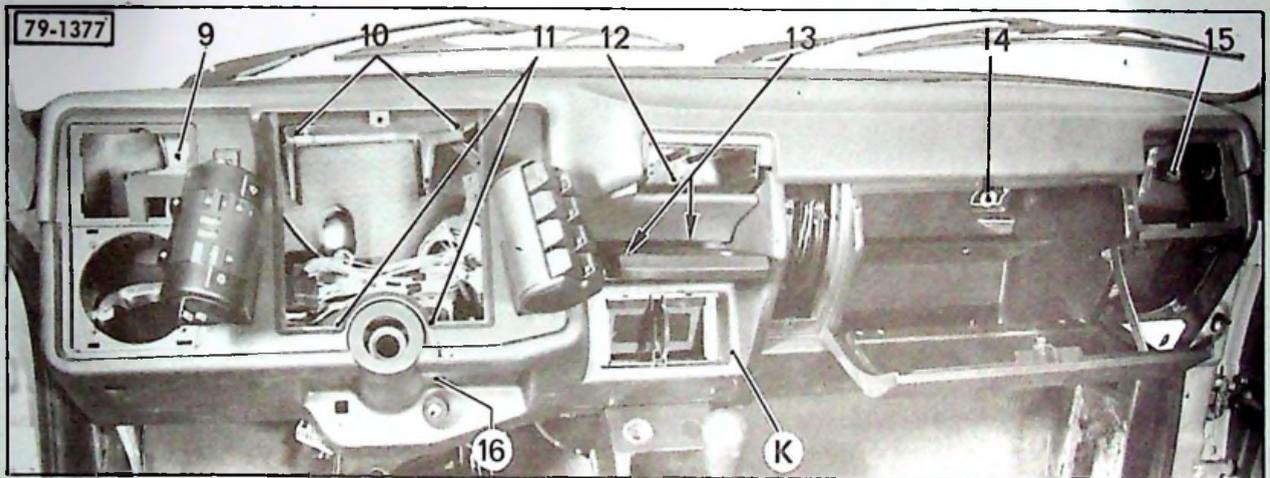
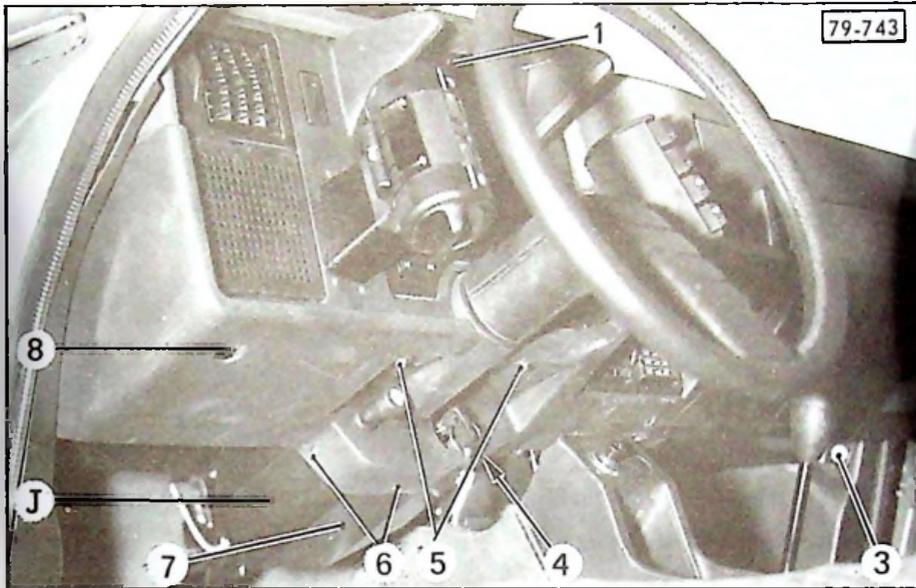
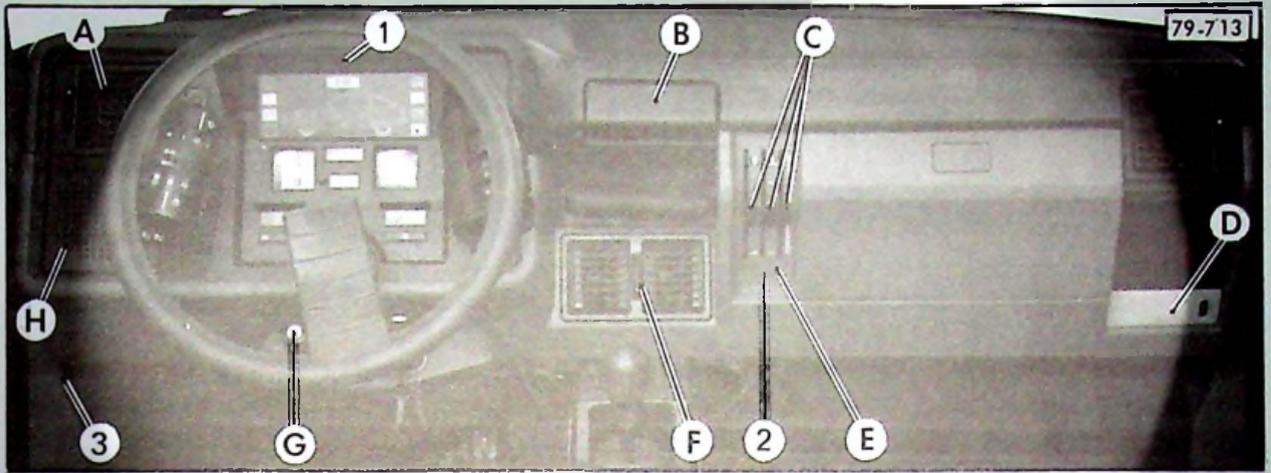
Poser le volant et remettre la tôle de protection **J** en place (vis (4), (6) et (7)).

Poser l'aérateur **A** (côté gauche).

Brancher le câble de starter au carburateur.

Accoupler la commande de frein à main.

Connecter la cosse de la borne négative de la batterie.



OPERATION
GX. 961-1

REPLACEMENT D'UNE GLACE
DE PARE-BRISE

REPLACEMENT D'UNE GLACE DE PARE-BRISE.

NOTA : Pour toute intervention sur une glace de pare-brise, il est impératif de proscrire l'emploi d'outils métalliques (tournevis, crochet, etc ...) risquant soit de rayer la glace, soit de détériorer le scellement ou les garnitures. Confectionner un coin dans un tasseau de bois dur, pour remplacer ces outils.

DEPOSE.

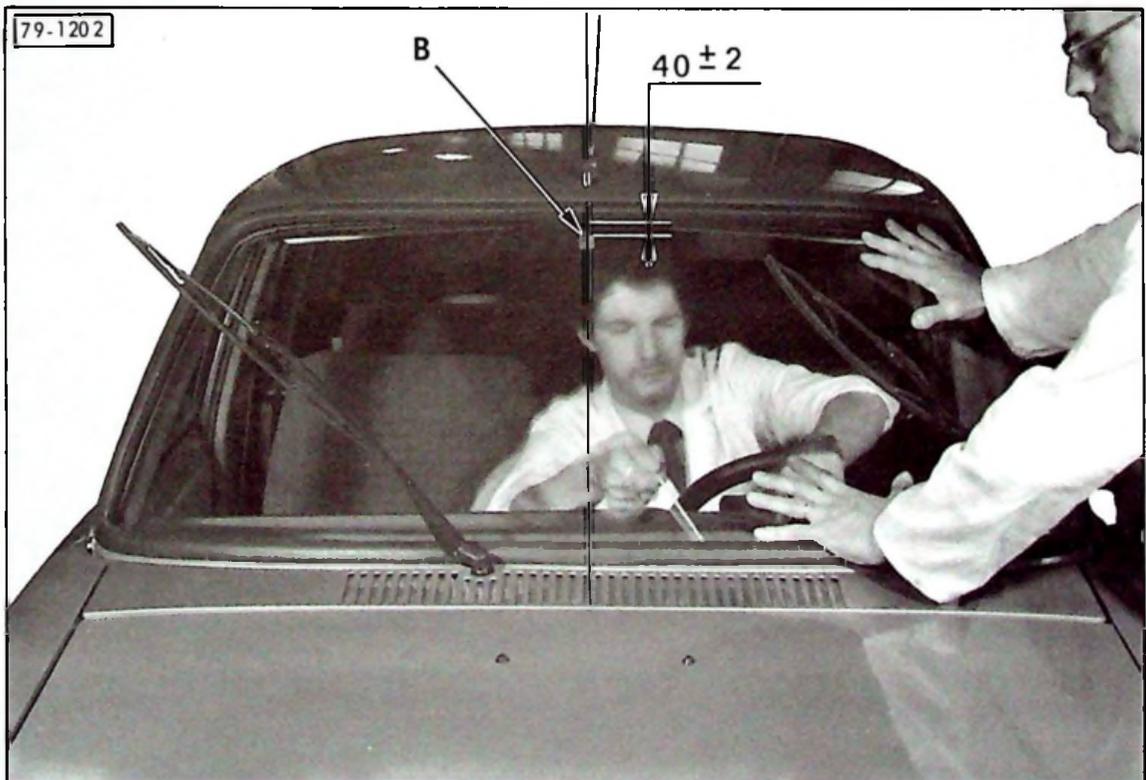
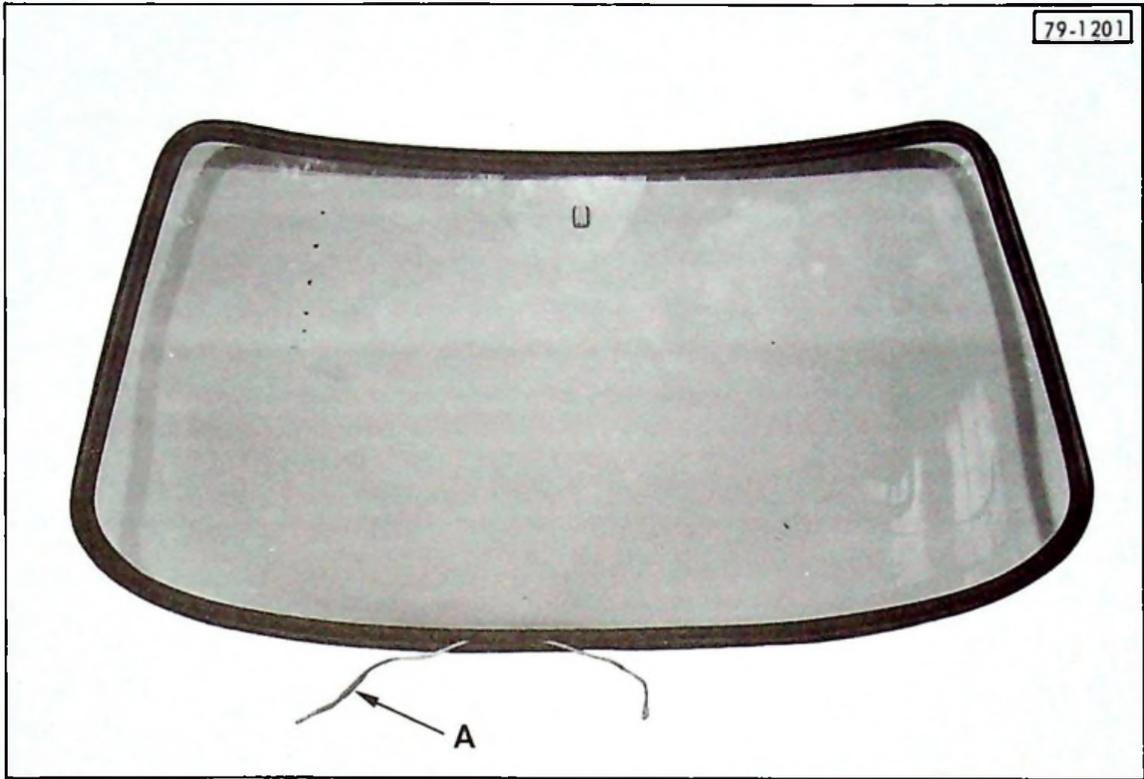
1. Relever les balais d'essuie-glace.
Déposer le rétroviseur intérieur (ne pas récupérer la semelle collée sur la glace).
Déposer le profilé de finition sur la bordure avant de la garniture de pavillon.
2. **Déposer la glace de pare-brise et son scellement :**
Exercer une pression sur la face intérieure de la glace et, avec un coin en bois aider le dégagement de la lèvre intérieure du caoutchouc de scellement dans les angles supérieurs, sur les montants latéraux et dans la partie supérieure.
Déposer le pare-brise et son scellement.

PREPARATION.

3. **Contrôler la baie de pare-brise :**
Redresser, si nécessaire, les déformations de la baie de pare-brise.
Ebavurer soigneusement les picots de soudure.
Vérifier le galbe de la baie de pare-brise (utiliser le pare-brise comme gabarit).
Rectifier la feuillure si nécessaire.
4. **Poser le scellement sur la glace :**
Enduire de savon liquide les gorges du scellement.
Chausser le scellement sur la glace de pare-brise. (La soudure du caoutchouc doit être située au centre de la partie supérieure du pare-brise).
Si nécessaire, maintenir le scellement en place sur la glace avec du papier adhésif.
5. Placer une cordelette **A** ($\phi = 4 \text{ mm}$) dans la gorge du scellement (les deux brins de la cordelette devront se croiser à la partie inférieure du pare-brise).

POSE.

6. **Présenter le pare-brise sur la baie :**
Présenter le pare-brise sur la baie en engageant les extrémités de la cordelette à l'intérieur du véhicule.
Vérifier le centrage du pare-brise par l'intérieur du véhicule.
7. **Poser le pare-brise :**
Pendant qu'un aide exerce une légère pression de l'extérieur sur le pare-brise : de l'intérieur du véhicule, tirer sur chaque extrémité de la cordelette parallèlement à la glace, de façon à soulever la lèvre intérieure du caoutchouc et permettre la mise en place de celle-ci sur la feuillure.
8. Terminer la pose en frappant avec la paume de la main sur le scellement pour parfaire sa mise en place.
9. Vérifier le positionnement du scellement sur le pourtour de la baie, à l'intérieur et à l'extérieur.
10. **Coller la semelle neuve du rétroviseur à l'aide du « KIT » VERRE-METAL :**
Tracer à la craie grasse (côté extérieur du pare-brise) l'emplacement **B** de la semelle du rétroviseur.
Nettoyer au solvant **SUPERCLEAN** l'emplacement du collage sur la glace et la semelle du rétroviseur.
Vaporiser l'activateur sur les surfaces à coller.
Laisser sécher une à deux minutes.
Appliquer sur la semelle une goutte d'adhésif (ne déposer que le minimum nécessaire pour couvrir la surface).
Poser la semelle sur la glace et la maintenir pendant deux ou trois minutes.
Laisser sécher une dizaine de minutes.
Nettoyer les traces d'activateur à l'aide d'un chiffon doux humecté de **SUPERCLEAN**.
- NOTA : Il est impératif que les produits (« KIT » VERRERIE), les matériaux (semelle de rétroviseur, pare-brise) et l'ambiance d'utilisation soient à une température identique et supérieure à 18° C.
11. Mettre le rétroviseur en place.



OPERATION
GX. 961-4

REPLACEMENT D'UNE GLACE DE CUSTODE

REPLACEMENT D'UNE GLACE DE CUSTODE.

DEPOSE.

1. Déposer :

- le bandeau **A** de traverse arrière,
- la garniture **B** de pied arrière de caisse,
- le bandeau **C** de brancard de pavillon,
- la garniture **D** de montant de custode.

2. Déposer la glace de custode :

Exercer une pression sur la face intérieure de la glace et à l'aide d'un « coin » en bois, déchausser la lèvre intérieure du scellement dans la partie supérieure de la glace. Dégager la glace et son scellement.

3. Déposer les enjoliveurs de custode (*véhicules Pallas*)

Déposer successivement les enjoliveurs **G**, **F**, **H** et **E**.

4. Déposer le scellement en caoutchouc, de la glace.

POSE.

5. Nettoyer la feuillure et supprimer les éventuelles déformations.

6. Poser le scellement en caoutchouc sur la glace.

7. Poser les enjoliveurs de custode (*véhicules Pallas*) :

Engager l'extrémité « a » de l'enjoliveur supérieur dans les gorges correspondantes du caoutchouc en « b » et faire coulisser jusqu'à la position adéquate sur le scellement. Achever la mise en place à l'aide d'un tournevis plat (non coupant) si nécessaire.

Procéder de façon identique pour le montage des enjoliveurs **H** et **F**.

Poser le couvre joint **G**.

8. Mettre en place la cordelette nécessaire au montage :

Introduire une cordelette ($\phi = 4 \text{ mm}$) enduite d'eau savonneuse dans la gorge du scellement.

NOTA : Pour faciliter le montage, croiser la cordelette dans chacun des angles de la glace en laissant une boucle dépasser largement.

9. Poser la glace :

Présenter la glace sur sa baie et engager les extrémités et boucles de la cordelette vers l'intérieur du véhicule.

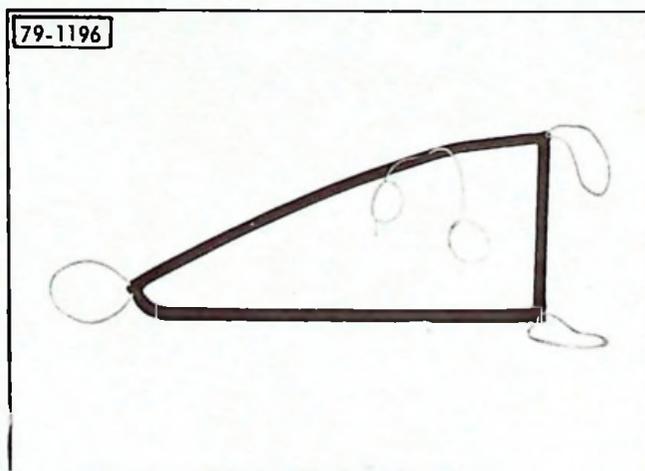
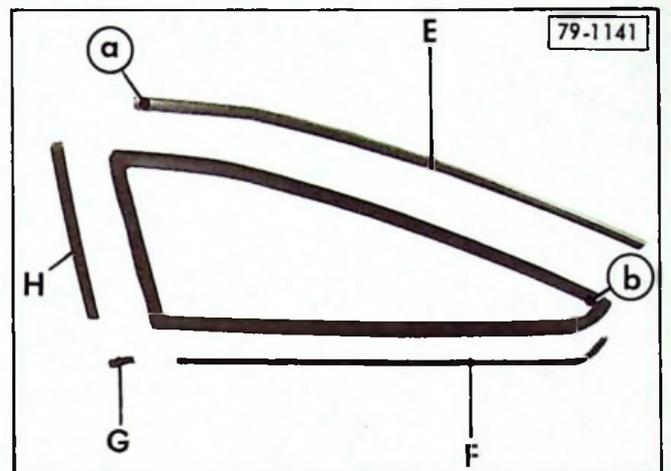
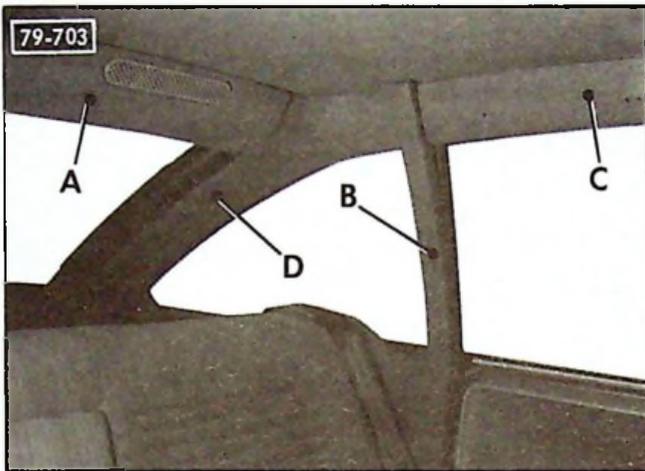
Maintenir la glace plaquée sur sa baie.

Engager la lèvre intérieure du scellement en tirant sur les extrémités de la cordelette et sur les deux brins de chacune des boucles pour permettre la mise en place du caoutchouc dans les angles.

Frapper avec la paume de la main sur toute la périphérie de la glace pour parfaire sa mise en place.

10. Poser les bandeaux intérieurs **D**, **C**, **B** et **A**.

11. Nettoyer la glace.



OPERATION
GXB. 961-4

REPLACEMENT D'UNE GLACE DE CUSTODE

REPLACEMENT D'UNE GLACE DE CUSTODE

DEPOSE.

1. Déposer la glace de custode :

Exercer une pression sur la face intérieure de la glace et à l'aide d'un « coin » en bois, déchausser la lèvre intérieure de scellement dans la partie supérieure de la glace.
Déqaqer la qlace et son scellement.

2. Déposer le caoutchouc de scellement de la qlace.

PREPARATION.

3. Nettoyer la feuillure de custode.

4. Contrôler la baie de custode :

Redresser, si nécessaire, les déformations de la baie de custode.

5. Coller un adhésif joint dans l'encadrement de baie de custode en « a », « b » et « c ». Référence : V. 560 (NORTON).

6. Poser le scellement sur la glace :

Enduire de savon liquide les qorqes du scellement.
Chausser le scellement sur la qlace de custode.

7. Placer une cordelette A ($\phi = 4$ mm) dans la qorqe du scellement (les deux brins de la cordelette devront se croiser à la partie inférieure de la qlace de custode).

POSE.

8. Présenter la glace de custode dans sa baie :

Présenter la qlace de custode dans sa baie en enqaqant les extrémités de la cordelette à l'intérieur du véhicule.

9. Poser la glace de custode :

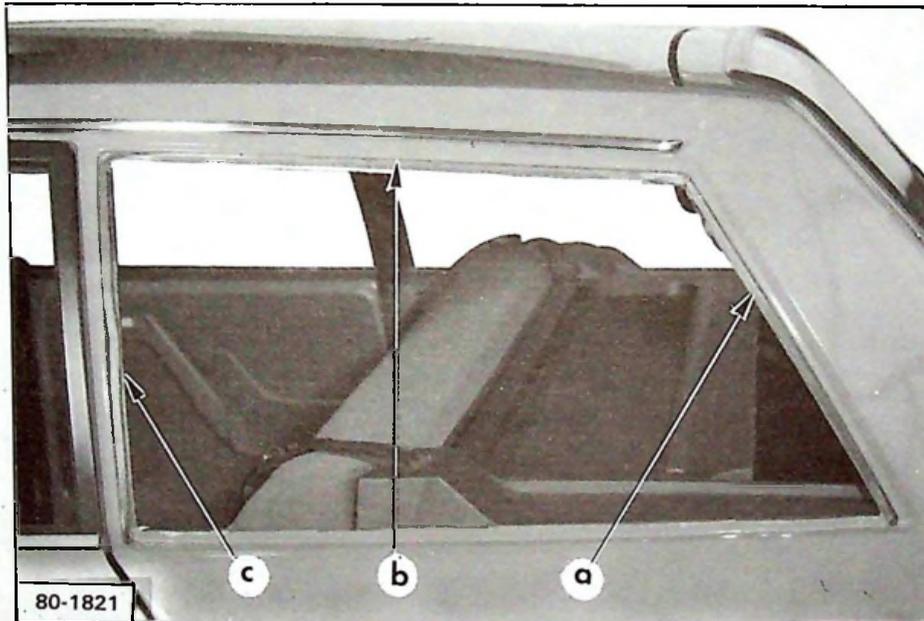
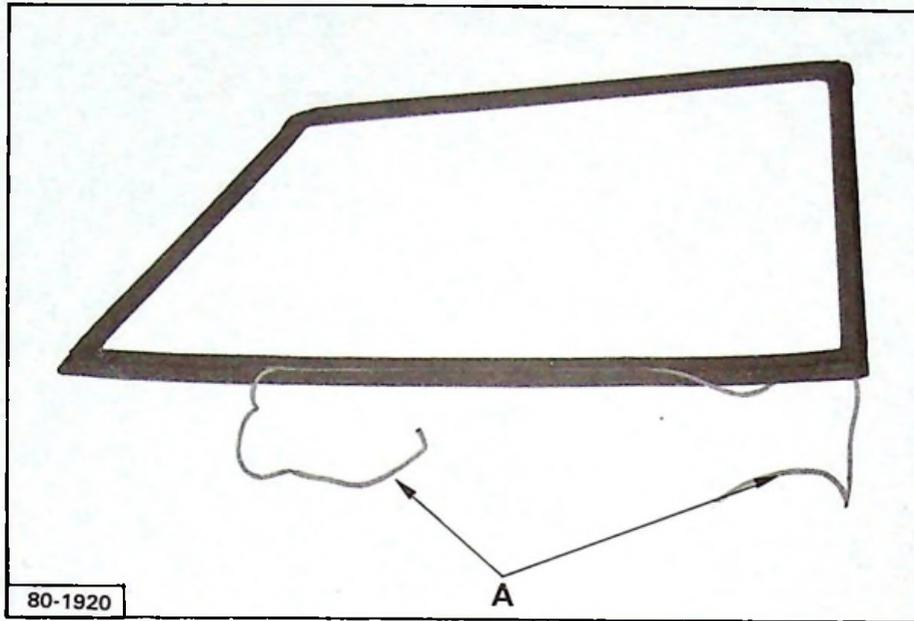
Pendant qu'un aide exerce une légère pression de l'extérieur sur la qlace, tirer sur chaque extrémité de la cordelette A parallèlement à la qlace de l'intérieur du véhicule de façon à soulever la lèvre intérieure du caoutchouc et permettre la mise en place de celle-ci sur la feuillure.

10. Terminer la pose en frappant avec la paume de la main sur le scellement pour parfaire la mise en place.

11. Contrôler l'étanchéité :

Si besoin, mastiquer, entre caoutchouc de scellement et feuillure, sans déposer la qlace, à l'aide d'un pistolet à mastic et d'un produit préconisé.

12. Nettoyer la qlace.



OPERATION
GX. 961-7

REPLACEMENT D'UNE GLACE
DE LUNETTE ARRIERE

REPLACEMENT D'UNE GLACE DE LUNETTE ARRIERE.

DEPOSE.

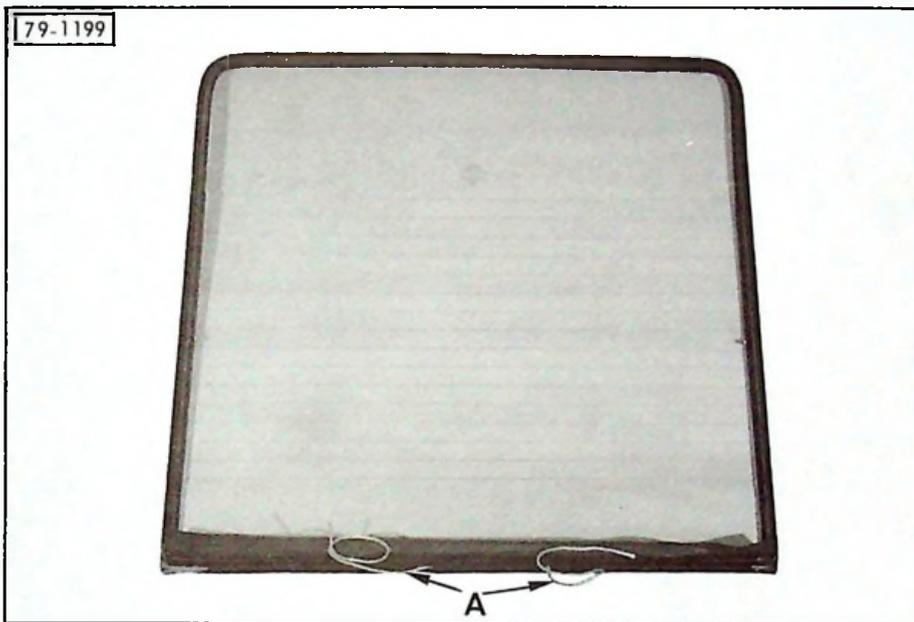
1. Relever le balai d'essuie-glace (*suivant équipement*).
Déconnecter les fils d'alimentation (1) de la résistance chauffante.
2. De l'intérieur du véhicule, exercer une poussée sur la glace à proximité des angles supérieurs.
A l'aide d'un coin en bois, aider le dégagement de la lèvre intérieure du scellement.
3. Déposer la glace avec son scellement.
4. Retirer le scellement en caoutchouc de la glace.

PREPARATION.

5. Préparer la baie de lunette.
Nettoyer soigneusement la feuillure et la mettre en forme si nécessaire.
6. Monter le scellement en caoutchouc sur la glace.
7. Engager une cordelette **A** ($\phi = 4 \text{ mm}$) enduite d'eau savonneuse dans la gorge du caoutchouc, (Croiser les deux brins de la cordelette dans le milieu du bord inférieur de la glace).

POSE.

8. Présenter la glace dans la baie, les extrémités de la cordelette placées vers l'intérieur du véhicule.
9. Pendant qu'un aide appuie fortement sur l'extérieur de la glace, tirer sur l'une des extrémités de la cordelette de façon à engager la lèvre intérieure du caoutchouc de scellement sur la feuillure.
10. Terminer la mise en place en appuyant tout autour de la glace et le plus près possible du caoutchouc de scellement.
Frapper à l'aide de la paume de la main sur le scellement si nécessaire.
11. Connecter les fils d'alimentation (1) de la résistance chauffante.
12. Nettoyer la glace.
Rabattre le balai d'essuie-glace (*suivant équipement*).



OPERATION
GXB. 961-7

REPLACEMENT D UNE GLACE DE HAYON ARRIERE

REPLACEMENT D'UNE GLACE DE HAYON ARRIERE

DEPOSE.

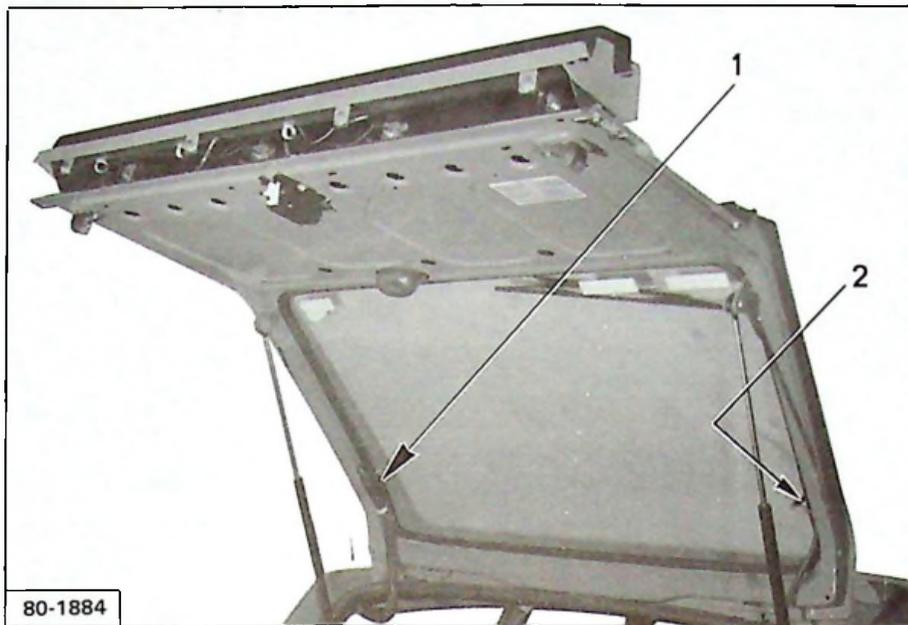
1. Relever le balai d'essuie-glace.
2. Déconnecter le fil d'alimentation (2) de la résistance chauffante et déposer la vis (1) du fil de masse.
3. De l'intérieur du véhicule., exercer une poussée sur la glace à proximité des angles supérieurs A l'aide d'un coin en bois, aider le dégagement de la lèvre intérieure du scellement
4. Déposer la glace avec son scellement.
5. Retirer le scellement caoutchouc de la glace.

PREPARATION.

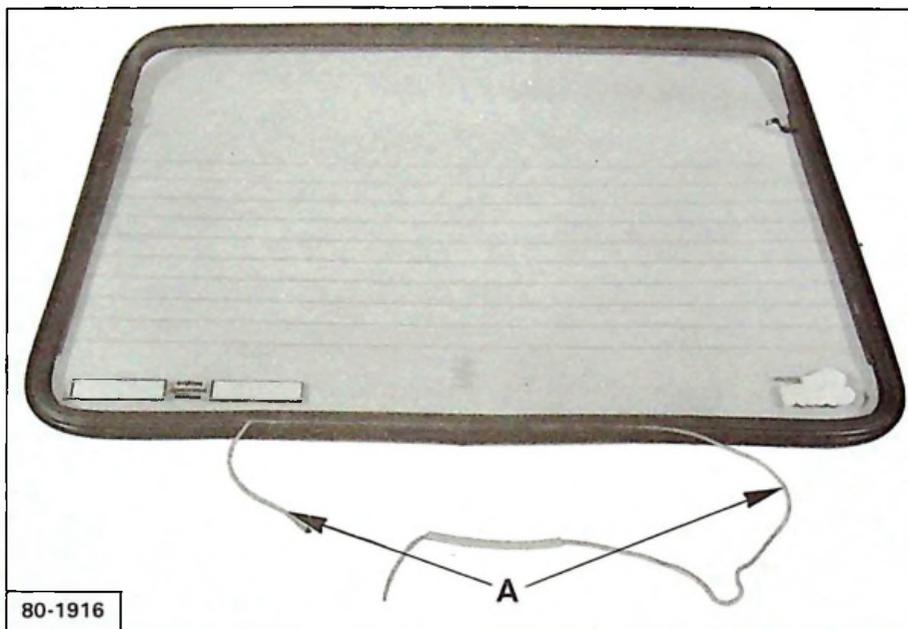
6. Préparer la baie de hayon.
Nettoyer soigneusement la feuillure de hayon.
Si nécessaire, limer les bavures de soudure et planer la feuillure.
7. Monter le scellement caoutchouc sur la glace.
8. Engager une cordelette A ($\phi = 4$ mm) enduite d'eau savonneuse dans la gorge du caoutchouc
Les extrémités de la cordelette doivent se croiser au milieu de la partie inférieure de la glace.

POSE.

9. Présenter la glace ainsi équipée dans la baie, les extrémités de la cordelette placées vers l'intérieur du véhicule.
10. Pendant qu'un aide appuie fortement sur l'extérieur de la glace, tirer sur l'une des extrémités de la cordelette A de façon à engager la lèvre intérieure du caoutchouc de scellement sur la feuillure.
11. Terminer la mise en place en appuyant tout autour de la glace, le plus près possible du caoutchouc de scellement
Frapper à l'aide de la paume de la main sur le scellement, si nécessaire.
12. Connecter le fil d'alimentation (2) de la résistance chauffante et poser la vis (1) du fil de masse
13. Nettoyer la glace
14. Rabattre le balai d'essuie-glace.



80-1884



80-1916



80-1917

CITROËN GSA

OPERATION
GX. 988.0

REGLAGE D'UN TOIT OUVRANT

REGLAGE D'UN TOIT OUVRANT

Le réglage du volet mobile de toit ouvrant ne nécessite aucun déshabillage.

Ouvrir le volet amovible.

Desserrer de *chaque côté* les trois vis (➡) pour permettre le déplacement des glissières (1) dans le sens longitudinal et en hauteur.

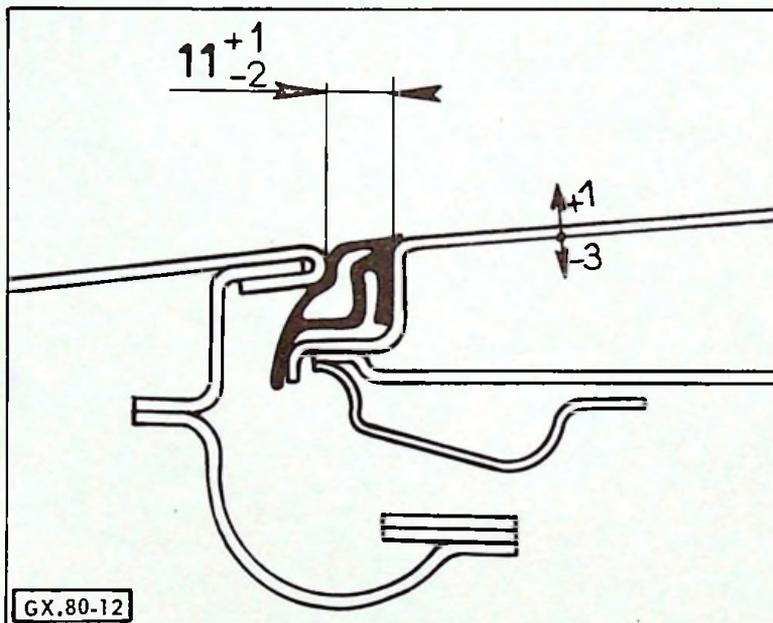
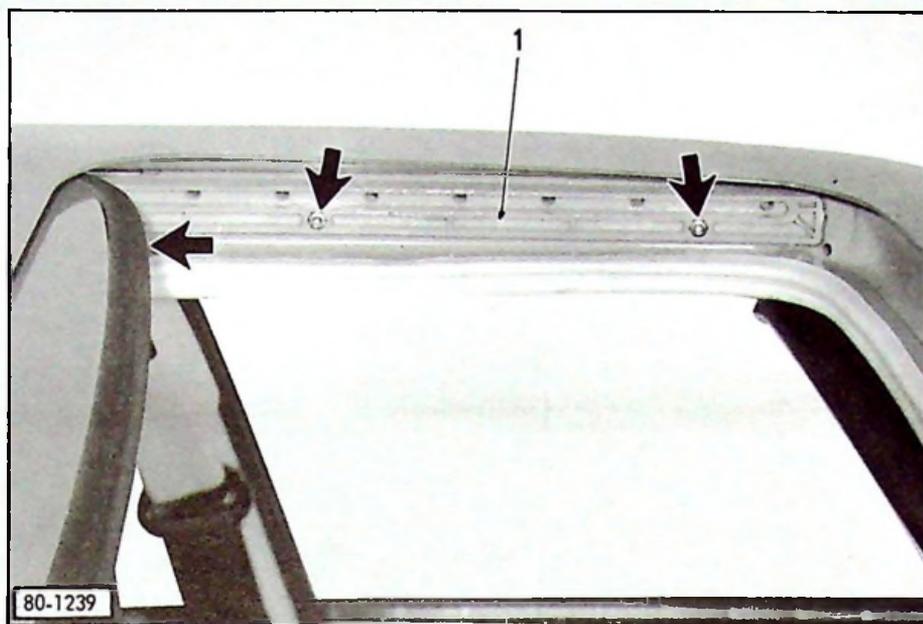
1. Réglage de la bordure avant :

Agir sur les glissières à l'avant pour obtenir un jeu de $11 \begin{smallmatrix} + \\ - \end{smallmatrix} \frac{1}{2}$ mm entre le bord avant du volet mobile et le bord du pavillon, avec un faux parallélisme de 1,5 mm maxi et un désaffleurement de $\begin{smallmatrix} + \\ - \end{smallmatrix} \frac{1}{3}$ mm par rapport au pavillon.

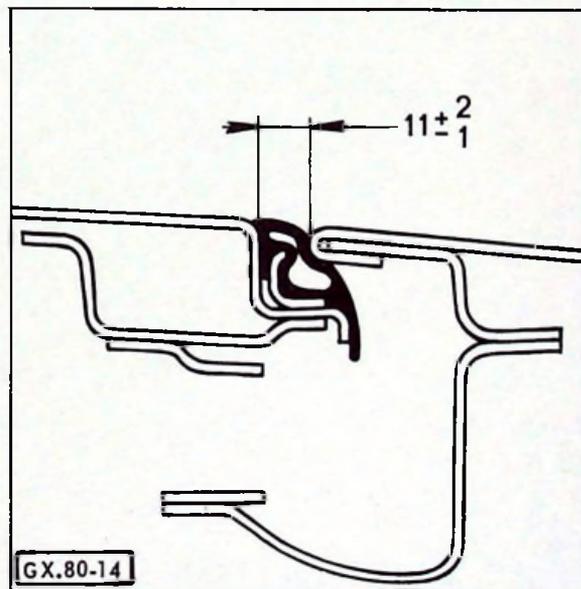
Serrer les vis avant (➡) de *chaque côté*.

2. Réglage de la bordure arrière :

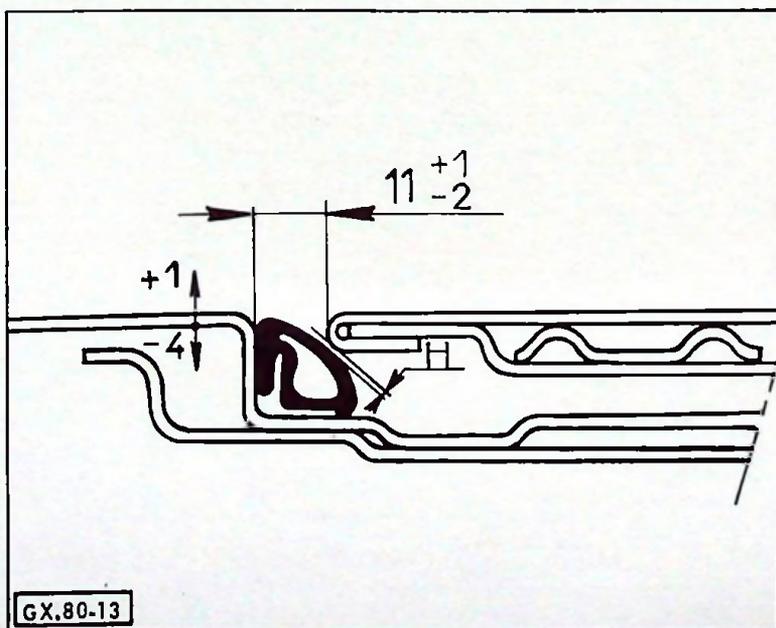
Agir sur les glissières à l'arrière pour obtenir un jeu de $11 \begin{smallmatrix} + \\ - \end{smallmatrix} \frac{1}{2}$ mm entre le bord arrière du volet mobile et le bord du pavillon, avec un faux parallélisme de 1,5 mm maxi et un désaffleurement de $\begin{smallmatrix} + \\ - \end{smallmatrix} \frac{1}{4}$ mm maxi par rapport au pavillon avec une ouverture $H = 1$ mm maxi sur une longueur de 100 mm maxi.



GX.80-12



GX.80-14



GX.80-13

OPERATION
GX. 988-1

REPLACEMENT D'UNE GARNITURE
DE PAVILLON

REPLACEMENT D'UNE GARNITURE DE PAVILLON

DEPOSE.

1. Déposer :

- les poignées de maintien : à l'aide d'un tournevis fin, relever les languettes **A** et **B** et déposer les vis (1),
- les pare-soleil **E** (vis (3)),
- les supports centraux **C** des pare-soleil (vis (2)),
- le profilé **D** sur bordure avant de garniture de pavillon,
- le plafonnier **F** : déconnecter les fils d'alimentation et déposer les vis (4).

2. Déposer les bandeaux de pavillon :

Déposer les caches (5) et les vis (6).
Dégager les bélières latérales de ceintures de sécurité avant.

Dégrafer et dégager dans l'ordre :

- les bandeaux **J** de pied milieu,
 - les bandeaux **H** de brancards de pavillon,
 - les bandeaux **G** de montants avant,
 - les bandeaux **L** de pieds arrière,
 - le bandeau **N** sur traverse arrière,
 - les bandeaux **K** sur brancards de pavillon,
 - les bandeaux **M** de montants de custode.
- (Attention de ne pas casser les agrafes).

3. Décoller et dégager la garniture de pavillon.

PREPARATION.

4. Encoller la face cachée de la garniture et laisser sécher jusqu'à ce qu'elle n'adhère plus au toucher.

5. Nettoyer correctement le dessous de pavillon.
Retirer les résidus de garniture restés collés.

6. Si nécessaire, maintenir les fils électriques de plafonnier, ainsi que le fil d'antenne à l'aide de bandes de papier adhésif.

POSE.

7. Poser la garniture de pavillon :

Appliquer une couche de colle sur la face intérieure du pavillon de caisse.

Présenter la garniture de pavillon.

Passer les fils électriques de plafonnier dans les ajours correspondants.

Positionner la garniture de pavillon en prenant soin de faire correspondre les trous des points de fixation.

Appliquer fortement la garniture contre le pavillon de la caisse.

Poser les vis (4).

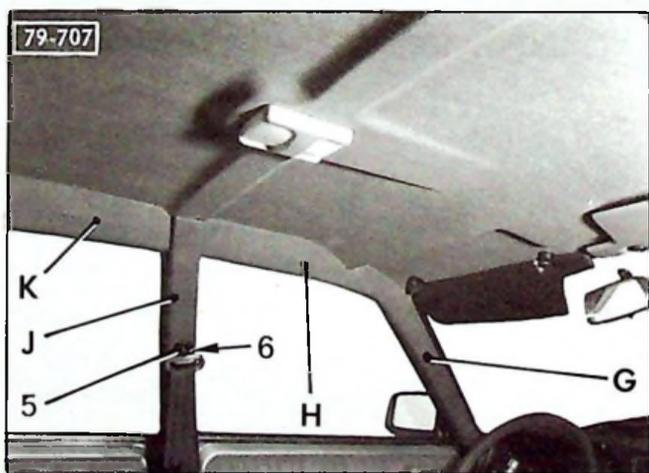
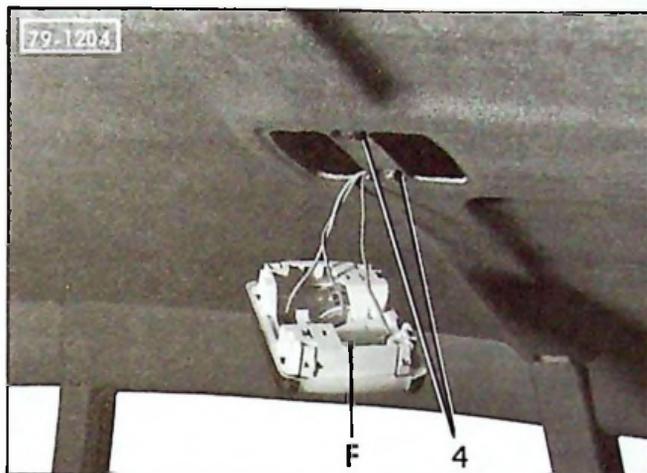
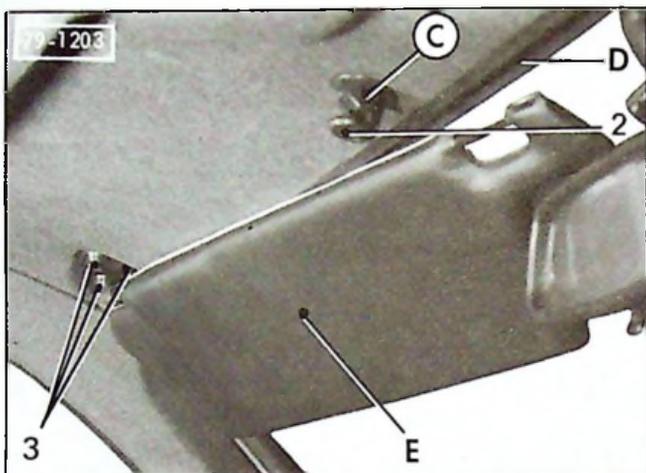
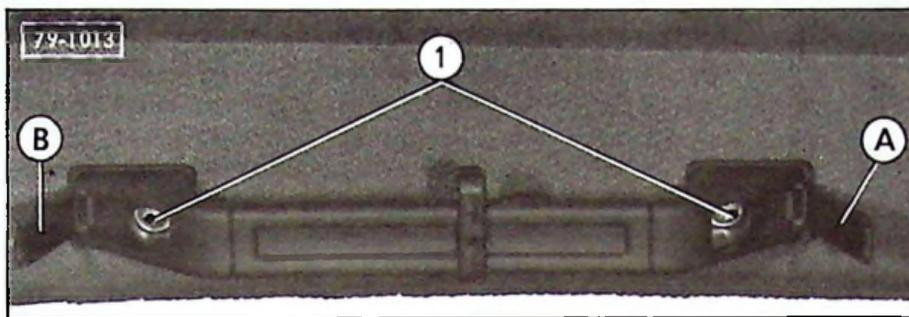
8. Poser les bandeaux du pavillon :

Agrafer dans l'ordre les bandeaux **M**, **K**, **N**, **L**, **G**, **H** et **J**.

Fixer les bélières latérales de ceintures de sécurité (vis (6) et caches (5)).

9. Poser :

- le plafonnier : connecter les fils d'alimentation etagrafer le plafonnier sur la garniture,
- les poignées de maintien : les fixer par les vis (1) et rabattre les languettes **A** et **B**,
- le profilé **D** de finition sur la bordure avant de garniture,
- les supports centraux **C** de pare-soleil (vis (2)),
- les pare-soleil (vis (3)).



OPERATION
GXB. 988-1

REPLACEMENT D'UNE GARNITURE DE PAVILLON

REPLACEMENT D'UNE GARNITURE DE PAVILLON.

DEPOSE.

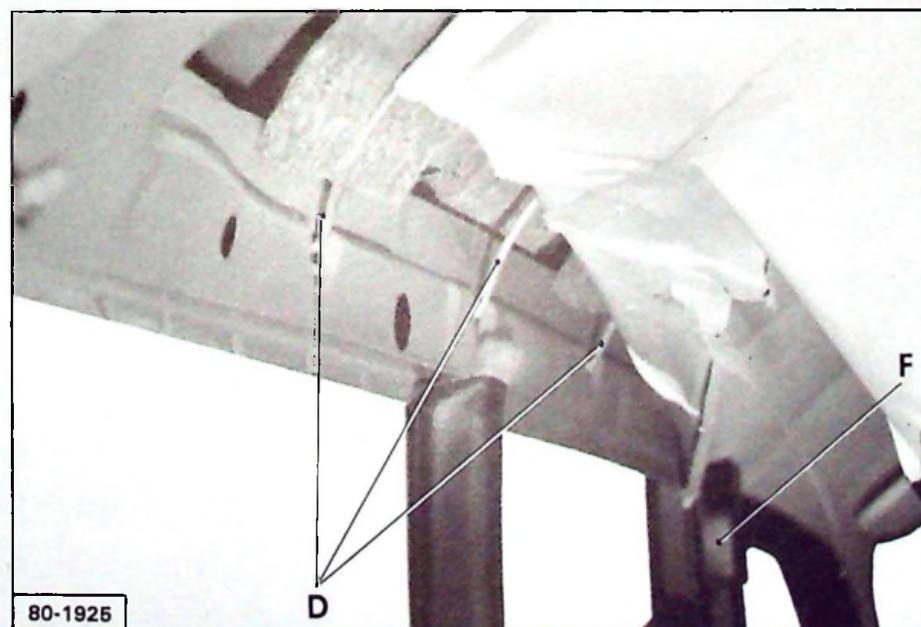
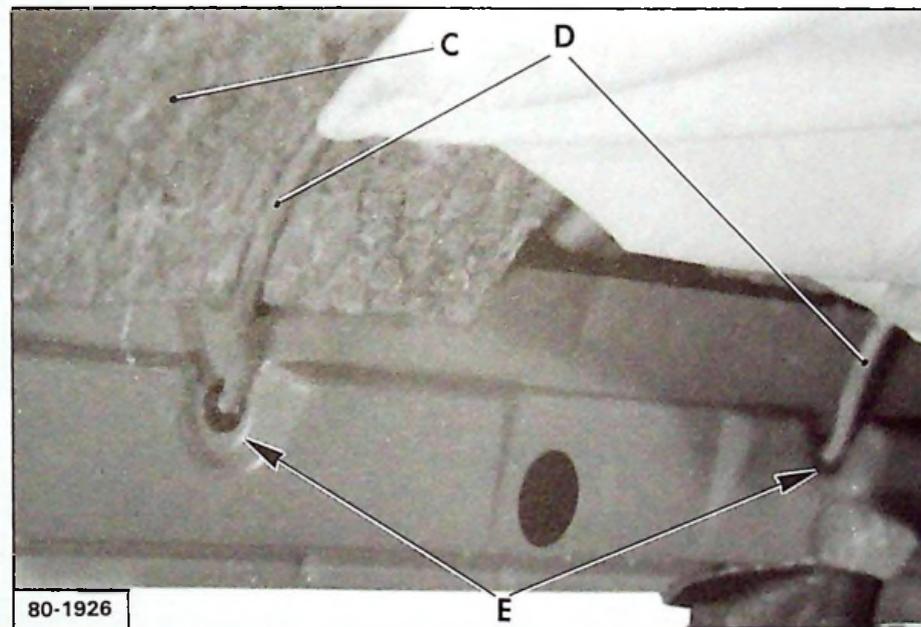
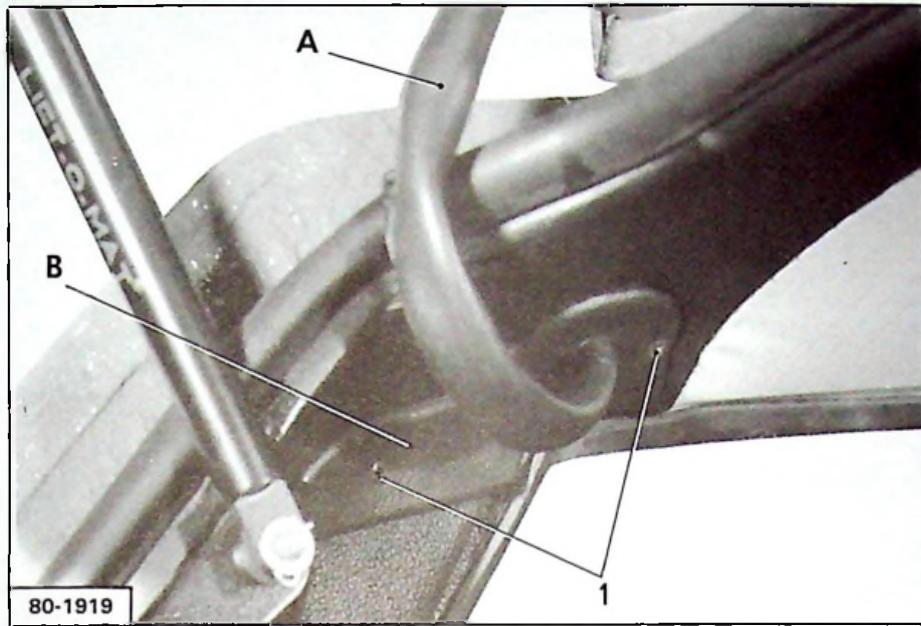
1. Déposer le pare-brise :
(Voir Opération GX. 961-1).
2. Déposer les glaces de custode :
(Voir Opération GXB. 961-4).
3. Déposer :
 - les pare-soleil,
 - l'éclaireur central du plafonnier,
 - les enjoliveurs supérieurs F de pieds milieu
 - les caoutchoucs d'étanchéité des portes avant et arrière (dans leur partie supérieure),
 - le caoutchouc d'étanchéité de porte de hayon arrière (dans sa partie supérieure),
 - le cache-fils B (vis (1)),
 - le faisceau électrique A.
4. Décoller la garniture de pavillon :
 - de la traverse supérieure de baie de pare-brise,
 - des feuillures des portes latérales et de baie de custode (de chaque côté),
 - de la feuillure arrière de traverse de pavillon,
 - aux recouvrements sur les pieds avant et panneaux de custode.
5. Dégager la garniture de pavillon :
Basculer les arceaux-tendeurs D vers l'avant du véhicule tout en appuyant au centre de ceux-ci, afin de dégager leurs extrémités des brancards supérieurs de caisse.
6. Dégager les arceaux-tendeurs D de la garniture de pavillon.

PREPARATION.

7. S'assurer que tous les embouts plastique E sont en place sur les brancards de caisse.
8. Positionner tous les arceaux-tendeurs dans leur gaine respective.
9. Recoller, si nécessaire, les garnitures C aux emplacements des arceaux-tendeurs.

POSE.

10. Positionner la garniture de pavillon :
Engager les extrémités des arceaux-tendeurs D dans les embouts plastique E en commençant par l'avant.
11. Encoller les feuillures :
 - de baie de pare-brise,
 - de portes avant et arrière } (partie supérieure)
 - de baie de custode,
 - de traverse arrière de pavillon,
 ainsi que les recouvrements sur les pieds avant et panneaux de custode.
12. Procéder au collage de la garniture de pavillon :
Coller dans l'ordre :
 - la traverse supérieure de baie de pare-brise,
 - la feuillure arrière de traverse de pavillon,
 - les feuilles latérales de portes avant et arrière,
 - les feuillures de baies de custode.
13. Poser le pare-brise :
(Voir Opération GX. 961-1).
14. Poser les glaces de custode :
(Voir Opération GXB. 961-4).
15. Poser :
 - les pare-soleil,
 - l'éclaireur central de plafonnier,
 - les enjoliveurs supérieurs F de pieds milieu,
 - les caoutchoucs d'étanchéité des portes avant et arrière (dans leur partie supérieure),
 - le caoutchouc d'étanchéité de hayon arrière (dans sa partie supérieure),
 - le faisceau électrique A,
 - le cache-fils B (vis (1)).



OPERATION
GX. 988-2

DESHABILLAGE ET HABILLAGE D'UN
VOLET AMOVIBLE DE TOIT OUVRANT

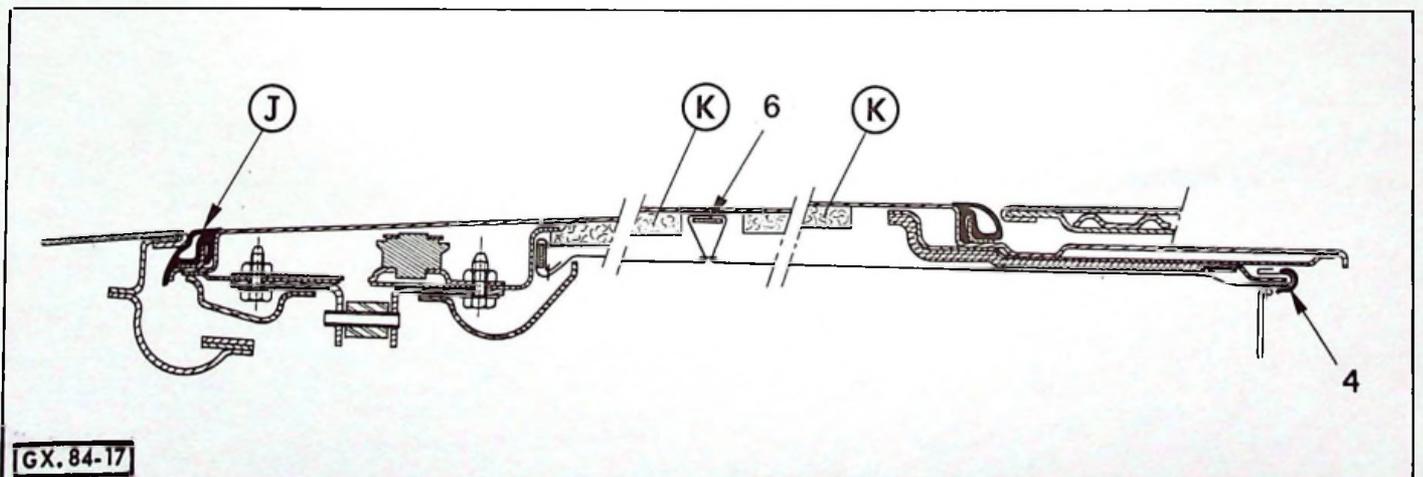
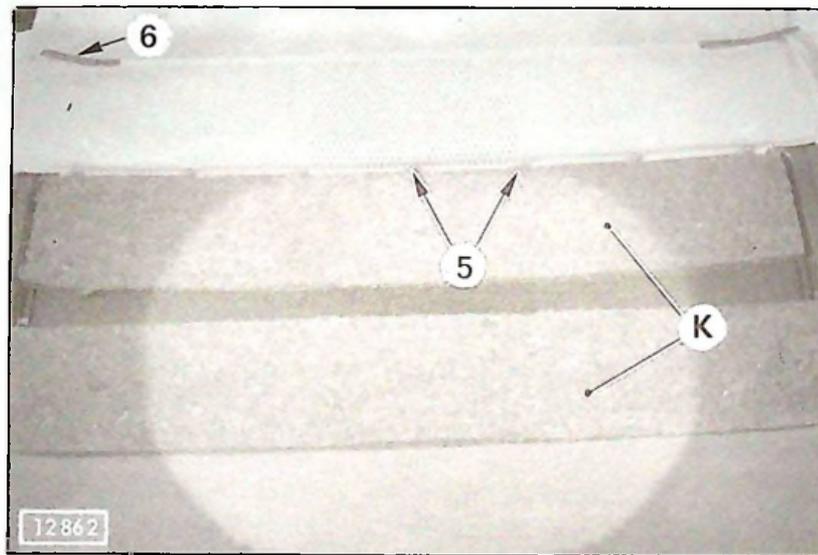
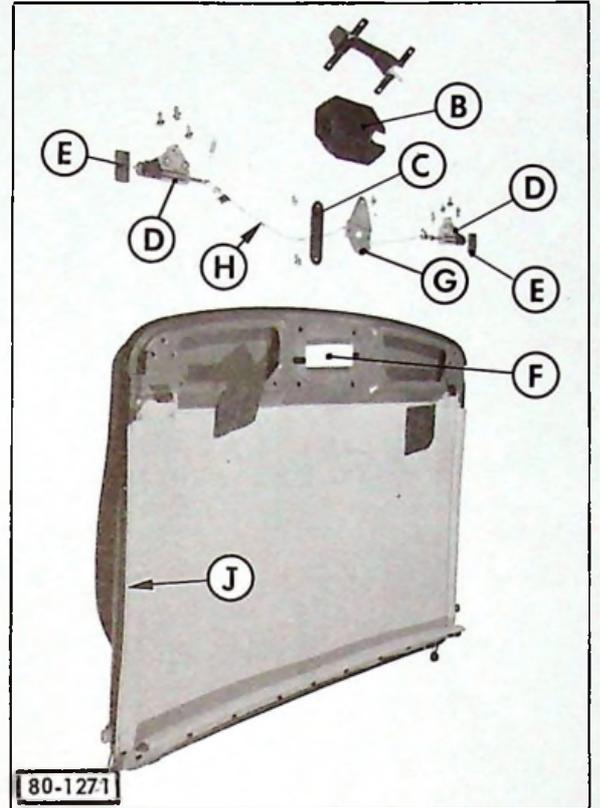
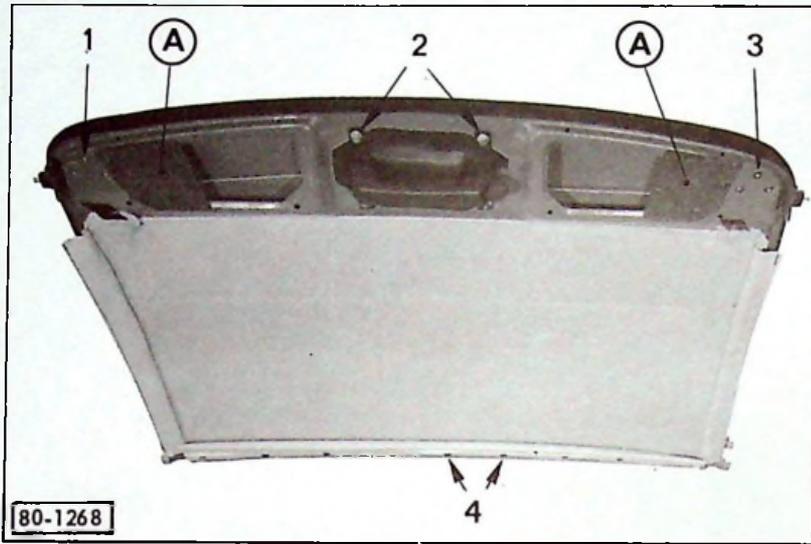
DESHABILLAGE ET HABILLAGE D'UN VOLET AMOVIBLE DE TOIT OUVRANT

DESHABILLAGE.

1. **Déposer le volet amovible de toit ouvrant :**
(Voir Opération GX. 988-4).
2. **Déposer la commande de verrouillage :**
Déposer :
 - les bouchons de l'applique de finition et déposer l'applique,
 - les feutres **A** de protection des serrures,
 - les vis (1) et (3) de fixation des serrures,
 - les vis (2) de fixation de la poignée et déposer la poignée,
 Décoller la garniture **B**.
 Décoller le rembourrage **F**.
 Déposer :
 - la plaquette **C** support d'écrous soudés,
 - l'ensemble serrure **D**, câbles **H** et commande **G**,
 - les caoutchoucs d'étanchéité **E**.
3. **Déposer les garnitures :**
 Déposer les agrafes de fixation (4) sur les côtés de la garniture et libérer celle-ci des trois bordures de tôle du volet.
 Décrocher l'arceau (6) en le tirant vers l'avant.
 Rabattre la garniture vers l'avant et déposer les vis «Parker» (5) fixant celle-ci sur la bordure avant et la déposer.
 Déposer les feutres d'insonorisation **K**.
 Déposer la garniture d'étanchéité **J**.

HABILLAGE.

4. **Poser la commande de verrouillage :**
 Poser les caoutchoucs d'étanchéité **E**.
 Présenter l'ensemble serrure **D**, câbles **H** et commande **G**.
 Poser la plaquette **C** support d'écrous soudés.
 Poser les vis (1) et (3) de fixation des serrures.
 Coller le rembourrage **F**.
 Coller la garniture **B**.
 Poser la poignée et la fixer à l'aide des vis (2).
 Présenter l'applique de finition et la fixer à l'aide de ses bouchons.
5. **Poser la garniture :**
 Coller les feutres d'insonorisation **K**.
 Présenter la garniture sur le volet, la fixer à l'avant à l'aide des vis « Parker » (5).
 Rabattre la garniture vers l'arrière et accrocher l'arceau (6) en le tirant vers l'arrière. Tendre la garniture et poser les agrafes (4) pour la maintenir sur les trois bordures du volet.
 Appliquer un mastic d'étanchéité dans le fond du logement et poser la garniture d'étanchéité **J**.
 Sertir la garniture à l'aide d'une chasse d'angle.
6. **Poser le volet amovible de toit ouvrant :**
(Voir Opération GX. 988-4).



OPERATION
GX. 988-3

ETANCHEITE D'UN TOIT OUVRANT

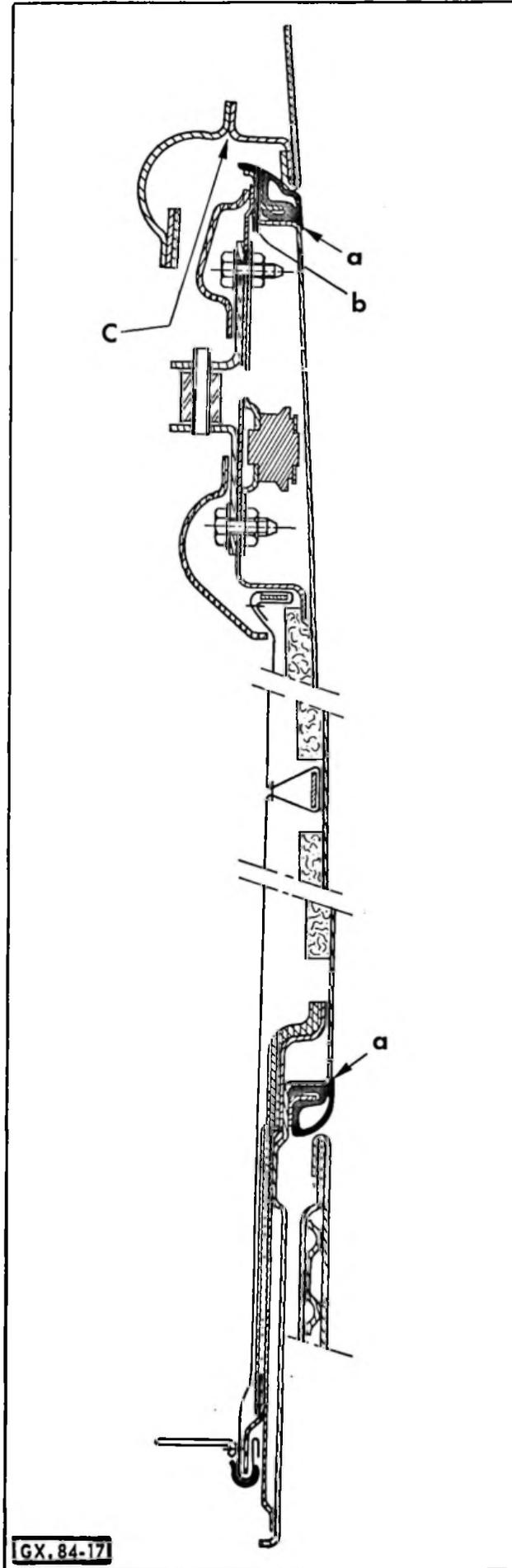
ETANCHEITE D'UN TOIT OUVRANT

A. FUITES ENTRE CAISSE ET TOIT OUVRANT.

1. Vérifier le réglage du volet mobile de toit ouvrant (*le régler si nécessaire*).
2. Vérifier la position du caoutchouc d'étanchéité dans son sertissage. Si cette position est mauvaise, déposer le toit ouvrant et ressertir le joint.
3. Appliquer un cordon de mastic en « a » sur toute la périphérie du joint. Lisser les excédents.
4. Déposer l'applique de finition intérieure et appliquer un mastic en « b » à la jonction des tôles intérieures et extérieures.

B. FUITES ENTRE PAVILLON ET CADRE DE TOIT OUVRANT.

5. S'assurer que les tubes d'évacuation d'eau ne sont pas bouchés. Les déboucher si nécessaire en leur insufflant un jet d'air comprimé (déposer la garniture de pavillon).
6. Contrôler la hauteur des quatre écoulements et s'assurer que le tube d'évacuation à chaque angle sur le cadre est correctement brasé. Le rectifier si nécessaire après dépose du toit ouvrant.
7. Appliquer un cordon de mastic entre cadre et pavillon en « c » sur toutes les parties accessibles lorsque le toit ouvrant est ouvert.



OPERATION
GX. 988-4

REPLACEMENT D'UN TOIT OUVRANT

DEPOSE ET POSE D'UN TOIT OUVRANT

DEPOSE.

1. Ouvrir les quatre portes latérales et la porte de coffre.
Protéger les sièges et la banquette.
2. **Déposer :**
 - le pare-soleil, trois vis (3) et le support central (vis (2)),
 - le plafonnier (déconnecter et isoler le fil positif)
 - le profilé de finition (1),
 - les éclairateurs latéraux sur pied milieu (sans les débrancher),

Déposer les bandeaux supérieurs (4) sur pieds milieu (deux vis à l'intérieur de l'ajour des éclairateurs).

Dégager la garniture de pavillon en la tirant vers l'avant et la sortir du véhicule par la porte de coffre.
3. **Déposer l'ensemble cadre-volet amovible :**

Désaccoupler les tuyaux d'évacuation d'eau (5) à chaque angle.

Dégager le fil d'antenne de ses agrafes ainsi que les fils d'alimentation du plafonnier et des éclairateurs latéraux (laisser les fils reposer le long du pied milieu côté gauche).

Déposer les vis, écrous, rondelles (➡) sur la partie avant et les deux bords latéraux.

Desserrer les trois écrous à l'arrière.

Déposer l'ensemble cadre-volet amovible en le tirant vers l'avant et le sortir du véhicule par la porte de coffre.
4. **Déposer le volet amovible de son cadre :**

Déposer les vis (6) de fixation d'une des deux glissières.

Dégager le volet amovible et la glissière du cadre.

Déposer la deuxième glissière.

POSE.

5. **Assembler le volet amovible sur son cadre.**

Présenter la glissière sur le cadre, la fixer (*sans la serrer*) à l'aide des vis (6) en posant dans l'ordre :

 - les rondelles caoutchouc (9),
 - les rondelles plates (8),
 - la plaquette support d'écrous (7).

Présenter le volet amovible avec la deuxième glissière et la fixer à l'aide des vis (6), des rondelles et de la plaquette support d'écrous. (*Ne pas serrer les vis*).
6. **Poser l'ensemble cadre-volet amovible :**

Présenter, par la porte de coffre l'ensemble pré-monté légèrement mastiqué sur son pourtour.

Engager la partie arrière sous les trois rondelles et écrous de fixation sur pavillon.

Faire plaquer le cadre sur le pavillon et poser les vis (➡) sur les parties avant et latérales.

ATTENTION : Poser les vis longueur = 15 mm sur les écrous latéraux arrière pour ne pas déformer le pavillon.

Fixer, à l'aide de papier adhésif, les fils d'alimentation du plafonnier et des éclairateurs latéraux.

Agrafer le fil d'antenne.

Accoupler les tuyaux d'évacuation d'eau (5) à chaque angle.
7. **Régler le toit ouvrant :**
(Voir Opération N° GX. 988-0).
8. **Poser la garniture de pavillon :**

L'engager dans le véhicule par la porte de coffre

Le glisser de chaque côté au-dessus des garnitures de pied arrière et la faire glisser à sa position définitive.

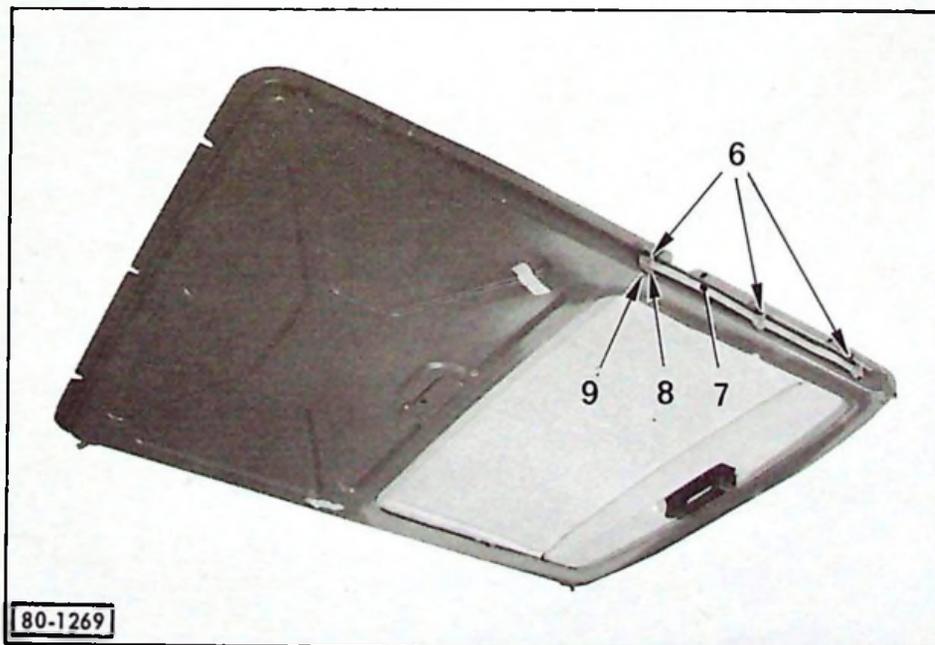
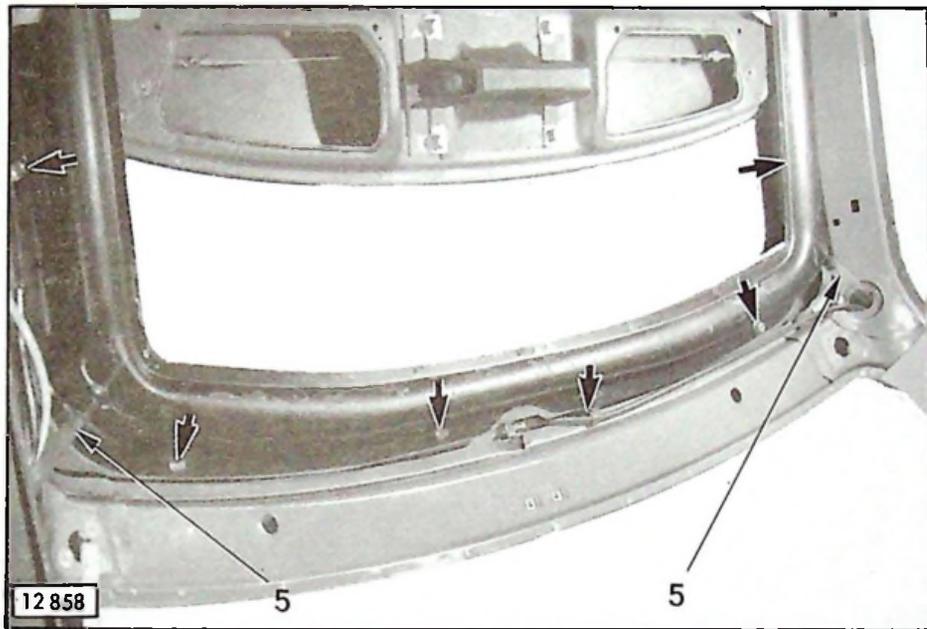
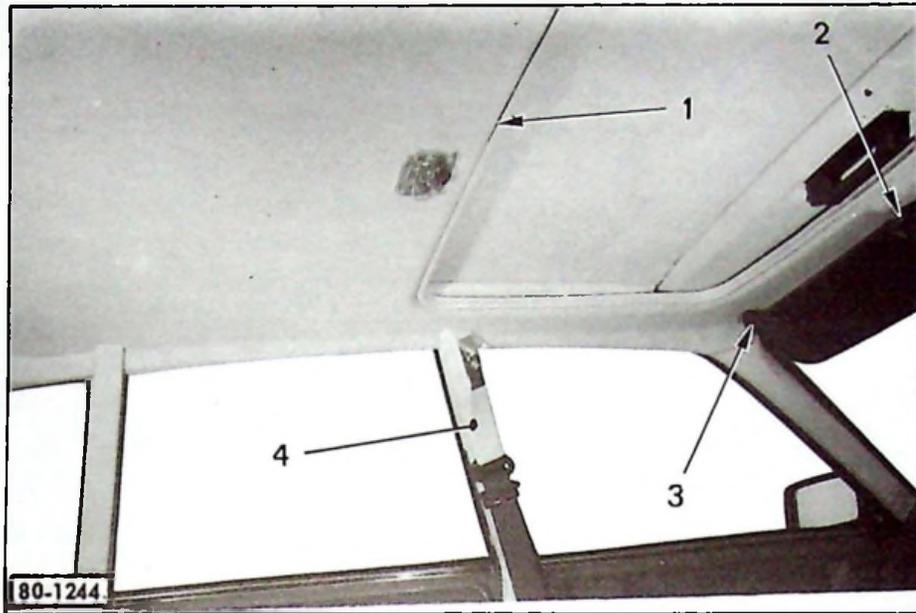
Poser le profilé de finition (1).

Poser le plafonnier, le connecter.

Poser les bandeaux supérieurs de pied milieu (4).

Poser les éclairateurs latéraux sur pied milieu.

Poser le pare-soleil (vis (3)) et le support central (vis (2)).



OPERATION
GX. 988-7

REPLACEMENT D'UNE GLISSIERE
DE TOIT OUVRANT

REPLACEMENT D'UNE GLISSIERE DE TOIT OUVRANT

Cette opération peut être effectuée sans dépose de l'ensemble cadre et toit ouvrant.

DEPOSE.

1. Ouvrir le toit ouvrant :

Déposer (du côté intéressé) :

- le pare-soleil (trois vis (2)),
 - l'éclaireur latéral sans le débrancher,
 - le bandeau supérieur (3) (deux vis par le trou de l'éclaireur latéral),
- Dégager partiellement le profilé de finition (1).

2. Déposer la glissière :

Déposer les trois vis (4) de fixation de la glissière (rondelles plates, caoutchouc et bande avec écrous soudés).

Faire pivoter la glissière sur elle-même (suivant **F**) en maintenant le volet mobile de toit ouvrant plaqué vers le haut et la commande d'ouverture appuyée. Retirer la glissière en la faisant glisser vers l'avant.

POSE.

3. Poser la glissière :

Engager la glissière, en la glissant dessous le toit ouvrant (maintenir ce dernier plaqué contre le pavillon et appuyé sur la commande d'ouverture en position ouverte).

Faire pivoter suivant **F1** en prenant garde que le doigt d'accrochage s'engage bien dans sa gorge.

Poser les vis de fixation (4) et dans l'ordre :

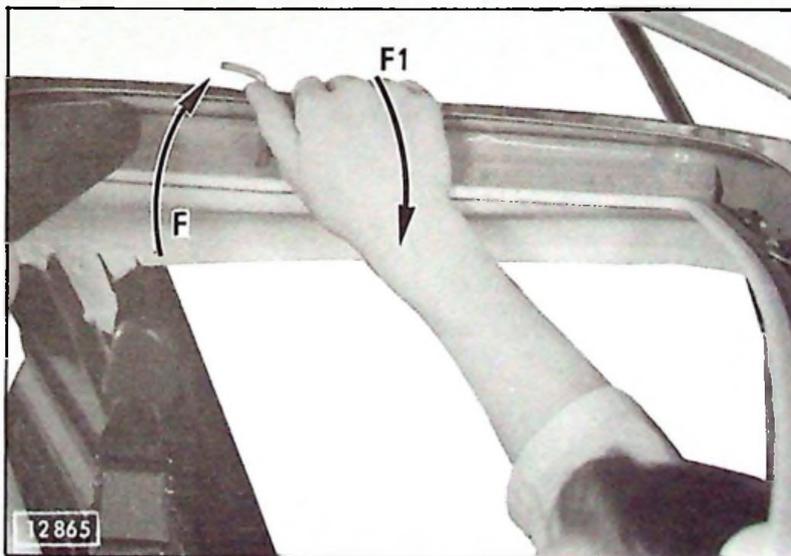
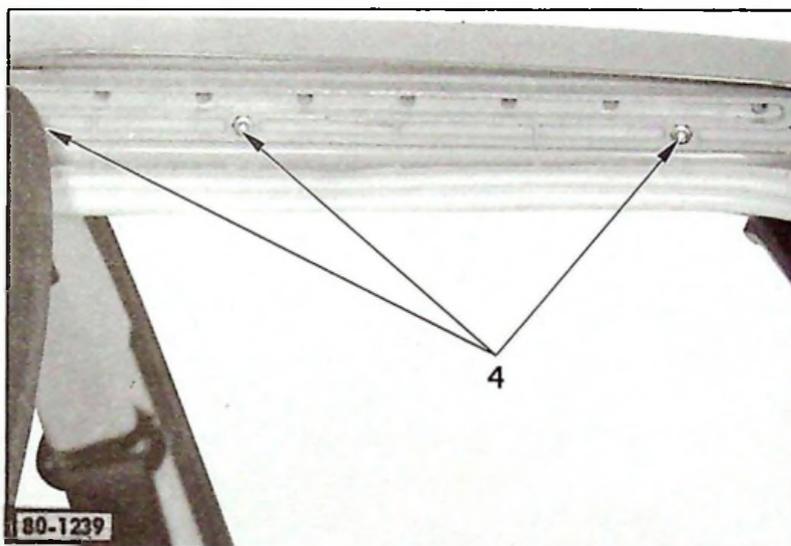
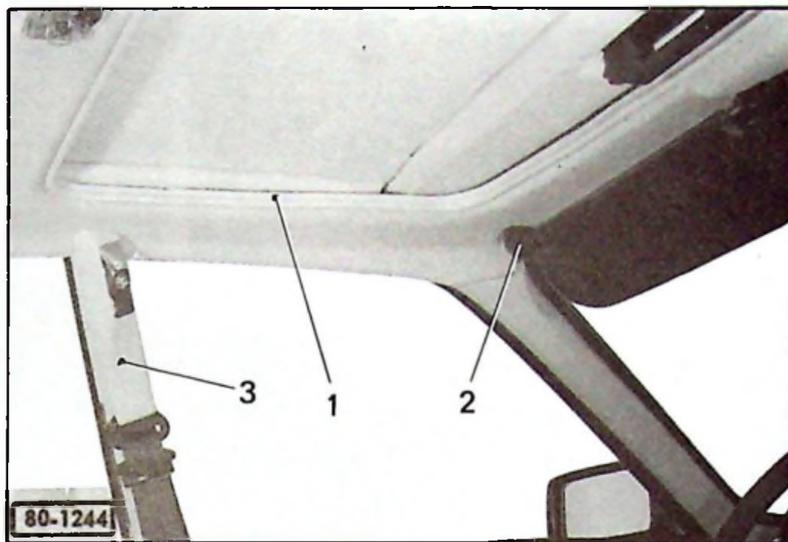
- les rondelles caoutchouc,
- les rondelles plates,
- la bande à écrous soudés.

4. Régler le toit ouvrant :

(Voir Opération GX. 988-0)

5. Poser :

- le profilé de finition (1),
- le bandeau supérieur (3),
- l'éclaireur latéral,
- le pare-soleil (trois vis (2)).



**LISTE DES OUTILS SPECIAUX
FIGURANT AU FASCICULE**

OUTILS VENDUS

DESIGNATION	REFERENCE DE l'outil vendu
- Extracteur de points de soudure « PICKAVANT » :	JWP 318 ou 2662-T
- Marbre tous types « CELETTE » :	MUF 4 ou 5 ou EUROMUF
- Equipement de marbre « CELETTE » pour véhicules « G » :	
- Equipements de contrôle de caisse :	ENS. 158-000
- Supports de passages de roue avant :	ENS. 158-008
- Marbre « FENWICK » tous types :	2600-T
- Equipements de contrôles pour véhicules « G » :	2628-T
- Banc universel CAROLINER :	MK 2 ou MK 3
- Banc universel DATALINER :	DATALINER 80
- Appareil pour mise à hauteur des portes :	OUT 507 501 T

**LISTE DES OUTILS SPECIAUX
FIGURANT AU FASCICULE**

OUTILS VENDUS

DESIGNATION	REFERENCE de l'outil vendu
- Extracteur de points de soudure « PICKAVANT » :	JWP 318 ou 2662-T
- Marbre tous types « CELETTE » :	MUF 4 ou 5 ou EUROMUF
- Equipement de marbre « CELETTE » pour véhicules « G » :	
- Equipements de contrôle de caisse :	ENS. 158-000
- Supports de passages de roue avant :	ENS. 158-008
- Marbre « FENWICK » tous types :	2600-T
- Equipement de contrôles pour véhicules « G » :	2628-T

PLANS D' EXECUTION DES OUTILS NON VENDUS

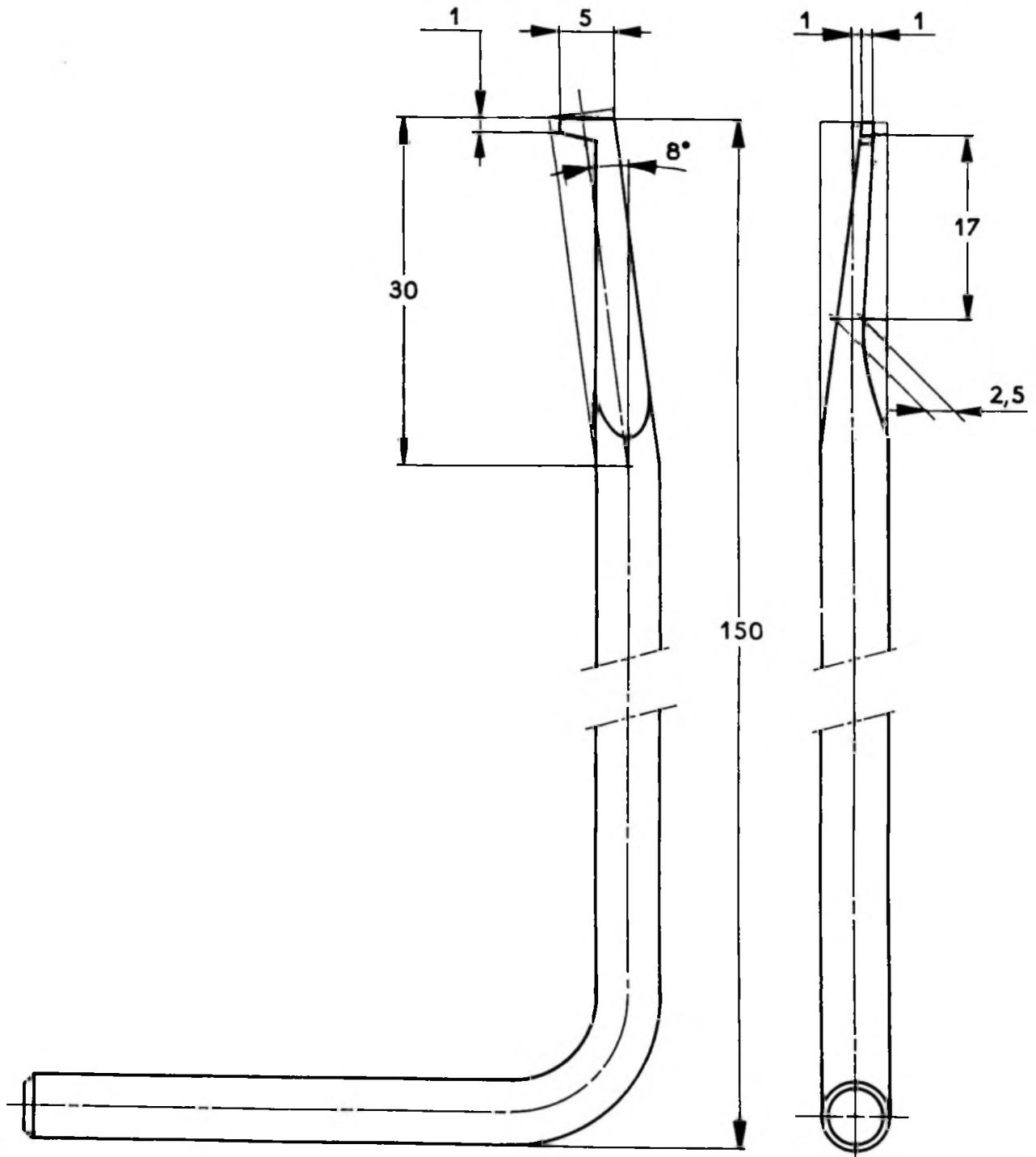
OUTILS MR.

IV

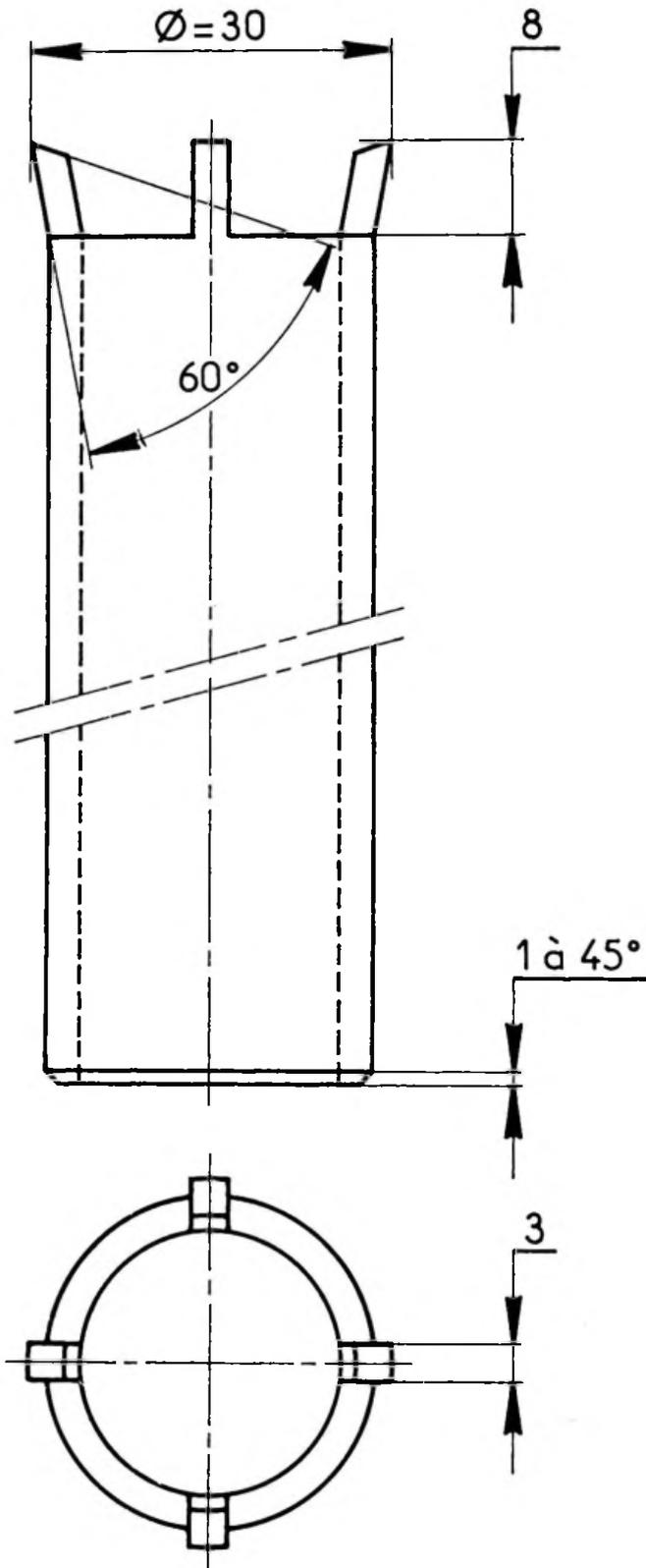
NOMENCLATURE

- MR. 630-84/29 : Outil pour extraction des agrafes de maintien de manivelle de lève-glace** Page V
(Acier étiré demi-dur $\phi = 6$ mm, longueur = 200 mm)
- MR. 630-14/72 : Clé pour dépose de l'écrou de commande intérieure de rétroviseur** Page VI
(Tube acier 20 × 27, longueur = 160 mm)
- MR. 630-12/49 : Clé pour dépose du rétroviseur extérieur** Page VII
(A prendre dans une clé à tube « Type NERVUS » de 11 mm sur plats)
- MR. 630-84/21 : Outil de déverrouillage du capot** Page VIII
(Acier étiré demi-dur $\phi = 6$ mm) Longueur développée = 636 mm
- A : Repère de peinture rouge**

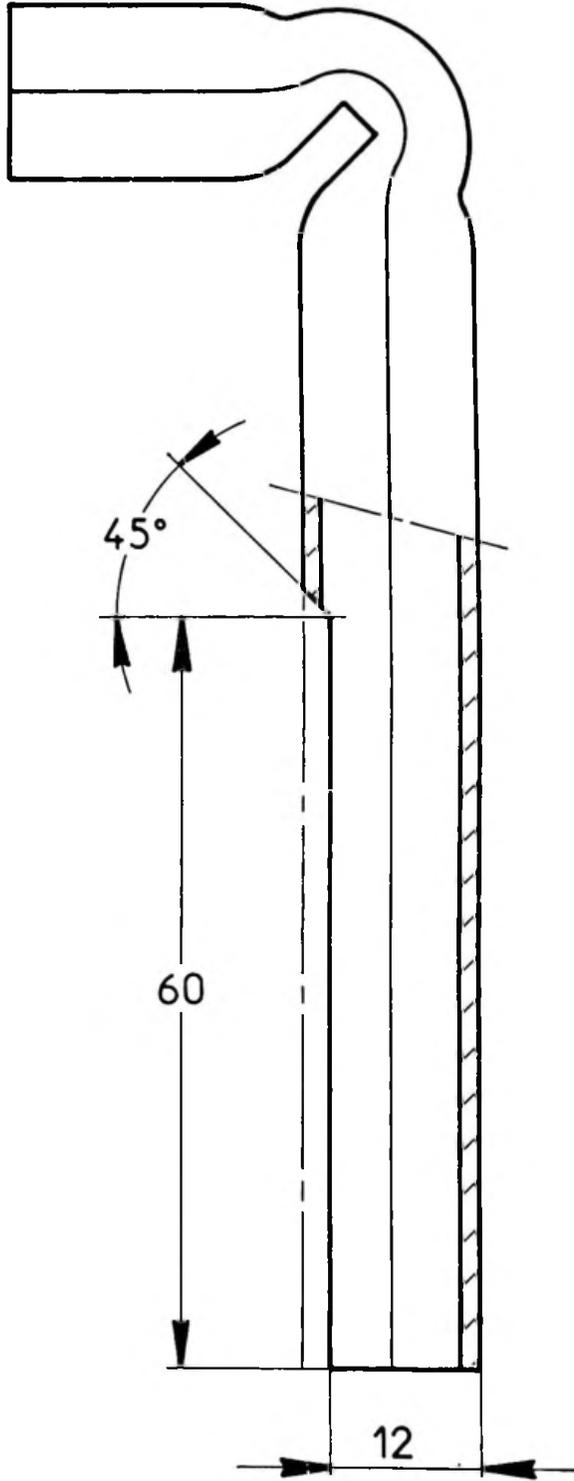
MR. 630-84/29



MR. 630-14/72



MR. 630-12/49



MR. 630-84/21

